webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Préface

On a peut-être un peu trop tendance à imaginer qu'il n'est d'histoire possible, ou, du moins, acceptable, que celle qui repose sur des sources écrites. Point d'histoire sans documents, sans archives, sans épigraphie. Certains peuples sans avoir écrit leurs

VISIT…

LANZAROTE Caliente.COM

chroniques, ont bien confié à la tradition orale le soin de conserver leur histoire, mais que peut valoir une information de ce genre, qu'en peut tirer l'historien ?

A celle question, qui est grave, voici que répondent, par un exemple singulièrement topique, deux érudits soudanais, l'un blanc et l'autre noir, désireux de reconstituer l'histoire récente d'une région constituant pour l'un la terre de ses pères, pour l'autre son pays d'adoption.

Il faut donc croire, à en juger par le résultat obtenu, que la mémoire des hommes, là où du moins il existe des traditionnalistes de profession, n'est ni moins fidèle ni plus infidèle que le document écrit. On demeure en effet stupéfait, à parcourir ces pages de la richesse et de la précision de l'information quand on sait que les éléments de celle chronique détaillée ne sont empruntés qu'à la tradition orale et ne doivent à peu près rien aux documents écrits. C'est une assez surprenante réussite pour mériter de se voir signalée.

L'objet de nos chroniqueurs est de retracer l'histoire de l'état peul du Macina an XIXe siècle, de sa naissance (en 1818, « An I de la Dina ») à la conquête française (1893).

En trois-quarts de siècle nous assisterons à la naissance de l'Etat théocratique dont les ruines d'Hamdallaye symbolisent aujourd'hui encore la solide organisation, aux luttes qui vont l'opposer à presque tous ses voisins, Bambara, Ardos, Touareg, Maures, etc., les uns animistes, les autres déjà musulmans, à la croissance et à l'apogée de l'Empire, bientôt, après la brillante période qui, après le règne de Cheikou Amadou (1818-1845) va se clore avec celui d'Amadou Cheikou (1845-1853), à la dissociation et au déclin.

Un cycle entier se déroulera sous nos yeux. Le premier volume s'arrête à la mort d'Amadou Cheikou. Mais dès celle-ci on nous laisse à deviner les rivalités intérieures qui vont déchirer la dynastie et, par ailleurs, El Hadj Oumar a déjà fait son apparition à Hamdallay, en pèlerin pour le moment : il y reviendra plus tard...

Les auteurs attirent eux-mêmes l'attention sur les lacunes du récit : celui-ci dit beaucoup de choses, il ne dit pas tout. Toute une série de facteurs échappent à la tradition locale, peu soucieuse de géographie, d'économie ou de démographie. Il n'a pas paru prudent de tenter de suppléer à ces silences. Aussi bien s'agit-il ici ó et il faut le spécifier ó avant tout d'une explication systématique, d'une « mise en forme » de la tradition : c'est en somme une transcription aussi fidèle que possible, et souvent dans ses termes mêmes, de la tradition locale, ce n'est pas un ouvrage nouveau à propos de cette dernière. Et c'est précisément ce qui fait le prix d'un travail comme celui-ci. L'histoire ouest-africaine s'enrichit, grâce à Amadou Hampaté Bâ et Jacques Daget, d'un texte inédit, exactement comme si un tarikh nouveau, couvrant la chronique du Macina, avait été découvert. C'est pour les études africaines une bonne fortune peu commune.

Ajoutons enfin que cette histoire du Macina n'avait guère pu jusqu'ici être abordée et connue qu'à travers des informateurs toucouleurs, à travers les conquérants qu'allaient eux-mêmes relayer les Français. Ici c'est dans une très large mesure la tradition macinanké elle-même qui s'exprime, c'est l'histoire de l'Etat du Macina vue, véritablement, de l'intérieur, ce qui accroît indubitablement le prix d'un ouvrage que le centre I.F.A.N. du Soudan a tenu à honneur de publier, pour en mettre les richesses à la portée des nombreux lecteurs que nous souhaitons à ce travail, fruit d'une collaboration amicale et confiante qui constitue, elle aussi, par elle-même, un excellent exemple et que l'on voudrait voir largement suivi, pour le plus grand bien de la recherche.

Th. Monod

12 novembre 1955.

Avant-propos

L'histoire de l'empire de Cheikou Amadou, que nous présentons ici aux lecteurs, n'est que la transposition en français des traditions orales du Macina. Celles-ci, comme on en jugera, sont encore bien vivantes, précises et n'ont pas subi d'altérations notables : les très nombreux recoupements que nous avons obtenus le prouvent, ainsi que toutes les vérifications de détails auxquelles nous avons pu procéder. Nous avons naturellement éliminé les informations tendancieuses ou erronées, c'est-à-dire reconnues comme telles par les traditionalistes sérieux. Nous avons également refondu toutes les anecdotes et tous les renseignements qui nous ont été communiqués d'un côté ou de l'autre, et cherché à rétablir un ordre chronologique, ou tout au moins logique, exigé par le lecteur européen mais dont les informateurs indigènes ne s'embarrassent guère. Dans la mesure du possible, les tournures et les expressions ont été conservées telles qu'elles sont venues spontanément aux lèvres des narrateurs et tous les détails que nous avons cru devoir ajouter pour une meilleure interprétation des faits se trouvent en note.

Nous avons donc cherché avant tout à respecter la façon dont les indigènes racontent eux-mêmes leur histoire, avec tout ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients. On est assuré de n'avoir introduit aucune fausse ilote, aucune interprétation douteuse dans des récits qui constituent d'incomparables documents sur la vie publique el privée ou sur la psychologie des habitants du Soudan au XIXe siècle. Aux yeux tics africains, l'histoire est, toujours didactique. Elle se compose soit de légendes au sens ésotérique accessible aux seuls initiés, soit de récits relatant les hauts faits des ancêtres et constituant l'apologie de la famille ou de la race, soit de traits de foi et de piété des marabouts proposés en exemple dans les milieux musulmans, L'histoire

tourne vite dans ce dernier cas à l'anecdote édifiante ou à l'hagiographie. Il y a là un phénomène qui pourra être taxé de manque d'objectivité, mais qui est bien africain. Il ne surprendra pas ceux qui connaissent l'âme des indigènes et qui savent que pour ces derniers, animistes, musulmans ou autres, tout se ramène à la religion, même les actes les plus humbles de la vie quotidienne. L'opposition entre les Peuls, férus de versets coraniques, ne comptant que sur l'aide de Dieu et interprétant tout comme des signes célestes, avec les Bambara débordants de magie, confiants dans la toute puissance de leurs fétiches et de leurs amulettes, n'est qu'apparente. Ce sont toujours des forces surnaturelles qui guident les hommes, les obligent à agir el constituent en dernier ressort la seule explication historique admise. Les caractères des personnages principaux n'apparaissent que dans la forme des discours, arrogants, onctueux, violents, sarcastiques, astucieux, truculents. Les facteurs économiques, géographiques et démographiques qui ont chi jouer, dans l'histoire de la partie du Soudan qui nous intéresse, un rôle important, sinon déterminant, ne sont guère indiqués. Le lecteur européen le déplorera, mais l'Africain, qui a une connaissance approfondie du milieu et des hommes, ne se trouve nullement gêné par cette lacune.

Richard-Molard, a fait remarquer que l'Islam avait agi dans l'histoire comme un stimulant cyclique des sociétés soudanaises. L'empire de Cheikou Amadou est un exemple saisissant de l'exactitude de cette formule. En quelques années, nous assistons à la fondation d'un état théocratique, non par un chef traditionnel ni par un conquérant, mais par un humble marabout dont la parole et l'exemple triomphent de toutes les difficultés et galvanisent les musulmans dans un élan de foi ardente. Quarante ans s'écoulent, l'espace d'une génération ; l'enthousiasme tombe, les rivalités, les mesquineries, les intérêts personnels reprennent le dessus ; c'est l'effondrement total, le retour aux trahisons, aux guerres fratricides, à l'anarchie.

Amadu Hampaate Baa

Le présent volume traitera seulement la période brillante, c'est-à-dire le règne de Cheikou Amadou (1818-1845) et celui de son fils Amadou Cheikou (1845-1883). Il sera suivi, s'il plaît à Dieu, d'un second volume consacré au règne d'Amadou Amadou (1853-1862), à la conquête toucouleure et à la résistance peule aux occupants jusqu'à ses derniers soubresauts, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Français (1893). Ainsi, en une période de soixante-quinze ans (1818-1893) se trouvera bouclé le cycle complet d'évolution d'un état soudanais fondé uniquement sur l'Islam.

Nos principaux informateurs ont été :

•A Dienné ◦Samba Abou Sissé, du groupement Ranaaɓe chef de quartier et traditionaliste peul

◦Cheikou Béla Koita, du groupement Kembou diawambé, notable et traditionaliste

◦Abba Ismaïla, chef songhay et marabout

◦Alfa-Moy Ténentao, imam, marabout et traditionaliste

◦El Hadj Nouhoun Sissé, marabout

◦Baber Nafogou, marabout coraniste et professeur d'Arabe

◦Seydou Boré, traditionaliste bambara

◦Guédyouma Tangara, grand sacrificateur de Soala

◦Sori Koïta, notable jaawanɗo

◦Badara Dia, notable traditionaliste

•A Sofara ◦El Hadj Amadou Ba dit El Hadj Cheikou Ba, imam et exégète du Coran

◦Sidi Hammadoun Ba, notable, petit-fils d'Alfa Samba Fouta Ba, un des conseillers et auxiliaires de la première heure de Cheikou Amadou

•Dans le Sébéra ◦Amadou Koïta, dit Amkomou, notable diawando, premier conseiller du chef de canton du Sébéra

◦Hamma Dikko, chef de canton, descendant des chefs du Sébéra qui les premiers donnèrent asile à Cheikou Amadou

◦Bapagnel, petit-fils du diawando Biréma Khalilou.

•A Mopti ◦Alfa Sidiki, marabout

◦Amadou Konaké, dit Dyadyé, imam et cadi

◦son frère Sidi Konaké qui lui succéda à l'imamat

◦Hannondoun, dit Kola Sissé, petit-fils de Sanfouldé

◦Alfa Ali Sissé (Diallo), ancien assesseur au tribunal, marabout traditionaliste

◦Bokar Béla, frère de Cheïkou Béla, exégète et traditionaliste

◦Alfa Baba Ténentao, traditionaliste

◦Hammadoun Sissé, dit Almami Sévaré, marabout coraniste, traditionaliste et ancien assesseur au tribunal de Mopti

◦Boukari Sissé, marabout, frère du précédent

◦Ibrahima Bari de Timé (Mopti), de la famille des anciens chefs du Bewlaka

•Dans le Macina ◦Tayrou Sissé, chef de canton et conseiller général

◦Ibrahima Nouhoun, dit Sori, imam de la grande mosquée de Ténenkou, coraniste et traditionaliste

◦Bouhakari Tiallo Sissé, marabout exégète et traditionaliste

◦Hamfadouma Sissé, imam de Boukari, marabout coraniste et traditionaliste

◦Cheikou Amadou, dit Amadou Amadou, imam de Dioniori, marabout traditionaliste

◦Boubou Tamboura, chef de village de Dioniori

◦Demba Gouro Dial, berger de Dioniori

◦Sidi Hammadoun, marabout traditionaliste de Toko

◦Alfa Boubou dit Bamma Dial, traditionaliste des WuwarBe, attaché au marabout Cheikou Sala

◦Amadou Modi Sissé, marabout traditionaliste du Wouro Nguiya

◦Hamdia Sissé, marabout traditionaliste du Wouro Nguiya

◦Seydou Amadou Tamboura, spécialiste des traditions Ardo

◦Bori Hammadi, chef de village de Koubi

◦Kola Amadou, Allay Sori et Baréma Koïta, notables diawamBe, traditionalistes de Koubi

◦El Hadj Oumar Sango, maître d'école, coraniste et traditionaliste de Mayataké

◦El Hadj Cheikou Sissé, marabout, arrière petit-fils de Hambarké Samatata

◦Allay Aldyouma Samba, de Moura

◦Demba Diallo, chef de canton de Diafarabé

◦Silla Traoré, chef berger

•A Sokoura ◦Hamma Allay Ndiaye, marabout

◦Hammadi Abba Kane Diallo, marabout et chef de congrégation

•A Konna ◦Kolado Tiam, traditionaliste

◦Hammadoun Sadou Nyangadou

•A Sendégué ◦El Hadj Ambagana, chef de canton, marabout et traditionaliste

◦El Hadj Hamman Tino

•A Saréfara ◦Alfa Allay de Sandyibara, marabout et traditionaliste

◦Samba Hammadoun Diallo, de Koyra

◦Alfa Koladu Sissé, de Koufa, marabout et traditionaliste

•A Ngorkou ◦Amadou Modi Bokoum et Boukari Hassan Patêré

•A Ngomou ◦Seydou Bokari Sissé, traditionaliste

◦Gourowo Mamma Sissé, traditionaliste

•A Niafounké ◦Hamma Hadi Yattara, imam

◦Amadou Oumar Sissé, chef du quartier Silma

◦Abouhayyana Amadou Sissé, marabout

◦Ibrahima Kola, exégète coraniste

◦Ousmane Baba Oumar Soumaré, traditionaliste

•A Tyouki ◦Yéya Dikko, chef de canton peul

◦Tierno Baba Mohammed, marabout

•A Goundam ◦Almami Ababa Al Bakari, cadi de Goundam

◦Amadou Cheikou Hamma Hadi, imam d'Atta

◦Hammadoun Mobbo, chef de congrégation

◦Sidi Bokari Sissé

◦Abba Gourowo Alfa

◦Amadou Oumarou Sissé de Saya

•A Tondidarou ◦Alfa Khalilou Hammadoun, marabout

•A Tombouctou ◦Salmoy Hayballa, directeur général de l'ordre Kounta et son oncle Amar

◦Sidi Yaya Banion, moqqadem de la congrégation Tidjania

◦Sidi Bokkel Zawiyakoy, de la famille Kounti

◦Hammam Mbouya, chef du quartier de Sankoré

◦Omar Sirfi, professeur d'Arabe

•A Douentza ◦Alfa Amadou Dial, marabout traditionaliste

•A Bandiagara ◦Alfa Ali Sek, marabout traditionaliste, moqqadem de la congrégation Tidjania

◦Sada Ouane, marabout notable

◦Moctar Aguibou Tall, chef de canton, petit-fils d'El Hadj Oumar

•A Ségou ◦Mountaga Tall, petit-fils d'El Hadj Oumar, moqqadem de la congrégation Tidjania

◦Gaoussou Diarra, descendant de Da Monson

•A Saro ◦Ténéma Keita, notable, etc...

Pour les citations coraniques, nous nous sommes référés à la traduction Blachères (1949-50). La transcription phonétique utilisée pour le Peul est celle de Labouret (1952).

Amadou Hampaté Bâ et Jacques Daget .

Diafarabé, 1955.

Chapitre Premier

Lorsqu'en 1495 l'Askia Mohammed fit son célèbre pèlerinage à La Mekke, il rendit visite au vénérable Cheik Mohammed Abdoul Karim ainsi qu'au gouverneur de la ville sainte, le chérif Hassanide Moulay el Abbas. Ce dernier posa sur la tête du pèlerin un bonnet vert, l'enserra d'un turban blanc et, prenant tous les assistants à témoins, il déclara qu'il instituait l'Askia Mohammed khalife du Prophète pour tout le pays de Tekrour, et que quiconque ne lui obéirait pas dans le dit pays désobéirait à Dieu le Très-Haut et à son Envoyé.

— Je suis en outre heureux, ajouta-t-il en s'adressant au nouveau pontife, de te révéler que tu es le onzième khalife des douze orthodoxes prévus par le Prophète.

L'Askia Mohammed, auréolé du titre d'El Hadj et intronisé à la dignité de khalife par la plus haute autorité de l'Islam, ne voulut pas regagner son pays d'origine sans avoir visité la capitale de Misra [Le Caire]. Il désirait y poser quelques questions aux « grands turbans » de l'Université Al Ahzar et notamment au cheik Abdarrahaman Sayoutiyou, dont la réputation de science et de pitié l'avait fortement impressionné. En effet, même les personnages les plus illustres et les plus savants ne parlaient jamais du cheik ascète

Abdarrahaman sans porter la main à leur front, à leur bouche et à leur poitrine, geste signifiant : « c'est notre chef, nous l'embrassons et le portons dans notre coeur ». Quant à l'Askia Mohammed, la renommée qu'il s'était acquise par son faste, ses largesses et ses pieuses intentions, l'avait déjà précédé au Caire ; il n'eut aucune peine à obtenir audience auprès du cheik Abdarrahaman Sayoutiyou. Entre autres questions, il lui demanda le nombre de khalifes orthodoxes prédits par le Prophète.

— Le Prophète, répondit le saint homme, a prédit qu'il y aurait douze khalifes orthodoxes après lui.

L'Askia El Hadj Mohammed avait dans sa suite deux éminents marabouts, Alfa Salif Diawara et Alfa Mamadou Toulé. Ils avaient le don d'entrer en communication avec les esprits et cherchèrent à avoir confirmation des paroles du cheik Abdarrahaman Sayoutiyou. A la suite de pratiques sur le détail desquelles la tradition reste muette, ils se trouvèrent transportés de nuit dans un souterrain situé entre Le Caire et Alexandrie, au milieu d'une ville peuplée de génies musulmans. Ils manifestèrent à un passant le désir d'être présentés au chef de la cité. C'était un vieux et vénérable patriarche ; il enseignait le Coran et la Tradition du Prophète à une foule considérable d'auditeurs. Dès qu'il eut aperçu les visiteurs, il se leva en leur honneur. Tous les génies en furent surpris : pour que leur chef témoignât tant d'égard à deux créatures humaines dont les corps sont faits d'argile pétrie, il fallait que leurs âmes fussent de qualité supérieure.

— Soyez les bienvenus parmi nous, ô marabouts vénérables, heureux compagnons du onzième khalife du Prophète d'Allah.

Les deux visiteurs venaient d'avoir confirmation de la haute dignité de l'Askia El Hadj Mohammed. Enhardis par le bon accueil qu'ils avaient reçu, ils demandèrent au chef des génies quel était son nom :

— Je me nomme Chamharouch Djinni. J'ai été instruit par le Prophète d'Allah lui-même. Votre chef l'Askia El Hadj Mohammed est le onzième khalife, comme vous l'a révélé Moulay el Abbas, grand chérif et gouverneur de La Mekke. En effet, continua Chamharouch Djinni, l'Envoyé d'Allah a dit : « après moi il y aura à la tète de l'Islam douze imams, c'est-à-dire douze khalifes, orthodoxes ; cinq seront de Médine, deux de l'Egypte, un de Sam, deux de l'Irak et deux du Tekrour ». Les dix premiers ont déjà régné, le onzième est votre chef l'Askia El Hadj Mohammed, le douzième naîtra onze ans avant la fin du XIIe siècle dans l'occident africain ; il brillera quand le XIIIe siècle aura trois fois onze ans et lui quatre fois onze ans 1. Pour étayer mes déclarations et vous prouver que je lis aussi bien le passé, le présent et l'avenir, j'ajoute que votre chef réside habituellement à Kaw-Kaw, deux fois 26 2. La vertu de ce nombre se passe de tout commentaire ; il lui permettra de régner sur un vaste pays, mais il ne soumettra pas la région où naîtra le douzième khalife.

Revenus auprès de l'Askia, les deux marabouts rapportèrent fidèlement les paroles de Chamharouch Djinni. El Hadj Askia Mohammed décida d'aller voir lui-même le chef des génies. Le cheik Abdarrahaman Sayoutiyou ménagea l'entrevue et le dialogue suivant s'engagea entre l'Askia El Hadj Mohammed et Chamharouch Djinni :

— Quelle sera la fin de l'empire du Tekrour ?

— Il périra dans le feu et le sang parce que son peuple se rebellera contre l'ordre établi. »

— Dienné et Tombouctou seront-elles épargnées ?

— Ces deux cités survivront longtemps. Le douzième khalife proviendra des alentours de Dienné. Il rétablira l'ordre jusqu'à Tombouctou. Il pourfendra plus par sa langue que par son sabre. Il percera plus par son exemple que par sa lance. Il éclairera plus par sa science que par des candélabres d'or et d'argent. Il soumettra un pays exondé contre lequel tu lutteras en vain.

— A quoi cet homme devra-t-il son influence et pourquoi Allah le choisira-t-il pour en faire le douzième et dernier khalife de la lignée orthodoxe ?

— Il devra son influence au courage de ses partisans et à la droiture civique de ses conseillers. Allah le choisira parce qu'il l'aura doté de qualités de coeur et il esprit. Il dormira peu ; il adorera beaucoup. Il ne s'écartera jamais du Coran ni de la Tradition du Prophète. Le peuple éprouvera sa conviction ; il trouvera en lui un chef juste et plein de mansuétude pour ceux qui ne s'attaquent pas aux autres à cause de leur religion.

— Quel sera son nom ?

Chamharouch Djinni, après une pause, déclara :

— Je répondrai par un verset coranique : « Jésus, fils de Marie, dit : “O fils d'Israël ! je suis l'apôtre d'Allah [envoyé] vers vous, déclarant véridique ce qui, de la Thora, est antérieur à moi et annonçant un Apôtre qui viendra après moi, dont le nom sera Ahmad ”(LXI, 6) ».

— Il aura donc pour nom Ahmad ?

— Oui.

— Aura-t-il un génie chef de guerre ?

— Certes oui, avec la permission d'Allah nous lui affecterons l'un des nôtres, un puissant guerrier qui aura raison des génies rebelles, compagnons de Satan et inspirateurs dévoués des fétiches. Il les vaincra à chaque rencontre.

— Est-il possible de connaître le nom de ce génie ?

— Pas le nom même, mais sa valeur numérale et les lettres isolées qui entreront dans la composition de son nom. Ce nom sera composé par le prédestiné lui-même, le moment venu.

— Quelle est la valeur numérale et quelles sont les lettres ?

— La valeur numérale est égale à celle du mot « ayqacha » selon le compte occidental et les lettres sont les six que voici : sin, yây, râ, râ, alif, tâ 3. »

— Je m'incline devant lui, en dépit des siècles qui nous séparent. Un homme qui tire sa puissance de sources telles que celles que tu m'as révélées, fera certes briller la lumière divine et nul ne prévaudra contre lui.

L'Askia El Hadj Mohammed prit congé de Chamharouch Djinni. Puis il invita un de ses secrétaires, Ali Abdoullay, à rédiger pour lui une lettre destinée au douzième et dernier khalife orthodoxe à venir, Ahmad.

— Cette lettre parviendra-t-elle à son destinataire ? questionna le secrétaire.

— Cheik Mohammed Abd el Karim l'affirme, répondit l'Askia.

Voici le texte de la lettre tel qu'il a été conservé par la tradition orale :

« De la part du Prince des croyants, vaillant guerrier qui fait périr les négateurs d'Allah, Askia Mohammed, fils d'Aboubakari, à son héritier doué de qualités dignes d'éloges, ceint pour l'exécution de la loi d'Allah, actif, investi de la dignité de Commandeur des croyants, Ahmad, à qui Allah prêtera main forte, salut et haute considération des plus distingués. A ton intention auguste je destine tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus estimable pour attester que je reconnais en toi le bien « signé ». Je t'annonce pour que tu t'en réjouisses que tu seras le sceau des remplaçants orthodoxes. Allah te fera triompher de tes antagonistes. Tu seras le soutien des élus. Je te demande une bénédiction ; c'est une manière de te reconnaître comme le chef de file du groupe auquel je demande à Allah d'appartenir au jour du jugement.

Gloire à Dieu et hommage à toi et à tous ceux qui s'inspireront de tes actes pour honorer notre modèle et seigneur Mohammed, l'homme parfait. Puisse Allah exaucer mes vœux et te faire parvenir cette lettre de telle manière qu'il lui plaira.»

Or, à une époque difficile à préciser, mais vraisemblablement antérieure au règne de l'Askia Mohammed, une tribu peule venant du Fouta Toro s'était fixée dans la région actuelle de Wouro Nguiya, entre Dogo et Banguita 4. Cette tribu, qui portait le

nom générique de Foyna, comptait seize groupements dont le plus important était celui du clan des Sangaré Bari. Les Peuls de Foyna prospérèrent rapidement, leur cheptel s'accrut, et ils devinrent une source d'inquiétudes pour les Bambara du Séno Bokiyo qui étaient alors maîtres du pays. Le chef de ces derniers était entouré de géomanciens qui chaque matin lui prédisaient l'avertir. Un jour, ils annoncèrent qu'un homme peul devait naître dans un des clans Foyna, qu'il porterait un coup mortel aux rois bambara et qu'il les éclipserait tous.

En écoutant ces sombres prédictions, le chef du Séno Bokiyo s'écria :

— Je veux que les clans peuls de Foyna disparaissent de mes états. Leur extermination sera un service que je rendrai à ma descendance et à celle de tous les rois bambara où qu'ils se trouvent. Une armée bambara attaqua Foyna. Les Peuls furent défaits, leurs animaux razziés, leurs villages détruits. Tous les habitants furent conduits chez le roi bambara qui distribua les femmes et les filles à ses sujets, et fit exécuter les plus vaillants des hommes peuls. Parmi les condamnés à mort du clan Bari, un certain Hammadi, fils de Ngarika, se faisait remarquer par son air paisible et résigné. Le roi bambara lui dit en s'approchant :

— Ce n'est certes pas de toi que naîtra celui qui détrônera les rois bambara!

Puis il le fit libérer avec les siens, lui restitua ses animaux, mais lui intima l'ordre de disparaître définitivement de ses territoires. Ce Hammadi fut appelé depuis Hamman DaDi Foyna, c'est-à-dire Hamman le rescapé de Foyna. Il quitta le Wouro Nguiya et alla se réfugier dans le Fittouga 5.

◦Hammadi engendra Modi Hammadi.

◦Modi Hammadi engendra Alhadji Modi.

◦Alhadji Modi fit des études coraniques supérieures, et devint un marabout influent.

◦Il engendra Hammadoun Alhadji connu sous le nom de Hammadoun Séghir. Hammadoun Séghir quitta le Fittouga avec ses élèves et ses bestiaux et vint nomadiser dans les plaines autour du lac Débo et sur les bords du Diaka. Il engendra Modi Hammadoun qui fut comme son père marabout et pasteur.

◦Modi Hammadoun eut deux fils, Imam Modi et Alhadji Modi.

◦Alhadji Modi eut quatre fils, Hammadi, Mohadjou, Seydou et Boubakari.

◦Seydou Alhadji eut cinq enfants, Boubou, Hadji Dyadyé et trois filles.

◦Boubou Seydou engendra Hammadi Boubou et neuf autres enfants, filles et garçons.

◦Hammadi Boubou vint se fixer à Malangal 6. C'est là, en l'an de l'Hégire 1189 (1775-76) que sa femme Fatimata, fille d'Alfa Gouro de Toummoura, mit au monde un fils qui reçut le nom d'Amadou. C'était le destinataire de la lettre de l'Askia, celui qui devait réaliser les prophéties, porter un coup mortel à la puissance bambara et mériter le titre prestigieux de Cheikou Amadou.

Hammadi Boubou mourut deux ans après la naissance de son fils Amadou et fut enterré à Yongosiré 7. L'enfant fut recueilli par son grand-père maternel, Alfa Gouro, résidant à Toummoura, qui se chargea de son éducation morale et matérielle et lui donna ses premières leçons coraniques. Quand le jeune Amadou eut atteint l'âge de 7 ans et put suivre un enseignement hors du domicile familial, son grand-père le confia à Alfa Hambarké Sangaré, de Lardé Bali 7. Pendant quatre ans, il reçut les leçons de ce maître, puis, celui-ci étant mort, il entra à l'école coranique d'Alfa Samba Hammadi Bamma. Ce marabout serait, dit-on, celui qui donna à Amadou ses dernières leçons sur le mode de lecture correcte du Livre sacré. En effet, le Coran ne se lit pas comme un livre profane : il existe sept manières de le psalmodier et c'est tout un art que d'interpréter correctement les signes phonétiques placés au-dessus et au-dessous du texte. Alfa Samba Hammadi Bamma eut son heure de célébrité. Il était cadi de la région de Tyoubbi 8 ; c'est devant lui qu'Amadou, jeune étudiant, cita les rimayBe de Naréwal 8.

On raconte qu'à l'époque où Amadou poursuivait ses études auprès d'Alfa Samba Hammadi Bamma, à Tiddéré Kali 8, il avait pour servante une captive héritée de son père. Cette servante, mal conseillée par de jeunes rimayBe, se sauva à Naréwal. Amadou se rendit dans ce village en vue de faire revenir sa servante. Celle-ci s'était cachée chez des rimayBe qui dirent à Amadou :

— La personne que tu cherches est des nôtres ; elle est sous notre protection et la honte s'attacherait à notre nom si nous te la rendions.

— Je vous cite devant le tribunal d'Alfa Hammadi Bamma, répondit Amadou.

— Non, reprirent les rimayBe, nous récusons le jugement d'Alfa Hammadi Bamma parce qu'il est ton maître. Recourrons plutôt à l'arbitrage d'Alfa Hamma Bamma de Sossobé 8.

Amadou, sachant pertinemment que le marabout de Sossobé était l'allié des rimayBe de Naréwal et qu'il ne manquerait pas de prendre parti pour ces derniers répondit seulement :

— Vous êtes de mauvaise foi. J'en appelle à Dieu.

Amadou quitta Naréwal pour rejoindre Tiddéré Koli ; mais à peine était-il arrivé à Takanéné 8 qu'un violent incendie éclata dans Naréwal. Les habitants n'eurent que le temps de se sauver en emmenant avec eux quelques hardes. Ils se réfugièrent dans un îlot du Diaka et regardèrent de loin leurs cases et leurs biens se consumer sans pouvoir intervenir. Quelle ne fut pas leur surprise en voyant des flammèches entraînées par le vent venir tomber au milieu de l'îlot où ils se croyaient en sûreté. Le feu prit avec une telle rapidité que chacun ne songea qu'à sauver sa tête ; tout ce qui avait été amené dans l'îlot fut entièrement consumé. Un vieux dimaaDo conseilla de rendre la servante d'Amadou.

— Le feu de Dieu s'est attaché à nos pas, dit-il, pour nous punir de notre iniquité vis-à-vis du jeune Amadou Hammadi Boubou.

La servante fut rendue, mais les gens de Naréwal ne firent rien pour réparer le dommage qu'ils avaient causé à son maître.

Encore de nos jours, on prétend qu'un incendie éclate inévitablement chaque année à Naréwal ; ce serait un châtiment divin pour punir les gens du Macina de leur mauvaise foi habituelle.

Ayant quitté Tiddéré Koli, Amadou se rendit à Sono, auprès d'Almami Sono 9 pour se perfectionner dans la connaissance du Coran, dont il savait tous les textes par cœur depuis l'âge de 12 ans. Désormais, il mènera de pair ses études coraniques et le métier de berger auquel son grand-père l'astreignait pour lui permettre de payer ses maîtres et de gagner sa propre vie. Il fut étudiant berger durant dix ans. A l'âge de 18 ans environ, Amadou épousa sa cousine du côté maternel, Adya.

A 22 ans, Amadou était devenu un marabout notoire. Il pouvait donner des leçons et discuter sur plusieurs matières, telles que : « Sources du Droit canonique », « Théologie », « Rhétorique », etc. Il fut attiré par la réputation de Dienné, ville où d'éminents marabouts enseignaient toutes les sciences islamiques connues à l'époque. Emmenant avec lui un troupeau de quelques têtes de bétail et les élèves à qui il apprenait le Coran, il quitta Sono et vint se fixer à Roundé Sirou, près de Dienné 10. De là, il pouvait facilement aller écouter les leçons des docteurs de la ville. Il fit alors connaissance d'un jeune marabout pasteur comme lui, Seydou Poullo 11. Les deux jeunes gens se lièrent d'amitié ; ils allaient ensemble écouter les enseignements qui se donnaient un peu partout dans les différents quartiers de Dienné.

Un jour qu'il se promenait dans le quartier de Kanafa, Amadou aperçut dans un vestibule un humble marabout qui lisait silencieusement dans un livre. Il le salua. Le marabout l'invita à entrer et à s'asseoir. Après les questions habituelles :

— D'où viens-tu ? Qui es-tu ? Quels sont tes nom et prénom ? Que veux-tu ?

Le marabout de Kanafa, qui se nommait Kabara Farma, s'intéressa à Amadou dont la vivacité d'esprit et la modestie l'avaient frappé. Kabara Farma était un grand mystique, il était très instruit, mais dissimulait son savoir. Sa fortune modeste l'empêchait d'être très entouré. Mais Amadou prit l'habitude de venir chaque jour à Dienné pour l'écouter et aux heures de la prière il l'accompagnait à la mosquée. Deux autres personnes fréquentaient régulièrement Kabara Farma : Ousmane Bokari et Alfa Hamidou Sissé 12. Amadou fit leur connaissance et se lia d'amitié avec eux.

Alfa Hamidou Sissé était toujours misérablement vêtu. Il ne vivait que de poignées de nourriture mendiées. Il prononçait souvent des sentences du genre de celles-ci :

•« Si demain la jument de A. mettait bas un poulain, son fils serait certes bien content.»

• « Si le fils de B. rentrait demain de son long voyage, je suis sûr que sa mère s'en réjouirait.»

•« Si C. retrouvait après demain ses bijoux perdus au bord de l'eau, son mari ne serait pas obligé de lui en acheter de nouveaux.»

•« D. devrait faire attention que son mur ne tombe pas au cours de la prochaine tornade.»

Amadou s'aperçut vite que ces phrases banales n'étaient pas prononcées sans raison, mais qu'elles dissimulaient des prophéties qui ne manquaient jamais de se réaliser. Il se mit alors à révérer Alfa Hamidou, cet homme qui masquait sous des haillons des connaissances qui ne pouvaient lui venir que de Dieu.

Amadou finit par être ému des guenilles dans lesquelles Alfa Hamidou se drapait. Il lui offrit un vêtement neuf.

— Tiens, lui dit-il, prends ceci pour te protéger des intempéries.

Alfa Hamidou éclata de rire :

— J'attends mieux de toi , dit-il.

Amadou, un peu embarrassé reprit :

— Que désires-tu donc que je fasse pour toi ?

— Que tu me bénisses.

— Prends toujours ce vêtement. Par ailleurs c'est à toi à me bénir, en tant qu'ascète et en tant que plus âgé.

— Et si je te bénissais, accepterais-tu de t'allier avec moi pour m'assurer une postérité ?

— Oui.

— Mais comment feras-tu puisque je n'ai qu'une fille et n'espère pas avoir de garçon ? 13

— Je donnerai tes nom et prénom au prochain fils qui naîtra de moi.

Quelques temps après, Adya, la femme d'Amadou qui avait déjà mis au monde un fils premier né nommé Amadou, eut un second fils, que son père baptisa Hamidou Sissé. Amadou Hammadi avait 32 ans lorsqu'il fit la connaissance d'Alfa Hamidou Sissé et d'Ousmane Bokari 14.

Kabara Farma, ayant décelé l'âme d'Amadou, lui prêta un livre sur la vie du grand mystique cheik Abd el Qader el Djilani 15. Amadou prit un vif intérêt aux leçons spirituelles qu'il sut trouver dans cet ouvrage et voulut lui aussi consacrer sa vie au redressement des moeurs. Naturellement détaché des vanités de ce monde, il se sentait comme transporté dans un univers meilleur, mais son âme ardente et pratique n'était pas faite pour la vie érémitique. Alliant ses exercices religieux à son métier de pasteur, vivant du seul produit de son élevage, il va désormais parcourir la boucle du Niger pour y rechercher le contact de tous les marabouts et de tous les hommes influents. Il leur fera partager l'idée que la prière est le moyen le plus efficace de soutenir les âmes chancelantes. C'est au cours d'un de ces voyages qu'il revint à Yongosiré où il avait laissé un ami d'enfance, Dianguina Sarampo, dit Alhadji, fils du chef de village. Alhadji se rallia immédiatement aux idées de son ami dont il admirait sans réserve l'éducation spirituelle et morale. Il se déclara prêt à puiser à son école la force morale qui permet à l'Arne de s'élever au-dessus des bassesses du monde, que les deux amis détestaient depuis leur plus tendre enfance. Amadou confia à Alhadji la contrariété qu'il ressentait à voir les marabouts disputer de questions futiles et fermer les yeux sur des pratiques qui conduisent au péché mortel. Alhadji Dianguina parla de son ami à ses parents. Ceux-ci se montrèrent très heureux de voir leur enfant se lier à un homme dont le père avait vécu en sage et était mort en odeur de sainteté à Yongosiré même 16. Amadou pouvait compter sur les habitants de Yongosiré et sur tous ceux qui relevaient de l'obédience de la famille maraboutique Sarampo. Le village devint pour lui une retraite sûre où il pouvait venir chaque année tenir des conférences secrètes avec ses amis, ses élèves et ses partisans.

Rentré à Roundé Sirou, Amadou décida d'extérioriser son indignation et de marquer sa volonté de lutter contre les entorses données à la Tradition par les marabouts de Dienné. Un vendredi, il quitta le troisième rang où il avait l'habitude de se tenir et passa au second. Le vendredi suivant, il passa du second rang au premier et prit la place d'un de ceux qui surveillent la récitation des prières par l'imam et lui soufflent en cas de

défaillance de mémoire. Après la prière, le conseil des notables se réunit pour discuter les mesures à prendre contre Amadou Hammadi dont les libertés, de l'avis de tous, dépassaient les limites permises. En pareil cas, le coupable doit être cité devant une commission d'ulémas pour justifier sa science et sa préséance. Mais ce procédé aurait donné à Amadou Hammadi l'occasion de se faire valoir et attiré sur lui l'attention de tous ; aussi fut-il écarté comme étant de nature à introduire des dissensions dans la ville. Il fut seulement décidé d'interdire à Amadou Hammadi Boubou l'accès de la mosquée, sous peine d'être battu. Une délégation de notables convoqua l'intéressé pour lui notifier la décision. Amadou ne fut pas autorisé à se justifier, il n'avait qu'à écouter la sentence qui le frappait et à obtempérer.

— Tu as des prétentions que Dienné ne peut souffrir. Du troisième rang où tu te tenais à la mosquée, tu es passé au second puis au premier et tu as osé occuper la deuxième place. La prochaine fois, sans doute, tu occuperas la première, celle de l'imam et il ne te restera plus qu'à te déclarer chef de la Dina 17. A partir de ce jour, si tu pénètres dans la mosquée, tu seras considéré comme un provocateur, un agitateur, et tu seras puni en conséquence.

Amadou regagna Roundé Sirou et rapporta à ses élèves la décision des notables de Dienné. Puis il traça un rectangle sur le sol et l'entoura de murettes ; ses élèves venaient y prier avec lui. Au moment des grandes chaleurs, ils mettaient des nattes au-dessus des murettes. Les habitants de Dienné firent signifier à Amadou qu'il devait détruire cet embryon de mosquée. Amadou allait s'y résigner quand le plus décidé de ses élèves, Ali Guidado, s'y opposa.

— Laissons, dit-il, à nos adversaires le soin de venir détruire eux-mêmes notre mosquée, et prouver par ce geste qu'ils sont contre Dieu. Alors nous serons en droit de les considérer comme mécréants, nous pourrons les combattre et s'il le faut verser notre sang pour la défense de notre foi.

Les marabouts de Dienné, métis de Songhay et d'Arabes, non contents d'avoir interdit l'accès de leur mosquée à Amadou, mirent tout en oeuvre pour le perdre et s'employèrent notamment à dresser contre lui le chef temporel du pays, l'Ardo Amadou. Par contre, les marabouts marka du Pondori étaient prêts à se déclarer pour Amadou, car ils préféraient son ascétisme à la bigoterie de ses antagonistes. La colonie musulmane marka se groupait autour d'une forte personnalité, Ismaïla Diakité, imam de Gomitogo 18. L'influence de ce dernier était considérable : tout le pays reconnaissait sa compétence de jurisconsulte ; il avait en outre le don de lire dans les astres et surtout d'interpréter les songes. C'était un métis de Peul devenu Marka et il devait peut-être à ses ascendances une certaine sympathie pour les Peuls qui, en retour, lui témoignaient un respect religieux. Ismaïla ne venait jamais prier derrière l'imam de Dienné et il ne cessait de mettre les habitants de la ville en garde contre les erreurs de leurs marabouts citant le verset :

« Rappelez-vous quand votre Seigneur proclama : « Certes si vous êtes reconnaissants, Je vous ajouterai d'autres dons, mais certes, si vous êtes ingrats, en vérité, Mon Tourment sera sévère (XIV, 7) ».

De tous côtés, les gens accouraient chez Ismaïlia Diakité, qui pour s'instruire, qui pour se faire interpréter un songe, qui pour demander un conseil. Ismaïla acceptait les offrandes et les employait à nourrir les étudiants et les étrangers dont sa maison était constamment remplie.

Ousmane Bokari 19, épuisé par les exercices spirituels, s'était assoupi sur sa natte. En songe il vit un hâtif 20 qui lui cria :

— La lumière divine a brillé, un empire théocratique sera fondé dans la boucle du Niger.

Ousmane se réveilla en sursaut, plongea ses doigts dans sa barbe et tout en la caressant se mit à réfléchir.

— Qui, se dit-il, va recevoir de Dieu la mission de fonder l'empire ? Comment ce fondateur réussira-t-il à affranchir la boucle du Niger du joug de Ségou ? Allah est grand, il a fait des hommes ses serviteurs sur la terre et il a élevé les uns au-dessus des autres ; il saura bien, Lui, comment faire triompher sa propre cause. L'essentiel pour moi c'est de chercher et de trouver le prédestiné. L'imam Diakité ! Qui plus que cet ascète doublé d'un savant pourrait être l'élu de Dieu pour accomplir l'oeuvre pie ? Il est trempé par la piété et endurci par la mortification. Il saura lutter contre l'idolâtrie, si bien fichée en terre soudanaise qu'elle soit. J'en ai la certitude, quand l'imam Ismaïla lèvera l'étendard de la guerre sainte, le secours d'Allah arrivera et, conformément à la parole du Coran, ce sera « quand tu verras les Hommes entrer dans la Religion d'Allah par flots (CX, 2). »

Après ce monologue intérieur, Ousmane quitta son domicile de Nguémou et se rendit à Gomitogo, auprès de celui qu'il jugeait le plus digne d'être l'homme élevé par Dieu à l'honneur de combattre l'idolâtrie.

— Je viens, dit Ousmane, vers toi, ô imam clairvoyant, me faire interpréter un songe que j'ai fait cette nuit et qui m'a fort impressionné. J'ai vu les fétiches de Ségou périr, j'ai vu l'armée bambara défaite par une poignée de cavaliers peuls et j'ai pensé que seul tu pouvais être le chef de cette petite troupe.

L'imam Ismaïla Diakité tourna le visage vers le ciel :

— Béni, dit-il, soit le visionnaire prophétique qui a vu l'armée de Dieu marcher contre les fétiches de Ségou. Mais, hélas, ce sont des cavaliers peuls qu'il a vu disperser les guerriers idolâtres dont le nombre et la richesse ne serviront de rien. Je ne serai pas le promoteur de l'action, mais un appui.

L'imam Ismaïla, qui avait prononcé ces paroles sans s'adresser directement à son visiteur Ousmane, se tourna vers lui et continua :

— Ce n'est pas moi qui serai le fondateur de l'empire théocratique dont Dieu t'a révélé la création. C'est un humble marabout peul. Il a fait le même rêve que toi. Il me croit le prédestiné et il vient vers moi en ce moment. Va vite à sa rencontre, offre-lui tes services et dispense-le de ma part de pousser jusqu'ici. Tu le croiseras sur la route de Dienné, avant l'entrée de cette ville ; tu le reconnaîtras à ses habits de berger peul et à sa position « en héron » 21.

Ousmane prit la route de Dienné. Non loin de la ville, au lieu dit Togguéré Seyti 22, sur le Kangoulé, il aperçut Amadou qui se reposait sur une jambe. Les deux voyageurs se saluèrent.

— Amadou Hammadi Boubou Bari, dit Ousmane, ne pousse pas plus loin. L'imam Ismaïla Diakité, vers qui tu vas, connaît ton rêve et tes intentions. Il te fait dire par moi qu'il ne sera pas le fondateur de l'empire dont nous avons eu tous deux la révélation en songe cette nuit. Tu serais, d'après lui, l'homme prédestiné. Il sera ton appui. Quant à moi, je me déclare le premier auxiliaire de Dieu placé sous tes ordres. Voici ma main : accepte mon serment, je le prête à Dieu.

— Que la volonté de celui qui nous a créés soit faite, répondit Amadou. J'accepte au nom de Dieu ton serment.

— Quelles sont tes instructions, ô maître ? reprit Ousmane.

— Regagne Nguémou, prépare les notables à notre idée et attends mes instructions.

Ousmane rejoignit son domicile.

Amadou de son côté regagna sa résidence à Roundé Sirou, dit Bambanna, et entra en retraite spirituelle. Durant quatre mois il ne communiqua avec personne. Il ne sortit de sa retraite qu'après avoir obtenu en vision certaine l'assurance d'être l'homme élu de Dieu pour dissiper les ténèbres de l'idolâtrie. Il décida alors de se rendre à Toummoura, chez son grand-père maternel, Alfa Gouro. Ce dernier était un marabout doué de quelques vertus thaumaturgiques. Quand Amadou raconta à son grand-père sa vision, confirmée par celle qu'Ousmane avait faite la même nuit à Nguémou, Alfa Gouro dit à son petit-fils :

— Fais-toi accompagner par ton cousin Hamma Oumarou. Allez à Nguémou et priez Ousmane de venir me parler lui-même de sa vision et de l'interprétation donnée par l'imam Ismaïla de Gomitogo.

Pendant ce temps Ousmane n'était pas resté inactif. Il avait d'abord invité les notables des six groupements formant la population peule de la région et leur avait dit :

— Je vous demande de déléguer un représentant par groupement pour discuter une affaire très importante intéressant le pays d'une façon générale et les Peuls d'une façon particulière.

Après consultation, les six notables ci-dessous furent désignés :

•Hamma Boukari pour le groupement RanhaBe

•Alou pour le groupement des WuuwarBe

•Alfa Dikko pour le groupement des YirlaaBe

•Boubou Ali pour le Wouro Boubou

•Hammadoun Dial pour Abdou Dyabbar

•Soumaila Béla pour Nguémou

A huit-clos, Ousmane mit ces six notables au courant de son rêve, des démarches faites auprès de l'imam Ismaïla et de sa rencontre avec Amadou Hammadi Boubou. Après des entrevues privées et des échanges de vues auxquelles Ousmane ne prit pas part, les six notables décidèrent de prêter serment de fidélité à Amadou Hammadi Boubou au nom de leurs groupements respectifs. Ils chargèrent Ousmane d'aller lui annoncer leur détermination, Ousmane fit ses préparatifs. Il partit de Nguémou pour Roundé Sirou où il espérait trouver son maître. En route il apprit le départ de ce dernier pour Toummoura, c'est donc vers ce village qu'il se dirigea.

Ainsi Ousmane allant à Toummoura et Amadou accompagné de son cousin Hamma Oumarou allant à Nguémou, se dirigeaient sans s'en douter l'un vers l'autre. Ils se croisèrent à Toummay 23 et n'eurent plus qu'à prendre tous la direction de Toummoura. Une fois arrivés à ce village, Ousmane raconta à Alfa Gouro sa vision et tout ce que l'imam Ismaïla avait dit en interprétant le double songe. Alfa Gouro dit :

— Ousmane, donne-moi ta parole que tu n'abandonneras pas mon petit-fils dans l'adversité et que tu ne le trahiras pas quand la prospérité, que j'entrevois, fleurira pour toi et les tiens. Alors seulement, je vous bénirai l'un et l'autre.

— J'ai prêté serment à Dieu entre les mains de mon maître Amadou, répondit Ousmane.

Alfa Gouro s'adressa à son petit-fils :

— Prête serment que tu n'agiras jamais injustement envers Ousmane ni aucun des siens.

Amadou prêta le serment demandé par son grand-père et Alfa Gouro donna sa bénédiction aux deux premiers alliés de l'empire peul du Macina 24. Ousmane fit part à Amadou de la détermination des notables de son pays. Il reçut la bénédiction chaleureuse de son maître et prit congé de lui.

En rentrant à Nguémou, Ousmane trouva les esprits indisposés contre lui. D'aucuns disaient :

— Ousmane est allé seul trouver Amadou Hammadi Boubou. Il lui dira ce qu'il voudra et reviendra nanti de pouvoirs absolus sur nous et nos biens. Cette seule ambition doit justifier son empressement et son activité.

Ousmane devina leur pensée. Loin de s'en vexer, il invita les six notables cités plus haut et leur dit :

— Je suis au courant de vos appréhensions. Ne craignez pas de ma part une usurpation de chefferie. Ce n'est pas à un empire temporel que nous invite Amadou Hammadi Boubou. Nous devons être auprès de lui ce que les Compagnons ont été auprès de notre Prophète et être entre nous ce que les Compagnons étaient entre eux : des frères unis en Dieu et obéissant à un chef qui administre au nom et pour le compte de Dieu. En ce qui me concerne, croyez à ma bonne foi. Je vous dirai ce que Dieu commanda à notre Prophète de dire à ceux qui parmi les siens doutaient de sa sincérité :

« Dis encore : « Combien Allah suffit comme témoin entre vous et moi ! Il est, sur Ses serviteurs, très informé et clairvoyant. Celui qu'Allah dirige est dans la bonne direction. Ceux qu'il égare, tu ne leur trouveras pas de patrons (XVII, 98-99). » Je vous demande de désigner quelqu'un : il ira, avec ou sans moi, chez Amadou entendre de la bouche même de ce dernier les clauses de notre alliance et de celle que j'ai contractée en votre nom.

Un grand conseil fut réuni à la demande des six notables. L'exposé fait par Ousmane fut porté à la connaissance publique et le marabout marka Ismaïla Sankoma, de Soka, fut désigné pour aller voir Amadou. Ousmane et Ismaïla Sankoma se mirent en

route pour Toummoura où ils espéraient trouver Amadou. Celui-ci était parti pour Koubay. Ils s'y dirigèrent et purent le joindre sur le Sono 25.

Amadou était occupé à prêcher l'union peule autour d'un drapeau islamique pour lutter contre l'idolâtrie. Il devait parcourir tout le Wouro Modi 26. Il reçut avez beaucoup de joie Ousmane et son compagnon. Il était d'autant plus satisfait de la venue d'Ismaïla Sankoma que celle-ci lui permettait d'espérer le concours des Marka du Pondori. Ismaïla était en effet l'homme le plus écouté des Marka de ce pays.

Amadou profita de la présence d'Ismaïla pour prêcher en donnant toute la mesure de son savoir, de son éloquence et de ses dons de persuasion. Ismaïla en fut fortement impressionné. Amadou confirma les déclarations faites à Ousmane. Ismaïla Sankoma, convaincu de la sincérité d'Ousmane, dit à Amadou :

— Maintenant que personne ne pourra plus se défier d'Ousmane, donne-nous tes instructions et renvoie-nous dans le Pondori où nous allons travailler de notre mieux pour Dieu.

Amadou reçut le serment d'Ismaïla Sankoma. Les deux missionnaires s'en retournèrent, Ousmane content d'être justifié et Ismaïla d'avoir vu et entendu l'homme choisi par Dieu pour fonder un empire théocratique dans le Macina.

Notes

1. Cette prophétie fixait donc l'année 1189 de l'hégire pour la naissance du douzième khalife et l'année 1233 pour son avènement.

2. Kaw-Kaw, qui parait être le nom ancien de Gao, s'écrit en Arabe avec un kâ (20) et un wâw (6). Le nombre 26 est par ailleurs la valeur numérale du grand nom de Dieu révèle à Moïse pour être porté à la connaissance du peuple juif, Yahwahu, qui s'écrit en Arabe avec yây (10), ha (5), wâw (6) et hâ (5).

3. Ayqacha s'écrit en Arabe avec alif (1), yây (10), qâf (100) et chia (1000), sa valeur numéraire est donc 1111. Quant au génie en question, il est nommé dans les poèmes peuls Ali Soutoura, de suturare signifiant protection qui s'écrit en arabe avec sin (300, ta (400), râ (200), alif (1), râ (200) et hây (10).

4. Le Wouro Nguiya est la région située au sud-ouest du lac Débo. Les localités de Doga et Banguita en font partie. Pour tous les noms de lieux cités au cours du présent travail, on se référera à la carte au 1/200.000 du Service géographique de l'A.O.F.

5. Le Fittouga est la région de Saraféré, à l'est de Niafounké.

6. Malangal, village situé à 20 kilomètres au nord-ouest de Tenenkou.

7. Yongosiré est situé à 25 kilomètres ouest-sud-ouest de Mopti. Larde baali (campement des moutons) est situé entre Lardé Bali et Mopti.

8. Tyoubbi est le nom de la région située sur la rive droite du Diaka à l'est de Ténenkou. Naréwal, Takanené, et Tiddéré Koli (Tildel Kali de la carte) sont trois villages riverains du Diaka et faisant partie du Tyoubbi. Sossobé (Sossobé Togoro de la carte) est situé à environ 18 kilomètres au nord-est des villages précédents.

9. Sono, qui n'est plus habité actuellement, se trouvait dans le Sébéra, entre Saare Malé et Toumay. La tradition n'a pas conservé le vrai nom de marabout qui enseigna Amadou et qui n'est connu que par l'appellation d'Almami Sono. Un autre Almami Sono, cité dans les poèmes peuls, sera un auxiliaire d'Amadou, devenu Cheikou Amadou.

10. Roundé Sirou est situé au nord-ouest de Dienné, en bordure du marigot de Gomitogo. On y montre encore les murs de la mosquée où venait prier Amadou et qui est toujours utilisée par les habitants du village ; on montre également le tamarinier, au bord du marigot, sous lequel Amadou aimait enseigner.

11. Ce homme, qui deviendra un membre influent du grand conseil de Hamdallay, est citée dans les poèmes peuls.

12. Ousmane Bokar est le futur Amirou Mangal ; Alfa Hamidou Sissé était un marabout de race marka qui vivait presque en ermite et ne fréquentait que Kabara Farma.

13. La descendance par les filles n'est pas considérée comme le prolongement de la lignée.

14. Une tradition prétend que c'est en l'honneur d'Alfa Hamidou Sissé que Amadou avait pris le yettoore Sissé à la place de Sangaré Bari, qui était celui de son clan.

15. Sid Abd el Qader el Djilani est né près de Bagdad en l'an 471 (1078-79). Il fonda la congrégation qui porte son nom. La sainteté de cet homme était telle qu'un de ses adeptes et pu dire : « Si Mohammed n'avait été choisi par Dieu pour être le Sceau des Prophètes, cheik Abd el Qader attrait pu l'être. Cet homme par ses vertus et sa gronde charité est sur les traces de Seydina Ihça (Notre Seigneur Jésus-Christ). »

16. Alhadji Dianguina devait à sa mort être enterré auprès de Hammadi Boubou, le père d'Amadou. Les deux tombes, entourées d'une enceinte de terre sont toujours

visibles à Yongosiré. Elles sont pieusement visitées par des fidèles qui y viennent de tous côtés en pèlerinage.

17. Dina est pris dans le sens de société théocratique

18. Le Pondori est la région située au sud et à l'ouest de Djenné ; Gomitogo en est le village principal. Par ailleurs, les Peuls se rattachent tous à quatre clans : Diallo, Diakité, Sidibé et Sangaré, chacun de ces noms de clan ayant plusieurs équivalents.

19. Ousmane Bokari Hammadoun Sangaré, alors âgé de 58 ans, était né et résidait à Nguémou ou Massabougou dans le Pondori. Ce lieu, qui n'est plus habité, se trouve au nord de Soka (Son de la carte, 15 kilomètres ouest de Dienné) ; c'est aujourd'hui un terrain de culture. Ousmane devait jouer sous le nomd'Amirou Mangal (voir note 4, p. 22) un rôle important comme chef d'armée et conseiller juridique de Cheikou Amadou. Son nom reviendra souvent par la suite.

20. Hâtif, sorte de héraut mystérieux envoyé de Dieu.

21. Se tenant sur une jambe, la seconde repliée à hauteur du genou, position de repos habituelle aux bergers Peuls.

22. Togguéré Seyti est une éminence en bordure de la partie dite Kangoulé d'un marigot affluent du marigot de Gomitogo à l'ouest de Dienné.

23. Toummay, village à une vingtaine de kilomètres au sud de Toummoura.

24. Alfa Gouro devait mourir peu après, avant la bataille de Noukouma. Il est enterré à Toummoura, dans un bosquet appelé Tummura KaaYe.

25. Le Wouro Modi est la région située sur la rive gauche du Niger, au nord du Sébéra. Koubay, à 26 kilomètres ouest-sud-ouest de Mopti, est une localité du Wouro Modi, située sur un marigot dont la partie comprise entre Kelloy et le Niger porte le nom de Sono.

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre II

Dans toute la boucle du Niger on savait maintenant qu'Amadou Hammadi Boubou était mal vu des chefs et de certains marabouts, notamment de ceux de Dienné. L'antagonisme, qui devenait de jour en jour plus vif, ne pouvait pas manquer de dégénérer en conflit ouvert. Les visées musulmanes d'Amadou Hammadi et de ses partisans étaient par ailleurs présentées avec une telle adresse que tous les croyants, qui désiraient sincèrement voir l'Islam se répandre, ne pouvaient pas ne pas embrasser une cause qui leur paraissait être celle de Dieu lui-même. Les marabouts de Dienné, rongés de jalousie, se concertèrent et demandèrent aux autorités de la ville d'expulser Amadou de Roundé Sirou qui était une propriété des chefs de Dienné.

— Cet Amadou Hammadi Boubou, disaient-ils, grandit chaque jour sous nos yeux et nous assistons impassibles à sa montée. Il est temps encore de freiner son ascension vertigineuse. Quand il sera au faîte, ce ne sera plus un homme de rien, un fétu que l'on peut briser sans danger. Il constituera alors un péril pour tous ceux qui ont un nom et une situation dans le pays.

Le chef de Dienné fit dire à Amadou de déguerpir de Roundé Sirou et de s'en aller comme il était venu avec tous ceux qui tenaient à le suivre. Mais Amadou demanda un délai en raison des intérêts qu'il avait dans le pays.

Entre temps, quelques talibés d'Amadou s'étaient rendus à la foire de Simay 1, un village du Dérari pour y faire des quêtes. Le prince héritier du Macina, Ardo Guidado, fils d'Ardo Amadou 2, se trouvait là. En voyant passer les élèves d'Amadou, il dit :

— Le marabout de Roundé Sirou commence à prendre une importance que je n'aime guère. Que l'on aille retirer de force une couverture à un de ses talibés pour que je m'asseye dessus et signifie par ce geste à Amadou Hammadi Boubou que tant qu'un Ardo restera vivant sur la terre du Macina et des environs, un « noircisseur de planchettes » ne commandera pas le territoire. Je tiens à ce que Amadou Hammadi Boubou sache que le rôle d'un marabout doit consister à bénir les mariages, laver les morts, baptiser les nouveaux liés et surtout vivre des poignées de nourriture mendiées par-ci par-là, de porte en porte, dans les villages, mais rien de plus.

Les courtisans pourchassèrent les talibés et s'emparèrent de l'un d'eux auquel ils arrachèrent sa couverture après l'avoir fortement malmené. Après la foire, Ardo Guidado fit dire à Amadou Hammadi Boubou de quitter au plus tôt Roundé Sirou et de ne s'en prendre qu'à lui-même si des « chevaux » 3 venaient piétiner ses planchettes et ses gourdes de mendiant ambulant.

Amadou, qui depuis huit ans n'avait cessé de travailler à bien disposer les esprits en sa faveur, n'était plus un obscur marabout qu'on pouvait vexer et maltraiter impunément. Il alerta ses partisans et leur demanda de se tenir prêts à toute éventualité. A ceux qui étaient présents à Roundé Sirou il déclara :

— Dieu nous commande de ne plus avoir d'autre maître que Lui. Or voici que Ségou et les Ardos veulent nous obliger à obéir à leurs idoles et à eux-mêmes. Ils disent qu'ils sont les maîtres du pays, et que celui-ci leur appartiendra tant qu'ils vivront. En vérité la terre n'appartient qu'à Dieu et Il la donne en héritage à qui Il veut.

Puis il prit une lance bénite nya'l'al 4 et en arma un de ses meilleurs talibés, Ali Guidado, originaire de Taga dans le Sébéra 5. Cet homme était un partisan sur. Il avait laissé une immense fortune en bétail, terres et points d'eau, pour se consacrer à Dieu et vivre sous les ordres d'Amadou Hammadi Boubou dont il partageait la vie humble et parfois difficile. Amadou dit à son disciple Ali Guidado :

— Va à la foire de Simay ; fais-toi accompagner de quelques talibés. Tu rencontreras Ardo Guidado. Tu lui réclameras de ma part la couverture de mon élève. S'il refuse, tu renouvelleras ta demande jusqu'à trois fois, en invoquant le nom de Dieu et la tradition des honnêtes gens. Tu ne te laisseras effrayer ni par ses cris ni par ses

menaces. S'il persiste à ne pas rendre la couverture, tu le transperceras de cette lance : il en mourra.

Ali Guidado se rendit au marché. Il aperçut Ardo Guidado étendu sur des couvertures de laine, au milieu de ses courtisans. Il se dirigea vers lui.

— Je viens, dit-il au prince, te prier au nom de mon maître, Amadou Hammadi Boubou, de rendre la couverture de laine que tu as prise de force à l'un de ses talibés, la semaine dernière.

L'Ardo Guidado tempêta contre Ali Guidado. Celui-ci, imperturbable, réitéra sa demande une deuxième et une troisième fois. Le prince, vexé de voir un mendiant lui résister avec un tel cran en public, entra dans une fureur noire. Il saisit un sabre et, se levant brusquement, cria de toutes ses forces :

— Ote-toi de ma vue, vite, vite ! Et va dire à ton maître, qui est loin d'être le mien, que je ne rendrai jamais la couverture de son talibé. Je l'ai troquée contre de l'hydromel. Je sais que cela l'irritera, mais sa colère m'importe peu. L'hydromel est une boisson honnie par le Coran, mais elle ne l'est pas par mes ancêtres. Je marcherai sur leurs voies plutôt que sur celle d'un autre. Va dire à ton maître de s'en aller de Roundé Sirou ou...

Et Ardo Guidado proféra une injure grossière à l'adresse d'Amadou Hammadi Boubou.

Cet outrage exaspéra Ali Guidado qui se sentit soudainement rempli d'une force surnaturelle, comme Dieu en repartit dans le coeur de ceux qu'il destine à accomplir des actes héroïques ou à subir sans défaillance des épreuves douloureuses. Exécutant jusqu'au bout sa périlleuse mission, il bondit comme une panthère, poussa un cri farouche et transperça Ardo Guidado de sa lance.

Le prince reçut le coup dans le bassin, tituba et tomba à la renverse. Les talibés, qui étaient dispersés dans la foire, surveillaient la scène de loin. Pour semer la panique et permettre à Ali Guidado de s'échapper, ils poussèrent des cris de guerre. Les marchands, croyant avoir à faire à une troupe de brigands, se débandèrent. Les courtisans, qui ne pouvaient en croire leurs yeux, furent entraînés et bousculés par la foule prise de panique. Ali Guidado put dévaler la berge, se jeter à la nage dans le marigot de Simay et gagner l'autre rive, imité par tous les talibés. Ils revinrent à Roundé Sirou et y attendirent les conséquences de leur coup.

Le prince Ardo Guidado expira le même jour. La nouvelle s'en répandit rapidement. Elle fut commentée de diverse manière selon qu'on était pour ou contre Amadou Hammadi Boubou. Ardo Amadou, père de la victime, voulait punir le marabout. Il envoya des émissaires auprès de Da, roi de Ségou, de Guéladio, Bayo

Boubou HamboDédio, pereedyo du Kounari 6, de Faramoso, roi des Bobo, et de Mousa Koulibali, roi de Monimpé :

« Je demande votre concours, leur fit-il dire ; le noircisseur de planchettes de Roundé Sirou a osé faire assassiner mon fils. Si son acte reste impuni, il grandira aux yeux des habitants de ce pays et aliénera notre prestige à tous. Pis que cela, il nous obligera plus tard à nous prosterner à terre, tels des ânes qui broutent de l'herbe. »

Les notables de Dienné firent dire une deuxième fois à Amadou de quitter Roundé Sirou, car ils ne voulaient pas être confondus avec ses partisans et subir des représailles pour un acte dont ils n'étaient pas complices.

Or l'Ardo du Sébéra avait promis l'hospitalité à Amadou au cas où il partirait de Roundé Sirou et ne trouverait aucun lieu pour y habiter. Amadou fit demander à l'Ardo s'il tiendrait encore sa promesse malgré l'incident grave de Simay. L'Ardo répandit que non loin de sa résidence Soy, existait un lieu dit Noukouma 7, où Amadou pouvait venir s'installer avec les siens, quand et comme il voudrait. Ce dernier fit donc ses préparatifs et quitta Roundé Sirou pour Noukouma, suivi de tous ses talibés et partisans. Quant à ceux qui ne pouvaient le rejoindre en raison de leur éloignement, il leur enjoignit de se tenir prêts à toute éventualité. Le père d'Ali Guidado, effrayé de la tournure que prenaient les événements voulait livrer son fils à Ardo Amadou pour apaiser celui-ci ; mais l'Ardo du Sébéra s'y opposa, alléguant qu'Ali Guidado s'était réfugié sur son territoire et que son honneur d'Ardo lui interdisait de livrer un homme à qui il avait accordé l'hospitalité.

L'expulsion d'Amadou Hammadi Boubou de Roundé Sirou par un ultimatum des notables de Dienné, ville réputée comme un foyer spirituel et une métropole musulmane, fut considérée par les fidèles comme un acte déloyal qui ne fit, contrairement à l'attente des gens de Dienné, qu'attirer de nouvelles sympathies à Amadou. Ce dernier, avec Ousmane et Ismaïla Sankoma d'une part, l'imam Ismaïla de Gomitogo d'autre part, avait acquis le concours des pays suivants : Pondori, Dienneri, Dérari, Sébéra. Mais tant qu'il n'eût pas gagné à sa cause le Fakala, sa situation demeurait précaire.

Amadou avait révisé plusieurs matières avec le grand marabout Alfa Yéro. Il n'avait pas rompu par la suite avec la famille de ce maître. Durant son séjour à Roundé Sirou, il n'avait cessé de faire du bien aux trois fils d'Alfa Yéro : Mamoudou, Bokari et Oumarou le cadet ; tous trois étaient d'éminents marabouts et en même temps des guerriers.

Amadou Hammadi pouvait sans crainte entrer en relation avec eux pour solliciter leur concours. Les trois frères se mirent en campagne à travers le Fakala et le Fémay 8. En tant que conseillers et maîtres spirituels du pays et grâce à une propagande

intense, ils réussirent à disposer faborablement les esprits au profit d'Amadou. Mamoudou Alfa Yéro, qui deviendra plus tard cadi du Fakala et portera le titre d'Alqali Fakala, s'adressa personnellement à ses cousins, Alfa Samba Fouta Ba, fondateur du village de Poromani, Amadou Alqali Ba, Almami Abdou Ba, Amadou Daradia Ba ainsi qu'aux notables ci-après dont l'assentiment était indispensable : Abdou Karim Dem, Ibrahima Kamara, Alfa Seydou, Hammadi Ali Foutanké, Amadou Hammadi Koradié, Amadou Alqali, Hafidji Diaba dit Hammadoun Ba et Amadou Diouldé Kannê de Kouna.

« Les fétichistes de toutes races ont pactisé avec les Ardos et plusieurs armées, dont celle de Ségou, se préparent à attaquer Noukouma. Il faudrait qu'Amadou Hammadi Boubou puisse trouver auprès de nous aide et protection », tels étaient les termes de sa propagande. Les notables ci-dessus désignés jurèrent de défendre Amadou Hammadi Boubou. Ce dernier pouvait dès lors envisager l'avenir avec confiance. Il organisa son école coranique comme un véritable corps de troupe et attendit.

Les fétichistes ont décidé d'attaquer Amadou Hammadi Boubou. Ségou envoie une armée sous le commandement de Diamogo Sèri Diara, dit Fatoma 9. Cette armée passe par Saro, Sakay, Nguêmou, Simay, Saré Malé et vient camper à Mégou. Elle opère sa jonction avec les forces de Faramoso qui, venant de Poromani, ont traversé le Bani à Yomi et occupent le Fémay. Une autre armée bambara, agissant pour le compte de Mousa Koulibali, roi de Monimpé, passe par Moura, traverse le Niger au gué de Bimani et vient prendre position à Sandyira. Guéladio HamboDédio, à la tête de ses troupes, quitte Goundaka, franchit les défilés du Pignari et établit son camp sur la rive droite du Bani, près de Kouma. Quant à Ardo Amadou, dont le fils a été tué à Simay, il traverse le Niger à Saré Seyni et pénètre dans le nord du Sébéra. Le filet est jeté. Les différentes armées n'ont plus qu'à établir leurs liaisons, resserrer leur étreinte autour de Noukouma et engager l'assaut final. Diamogo Séri Diara assume la direction générale des opérations. L'armée de Monimpé s'avancera en direction de la mare de Pogôna 10 ; Guéladio surveillera les rives du Bani en vue de couper toute retraite vers la montagne, et, s'il est nécessaire, de prendre Noukouma à revers ; le gros des troupes bambara restera dans la région de Dotala et Diamogo Séri lui-même à la tête des meilleurs soldats bambara et bobo attaquera Noukouma. Il établit son quartier général au sud de la mare de Pogôna et donne ses ordres en vue du combat. Ses hommes sont munis d'une bonne quantité de cordes pour ficeler les vaincus comme ballots de poisson sec et les expédier ainsi à Da.

Amadou n'avait dans Noukouma que 1.000 combattants en tout, 40 cavaliers et 960 fantassins. De Pogôna, où se trouve l'ennemi, au village de Noukouma, il n'y a pas plus d'une traite de bon coursier. Aussi les partisans d'Amadou, qui ont leurs biens et leurs familles dans le village, se montrent-ils inquiets. Le gibier, effarouché par l'approche des armées et cherchant où se cacher, s'est réfugié dans le village et jusque dans les cours des cases. A la vue des pauvres bêtes, les femmes elles-mêmes s'affolent.

Ne pouvant plus tenir en place, elles saisissent leurs bébés et, portant ceux-ci dans les bras ou le dos, vont trouver Amadou Hammadi Boubou :

— Les bêtes sauvages, disent-elles, se sont jointes à nous dans nos cases et mêlent leurs cris aux nôtres. Nous sommes-nous trompées en te suivant, ô marabout vénérable ? L'esclavage n'est-il pas suspendu sur nos tètes et sur celles de nos époux ? Connaîtrons-nous encore les joies de la vie familiale et les délices de la liberté ? Dis quelque chose, fais quelque chose pour nous. Amadou, imperturbable, répond à cet émouvant appel :

— Rentrez dans vos demeures. Mettez-vous en prière. La victoire est à Dieu, il nous la donnera. Nous sommes tous pour Lui, il sera donc pour nous.

Ces quelques mots rassurent les femmes qui rentrent aussitôt chez elles et se mettent à prier.

Ousmane, le premier allié d'Amadou, vient le trouver et lui dit :

— Les éclaireurs sont revenus : nous sommes cernés. Nous avons à faire face à un ennemi deux cents fois supérieur. Il nous faut résister à cinq armées mieux équipées que nous ne le sommes. Diamogo Séri Diara et Faramoso sont au sud de Pogôna, ils ont au moins 100.000 hommes. Moussa Koulibali est à l'ouest de Pogôna. Guéladio avec ses 130 juuDe 11 a campé à Kouna et nous coupe ainsi toute retraite vers la montagne. Ardo Amadou, chef du Macina, principal intéressé dans cette affaire, vient de traverser le Niger à Saré Seyni et marche sur nous. Il semble venir très vite.

Amadou réunit ses premiers partisans, au nombre de 81, et leur tient le discours suivant :

— La gloire et la puissance sont à Dieu. Je lis sur vos visages la bonne contenance malgré le danger qui nous menace. Le grand jour est arrivé. Ne vous laissez pas impressionner par le désarroi de vos épouses et la position de l'ennemi qui paraît avantageuse. Ce jour est pour nous un nouveau Bedr. Souvenez-vous de la victoire que notre Prophète remporta sur les idolâtres coalisés. N'a-t-il pas attaqué l'ennemi avec 313 combattants seulement ? Ne remporta-t-il pas une éclatante victoire ? A son exemple, nous attaquerons Diamogo Séri Diara avec 313 hommes prêts à combattre pour Dieu. Vous êtes ici 81, vous, mes premiers partisans. Je vous adjoindrai 231 autres combattants et ainsi, avec moi-même, nous atteindrons le chiffre de 313. Les meilleurs cavaliers monteront les 40 chevaux dont nous disposons, les autres se battront à pied. Un deuxième groupe de 313 hommes ira vers Kouna et interviendra le cas échéant. Un troisième groupe de 313 hommes passera dans le Fakala et s'y tiendra prêt à toute éventualité 12. Les 61 lances qui restent surveilleront les femmes et les enfants. Ali Guidado a fait preuve de courage en portant le premier coup de lance. Nous avons à notre tour à nous élever au-dessus de l'événement qui nous menace et dominer la situation. Soyons fermes et ne disons pas comme les Juifs : « Nul pouvoir à nous, en ce

jour, contre Goliath et ses troupes » (II, 250), mais : « Combien souvent bande peu nombreuse a vaincu bande nombreuse avec la permission d'Allah ! Allah est avec les constants (II, 250). »

Les 81 premiers disciples d'Amadou furent profondément remués par ces paroles appuyées de versets coraniques opportuns. Les s'écrièrent d'une seule voix :

— Le jour où tout le monde doit mourir est un jour de fête.

Puis ils récitèrent en chœur le verset coranique suivant :

« Marchant donc sur Goliath et ses troupes. »

Ils s'écrièrent :

« Seigneur ! verse en nous la constance 1 affermis nos talons ! secours-nous contre le peuple infidèle ! (II, 251). »

Amadou ne pouvait qu'être heureux d'un tel enthousiasme. Aussi répondit-il au choeur de ses talibés :

« Ils mirent celui-ci en fuite, avec la permission d'Allah. David tua Goliath. Allah donna à David la royauté et la sagesse et il lui apprit ce qu'Il voulut. Si Allah ne neutralisait pas une partie des Hommes par une autre, la terre serait corrompue. Mais Allah est Détenteur de la Faveur pour le monde (II, 252). »

Amadou, s'adressant à Ousmane, lui dit :

— Tu es mon premier auxiliaire et notre doyen d'âge. Je te donne le commandement de notre armée et le titre d'Amirou Mangal 13.

Puis il ajouta :

— Amirou Mangal, lève les yeux, regarde partout autour de toi et dis-moi quels sont les signes que tu vois.

Amirou Mangal promène son regard aux alentours et dit :

— Certes, je vois partout des indices de notre victoire. Je sens que Dieu est avec nous.

Les 81 commencent à discuter de la tactique à employer quand on annonce un envoyé de Diamogo Séri Diara. Amadou Hammadi donne l'ordre de l'introduire.

— De la part du plus grand des chefs de guerre, Diamogo Séri Diara, envoyé sans rival du roi invincible de Ségou, je viens, dit l'envoyé, dire à Amadou Hammadi Boubou, le marabout peul, de se rendre sans délai et sans palabre et d'envoyer en signe de soumission une quantité de lait suffisante pour nourrir l'armée de Ségou campée au bord de la mare de Pogôna. Dans le cas où Amadou Hammadi Boubou refuserait, Diamogo Séri Diara se verrait dans l'obligation de venir lui-même régler l'affaire. Et alors les vautours auraient certainement l'occasion de se repaître de chair peule.

Amadou, très maître de ses nerfs, répondit presqu'en riant :

— On peut s'emporter contre un messager, on n'a pas le droit de le maltraiter. Sois le bienvenu parmi nous, ô envoyé audacieux. Si tu désirais te restaurer, nous sommes disposés à te servir à manger et à boire.

L'envoyé de Diamogo Séri, qui croyait intimider Amadou par les louanges hyperboliques décernées au chef des armées fétichistes réunies, se refroidit immédiatement .

— Je remercie, dit-il, l'homme peul de son hospitalité, mais je lui conseille de se rendre, car Diamogo Séri Diara et ses alliés disposent de près de 200.000 hommes.

— Nous connaissons l'importance des contingents fétichistes, mais l'armée de Dieu est innombrable. Elle remplit les cieux et la terre. Retourne auprès de Diamogo Séri Diara et dis-lui de ma part ceci : « la coutume des gens de bien oblige le domicilié à offrir l'hospitalité au nouvel arrivant. A ce titre, je recevrai volontiers Diamogo Séri Diara et ses alliés, s'ils y tiennent. Quant à la soumission qu'il me demande, je suis déjà soumis à Dieu et ne peux plus me soumettre à quelqu'un d'autre. Que Diamogo Séri Diara ne se lie pas trop à ses forces matérielles. Guéladio, campé à Kouna, n'y tiendra pas longtemps. En cas d'action, Ardo Amadou, qui patrouille dans la région de Ngomi, sera culbuté dans le Niger au premier choc. Quant à Faramoso, Moussa Koulibali et Diamogo Séri Diarra lui-même, je déclare : notre prise de contact ne dépendra que d'eux-mêmes. »

L'émissaire fut très étonné de tant d'assurance. Amadou Hammadi Boubou lui parut être le plus grand de tous les monarques soudanais, entouré par 81 chefs de guerre, dignes, disciplinés, graves et bien vêtus. L'envoyé demande la permission de se retirer et Amadou le fait accompagner jusqu'à la sortie du village.

Diamago Séri voyant revenir son messager lui demande :

— Alors, le Peul distingue-t-il le jour de la nuit ?

— Diara, dit l'émissaire, j'ai vu l'homme peul. Ce n'est pas un rien du tout. C'est un ennemi décidé qui sait où il va. Diara, le proverbe dit : « une grande affaire mal dirigée et une petite affaire dirigée par plusieurs sont également vouées à l'échec. Tous les partisans d'Amadou Hammadi sont groupés autour de lui à Noukouma et s'il est un chef obéi, il peut se vanter de l'être. »

Immédiatement après le départ de l'envoyé de Diamogo Séri, Amadou Hammadi convoque son comité de jurisconsulte et son conseil de guerre. Il expose aux deux commissions :

— J'ai à coeur de vous révéler que notre situation actuelle est juridiquement fausse. Nous ne pouvons attaquer les Bambara au titre de guerre sainte. La loi stipule en effet que des musulmans ne pourront valablement lever l'étendard de la guerre sainte sans que soient remplies les trois conditions préalables suivantes :

1.Etre opprimés par les incroyants.

2.Avoir à leur tète un Koréichite.

3.Atteindre par le nombre au moins la moitié des incroyants.

Les deux dernières conditions ne sont pas remplies. Notre situation par rapport à La Mekke ne nous permet pas de faire appel à un Koréichite. D'autre part, s'il nous fallait attendre que notre nombre atteigne la moitié de celui des fétichistes, nous attendrions peut-être toute notre vie. J'ai envoyé deux exprès, Bokari Hammadi 14 et Hammadi Diouldé, au grand cheik Ousmane dan Fodio, qui a levé l'étendard de la guerre sainte dans le Haoussa. Il ne l'a certainement pas fait sans s'être entouré des garanties nécessaires. Je lui ai demandé une consultation juridique. Il pourrait patronner notre action. Mes envoyés ne sont pas de retour et voici que l'ennemi est venu nous assiéger. Que faire ?

Le conseil de guerre, dont Ousmane dit Amirou Mangal est le chef, donne la parole aux jurisconsultes. Les marabouts se retirent un instant, délibèrent et reviennent. Ils donnent la parole au plus âgé et au plus instruit en droit musulman qui déclare :

— Attendre le retour de Bokari Hammadi et Hammadi Diouldé, envoyés à Wourna dans le Haoussa, c'est nous exposer à être pris par les fétichistes. Si, comme l'a dit Amadou Hammadi Boubou, nous ne pouvons valablement déclarer une guerre sainte, nous pouvons invoquer la légitime défense et nous serons conformes à la raison et à la loi.

Ainsi les Peuls venaient de décider la guerre.

Le lendemain matin, un cavalier vient de la part de Diamogo Séri prévenir les Peuls d'avoir à se tenir prêts. Il va attaquer et ne voudrait pas que l'on puisse dire que lui, noble envoyé du roi de Ségou, a pris Noukouma par surprise. C'était un vendredi. Après la grande prière, Amadou annonce que l'on sera demain aux prises avec l'ennemi. Il sort une flèche de son carquois et la bénit, puis demande :

— Qui voudra, au prix de sa vie, tirer demain cette flèche qui doit être la première décochée contre l'ennemi ?

Personne ne répond. Amadou réitère sa question une deuxième, puis une troisième fois. Alors Abdou Salam Traoré, un Mossi venu du Yatenga, sort des rangs et dit :

— Manier l'arc est affaire des gens de ma race. Je me charge de tirer cette flèche.

Puis se tournant vers la foule, il ajoute :

— Je vais donner ma vie à Dieu. Je vous demande de vous conduire demain en sorte que mon sacrifice ne soit pas vain et de témoigner au jour de la résurrection que j'ai marché bravement vers la mort pour plaire à Dieu et faire triompher sa cause.

Le lendemain samedi 13 djomada 1er 1233 (21 mars 1818), les 313 combattants désignés pour faire face aux armées de Diamogo Séri Diara, Moussa Koulibali et Faramosa, sortent en bon ordre. Un drapeau improvisé, fait d'un pagne blanc de bandes de coton, est confié à Bori Hamsala 15. Diamogo Séri, voyant venir les cavaliers peuls, ordonne de les arrêter par un feu de salve. Les fusiliers bambara pointent leurs armes. Une détonation retentit et ébranle l'atmosphère. Amadou Hammadi Boubou s'écrie :

— Les fétiches ont tremblé 16. Abdou Salam, cours vers l'ennemi et décoche-lui ta flèche.

Abdou Salam s'approche à bonne portée et lance la flèche avec la force voulue. Mais au lieu d'atteindre le but visé, elle dévie et va frapper le tambour de guerre. Au

même instant, un coup parti des rangs bambara frappe Abdou Salam, qui tombe à la renverse en criant : « Lâ ilâha illa Allah... 17 » et expire aussitôt.

Les fantassins de Noukouma, qui attendaient face à l'ennemi, se précipitent et la mêlée devient générale. Malgré l'action engagée, le corps d'Abdou Salam est relevé et quelques hommes se chargent de l'inhumer au milieu du sifflement des balles et des vociférations des combattants. Ce geste impressionna beaucoup les Bambara. Les 40 cavaliers, ayant repéré le campement de Diamogo Sêri, foncent dessus pour l'enlever. Ce que voyant, Diamogo Séri ordonne au plus vite de déplacer son camp. Les soldats bambara croient que l'ordre de repli est donné et commencent à décrocher, poursuivis la lance dans les reins par les Peuls. L'unité bambara dite Banankoro bolo, commandée par le fameux Gonblé, avait soutenu le choc des Peuls malgré des pertes sévères 18. Gonblé, furieux de voir les Bambara battre en retraite sur ce qu'il pensait être un ordre de Fatoma, crut à une trahison. Il descend de son cheval, armé d'une chaîne de fer hérissée de pointes, et fait face aux Peuls en proférant à leur adresse ces paroles de mépris :

— Ohé, singes rouges 19, il ne sera pas dit à la cour du « Maître des eaux » que ma longue queue de « Cynocéphale roux» a balayé la poussière derrière moi pour effacer des traces de fuyard. Les troupes qui m'abandonnent iront porter la nouvelle de ma mort et non celle de ma fuite. Depuis quand des singes rouges se mesurent-elles à des cynocéphales ?

Ivre de rage et aveuglé par la honte d'une défaite, Gonblé se jette contre les lances peules. Au moment où il lève la main pour frapper le premier adversaire à sa portée, un bantuure 20 adroitement lancé par un inconnu lui pénètre dans la poitrine et lui perfore le poumon gauche. Gonblé tombe à la renverse en jurant :

— Monè kasa ! 21

Il meurt sans connaître l'issue du combat.

Diamogo Séri, voyant ses troupes lâcher pied et refluer en désordre, comprend un peu tard qu'en donnant l'ordre de déplacer son camp il a commis une manoeuvre maladroite qui lui coûtera la bataille de Noukouma et même la guerre contre Amadou Hammadi Boubou. Les Bambara, contournant la mare de Pogôna, fuient jusqu'à Yêri où Diamogo Séri réussit à regrouper ses soldats et à reconstituer ses forces. Mais au lieu de marcher sur Noukouma qu'il pouvait prendre facilement, il emploie toute son armée à édifier des retranchements. Les Peuls avaient

rompu le combat dès qu'ils avaient eu la certitude que l'avantage de la journée leur resterait acquis.

La nouvelle de l'échec de Diamogo Séri découragea les troupes peules d'Ardo Amadou et de Guéladio qui comptaient sur les Bambara pour combattre leurs frères de

race. Ardo Amadou retraverse le Niger et rentre dans le Macina ; Guéladio décampe de Kouna et regagne Goundaka. Quant à Faramoso, il abandonne ses alliés et se réfugie dans le Saro. La situation ne pouvait être plus favorable à Amadou Hammadi Boubou. Tous ceux qui avaient eu peur de se joindre à lui, rallient alors ses rangs. C'est ainsi que parmi bien d'autres, on nota l'arrivée de :

•Kolado Alfa Dial, dit Sissé, du Wouro Nguiya

•Abdoullay Mouhammadou, cadi du Macina, résidant à Penkenna dans le Wouro Ardo Toggè 22, qui, malgré ses 72 ans, prit la tête d'un contingent de 560 lances et 11 « chevaux»

•Babel Kassoum, prince de Dalla, avec son unité nãna nãnga 23 de 240 lances et 9 « chevaux », etc.

En quelques jours le nombre des combattants de Noukouma passe de 1.000 à plus de 40.000. Amadou a maintenant sous ses ordres les populations du Diennéri, du Sébéra, du Mourari, du Dérari, du Fakala, du Pendori, du Sogonnari, du Fémay 24. Tandis que les troupes bambara et bobo, démoralisées par l'inaction, commencent à se débander et que Diamogo Séri Diara continue à fortifier ses positions de Yéri, l'enthousiasme grandit à Noukouma.

Trois chefs de guerre de l'armée bambara trahissent Diamogo Séri et viennent se soumettre à Amadou. Pour éprouver leur sincérité il leur est demandé de se convertir à l'islamisme et de livrer un secret militaire.

Les trois déserteurs donnent aux Peuls 300 chevaux qu'ils avaient amenés avec eux et fournissent des renseignements précis sur un dépôt considérable de munitions et de provisions caché par l'armée de Ségou dans la région de Dotala. Les Bambara convertis sont dirigés sur Toumadiomon 25, dans le Fakala, en attendant d'avoir la certitude de leur fidélité. Amadou Hammadi, qui avait bloqué Yéri, fait annoncer à Diamogo Séri que trois grands chefs bambara ont embrassé l'islamisme, qu'ils apprennent actuellement à prier Dieu à Toumadiomon, et que lui-même ne doit pas compter sur le dépôt de vivres et de munitions qu'il avait caché dans le Fémay.

Ayant appris que Diamogo Séri était à Yéri, des Peuls décidèrent de ramener leurs troupeaux pour les mettre sous la protection d'Amadou, certains qu'ils étaient de trouver de l'eau à Pogôna. Les bœufs de Hammadi Ali Sangaré de Ngoumoy arrivèrent les premiers en vue de Yéri.

Diamogo Séri, voyant s'approcher un nuage de poussière, crut que c'était une armée qui venait l'attaquer, il sortit avec ses troupes et ayant constaté sa méprise, voulut profiter de l'occasion pour se ravitailler en viande fraîche. Il donne l'ordre de tuer

quelques têtes de bétail. Les bambara, ignorant que les bœufs chargent en entendant crier, tirent quelques coups de fusil et se mettent à vociférer. Les boeufs chargent et, pour se défendre, les Bambara épuisent leurs munitions. Les Peuls qui avaient suivi la scène de loin et excité leurs bêtes, voyant l'ennemi sorti de ses retranchements, bousculé et à court de munitions, en profitent pour l'attaquer à l'arme blanche. Diamogo Séri se défend vaillamment mais succombe les armes à la main, et son armée se débande. Cette seconde victoire peule eut lieu le lundi 6 djomada 2e 1233 (13 avril 1818).

Amadou Hammadi pouvait alors se retourner contre les restes de l'année bambara et bobo toujours dans le Fémay. Fort des renseignements fournis par les trois déserteurs, le 22 djomada 2e 1233 (28 avril 1818), il attaque Dotala et remporte une victoire facile. Enfin, une colonne envoyée à la poursuite de Faramoso dans le Saro eut un engagement heureux le 6 redjeb 1233 (12 mai 1818). Ainsi en moins de deux mois (21 mars-12 mai 1818) Amadou Hammadi avait vaincu complètement la coalition montée contre lui et qui semblait devoir l'écraser facilement à Noukouma.

Après la défaite des Bambara, Amadou partagea le butin entre tous les combattants et conformément aux règles établies par la Charia 26. En outre, il déclara libre tout dimaaDo qui avait pris part à l'attaque du samedi 13 djornada 1er. Il racheta lui-même ceux que leurs maîtres refusaient de libérer. Sous le nom de « samedi initial » Amadou comprit la semaine du 13 au 20 djomada 1er et il accorda à tous ceux qui avaient rallié sa cause durant cette période les mêmes droits qu'à ceux ayant participé à l'engagement de Noukouma. Pour les marabouts, ces droits consistaient principalement à faire partie du grand conseil. Tous les postes de commandement ou honorifiques furent par la suite attribués de préférence à des hommes qui se trouvaient aux côtés d'Amadou lors du « samedi initial ». L'an 1 de la Dina est également compté à partir du 13 djomada 1er, considéré comme jour de la prise du pouvoir par Amadou.

Cependant, les deux émissaires envoyés dans le Haoussa, après des difficultés qui se devinent, avaient réussi à toucher le cheik Ousmane Dan Fodio, quelques jours avant l'affaire de Noukouma. Le samedi où Amadou Hammadi Boubou et Diamogo Séri furent aux prises, Ousmane Dan Fodio aurait dit :

— Aujourd'hui même, Amadou Hammadi Boubou a été obligé d'allumer le feu et de faire parler la poudre. Il croit avoir fait une guerre de légitime défense, faute de savoir s'il était en droit de lever l'étendard de la guerre sainte. Or, il est parfaitement en règle. La guerre qu'il vient de déclarer est sainte. Je vais lui donner une fetwa et des étendards que je bénirai à raison d'un par pays à soumettre 27.

Le cheik invita alors les deux envoyés à lui citer tous les pays fétichistes à conquérir. Bokari Hammadi, en tant que chef de la mission prit la parole. Il cita tous les

pays fétichistes environnant le Macina en omettant, car telle était la volonté divine, le Mossi et le Saro. Ousmane Dan Fodio bénit autant de drapeaux que de pays cités, plus un grand pour la capitale. Au moment de la remise des étendards, Bokari Hammadi s'aperçut de son oubli et s'écria :

— Cheik, j'ai omis de citer le Mossi et le Saro.

Le saint homme répliqua :

— Ces pays ne seront pas soumis au Macina. A partir de ce jour, ajouta-t-il, Amadou Hammadi Boubou est cheik. Il portera le titre religieux de Cheikou Amadou.

Bokari Hammadi et Hammadi Diouldé, chargés de nombreux étendards et porteurs de la bonne nouvelle, partirent pour le Macina en doublant les étapes.

La victoire d'Amadou Hammadi Boubou avait été si brillante et si rapide que l'imagination populaire, toujours avide de merveilleux, devait l'attribuer à une intervention directe de Dieu. De là l'origine de certaines légendes concernant divers épisodes de la lutte contre les Bambara.

Les partisans d'Amadou lui auraient demandé :

— Quels vont être les faits surnaturels qui nous assureront que Dieu est avec nous et qu'Il nous assistera dans le combat ?

— Dieu, qu'Il soit glorifié comme Il le mérite, aurait répondu Amadou, donne aux hommes qu'il choisit pour réaliser ses desseins, un secret merveilleux. Ce secret, émanant du « grand nom divin caché » permet à l'élu d'opérer des miracles. C'est grâce à un tel secret que Salomon, fils de David, asservit les « Diws », lesquels avaient sur son ordre coupé un morceau d'une colline et en avaient fait une marmite gigantesque pour y faire cuire les repas de son armée ; que Moïse fendit la Mer Rouge en deux pour laisser passer les Hébreux ; que Jonas survécut dans les entrailles ténébreuses de la baleine ; que chacun de nos vingt-cinq principaux prophètes put opérer des miracles en vue de convaincre son peuple. Souvenez-vous que notre Prophète Mohammed, dont je suis l'héritier spirituel, en entrant à La Mekke à la tète de son armée triomphante, était précédé d'un drapeau sur lequel était figuré un lion. Une brise soulevée par les vertus cachées du « grand nom » déployait le drapeau et le lien s'animait en prenant des proportions gigantesques au point de mettre l'ennemi en fuite. Quant à nous, nous verrons au cours du combat un ouragan se lever avec la permission d'Allah. Une trombe

déplacera une muraille de poussière entre ciel et terre. Une tornade sèche fera pleuvoir sur nos ennemis des armes inconnues jusqu'à présent dans nos contrées. »

Alfa Samba de Ténenkou a laissé une tradition affirmant que, au moment où les Peuls et les Bambara furent aux prises, Dieu fit tomber du ciel des têtes de bœufs. Elles venaient se ficher par les cornes dans le dos des ennemis. Ceux qui étaient touchés par ces merveilleux projectiles se trouvaient projetés au loin et disparaissaient ans vie dans les entrailles de la terre 28.

Le génie chef de guerre, affecté à Amadou Hammadi Boubou, est nommé Suturaare ou Ali Soutoura 29. Il avait par avance mobilisé une armée invisible et lui avait fait prendre position à Noukouma. Un artisan d'Amadou, s'étant écarté de ses compagnons après la prière du

vendredi veille de l'attaque voulut couper avec sa faucille une touffe de vétiver. L'herbe lui dit :

Respecte-moi, je suis un allié, mobilisé pour combattre dans les rangs d'Amadou Hammadi Boubou.

Un autre se rendit au bord de l'eau, il y vit un gros poisson qui en poursuivait un plus petit. Il entendit ce dernier dire à son poursuivant :

— Laisse-moi, je suis un combattant d'Amadou Hammadi Boubou.

Ainsi sont délaissées les traditions véridiques au profit de récits accrédités par des informateurs de bonne foi.

Notes

1. Le Dérari est la région située au sud du Niger et au nord de Dienné. Simay (Soumou de la carte) est un gros village sur le marigot qui va de Kounkourou à Dienné. Le marché se tenait en bordure du marigot entre les quartiers bozo et bambara. On voit encore le Diospyros sous lequel Ardo Guidado venait s'asseoir avec ses courtisans.

2. En réalité, le chef du Macina était Ardo Ngourori, qui portait le titre de 'arDo mawDo et était à l'époque vassal du roi de Ségou, Da. Mais un devin ayant prédit que la dynastie des Ardos du Macina s'éteindrait le jour où homme nommé Ngourori exercerait le pouvoir, Ardo Ngourori avait été écarté et c'est son cousin Amadou, Ardo du Mourari, qui exerçait une sorte de régence. Il se faisait souvent remplacer par son fils, le jeune et turbulent Ardo Guidado. C'est ce dernier qui allait à Simay percevoir les droits

de marché dus à son père. Ardo Amadou résidait habituellement à Samay, lieu situé entre l'actuel Wouro Modi et le fleuve.

3. Les Peuls combattaient toujours à cheval et la cavalerie peule était redoutable dans les combats. En termes militaires, puCCu (plur. puCCi), cheval, désigne à la fois la monture et le cavalier.

4. nyal'l'al , sorte de lance dont le fer porte des barbelures.

5. Ardo Guidado était un Pereedyo (voir note suivante). Les deux principaux villages habités par sa famille était Tagu, 3 kilomètres sud-ouest de Soy, et Saare Guida, 14 kilomètres sud de Mopti. Après son avènement Cheikou Amadou lui donne des terres et des points d'eau en plus de ceux que sa famille possédait déjà.

6. ArDo est le titre qui s'applique à un guerrier originaire du clan Diallo, Pereedyo à est le titre équivalant s'appliquant à un guerrier du élan Sidibé. Gueladio est souvent, mais à tort, appelé Ardo du Kounari.

7. Le Sébera est la région comprise entre le Niger et le Bani. Noukouma se trouvait au sud-est de Soy, et à proximité immédiate de ce village, à 30 kilomètres sud-sud-ouest de Mopti.

8. Le Fakala est la région située sur la rive droite du Bani et qui touche au pays bobo. Le Fémay est situé sur la rive gauche, entre le Pondori à l'ouest, et le Sébéra à l'est.

9. Fa toma signifie en bambara : homonyme de père ; c'est un terme de respect. En réalité, Da envoyait son armée faire une expédition dans le Farimaké et avait chargé son général Diamogo Séri de régler en passant l'affaire d'Amadou Hammadi Boubou.

10. Pogôna, nom de la grande mare à l'est de Say et Noukouma.

11. Jungo (pl. juuDe), groupe de cavaliers ou de fantassins, en nombre indéterminé et à la tête desquels se trouve un chef de guerre.

12. L'utilité de ce groupe, dont il n'est plus question par la suite, n'apparaît pas clairement étant donné que le Fakala se trouve à l'arrière de la zone des opérations. Peut-être était-il destiné à rallier et soutenir les partisans des frères Ba et à protéger les animaux qui à cette époque de l'année (mois de mars) devaient pâturer dans le Fakala.

13. Amiiru, chef et ma'ngal, grand.

14. Bokari ou Aboubakar Hammadi, frère d'Amadou et père de Ba Lobbo.

15. Bori Hamsala deviendra plus tard Amirou dit Macina.

16. On a vu plus haut comment Amadou avait béni la première flèche à tirer. De la part des fétichistes, la première charge était toujours l'objet de pratiques magiques et son effet pouvait être interprété par les initiés. Ici, l'ébranlement consécutif à la première décharge est interprété par Amadou comme le tremblement des fétiches de Ségou, présage de leur perte.

17. « Il n'y a de Dieu qu'Allah... » , début de la chahâda ou formule de foi.

18. L'armée bambara était composée d'unités dites bolo. Celles portant le nom de Banãkoro bolo était commandée parGõ Ble, Cynocéphale roux. Elle aurait perdu à Noukouma 851 hommes. Ce chiffre paraît excessif.

19. Les Peuls sent toujours qualifiés de « rouges ». Ici, Gonblé compare ses adversaires à des singes rouges (Cercopithecus patas) beaucoup plus petits et moins agressifs que les Cynocéphales. Dyi tigi, maître des eaux était un des titres de Da, roi de Ségou.

20. Bãtuure, sorte de lance dont le fer est muni de barbelures, les unes dirigées vers l'avant, les autres vers l'arrière.

21. Monè, affront déshonneur, kasa, mauvaise odeur.

22. Wouro ardo Toggé, région sur le Diaki au nord du Tyoubbi (voir chap. 1, note 2, p. 21). Penkenna (Pikana de la carte) est un village sur le Diaka, à 18 kilomètres nord-est de Ténenkou.

23. Dalla est la région de Douentza. L'armée de Babel Kassoum, composée de 231 fantassins et 9 cavaliers, semait la terreur dans les falaises de la région de Hombori, Douentza et Bandiagara. Elle était réputée pour n'avoir jamais reculé au cours d'un combat, d'où le nom qui lui était donné nãna : avance, nanga : prends.

24. La position du Pondori, du Dérari, du Sébéri, du Fakala et du Fémay a déjà été indiquée (voir chap. 1. note 1 p. 25 et chap. II. notes 1 p. 29. 2 p. 31 et 1 p. 32). Le Mourari et le Sogonnari se trouvent sur la rive gauche du Niger, au nord du Dérari, le Mourari à l'est, le Sogonnari à l'ouest.

25. Toumadiomon (Toumadiama de la carte) village à 25 kilomètres sud-est de Dienné.

26. Charia, droit canonique,

27. Ainsi d'après la tradition du Macina, le sultan de Sokoto, Ousmane Dan Fodio, était vivant le 21 man 1818. Son successeur Bello n'avait pas le droit de fetwa ou décision Juridique, ni celui de bénir des étendards. Or l'année 1817 est celle donnée par les auteurs pour la mort d'Ousmane Dan Fodio. Il y a à un point de chronologie difficile à résoudre.

28. Cette légende rappelle vaguement le miracle des oiseaux « Ababil ». Allah, dit le Coran, (CV) anéantit l'expédition qui menaçait la Kaaba grâce à une troupe d'oiseaux armés de pierres chauffées dans l'enfer.

29. Suturaare vient du verbe suutude ou suftude qui signifie sortir de, élever haut, protéger. Suturaare signifie : qui tire d'une position difficile, qui élève en dignité et qui protège. Ali est le prénom du valeureux gendre de Mohammed, l'un des braves parmi les guerriers musulmans au point d'avoir été appelé « lion de Dieu » et « sabre de Dieu ». Ali est ici votif, on souhaiterait que Suturaare soit aussi intrépide qu'Ali. Ali Suturaare est souvent contracté en Ali Sutura (voir chap. 1, note p. 19).

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre III

Guéladio, rentré à Goundaka, réunit ses conseillers. Il les interroge sur l'attitude à prendre vis-à-vis de Cheikou Amadou dont la fortune grandissante menace la suprématie de tous ceux qui sont chefs et notamment des Ardos. Ousmane HamboDédio, frère puîné de Guéladio, dit :

— Je n'ai jamais eu peur d'un guerrier et je suis tout disposé à mourir pour défendre mon frère et le renom de notre famille. Mais je conseille à mon frère de ne pas s'opposer au marabout. C'est un foudre de guerre que Dieu envoie dans ce pays. Il faut aller nous soumettre, non pas à lui, mais à Dieu, et déposer notre soumission entre ses mains. Ainsi nous éviterons la guerre et garderons notre commandement.

Tous les hommes sages du Kounari sont de l'avis d'Ousmane HamboDédio. Mais Guéladio, qui n'avait jamais eu d'autre maître que lui-même, ne pouvait se résoudre facilement à accepter la préséance d'un autre, surtout celle d'un simple « noircisseur de planchettes ». Durant trois mois, il résiste aux avis pressants des gens du Kounari. Enfin, devant l'attitude équivoque de ses cavaliers et de ses meilleurs amis, Guéladio dépêche discrètement un homme auprès du diawanDo Bouréma Khalilou 1 pour lui demander avis. Bouréma Khalilou conseille la soumission dans le plus bref délai possible. Guéladio se rend alors à Noukouma, se soumet et professe la foi musulmane.

Cheikou Amadou, selon son habitude, dit à Guéladio au cours d'une audience privée :

— Pour me prouver la sincérité de ta conversion, donne-moi un conseil. La guerre étant l'affaire des Ardos plus que celle des marabouts, je voudrais que ton conseil soit d'ordre militaire.

Guéladio, répondit :

— Tu vas auparavant prier Allah de ne jamais m'abandonner à la merci d'un de mes ennemis.

Cheikou Amadou, ne saisissant pas l'astuce de cette demande 2 et sans aucune arrière-pensée, formule une prière dans le sens souhaité par Guéladio.

— Merci, lui dit ce dernier. Maintenant je vais, en toute tranquillité et de bon coeur, te donner quelques conseils :

1.Tu transféreras ta capitale de Noukouma en un lieu hors de la zone d'inondation. Noukouma pourrait être facilement assiégé durant les hautes eaux.

— Connaîtrais-tu un emplacement qui conviendrait à la fondation d'une grande ville qui serait la capitale de la Dina ?

— Oui. Entre Sofara et Taykiri 3 s'étend une vaste plaine, environnée de collines, qui conviendrait parfaitement. La ville pourrait être fortifiée et les hauteurs qui l'entourent utilisées comme postes de guet.

2.Il faut autant que possible construire en pisé et supprimer progressivement les paillottes. Quelques cavaliers décidés, armés de tisons ardents, peuvent ruiner un vaste territoire dont les cases sont faites de paille 4.

3.Tu élèveras des juments afin d'assurer à peu de frais la remonte d'une puissante cavalerie.

4.Tu encourageras l'agriculture en prenant la défense des travailleurs des champs. Cette politique assurera à ton état de bonnes récoltes et le prémunira contre le redoutable fléau qu'est la famine.

5.Tu ne feras rien sans l'assentiment des notables de ton pays. En politique, mieux vaut suivre une fausse route les ayant avec toi que t'engager dans un bon chemin les ayant contre toi.

6.Tu choisiras comme favori un captif qui mourra sans trahir et se fera tuer pour te sauver.

7.Tu prendras un maabo 5 comme confident intime. Un maabo pur sang ne vend jamais un secret confié.

8.Tu feras traiter tes affaires par un DiawanDo. Le DiawanDo gâche tout projet formé sans lui, mais il a honte de voir échouer un plan qu'il a dressé lui-même.

9.Il faut aimer la fortune et ne pas la dissiper comme tu le fais.

Ce dernier conseil déplut à Cheikou Amadou.

— Pourquoi veux-tu que je thésaurise ? dit-il à Guéladio. Ne sais-tu pas que les biens de ce monde sont périssables et qu'inévitablement il faut, au seuil de la tombe, renoncer à toutes les richesses amassées durant la vie ?

— Je ne t'ai pas dit, reprit Guéladio, de rechercher la fortune pour toi-même. Mais tu veux fonder une Dina. Elle ne peut prospérer que si tu gagnes les hommes à ta cause et si tu les retiens près de toi.

— Certes oui, concéda Cheikou Amadou.

— Or, les hommes aiment l'argent, continua Guéladio. Même ceux qui ne l'adorent pas ne peuvent s'en passer. Il te faut donc amasser une fortune, non pas pour ton plaisir, mais pour attirer les hommes dont tu auras besoin. Tu as gagné des batailles, mais ta victoire ne sera définitive et ta domination affermie qu'autant que tu auras des biens à répandre autour de toi. Mon père HamboDédio avait coutume de dire : « donnez-moi de la fortune et je ferai de la terre ce que vous voulez qu'elle soit. S'il a réussi à épouser la fille de Da Monson, c'est que son or avait lesté les langues qui auraient pu dire non.

— Tu as raison, dit Cheikou Amadou. La Dina aura son trésor, mais moi, j'ai fait voeu de pauvreté.

Parmi les conseils pratiques donnés par Guéladio, figurait le déplacement de la capitale de la Dina. Le lieu indiqué, dit Koyam, était situé en bordure de la zone d'inondation, à distance raisonnable du fleuve, la grande voie de pénétration et d'échange du Soudan reliant Tombouctou à Dienné, et au pied des escarpements rocheux du Kounari, qui constituent d'excellents retranchements naturels. Cheikou Amadou soumit le projet au grand conseil qui l'adopta. Des notables furent envoyés sur place pour examiner le terrain et arrêter le plan des constructions. L'emplacement dit Koyam et celui dit Perrel Tuppe 6, contigu au précédent, furent défrichés. Deux mille concessions furent accordées à des chefs de famille désirant s'installer dans la nouvelle ville, dont le centre avait été réservé pour la mosquée et la concession de Cheikou Amadou lui-même.

Alfa Souleymane, un marabout influent, vint trouver Cheikou Amadou et lui dit :

— Donne-moi un terrain près de la mosquée.

— Non, répondit Cheikou Amadou, tous les marabouts habiteront, autant que possible, loin de la mosquée. Un berger se tient toujours derrière son troupeau. Ainsi, en sortant de chez eux pour répondre à l'appel du muezzin, les marabouts appelleront eux-mêmes à la prière leurs brebis éparses dans la ville et les conduiront à la mosquée.

La distribution des terrains eut lieu un lundi, qui compte comme date de la fondation de la ville 7. Le même jour fut commencée la construction de la mosquée, à laquelle tous participèrent. Lorsqu'elle fut terminée, les marabouts s'y réunirent pour rendre grâce à Dieu et lui demander de rendre la ville prospère. Puis sur leur instance, Cheikou Amadou formula la prière de clôture : « O mon Dieu, dit-il en soulevant le pel'l'al de la Dina 8, nous avons fondé cette ville avec un bâton, symbole de la justice.

Nous l'appellerons Hamdallay 9. Je te demande de la faire prospérer autant que la justice et la religion y seront honorées.

— Cheik, votre prière n'a pas été très généreuse, murmurèrent les marabouts. Vous auriez du demander à Dieu le pardon des offenses qui lui seraient faites dans la ville.

La construction de Hamdallay dura trois ans. Lorsqu'elle fut suffisamment avancée, le grand conseil envoya des lettres circulaires, sous la signature de Cheikou Amadou, enjoignant à tous les propriétaires de pirogues du Pondori, Diennéri, Mourari, etc., d'envoyer leurs embarcations pour le transfert des habitants du village de Noukouma et de leurs biens. Un exemplaire de ces lettres parvint à Tékétya et fut lu à la mosquée 10. Après en avoir examiné les termes, El Hadj Amadou déclara seulement :

— Que personne ne bouge. Cette circulaire manque de précision. Je vais demander des éclaircissements à qui de droit.

El Hadj Amadou était de ceux qui pouvaient discuter les ordres donnés par Cheikou Amadou ou son grand conseil. Il se rendit à Noukouma et se fit annoncer. Cheikou Amadou était précisément entouré de ses conseillers. Il se leva pour introduire le visiteur puis, ayant regagné sa place, il dit à El Hadj Amadou :

— Quelle est la raison qui nous vaut ton honorable visite ?

Sans répondre directement, l'interpellé salua les membres du conseil par la formule sacramentelle islamique : « Assalam aleykum » 11. Puis, contrairement à la coutume et s'adressant à Cheikou Amadou, il lança :

— Diara Dikko !

Cheikou Amadou remonta le bord de son turban 12 pour masquer son rire amusé.

— Et qu'est-ce qui me vaut ces noms que je n'ai ni adoptés ni reçus de mon père ? dit-il.

— Ta façon d'agir qui est celle d'un tyran. Ta lettre circulaire est digne d'un chef Diara ou Dikko qui donne des ordres sans tenir compte du droit des gens. Elle est en contradiction avec la loi de Dieu. En effet, elle ordonne à tout propriétaire de pirogue d'envoyer son embarcation de gré ou de force. Or le transfert de Noukouma à Koyam est une affaire qui ne te donne pas le droit de réquisition. Il faut aviser les intéressés que d'importants moyens de transport seront nécessaires et que tout propriétaire désireux de gagner de l'argent est prié d'envoyer sa pirogue à Noukouma. Chaque chef de famille possédant des biens paiera pour le transport des siens. Les familles besogneuses seront transférées aux frais de la Dina.

Cheikou Amadou dit aux doyens du conseil :

— Je vous demande d'envoyer un rectificatif à tous les villages pour dire que les propriétaires de pirogues ne sont pas réquisitionnés, mais libres de venir s'il leur plaît, et qu'ils seront payés pour le service rendu.

El Hadj Amadou, fort content d'avoir fait rapporter une décision qui constituait une entorse au droit, remercia Cheikou Amadou et s'en retourna à Tékétya.

Quelques notables, parmi ceux qui tenaient à ne pas supporter les frais de leur déménagement, vinrent trouver Cheikou Amadou et lui dirent :

— Il est indigne de toi de revenir sur un ordre donné.

— Le mensonge et l'injustice seuls doivent être indignes de vous et de moi, répondit Cheikou Amadou. Nous avions donné un ordre inique. Un homme de Dieu nous l'a fait sentir. Je ne vois pas d'autre attitude à prendre que d'appliquer strictement la loi.

Quand la construction de Hamdallay fut presque terminée, Cheikou Amadou décida de s'y rendre avec une suite nombreuse de marabouts et de notables, afin de bénir solennellement la ville. Il fit prévenir El Hadj Amadou de Tékétya qu'il passerait tel jour dans son village. El Hadj Amadou fit part de cette nouvelle aux habitants de Tékétya et leur dit :

— Selon les règles traditionnelles de l'hospitalité, nous devons à Cheikou Amadou et à sa suite un repas de bienvenue. Que chacun de nous fasse suivant ses moyens.

Au jour dit, Tékétya se mit à préparer de la nourriture. Cheikou Amadou, quittant Noukouma le matin de bonne heure, pouvait être à Tékétya pour le déjeuner. Il était midi passé et El Hadj Amadou n'avait pas vu les voyageurs. Il en fut inquiet, monta sur son cheval et prit la route de Noukouma pour voir ce qui avait pu retarder Cheikou Amadou. Or celui-ci était bien parti le matin même, mais arrivé à quelque distance de Tékétya, il avait donné ordre à sa suite de mettre pied à terre dans un bosquet et d'y attendre que le soleil eut baissé un peu à l'horizon. A un de ses compagnons qui ne voyait pas la nécessité de cette halte et qui demandait des explications, Cheikou Amadou avait dit :

— Nous attendrons que les gens de Tékétya aient fini de manger. Ainsi nous les dérangerons moins. Nous sommes trop nombreux pour nous imposer à déjeuner dans un si petit village. » Les cavaliers descendirent de leur monture et chacun trouva à s'abriter à l'ombre. Les chevaux restèrent sellés.

El Hadj Amadou, en passant, entendit des hennissements et des voix humaines. Il se dirigea vers le bosquet où il trouva Cheikou Amadou et sa suite.

— Cheikou Amadou ! éclata El Hadj, cette fois je te citerai devant la justice.

— Tu vas fort, et pour quelle raison ?

— Pourquoi n'es-tu pas venu jusqu'au village, après nous avoir fait prévenir de ton passage ?

— Nous sommes trop nombreux pour nous faire héberger par un village comme Tékétya. Notre arrivée vous aurait occasionné trop de frais. J'ai demandé à mes compagnons d'attendre ici que les habitants aient fini de manger pour que nous nous trouvions dans le cas de l'hôte qui arrive entre deux repas 13

— Fort bien, mais nous avons prévu votre déjeuner et tout est prêt. Nous avons consenti de bon gré les dépenses nécessaires et en vous arrêtant ici vous nous lésez doublement. D'une part nous allons perdre les grâces divines attachées à l'exercice de l'hospitalité ; d'autre part nous allons perdre la somme que nous avons déboursée pour vous préparer un repas que vous refusez de prendre et qui sera gâché. Cheikou Amadou, je te donne à choisir : intimer à ta suite l'ordre de se rendre à Tékétya et de consommer les aliments préparés à son intention afin que nous puissions prétendre à la récompense promise par Dieu pour l'exercice de l'hospitalité, ou t'engager à payer de tes deniers personnels le montant de nos débours. Si tu refuses, je te citerai devant la justice.

Cheikou Amadou dit à ses compagnons :

— El Hadj Amadou est le droit fait homme. Il rend un tel service à la justice que nous ne pourrons ni le remercier ni le récompenser comme il le mérite. Demandons à Dieu de s'en charger.

Puis il donna l'ordre de se remettre en selle. Tous se rendirent au village et firent honneur au repas préparé. El Hadj Amadou et quelques notables de Tékétya, se joignirent ensuite aux voyageurs et les accompagnèrent jusqu'à Hamdallay.

Après la bénédiction de la ville, Cheikou Amadou rentra à Noukouma dont le transfert définitif eut lieu aux hautes eaux de la même année.

La mosquée de Hamdallay avait été construite sous la direction de maçons venus de Dienné. Elle ne comportait ni minaret, ni ornement architectural d'aucune sorte. Les murs, hauts de sept coudées, étaient faits de briques crues, non moulées. Des piliers de bois fourchus soutenaient l'argamasse ; ils prenaient moins de place et gênaient moins la vue que ne l'auraient fait des piliers de maçonnerie. On comptait douze rangées de piliers, orientées nord-sud et limitant treize travées transversales. Au fond de l'édifice, à l'est, se trouvait le mihrab, et à côté une chaire surélevée de trois degrés. Latéralement s'étendaient en outre des travées longitudinales : deux au nord et deux au sud. Les premières étaient réservées aux lecteurs du Coran et aux copistes qui reproduisaient des

ouvrages rares, les secondes aux tailleurs qui confectionnaient les linceuls 14. L'ensemble couvert était précédé, côté ouest, par une cour, à peu près aussi vaste, aux angles de laquelle étaient placées des poteries et de l'eau pour les ablutions rituelles.

La concession de Cheikou Amadou, de forme à peu près rectangulaire, était limitée par un petit mur d'enceinte et l'intérieur était divisé en plusieurs parties. Au centre s'élevait le logement personnel de Cheikou Amadou, ou il fut enterré ainsi que son fils Amadou et Alfa Nouhoun Tayrou. Les trois tombeaux sont toujours entretenus et visités par de nombreux pèlerins. Derrière se trouvait le grenier où étaient serrés les livres et un peu plus loin la « salle aux sept portes », ainsi nommée parce qu'elle avait trois ouvertures au nord, trois au sud et une à l'ouest. C'est dans cette salle que se tenait le grand conseil. Wèlorè, la fidèle servante de Cheikou Amadou, fut enterrée non loin de là, vers le sud, et l'emplacement de sa tombe est encore visible de nos jours. La partie nord de la concession était occupée par le logement d'Amadou et la partie sud par celui d'Allay. Ainsi Cheikou Amadou se trouvait entouré par ses deux fils. Le tombeau d'Allay, près du mur d'enceinte méridional, est toujours entretenu et visité par les pèlerins. Enfin, toute la partie ouest de la concession était réservée aux logements des étrangers de passage, aux orphelins, aux vieillards, à toutes les personnes sans ressources qui étaient logées et nourries aux frais de la Dina.

La ville elle-même, divisée en dix-huit quartiers, était entourée d'un mur d'enceinte, percé de quatre portes appelées :

- damal Sebera à l'ouest
- damal Fakala au sud
- damal Ba'Ben à l'est
- damal Kunari au nord 15.

Non loin de cette dernière se dressait le tamarinier au pied duquel se faisaient les exécutions capitales. A l'intérieur de la ville, on notait une prison appelée ged'd'irDe, un tribunal et un emplacement pour l'exécution des sentences, coups et amputations. On appliquait, en effet la loi du talion et toutes les peines corporelles prévues par la loi musulmane. Toutefois, la femme étant très respectée dans la coutume peule 16, une femme libre ne recevait jamais de coups : ceux-ci étaient appliqués sur le toit de sa case ou sur un objet lui appartenant et la touchant de près. Ce simulacre public était aussi humiliant pour la coupable que si le châtiment lui avait été, administré réellement.

Le ravitaillement de la ville était assuré par un marché central et dix-huit marchés secondaires, un par quartier. A chacun était affecté un surveillant qui était avant tout un contrôleur des mesures. Les vendeurs se groupaient suivant la nature de

leurs marchandises. La plus importante était le sel, puis venait l'or que l'on conservait dans des tuyaux de plume ou des chaumes de mil taillées à la longueur d'un doigt. Aucun aliment cuit n'était proposé aux acheteurs, sauf le matin des Yoni et des sinassar 17.

Les concessions particulières devaient être entourées d'un kakka 18 de tiges de mil ou d'un mur assez haut pour que les passants ne puissent voir l'intérieur. Presque toutes les concessions étaient pourvues d'un puits. Ceux de Bouréma Khalilou et de Gouro Malado étaient réputés donner la meilleure eau. Durant l'hivernage les habitants pouvaient aller puiser en bordure de la plaine inondée. On comptait dans Hamdallay plus de 600 écoles coraniques, sous la haute direction d'Alfa Nouhoun Tayrou. Toutes étaient à la charge de la Dina et les maîtres rétribués sur les fonds publics. Nul ne pouvait ouvrir une école sans avoir été reconnu apte à l'enseignement et avoir reçu l'autorisation d'Alfa Nouhoun Tayrou. Les sciences dites principales comprenaient

•le Coran

•le Tafsir ou commentaires du Coran

•le Hadith ou ensemble des traditions relatives aux faits et gestes du Prophète

•le Tawhid ou connaissance de Dieu et de ses attributs

•l'Oussoul ou principes du droit canon

•le Tassawouf ou mystique philosophique

Les sciences dites auxiliaires n'étaient enseignées que dans un petit nombre d'écoles ; c'étaient

•le Nâhou ou grammaire

•le Sarf ou syntaxe

•le Mâni ou réthorique

•le Bayân ou éloquence

•le Mantik ou logique

Allay Takandé était reconnu comme le coraniste le plus éminent. L'enseignement des filles était assuré par des femmes. Cheikou Amadou lui-même, dans son école particulière, donnait des leçons sur le Coran le matin et sur la vie de Mohammed l'après-midi.

La police de la ville était assurée par sept marabouts relevant directement du grand conseil :

- •Hambarké Samatata
- •Alfa Guidado
- •Hamma Oumarou Sendé
- •Alhadji Seydou
- •Béla Modi
- •Béla Goure Dyadyé
- •Allay Takandé

Les délits étaient dénoncés à l'un des sept. Une heure après la prière de icha 19, les personnes rencontrées en ville devaient décliner leur identité ; si elles étaient mariées, elles passaient devant le tribunal pour justifier leur sortie. Il était interdit aux cavaliers de regarder par-dessus les palissades et les murs de clôture ce qui se passait à l'intérieur des cours. Nul ne devait rentrer dans une concession sans avoir prononcé la formule : « As salam aleykum » et avoir reçu la réponse : « Wa aleykum salam. Bismillah ». Passer outre était considéré comme violation de domicile et puni comme tel ; le propriétaire était même autorisé à crever séance tenante l'oeil de l'intrus. Aucun chef de famille, revenant de voyage, ne pouvait rentrer chez lui après la prière de Maghreb sans avoir prévenu sa famille à l'avance. La femme noble pouvait déposer plainte contre son mari pour retour inopiné, supposant un manque de confiance injurieux. Il était expressément recommandé aux hommes mariés de diviser le temps de leur journée en quatre : la matinée de la prière du fadjr au déjeuner, soit jusqu'à 10-11 heures, devait être consacrée par eux à Dieu et aux exercices prescrits par la religion ; jusqu'à la prière de zohr ils devaient rester auprès de leurs épouses et ne pas sortir ; l'après-midi de la prière de zohr au dîner était réservé à la famille ; enfin la soirée après le dîner et jusqu'à la prière de icha était libre. Les enfants non circoncis étaient autorisés à sortir le soir après le dîner et jusqu'à la prière de icha, pour s'ébattre sur les places publiques, lutter ou danser. En dehors des fêtes musulmanes, aucune réjouissance publique n'était tolérée et les griots ne pouvaient chanter les buruudyi 20 qu'au départ pour la guerre afin de soutenir le courage des futurs combattants.

L'hygiène et la propreté faisaient l'objet d'une réglementation précise. Il était absolument interdit d'uriner dans les rues ou d'y laisser couler le sang d'une bête égorgée. Chaque chef de famille était responsable de la netteté de sa concession et des alentours, ce qui faisait dire que Hamdallay était aussi propre au dedans qu'au dehors. Les chiens n'étaient pas tolérés dans la ville ; les chiens de berger devaient rester près

des troupeaux, les chiens de garde dans les concessions. Tout récipient léché par un chien devait être lavé sept fois. Sur le marché, les vendeuses de lait devaient tenir leur marchandise couverte et avoir près d'elles un récipient plein d'eau afin de laver la calebasse leur servant à mesurer le lait, lequel ne devait en aucun cas être souillé parle contact des mouches. Il était interdit de vendre la viande d'un animal malade ou celle dont la couleur avait déjà changé. Pour éviter les souillures au contact du sol, les vêtements ne devaient pas descendre au-dessous de la cheville ; ils ne devaient pas non plus dépasser l'extrémité du majeur de la main. Les surveillants étaient autorisés à couper sur place les vêtements non conformes aux dimensions prescrites. Il était interdit de maltraiter un cheval on un âne, sinon l'animal était saisi, vendu d'office et son prix versé au propriétaire. Les animaux de boucherie devaient être tués par des égorgeurs qui se tenaient dans des abattoirs publics et opéraient selon les rites prescrits.

La garde de Hamdallay était assurée par les troupes d'Alfa Samba Fouta, fortes de 10.000 « chevaux », et dont une partie seulement se trouvait en permanence dans la ville, les autres étant stationnées aux environs. Quelques détachements en armes patrouillaient chaque jour pour garantir la sécurité du pays.

Cheikou Amadou avait le teint bronzé, le front haut, le nez droit. Sa taille dépassait la moyenne. Il portait les cheveux non rasés à la manière de Mohammed 21. Son oeil était vif, son regard perçant. Il marchait en s'appuyant sur un bambou long de trois coudées et une main. Assis, Il aimait se balancer tantôt de droite à gauche et tantôt d'avant en arrière. Il s'habillait très simplement. Son vêtement se composait d'un assemblage de sept bandes de coton. Il enserrait sa tête dans un turban long de sept fois sa propre coudée. Il portait des dyaBte, sortes de semelles de peau tannée que des lanières retiennent aux pieds. Il disait sa prière un chapelet fait de grains de tannè 22. Il passait la plus grande partie de la nuit en oraisons et en méditations. Ne dormant pas tout son saoul, somnolait souvent au cours de la journée.

Ses paroles étaient mesurées, précises et toujours appuyées par des citations du Coran ou des Hadiths. Il savait mettre ses interlocuteurs en confiance et à l'aise. Son inspiration était de beaucoup supérieure à ses connaissances acquises par l'étude. Naturellement calme, il discutait sans passion et n'engageait un débat que s'il était sûr d'avoir raison et en mesure de prouver ce qu'il avançait. On cite de lui sept qualités qui lui ont valu le titre du « plus sage » de son temps :

- il ne s'emportait pas quand on lui faisait une chose désagréable
- il ne se disputait pas avec ses adversaires
- il n'enviait pas le bien d'autrui
- il n'éconduisait jamais les quémandeurs

•il ne mentait en aucune occasion

•il ne faisait rien pour confondre ses calomniateurs

•il ne manquait jamais à sa parole.

Cheikou Amadou s'était affranchi de l'habitude qui consiste à manger trois fois par jour à heures fixes. Pour prendre quelque nourriture, il attendait d'en éprouver le besoin pressant. Il se rassasiait alors avec le premier aliment qui lui tombait sous la main. Ses préférences allaient cependant au tatiiri maasina 23. Il conseillait parfois de ne manger que des mets succulents, mais si on lui demandait quelle était la meilleure manière de les accommoder, il répondait:

— C'est la faim qui est le meilleur assaisonnement. Manger par habitude rend fade n'importe quel aliment et ne procure aucun avantage au corps.

Un jour, Cheikou Amadou eut faim longtemps après le déjeuner. Il demanda quelque chose à manger à son épouse Adya ; celle-ci leva les bras au ciel, disant qu'elle n'avait rien de prêt à lui offrir à pareille heure de la journée.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Cheikou Amadou.

Il s'approcha des servantes qui pilaient le mil pour le dîner, prit du son qu'elles mettaient de côté pour le menu bétail, s'en rassasia et but à long trait du kambulam 24. Les servantes, scandalisées, rapportèrent le fait à leur maîtresse Adya. Celle-ci vint trouver son mari et lui dit :

— Père d'Amadou 25, tu m'étonnes.

— En quoi ? répliqua Cheikou Amadou.

— Au lieu de me laisser te préparer une collation, tu as préféré te restaurer avec du son et te désaltérer avec du kambulam comme un mouton de case. Il y a ici du riz, du beurre pour le cuire, et...

Cheikou Amadou ne la laissa pas achever et lui dit :

— Sache, Adya, que celui qui attend d'avoir bien faim pour manger trouve au son de mil la même saveur qu'au riz au poisson. Je me suis restauré, c'était l'essentiel. Retourne en paix à tes occupations et ne te tourmente pas pour si peu.

Adya soupira d'un ton maussade :

— Commander de Dienné à Tombouctou, avoir tout à sa disposition et manger du son ! Je ne trouve pas cela bien. La saveur du son ne peut être celle du riz, quelle que soit la faim qui vous creuse le ventre.

A cette réflexion, Cheikou Amadou sourit et dit à sa femme :

— Rappelle-toi que j'ai mangé du son et bu du kambulam sans y être obligé. Si un jour tu es réduite à en faire autant par nécessité, fais-le de bon coeur.

On raconte qu'après la défaite d'Amadou, petit-fils de Cheikou Amadou, la vieille Adya fut capturée et recluse à Hamdallay en compagnie d'autres captives, sans aucun égard ni pour son rang, ni pour son grand âge. Les prisonniers manquaient de nourriture. Après un jeûne forcé de plusieurs jours, on servit à la vieille Adya du son cuit à la vapeur. Dans l'esprit des geôliers, c'était une façon d'humilier celle qui avait été épouse, mère et grand-mère des trois chefs ayant régné sur le Macina. Adya mangea le son avec plaisir.

« Louange à Dieu qui m'a fait connaître avant ce jour que vivre de son ne ternit pas une réputation », dit-elle de manière à être entendue par ses geôliers toucouleurs. Elle ajouta combien le « père d'Amadou » avait raison quant à la saveur de ce mets.

Cheikou Amadou n'eut pas beaucoup de femmes ni de concubines. Il avait épousé en premières noces sa cousine Adya, fille d'Alfa Gouro Modi de Toummoura, qui lui donna trois garçons : Amadou Cheikou, Abdoullay Cheikou et Hamidou Cheikou. Après la mort de son frère Bokari Hammadi, il épousa la veuve de celui-ci comme le veut la coutume peule. Il eut de cette seconde femme Abdou Salam Cheikou. La tradition n'a conservé que le nom de Wèlorè comme servante et femme de confiance de Cheikou Amadou. On suppose que ce fut sa seule concubine. Cette femme pouvait réciter le Coran par coeur et avait étudié le droit musulman. Ces qualités lui avaient valu de devenir la confidente de Cheikou Amadou. Elle était chargée de la garde de ses livres personnels et de la préparation de sa nourriture.

Cheikou Amadou n'avait pas à proprement parler de captifs à lui, ou du moins il en eut très peu. Ceux qui lui revenaient comme butin étaient libérés peu de temps après et souvent nommés à des postes qui les liaient à la Dina et en faisaient des auxiliaires sûrs. Parmi les affranchis de Cheikou Amadou, on cite Beydari Koba qui fut nommé, aux côtés d'Amirou Mangal, chef général de tous les rimayBe et captifs affranchis pour faits de guerre ou autres, et habitant le Diennéri, le Dérari et le Mourari. Beydari Koba résidait à Soumbala entre Dyimotogo et Wéyérêka 26. Cheikou Amadou n'avait pas de secrétaire privé. Il correspondait rarement pour affaires personnelles. Ses intérêts se confondaient presque toujours avec ceux de la Dina. Les secrétaires du grand conseil étaient donc les siens. Cheikou Amadou n'avait acquis personnellement aucune propriété foncière, sinon le lieu dit toggerè kuyennè 27. L'emplacement de Hamdallay lui appartenait également, c'était un don que Guéladio lui avait fait au moment de sa conversion.

Cheikou Amadou était ravitaillé en céréales par son cousin Hambarké Samatata, qui était un grand agriculteur. Il faisait semer du « da » 28 sur son terrain de toggerè

kuyennè. Cette plantation était entretenue par les élèves coraniques à qui il donnait des leçons. Il tordait lui-même les fibres et fabriquait des cordes qu'il faisait vendre discrètement. Il recopiait également le Coran et le monnayait 29. Il tirait de ces deux modestes industries l'argent nécessaire pour nourrir et vêtir lui et sa famille 30 ; il avait interdit à Wèlorè d'utiliser quoi que ce fut qui ne venait pas de lui.

Une jument constituait la seule monture de Cheikou Amadou. Il élevait quelques moutons de case et des poulets. On le vit un jour rabouter la patte d'un de ses poulets que sa jument avait cassée. Il possédait les armes courantes de son temps, mais ne les portait qu'en cas de besoin.

De nombreuses anecdotes ont été conservées par la tradition, relatives au caractère de Cheikou Amadou et aux qualités qu'il désirait le plus voir honorées par son entourage. En voici quelques-unes :

Alkaydi Sanfo de Dienné, homme d'une grande piété, avait coutume de sortir avant l'aube pour se rendre à un bosquet situé à l'est de la ville. Il y priait jusqu'au lever du soleil et y cueillait également des fruits sauvages, base de sa nourriture. Cet homme était très pauvre, mais il ne mendiait [son pain] sa nourriture à personne.

Comme de coutume, Alkaydi Sanfo quitta son domicile bien avant l'aube. En traversant la ville, son pied heurta un corps dur et pesant qui faillit le blesser. Il ramassa machinalement l'objet et le jeta dans le sac de peau de boue qu'il prenait toujours avec lui pour aller en brousse. Après ses dévotions, il cueillit des fruits sauvages qu'il mit également dans son outre.

Alkaydi Sanfo, de retour à la maison, vida son sac. L'objet qu'il avait heurté du pied et auquel il ne pensait plus, tomba et rendit un son mat. C'était un sachet plein et soigneusement fermé. « Voilà donc ce qui a failli me rompre les orteils cette nuit, s'écria-t-il. Quelque mauvais plaisant aurait-il semé cela sur le chemin pour jouer un tour aux passants ? » Il ouvrit le sachet pour en examiner le contenu. Il ne put en croire ses yeux, le sachet était rempli de boucles d'or.

Alkaydi Sanfo n'hésita pas sur le parti à prendre. Il fallait que cet or fut rendu à son propriétaire. Alkaydi Sanfo se rendit à la mosquée. Après la prière de l'après-midi, il se tint à la porte et cria : « J'ai trouvé un objet de grande valeur. Je le tiens à la disposition de celui qui m'en fera une description exacte et, au besoin, relatera les circonstances dans lesquelles il a été perdu. » Personne ne vint réclamer le sachet d'or. Chaque jour Alkaydi Sanfo répétait son annonce à la porte de la mosquée. Au bout d'une année il sollicita une audience du chef de Dienné et voulut lui remettre son trésor. Le chef jugea la somme trop importante pour la prendre ; il conseilla à Alkaydi Sanfo d'aller lui-même à Hamdallay et de remettre l'or à Cheikou Amadou en personne. Il

écrivit une lettre et donna une escorte à Alkaydi Sanfo car tout le monde était maintenant au courant de la fortune qu'il détenait.

A Hamdallay, Alkaydi Sanfo exposa les faits à Cheikou Amadou, devant le grand conseil. Tous furent émerveillés de la probité de cet homme qui, de notoriété publique, manquait des choses les plus nécessaires à la vie. Cheikou Amadou lui dit :

— Mon ami, ce que tu as fait est très bien. Sache que les objets trouvés et non réclamés sont acquis à l'Etat au bout d'un an. L'Etat te félicite de l'avoir enrichi de plusieurs gros d'or. Tu peux disposer.

Alkaydi Sanfo salua et sortit de la salle sans que rien n'eût trahi ses sentiments. Alors Cheikou Amadou demanda à ses conseillers :

— Que faut-il faire de cet or ? Comment récompenser la probité de cet homme qui, tout misérable qu'il soit, a ramassé une fortune considérable, l'a gardée un an sans être tenté d'y toucher, la donne à l'Etat sans y être obligé, et repart sans récompense comme si c'était là la chose la plus naturelle qui soit ?

Personne ne souffla mot car Cheikou Amadou voulait seulement éprouver les sentiments de ses conseillers.

Bouréma Khalilou rompit le silence embarrassé de ses collègues.

— Je ne sais pas, dit-il, comment Cheikou Amadou compte récompenser Alkaydi Sanfo, mais certes Dieu le recevra au nombre des grands « élus », de ceux qui auront vaincu les tentations les plus insidieuses de Satan, les attraits de la richesse. Que les marabouts ferment « la bouche de leurs livres » pour laisser le coeur de Cheikou Amadou agir au mieux de l'édification générale.

Tous les conseillers furent d'accord et donnèrent carte blanche à Cheikou Amadou pour récompenser Alkaydi Sanfo. Celui-ci avait repris la route de Dienné — on le fit rappeler alors qu'il avait déjà atteint Koummaga 31.

Cheikou Amadou profita de la grande prière du vendredi. Il fit venir Alkaydi Sanfo et le présenta à la foule en ces termes :

— Fidèles, voici un homme que tous, petits et grands, nous devons imiter. En lui se trouvent réunies trois qualités fondamentales : la probité, l'humilité et la sobriété. Il a ramassé une fortune et l'a rendue intacte. On ne lui en a manifesté aucune reconnaissance et son amour-propre n'en a pas souffert. Malgré sa pauvreté connue de tous, il n'a demandé aucune récompense.

Puis se tournant vers Alkaydi Sanfo, il ajouta :

— La fortune que tu as trouvée doit être divisée en cinq parts. Le cinquième constitue la part des pauvres. Tu es pauvre, le grand conseil me permet de te la donner. Les quatre-cinquièmes qui restent sont acquis de droit par celui qui trouve un objet non réclamé dans les délais. Ils te reviennent donc.

Ainsi Alkaydi Sanfo devint riche, car Dieu récompense ceux qui marchent dans la voie droite.

Un percepteur de Wouroubé, chargé de percevoir les taxes au marché de Konza 32, se permit d'accorder une remise de vingt cauris à un marchand originaire de Hamdallay. Ce dernier, de retour à Hamdallay, raconta le fait sans arrière-pensée. Cheikou Amadou l'apprît. Il demanda l'envoi d'un cavalier à Konza pour convoquer immédiatement le percepteur à Hamdallay et il fait ce dernier en demeure soit de payer les vingt cauris de sa poche, soit de faire payer le marchand. Un membre du conseil se permit de dire :

— Cheikou Amadou gaspille les deniers publics. Le déplacement d'un cavalier, l'aller et le retour du percepteur, représentent une dépense bien supérieure à vingt cauris.

Cheikou Amadou répondit :

— Ce n'est pas pour la somme détournée, mais pour le principe que j'ai agi ainsi. Cette fois-ci il ne s'agissait que de vingt cauri 33, mais si nous n'avions rien dit, le percepteur aurait été tenté à la prochaine occasion de dilapider des sommes beaucoup plus importantes.

Lorsque Guéladio se fut enfui, son maabo crut bien faire en ne le suivant pas. Il se réfugia à Hamdallay dans les cuuDi wundun-baare où il se faisait appeler maabel Séku 34. Il séjourna ainsi un an à Hamdallay sans que Cheikou Amadou fit attention à lui. Ce peu d'égard attrista le maabo au point qu'il ne cessait de dire :

— Je ne sais plus de qui je suis le maabel. Ce bas-monde est devenu sans attrait pour moi et l'au-delà ne m'est pas assuré.

Quand Cheikou Amadou entendit ces plaintes naïves, il le fit venir et lui fit don de la zekkat du village de Bambara Mawnde

Ce cadeau parut excessif au maabel qui s'écria :

— La vie ici-bas m'est désormais assurée et il y a des chances pour qu'il en soit de même dans l'autre monde.

Les membres du grand conseil se plaignirent à Cheikou Amadou de ce que les santaaji 35 pénétraient dans les domiciles particuliers sous prétexte de demander l'aumône.

— Que proposez-vous contre eux ? demanda Cheikou Amadou.

— Nous avons décidé, répondirent les conseillers, et sous réserve de votre approbation, d'expulser les santaaji de la ville pour violations de domiciles. Ils ne cherchent pas à s'instruire et ne font que courir les rues.

Cheikou Amadou fit convoquer à la grande mosquée tous les santaaji de Hamdallay. Il leur dit :

— Les notables et les hommes mariés de Hamdallay sont excédés de votre mauvaise conduite. La ville leur appartient et ils décident de vous en expulser. Je ne puis que m'associer à eux. Après la prière de zohr, vous viendrez ici avec tous vos objets personnels.

Puis se tournant vers les notables qui assistaient à la scène.

— Etes-vous satisfaits ?

— Nous le sommes.

— Eh bien, ce soir vous serez débarrassés de ces importuns.

Après la prière de zohr, tous les santaaji se présentèrent à la mosquée, chacun avec sa planchette et son paquet. Une foule de curieux les accompagnait. Alors on vit Cheikou Amadou sortir de chez lui avec sa planchette en bandoulière et son paquet sur la tête. Les notables intrigués lui demandèrent ce que cela signifiait.

— Tout simplement, répondit-il, qu'entre deux maux je choisis le moindre. Je ne peux vous obliger à supporter la violation de vos domiciles par les santaaji. Mais comme je suis le doyen de ces indésirables, je ne peux les abandonner dans un moment aussi critique. Je vais donc m'en aller avec eux à l'aventure. Nous irons nous installer chez des hommes plus patients que vous et vers lesquels Dieu guidera sûrement nos pas. « Quittons Hamdallay, mes frères », dit-il en s'adressant aux santaaji.

Ceux-ci, en poussant des exclamations joyeuses, se pressèrent derrière Cheikou Amadou, qui se préparait à partir.

Les notables furent obligés de courir se jeter au devant de Cheikou Amadou, le prier de rester avec les santaaji et de leur pardonner leur maladresse. Cheikou Amadou accepta à condition que les habitants de Hamdallay se montrent désormais plus patients. Le même jour, après la prière de asr, il convoqua tous les notables et leur dit :

— Puisque vous ne voulez pas que vos domiciles soient violés par les santaaji, il faut que chaque chef de famille prévoit un plat pour eux à chacun des trois repas quotidiens. Ces plats seront groupés à proximité de la mosquée, en un lieu où les santaaji se réuniront pour manger.

Il fit d'autre part prévenir les jeunes gens des écoles coraniques que, dorénavant, tout santaaru 36 pris à l'intérieur d'une concession, sans avoir obtenu du propriétaire l'autorisation de rentrer, serait passible de coups de corde. C'est à cette occasion que de grands hangars furent édifiés derrière la concession de Cheikou Amadou, non loin de la mosquée, pour servir de réfectoire aux santaaji.

Pour terminer, nous citerons une strophe, extraite d'un chant en l'honneur d'El Hadj Oumar composé par un Toucouleur nommé Mabal, et qui rend hommage à Cheikou Amadou en le mettant au premier rang des cheiks qui illustrèrent l'Islam au Soudan.

HeDii dewDo sunna nulaaDo Amadu Maasina

Alfa Umaru Al hajji cheyku ko sellina

Usmana Fodiya, Bello, haqan ko 'ardina

Ghawsun ghiyaasun cheyku Bakkay ko 'an'dina

Ley sirru Allah, Be fu Be yilliBe Amada.

Amadou du Macina a été l'exemple de celui qui a suivi la Sounna de l'Envoyé,

C'est le cheik El Hadj Alfa Oumarou qui est rendu incontestable,

C'est Ousmane Fodia, Bello, en vérité qui ont été les premiers,

C'est le cheik Bakkay ghawsun ghiyaasun 37 qui a été instruit

Dans le secret de Dieu, tous ont été des chercheurs d'Ahmed.

Notes

1. DiawanDo (pl. DiawamBe) membre d'un groupe foulaphone, réputé pour son intelligence. Moins nobles que les Peuls, les DiawamBe jouent auprès de ces derniers le rôle d'intendants et de conseillers. Bouréma Khalilou était un DiawanDo du Sébéra.

2. Guéladio, qui avait l'intention de se rebeller contre Cheikou Amadou à la première occasion, voulait que le marabout lui-même l'assurât du succès de sa trahison. La prière fut exaucée puisque Guéladio devait finalement échapper à Cheikou Amadou (voir chap. VI).

3. C'est l'emplacement de Hamdallay, à 21 kilomètres sud-sud-est de Mopti.

4. La victoire des Toucouleurs sur le Macina a donné raison à Guéladio. Quelques coups de fusil leur suffisaient pour allumer l'incendie dans les villages peul, et vaincre la population.

5. Maabo, tisserand de caste.

6. Perrel, haute brousse, tuppe, sorte d'herbe épineuse (syn. DuBBe).

7. Le Prophète étant né un lundi, ce jour est considéré comme bénéfique. Hamdallay aurait été fondé en l'an 2 de la Dina, donc probablement en fin 1819, juste après l'hivernage.

8. Pellal, bâton sur lequel s'appuie l'imam pour prononcer le prône et présider les cérémonies.

9. Hamdallay, contraction de Al hamdu lil'Aahi, louange à Dieu.

10. Tékétya, village à 25 kilomètres sud de Mopti, entre Soy et Hamdallay. Les lettres d'intérêtgénéral étaient toujours lues publiquement à la mosquée.

11. As-salam aleykum, la paix soit sur vous.

12. Conformément à la tradition du Prophète, le turban doit passer sous le menton, de façon à pouvoir être ramené sur la bouche.

13. Un hôte qui arrive après le déjeuner ne s'attend à être invité qu'au dîner. Cheikou Amadou désireux d'arriver le soir même à Hamdallay, ne comptait rester que très peu de temps à Tékétya. Ainsi, lui et sa suite, n'auraient eu aucun repas à prendre.

14. Les linceuls étaient faits de 7 bandes de coton cousues ensemble. L'une des extrémités formait une sorte de capuchon dans lequel on engageait la tête du cadavre ; l'autre extrémité était rabattue sur les pieds ; les deux bandes latérales étaient cousues seulement sur la moitié de leur longeur et les bouts libres ceinturaient le cadavre.

15. Damal signifie porte ; trois des portes tirent leur nom de la région vers laquelle elles s'ouvrent, la quatrième damal BaaBen, tire son nom du clan Ba.

16. On raconte qu'un Ardo se trouva un jour en présence d'une femme peule à laquelle on s'apprêtait à administrer quelques coups de corde. Il demanda qui avait décider de maltraiter ainsi une femme noble. On lui répondit que c'était la loi coranique. L'Ardo braqua sa lance vers le bourreau et lui dit : « Si tu lèves la main sur cette femme, je t'envoie coucher au « village des petites terrasses » (cimetière). Puis il donna ordre à ses serviteurs de délivrer la condamnées et il déclara aux marabouts qui assistaient à la scène : « Evitez désormais de vous trouver sur mon chemin et dites à votre Coran que je ne lui obéirai pas tant qu'il n'aura pas pour les femmes nobles les égards qui leur sont dûs. »

17. Yoni, galettes de mil : sinassar, galette de riz

18. Kakka, claie semait de clôture.

19. Les musulmans sont tenus à faire cinq prières par jour, celle de fadjr à l'aurore, celle de zohr au début de l'après-midi, celle de asr vers la fin de l'après-midi, celle de maghreb juste après le coucher du soleil et celle de icha avant de se coucher.

20. Buruudyi, louanges chantées par les griots.

21. Cette mode est encore suivie en honneur de Mohammed par les Maures de Mauritanie et beaucoup d'étudiants musulmans, plus particulièrement au Macina où l'on se réclame de l'obédience de Cheikou Amadou.

22. Tanne, Balanites aegyptiaca.

23. Tatiiri maasina, mets préparé avec le meilleur riz du Macina, le meilleur poisson et du beurre frais.

24. Kambulam, eau qui a servi à laver le mil dont on a retiré le son ; elle sert ordinairement de boisson aux chevaux et autres animaux domestiques.

25. La coutume soudanaise interdit généralement à une femme mariée d'appeler son mari par son prénom. Elle emploie alors l'expression « père de X... » en utilisant le prénom de son fils aîné.

26. Dyimotogo et Weyèreka (Viéra Ka de la carte), à 10-12 kilomètres nord-ouest de Dienné

27. Toggerè signifie bosquet et kuyennè soyons dans l'enthousiasme ; ce lieu est devenu par la suite le cimetière de Soy dans le Sébéra

28. Ilibiscus cannabinus.

29. On ne dit pas vendre le Coran, mais monnayer le Coran.

30. Il faut entendre ici famille dans le sens coranique, c'est-à-dire les femmes, enfants mineurs et serviteurs.

31. Koummaga village du Fémay à 18 kilomètres nord-est de Dienné

32. WuuruBe, village à 43 kilomètres est-nord-est de Niafounké, entre le Bara Issa et l'Issa Ber. Konza, village à 30 kilomètres sud du lac de Korienzé.

33. Vingt cauris représentaient une somme dérisoire.

34. CuuDi , plur. de suudu, maisons, logements, wundun-mbaare : celui qui ne peut pas se nourrir.

Il s'agit des logements réservés dans la concession de Cheikou Amadou à tous ceux qui étaient à la charge de la Dina.

35. Maabel, diminutif de maabo ; maabo est le nom donné aux tisserands et aux chanteurs. Ici le diminutif a un sens familier, maabel Séku signifiant le petit chanteur ou le chanteur familier de Cheikou.

36. Bambara Mawnde, village situe près de Ngourna sur le lac Aougoungou. La zekkat est l'aumône légale due par tous les musulmans.

37 Les élèves de l'école coranique de 7 à 10 ans sont dit, biibinnadyi, de 11 à 15 ans fusunnaadyi et de 16 à 21 ans santaaji ; tous vivent de la charité publique et vont de porte en porte mendier leur nourriture.

38. santaaru, sing. de santaaji.

39. ghawsun ghiyaasun, termes arabes indiquant la sainteté.

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre IV

Par sa victoire rapide sur les animistes coalisés, Amadou Hammadi Boubou avait acquis l'adhésion totale de tous les groupements musulmans à son parti, qu'il s'agisse de Peuls, de Marka ou de Bozo. Son nom était devenu synonyme de protecteur puissant. D'autre part, le titre de Cheik que lui avait décerné Ousmane dan Fodio, lui permit de doter le pays d'une solide administration théocratique, car tous ceux qui s'étaient ralliés à son parti lui avaient juré fidélité et s'étaient placés sous son obédience religieuse. Dès qu'il fut à l'abri des intrigues intérieures et extérieures toujours possibles et avec lesquelles il eut d'ailleurs à compter durant les premières années de la Dina, Cheikou Amadou réunit une centaine 1 de marabouts et leur dit :

— Je voudrais ne pas avoir seul la charge d'administrer la Dina. Un tel pouvoir n'appartient qu'à Dieu. Vous me reconnaissez comme votre cheik, c'est-à-dire votre guide spirituel. Mais il faut que tous ensemble, nous unissions nos efforts pour donner au pays une organisation solide de manière à substituer au despotisme des Ardos et des autres chefs un organisme administratif et religieux qui puisse assurer à tous une vie économique et sociale meilleure.

Après plusieurs mois de travail, les marabouts présentèrent individuellement des projets écrits que Cheikou Amadou examina attentivement dans les moindres détails. Il convoqua les quarante auteurs qui lui avaient paru les plus objectifs et les plus sages et leur donna pouvoir absolu 2. Leur assemblée porta le nom de batu mawDo, grand conseil ou madjilis consultatif. Cheikou Amadou demanda à ces quarante conseillers de se grouper en commissions, par région d'origine et sans distinction de race, afin de refondre les projets retenus et de les mettre en concordance avec les lois essentielles de l'Islam. Les grands conseillers se répartirent en cinq commissions correspondant aux cinq régions suivantes :

•Diennéri, entre Niger et Bani

•Fakala-Kunaari, sur la rive droite du Bani et du Niger jusqu'à Konna an nord et jusqu'au plateau rocheux à l'est

•Hayre-Sini, arrière-pays du Fakala et du Kounari

•Macina, sur la rive gauche du Niger

•NaBBe-DuuDe, région au nord du lac Débo, jusqu'à Tombouctou.

Le grand conseil proposa de conserver cette répartition territoriale et de nommer à la tête de chacune de ces régions un amiiru militaire, assisté d'un conseil religieux, judiciaire et technique. Les membres du conseil religieux et du conseil judiciaire avaient une certaine indépendance. Ils pouvaient le cas échéant en appeler au grand conseil de Hamdallay, présidé par Cheikou Amadou, contre l'amiiru militaire.

Parmi les quarante, Cheikou Amadou choisit deux hommes sûrs pour en faire ses conseillers personnels. Il ne présentait aucun projet aux délibérations du grand conseil sans en avoir discuté tous les aspects avec les deux hommes en privé. Au début, ils siégeaient avec les autres grands conseillers et Cheikou Amadou les convoquait chez lui chaque fois qu'il en éprouvait le besoin. Finalement et sur sa demande, les deux marabouts restèrent à ses côtés de façon permanente. Ils vinrent s'installer chez lui avec leur famille et l'assistaient depuis son lever jusqu'à son coucher. Voici les raisons qui auraient poussé Cheikou Amadou à exiger la présence constante de deux marabouts auprès de lui. On raconte qu'un jour où il se trouvait seul devant sa porte, un jeune homme nouvellement converti et transféré à Hamdallay avec sa vieille mère, sa femme et plusieurs enfants en bas âge, vint le trouver et lui dit :

— Cheikou Amadou, j'ai commis cette nuit l'adultère. Je viens me dénoncer pour subir le châtiment prévu par la loi. Je préfère subir la peine ici-bas et avoir mon salut éternel assuré.

Cheikou Amadou lui répondit :

— Tu as mal agi en succombant à la tentation, mais tu as bien fait de venir toi-même demander l'application de la loi pour sauver ton âme. Va, demain tu te présenteras à la salle du grand conseil pour renouveler ta courageuse démarche.

Après avoir quitté Cheikou Amadou, le jeune homme en rentrant chez lui croisa un intime. Il lui raconta ce qui s'était passé. Son ami le traita d'imbécile et lui révéla le danger qu'il courrait :

— Si tu te présentes devant le grand conseil, tu seras condamné à être lapidé jusqu'à ce que mort s'ensuive. Tu laisseras ta mère, ta femme et tes enfants dans la misère morale et matérielle. Pour moi, ce ne sera qu'un sot suicide. Dieu exige quatre témoins venus de quatre points différents pour que la preuve de l'adultère soit établie. Et toi, tu vas bêtement mettre ta tête dans la gueule de la justice. Tu seras homicide non seulement de toi-même mais aussi de ta complice qui sera lapidée en même temps que toi.

Le jeune homme se mordit la lèvre de chagrin. Il dit à son ami :

— Que faire maintenant pour sortir de cette situation où je vais entraîner une personne que j'aime et qui m'aime ?

— Allons voir Bouréma Khalilou. Il pourra peut-être égarer la justice pour te sauver. Il aime mettre les marabouts dans l'embarras et rit aux éclats chaque fois qu'il réussit à déjouer les accusations d'Hambarké Samatata.

Les deux jeunes gens allèrent trouver le vieux renard et lui contèrent les faits.

— Pauvre enfant ! dit Bouréma Khalilou, tu ne sais donc pas que Dieu est infiniment bon et clément. Ce sont les interprètes de sa loi, les hommes aux grands turbans qui sont durs et parfois mesquins. Tu as commis un péché grave, très grave même. Mais douter du pardon de Dieu est encore plus grave. Devant qui t'es-tu dénoncé ?

— Devant Cheikou Amadou tout seul.

— Eh bien, je crois qu'il y a un moyen.

Et Bouréma indiqua au délinquant la façon de se disculper devant les quarante.

Le lendemain, le jeune homme se présenta devant le grand conseil, mais se garda de souffler mot, conformément à l'avis que lui avait donné Bouréma Khalilou. Cheikou Amadou, remarquant le peu d'enthousiasme du jeune homme pour renouveler sa dénonciation, s'écria :

— Serviteur de Dieu, puisque tu n'as pas l'air de vouloir renouveler la déclaration que tu m'as faite hier, mon devoir me commande de te citer devant les marabouts comme ayant commis l'adultère selon ton propre témoignage.

— Effectivement, Cheikou, je me suis permis d'aller jusqu'à toi pour m'accuser d'avoir commis l'adultère. C'est une métaphore que j'ai employée. Je considère la misère comme la femme d'autrui. Or, ruiné, je couche chaque nuit avec elle.

Cheikou Amadou sourit doucement et dit aux marabouts :

— Je demande qu'un secours en argent soit accordé à ce jeune homme pour le sortir de la misère.

Puis s'adressant à l'intéressé :

— Si tu as l'occasion de voir Bouréma Khalilou, dis-lui de ma part que le Prophète de Dieu a fait passer la charité avant le devoir au moins dix fois dans sa vie.

Les marabouts comprirent que l'affaire était quelque peu obscure. Ils voulurent en savoir davantage. Mais Cheikou Amadou, pour toute réponse, déclara :

— J'exige du grand conseil qu'à partir de demain, deux marabouts soient désignés pour m'assister matin et soir. Je demande qu'il soit porté à la connaissance de tous qu'en l'absence de ces deux témoins, je ne recevrai aucune confidence, ni doléance de qui que ce soit.

A partir de ce jour, Cheikou Amadou fut toujours flanqué de ses deux marabouts. Il ne faisait rien sans les avoir consultés. Ils étaient aussi bien informés que lui-même sur toutes les affaires qu'on lui soumettait. Ainsi la Dina avait à sa tête un conseil privé de trois hommes, toujours au courant de tout, mais qui ne pouvaient prendre aucune décision sans en avoir référé au grand conseil et sans avoir obtenu l'assentiment de ce dernier.

Le grand conseil était donc en définitive composé de quarante membres, dont trente-huit siégeaient dans la salle aux sept portes et deux dans la propre maison de Cheikou Amadou. Nul ne pouvait être admis au sein du grand conseil à moins d'avoir quarante ans accomplis [3], d'être marié, de pouvoir justifier d'une bonne culture et d'une vie irréprochable. En cas de décès d'un grand conseiller, le remplaçant était choisi par Cheikou Amadou parmi soixante marabouts appelés « arbitres ». Les grands conseillers choisissaient ensuite un nouvel arbitre parmi les marabouts réputés de Hamdallay ou du pays. Les membres du grand conseil étaient tenus de résider à Hamdallay. Aucun d'eux ne pouvait s'éloigner à plus d'une journée de marche sans avoir averti au préalable ses collègues et avoir obtenu le consentement de ceux-ci. Un membre du conseil qui s'absentait se faisait remplacer par un marabout de son choix désigné parmi les arbitres. Les conseillers étaient entretenus par le beyt el maal. Les arbitres pouvaient résider

n'importe où ; ceux qui étaient fixés à Hamdallay jouissaient de prérogatives à peu près égales à celles des grands conseillers.

Le grand conseil était chargé de la direction du pays et avait la haute autorité sur tout. Mais le conseil privé de Cheikou Amadou pouvait demander et même exiger que le grand conseil révise une position prise. En cas de conflit entre le conseil privé et le grand conseil, Cheikou Amadou faisait urwa 4 et désignait quarante marabouts parmi les soixante arbitres. La décision de ces quarante était souveraine.

Au début, Cheikou Amadou avait parfois de sérieuses difficultés à faire admettre son point de vue, faute de pouvoir citer des textes de droit à l'appui. Il n'avait en effet jamais eu beaucoup de livres à sa disposition et le grand conseil comptait quelques marabouts plus âgés et plus instruits que lui. Cette situation dura sept ans, jusqu'à ce qu'il ait reçu, de la famille d'Ousmane dan Fodio, quatre livres traitant du commandement, du comportement du prince, des instructions pour les juges et des passages difficiles du Coran 5. Le grand conseil examina les livres reçus et les trouva conformes aux trois sources : Coran, Sounna et Idjma. Cheikou Amadou put dès lors s'y référer en cas de besoin. Tous les livres étaient conservés dans le petit édifice appelé beembal kitaabu, grenier de livres, et dont Cheikou Amadou conservait lui-même la clef. Les ouvrages ne devaient pas sortir ; on était tenu de les consulter dans la salle aux sept portes. Des copistes recopiaient les passages ou les livres entiers pour les chefs qui en avaient besoin.

Cheikou Amadou avait doté chaque imam d'un petit volume d'instructions dans lequel il interdisait certaines pratiques locales, non conformes au rite malékite et rappelant certaines pratiques chiites.

Tout l'empire suivait le rite malékite. La secte dominante était la Qadriya Kounta. Quelques rares adeptes de la Tidjaniya se rencontraient à Dienné parmi les Songhay et les Marka. Tous étaient astreints aux cinq obligations rituelles suivantes :

1. la récitation de la double formule de profession de foi
2. l'accomplissement des cinq prières quotidiennes
3. le payement de la zakkat annuelle
4. le jeûne du Ramadan
5. le pèlerinage à la Maison sacrée

La prière est la marque de l'état de musulman et bien que chaque fidèle puisse valablement la faire seul à son domicile, Cheikou Amadou exigeait que ses hommes prient en commun à la mosquée, sauf cas de maladie ou d'empêchement notoire. Les

négligents étaient ainsi facilement repérés et leur crédit en souffrait aux yeux de tous. Les cinq prières de chaque jour comportent en tout vingt-deux rekât, dont dix-sept sont prescrites par le canon et cinq par la tradition. A ce nombre, le fidèle est libre d'ajouter autant de rekât surérogatoire s qu'il désire, avant ou après celles qui sont obligatoires, à la seule condition que ce ne soit ni juste au lever ni juste au coucher du soleil. Le vendredi était partout respecté et solennellement célébré. Le prône qui constitue l'essentiel de la cérémonie était prononcé à Hamdallay par Cheikou Amadou et dans chaque localité par l'imam régulier. Ce dernier agissait en tant que mandataire de Cheikou Amadou, représentant Allah et Mohammed. Le chef du lieu où se déroule la prière devait être présent ou représenté en cas d'empêchement. On lui réservait au

premier rang une place d'honneur. Mais cette place pouvait être occupée si le chef ou son représentant était en retard ou ne venait pas. On raconte que lorsque El Hadji, un cousin de Cheikou Amadou, fut nommé à la tête du Kounari 6, il était devenu obèse au point de ne pas pouvoir se déplacer facilement. De ce fait, il arrivait toujours en retard à la mosquée. Un saa'i, agent de renseignement ambulant, rapporta le fait à Cheikou Amadou. Celui-ci cita son cousin devant le grand conseil et demanda à ce qu'il soit relevé de son commandement. C'était une mesure vexatoire qu'El Hadji ne pouvait accepter : il promit d'être désormais exact à la prière et le grand conseil le maintint à son poste. Mais Cheikou Amadou demanda que son cousin fut nommé muezzin ouvrant l'appel à la prière. Aussi la surprise des habitants de Nyakongo fut grande quand ils entendirent la voix d'El Hadji, qui avait l'habitude de se faire toujours attendre, ouvrir l'appel qui précède l'heure de la prière.

Le personnel du culte comprenait :

- l'imam, almaami
- le suppléant de l'imam, naa'ibu
- le cadi, alkali
- le muezzin, mu'djin
- les marabouts, moodiBBbe

L'imam préside à la prière ; il est assisté d'un suppléant et de muezzins chargés d'appeler les fidèles. Les muezzins assurent en outre le service intérieur de la mosquée : propreté, éclairage, etc. Le cadi représente l'autorité judiciaire chargée de faire appliquer la loi selon le rite malékite. Les marabouts sont chargés de l'instruction des enfants et de la propagande religieuse. Ils peuvent dénoncer les abus et rectifier les erreurs, tant au point de vue religieux que judiciaire, mais en restant dans les limites de la courtoisie imposée par la loi. L'imam et le cadi relevaient administrativement du dyooro dyom

wuro, sans être obligés de passer obligatoirement par ce dernier pour entrer en relation avec l'amiiru provincial, le grand conseil ou Cheikou Amadou lui-même. Par contre, le dyooro dyom wuro était toujours informé par l'autorité supérieure des griefs qui avaient été formulés contre lui et il pouvait à son tour porter plainte contre son accusateur. Les aumônes portées à la mosquée étaient abandonnées à l'imam qui les distribuait au personnel de la mosquée.

Dans l'empire de Cheikou Amadou, l'enseignement était réglementé et quiconque désirait ouvrir une école devait auparavant justifier de ses titres. Le grand conseil, par l'entremise des saa'i, surveillait les écoles et s'assurait que rien de contraire aux trois sources, Coran, Sounna et Idjma, n'y était enseigné. Dans chaque chef-lieu de province on de canton, existaient des écoles coraniques dont les maîtres recevaient des subsides de la Dina, tandis que d'autres établissements étaient entretenus par la piété publique.

L'âge scolaire était fixé, conformément au rite malékite, à sept ans. Garçons et filles devaient obligatoirement être envoyés à l'école s'ils habitaient Hamdallay ou un centre pourvu d'une école d'état, duDe diina. Les pères de famille maraboutique qui n'envoyaient pas leurs enfants à l'école étaient cités devant le conseil des notables, batu saahiiBe ; les reproches formulés par ce conseil entraînaient une véritable mise au bon de la société. Si chaque marabout, reconnu comme tel, était libre d'ouvrir une école et d'y enseigner, il ne pouvait se permettre d'exiger des parents plus que le tarif fixé par le grand conseil pour l'enseignement de la lettre du Coran. Ce tarif était de 800 cauris par hibz, c'est-à-dire par soixantième ce qui faisait 48.000 cauris pour tout le Coran. Le maître d'école était autorisé à faire travailler ses élèves, en tenant compte de leur âge et de leur force. Il recevait en outre sept cauris par semaine pour les plus jeunes élèves dits biibinnaadyi. Il n'était pas rare de voir des familles aisées détacher des vaches laitières ou des captifs au service des marabouts qui instruisaient leurs enfants, pour racheter leur travail. Des marabouts ambulants parcouraient le pays pour recruter des élèves ou simplement prêcher en vue de disposer les enfants à accepter la religion. Les uns étaient envoyés par le grand conseil ou les amiiraaBe provinciaux, d'autres étaient bénévoles.

L'enseignement était couronné par une sorte d'examen dit heDeneede. Quand un élève avait fini d'apprendre par coeur tout le Coran et que son maître était sûr de lui, une séance publique était organisée. Tous les récitateurs du Coran y étaient invités et le chef du lieu avisé. L'épreuve durait une nuit entière : c'était la veillée du Coran. Les marabouts prenaient place aux côtés du maître ; les parents et amis formaient cercle ; l'élève récitait. Les marabouts notaient entre autres :

◦les confusions et mauvaises prononciations de lettres

◦les interversions de l'ordre des versets

◦les défaillances de mémoire ayant nécessité l'intervention du marabout chargé de souffler

◦les erreurs rectifiées à temps par l'élève

◦les erreurs inaperçues des examinateurs et rectifiées par l'élève après une pose permise

◦l'endurance du récitateur

◦la qualité de sa voix

◦son âge et son maintien

◦l'aspect de son écriture.

L'élève qui avait récité sans défaillance, venait s'agenouiller devant son maître pour terminer par les sept versets de la sourate initiale par lesquels il avait commencé. Les marabouts assistants lui décernaient alors le titre de haafiz kar.

Le père de l'élève recevait des félicitations. Il donnait à son enfant une récompense proportionnée à sa fortune. Les tantes, les soeurs et la mère faisaient également des cadeaux au nouvel haafiz kar. Le maître n'était pas oublié dans cette distribution. Celui qui savait psalmodier le Coran et connaissait tous les signes conventionnels placés au-dessus ou au-dessous du texte, pouvait sur sa demande se rendre à Hamdallay pour se faire entendre de Cheikou Amadou, le doyen des santaadyi. Celui qui sortait victorieux de cette seconde épreuve, plus ardue que la première en raison de la quantité de et la qualité des auditeurs, avait sa fortune assurée. Il pouvait dire :

— Seeku heDanike kam, Cheikou m'a écouté.

Ainsi lancé, l'élève pouvait suivre des cours de théologie et de droit et devenir à partir de quarante ans un maître enseignant ou un homme d'état.

Le ndefu était un grand repas que la famille de l'élève offrait aux camarades de son enfant lorsque celui-ci avait terminé les trente premières sourates du Coran. Le même repas se renouvelait, plus solennel à la fin des trente dernières sourates : les parents, les amis, les élèves des écoles et tout le village en profitaient. C'était une grande fête de famille qui avait lieu le lendemain de la veillée du Coran.

La justice était rendue selon la loi musulmane et le rite malékite mais bon nombre de coutumes locales qui ne heurtaient pas la lettre du Coran, furent considérées comme canoniques ou tolérées. Elles eurent dans certaines régions force de loi.

Le madjilis consultatif, ou grand conseil, qui cumulait les pouvoirs législatif et exécutif, était en même temps la cour de haute justice. Alfa Nouhoun Tayrou, dès qu'il eut embrassé la cause de Cheikou Amadou, en devint le doyen. Hambarké Samatata 7 était chargé du ministère public. On lui avait confié ces fonctions parce qu'il avait été reconnu le plus intègre et le plus implacable. Il avait toujours à portée de la main son livre de jurisprudence, son Coran, son sabre et un fouet. Durant tout le temps où la Dina se trouvait à Noukouma, il rendait la justice sur place et exécutait lui-même la sentence séance tenante.

Indépendamment des cadis du grand conseil, il y avait un cadi à Hamdallay et un au chef-lieu de chaque province et de chaque canton. Chaque localité et chaque quartier de Hamdallay possédait un tribunal à compétence limitée. C'était plutôt un conseil de conciliation qui émettait des sentences d'arbitrage, lesquelles ne, devenaient exécutives que par le consentement des parties. Les cadis de canton et de province connaissaient de toutes les affaires, mais s'ils avaient à statuer sur des délits ayant entraîné mort d'homme ou effusion de sang, l'exécution de la sentence n'avait lieu qu'à Hamdallay et après confirmation du jugement initial. Les cadis du grand conseil connaissaient de toutes les affaires soit en premier ressort, soit en appel. Cependant, à titre exceptionnel, toutes les affaires concernant Hamdallay étaient jugées en première instance par le cadi de cette ville. Les cadis du grand conseil pouvaient se déplacer pour rendre la justice, mais ils ne le faisaient que pour des délits graves, susceptibles d'avoir des conséquences fâcheuses pour la paix et l'ordre de la Dina. Tous les cadis recevaient des salaires fixés selon les régions et les ressources locales.

Cheikou Amadou n'avait pas en fait le droit de grâce. Mais il pouvait demander le recul de la date d'exécution, afin d'examiner avec ses deux conseillers privés si aucune circonstance atténuante ne pouvait être invoquée en faveur du condamné. Toute partie s'estimant lésée par un jugement, avait le droit d'en appeler à Cheikou Amadou lui-même.

Ce dernier agissait alors comme un avocat et cherchait dans la loi un moyen de sauver son client. En cas d'échec, il assistait le condamné de ses exhortations pour l'aider à supporter la peine. Les amendes judiciaires alimentaient les caisses de la Dina, un cinquième revenant à la caisse centrale de Hamdallay et les quatre autres au beyt el maal local.

Parmi les auxiliaires de la justice, il faut citer les saa'i, agents assermentés, envoyés discrètement pour relever les exactions des agents publics. Ils étaient recrutés parmi les compagnons de Cheikou Amadou qui avaient prouvé leur mépris des honneurs et des biens de ce monde et qui n'avaient jamais été convaincus de corruption. On les appelait misikimBe nunDuBe, c'est-à-dire les pauvres justes. Un mutasibi, dit aussi tyulumpu (plongeon), était une sorte d'agent détaché dans les villages pour veiller sur l'ordre public. Il dépendait du dyooro dyom wuro et dénonçait à l'imam ou au cadi

toutes les infractions qu'il découvrait. Le kaatibu saare ou kaatibu batu était une sorte de greffier. C'était un marabout chargé par un conseil d'arbitrage de consigner par écrit les différends tranchés ou de faire un compte-rendu des débats. Sa fonction était purement honorifique et valable seulement dans son village pour la durée d'une séance. Enfin, les haalooBe, (sing. kaloowo) étaient des hommes astucieux, entreprenants et beaux parleurs, qui servaient d'intermédiaires dans toutes sortes d'affaires. C'étaient généralement des DiawamBe. Les plus célèbres d'entre eux furent Bouréma Khalilou et des SoosooBe du Macina. Les haalooBe n'étaient pas à proprement parler des agents administratifs ni des agents religieux. Mais grâce aux ressources de leur esprit, ils ne perdaient jamais une occasion de placer leur mot et jouaient un rôle dans tous les débats. Autour d'eux se créaient des cercles où des farceurs et orateurs donnaient libre cours à leur verve caustique au dépens des faits et gestes des grands.

Les exécutions capitales étaient toujours faites à l'une des portes de Hamdallay par le bourreau dit kirsoowo (littéralement égorgeur). Ce dernier tranchait la nuque du condamné qui avait ou non les yeux bandés. La loi du talion était appliquée par le taYoowo, les autres châtiments corporels par le piyoowo. Ces deux dernières catégories d'exécuteurs étaient recrutées parmi les familles de captifs ou de gens castés.

Les hommes de la Dina étaient divisés en

- hommes libres, rimBe (sing. dimo) et
- captifs, rimayBe (sing. dimaadyo) 8.

Les hommes libres appartenaient à toutes les races et à toutes les castes. Les captifs étaient répartis en deux catégories : les captifs de beyt el maal, propriété de l'état et inaliénables ; les captifs de particuliers dont les uns étaient aliénables et les autres non.

Les captifs de beyt el maal étaient astreints à l'exploitation des terres de la Dina. Ils comprenaient tous les prisonniers de guerre qui ne pratiquaient pas volontairement la religion musulmane. Fixés dans des régions où l'Etat possédait des terres cultivables, ils étaient surveillés par des marabouts moniteurs qui, tout en leur donnant des instructions sur les travaux à effectuer, les initiaient sans contrainte aux pratiques religieuses du Coran. Le jour où un esclave de beyt el maal pouvait justifier de la pureté de sa foi et où ses connaissances islamiques lui permettaient de faire la prière sans guide, il devenait libre.

Il y avait à Hamdallay plusieurs préposés à la garde des biens de la Dina. Ces agents, gérants du beyt el maal, recevaient les dépôts et tenaient le compte des entrées et sorties. Ils avaient des correspondants dans les territoires, qui dépendaient de l'amiiru provincial ou cantonal de leur résidence. Les amendes, les biens confisqués par la

justice, une partie des biens trouvés, les successions en déshérence, le cinquième du butin de guerre, les dîmes annuelles sur les récoltes et les troupeaux, les droits de douane qui tenaient lieu de droits de marché, les dons pieux, les legs, le muddi, dîme de rupture du jeûne annuel (Ramadan), constituaient autant de sources de recettes pour la Dina.

En plus des dîmes prévues par la loi musulmane, le grand conseil institua deux contributions supplémentaires : le karaadye et le paabe. Le karaadye était un impôt sur les récoltes, fixé à un cauri par sawal de riz et deux cauris par sawal de gros mit, petit mil on maïs. Le paabe était un impôt exclusivement destiné aux dépenses militaires et payé en principe par tous ceux qui ne participaient pas à l'effort de guerre, soit en partant eux-mêmes, soit en travaillant pour l'armée. Les pasteurs, obligés de rester pour garder leurs troupeaux, payaient 300 à 500 cauris par tête de gros bétail. Les commerçants et artisans étrangers versaient un paabe en or on en cauris, fixé par le grand conseil après estimation de leurs ressources. Les captifs de particuliers que leurs maîtres ne voulaient pas laisser partir en guerre, payaient également un paabe.

Le paabe et le karaadye n'étant pas des impôts conformes au droit malékite, n'étaient pas versés directement au beyt el maal, mais à des percepteurs appelés nanngooBe karaadye, dont Alfa Hammadoun Karaadye installé à Koningo 9, était le plus notoire. Quant aux gérants du beyt el maal, les plus célèbres étaient :

•Ismaïla Béla, Amadou Barou et Baro Nouhoun tous trois domiciliés à Dienné

•Amadou Dédéou Hambarké, chargé de la douane du Bani, qui voyageait entre Gourao et Dienné

•Alfa Ali Adyon, fixé à Sofara, percevait la douane sur les commerçants venant du Sud par voie de terre, notamment les Dioula de Kong et les Mossi

•Bori Hamsala, à titre exceptionnel, était chargé de percevoir les droits de douane et les contributions militaires, paabe ou karaadye, du Macina. Il les faisait encaisser par des hommes à lui et sous sa propre responsabilité.

Citons encore :

•Dyadyé Alfa Boukari, domicilié à Tyouki, pour le Farimaké

•Almami Arkodyo, fixé à Arkodyo 10 pour l'Issa Ber.

Les marabouts du grand conseil, se basant sur le verset coranique : « tous les croyants sont des frères », avaient demandé l'abolition des castes. Le lendemain,

Cheikou Amadou fit cuire des lézards, des grenouilles, des poissons, des poulets et du mouton, tout ensemble. Il présenta le plat aux marabouts et les invita à manger.

— Comment, s'écrièrent-ils, tu veux nous faire goûter un tel mélange ?

— Y a-t-il dans toutes ces viandes, une seule qui soit interdite par le Coran ? répliqua Cheikou Amadou.

— Non, mais bien que le Livre ne l'interdise pas, il nous répugne de manger du lézard et de la grenouille et de mélanger ces viandes avec celles que nous avons l'habitude de consommer. De même, bien que le Livre ne l'interdise pas, il me répugne de mélanger les nobles et les gens de caste et de supprimer la barrière par laquelle nous avons l'habitude de les séparer.

On continua donc à distinguer parmi les hommes libres, rimBe, les nobles, rimBe Be nyagataako, qui ne demandent pas de cadeaux et les gens de caste, rimBe nyagotooBe, qui demandent des cadeaux (gratuits ou comme rétribution de leur travail).

L'armée était commandée par cinq amiraaBe (sing. amiiru), 11 chefs de guerre placés à la tête d'une région composée de plusieurs provinces et cantons. Ils représentaient la Dina et étaient responsables de l'ordre intérieur et extérieur du pays qu'ils parcouraient chaque année à la tête d'une colonne de surveillance.

1.A la veille de la bataille de Noukouma, Cheikou Amadou avait confié le commandement suprême de l'armée à Ousmane, son premier partisan et le doyen de la Dina, auquel il avait donné le titre d'Amirou Mangal. Il résidait habituellement à Dienné. Le gros de ses forces était fixé à Sénossa et des détachements tenaient garnison à Abdou Dyabbar, à Wakana et à Ngounya 12. Ces troupes devaient surveiller le Niger, l'entrée du Diaka et la frontière ouest entre le Niger et le Bani. La garnison de Ngounya se tenait toujours prête à marcher contre les Bambara du Saro et de Ségou, source permanente d'inquiétude pour la Dina. A la mort d'Amirou Mangal, le titre fut supprimé et le commandement militaire attribué à un de ses fils, Ibrahima Amirou Mangal.

2.Bori Hamsala 13, neveu de Cheikou Amadou, portait le titre d'amiiru Masina. Il résidait à Ténenkou et avait sous sa responsabilité tout le pays situé sur la rive gauche du Niger, de Diafarabé au lac Débo. Il devait surveiller la frontière ouest, dans la région dite Kiguiri et qui est située en bordure de la zone d'inondation. Son fils Allay Bori lui succéda.

3.Alfa Samba Fouta, portait le titre d'amiiru Fakala. Son armée se trouvait à Poromani et devait surveiller la rive droite du Bani. Après la trahison de Guéladio qui avait le commandement militaire du Kounari et devait assurer la défense de Hamdallay, Alfa Samba Fouta vint résider dans la capitale et eut sous ses ordres les 10.000

cavaliers, qui constituaient la garde de la ville. Il eut pour adjoint Ba Lobbo qui devint chef général de l'armée à l'avènement d'Amadou Cheikou, et son fils Maliki Alfa Samba Fouta.

4.Gouro MalaDo portait le titre d'amiiru Hayre. Il surveillait toutes les frontières est, du côté des Dogon, des Mossi, des Samo, des gens de Hombori et du Dyilgodyi. Il était secondé par Alfa Séyoma dont les troupes contrôlaient la région de Dalla et Douentza et par Moussa BoDedyo qui campait à Aribinda et patrouillait dans tout le pays environnant.

5.Al Hadji Modi, cousin de Cheikou Amadou, portait le titre d'amiiru Nabbe e DuDe. Grand spécialiste de la guerre contre les Touareg et les Maures, il surveillait la région des lacs jusqu'à Tombouctou, secondé dans sa tâche par Bori Borel.

Au-dessous des amiraaBe, venaient dans la hiérarchie militaire les dyom tuBe 14, possesseurs de tambour de guerre. C'étaient des chefs qui combattaient, pour leur propre compte avant la Dina et dont l'autorité militaire était reconnue par un ou plusieurs pays. Le grand conseil supérieur supprima certains dyom tuBe et les rattacha à d'autres qu'il avait créés. Parmi plus célèbres du temps de Cheikou Amadou, il faut citer ceux de Awsa, Wouro Nguiya, Attara, Farimaké, Sa, Dari, Konsa, Wakambé, Tégé, Kagnoumé, Poromani, Bambara Mawnde, etc.

Dyom konu était un titre temporaire porté par le chef d'une expédition pendant la durée de celle-ci. Le hoore puCCi était le chef d'un détachement de cavaliers. Ce titre était généralement décerné à des fils de famille réputés pour leurs exploits militaires. Le tutoowo desewal était le porte-étendard. Chaque colonne en déplacement possédait une enseigne, desewal et celui qui la portait était désigné par le chef. Les grands chefs militaires avaient des tutooBe deseedye attitrés. Bori Hamsala devait une partie de sa réputation au fait d'avoir été choisi comme premier porte-étendard de la Dina. Partout où il était présent, c'est à lui que revenait cet honneur, sauf pour les troupes d'Amirou Mangal.

A vingt ans, les hommes étaient aptes au service armé ; ils restaient mobilisables jusqu'à soixante ans. L'état civil n'existant pas, chaque chef de famille était tenu de déclarer ses fils en âge de porter les armes. Les jeunes gens étaient examinés par des experts. La barbe, les poils du pubis et la sécrétion spermatique étaient considérés comme les preuves de l'aptitude au service armé. Pour leurs territoires respectifs, les grands chefs militaires fixaient le contingent pour le temps de paix comme pour le temps de guerre. La situation des effectifs était portée à la connaissance du grand conseil qui pouvait les faire augmenter ou diminuer. Tout conflit entre le grand conseil et les chefs militaires était tranché par les « arbitres » de Hamdallay sous la présidence d'Alfa Nouhoun Tayrou, Hambarké Samatata ou Hafiz Dyaba. Aucune question d'ordre

militaire ne pouvait être tranchée sans que l'un des cinq grands amiraaBe soit présent. Bori Hamsala était le plus régulièrement convoqué. Amirou Mangal, auquel le grand âge ne permettait pas de supporter de longs et fréquents voyages, allait rarement à Hamdallay surtout vers la fin de sa carrière.

Dans l'armée de Hamdallay, il n'y avait ni insignes ni tenues réglementaires. Les chefs recevaient cependant un turban et un sabre. A la veille d'une expédition, les soldats percevaient une allocation pour s'équiper, variable suivant les ressources de chacun et pouvant atteindre jusqu'à 10.000 cauris pour un cavalier et 5.000 cauris pour un fantassin. Les guerriers s'adressaient aux artisans de caste, forgerons, cordonniers, ouvriers du bois, etc., qui étaient chargés de la fabrication des armes, harnachements, sellerie, etc. Les maîtres artisans avaient des captifs qui leur étaient affectés par la Dina pour les aider dans leur travail. Ces auxiliaires touchaient des primes et finissaient par pouvoir racheter leur liberté avec l'argent ainsi amassé. Pour les longues expéditions, des artisans suivaient l'armée. Ils étaient alors rétribués par la Dina pour la réparation des armes et des équipements. Ils ne pouvaient se faire payer par les soldats que si ceux-ci réclamaient un ornement supplémentaire ou un modèle inusité.

Dans chaque village, la Dina possédait des greniers où étaient conservés des grains qui pouvaient être distribués aux combattants, sur leur demande, au moment d'un départ en expédition. L'armée en campagne se ravitaillait sur place à prix d'argent lorsque c'était possible. Dans le cas contraire, des convois de vivres, setten dyooBaari, étaient organisés. Chaque homme, libre ou captif, avait en principe droit à cinq poignées de grain par jour. Les chevaux dits moyens et faibles recevaient un demi sawal et les chevaux dits de choc un sawal de grain par jour. Les cavaliers se faisaient souvent accompagner par des palefreniers qui transportaient le matériel et les vivres pour deux ou trois jours. Les difficultés du ravitaillement obligeaient les armées à se scinder en détachements qui se déplaçaient à une journée ou plus de marche les uns des autres.

La Dina entretenait en outre des corps de cavalerie permanents qui tenaient garnison aux abords des centres importants : telles étaient les gardes de Hamdallay, de Ténenkou, Dienné, Poromani, Gimndam, Tyouki, Tombouctou, Bambara Mawnde, Douentza, Dyibo, Béléhêdé, Sono. Les chevaux et les équipements étaient alors fournis par l'Etat. Chaque cavalier détenait en principe les objets suivants :

une selle

kirke

un tapis de selle

dyappeere

une paire d'étriers

keebeedye

une paire de sacoches

danngaadyi

un mors

labangal

un licou

faram

un chasse-mouche

monginne

une martingale

lohol

une bricole

gandeere, pièce de cuir ornée, de forme triangulaire, doublée d'étoffe et fixée sur la martingale de façon à parer le poitrail du cheval

une longe

golol

une entrave

ngadaare

un piquet d'attache

dyuggal, généralement sculpté

une paire de bottes

kurfaanuudye

une paire d'éperons

nheCCuudye

une muserolle

mbonyewal, portant des franges

une musette mangeoire

gagakke

une outre à eau

sumalle

une écuelle

dyabagawal, de bois ou de fer et munie d'un anneau pour être suspendue à la selle

une étrille

nhaanyirgal, faite d'un épi de maïs égréné

un bouchon de chiffon

littere

des sangles

nukureedyi

Chaque cavalier auquel la Dina fournissait un cheval était tenu de prodiguer certains soins à sa monture, sous peine de retrait de la bête ou même de poursuite et de remboursement. Il devait une fois tous les deux jours laver, lootude, son cheval et lui passer une légère couche de beurre de vache sur tout le corps, wujude ; le panser, soCCude, et le promener, yiilinde, fréquemment en longe, le faire rouler, tallinde, dans le sable ou la poussière, lui raser, laBude, les poils de l'intérieur du pavillon de l'oreille, lui tailler les sabots, holCude 15. Le cavalier était encore tenu de nourrir une fois par

jour son cheval avec du monnudi. Cet aliment se compose de mil réduit en farine avec le son, pétri avec de l'eau, de la poudre de feuille de baobab et de la potasse. La pâte ainsi obtenue était réduite en boulettes. Le cavalier saisissait de la main gauche les ganaches du cheval de façon à maintenir la langue abaissée, et de la main droite introduisait dans le fond de la bouche autant de boulettes de monnudi qu'il jugeait nécessaire. Ce nombre ne devait en aucun cas dépasser 123. Il était enfin obligatoire de déclarer, dès les premiers symptômes, les maladies suivantes :

rhume

durma

lampas

karu

conjonctivite

gite

coliques

reedu

rétention d'urine

duhol

plaie entre les épaules

'uure wuddere

effort des muscles du train arrière

dyorngal

enflure du pied

ndiyam

luxation du paturon

DaDol

molettes

gigel

gale

Borke

L'armée entretenait également des chevaux de choc, dirooji, âgés de 8 à 12 ans, spécialement dressés et entretenus pour briser les murs de défense des villages. Le nombre de chevaux à employer dépendait de l'épaisseur du mur. Celle-ci était évaluée

en njundi gaawal, c'est-à-dire en longueur de la lance dite gawal, fer et manche compris, environ quatre coudées. Il fallait 150 diroodyi pour briser un mur d'un demi gaawal d'épaisseur. Les chevaux, maintenus en ligne, étaient dirigés sur le mur à abattre ; arrivés à proximité de ce dernier, les cavaliers sortaient le pied de l'étrier et en donnaient un coup. L'opération était recommencée autant de fois qu'il fallait pour obtenir le résultat attendu.

L'armement des cavaliers comprenait :

•des lances, labbe (sing. labbo) de divers types, notamment celles dites ◦gaawal 16, à grand fer plat cordiforme

◦sossiyaawal 17, à fer allongé à section losangique

◦duuta sukku, sukka haakowal ou nooral 18, à fer plus large que la précédente

•le sabre, kaafawi

•le couteau, finndamaawi, suspendu au côté

•le liwndu, long bâton muni d'un fer recourbé en forme de faucille

•l'entrave de fer, ngadare njandi, composée d'une chaîne terminée par une boule.

Les fantassins possédaient les mêmes armes et en plus

•les lances dites ◦gal'l'al 19, à fer barbelé

◦bantuure 20, dont les barbelures étaient dirigées les unes vers l'avant, les autres vers l'arrière

◦waango, à petit fer cordiforme utilisée plus particulièrement par les bergers

•le fusil, malfal

•le sabre court, toggodwi

•l'arc, laanyal, arme traditionnelle des Mossi, Bobo et Samo

•la hache, dyambere, arme des RimayBe

•la massue, Boldu, etc.

On distinguait trois sortes de guerres.

1.Celle dite nootaagu est la riposte à une invasion du territoire de la Dina. C'est la seule guerre qui puisse juridiquement être déclarée sainte. Après la défaite de Diamogo Sêri, il n'y eut aucun cas de nootaagu sous le règne de Cheikou Amadou. Le terme nootaagu est employé par ailleurs pour désigner tout renfort envoyé à des unités combattantes.

2.La guerre dite konu était une expédition envoyée par la Dina contre un territoire qu'elle désirait conquérir.

3.Enfin, on appelait fiCCuru une opération de razzia ou de harcèlement contre des populations hostiles à l'Islam pour les obliger à se convertir ou à abandonner leur territoire.

Du temps de Cheikou Amadou, il était expressément interdit de tuer au cours d'un fiCCuru 21, sauf en cas de force majeure, et il n'était nullement honteux de fuir pour sauver sa vie. Cheikou Amadou ne semble d'ailleurs pas avoir recommandé ce genre de guerre qui fut plutôt pratiquée par Ba Lobbo et Amadou Amadou, à l'époque où le grand conseil n'exerçait plus aucun contrôle effectif sur l'armée.

Les diverses parties d'une armée étaient assimilées à celles d'un corps humain.

•Venait d'abord la « tête », hoore, ou avant-garde comprenant les dabiiBe, guides connaissant parfaitement la topographie du pays, suivis de près par les koroodyi, éclaireurs, prêts à opérer des coups de main lorsqu'une occasion propice se présentait.

•Le gros de l'armée était dit le « nombril », wuddu ; on y distinguait : ◦la « poitrine », beCCe, où se tenait toujours le chef d'expédition, jom konu, et son porte-étendard, tutoowo deesewal

◦le « ventre », reedu, où étaient groupés les vivres et les munitions.

◦Les flancs étaient protégés vers l'avant par les deux « bras », juuDe, et vers l'arrière par les deux « jambes », koyDe.

◦Le centre était donc couvert dans les quatre directions de l'espace par ■le « bras droit », jungo nyaamo

■le « bras gauche », jungo nano

■la « jambe droite », koyngal nyaamal

■la « jambe gauche », koyngal nanal

◦A l'arrière-garde venait le « bouclier », wawaade 22.

•La sécurité était encore assurée par des sentinelles, domtuuru, fixes.

•Les renseignements étaient fournis par des espions, pugaaji (sing. fugaaru), hommes astucieux qui se déguisaient selon les circonstances en marabouts, en commerçants ou en pasteurs, pour parcourir le pays et fréquenter les foires. Les plus réputés étaient ceux recrutés parmi les originaires de Kaka, de Dienné et de Tombouctou.

Par son armement, son entraînement et la valeur individuelle de ses éléments, l'armée peule, surtout la cavalerie, représentait une force réelle. Sa grande faiblesse était son absence complète de sens tactique. Le manque absolu de discipline empêchait le plus souvent le chef d'expédition d'amener ses troupes en position de combat, de tenter une manoeuvre ou d'opérer une retraite systématique. Dans les troupes du Macina, chacun combattait finalement pour son propre compte et cherchait à se distinguer par quelque action d'éclat, sans souci du résultat final de la bataille engagée. Tant qu'ils furent opposés à des adversaires ayant les mêmes méthodes de combat, les Peuls purent forcer la victoire grâce à leur fougue et à leur mépris du danger. Mais il n'en fut plus de même lorsqu'ils eurent à se heurter aux armées toucouleures d'El Hadj Oumar, de Tidjani ou de Mounirou, beaucoup plus disciplinées et mieux entraînées au point de vue tactique. Ce fut là une des causes principales de leur défaite.

L'unité administrative était le village, ngendi 23, pouvant comporter plusieurs quartiers ou agglomérations distinctes appelées

•wuro lorsque les habitants sont des Peuls

•tuddunde lorsqu'ils sont Bozo

•saare lorsque ce sont des rimayBe, des artisans et des commerçants ou d'une façon générale des étrangers aux deux races peule et bozo.

Le ngendi était toujours commandé par un homme de condition libre et lettré en arabe ; il portait le titre d'amiiru suivi du nom du village : par exemple, amiiru Dienne. Le chef d'un campement, quartier ou agglomération peule portait le titre de jooro wuro. Celui d'un campement ou agglomération bozo était dit amiiru daaka. Celui d'un saare

était appelé jom saare si c'était un dimaajo et amiiru saare s'il n'était ni peul, ni bozo, ni dimaajo. Un petit marché, dit sakaro, ne pouvait se trouver que dans un saare et une foire, dite luumo que dans un ngendi. Plusieurs villages formaient un canton, lefol leydi et plusieurs cantons une province, leydi 24.

Le titre de jooro, contraction de jom wuro, s'appliquait primitivement à un homme qui avait mérité la confiance d'un Ardo. Il surveillait les prairies, les mares et les passages fréquentés par le bétail. Il réglait la marche des boeufs en transhumance, l'ordre de leurs successions dans les campements, aux abreuvoirs, la durée de leurs arrêts, etc. Il devait posséder une connaissance parfaite du calendrier solaire comprenant vingt-huit étoiles, vingt-sept de treize jours et une de quatorze jours. La Dina reconnut la nécessité des jooro et en distinguait trois catégories :

•le jom wuro, déjà cité

•le jom huDo, administrateur d'une ou plusieurs prairies appartenant à une famille ou à une collectivité

•le jom tele, administrateur d'un passage de cours d'eau

Le jooro wuro pouvait être à la fois jom huDo et jom tele. Ces différents chefs étaient en outre assistés par le hoore loonyal, chef des battues, le beseynan, dimaajo conseiller technique pour les questions concernant les terres, les chasses et les cueillettes et le gooloowo, crieur public.

Les premiers amiraaBe furent nommés ou maintenus par le grand conseil après avis de leur chef cantonal ou provincial. En cas de décès, Cheikou Amadou avertissait le grand conseil. Celui-ci envoyait une délégation présenter les condoléances de la Dina aux membres de la famille du défunt. Cette délégation, ayant plein pouvoir, enquêtait auprès des notables et faisait désigner un nouveau chef par ces derniers. Elle confiait provisoirement le commandement à celui qui avait été ainsi désigné et s'en retournait à Hamdallay. Si le grand conseil entérinait la décision de la délégation, l'élu se rendait également à Hamdallay. Au cours d'une séance solennelle du grand conseil, dite batu lammingol 25, le doyen d'âge se levait et appelait le proposé à l'amiraaku par son prénom suivi de celui de son père et il ajoutait :

— Naatu batu 26.

L'interpellé entrait alors et le doyen continuait:

— Avant que tes concitoyens ne t'aient choisi pour administrer leur ngendi, Allah t'a désigné dans le batu dow 27 pour commander tes, semblables. Nous allons par la bouche de Cheikou Amadou, notre imam, te décerner le titre d'amiiru de X... Mais pour prouver que tu n'auras pas, du fait de cette nomination, une opinion trop

avantageuse de ta personne, mais plutôt l'orgueil de la Dina et le sentiment élevé de la dignité à laquelle elle te porte, tu vas d'abord accomplir un acte qui blessera ton amour-propre. Tu vas ici, devant tout le monde, déclarer toutes tes dettes, même les plus infimes, contractées parmi ceux qui vont désormais se trouver sous ton commandement 28.

Le candidat déclarait ses dettes et dans quelles circonstances elles avaient été contractées. Le doyen suspendait la séance pour un jiidal 29. Tout le monde vidait la salle, sauf sept ou douze membres du grand conseil, choisis à l'avance et dont faisaient nécessairement partie Hambarké Samatata, Alfa Nouhoun Tayrou et les deux conseillers de Cheikou Amadou. A la lumière des renseignements recueillis par Hambarké Samatata sur le candidat, ils qualifiaient les dettes de waajibiiDe, c'est-à-dire nécessaires ou inévitables, ou de bonandaaDe, c'est-à-dire gaspillages diffamants. La situation de fortune du candidat était également examinée. Le jiidal fini, la séance reprenait. Cheikou Amadou, mis au courant de la décision prise par les membres du jiidal, prenait la parole au nom de Dieu et de son Prophète ; il déclarait à haute voix :

— Un tel fils d'Un tel, nous voulons te confier la chefferie de tel ngendi, mais tu dois tant à tes futurs administrés. Peux-tu les rembourser ce jour-même ?

Si le candidat répondait affirmativement, Cheikou Amadou ajoutait :

— Nous te confions au nom de Dieu et de son Prophète la chefferie de X...

La réponse négative entraînait soit l'infirmation de la nomination provisoire faite par la délégation et le renvoi pur et simple du candidat à ses occupations habituelles, soit le payement des dettes en question par la Dina. Cette dernière mesure n'était toutefois appliquée qu'en faveur des candidats dont la fortune était nulle et dont les dettes avaient été déclarées wajibiiDe. Les bonandaaDe motivaient souvent l'élimination du candidat à moins que ce dernier ne les remboursât sur-le-champ et ne prit l'engagement de ne plus retomber à l'avenir dans les mêmes dérèglements.

La procédure était à peu près la même pour toutes les nominations aux chefferies civiles ou militaires. Toutefois, la désignation des petits jooro, jom saare, jom tele, etc, ne comportait pas le cérémonial décrit ci-dessus.

Les chefs pouvaient être destitués. Ils passaient auparavant devant une commission de discipline. Ils avaient le droit de se défendre eux-mêmes ou de se faire défendre. Celui qui était reconnu coupable pouvait, selon la gravité de sa faute, être éloigné de son commandement pour un temps, être déplacé, ou destitué purement et simplement. La destitution pouvait comporter la séquestration des biens, en cas de meurtre, concussion ou détournement de biens publics, ou une indemnité de renvoi si la destitution avait été prononcée pour des raisons politiques. A partir de l'échelon d'amiiru saare jusqu'à celui d'amiiru mawDo, les destitutions étaient du ressort du grand conseil.

Avant Cheikou Amadou, les Peuls étaient nomades, à l'exception de quelques rares familles semi-sédentaires fixées à Dia, Tindirma, Dienné, Koubay, Gourao. Après la construction de Hamdallay, en l'an II de la fondation de la ville, Cheikou Amadou fit recenser tous les groupes peuls existant sur son territoire et sur les territoires voisins. On trouva 120 familles du groupe Diallo, 100 familles du groupe Ba, 130 familles du groupe Sidibé et 85 familles du groupe Sangaré 29.

Les Diallo ou Jallube, comprenaient vingt sous-groupes :

Wuro 'arDo

Wuro ngiya

Wuro Buubu

Wuro Ali

Wuro Yeo

Sebera

Sogonaari

Komon gallu

Kumbe

Kowa

Makam

Attara

Gew

Gomboro

Maana

Nooranka

Korgo

Naakota

Sewngo

Sabani

Les Ba ou Ba'âbe comprenaient 28 sous-groupes :

YaalalBe

Cikam

Tenngadugu

WobaaBe

DuuDe

BaaBe JalluBe

WuuwaBe

BaaBe wuro maali

Mbobolaari

SonnaaBe

WulaaBe

Solonso

TarmiiBe

Waasulu

Okiwiri ganndo

NaatirBe

Waykalaari

Tenngerla

En outre, 10 sous-groupes Ba étaient dispersés à l'est et à l'ouest des territoires soumis à Cheikou Amadou. Ils ne purent être touchés ni distingués nommément.

Les Sidibé ou SoosooBe comprenaient 24 sous-groupes :

Jaddal

Paalimba

Togoro

Gile

Njoboy

Sugulbe

Giire

NukkoBe

FeroBBe

Wuro Makam

FeroBBe-SooBe

Burgu Masina

et en outre 8 sous-groupes dans le Kunaari et 4 sous-groupes dans le Bobola.

Les Sangaré -ou BarinaaBe comprenaient 25 sous-groupes :

Wuro Moodi

JaafaraaBe

BooDi

DayeeBe

BooDibay

Ndoojiga

Dirma

JaptooBe

Fittuga

Sungojo

Sukkaare

Duma

Kirana

Gondo

FoynaaBe

JittagaaBe

BingaaBe

Maani

WaakamBe

Nhenkoro

FittooBe Dookoy

Wuro Makam

JapttoBe saaniDa

JapttoBe binsaga

JapttoBe

Sur l'ordre de Cheikou Amadou, le grand conseil écrivit aux chefs des sous-groupes ci-dessus pour leur faire part de la construction de Hamdallay, les Peuls de tous les pays devant gagner à connaître cette bonne nouvelle. Aux ressortissants de la Dina l'ordre suivant fut donné : chaque suudu baaba 30 doit construire un ou plusieurs villages sur les terres qui lui appartiennent et cela dans un délai de cinq ans. Ceux qui n'obtempéreront pas seront déchus de leurs droits sur les points d'eau et les bourgoutières dont ils sont propriétaires. Quant aux Peuls indépendants de Cheikou Amadou, ils furent invités à considérer Hamdallay comme une ville sainte où les

étudiants musulmans pourraient venir s'instruire et où les chefs frustrés de leurs droits légitimes seraient sûrs de trouver aide et protection.

Bori Hamsala reçut mission d'aller fonder une capitale dans le Macina, afin d'obliger les Peuls à se fixer, achever de ruiner le crédit des Ardos, surveiller les mouvements des Bambara de Monimpé, Ndioura, Ségou et du Kala, ainsi que les Maures Oulad m'Barak qui se livraient parfois à des razzias au détriment des WuuwarBe, enfin défendre les animaux allant en transhumance dans le Kiguiri, le Kala et le Karéri. Des notables furent désignés pour assister Bori Hamsala. C'est parmi ces derniers qu'il choisit ses conseillers, ses chefs d'expédition et les ministres du culte, en copiant exactement l'organisation de Hamdallay.

Bori Hamsala passa par Sénossa 31. Il y visita Amirou Mangal avec qui il conféra plusieurs jours. Ils prirent ensemble des mesures militaires pour mieux conjuguer leurs efforts. Le convoi de Bori Hamsala passa ensuite par Ndiambo 32, puis se dirigea sur Dia. Entre Kèra et Dia se trouve un vaste toggere dit Sonhoye en bozo et Toggere jawle en peul. Par son étendue, il convenait admirablement à la fondation d'un gros village. Certains suggérèrent l'idée d'y fonder la capitale du Macina. Bori Hamsala s'arrêta sur les lieux qu'il fit examiner par des hommes qualifiés. Puis il soumit la question à son conseil. La discussion fut vive entre les notables. Ceux qui avaient opté pour le toggere faisaient valoir la présence d'un cours d'eau navigable une bonne partie de l'année et la proximité du Niger permettant de communiquer rapidement avec Hamdallay en toutes circonstances.

Le représentant des SoosooBe Gile, qui faisait partie du conseil, demanda la parole au nom des sept familles 33 qu'il représentait :

— Cheikou Amadou, dit-il, nous a donné l'ordre de quitter nos campements pour fonder des villages sur nos propriétés respectives. Il n'est donc pas question pour nous de nous fixer sur ce toggere. Mais notre avis en tant que premiers occupants peuls du Macina doit compter. Il y a mieux que cet endroit. A l'ouest de Toggere Gerey, premier lieu habité par nos ancêtres, se trouve un emplacement qui conviendrait pour une capitale. Tous les groupes peuls y ont un jippunde 34. J'ajouterai que se fixer ici pour quelqu'un qui veut avoir la main sur le Macina et le défendre, c'est faire comme le riche qui s'endort sans fermer sa porte aux voleurs. Un ennemi avisé détournera son chemin. Il ira attaquer le Macina plus haut. Le point faible de notre position sera vite repéré par le Kiguiri, le Karéri, le Kala et même par Ségou qui pourront venir nous harceler à leur guise.

Bori Hamsala trouva l'avis judicieux. Il donna l'ordre de pousser jusqu'à Penga. Une rapide prospection permit de reconnaître que les plaines environnantes étaient propices à la culture du riz et que sur les nombreux toggoy 35, le maïs et les bogooji 36

venaient bien. Bori Hamsala se fit montrer le lieu où devait être bâtie sa capitale 37. Il revint à Penga et demanda le concours de tous les sous-groupes peuls du pays. Ceux-ci envoyèrent des travailleurs volontaires pour creuser un canal de Penga au toggere choisi. Fêtes et ripailles durèrent tout le temps des travaux, ceux-ci ayant été considérés comme d'utilité publique. Lorsque tout fut terminé, les RimayBe, avant de se séparer et pour témoigner leur attachement à Bori Hamsala, labourèrent autant de champs de riz qu'il y avait de chefs de famille venus de Hamdallay. Ils jurèrent de leur faire récolter plus de riz qu'il n'y avait de bois mort dans les togge. Quand Bori Hamsala fut mis au courant des bonnes dispositions des RimayBe, il fit venir auprès de lui les plus âgés et leur offrit des cadeaux pour leurs familles. Le doyen dit en manière de plaisanterie :

— “Amiru, menen ka nim ngaDi ko min mbaawi. Feeya rewaama, min 'aawi. So Allah jaBii maa on teenu nengu”, Amirou, quant à nous, nous avons fait ce que nous avons pu. La plaine est labourée, nous avons semé. Si Dieu accepte, vous ramasserez du riz comme du bois mort 38.

Effectivement, la récolte fut si abondante cette année-là qu'on en abandonna une partie dans les rizières. Chacun pouvait aller chercher du riz comme on va ramasser du bois mort. Aussi Bori Hamsala donna à sa capitale le nom de Ténengu, contraction des deux derniers mots du doyen des RimayBe. Penga prit de l'importance. La présence de l'armée de Bori Hamsala assura à la ville une sécurité absolue. Plusieurs gros commerçants originaires de Tombouctou et Dienné vinrent s'y fixer pour y implanter le commerce du sel, de l'or, de l'argent, des verroteries et des étoffes européennes extrêmement rares et très recherchées 39.

Les sept familles des SoosooBe Giile étaient dispersées sur le territoire appelé Wuro Giire ; leurs terrains de culture et leurs bourgoutières s'appelaient Peya, Kubi Tosokel, Tika, Simay, Piga, Kuubaka, Sanha, Fombaana. Les Peuls laissèrent sur place leurs RimayBe pour l'exploitation des terres, et se groupèrent au village de Koubi qui devint la capitale du Wuro Giire. Amadou Cheikou, ayant été envoyé en mission à Ténenkou, trouva la distance entre Songodé et Mayataké trop longue 40. Il en parla à Hamdallay et demanda la création d'un point de relais. Le grand conseil donna ordre au chef de Wuro Giire de désigner quelques familles pour fonder un nouveau village qui prit le nom de Ganguel.

Les JafaraaBe (sing. Jafaraajo) habitaient sur la rive droite du Niger, au voisinage des Bambara qu'ils imitaient dans leurs croyances, leurs coutumes et jusque dans leur habitude de se scarifier. Tièdes pour l'Islam, ces Peuls se montraient courageux à la guerre, durs pour leurs ennemis mais prêts à donner leur vie pour celui qu'ils aimaient. Cheikou Amadou, qui connaissait leur état d'esprit, ne voulut pas brusquer les choses. Il empêcha le grand conseil de donner à Amirou Mangal et à Bori Hamsala l'ordre que ceux-ci avaient sollicité de combattre les JafaraaBe sur les deux

rives du Niger pour les obliger à reconnaître la Dina. Il fit venir à Hamdallay le marabout Sammodi Koro, et le présenta au grand conseil en disant :

— J'ai connu le père de cet homme. Nous avons étudié ensemble. Il serait certainement des nôtres s'il vivait encore. A défaut du père, nous pouvons compter sur le fils. Sammodi connaît bien les JafaraaBe, il a hérité de la science de son père. Je vais le charger au nom de Dieu d'appeler ses frères à la Dina. Il sera leur chef. Son premier acte sera de faire transférer ses administrés sur la rive gauche du Niger, afin de les soustraire à l'influence animiste. Il les réunira pour former un gros village.

Sammodi, éloquent et instruit, entreprit de convaincre les JafaraaBe. Il leur fit abandonner leurs pratiques mi-musulmanes mi-animistes. Il les décida à traverser le fleuve. Les emplacements actuels des villages de Diafarabé, Darou et Tilembéya furent choisis. Chaque famille fit remblayer un terrain pour y construire ses cases. Sommodi devint ainsi, en l'an III de la Dina, le premier chef de Diafarabé.

A l'avènement de Cheikou Amadou, Mopti 41 était occupé par des pêcheurs et de riches commerçants métis d'Arabes qui traitaient presque toutes leurs affaires avec Dienné et Tombouctou. Le grand conseil reconnut la nécessité absolue pour la Dina de surveiller ces commerçants qui, en raison de leurs relations et de leur race, pouvaient servir d'agents de renseignement aux ennemis de Cheikou Amadou et fomenter des intrigues. L'ordre fut donné aux habitants de Mopti d'aller se fixer sur le toggere de Dialangou. Pour les métis d'Arabes, abandonner le bord du Bani était compromettre leurs affaires. Aussi, tout en reconnaissant l'autorité de Cheikou Amadou, ils protestèrent contre l'ordre reçu d'aller s'installer dans la plaine. Ils écrivirent pour demander l'autorisation de se transférer sur l'îlot où est bâti le Mopti actuel. Après examen de leur requête, le grand conseil admit que les commerçants devaient se trouver à proximité du fleuve ; mais il décida également qu'un homme sûr serait désigné pour la surveillance du trafic fluvial. Un nommé Guida fut choisi et se fixa avec les siens à Guembé 42, tout en respectant les droits de la famille Kondo sur les eaux de la région. De ce point stratégique, il était facile de contrôler tout ce qui passait sur le Bani, soit dans un sens soit dans l'autre.

Cheikou Amadou s'étant plaint que la Dina tremblait sur ses bases et ayant demandé que faire à Alfa Hamam Samba Alfaka, ce dernier lui conseilla de déplacer sept villages dont les habitants lui paraissaient suspects. C'est ainsi que furent supprimés Sono, More, Digama dont les habitants furent transférés respectivement à Wouro Modi, Hamdallay et Toumadyomon, Sévare qui fut déplacé à Toumiségé, Bassara qui fut transféré à Bousra, Kaka qui alla agrandir Sofara et Konna qui fut éloigné du Niger et reconstruit sur un emplacement situé plus à l'est. Pour ces deux dernières localités, il y eut probablement comme dans le cas de Mopti des raisons politiques et commerciales car il s'agissait de marchés très importants en bordure du fleuve. Des caravanes venant du Sud y apportaient de la cola, des esclaves, des verroteries, du fer, des étoffes et des

objets de traite d'origine européenne provenant des comptoirs du Golfe de Guinée. Une route de caravane venait de Kong par Bobo Dioulasso, traversait la région de Barni et aboutissait à Kaka. Une autre passait par Ouahigouya ; de là, certains convois se dirigeaient sur Bankassi, contournaient la montagne et rejoignaient Kaka, d'autres traversaient le Dyilgodyi et par Hombori, Douentza, gagnaient Konna. Le Nord envoyait du sel de Tombouctou, des soieries et différents objets provenant d'Afrique du Nord et d'Egypte. Le commerce de la cola et du sel était entre les mains des Mossi et des Yarsé. Les routes de caravanes étaient surveillées afin que le trafic put s'y effectuer en toute sûreté.

L'animation du marché de Kaka était légendaire. D'une chose cassant les oreilles, on disait “Dum ana Buri Kaka duko”, ceci est plus que Kaka pour le bruit. On y rencontrait des commerçants de toutes races, des Dioula de Kong, des Haoussa de la Nigeria, des Peuls, des Toucouleurs, des Maures, des Touareg et même des Arabes. C'était aussi le rendez-vous des ruggokooBe, coupeurs de grands chemins, et des wuyBe nyelBe, voleurs habiles. Pour souligner l'astuce de ces malfaiteurs, on disait : “wujja wuro, wujja ladde, yaha halfina yanaande”, vole en ville, vole en brousse, s'en va confier à une tombe. Une anecdote à laquelle il était ainsi fait allusion est la suivante : des voleurs opérant en pleine ville de Kaka, attirèrent dans un guet-apens un individu venu au marché, ils le bâillonnèrent et leligotèrent puis l'enveloppèrent dans un linceul comme un mort. Au crépuscule, ils le firent transporter au cimetière puis le délièrent et, sous la menace d'une arme, l'emmenèrent au loin pour le vendre comme esclave.

Pour favoriser le développement du commerce, Cheikou Amadou avait unifié les mesures sur tout le territoire de la Dina. Pour les tissus, la mesure de longueur utilisée était le kaala, c'est-à-dire la coudée augmentée de cinq doigts (environ 50 cm.), et pour les fils de chaîne le jegoore, distance comprise entre le creux de l'aisselle et l'extrémité du majeur. Pour les définir avec exactitude, le grand conseil choisit, un homme de taille moyenne puis fit tailler des étalons de tige de mil et de branche de kelli (Grewia bicolor). Pour les grains, l'unité de volume était le muddi, sensé contenir dix poignées, et le sawal valant quatre muddiije. Ces mesures devaient être comblées. Pour le lait, l'unité était le galmaare (pl. galmaaje) dont il existait deux types correspondant à la valeur de 5 et 10 cauris. D'autres mesures servaient pour l'huile de poisson et le beurre fondu. Les étalons de sawal étaient taillés dans du bois, ceux de galmaare dans de petites calebasses et amenés à la contenance cherchée en diminuant progressivement la hauteur des bords. Pour tous les étalons de mesure, des exemplaires étaient conservés à Hamdallay et d'autres envoyés aux chefs de territoires ou de villages. L'or était pesé à l'aide de graines d'Acacia ou de Tamarinier et le poids évalué en makkalleere [miktal], mesure arabe valant de 4 à 5 gr. Tous les prix de denrées étaient fixés par le grand conseil et les cours variaient selon les régions. Les chefs devaient veiller à ce que les mesures et les prix officiels soient respectés. Les peines prévues étaient l'amende, la confiscation des denrées vendues au-dessus du cours ou la vente d'office au prix imposé si le vendeur ignorait de bonne foi celui-ci.

Notes

1. Certaines traditions fixent le nombre des marabouts à 108, d'autres à 111.

2. Cheikou Amadou semble avoir été avant tout un mystique, redoutant les responsabilités du pouvoir. Toutes les décisions étaient prises par le grand conseil. Cheikou Amadou n'avait qu'une voix consultative, mais évidemment prépondérante. Il se plaçait d'ailleurs toujours sur le plan spirituel et religieux et veillait à ce qu'aucune décision ne soit prise qui ne fut pas en accord avec la loi musulmane.

3. Mohammed reçut ses révélations vers l'âge de quarante ans. Cet âge est considéré en Islam comme celui de la maturité mystique, à partir duquel l'homme est rarement le jouet des esprits malins.

4. Tirage au sort avec des brins de paille de diverse longueur.

5. Les enfants de Fodio m'ont envoyé un livret... Il était venu pour faire connaître des jugements aux chefs et à leurs subordonnés. Dans ce livret il y a la copie des réponses de Monghily à El Hadj Askia. L'arrivée de ce livre a coïncidé avec l'embrouillement de l'intelligence d'Amadou Alfaka , (Lettre de Cheikou Amadou à Cheik el Bekkay, in Ouane, 1952, L'énigme du Macina, p. 134.)

6. El Hadji avait été nommé à la tête du Kounari après la trahison de Guéladio, mais il n'avait aucun commandement militaire. Il résidait à Nyakongo, localité à 24 kilomètres, nord

est de Mopti.

7. Hambarké Samatata s'appelait en réalité Amadou Hammadi Samba Boubakari et appartenait au clan Bari. Hambarké est un surnom et Samatata le nom d'un homme chez qui il logeait quand il faisait ses études coraniques. Hambarké Samatata se déplaçait avec son troupeau et ses élèves lorsqu'il fit la connaissance de Cheikou Amadou, alors domicilié à Roundé Sirou. Hambarké reconnut en Cheikou Amadou à la fois un parent et un homme vertueux et dynamique. Lorsque Cheikou Amadou vint à Noukouma, Hambarké, quittant Wouro Boubou, patrie de sa mère, l'y rejoignit avec un troupeau de 60 têtes. Voyant les difficultés matérielles dans lesquelles Cheikou Amadou et ses élèves se trouvaient, Hambarké dit :

— Je donne à Dieu mes 60 têtes de bétail pour l'entretien de la Dina, qu'Amadou Hammadi Boubou veut fonder.

A partir de ce jour, Cheikou Amadou lui donna le droit de contrôle général sur toutes les affaires et biens de la Dina.

8. La racine rim- se trouve dans rimde engendrer et rimDude, être pur, être né. Les rimBe sont des nobles nés purs ou des artisans tels que cordonniers, bûcherons, musiciens et en général tous les gens de caste. La particule -ay- marque la négation du sens exprimé par la racine rim-. Les rimayBe sont ceux qui ne sont pas nés, mais achetés à prix d'argent ou capturés à la guerre.

9. Koningo, localité du Fakala, sur la rive droite du Bani, à 28 kilomètres sud-sud-est de Dienné.

10. Tyouki est le chef-lieu du Farimaké et se trouve à 30 kilomètres ouest-nord-ouest du lac Débo : Arkodyo est situé à 10 kilomètres est-sud-est de Saréfara.

11. La tradition rapporte que Cheikou Amadou ayant décidé de confier le commandement militaire à un de ses partisans, en parla à sa mère pour lui demander conseil. Celle-ci lui dit :

— Dans le dernier tiers de cette nuit, tu battras toi-même le tambour de guerre et tu donnera le commandement suprême au premier qui se présentera.

Ce fut Ousmane qui arriva le premier. Cheikou Amadou fut très heureux que le sort ait ainsi désigné son premier auxiliaire et le plus sûr de ses partisans. Quand, le lendemain, il le nomma publiquement Amirou Mangal, personne ne trouva à redire. Amirou Mangal fut malgré son âge un vaillant soldat, père de nombreux enfants qui embrassèrent tous la carrière militaire. Il en aurait eu 70 de tués au cours de combats. Lui-même mourut deux ans avant Cheikou Amadou, soit en 1843 et fut enterré dans sa concession de Dienné, à l'emplacement du dispensaire actuel.

12. Sénossa, localité située à 6 kilomètres au nord de Dienné ; Abdou Dyabbar, localité non identifiée ; Wakana, Ouana sur la carte, à 15 kilomètres sud-sud-est de Diafarabé ; Ngounya, Mounia de la carte, à 27 kilomètres ouest de Dienné, sur la route de Say.

13. Bori Hamsala, contraction de Bokari Hammadoun Sala.

14. Un tuɓal (pl. tuɓe) se composait d'un fût de bois, la'al et d'une peau, nguru tuɓal. Le fût était creusé dans un tronc de ndundeewi (Ficus platyphyllal). Cet arbre est également qualifié de ndunyanyaki, dit verbe dunde, permettre, faciliter. Il pousse en effet le plus souvent au pied d'un autre arbre qu'il finit par étouffer, d'où sait association en magie sympathique avec l'idée de vaincre. L'abre était coupé et le fût creusé par un labbo, considéré comme à l'abri ces mauvais esprits qui hantent les arbres. La peau du tambour était celle d'un boeuf blanc tué spécialement pour cet usage. On mettait quelquefois dans le fût des grelots d'or, d'argent ou de cuivre, on des morceaux de l'arbre welnata jaagu, qui rend le commence prospère. Le tubal était conservé chez le chef et confié à la garde d'un membre de sa famille ou d'un dimaajo de confiance. On distinguait deux sortes de tuɓe ; les tuɓe de guerre et les tuɓe de convocation, ces

derniers étant situés à un jour de marche les uns des autres. Quand un tuɓal de guerre était battu, les tuɓe de convocation répondaient jusqu'à ce que toute la région soit avertie. Le tuɓal battu seul et sur un rythme lent signifiait une convocation des notables. Le tuɓal battu sur un rythme rapide et accompagné ndunjamngel jamaare, bande de fer noir recourbée en gouttière, munie d'un anneau pour la tenir et frappée avec une tige de fer, signifiait une alerte, chacun devant se préparer à partir en guerre. Le ndunjamngel ne pouvait être utilisé que par un dimaajo ou un homme de caste, jamais par un Peul.

15. Les chevaux des Fulɓe ne sont jamais ferrés.

16. Gaawal dérive du radical gaw- que l'on trouve dans le verbe gawlude, creuser profondément. Le gaawal fait des blessures profondes.

17. Soosiyawal dérive des deux radicaux sos, idée de faire du bruit et si' ou siy, laisser toucher un liquide goutte à goutte. Le Soosiyawal transperce et fait couler le sang avec bruit.

18. Duuta sukku, enlève ton pantalon et bouche ; sukka haakowal, bouche avec des feuilles. Cette arme faisait des plaies si larges qu'il fallait pour les boucher y mettre tout son pantalon ou toutes les feuilles d'un arbrisseau.

19. Nhal'l'al : du radical nhal-, griffer, égratigner.

20. Bantuure, du radical bant-, idée de flétrissure. Cette arme arrachait à la victime des cris déshonorants pour un guerrier.

21. Ficcuru, vient de ficcude, donner un coup de pied (âne au cheval), refuser catégoriquement (homme), se débarrasser de quelque chose en se secouant. Ces divers sens sont en rapport avec le fait qu'il était permis de tourner les talons et de fuir pour ne pas avoir à tuer son ennemi.

22. Wawaade, se rendre fort en se retranchant derrière quelque chose, du radical waw-, idée de pouvoir, de puissance.

23. Ngendi vient du radical yen-, idée d'ancienneté ; ngendi signifie donc étymologiquement agglomération ancienne. Wuro vient du radical wur-, idée de vivre ; c'est est l'endroit où l'on vit. Tuddunde vient du verbe tudde, être rempli d'eau par les pluies.

24. Leydi signifie terre ; lefol (pl. leppi) leydi est une bande de terre.

25. Batu, assemblée, réunion ; lammingol, action de nommer quelqu'un chef.

26. Batu a aussi le sens de halo et ici naatu batu signifie entre dans le halo. Il s'agit du halo supérieur, batu dow ; la tradition veut qu'avant la nomination de quelqu'un à une chefferie par les hommes, une assemblée d'esprits divins se réunisse en cercle

autour de la Puissance divine ; celle-ci décide : Un tel fils d'Un tel sera chef de X… Cette assemblée céleste se manifeste aux yeux des mortels sous forme d'un cercle lumineux qui entoure parfois le soleil ou la lune et appelé batu dow, halo supérieur.

27. C'est une éprouve qui blesse profondément l'amour-propre d'un Pullo, pour qui le fait de déclarer publiquement ses dettes est comparable à lui d'exposer ses parties honteuses à la vue de tous.

28. jiidal, comité restreint.

29. Tous les Peuls appartiennent à l'un des quatre groupes ci-dessus, caractérisé chacun par un nom dit yettoore qui peut varier suivant les Etats et les régions.

Nom	Equivalents
Diallo	Dial, Ka, Kâné, Dikko
Ba	Bal, Baldé, Bâch, Mbaké, Boli, Diakité, Diagayété, Nouba, Dia

Sidibé

Sô

Sangaré

Bari

30. Suudu baaba, maison du père ; ce nom désigne l'ensemble des descendants d'un même ancêtre.

31. Sénossa, localité située à 5 kilomètres nord de Dienné.

32. Ndiambo, emplacement situé sur la rive droite du Niger, à peu près en face Diafarabé et qui n'est plus habité depuis la fondation de ce dernier village.

33. Les sept familles du sous-groupe des Giite qui ont émigré du Fouta au Maasina, après un séjour à Diéliba dans le Mandé, sont : Togori, Alkassegui, Taka, Tonnga, Jaggere, Muma, Sanha

34. Jippunde (pl. jippule) campement, gite. Le canton de Tenenkou porte encore aujourd'hui le nom de Jippule, les giite.

35. Toggoy, (sing. de toggel), petit, toggere (pl. togge).

36. Bogoji, sortes de courses.

37. Le toggere s'appelait Hoore Sambaaru Yerooru ; il appartenait aux Sagalɓe qui le cédèrent sous peine car il était hanté. Il fallut toutes les connaissances magiques d'un labbo pour abattre les arbres sans danger. Il y eut dès lors une alliance entre la famille de ce labbo et celle des chefs de Ténenkou.

38. Teenude veut dire ramasser du bois mort.

39. Caron vit les vestiges de la ville de Penga en 1887 : Je fus saisis d'admiration, écrit-il, en voyant les ruines qui s'étagent au bord du fleuve sur une longueur d'un kilomètre et qui disparaissent dans une végétation luxuriante. C'était autrefois le port de commerce de Ténenkou auquel il est joint par un marigot… Il a été déserté après l'attaque de Iowarou en 1878. A cette époque, il y avait petit-être 100.000 indigènes résidant sur les bords du marigot de Diaka dont 5.000 à Pénhé (Penga), au moins, alors habité par des commerçants de Tombouctou et des marchands saracolets, qui y faisaient comme à Iowarou de bonnes affaires. On trouva encore, dans les ruines, des maisons à deux étages avec fenêtres en bois délicatement ouvrées à la manière arabe... » (Cité Par Monteil, 1932, Djenné, p. 92.)

40. De Songodé à Mayatake, 12 kilomètres sud-sud-est de Ténenkou, il n'y a que 17 kilomètres à vol d'oiseau. Mais il fallait traverser une région inhabitée, infestée de fauves, de lions et d'éléphants. Le village de Ganguel, qui tire son nom de l'arbre nganki, Celtis lntegrifolia, fut construit en bordure du marigot.

41. Les pêcheurs étaient installés au lieu dit aujourd'hui Charlotville, les métis d'Arabes sur un petit îlot au sud du précédent. Le Mopti commercial actuel n'était pas habité. Dialangou se trouve dans la plaine à 7 kilomètres à l'est du fleuve.

42. Guembé, sur la rive gauche du Bani, à 6 kilomètres de Mopti.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre V

Le grand conseil porta un intérêt spécial à l'élevage, en raison de l'atavisme peul et des ressources que la Dina pouvait retirer de cette industrie. Tous les jooro jom huDo et jooro jom tele de l'empire furent convoqués à Hamdallay en l'an III. Réunis en commission, ils dictèrent à des secrétaires désignés à cet effet les listes des campements, des pâturages et des routes de transhumance. A l'aide de ces renseignements, le grand conseil établit une réglementation pastorale qui eut force de loi dans tout l'empire. Aucun pasteur, aucun sédentaire ne pouvait y contrevenir sans encourir une punition sévère. On renforça l'ancienne institution des burti (sing. burtol), passages de transhumance ou traversées de cours d'eau, des biille (sing. wiinnde), campements du gros et menu bétail transhumant, des 'udde (sing. 'uddere), barrages de pêche dont l'approche est interdite aux bêtes, et des hariima, pâturages qu'il était interdit de défricher et de cultiver ou points d'eau uniquement réservés à l'abreuvage des animaux. Toute contestation soulevée au sujet de ces institutions devait être réglée par les jooro jom huDo. Ceux-ci étaient à l'origine des surveillants de prairies institués par les Ardos. Ils finirent par acquérir des droits sur les terres et les mares qui leur avaient été confiées. Sous la Dina, ils devinrent des arbitres pour toutes les questions pastorales concernant la région soumise à leur contrôle. Du temps des Ardos, ils percevaient des droits de pacage et de traversée. Ces taxes ne furent pas reconnues par le grand conseil, mais aucune

défense formelle de les percevoir ne fut faite. Elles ne devaient toutefois pas dépasser vingt cauris par tête de bétail, les veaux exceptés.

Au retour de transhumance, les animaux de passage pouvaient être répartis entre les champs qui avaient besoin de fumier. Le propriétaire du terrain payait quarante cauris par tête, vingt revenaient à l'armée d'escorte et les vingt autres aux bergers et au jom huDo de la région.

On distinguait trois catégories de boeufs, les garCi, les bendi et les duumti. Le gros du cheptel était constitué par les garCi, bêtes sélectionnées pour assurer la reproduction ; toutes les précautions étaient prises pour les préserver des maladies et les maintenir en bonne condition. Les garCi se déplaçaient perpétuellement sous la surveillance de bergers appelés garCinkoobe. C'étaient des jeunes gens de 17 à 30 ans, souvent célibataires. Durant le garCinkaaku 1, les jeunes peuls menaient une vie sauvage ; poètes par nature ils composaient des chants bucoliques sur des modes variés, toujours en l'honneur de leurs boeufs 2.

Les bendi étaient des vaches laitières que l'on gardait le plus longtemps possible dans la zone d'inondation, à proximité de leurs pâturages habituels. Les bergers qui les gardaient étaient appelés bendinkooBe, c'étaient des hommes de 30 à 45 ans. Les quelques rares vaches laitières qui restaient toute l'année dans les villages étaient dites duumti. Elles étaient nourries dans les concessions durant toute la période des hautes eaux.

L'ensemble du cheptel portait le nom de jaawle 3. Il était divisé en jaajje (sing. jaanje), eux-mêmes subdivisés en Cefe (sing. sewre). Un sewre était placé sous la garde de trois bergers ; il comprenait trois cents têtes. Tout troupeau qui n'atteignait pas cet effectif fut supprimé par le grand conseil. Sept Cefe, constituaient un jaanje conduit par vingt et un bergers et un chef berger appelé amiiru jaanje. Au-dessus des amiraaBe jaajje se trouvaient les amiraaBe jaayle qui dépendaient eux-mêmes d'un amiiru na'i ou chef des boeufs. Chaque territoire, c'est-à-dire Kunaari, Fakala, BooDi, 'UruBBe et Sebera, était représenté par un amiiru na'i résidant à Hamdallay. Ces cinq amiraaBe na'i formaient le batu jaawle qui se réunissait sur convocation du grand conseil. Les amiraaBe na'i étaient choisis parmi les bergers de bonne lignée possédant les plus anciens Cefe ou parmi les bergers du sewre des chefs de territoire ou de la Dina.

L'amiiru jaanje était responsable des Cefe qui composaient son jaande. Les bergers lui devaient soumission et obéissance. Il répartissait le travail : tour de mener le troupeau au pâturage, garde de nuit, surveillance du campement, recherche des bêtes égarées, liaison avec les jawle voisins, etc. L'amiiru jaande pouvait punir et même renvoyer un berger. Cette dernière mesure était la plus infamante qui puisse être infligée à un pasteur peul. L'expulsé s'expatriait en général ; aussi l'amiiru jaande ne prononçait le renvoi qu'après avis de plusieurs amiraaBe jaayle transhumant avec lui. Les chefs des Cefe étaient tenus de lui déclarer au jour le jour tous les incidents survenus soit aux

bêtes soit aux bergers. Celui qui omettait de déclarer la mort ou la disparition d'un animal devait en rembourser le prix. L'amiiru jaanje était qualifié pour traiter chaque fois que ses bêtes commettaient des dégâts ou subissaient des dommages. Il pouvait décider la vente d'une tête pour couvrir les dépenses engagées du fait de son troupeau, sans que le propriétaire puisse prétendre à dédommagement. Le choix était fait par tirage au sort. Assisté de ses hommes de confiance, l'amiiru jaanje visitait quotidiennement les Cefe et les daali 4 pour constater les naissances. Il était tenu de déclarer le nombre exact de ses bêtes au moment de la perception de la zekkat. Les percepteurs devaient se baser sur cette déclaration.

Les bergers avaient droit au quart du lait trait ; ils recevaient une gratification d'un taurillon par fraction de quarante têtes et par an. Celui qui, au retour de transhumance, restait tout le temps à la disposition de son employeur, avait droit à la nourriture et à un cadeau pour se marier. En outre, les bergers jouissaient pendant quarante jours du lait des vaches qui mettaient bas pour la première fois, à moins qu'il ne se fût agi d'une bête, unique bien de son propriétaire. Dans ce cas, la durée de jouissance était ramenée à sept jours, comme pour les vaches qui avaient déjà eu une ou plusieurs portées. Les bergers qui ne jouissaient pas du quart du lait trait gardaient pour eux toute la traite de la nuit du jeudi au vendredi et celle du vendredi matin. Après la transhumance, lorsque les troupeaux rejoignaient leurs pays respectifs, le lait était partagé de la manière suivante :

•un tiers pour le propriétaire de la bête

•un tiers pour le berger

•un tiers pour les wunndumbaare, orphelins et personnes sans ressources ni soutien

Le chef de chaque village envoyait chercher le lait des wunndumbaare et procédait à sa répartition entre les ayants droit.

Dans les territoires de la Dina, les troupeaux doivent nécessairement effectuer chaque année un cycle de transhumance étroitement conditionné par le régime des eaux. Dès gatamaare 5, les gartinkooBe se préparaient pour le départ. Vivant plus de laitage que d'autres denrées, ils n'emmenaient généralement aucun ustensile de cuisine. Ceux qui allaient vers l'ouest employaient des boeufs porteurs, mais non ceux qui se dirigeaient vers les falaises de l'est. Le départ avait lieu un samedi, jour qui avait porté bonheur à Cheikou Amadou, après le lever du soleil. Chaque berger se faisait bénir par un marabout de son choix ou par son père, voire par sa mère. Tous les animaux quittaient la zone inondable, chassés par la montée des eaux et allaient dans les régions semi-désertiques où les pluies d'hivernage font apparaître mares et pâturages. A la saison sèche, ils revenaient dans la zone d'inondation, pénétrant dans les pâturages de

décrue et les bourgoutières au fur et à mesure du retrait des eaux. Les boeufs revenaient les premiers, suivis par les moutons plus sensibles à l'humidité et aux maladies parasitaires qui en sont la conséquence. A l'aller au contraire les ovins, qui suivaient à peu près le même trajet que les boeufs, pouvaient précéder ou suivre ceux-ci.

C'est durant la transhumance, lorsqu'ils étaient loin de leur territoire d'origine, que les troupeaux peuls subissaient des razzias menées par les Maures, les Touareg et les Bambara. Amadou Sambourou Kolado, qui devait protéger les animaux, de la région des lacs, malgré son courage et ses efforts, ne réussit pas à tenir les Touareg en respect. Il s'en ouvrit à Cheikou Amadou. De leur côté, les Bambara de Ségou, pour venger leur défaite de Noukouma, portèrent un coup si rude aux troupeaux du Macina que la Dina, afin d'éviter le retour de pareilles catastrophes, décida de réglementer la transhumance et de faire protéger les bêtes par l'armée.

Da s'était levé de la main gauche 6. Il avait envoyé promener la calebasse qui contenait son moni 7 et refusé de répondre aux souhaits que ses épouses étaient tenues de lui faire chaque matin. Sa première femme envoya aussitôt quérir Tyètigué Banintyèni, le grand griot du trône. Elle la prit à part et lui dit :

— Tyètigué, va vite voir ton lion. Il est irrité pour je ne sais quelle raison et ne veut accepter ni bouillie ni bonjour.

— Tant pis pour le cabri qui ira, par ce matin néfaste, se fourrer dans la gueule du buveur de sang, répliqua le griot. J'ai l'impression que des cous seront tordus et des colonnes vertébrales rompues avant que le fauve brun ne rétracte ses griffes et ne regagne son repaire.

Pendant que la bara muso 8 et Tyétigué Banintyèné échangeaient ces paroles, Da s'était rendu sous le grand abri qui occupait le milieu de sa concession et sous lequel il siégeait chaque fois qu'il avait à traiter de choses graves avec ses conseillers on ses chefs de guerre 9. Il se mit à arpenter le sol en agitant frénétiquement la queue de boeuf agrémentée de grelots et d'amulettes qu'il tenait toujours à la main. Son chien préféré, l'un de ses meilleurs gardes du corps, semblait sentir l'orage suspendu dans l'air. Les oreilles rabattues et la queue entre les pattes, il attendait blotti dans un coin que l'ouragan se déchaîne. Da appela :

— “ Kolõ dyugu yiri, Monè bö m fa la ”, 10 allez chercher Tyètigué et qu'il se dépêche d'arriver, j'ai la bouche amère. Par le cadavre de mon père, je ne me laisserai pas faire !

Tyètigué, qui n'attendait que les ordres de soir maître pour se présenter, s'écria :

— Me voici, Diara ! Le disque du soleil n'était pas encore levé, que j'étais déjà arrivé, mais...

— Mais quoi ?

— J'ai eu peur

— Peur de qui ? de quoi ?

— De toi, ô lion brun à la crinière majestueuse, de toi, foudre qui brise les grands arbres et fend les murs des cases, de toi, ô fils valeureux de Monzon, frère prestigieux de Tyèfolo et de Kalakè !

— Dire que tu as peur de moi, Tyètigué, c'est comme une injure. Puisque je suis un fauve approche que je te torde le cou, manant, poltron, qui croit toujours la mort suspendue sur ta tête.

— O Ton kömö, le proverbe affirme que trois choses ne sont pas sûres :

•Un grand chef n'est jamais un ami sûr.

•Un enfant adopté n'est jamais un fils sûr.

•Une femme n'est jamais une confidente sûre.

Si, dans ta colère, tu ordonnais de me couper le cou, les choses ne pourraient plus s'arranger pour moi, même si tu le voulais une fois apaisé. Ne sachant pas ce que Ngala me réserve au pays des morts, je tiens à rester auprès de toi au pays des vivants.

— Assez ! coupa Da. Tu conteras tes sornettes un autre jour. Il s'agit pour l'instant des singes rouges du Macina, les Fulɓe. Je ne puis dormir avec l'idée que ces pieds grêles, à taille de mouche maçonne, réussissent à tenir mes troupes en échec. Ils ont défait mon armée et les plus vaillants de mes guerriers sont restés dans les marais et les buissons du Macina. Cheikou Amadou doit avoir dans sa gourde un talisman de victoire plus efficace que tous ceux du même genre que j'ai fait venir de Sinzani, de Oualata, de Tombouctou et même de Kong. Dis-moi, oui dis-moi, quel est le plus grand mal que je puisse faire aux Fulɓe. Un mal qui leur fera porter un deuil cruel et long.

Tyètigué répondit :

— Les satires bambara contre les Fulɓe disent :

« Ndyobi kelen kes, i fa saara, i ma klo. I ba saara, i ma klo. Misinin saara, i ko : yoyo ! yo, suudu heli » : Ndyobi 10b Kelenkes, ton père est mort, tu n'as pas pleuré. Ta

mère est morte, tu n'as pas pleuré. Un menu bovin a crevé, tu dis : Yoyo ! yo, la maison est détruite ! »

Da se dérida :

— Je vois où tu veux en venir. Tu voudrais que je fasse razzier les bœufs des Fulɓe.

— C'est le plus grand mal que tu puisse leur faire. Les femmes peules grinceront des dents et prendront le deuil.

— Oui, Tyètigué, mais tu sais que le lion lui-même, le roi de la brousse, hésite à attaquer les troupeaux peuls et qu'il y laisse souvent sa peau. J'ai entendu dire que les Fulɓe et les bœufs sont des parents très proches : ils ne peuvent vivre les uns sans les autres. On ajoute même que les femmes crient aux hommes, lorsque des guerriers attaquent un de leurs campements : défendez plutôt les troupeaux et laissez-nous razzier, vous nous retrouverez toujours, quand aux jawle ce n'est pas sûr.

— Tõ kömö, tu es un Diara. Fais comme ton homonyme le lion qui suit pas à pas les troupeaux allant ou revenant de transhumance. Dissimule tes hyènes 11 dans les hautes herbes, et surgis à l'improviste en rugissant pour effaroucher hommes et bêtes. Fonce sur le gros du troupeau et emmène ce que tu pourras sans donner aux singes rouges le temps de se transformer en panthères pour te déchirer les flancs. Crois-moi, les femmes peules verseront autant de larmes pour la perte d'un veau que pour celle de cent bœufs et ce ne peut être qu'un plaisir pour nous de faire pleurer ces mouches maçonnes.

Da invita tous les chefs de guerre à venir boire à la santé du Dyi tigi. Ce fut une fête exceptionnelle. De très jolies femmes, parées de leurs plus beaux atours circulaient entre les convives, leur lançant des oeillades prometteuses de brûlantes caresses. Elles s'agenouillaient pour offrir de petites calebasses remplies du dolo spécial au Dyi tigi. Ce dolo, qui se buvait le lundi, était coupé de miel pour le rendre plus mousseux et plus pétillant. Les ngonifolalu 12 se mirent à jouer l'air dit Da nyininka, pour accompagner la voix mélodieuse des cantatrices. Les convives se laissaient griser par la boisson et le parfum des serveuses qui se penchaient de plus en plus sur les buveurs pour les enivrer de l'odeur de leur corps de courtisanes expertes. Da et Tyètigué buvaient très modérément afin de mieux surveiller l'assemblée. Bientôt ils constatèrent que le dlo avait rempli l'estomac des convives dont le visage reflétait la joie dite sang de l'agneau 13. Alors s'adressant aux chefs sofa de Banankoro et Mpébala, Da s'écria :

— J'ai fondé Banankoro et Mpébala et j'y ai installé une garnison pour me garantir des injures de mes ennemis, les rois des autres pays. A quoi m'auront servi ces

villes fortes si les Fulɓe rouges continuent à me narguer et à boire tranquillement le lait de leurs vaches ?

Une cantatrice apostropha Mpébala Sotigi en ces termes :

— Est-ce que Tõ kömö continuera à voir les peuls vivre libres comme les ciseaux des champs et paître leurs troupeaux entre Sokolo et Diafarabé ?

Demi-ivre, Mpébala Sotigi répliqua entre deux hoquets :

— Que Tõ kömö m'en donne l'ordre et je jure de noircir le lait peul avec de la poudre ou de le rougir avec du sang.

Da le coupa presque en colère :

— Tais-toi ! Je crains que tu n'ailles encore te réfugier à Togou comme tu l'as fait quand je t'avais donné l'ordre de te saisir de Mama Dyentoura pour lui raser la tête en n'y laissant qu'une crinière d'âne.

Le chef de Banankoro agita la queue de bœuf qu'il tenait dans la main gauche et dit :

— Servez-moi à boire et dites de ma part au Dyi tigi que je viendrai demain, quand j'aurai la tête moins lourde, lui parler de l'affaire des Fulɓe. Si un esclave est défaillant, ses camarades doivent le remplacer. Je jure que les Fulɓe ne rentreront pas en paix de leur transhumance.

Buveurs, musiciens et serveuses s'écrièrent en choeur :

— Le chef des tõ dyõu de Banankoro a parlé.

— Je jure de prendre un Peul par l'oreille et de le jeter en pâture aux crocodiles du Dyi tigi s'écria un chef tõ dyõ.

— Quant à moi, voulut surenchérir un autre.

— Silence, cria Da en se dressant face à ses hommes, Vous avez tous l'esprit obscurci par le dlo. Vous faites les fanfarons sous mon abri où vous n'avez de querelle à vider qu'avec des calebasses de boisson. Qu'adviendra-t-il de vous lorsque vous vous trouverez en face des Fulɓe qui sont un liquide d'un tout autre genre ?

— Par la puissance de Ngala et les mânes de nos ancêtres, répondit le chef des tõ dyõu de Banankoro, nous ne sommes pas du liquide et nous nous frayerons une voie à travers les Fulɓe comme le fait un solide qui tombe dans l'eau.

— Ta comparaison ne vaut rien, reprit Da ; apprends donc, homme sans tête, qu'un solide en tombant dans l'eau s'y fait engloutir et finit tôt ou tard par être dissous. Or il ne me plaît pas d'entendre dire que ma puissance sera détruite un jour par les

rouges, race de buveurs de lait. Continuez à boire, mais revenez demain matin me parler avec une tête et un esprit plus d'aplomb.

Sur ce, Da quitta ses convives et regagna tyè so 14.

Les tõ dyõu se remirent à boire et à lutiner les courtisanes qui, tout en feignant de s'abandonner, esquivaient à temps les tentatives de leurs galants pour les enlacer, leur prendre la taille ou les chatouiller agréablement. La fête se prolongea dans des cris, des gémissements et de petites tapes jusqu'au moment où, n'en pouvant plus, les buveurs s'effondrèrent sous le faix de l'alcool, dispersés sous l'abri comme des braves tombés sur le champ de bataille.

Le lendemain matin, le chef des tõ dyõu de Banankoro se présenta à Sokolo avec sept chefs de guerre. Ils arrêtèrent avec un plan pour razzier les troupeaux allant en transhumance à Sokolo. Da fit discrètement prévenir ses partisans et amis sûrs de la rive gauche du Niger. Le chef de Monimpé, qui avait des Noukouma, abandonné ses alliés bambara, répondit qu'il existait une convention entre lui et Hamdallay pour laisser libre passage aux troupeaux transhumants. En contrepartie, Cheikou Amadou laissait passer les convois de sel, de cola et autres marchandises, de diverses provenances, transitant par Dienné et passant par Monimpé pour aller vers l'ouest. Cette réponse indisposa Da.

— Je passerai outre, dit-il, et au besoin je raisonnerai Monimpé par la poudre.

Il délivra de la poudre et des balles au chef des tõ dyõu de Banankoro en lui donnant carte blanche pour razzier les boeufs à l'aller ou au retour de transhumance.

Le chef tõ dyõu fit publier partout que des cavaliers de Ségou se rendraient dans le Saro pour des fêtes de funérailles : manière habile d'endormir la méfiance des Fulɓe et de justifier l'envoi d'un convoi de poudre dont le passage aurait été difficile à cacher. Le rezzou bambara, fort de 800 hommes, 200 cavaliers et 600 fantassins, se subdivisa en plusieurs groupes. Les fantassins étaient déguisés en danseurs : ils portaient de soi-disant tambours et masques démontés qui n'étaient en réalité que des fusils et des flèches habilement camouflés. Par petits détachements et par divers chemins, les troupes de Ségou se dirigèrent sur Kara, point de rassemblement fixé par le chef des tõ dyõu de Banankoro. Ce dernier passa par Mpébala, Togou, Gouakoloumba, Kolomi, Mariki, Sédia, Kangorongo et enfin Kara. Des cavaliers de Saro, dont le nombre est inconnu mais ne parait pas avoir été très élevé, se rendirent de leur côté à Ngolofina, tandis que les troupes de Ségou allaient occuper Goro, Quadié, et Mêla ; un détachement se dissimulait entre Tiéla et Sélé et les cavaliers de Saro occupaient Diri. Ce dispositif mis en place 120 cavaliers et 240 fantassins choisis parmi les meilleurs soldats tõ dyõ traversèrent le Niger aux environs de Kongonkourou afin de couper la route aux troupeaux peuls qui allaient sur Tougou ; ils passèrent par Tinama et allèrent camper à Zanfaléma. Ils perdirent plusieurs jours à attendre au bord de la grande mare où ils pensaient surprendre les boeufs. Au dernier moment, le chef du rezzou apprit que les

troupeaux partant en transhumance passaient beaucoup plus haut ; il leva alors le camp et remonta le long du marigot qui passe entre Zanfaléna et Filangani, espérant trouver les Fulɓe au campement de Harilla ou à celui de Caabewoy kelle. Arrivé à Harilla, le rezzou releva les traces fraîches des troupeaux se dirigeant sur Filangani. Les Bambara se rendirent dans ce village pour se ravitailler et se renseigner. On leur apprit que tous les boeufs étaient déjà passés et qu'ils devaient se trouver au campement de Konkooje au nord de Tougou. Le chef du rezzou fit occuper militairement Filangani et donna l'ordre de tuer quiconque essayerait d'en sortir ; avec le reste de ses hommes, il prit la direction de Tougou en suivant les traces des boeufs.

Cependant les Fulɓe avaient été avertis du danger qui les menaçait d'une manière tout à fait romanesque d'après la tradition. Amadou Aliou MawDo, de Diafarabé, avait, au départ en transhumance, reçu de ses pairs le titre d'amiiru na'i, Dans les centres et sous les yeux des marabouts, les pasteurs ne pouvaient pratiquer impunément les divinations magiques interdites par le Coran. Mais isolés dans la haute brousse où génies, fauves et brigands règnent en maîtres, ils restaient fidèles aux pratiques de leurs ancêtres païens pour assurer leur sort et celui de leurs animaux. C'est ainsi qu'Amadou Aliou MawDo portait toujours sur lui un fétiche pastoral appelé Konso. C'était une porte miniature, magiquement sculptée et munie d'une fermeture, le tout en bois de nelBi (Diospyros mespiliformis). Ce soir-là, les jayle passaient la nuit au campement de Tuguboofel. Comme d'habitude, Amadou Aliou MawDo avait, avant de se toucher, fermé le Konso. Ce geste avait pour effet d'assurer à ses hommes et à ses bêtes une protection absolue contre toute attaque. A l'aurore, il constata que le Konso s'était ouvert tout seul. Il réunit immédiatement un conseil d'amiraaBe Ceefe et leur dit :

— J'ai invoqué cette nuit, avant de me coucher, les génies protecteurs des bestiaux et de leurs pasteurs. J'ai rituellement placé notre convoi dans un cercle magique inviolable et je viens de constater que ce cercle a été rompu cette nuit. J'ai examiné les quatre clenches de la fermeture du Konso : c'est la première qui est abîmée, elle correspond au danger par le feu. Nous risquons cette année une razzia menée par des hommes armés de fusils. Or il n'y a que trois éventualités possibles : Monimpé, en violation de ses engagements, nous attaque ou nous laisse attaquer par Ségou ; Ségou nous surprend sans s'être concerté avec Monimpé ; les Oulad m'Bareck nous menacent. Mais il y a deux chances contre une pour que le danger vienne des Bambara. Je vous demande de me désigner parmi les jeunes pasteurs de 21 à 33 ans, le plus vigoureux et le plus rapide à la course. Je le placerai à la tête de nos animaux. Il nous faut rebrousser chemin et partir au plus tard demain au point du jour en évitant la route par laquelle nous sommes venus 15.

Hamsaba réunit les 70 chefs de Ceefe et leur rapporta les paroles d'Amadou Aliou MawDo. Tous furent d'accord pour désigner Oumarou Demba Allay, berger du sewre appelé Cukikiriiji, comme l'homme capable d'aller jusqu'au bout sans défaillance. Amadou Aliou MawDo fit mettre à part les Cukikiriiji. Puis se plaçant au milieu des

bêtes, il rasa la tête d'Oumarou Demba Allay, roula en boule les cheveux coupés, prononça dessus quelques paroles magiques et les fit brûler. L'odeur des cheveux monta et se répandit parmi les bêtes. Amadou Aliou dit à Oumarou :

— Demain matin, tu choisiras 560 cheikuuji 16 en plus du cheikuuri que tu as le mieux apprivoisé. Dès que le disque solaire jaunira l'orient, tu caresseras ton cheikuuri apprivoisé et tu pousseras trois cris. Tu prendras ensuite la route au pas de course, mais sans forcer l'allure afin de ménager tes forces. Tu ne pousseras tes bœufs à fond qu'au moment où tu te sentiras serré de près par l'ennemi. De Tuguboofel, tu te dirigeras sur Kerké en passant très au nord de Nénébougou, puis sur Findina en passant au sud de Téley et au nord de Soulasandala. Il te sera alors facile d'atteindre Diakourou. Tu éviteras que les bêtes, poussées par leur instinct, ne fassent volte-face vers Komba pour essayer de gagner le campement de Yerde. Ce sera là un moment difficile. Sois prudent et vigoureux. Je te confie, toi, tes compagnons et nos biens à Dieu. Que la vertu du lait et du beurre te sauve 17.

A partir de Diakourou, les animaux pénètrent dans les marais du Diaka et ne courent plus aucun danger. C'est pourquoi Amadou Aliou MawDo n'avait pas cru devoir donner des instructions précises à Oumarou Demba Allay au-delà de Diakourou.

Le lendemain matin, Oumarou Demba Allay, qui avait passé la nuit au milieu de ses 561 cheikuuji, se leva avant le soleil. Il se ceignit de ses trois kumorDi 18 et réveilla ses compagnons. A l'apparition du disque d'or et avant que celui-ci ne se détache de la ligne d'horizon qui semble lui servir de socle, Oumarou entraîna son cheikuuri apprivoisé hors des autres bêtes, poussa trois cris et détala au pas de course. Les 560 cheikuuji se levèrent sur leurs pattes, mais ne parurent guère empressés à suivre leur chef de file, chacun se mettant à tourner sur place. Pendant un moment, ils mugirent en se chevauchant les uns les autres : cela donna le temps à l'ensemble des Ceefe de se mettre en mouvement comme si le branle-bas général avait été donné. Enfin, quelques cheikuuji, voyant filer au loin Oumarou Demba Allay avec un des leurs, foncèrent vers ce dernier et réglèrent leur allure sur la sienne. Un à un, les Ceefe suivirent, flanqués de leurs jeunes pâtres, bien décidés à se faire éclater la rate plutôt que de se laisser distancer à la course par leurs jayle. Amadou Aliou MawDo mit en place ceux de ses pasteurs qui avaient été désignés pour défendre l'arrière des troupeaux.

Le rezzou bambara atteignit Tuguboofel ce même matin, au moment où le soleil arrivait à hauteur des yeux. Il ne trouva plus que quelques bovins malades, abandonnés sur place, mais que quelques bergers firent semblant de défendre pour retenir les assaillants. Les Bambara déchargèrent sur eux un feu de salve. Entendant la décharge, les hommes d'Amadou Aliou MawDo qui étaient déjà à mi-chemin entre Tuguboofel et Nénébougou, s'embusquèrent dans la brousse, tandis que leurs compagnons restés sur place et qui avaient essuyé le feu des Bambara se débandaient vers Nénébougou en poussant le cri de : “ Wururu-ruy! Wururu-ruy ! ” Les Bambara se lancèrent à leur

poursuite pour les capturer et les obliger à donner des renseignements sur le gros du troupeau. Mais les Fulɓe étaient très entraînés à la course en terrain varié et filaient rapidement entre les herbes et les épineux ; ils gagnaient du terrain sur leurs poursuivants. Les cavaliers et fantassins bambara avaient toutes les peines du monde à ne pas perdre de vue les fuyards, tout en évitant les embûches de la brousse. Les Fulɓe les entraînaient naturellement du côté où ils savaient que leurs camarades se tenaient embusqués. Lorsqu'ils ne furent plus qu'à une portée de lance, les bergers peuls se démasquèrent et foncèrent sur les Bambara. Le choc fut sévère et les pertes sérieuses de part et d'autre. Les Bambara qui avaient perdu la trace des boeufs durent reconnaître qu'ils avaient été joué et mis sur une fausse piste. Après deux jours d'escarmouches, ils se replièrent sur Nénébougou puis sur Filangani. Ils avaient encore l'espoir de trouver les troupeaux du côté de Sango, mais des renseignements recueillis sur place leur apprirent que les Fulɓe étaient passés plus haut et se trouvaient en sûreté du côté de Diakourou. Dégoûtés, les Bambara descendirent sur Tiéna et Koumara. Ils traversèrent le fleuve et longèrent la rive droite ; ils avaient l'intention de rejoindre leur base Sélé en passant par Doumambougou pour y ramasser quelque menu butin et ne pas rentrer les mains vides.

Quant aux troupeaux peuls, ils étaient arrivés sans encombre à Barkewal ku, sur la rive gauche du Diaka, entre Kéra et Diafarabé. Ils rejoignirent cette dernière localité. Mais ils ne pouvaient y demeurer, car la crue inondant petit à petit les terres et les prairies, oblige les animaux à émigrer pour subsister. Deux jours après leur retour forcé, les jayle appelés Wuro hirnaange, dirigés par Allay Tyêno MawDo, traversèrent le Niger avec l'intention d'aller pâturer aux environs d'une grande mare appelée Dyibana, entre Tamara et Doumambougou. Ainsi, après avoir échappé de justesse sur la rive gauche au rezzou bambara, les jayle de Wuro hirnaange allaient se jeter sans défense sur la rive droite entre les mains du même rezzou. Les Bambara cueillirent les troupeaux sans coup férir et mirent les pasteurs en demeure d'escorter eux-mêmes leurs boeufs jusqu'à Ségou. Le chef des tõ dyõu de Banankoro, plus heureux que Fatoma le vaincu de Noukouma, revint vers Da escorté de plus de cinq mille têtes de bétail.

La nouvelle du désastre parvint à Diafarabé. Tout le monde fut convaincu qu'Allay Tyêno s'était fait tuer en défendant ses bêtes. Sa femme prit le deuil. Une semaine plus tard, Allay Tyêno, faussant compagnie à ses gardiens bambara, revint à Diafarabé. Il arriva chez lui à la faveur de l'obscurité et se présenta à la porte de sa mère, qu'il salua à voix basse.

— Qui es-tu, demanda sa mère surprise ?

— Je suis ton fils, Allay Tyêno.

— Où sont tes bœufs et tes compagnons ?

— Razziés et emmenés à Ségou.

— Et tu comptes au nombre des vivants ! Et chose plus grave, tu profites de la complicité déshonorante de la nuit pour te faufiler comme une vipère et te présenter à ta femme et à moi, qui t'avions fièrement pleuré comme un héros et qui portions ton deuil comme si tu étais tombé martyr du devoir. Un Peul qui perd son troupeau est un prince qui perd sa couronne. Honte à nous ! Sache, berger dénaturé, que le poète pastoral Ilo, frère de Tyanaba 19, roi des bovins, a dit : « ô jeune pâtre aux cheveux nattés, quand un troupeau et un royaume sont mis à l'encan, donne ta vie pour les conquérir, et quand ils sont menacés, donne encore ta vie pour les défendre. »

Allay Tyêno sentit son coeur se gonfler de honte et de dépit. Il sortit en pleurant et s'enfonça dans la nuit à l'aventure. On n'entendit plus jamais parler de lui.

Lorsque la nouvelle de la razzia parvint à Hamdallay, le grand conseil se réunit et décida d'organiser militairement la transhumance. Les troupeaux de tout l'empire furent divisés en quatre groupes, ayant chacun un itinéraire déterminé et leur protection fut confiée à Bori Hamsala, Amirou Mangal, Samba Fouta, Alhadji Seydou, Hamma Mana et ses frères Aliou et Galo.

•Le premier groupe de transhumance allant dans le Mêma, comprenait les troupeaux de ◦Bédi

◦Wuro Moodi

◦Diafarabe

◦Mura

◦Sewngo

◦CuBBi

◦Kootiya

◦Komongallu

◦Kumbe

◦SalsaBe

◦Wuro Ngiyaa

◦JalluBe.

•Le second groupe allant dans le Korombana, comprenait les troupeaux du ◦Kunaari

◦'UruBBe Cikam

◦DayeeBe

◦'UruBBe DuuDe

◦JalluBe

◦Jenneeri.

•Le troisième groupe allant dans le Mbôbori comprenait les troupeaux de ◦Hamdallay

◦Fakala

◦Femay

◦Sébéra.

•Le quatrième groupe, montant vers Hombori et Douentza comprenait les troupeaux du ◦Seeno

◦Jilgooji.

L'amiiru jaanje pouvait pour des motifs valables prolonger son séjour dans un campement et décaler les dates prévues. Ce cas se présentait le plus souvent lorsque les bêtes avaient été dispersées par les fauves et qu'une partie d'entre elles restait introuvable. Mais jamais le stationnement dans un wiinde, c'est-à-dire un campement, ne pouvait être prolongé plus de trois jours au-delà du délai fixé par le calendrier pastoral. Chaque amiiru jaanje devait aviser le jaanje qui le précédait et celui qui le suivait de tout retard survenu dans sa marche. Cette précaution permettait d'éviter l'embouteillage des troupeaux. L'amiiru jaanje pouvait demander à être escorté au-delà des limites prévues par le grand conseil et même à être surveillé durant toute la transhumance, notamment sur les plateaux du pays dogon. Le ravitaillement des cavaliers devait alors être assuré par les villages environnants aux frais du jaanje qui avait fait la demande, à moins que la Dina n'ait eu des greniers de réserve de zekkat. Si la Dina avait à sa charge le ravitaillement en vivres, le tiers du lait trait lui revenait.

Dans les endroits où il était impossible de faire séjourner la cavalerie, les bergers étaient armés aux frais de leurs employeurs. Ils percevaient en outre une indemnité versée par la Dina.

Les fêtes de transhumance furent interdites comme pratiques antéislamiques. Ceux qui organisaient des réjouissances pour le retour des boeufs étaient punis de châtiments corporels. Toutefois, les marabouts bénissaient les animaux au départ, au cours d'une cérémonie spéciale.

Tous les animaux des pays situés entre le Niger et le Bani allaient en transhumance à l'ouest, à quelques rares exceptions près. Amirou Mangal était militairement responsable de ces troupeaux, sur la rive gauche du Bani de Menta à Guembé et sur la rive droite du Niger de Souley à Ngomi. Les animaux des pays entre le Niger et le Diaka, de Sormé à Nantaka, pouvaient à volonté traverser le Niger pour aller sur les plateaux dogons ou descendre jusqu'à Diafarabé pour se joindre aux précédents. Les troupeaux de ce secteur étaient les moins surveillés ; ils ne courraient aucun risque de razzia, la rive droite du Niger étant gardée par Amirou Mangal et la rive gauche du Diaka par Bori Hamsala.

Les animaux de la rive droite du Bani traversaient le fleuve sur plusieurs points, protégés par un détachement de Poromani qui campait à Touara, Bougoula, Soron Tombo et Tomboka, pendant toute la durée du rassemblement des bêtes et de leur traversée. Ces troupeaux étaient ensuite gardés par un détachement de Dienné, qui descendait à leur rencontre et égrenait ses unités le long de la rive gauche du Bani, depuis un point situé en face de Bina jusqu'à Menta. Ce détachement remontait ensuite occuper la ligne Soala, Diéra, Gomitogo. Le plus gros contingent de boeufs était celui qui partait de Sénossa, près de Dienné, et qui groupait à peu près tous les animaux de l'actuelle subdivision de Dienné, moins quelques troupeaux du nord du Fakala et du Sébéra. Lorsque tous les jawle se trouvaient réunis dans les prairies situées entre Wayraka et Siratinti au nord, Roundé Sirou au sud et le marigot de Kouakourou à l'est, les cavaliers d'escorte, sans abandonner Gomitogo, allaient occuper Payaba, Koba et Dyimatogo. Des éclaireurs s'avançaient jusqu'à Ali Samba et Sâmay. Le grand départ était alors donné à Sénossa et les troupeaux s'engageaient dans la région comprise entre Kelloy à l'est et un tronçon du Yonhawol 20 au nord, puis se dirigeaient sur Kelloy et Sâmay. Des détachements de cavalerie remontaient alors sur Tamara en passant par Dyirma, Kotomou et Tontons. Des agents restaient dans chacun des villages afin de pouvoir signaler à temps les mouvements éventuels des bambara de Sakay, Saro et Ségou. Suivant l'état de tranquillité du pays, les animaux traversaient le Niger à Diafarabé même ou entre Tamara et Diafarabé. De toute façon, ils devaient se regrouper au campement de Gumpe, entre Diafarabé et Tiéna. Les retardataires étaient attendus un ou deux jours selon l'importance de leur groupe et la distance qui les séparait de Gumpe.

L'amiiru na'i donnait l'ordre du départ. Les amiraaBe des jaajje se mettaient à la tête des Ceefe qui dépendaient du jaanje de chacun et se dirigeaient sur Tiéna, village marka au nord-ouest de Diafarabé. Ils mettaient deux jours pour y parvenir. Les troupeaux se trouvaient au complet à Tiéna ; ils y passaient une nuit et les bergers y complétaient leurs approvisionnements. La garnison de Ténenkou, désormais responsable de la sécurité, envoyait un détachement camper entre Koumara et Soumouni. Il y restait jusqu'au départ des animaux de Tiéna. Ceux-ci paissaient dans les bas-fonds et se regroupaient le soir à Fokoloore, un toggere situé entre Tiéna et la mare de Nawal. Le détachement d'escorte remontait alors et allait camper entre Tiéna bambara et Sanga. Les troupeaux s'engageaient ensuite dans les bois et les broussailles limités à l'est par Komba, à l'ouest par Filangani. Ils y passaient plusieurs jours, campant tour à tour au bord de la mare de Nawal, sur l'ancien emplacement de village dit Keremali, un peu au nord de Nawal et à Yirde, où il existe une terre salée. Les animaux séjournaient une semaine aux alentours de Yirde. Le détachement de surveillance se divisait alors en plusieurs sections basées à Komba, Soulasandala, Kerké, Nénébougou et Filangani. Les patrouilles se multipliaient en raison de l'étendue de la brousse à surveiller et de la distance séparant les bases de Sanga, Filangani et Kerké. Non seulement les razzia bambara venant du Kala étaient toujours à craindre, mais les hautes herbes pouvaient servir de repaire aux fauves comme aux voleurs. Aussi après la cure de terre salée de Yirde, les troupeaux se dirigeaient le plus rapidement possible vers le campement de Caabewoy kelle.

Les cavaliers basés à Sanga remontaient à Komba ou à Filangani, selon l'état des routes et le nombre des animaux attardés autour des campements situés entre Yirde et Filangani. Les troupeaux restaient deux jours au campement de Sampay, pour attendre les retardataires, puis ils allaient à celui de Harilla, et à celui de Filangani. Dès qu'ils se trouvaient regroupés entre les campement de Filangani et de Caabewoy kelli, les cavaliers de surveillance formaient trois groupes importants ayant pour bases Kerké, Filingani et Nénébougou. En raison du long séjour que les troupeaux effectuaient dans la haute brousse connue sous le nom de Ladde Tugu, où sont échelonnés les campements de Winnde bokki, Tuguboofel, KenkooDe et Caabewoy kelle, les détachements de Kerké et de Nénébougou allaient camper à Malimana et envoyaient des unités jusqu'à NiabesseleeDe, tandis que le détachement de Filangani rejoignait le campement de Bundu Wantiidu ; des éclaireurs déguisés en voyageurs allaient camper à Nono et Karangabougou.

A partir du jour où les animaux atteignaient Caabel Kokoy, la surveillance était exercée par les cavaliers de Nampala, car les Maures qui nomadisaient dans les mêmes régions, mais plus au nord, représentaient un danger plus sérieux que les Bambara. Cependant, pour éviter toute surprise, de petits détachements de Nampala s'échelonnaient depuis Nono sur la route de Ndioura, jusqu'à Niébébougou, sur la route

de Sokolo. Ils restaient sur ces positions jusqu'au retour des troupeaux. Ceux-ci, protégés au nord par la cavalerie de Nampala, au sud par les détachements de Nampala et Ténenkou disséminés dans divers villages, et à l'ouest par les chefs du pays de Sokolo, en excellents termes avec Hamdallay, passaient par les campements de Barikoro, Wuro Yero, Mosabugu, Saabeere Boira, 'Urumbele, Lompol. De là, abandonnant la direction nord-nord-ouest qu'ils avaient suivie jusqu'alors, ils piquaient vers l'ouest et s'arrêtaient successivement aux campements de Saabeere Sonyi, Saabeere Ilo, Winnde Julde, Balansani, Naata 'Udda, Gayre Kurma. Ils séjournaient dix jours à Gayre Kurma à cause de la présence d'une terre salée. En quittant ce campement, ils changeaient encore une fois de direction et, allant vers le sud-sud-est, séjournaient à Barguki, Coofibaangal, et Senko Ranhaabe. Repartant vers l'ouest, ils allaient passer dix jours à Runde Seeku, puis remontant vers le nord en laissant sur leur gauche le village de Sokoribougou, rejoignaient Kanafarabugu après avoir séjourné tour à tour aux campements de Felo Abdullay et Ciiliniwel. Après avoir passé six à sept jours à Kaabafarabugu, le départ était donné pour Senendari et Tokobaali. Les troupeaux restaient deux à trois semaines, parfois un mois entre Tokobaali et Filakoloni, avant de se rendre dans le triangle Famabougou, Kolongoloni, Diounka. Les animaux y demeuraient deux semaines, dont plusieurs jours dans les bas-fonds salés à l'ouest de Diourkala et au sud de Kolongoloni. La cure de terre salée terminée, les bêtes suivaient plusieurs pistes pour se trouver toutes réunies à Diaabal, le 7 Adyabaan 21 au plus tard. Les retardataires subissaient une forte amende et faisaient l'objet de satires bucoliques que les jeunes bergers chantaient toute la saison, après leur retour. Aussi chaque sewre faisait-il l'impossible pour être exact au rendez-vous.

Le 8 Adyabaan, les animaux étaient passés en revue, afin de déterminer les pertes et les gains. Puis ils étaient triés pour former deux convois. Le premier comprenait les gros boeufs, les belles génisses et les vaches stériles. Il partait le premier pour frayer la route et la rendre plus facile ; en effet, au moment du retour des troupeaux, les herbes sont hautes et il faut aux bêtes une grande vigueur pour les franchir et les renverser. Les vaches mères, les bêtes jeunes, vieilles ou malades formaient le second convoi, qui rejoignait le premier par petites étapes, en suivant la route déjà tracée. Les cavaliers d'escorte se regroupaient en suivant le chemin qui va de Niébébougou à Karangabougou en passant par Faba et Siango. Les deux convois se retrouvaient à Ndorobara, après avoir fait les campements de Sabari, Jambe, Nhonima, JeenayiDe, Saabeere Edi, Bundu Wamtiindu, Caabewoy kelle, Sabeere guuBe et enfin Ndorobara. Un plénipotentiaire escorté de dix cavaliers se rendait à Monimpé, afin de demander l'autorisation de passer et un guide qui lui indique les terres cultivées à éviter. Pendant ce temps, les détachements d'escorte occupaient Mbébougou, Karangabougou, Bango et Nono. Amirou Mangal massait ses troupes sur la rive droite du Niger, de Touara à Kongonkourou, prêtes à intervenir au cas où Monimpé aurait refusé le passage.

A Monimpé, un conseil bambara se réunissait. Il examinait si les accords avec Hamdallay avaient bien été respectés par les contractants. Le lendemain, un plénipotentiaire bambara se rendait à Galomansana pour y rencontrer l'amiiru na'i et le jom konu. On lui offrait deux ou trois beaux taureaux, du beurre et plusieurs calebasses de lait. Les guides bambara, désignés par Monimpé, se mettaient à la disposition de l'amiiru na'i. Le premier convoi recevait alors l'ordre de partir. Il quittait Ndorobara, passait par Suguba et Santiguébougou. A quelque distance de ce village, le convoi se divisait en deux : une partie passait par le campement de Weninnabugu, l'autre par celui de Kolongo. Il se réunissait de nouveau à Galomansana avant le campement de Jamakobugu, où il attendait le second convoi tout le temps nécessaire. Ce dernier, précédé et flanqué par les cavaliers, marchait sans grande hâte jusqu'à Jamakobugu où avait lieu la première grande fête du retour de transhuman. C'était le plus beau spectacle qui puisse réjouir la vue d'un Peul. Parfois des marabouts venaient de Djenné, de Ténenkou, de Wouro Modi et de Moura pour saluer et bénir publiquement les bergers des troupeaux les plus gras et ceux qui s'étaient le mieux multipliés. Les jeunes bergers étaient libres de danser entre eux et de déclamer leurs poèmes composés au cours de la transhumance. Les animaux partaient ensuite pour Mérou en passant par NaBBe Puneeje, Fokobugu et Ngomo. A Mérou, on attendait que tous les jaayle soient arrivés pour rejoindre Diafarabé.

A Diafarabé, les animaux de Djenné et du Fakala traversaient le fleuve et par la rive droite rejoignaient leur point de départ, protégés par la cavalerie d'Amirou Mangal, Les troupeaux du Wouro Modi et des régions situées entre le Diaka et le Niger jusqu'aux environs de Dialloubé, empruntaient les burti qui sillonnent la plaine d'inondation riche en bourgou.

Les jaayle du Macina et de la région des lacs, partis en transhumance à l'ouest, suivaient l'itinéraire indiqué ci-dessus jusqu'au campement à Saabeere edi. De ce point, ils prenaient la direction de Tougou en passant par les campements de Tuguboofel, Winnde Bokki, Nenebugu, Kerke, Fandina, Kassa, Saamay, Saare Jokko, Toggel Amiiru, Kolodu. Ils traversaient le Diaka à Mayataké et paissaient dans les prairies situées entre Mayataké et NenaaBe. Puis ils retraversaient le Diaka et longeaient la rive gauche, chaque troupeau restant sur place lorsqu'il arrivait à son lieu d'origine.

Les animaux de Nampala venaient passer la saison sèche dans les pâturages du Macina.

Les jaayle du quatrième groupe de transhumance, et qui comprenaient certains troupeaux venant du Kunaari et du JalluBe allaient camper dispersés dans le triangle Sampara, Tomontiéra, Sémina et attendaient sur place que toutes les bêtes soient rassemblées. Les détachements de cavalerie qui devaient assurer l'escorte partaient de Manako et d'Abdou Mougouni. Le premier remontait sur Wouro Gay, Tomontiéra,

Foussi et Siengo ; le second sur Déguéné et Sémina. De ce dernier point, il contrôlait toute la brousse qui s'étend entre Dégou et Sure Amadou d'une part, Koni et Wouro Niama d'autre part. Pendant ce temps, les troupeaux quittaient leurs campements, sans trop se presser car ils étaient sûrs d'être bien protégés à l'est et à l'ouest. Ils se dirigeaient tous sur Dengo.

Dès qu'ils y étaient parvenus, le détachement de cavalerie d'Abdou Mougouni se divisait en deux pour aller occuper Moussourou et Abdou Karim. Le détachement de Manako campait à Bogo et recevait un renfort de la garnison de Timé. Des patrouilles s'égrenaient en bordure de la zone d'inondation, entre Bogo et Timé. La liaison entre ces éléments et ceux qui occupaient Moussourou était assurée par les villages de Dianibakourou et Dengo.

Ces dispositions prises, les jaayle pouvaient se disperser sans crainte dans la brousse située entre Abdou Karim et Moussourou et qui est appelée Kessuma ou Petal WolooDe. Ils séjournaient dans ce campement de un à cinq jours. Puis ils remontaient sur le deuxième campement appelé Kankabiima, haute brousse à l'est de Konna et qui appartenait aux habitants de Bima. Le détachement de cavalerie d'Abdou Mougouni allait occuper Koko et Bima ; ceux de Manako et Timé contrôlaient Sendégué, Sandiri et Niondo. Les troupeaux se dirigeaient alors sur les campements de mBeeba et KasseboDeeje, comprenant toute la vaste brousse à l'ouest de Batouma. Cette région était particulièrement dangereuse, étant infestée de fauves agressifs. Les cavaliers de Timé allaient à Tournansongo. Ceux de Manako allaient à Biran relever ceux d'Abdou Mougouni ; ces derniers, rejoints par les éléments détachés à Koko, allaient camper à Batouma.

A partir de KasseboDeeje, deux chemins se présentaient : l'un menant à Geede, l'autre à Nelbal.

•Sur le premier se trouvaient les campements de Karaa jemina, Konngi et Hoore Nguria, brousses limitées à l'est par Mélo et au nord par la falaise de Toudouféré ; Baamloy Kiro, au nord-est de Kiro ; Tawtala, arrosée par le marigot allant de Boobowel à Nyimi-nyama.

Cette région était infestée de fauves et peuplée de gros gibier. Les troupeaux y séjournaient néanmoins de cinq à sept jours. Le détachement de Manako avait le temps de venir rejoindre celui d'Abdou Mougouni à Batouma. Puis tous les cavaliers allaient camper à Mélo pour surveiller le versant de la colline de Tondouféré allant d'Aruba à Mélo. Le détachement de Timé était chargé du secteur allant d'Amba à Nyimi-nyama ; il prenait Borè comme base et centre de ravitaillement. Un troisième détachement de cavaliers, appelé nootaagu Hayre, c'est-à-dire « secours de la falaise », occupait Doumbara. De cette base, des patrouilles s'échelonnaient entre le pied de la falaise au sud de Doumbara et le lac Korarou; elles côtoyaient la rive ouest du marigot de Gouy,

qui prend sa source dans les hauteurs au sud de Doumbara et se jette dans le lac Korarou près du village de Gouy.

Les troupeaux avançaient par petites étapes, mettant de un à sept jours pour atteindre Nyimi-nyama. Ils allaient ensuite au campement de Karawal Dubiije, situé dans la brousse d'Adioubata dit Bulli mbala, puis à celui de Winnde Sarga, à l'est de Nyimi-nyama. La région n'étant pas très sûre, le séjour était réduit à deux ou trois jours. Les animaux se dirigeaient alors sur DuDel, au nord de Doumbara, et y passaient cinq à dix jours, les bergers sachant que les cavaliers du nootaagu Hayre patrouillaient le long du marigot entre la falaise de Doumbara et Gouy. Les bêtes qui avaient « la langue douce », léchaient la terre salée de Gouy et se gavaient dans les excellents pâturages s'étendant au pied de la falaise. Les jaayle allaient ensuite camper au bord du marigot de Sinda ; ils restaient trois jours au lieu dit Coofi Sinda. A partir de ce campement, les villages devenaient rares et la brousse servait de pâturage habituel aux troupeaux d'éléphants et aux grands herbivores. Les troupeaux campaient successivement à Molloy où se trouve une série de petites salines et à Taasa ; les villages les plus proches de ces deux campements où ils passaient sept jours, sont Boundou Koli et Debeere.

En quittant Tasa, les troupeaux traversaient le pays appelé Walo en suivant le chemin dit Bulol Waalo, c'est-à-dire le passage du Waalo. Ils passaient d'abord deux à trois jours à Karawal jombo, brousse infestée de lions aux environs de Débéré. Puis ils se dirigeaient sur 'Orowel 'oolel, entre Debéré et Gaféti. Ils y restaient deux à trois jours, puis côtoyaient le pied de la colline Waalo et mettaient encore deux à trois jours pour atteindre Bokki joori dans le vallon qui s'étend au bas du village de Gafêti ; ils rejoignaient ensuite la mare dite Tanni, située dans le prolongement du même vallon. Les bergers fatigués se reposaient au campement dit Nammaroy et les troupeaux traînaient de cinq à sept jours entre ce campement et le suivant dit Goruuji FittooBe.

En quittant Goruuji FittooBe, les troupeaux s'engageaient dans la brousse dite Hoore Hayre Guura, dépendant de Kikara ; ils y passaient une semaine malgré les dangers que les bêtes y courraient. De là, ils allaient passer cinq à sept jours à Karapettu, brousse dépendant, du village peul dit Bulal, puis à Seeno Suufi, dépendant de Tilla. Des Fulɓe JalluBe de Boni venaient séjourner dans cette région ; leur présence et l'absence de tout danger permettaient aux troupeaux d'y passer sept à dix jours. En quittant Seeno Suufi, ils se hâtaient de franchir la brousse dite Takili, éloignée de tout village ; ils ne mettaient que de un à trois jours pour arriver à la saline dite Mburroy, située dans la vallée dite Ganawal, dépendant du village songhay de Gana.

De Ganawal, les bêtes, gavées de sel se dirigeaient sur Soori, brousse peu sûre, mais où elles trouvaient de nombreuses flaques d'eau dites pete. Après deux jours, elles allaient à Foosikaani, série de petites collines amoncelées à l'est de Sari. Dans les vallons, les espaces dénudés alternent avec les arbrisseaux ; la terre est de couleur rougeâtre et fournit un excellent pâturage. Cette région était franchie en un jour de

marche et les troupeaux atteignaient enfin Durgama, mare et saline, point ultime atteint par la transhumance.

•La seconde route, menant vers NelBal, passait par le village d'Amba habité par des Bambara et des rimayBe ; les animaux séjournaient un à deux jours aux abords de la mare d'Amba dite Senunta. Toute cette région est d'ailleurs sillonnée de petits cours d'eau. De là, les troupeaux allaient passer un à deux jours à Tyaapa, cinq à six jours à Saggudu et Ngellewoy, puis trois à quatre jours dans les vallons de Manko appelés Karaaje Manko. Ils continuaient leur chemin en passant par les campements de Tile aafa, Tuloy deende et Ginde Bari. Ils restaient de deux à sept jours sur les bords du marigot Ginde Bariwol qui, venant du lac Korarou, alimente la mare de Boré. A la fin de la semaine, les troupeaux partaient pour la terre salée appelée Monnde Guy, située dans la brousse dépendant du village de Gouy. Ils visitaient rapidement Kolewal dit Jalayalawol, à l'est de Karade Guy, puis DuuDe Burre ; sans s'attarder dans cette brousse où l'eau manque parfois, ils pénétraient dans la région dite Guriwal où s'échelonnaient dix campements : ◦Jambanna

◦Pilooki

◦Petal Kadiidya

◦Feto Maana

◦Jinjaamu

◦YaBBeeru

◦'Orowel Nana

◦Feto Bogo

◦Bagadaare

◦Gondiije.

Le pays traversé après Guriwal s'appelait Immanan ; il est traversé par une vallée où se trouvaient huit campements :

◦Caabewel nyaw-nyaw

◦Feto huuroowi

◦Coofi Tanne

◦Coofi Gawde

◦Teenal Hammadi Ndyobbo

◦Caabewel Imman

◦Caanabawol

◦Bingel Seeku.

De ce dernier point, les troupeaux se scindaient en trois groupes. Le premier se dirigeait sur Guyfal Alawaali et de là, rejoignait la route de Durgama à Gooruuji FittooBe. Le second allait à Karaaje Boodoro, 'Unan, Bingel Pattuki et rejoignait la route de Durgama à Seeno Suufi. Enfin le troisième passait par Tinta Booraaka, Alijenne Banngu, Buka Jerma, Caasi, Tino Boro et rejoignait la route suivie par le groupe précédent à Bingel Pattuki. La durée du séjour dans chacun des campements énumérés ci-dessus n'a pu être déterminée avec certitude : il variait de un à sept jours selon la sécurité de la brousse, les ressources en eau, l'état des pâturages et la présence de terres salées.

Le retour à partir de Durgama s'effectuait par le même chemin que l'aller, mais les troupeaux n'étaient pas astreints à suivre une route déterminée : chaque sewre empruntait la piste qui lui paraissait la plus praticable. Tous les animaux se rassemblaient finalement dans la partie du Kounaari dite Mirn'a ; ils campaient dans les six villages suivants : Nyinagou, Sambéré, Saare Déra, Saare Bambara, Saare Soma et Simina. Le chef du Kounari, ou son représentant, se rendait au devant des troupeaux pour réglementer la traversée du pays. En effet les terres en jachère sont rares dans le Kounari et les animaux devaient attendre dans le Mirn'a que la récolte des céréales fut achevée. Toute contestation qui aurait pu surgir entre agriculteurs et éleveurs était réglée séance tenante par le chef ou son délégué ; la décision était sans appel. Les bergers pouvaient se livrer à des réjouissances pastorales dans le Mirn'a et dès que la récolte était terminée, ils rassemblaient leurs bêtes à Sampara et les conduisaienf ensuite à Manako. Les boeufs des Sidibé marchaient en tête. Ils allaient camper dans les champs de leurs propriétaires. Les bénédictions étaient données à Manako puis les troupeaux se dispersaient, chacun regagnant son pays d'origine en attendant la prochaine transhumance.

Notes

1. garcinkaaku, état du garCinke (pl. garcinkoobe).

2. Voir A. H. Bâ. « Hymne à la vache », in Le Monde noir, n° spécial, 8-9 de Présence Africaine, 1950, pp. 169-184. L'organisation de l'élevage et la vie des berger, n'a pratiquement pas changé depuis l'époque de Cheikou Amadou.

3. Jayle ou jawle (sing. jawdi) signifie biens, fortune et désigne les boeufs, qui sont les biens par excellence des Fulɓe.

4. Daali (sing. daalol), longue corde ou chaîne tendue entre deux piquets et sur laquelle sont fixées les attaches des veaux.

5. Gatamaare, lumière grosse pluie de l'année.

6. Se lever de la main gauche, expression bambara qui signifie être de mauvaise honneur. Cf. en français se lever du pied gauche.

7. Moni, bouillie de mil qui constitue en général le déjeuner du matin.

8. Bara muso, première femme.

9. Da, comme tous les chefs bambara, tenait ses audiences sur une estrade dite bambali, élevée sous un abri dit gwa.

10. Kolõ dyugu yiri, bois du mauvais puits, Monè bö mfa la, affront retire-toi de mon père, noms des deux sofa qui étaient de garde ce jour-là. Da imposait de la sorte à ses sofa des surnoms. Dans le cas présent, les deux interpellés devaient répondre le premier a be bi a yere konö, m'maake, il tombe dans lui-même, mon seigneur, et le second den nguma, m'maake, bon fils, salon seigneur.

10b. Ndyobi est un surnom que les Fulɓe se donnent eux-mêmes, il évoque l'idée d'un homme capable d'exploits qui paraissent au-dessus des forces ; kes est l'intensif de kelen, dur, kelen kes, signifiant ici ceint solidement par la taille, comme le sont en général les pasteurs peuls. Yoyo serait le nom d'une cité mystérieuse où les Fulɓe vécurent durant des siècles sans connaître ni mort d'homme ni mort de bête. Yo est la réponse à un appel.

11. Hyène désigne ici les tõ dyõu.

12. Ngonifolalu, joueurs de luth à 3 ou 4 cordes dit ngoni.

13. On dit symboliquement que le dlo est fait de sang d'agneau, de lion et de porc. Celui qui boit modérément est considéré comme ayant bu le sang de l'agneau ; il est joyeux et rit à tout propos. Celui qui dépasse ce degré devient méchant et querelleur, il est considéré comme ayant bu le sang du lion. Enfin celui qui atteint le dernier degré de l'ivresse vomit et se vautre dans la saleté, il est considéré comme ayant bu le sang du porc.

14. Tyè so, appartement privé.

15. Tous ces renseignements nous ont été fournis par Silla Traoré, Amadou Ali, arrière petit-fils d'Amadou Aliou MawDo et marabout instruit, assure les fonctions de Tapsir à Diafarabé.

16. Cheikuuri (pl. cheikuuji), boeuf âgé de dix ans au moins.

17. Expression magique employée par les Fulɓe pour se garantir contre les hommes et les génies.

18. KumorDi, bandes de cuir servant de ceinture.

19. Tyanaba, python mythique que les peuls considèrent comme le génie des bestiaux. Il a pour jumeau, Ilo Yaladi, un deshérosde la légende pastorale peule. Tyanaba serait venu des bords de l'Océan Atlantique, de la région de Saint-Louis-du-Sénégal. Il aurait suivi le cours du fleuve Sénégal jusqu'à Bafoulabé puis se serait rendu en Guinée, aurait pénétré dans le Niger et l'aurait suivi jusqu'à Sama, en aval de Ségou. Enfin, il aurait quitté cette région pour aller mourir vers le lac Débo.

20. Marigot, partant de Kouakourou, et passant par Pora, Yenga et Toumi Diaka.

21. Ajabaan ou az-zabânâ, tombe en la mi-octobre. Voir « Vestiges d'un calendrier salaire au Soudan français » A.H. Bâ et Th. Monod. 1er C.I.A.O. Dakar, 1945 (1851), II, pp. 227-230.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre VI

Bien que vassaux du roi de Ségou, les Ardos 1 étaient les véritables chefs traditionnels du Macina et ils n'avaient pas attendu le meurtre d'Ardo Guidado à la foire de Simay pour s'inquiéter de l'ascension rapide de Cheikou Amadou. Ce dernier, à l'époque où il n'était encore qu'un modeste marabout paissant ses troupeaux dans les plaines du Macina, avait eu maille à partir avec Ardo Ngourori. Chaque année, il venait camper au bord d'une mare du Wouro Nguiya, mare qui porte aujourd'hui le nom de Hamman DaDi Foyna, en souvenir d'un de ses ancêtres. Ardo Ngourori en fut averti et il envoya un serviteur dire à Amadou Hammadi Boubou :

— Chaque année, tu viens avec tes animaux dans mon domaine et tu campes près de l'un de mes points d'eau sans autorisation. De plus, tu ne me paies ni droit de pacage ni droit de traversée et tu ne me aucun présent d'hommage ni de soumission. Je t'ordonne de décamper au plus vite et de retourner d'où tu viens.

Amadou Hammadi Boubou quitta immédiatement la région comme s'il avait obtempéré en sujet docile à l'ordre d'Ardo Ngourori.

Mais l'année suivante le vit revenir au bord de la même mare. Ardo Ngourori fut tellement surpris de cette audace qu'il vint cette fois lui-même au campement d'Amadou.

— Pourquoi es-tu revenu ici ? lui dit l'Ardo. Alors que l'année dernière tu semblais avoir obéi docilement à mes ordres.

Amadou répondit :

— Tu m'avais dit de partir et je suis parti immédiatement parce que la sagesse coranique laisse entendre qu'on ne doit pas désobéir inconsidérément à ceux qui détiennent le pouvoir temporel. Je suis revenu parce que tu ne m'avais pas donné expressément l'ordre de ne pas revenir. Or dans l'esprit de la loi d'Allah, s'il est grave de violet l'ordre formel d'un chef, la culpabilité est moindre lorsqu'on enfreint une défense équivoque.

Ardo Ngourori reprit :

— Tu perds ton temps à ergoter. Le Macina restera éternellement sous notre domination à nous Ardos. Ne te leurres pas là-dessus. Tu ferais mieux de quitter le pays ; cela t'éviterait de nous voir boire de l'hydromel, car nous ne renoncerons jamais à cette boisson. Et puisque tu ne veux pas me payer une taxe de pacage d'un bovidé, je te donne explicitement l'ordre de ne plus revenir camper dans le Macina.

— Si tu m'interdis le Macina, j'irai dans le Karéri.

— Le Karéri ne peut se passer du Macina.

— J'irai dans le Nampala.

— Tu y auras à faire à des traîtres, les Maures.

— J'irai dans le Farimaké.

— Tu t'y ruineras, parce que c'est un pays de mendiants, et vu ton penchant à être charitable, tu risques d'avoir tout le monde à ta charge. Mais je vois que tu ne manques pas de valeur et je vais te donner un conseil. Si tu veux réussir, ne restes pas ici parmi les Peuls rouges 2 sinon ton affaire tournera mal. Il faut aller te fixer dans un pays où les Peuls habitent avec des Noirs et où ces derniers sont en majorité. Si tu veux m'écouter, tu iras dans le Diennéri.

Amadou Hammadi Boubou s'en alla et mit son grand-père Alfa Gouro au courant de ses démêlées avec Ardo Ngourori et des conseils que ce dernier lui avait donnés en le renvoyant. Alfa Gouro recommanda à son petit-fils de tenir compte des paroles de l'Ardo. Amadou, accompagné de ses élèves, poussa son petit troupeau jusqu'à Saare Maré. Il voulut s'installer au lieu dit Sono, propriété commune des habitants de Simay et Toummay. Il en demanda l'autorisation au nommé Kori Pagou, qui administrait les terres de la région en qualité de descendant du premier occupant. Kori Pagou en référa à Kémon, le chef du Dérari, résidant à Manga 3. La famille de ce dernier était au pouvoir depuis 502 ans ; il n'avait rien à redouter d'un modeste marabout pasteur comme Amadou Hammadi Boubou. Celui-ci obtint donc l'autorisation de s'installer à Sono. Cependant Amadou et ses talibés circulaient dans toute la région et fréquentaient notamment le marché de Simay. Ils y étaient constamment en butte aux moqueries et aux vexations des envoyés d'Ardo Amadou qui, à l'instar d'Ardo Ngourori,

désirait se débarrasser du voisinage d'Amadou Hammadi Boubou, dont l'influence grandissante lui paraissait dangereuse pour les Ardos.

Amadou qui connaissait la région de Dienné pour l'avoir souvent parcourue, décida de quitter Sono pour se fixer à Roundé Sirou. Ainsi il sortait du domaine des Ardos et se rapprochait d'une cité musulmane où il espérait trouver des hommes de Dieu près de qui s'instruire et vivre en bonne intelligence. Par ailleurs son troupeau trouverait dans le Diennéri d'excellents pâturages. Ce troupeau ne suffisait d'ailleurs pas à nourrir convenablement son propriétaire dont les élèves et les visiteurs devenaient de plus en plus nombreux. Les talibés d'Amadou continuaient donc à fréquenter les foires et les campements de pêche pour y demander l'aumône. Le marabout Hambéla Gouro Ba, du groupe des WuuwarBe, vint à Roundé Sirou rendre visite à Amadou. Les connaissances coraniques de ce dernier l'émerveillèrent et il lui fit don d'un jeune captif nommé Beydari Koba ; en retour il demanda à Amadou de faire des prières pour que sa famille se perpétue dans le Diennéri. Beydari Koba, pour se rendre utile malgré son jeune âge, allait chaque jour couper de l'herbe pour la vendre au marché de Dienné 4. Il rapportait ainsi un peu de monnaie qui servait à boucher quelque trou dans le budget de son maître. Un jour, un métis d'Arabe se permit de prendre de force et sans payer une charge de bourgou que Beydari Koba venait de déposer. Devant les protestations véhémentes du jeune homme, le métis arabe donna l'ordre à plusieurs rimayBe de frapper Beydari Koba. Ce dernier vint se plaindre à son maître qui lui dit :

— Laisse à Dieu le soin de te venger.

Amadou comprenait en effet que l'attitude du métis arabe était le résultat de la sourde jalousie des marabouts de Dienné à l'égard de son école et de son influence personnelle grandissante. Pour calmer son serviteur il ajouta :

— Cesse de te plaindre, Beydari, Dieu pourrait te donner le commandement de tous les RimayBe du pays en échange de ta botte de bourgou.

Beydari Koba, bouillant de colère et de dépit, répondit :

— Je préfère le prix de ma botte d'aujourd'hui au commandement des RimayBe de demain ; paroles qu'il devait retirer après la fondation de la Dina 5.

C'est alors qu'éclata l'affaire de Simay où Ali Guidado tua, comme il a été relaté dans un chapitre précédent, le fils d'Ardo Amadou. A cette époque, le titre de ArDo mawDo devait revenir d'après la coutume peule à Ardo Ngourori. Mais un devin ayant prédit que les Ardos disparaîtraient en tant que chefs du pays, le jour où un nommé Ngourori accéderait au ArDaaku, un conseil réuni à Kékey avait décidé à l'unanimité d'éloigner Ngourori du commandement. On avait envoyé chercher un de ses parents dans le Dyilgodyi pour lui confier la chefferie du Macina. Sûr d'être évincé à jamais du fait de son prénom fatidique et mécontent de ce que le roi de Ségou, Da Monson, n'usât pas de la force pour l'imposer comme Ardo du Macina, Ardo Ngourori ne mettait pas

beaucoup d'empressement à faire exécuter les ordres reçus de Ségou. Il résidait habituellement à Sempo et avait rompu pratiquement toute relation avec ses cousins, les Ardos de Toggéré Sanga, de Kombé, de Wouro Nguiya, de Sendé et de Saré Toumou 6. Ceux-ci profitaient de la situation pour essayer de se tailler chacun une petite chefferie indépendante, sans se soucier de l'intérêt général de la famille. Le plus ambitieux de tous était l'Ardo de Samay, Ardo Amadou, qu'Ardo Ngourori laissait percevoir les taxes dues par les habitants du Mourari et encaisser les droits de marché à Simay 7. Ne voyant pas venir l'Ardo que l'on était allé chercher dans le Dyilgodyi, Ardo Amadou caressait en secret l'espoir d'être un jour choisi comme ArDo mawDo à la place d'Ardo Ngourori. Il entretenait des relations amicales avec le Poromani masa, connu sous le nom de Faramoso ; le chef bobo et le chef peul se rencontraient souvent à la foire de Simay ; ils buvaient ensemble de l'hydromel au son des instruments de musique. Si Ardo Ngourori avait eu des raisons de ménager Amadou Hammadi Boubou en qui il avait reconnu une forte personnalité et l'étoffe d'un futur chef, Ardo Amadou ne pouvait que souhaiter la ruine du marabout, susceptible de devenir un obstacle à ses ambitions. Ardo Amadou se faisait souvent représenter par son bouillant fils Ardo Guidado, ami des plaisirs et des beuveries, adversaire déclaré de tous les marabouts et de tous leurs talibés. Ardu Guidado laissait entendre que son père devenu ArDo mawDo, lui serait le chef effectif du Macina, et il était décidé à tout pour se débarrasser d'Amadou Hammadi Boubou dont l'influence grandissante lui paraissait des plus dangereuses pour l'avenir.

Les Ardos étaient d'autre part en excellents termes avec Guéladio qui avait succédé à son père Hambodédio, à la tête du Kounari 8. Guéladio résidait à Goundaka, au pied des falaises de Bandiagara dont les contreforts servaient de remparts naturels à sa capitale et la rendaient pratiquement imprenable. Guéladio était bien en cour auprès du roi de Ségou. C'est lui qui était intervenu auprès des conseillers de Da Monson pour que celui-ci charge Ardo Ngourori de percevoir les taxes et les impôts dus à Ségou par les pasteurs, pêcheurs, cultivateurs et marchands du Macina, en attendant que l'on fasse venir un Ardo du Dyilgodyi.

Lorsque Ardo Guidado fut tué à Simay, Ardu Amadou réussit à émouvoir Faramoso, Ardo Ngourori et Guéladio, puis par l'entremise de ces derniers, Sembe Segu 9 et le chef bambara de Monimpé. Tous décidèrent d'agir afin d'exterminer Amadou Hammadi Boubou et ses partisans. Ardo Amadou voulait profiter de l'occasion pour réconcilier tous les Ardos et les regrouper autour de lui. Les Peuls devaient fournir deux contingents : l'un appelé nootaagu Kunaari, sous le commandement de Guéladio, l'autre appelé nootaagu Maasina dont Ardo Ngourori abandonna le commandement à Ardo Amadou. Ce dernier espérait venger son fils et bénéficier du prestige qui entoure toujours un chef militaire victorieux, pour accéder plus facilement au ArDaaku. Mais il devait s'arranger pour laisser combattre les Bambara et arriver seulement quand la victoire aurait été assurée. Tout ce plan échoua ; la journée de Noukouma fut fatale aux Ardos en même temps qu'à leurs alliés.

Guéladio, en fin politique, se retira aussitôt d'une lutte qu'il jugeait fort compromise ; il se retira promptement à Goundaka. Quand il vit la partie définitivement perdue, il alla se soumettre à Cheikou Amadou, espérant ainsi garder le commandement du Kounari et attendre l'occasion d'une revanche personnelle. Les notables du Macina, devant la conversion retentissante de Guéladio, se concertèrent en secret et décidèrent eux aussi de se soumettre à Cheikou Amadou. Mais pour cela, il était indispensable soit d'avoir le consentement d'Ardo Ngourori, soit de s'en débarrasser en l'assassinant ou en le livrant aux marabouts de Noukouma. Les meneurs, qui estimaient la présence d'Ardo Ngourori fatale aux intérêts du pays, se mirent d'accord pour livrer leur chef.

Quelques notables, après avoir dressé un plan secret, vinrent trouver Ardo Ngourori et lui dirent :

— Fais comme Guéladio. Va trouver Amadou Hammadi Boubou à Noukouma, convertis-toi à sa religion. Ainsi tu garderas ton commandement. Si tu ne le faisais pas, nous craignons fort de te voir rester seul

Ardo Ngourori qui ne manquait pas de perspicacité, flaira immédiatement la trahison. Il répondit:

— Depuis les victoires d'Amadou Hammadi Boubou et surtout depuis que se construit sa nouvelle capitale, les Peuls rouges de tous les pays environnants veulent se soumettre. Il peut faire de sa capitale une forteresse, mais cela ne veut pas dire qu'elle sera imprenable. Vous me détestez parce que je reste fidèle à Ségou. Je vais aujourd'hui et publiquement vous mettre en garde contre la tentative de trahison que vous fomentez contre moi. Je ne suis pas décidé comme Guéladio à plonger mon front dans la poussière pour plaire à qui que ce soit. Je ne me soumettrai jamais à Amadou. A mes yeux, ce sera toujours un mendiant ; c'est un quémandeur et moi je suis un aigle de proie. Si le Macina persiste à se rapprocher d'Amadou, je me charge de faire venir de Ségou autant de chevaux qu'il faudra pour dévaster ses villages, ses pâturages et ses champs.

Les notables n'insistèrent pas. Ils n'étaient pas surs d'être dans les bonnes grâces de Cheikou Amadou. Ils jugèrent prudent d'attendre une meilleure occasion. Quant à Ardo Ngourori qui désirait reprendre la guerre contre Cheikou Amadou, il envoya à Ségou son demi-frère Boubou, connu sous le nom de Boubou Ardo Galo Macinanké, pour demander à Da Monson une nouvelle armée.

En l'an 6 de la bataille de Noukouma (1824) les notables du Macina se dirent : « Ardo Ngourori ne peut plus espérer recevoir de Ségou l'aide que Boubou Ardo est allé solliciter. Nous n'avons rien à craindre de ce côté. Livrons-le par ruse ou par force à Cheikou Amadou. »

Ils vinrent encore une fois trouver Ardo Ngourori et lui demandèrent insidieusement si la longue absence de Boubou Ardo et le silence de Ségou ne lui inspiraient aucune crainte et s'il ne préférait pas tenter lui-même une démarche auprès de Cheikou Amadou. Travaillé par les DiawamBe, Ardo Ngourori se laissa convaincre. Il accepta d'aller à Hamdallay. Mais il était bien entendu qu'Ardo Ngourori parlerait à Cheikou Amadou d'égal à égal et qu'il serait soutenu, quoi qu'il arrive, par sa suite et tous les notables du Macina.

Le cortège se prépare. Cheikou Amadou avait déjà été avisé par ses agents secrets qu'Ardo Ngourori allait venir accompagné de ses notables et que ceux-ci étaient décidés à le livrer à moins qu'il ne se convertisse à l'islamisme. Cheikou Amadou envoie des cavaliers au-devant d'Ardo Ngourori et le fait accueillir à Hamdallay avec tous les honneurs dus à un grand personnage. Le grand conseil se réunit et Hambarké Samatata invite Ardo Ngourori à exposer le motif de sa visite. Mais avant que celui-ci n'ait eu le temps d'ouvrir la bouche, un notable de sa suite prend la parole :

— Nous sommes venus, dit-il, accompagner Ardo Ngourori repentant. Il veut se soumettre à Dieu et obéir au vicaire du Prophète, notre pontife Cheikou Amadou. Nous, qui sommes ses témoins et l'avons accompagné, nous allons lui donner l'exemple.

Tous les membres du cortège venu du Macina se lèvent les uns après les autres et prêtent serment de fidélité à Cheikou Amadou.

Ardo Ngourori, revenu de sa surprise, se dresse brusquement et s'adressant à sa suite :

— Il y a quelques instants, avant d'entrer dans cette salle, vous m'assuriez que je pourrais parler à Amadou Hammadi Boubou d'égal à égal et que vous me soutiendriez. J'aurais été bien aveugle si je ne m'étais pas attendu à cette honteuse trahison de votre part. Hélas ! Je ne puis exercer un commandement si tous m'abandonnent. Je renoncerai volontiers à être votre chef. Je vais me convertir, non par peur de mourir, mais pour une raison que je me garde de dire 10, et qui pourrait ternir ma conversion. Je déclare sur l'honneur que je me soumets à la loi musulmane et reconnais Amadou Hammadi Boubou que j'ai jusqu'ici traité de mendiant, comme pontife et Cheikou Amadou.

Ce brusque changement d'attitude et cette conversion à l'Islamisme ne fut pas sans inquiéter quelque peu les gens du Macina qui s'attendaient de la part d'un Ardo à moins de résignation. Mais Cheikou Amadou, heureux de voir venir à lui un ancien adversaire, dit :

— Maintenant qu'Ardo Ngourori est converti, il doit raser sa chevelure et renoncer aux parures d'or qui cernent sa tête car il est interdit à un musulman du sexe masculin de porter des bijoux d'or. Dès que le coiffeur eut fini de lui raser la tête, Ardo

Ngourori tombe évanoui. L'émotion et l'indignation en sont la cause, car pour les Ardos se raser la chevelure est un acte odieux. Cheikou Amadou interdit de toucher aux cheveux et aux boucles d'or de l'Ardo. Lorsque celui-ci reprend ses sens, il voit à terre toutes ses parures, mais ne fait aucun geste.

— Ardo Ngourori, nous avons respecté ton évanouissement, dit Cheikou Amadou, et nous avons attendu que tu reprennes connaissance de toi-même. Maintenant ramasse ton or.

— Quand cet or était à moi et digne de me parer, réplique Ardo Ngourori avec un sourire amer, il était suspendu à mes tempes et broché dans mes tresses royales. Maintenant qu'il est tombé à terre, il est plus digne de toi que de moi. Baisse-toi pour le ramasser si tu l'oses, moi je ne m'abaisse pas.

Hambarké Samatata lève son sabre contre Ardo Ngourori et crie :

— A peine converti, tu injuries Cheikou Amadou. Tu es renégat et tu mérites d'être...

— ... ménagé, termine Cheikou Amadou.

Hambarké Samatata qui voulait frapper Ardo Ngourori ne sait plus que dire. Il ramène doucement sa main et remet son sabre dans le fourreau. Alors Cheikou Amadou, avec son calme habituel, reprit :

— Il faut accorder à Ardo Ngourori des circonstances atténuantes. Tout converti qu'il soit, tout Cheikou Amadou que je sois, je ne peux manquer d'être aux yeux de cet homme la cause de la mort de son fils 11 et de la ruine de son pouvoir. Les paroles qu'il vient de prononcer ne s'adressent pas à Cheikou Amadou, mais bien à Amadou Hammadi Boubou. L'injure est à mon adresse personnelle. Je suis seul juge de l'attitude à prendre : je pardonne par pitié.

Ardo Ngourori était loin de s'attendre à une telle réponse de la part de Cheikou Amadou. Pointant son index droit vers lui :

— Le Macina n'a fait que me trahir, dit-il. Mais toi, après avoir fait tuer mon fils, après m'avoir ravi mon commandement, après m'avoir fait raser la tête comme à un captif qu'on dépouille, tu viens de me traîner dans la boue par ton mépris.

Et sans demander l'autorisation, Ardo Ngourori quitte la salle et se retire dans le logement où il était descendu. Il s'y enferme et donne l'ordre formel à ses serviteurs de ne laisser personne pénétrer jusqu'à lui.

Cheikou Amadou interdit de troubler la retraite d'Ardo Ngourori.

— Il ne faut pas, dit-il, pousser à bout un homme qui peut devenir un brandon de discorde. Un ardo est un lion qui fuit quand on le blesse, mais fait face quand on le défie.

Ardo Ngourori restait confiné chez lui, ne sortait jamais et ne recevait personne. Hambarké Samatata et ses limiers ne purent savoir ce que cette claustration signifiait.

Les gens du Macina, de leur côté, se montraient de plus en plus inquiets. La conversion d'Ardo Ngourori n'allait-elle pas se retourner contre eux ? Cheikou Amadou connaissait certainement la prophétie relative à la nomination de Ngourori au ArDaaku. N'allait-il pas exploiter l'oracle ? S'il confiait pour un temps, si court soit-il, le commandement du Macina à Ardo Ngourori, celui-ci ne manquerait pas de se venger sur les traîtres qui l'avaient amené à Hamdallay ; la prophétie se réalisant, les Ardos perdraient en outre définitivement le pays qu'ils dominaient depuis Maghan Diallo. Les notables du Macina demandèrent donc à Cheikou Amadou de nommer un Peul à la tête de leur pays.

— Fermez vos bouches, ouvrez vos yeux et tendez vos oreilles, répondit Cheikou Amadou. J'enregistre votre demande, mais c'est au grand conseil qu'il appartient de décider, en accord avec le conseil restreint. La Dina n'est pas un état où les sentiments dictent les décisions. Vous aurez un chef qui obéira à la loi de Dieu et s'inspirera des actes de son Prophète 12.

Les gens du Macina s'en allèrent en disant entre eux :

— Pourvu que notre sort ne soit pas celui du vêtement de la légende ; souillé d'excréments, on ne trouva que de l'urine pour le laver.

Le bruit courut que Ngourori faisait la grève de la faim. Cheikou Amadou s'en émut et alla lui rendre visite. Ngourori fut plus touché de cette démarche qu'il ne le laissa paraître ; il remercia du bout des lèvres avec une feinte indifférence.

Une chaleur oppressante avait pesé tout l'après-midi. Le disque jaune du soleil descendait à l'horizon tandis qu'à l'est de gros nuages s'amoncelaient, se chevauchant comme des chèvres effarouchées entre deux feux de brousse. Un léger souffle d'air annonce l'approche de la tornade. Le ciel s'assombrit de plus en plus, prend une teinte rougeâtre puis violette. Des éclairs sillonnent horizontalement la nuée. Soudain un ouragan de poussière accourt, courbant la taille des hommes, affolant les animaux ; balayés par la rafale, les oiseaux qui n'ont pu trouver un abri, sont emportés à la dérive. Les béguètements des chèvres se mêlent aux bêlements des moutons. De grosses gouttes ne tardent pas à apparaître, d'abord espacées puis de plus en plus serrées, et une pluie diluvienne s'abat dans l'obscurité maintenant totale. Les bergers, chargés de veiller sur

le troupeau parqué sous les murs de Hamdallay, abandonnent leurs bêtes pour chercher un abri.

La pluie ne cessa que tard dans la nuit, après que les bergers se fussent endormis dans la ville. Un fauve, profitant de l'obscurité qui suit les tornades, se glissa parmi les bœufs. Il ne fit aucun dégât, mais dispersa les bêtes restées sans gardien. Cheikou Amadou avait entendu le bruit. Il prit sa lance et seul, se glissa dans la nuit en direction du troupeau. Il réussit à regrouper les bœufs et fut très surpris d'entendre dans l'obscurité le cri par lequel les bergers flattent leurs bêtes pour les calmer. Quelqu'un l'avait précédé. Il se dirigea vers l'inconnu et demanda :

— Qui es-tu ?

— Et toi, qui es-tu ?

— Amadou Hammadi Boubou.

— Et moi Ngourori.

Cheikou Amadou qui croyait avoir été le seul à s'apercevoir de la venue d'un fauve, fut très surpris d'avoir été devancé et surtout par Ardo Ngourori.

— As-tu constaté des dégâts de ton côté ? demanda-t-il.

— Non. Et de ton côté ? répondit l'Ardo.

— Non plus, reprit Cheikou Amadou qui ajouta : « Rien ne t'obligeait à sortir par une nuit obscure comme celle-ci, au péril de ta vie, pour défendre un bien qui n'est pas le tien. »

— Certes, mais j'ai l'habitude de veiller quand les autres dorment et de me rendre compte par moi-même lorsqu'il y a des risques. Je croyais tout le monde plongé dans le sommeil à Hamdallay.

Cheikou Amadou serra la main d'Ardo Ngourori en disant :

— Je vois que tu as le sens du devoir et la dignité d'Ardo dans le sang. Il ne nous reste plus qu'à regagner la ville.

Au moment de se mettre en route, il passa sa lance à Ardo Ngourori en disant seulement :

— Porte-la moi.

Ngourori prit l'arme et Cheikou Amadou se hâta de façon à marcher devant l'Ardo. Ils firent toute la route ainsi, Ardo Ngourori armé de sa propre lance et de celle de Cheikou Amadou, ce dernier allant le premier, les mains vides. Arrivé à sa porte

Cheikou Amadou qui ne s'était pas retourné durant tout le trajet, fit face à Ardo Ngourori et lui dit :

— Rends-moi ma lance. Je te remercie de me l'avoir portée jusqu'ici. Ardo Ngourori lui remit l'arme et docilement regagna son propre domicile, où il passa le reste de la nuit à réfléchir.

Au matin, il alla trouver Cheikou Amadou et lui dit :

— Fais venir des notables, je veux en leur présence renouveler ma profession de foi musulmane et mon serment de fidélité à ton obédience.

— Ne t'es-tu pas déjà converti ?

— Avec restriction mentale. Je me disais en moi-même : « si Cheikou Amadou n'a que sa science maraboutique, il ne pourra pas commander. Avant de me donner entièrement à lui, je vais éprouver son courage personnel et la façon dont il veille sur son peuple. Cette nuit, j'ai été satisfait. Je rends hommage à tes qualités d'homme et de chef.

Sans attendre que Cheikou Amadou ait donné des ordres, Ardo Ngourori se rendit à la salle de réunion du grand conseil. Quand tous les marabouts furent présents, il dit à Hambarké Samatata :

— Je suis venu vous ouvrir mon coeur.

Cette déclaration n'était pas de nature à mettre l'assemblée à l'aise. Les marabouts étaient visiblement gênés, car de la part d'un ardo ou d'un pereejo, ils s'attendaient à tout. Hambarké lui-même semblait être sur des charbons ardents. Cependant le visage malicieux du vieux renard Bouréma Khalilou rayonnait de joie et le sourire qu'il arborait accusait davantage la gaucherie empruntée de son antagoniste Hambarké Samatata. Ce dernier rompit le silence en ces termes :

— Ardo Ngourori, tu es noble, fils de noble ; nous espérons que tu ne prononceras devant les augustes membres du conseil aucun propos indécent et que tu n'adopteras aucune attitude déplacée. Sinon je me verrais dans l'obligation de te rappeler à l'ordre.

Bouréma Khalilou répliqua :

— Ton exorde, Hambarké Samatata, est mal venue. Elle produit un effet plus fâcheux que bon. Tu as parlé à tort et même à travers. Quand un homme majeur et libre se lève et demande à parler sans que rien ni personne ne l'y oblige, on le laisse s'expliquer sans essayer de l'intimider. Mieux vaut laisser le terrain en friche que d'y semer des épines. Tu recommandes à Ardo Ngourori la correction dans ses paroles et

c'est ta langue qui s'embarrasse de propos malséants. Est-ce laisser-aller de ta part ou adroite manière d'agacer Ardo Ngourori pour le pousser à bout et le mieux posséder ?

— Voudrais-tu me dire combien tu es payé pour cette intervention véhémente et intempestive ? répliqua aigrement Hambarké.

— Certes je serai grassement rétribué.

— Et par qui ? Je voudrais que tu le dises devant les marabouts puisque tu es si beau parleur.

— Il n'y a pas de doute que c'est Dieu qui a révélé le Coran. Or il y est dit que Dieu rétribuera celui qui défend la vérité. C'est donc lui qui me récompensera. Il me fera boire à « l'onde des favorisés » et rafraîchira ma gorge qui se dessèche ici-bas à te recommander la droiture et la patience. Tu es toujours trop sévère ; tu ne fais pas plus cas de tous ceux qui se trouvent à ta portée que s'ils étaient paille de fonio foulée... Cheikou Amadou entra sur ces entrefaites, suivi de ses deux témoins.

Tout le monde se leva en son honneur. Ainsi prit fin la joute oratoire entre Hambarké et Bouréma.

Hambarké s'adressant à Cheikou Amadou dit :

— Ardo Ngourori veut...

Bouréma l'interrompit :

— Ardo Ngourori est majeur, doué de parole et usant de la langue peule que nous comprenons tous : il n'a pas besoin d'un interprète. Une mutation ne vaut jamais l'original. Qu'Ardo Ngourori expose lui-même les faits.

— Je voudrais que Cheikou Amadou s'absente de la salle, dit Ngourori, on bien que les marabouts m'entendent ailleurs. C'est une prière que je vous adresse.

Cheikou Amadou se leva et sortit après avoir jeté à Ardo Ngourori un coup d'oeil disant combien il était gêné et aurait préféré qu'il ne soit fait aucune allusion à la nuit précédente. Sans gêne ni fausse honte, en toute simplicité, l'Ardo, déclara aux marabouts :

— Je m'étais converti, mais mon coeur espérait et souhaitait la restauration de ma famille. Je pensais que Cheikou Amadou n'était qu'un marabout qui avait eu de la chance à Noukouma et à Yéri qu'il ne s'occuperait que de son Coran et laisserait administrer son peuple par des subalternes ; que ceux-ci ne songeraient qu'à leurs propres intérêts et finiraient par perdre leur dignité et celle de la Dina avec. Mais cette nuit, j'ai en la preuve que Cheikou Amadou est un homme courageux sur qui l'on peut

compter et un chef qui sait veiller sur son peuple. Il rapporta alors toutes les circonstances de leur rencontre nocturne.

Je me suis rendu compte de son courage, continua-t-il, par le fait qu'il m'a confié sa lance et m'a précédé sur le chemin du retour. Il s'est volontairement mis à ma merci. J'aurais pu le transpercer de ma lance et de la sienne et m'échapper à la faveur de la nuit. Il m'a prouvé que sa foi en Dieu lui sert d'arme et de bouclier. A partir de cet instant, j'atteste sans restriction mentale aucune, qu'il n'y a de Maître digne d'être adoré en vérité et en réalité sinon Dieu. J'atteste que Mohammed est son serviteur et son envoyé. Je déclare, devant Dieu et devant les hommes, prêter serment d'inviolable fidélité à Cheikou Amadou et me placer librement sous son obédience religieuse.

La nouvelle de la vraie conversion d'Ardo Ngourori se répandit rapidement. Ce fut une fête dans Hamdallay. Hambarké Samatata, heureux de ne plus avoir à surveiller l'Ardo, voulait que la Dina fasse à ce dernier un cadeau somptueux en témoignage de satisfaction. Il introduisit une demande en ce sens au grand conseil et défendit avec âpreté sa proposition parce que, tout en reconnaissant l'intérêt que la Dina avait à s'attacher un homme de la valeur d'Ardo Ngourori, certains marabouts regardaient à la dépense quand il s'agissait du beyt el mal 13. Cheikou Amadou intervint en faveur de Ngourori et Bouréma Khalilou s'abstint de surenchérir de peur d'indisposer Hambarké. Le grand conseil décida de donner à Ardo Ngourori cent captifs et cent bovidés. On venait d'apprendre que Boubou Ardo, revenu de Ségou, avait usurpé la chefferie et confisqué tous les biens d'Ardo Ngourori qu'il considérait comme un traître à sa famille. Ce dernier comprit que la générosité de la Dina était un moyen détourné de le dédommager de la fortune que son frère lui avait ravie. Il voulut refuser le cadeau qu'on lui offrait. Cheikou Amadou le pria d'accepter. Il répondit :

— Je ne tiens plus aux biens de ce monde ni à ses honneurs éphémères. J'aspire à l'éternité. Mon frère perd tout en ne me suivant pas. Il ne connaît pas le Macina, mais il le connaîtra un jour où il ne lui restera plus de larmes pour pleurer ni de dents pour se mordre les doigts de dépit. Dieu a anéanti la puissance des Ardos dans ce pays, et avec elle la suprématie bambara. Je ne suis pas de ceux qui méconnaissent ou méprisent les signes célestes. C'est Dieu qui a appelé Cheikou Amadou au commandement. J'ai voulu voir comment il s'y comporterait et je l'ai vu. Je n'ai pas la possibilité de faire comme lui. Mais je préfère le suivre, plutôt que de m'attacher à ceux qui adorent des idoles impuissantes.

Ardo Ngourori dit encore à Cheikou Amadou :

— Je voudrais que tu m'accordes personnellement trois choses.

— De quelle nature sont-elles ?

— Oh, ne crains rien. Je ne vais pas te mettre dans l'embarras en te demandant des biens matériels, je sais que tu n'en possèdes pas.

— De quoi s'agit-il ?

— Je voudrais étudier le Coran et je te demande :

•de bien vouloir écrire mes leçons de ta propre main

•de me répéter toi-même chaque leçon écrite

•de me faire réciter toi-même chaque leçon.

— Viens demain assister à mes cours, dit Cheikou Amadou.

Lorsque le lendemain Ardo Ngourori se présenta, Cheikou Amadou était assis au pied d'un mur et plus de cinquante élèves étaient accroupis en demi-cercle devant lui. Ardo Ngourori ne voulut pas déranger Cheikou Amadou, absorbé dans la correction d'une planchette que son propriétaire attendait avec une attention respectueuse. Quand il eut fini, Cheikou Amadou rendit la planchette à l'élève. Puis il lut de mémoire, à haute voix, le texte de la leçon que l'élève suivait les yeux fixés sur la planchette. Il fit de même avec le suivant, puis avec un troisième, un quatrième, etc. Ardo Ngourori finit par dire de façon à être entendu de ses voisins :

— Cheikou ne m'a donc pas vu ?

— Certes si, lui répondit un élève, mais tant que tu n'auras pas pris place dans le rang qui passe entre ses mains comme un chapelet qu'on égrène, il ne fera pas attention à toi.

Ardo Ngourori demanda à un jeune homme de lui céder sa place par égard pour son âge. Contrairement à l'habitude, le santaaru accepta 14. La file des élèves continua à se dérouler lentement et c'est quelques instants avant l'heure du déjeuner que le tour de Ngourori arriva de se trouver devant le marabout.

— Oh ! Ardo Ngourori 15, s'écria Cheikou Amadou comme s'il venait seulement de remarquer sa présence ; puis il ajouta :

— Vous tous, amis de Dieu, qui venez ici pour apprendre, je vous présente Ardo Ngourori. Il désire venir à cette école malgré son âge que vous voyez et son rang social que vous connaissez. Ici, la coutume est que chacun passe à son tour, en commençant par les premiers arrivés. Mais je vous demande instamment de vous réunir entre santaaji pour prendre une mesure exceptionnelle en faveur d'Ardo Ngourori qui commence ses leçons demain. Je voudrais que vous ne le fassiez pas attendre et que vous le laissiez prendre la tête de votre file dès son arrivée.

Les santaaji acceptèrent, amusés de voir un homme de l'âge d'Ardo Ngourori se mêler à eux pour apprendre les premières lettres du Coran.

Ardo Ngourori fut un élève plus assidu que doué. Quand il récitait ses leçons, sa langue indocile intervertissait parfois l'ordre des lettres ou celui des voyelles, et il prononçait des mots abracadabrants pour la grande joie des élèves, surtout des plus jeunes. Ardo Ngourori, loin de se décourager ou de se formaliser, disait philosophiquement à ses condisciples :

— Riez, mes amis, car la science ne s'acquiert qu'avec des larmes ; enfant, si vous allez à l'école, le maître vous frappe et vous versez des larmes ; vieux, lorsque la langue vous a fourché, on rit aux larmes de vous.

Ardo Ngourori réussit cependant, au prix de nombreuses difficultés, à acquérir assez de science pour pratiquer un Islam exempt de doute. A sa mort, Hamdallay lui fit des funérailles de marabout. Toutes les écoles coraniques fermèrent pour accompagner la dépouille du plus pieux des Ardos. Cheikou Amadou, tenant à l'honorer, descendit dans la fosse pour recevoir le corps. Au moment de le coucher dans sa dernière demeure, il s'écria :

— Jugga! 16 Le premier Ardo dans le paradis de Dieu !

La conversion de Guéladio avait été d'autant plus retentissante qu'elle contrastait avec l'attitude franchement hostile des Ardos. Mais l'astucieux pereejo espérait bien que Cheikou Amadou, par gratitude, lui confierait un commandement important. Or s'il resta à la tête du Kounari, ce fut Gouro Malado que le grand conseil choisit comme amiiru du Hayre. Au point de vue administratif, Guéladio relevait donc de Gouro Malado, lequel commandait directement le Pignari. Guéladio en fut profondément ulcéré. Il entra en rapport avec le marabout Amadou Alfa Koudiadio, originaire du Farimaké. Ce marabout jaloux d'Amadou Hammadi Boubou, poussa Guéladio à la révolte tout en lui conseillant la prudence. Guéladio écrivit une lettre à Cheik Sid Mahamman 17 pour lui demander un marabout qui puisse lui servir de conseiller technique et de secrétaire pour les questions musulmanes. Cheik Sid Mahamman lui envoya un de ses disciples et hommes de confiance : Nouhoun Tayrou. Après de longues études, celui-ci avait acquis des connaissances si vastes et si profondes que Cheik Ousmane dan Fodio lui avait décerné le titre d'Alfa et le surnom honorifique de ngel binndi 18. Alfa Nouhoun Tayrou vint donc dans le Kounari au service de Guéladio. Son rôle consistait à lire et traduire la correspondance émanant du grand conseil de Hamdallay et à rédiger les réponses. Celles-ci étaient toujours d'une remarquable tenue littéraire ; les traditionnelles références coraniques qui les émaillaient, prouvaient au grand conseil la science et la sagesse du secrétaire de Gueladio. Les marabouts firent une enquête discrète et apprirent qu'Alfa Nouhoun Tayrou était un adepte de Cheik Sid Mahamman, et qu'il avait acquis, au cours de quarante années d'études et de longs voyages, une science et une expérience qui en faisaient un conseiller digne d'intérêt. Quelques marabouts et Cheikou Amadou lui-même nouèrent des relations épistolaires avec Alfa Nouhoun

Tayrou. Guéladio, qui espérait trouver en son secrétaire une aide contre le grand conseil de Hamdallay, fut fort déçu. Il finit par lui dire :

— Je m'aperçois chaque jour que tu es plus près, par le coeur, des marabouts de Hamdallay que de moi. Tu prétends toujours que leurs instructions sont conformes au Coran et à la Sounna et tu trouves toujours que ma ligne de conduite est répréhensible. Je me demande si réellement tu défends bien ma cause.

Guéladio ne se contenta pas de cette remarque désobligeante. Il écrivit, à l'insu d'Alfa Nouhoun Tayrou, une lettre à Cheik Sid Mahamman disant que son secrétaire était à la veille de trahir sa mission et de répudier l'obédience des Kounta. Cheik Sid Mahamman ne pouvait laisser passer de telles insinuations. Il fit porter un ordre écrit à Alfa Nouhoun Tayrou dont les termes auraient été les suivants d'après la tradition orale :

« Le serviteur d'Allah, Sid Mahamman, qui espère en la miséricorde de son créateur le Clément sans bornes, à son disciple, la perle brillante d'un collier magnifique, Alfa Nouhoun Tayrou, salut. Il nous est parvenu de la part de l'illustre fils d'Hambodédio, auprès de qui Allah a voulu que nous t'envoyions pour défendre et faire triompher le droit par la justice, que ton esprit est en train de s'obscurcir et tes pas, jadis si fermes, de chanceler. Nous ne pouvons ni croire à ta défaillance, ni douter du dire du fils d'Hambodédio, avant de t'avoir entendu. En conséquence, quel que soit le lieu où cette lettre te trouvera, pars immédiatement pour Tombouctou où nous te convoquons, avec le ferme espoir que nous ne t'y attendrons pas longtemps.»

Lorsque le porteur de cette lettre arriva au domicile d'Alfa Nouhoun Tayrou, celui-ci était sorti. Le messager attendit à la porte. Alfa Nouhoun Tayrou, revenant de la mosquée, allait rentrer chez lui quand l'envoyé de Cheik Sid Mahamman lui tendit la missive. Alfa Nouhoun Tayrou, piqué par la curiosité, l'ouvrit et en prit connaissance sur place. Les assistants virent ses traits changer au fur et à mesure qu'il lisait, mais ne pouvaient deviner les sentiments qu'il éprouvait. Surmontant son trouble, Alfa Nouhoun Tayrou après avoir achevé la lecture de la lettre, se tourna vers le messager et lui dit, souriant :

— C'est entendu.

Il tourna le dos à sa porte et dit à ceux qui l'accompagnaient :

— J'ai reçu de mon cheik l'ordre d'aller à Tombouctou, et je m'en vais.

Il chargea un ami d'aller faire ses adieux à sa famille et de le rejoindre avec le nécessaire pour le voyage, puis il dit à l'envoyé de Sid Mahamman :

— Tu m'excuseras de manquer à ton égard aux lois de l'hospitalité, mais partons sans plus attendre pour Tombouctou.

La nouvelle du rappel d'Alfa Nouhoun Tayrou parvint à Hamdallay. L'empressement avec lequel il avait répondu à la convocation de son cheik plut beaucoup à Cheikou Amadou qui lui écrivit immédiatement une lettre. Un cavalier rapide fut chargé de la lui porter avant qu'il ne fut sorti du Kounari. Le cavalier rattrapa Alfa Nouhoun Tayrou et son compagnon à Bogo 19. La teneur de la lettre, toujours d'après la tradition orale, était la suivante :

« L'humble serviteur d'Allah le Grand, le Clément, le Miséricordieux, Amadou fils de Hammadi, fils de Boubou, à son frère en Allah, le savant, le pieux Nouhoun Tayrou. L'oreille perçoit parfois ce qui ne lui est point destiné. Nous avons appris que le fils d'Hambodédio t'a desservi auprès de notre vénérable Cheik Sid Mahamman. Il accuse ton coeur de se pencher vers nous plutôt que vers lui. Nous souhaitons qu'Allah te lave d'une calomnie qui peut accabler ton coeur de chagrin. Nous te prions de venir à Hamdallay, nous enverrons au vénérable Cheik Sid Mahamman des preuves indiscutables de ta bonne foi. Ta place est plutôt parmi les membres du grand conseil qu'auprès de Guéladio. Ce dernier cherche à te chasser du pays alors que nous, nous recherchons la compagnie d'une âme aussi pure que la tienne, car seules les âmes pures sont agréables à Allah. »

Alfa Nouhoun Tayrou écrivit à Cheikou Amadou pour le remercier de sa sympathie, mais il ajouta qu'étant de l'obédience de Cheik Sid Mahamman, il ne pouvait se rendre à Hamdallay sans ordre de son maître.

Cheikou Amadou envoya alors une longue lettre à Cheik Sid Mahamman, et y joignit une correspondance reçue par le grand conseil de Hamdallay et dans laquelle Alfa Nouhoun Tayrou défendait Guéladio 20. C'était une preuve éclatante qu'à aucun moment Alfa Nouhoun Tayrou n'avait trahi sa mission malgré les propositions avantageuses de Hamdallay. Cheikou Amadou terminait sa lettre en demandant à Cheik Sid Mahamman de lui affecter Alfa Nouhoun Tayrou puisque Guéladio semblait ne plus en vouloir comme secrétaire. Cette lettre fut confiée à une pirogue légère avec ordre de ne pas s'arrêter en chemin. L'envoyé de Hamdallay parvint à Tombouctou avant Nouhoun Tayrou. Cheik Sid Mahamman prit connaissance des documents qui lui étaient communiqués et s'en montra très satisfait. Il savait à quoi s'en tenir sur la conduite de Guéladio qui avait inconsidérément calomnié un homme irréprochable. Il écrivit à Cheikou Amadou et à Alfa Nouhoun Tayrou.

La pirogue rapide de Hamdallay, remontant le fleuve, croisa celle de Nouhoun Tayrou qui descendait. On remit à Nouhoun Tayrou la nouvelle missive de Cheik Sid Mahamman. Il la lut avec joie, mais ne put s'empêcher de dire :

— Cheikou Amadou est un adversaire terrible ; il m'a fait perdre l'occasion de revoir mon cheik.

Effectivement, Sid Mahamman donnait ordre à son disciple de retourner sur ses pas et de se mettre à la disposition de Cheikou Amadou pour l'aider à gouverner la Dina.

La nouvelle affectation d'Alfa Nouhoun Tayrou n'était pas faite pour rassurer Guéladio. Celui-ci resserra ses relations avec Amadou Alfa Koudadio. Ce marabout avait espéré restaurer la Dina de son propre chef, mais s'était vu devancer par Cheikou Amadou. Il accepta de venir près de Guéladio pour aider ce dernier à fomenter une révolte. Il s'efforça, sans résultat d'ailleurs, de prendre Cheikou Amadou ou le grand conseil en faute afin d'en tirer argument pour une propagande religieuse dont il aurait été l'âme, Guéladio lui fournissant son appui militaire le moment venu. Mais la vie civile, religieuse et politique de la Dina restaurée par Cheikou Amadou, ainsi que la conduite personnelle des chefs et dignitaires à tous les échelons, étaient en accord constant et étroit avec les trois sources : Coran, Hadith et Idjma. Amadou Alfa Koudiadio n'avait aucune chance de ce côté, il s'en rendit compte. Une propagande maladroite aurait en outre pu se retourner contre lui : s'il avait été convaincu d'avoir causé un préjudice manifeste à la Dina en créant un schisme quelconque, il aurait payé cette action personnelle de sa vie. Il jugea plus sûr de conseiller à Guéladio de se rendre à Tombouctou, de se réconcilier avec Cheik Sid Mahamman et de demander, à celui-ci une aide occulte contre Cheikou Amadou.

Guéladio, par des consultations secrètes, supputa le nombre de ceux qui resteraient fidèles à Hamdallay et de ceux qui le suivraient dans une tentative pour soulever le pays. Sûr d'être soutenu, il résolut de faire appel à Cheik Sid Mahamman et, si le chef Kounta lui refusait son appui, de tenter sa chance grâce à la valeur militaire de ses partisans. Il était convaincu que Cheikou Amadou ne le prendrait pas vivant puisque Cheikou Amadou lui-même avait demandé à Dieu que Guéladio ne fut jamais à la merci de ses ennemis. Mais il regrettait amèrement d'avoir lui-même choisi la position de Hamdallay.

Conseillé par Amadou Alfa Koudiadio, il entreprit de justifier le fait sur lequel il allait se baser pour refuser de tenir ses engagements envers Cheikou Amadou. Son argumentation était la suivante :

« Le Pignari est ma conquête. Je ne peux pas admettre qu'on le donne à Gouro Malado. C'est une marque de mépris vis-à-vis de ma famille. Me taire serait forfaire à l'honneur des Hambodédio. Le commandement du Pignari ne doit pas être attribué à un autre sans mon consentement. Or les marabouts ont pris leur décision sans me prévenir, même à titre d'information. Je n'ai au demeurant que ce que je mérite. J'aurais du continuer à les combattre et mourir au besoin comme sait mourir un Ardo. Mais je suis décidé à envoyer à Hamdallay une lettre de protestation. La réponse que Cheikou Amadou me fera, décidera entre la paix et le silence ou le bruit de la poudre et le cliquetis des armes blanches. Puis il écrivit au grand conseil :

« Avant l'avènement de Cheikou Amadou, moi, Guéladio Hambodédio, j'ai fait une incursion dans le Pignari ; j'ai battu le pays jusqu'aux portes de Doukombo 21. Cette région est mon domaine puisque je l'ai conquise. Je demande à ce qu'elle ne soit pas distraite du Kounari. Je m'élève contre la désignation de Gouro Malado pour la commander.»

Cheikou Amadou saisit le grand conseil de l'affaire. Les jurisconsultes après une longue séance de délibération, envoyèrent à Guéladio la réponse suivante :

« Il a été décidé par le conseil chargé de veiller sur la sécurité et la bonne marche de la Dina, qu'aucun homme incapable de lire, écrire et comprendre le sens d'un document écrit en caractères arabes, ne serait placé à la tête d'un territoire à plus de cinq jours de marche. Ton maintien comme chef du Kounari est une mesure exceptionnelle qui continue à être combattue par certains conseillers. Il est de ton intérêt et de celui des tiens de te tenir tranquille. Le grand conseil ne conteste ni ta naissance illustre, ni tes mérites militaires, mais il ne saurait être question de te donner la préséance dans une affaire où la valeur militaire et l'origine ne constituent pas des titres essentiels. On exige des chefs foi et science. Or sans t'insulter, ta foi est tiède et ta science est nulle.»

Cette réponse du grand conseil exaspéra Guéladio. Il se rendit à Tombouctou, sans demander l'autorisation à Cheikou Amadou et sans même l'en aviser. Il alla trouver Cheik Sid Mahamman :

— Je viens, lui dit-il, demander ta bénédiction et ton assistance secrète contre Cheikou Amadou et son conseil. Ils ne veulent pas reconnaître mes droits. Je suis décidé à leur faire la guerre et à rentrer en possession de mes territoires. Je continuerai à professer l'islamisme, mais je me placerai sous ton obédience et non sous celle de Cheikou Amadou, qui ne tient aucun compte de mon rang.

La légende prétend que Cheik Sid Mahamman, après une retraite spirituelle de quelques jours, emmena Guéladio hors de la ville et lui dit :

— Poste-toi ici et attends de pied ferme. De ce bosquet que tu vois sortira un esprit. Ne le laisse point t'échapper. Lutte contre lui et tâche de le tuer.

Vers minuit, un fantôme armé sortit brusquement de l'obscurité et se dirigea sur Guéladio. Celui-ci, effrayé, se cacha dans les buissons en appelant Cheik Sid Mahamman à son aide. Le chef Kounta tendit la main à Guéladio et lui dit :

— Tu as eu peur et tu n'as pas combattu le fantôme ?

— Oui , acquiesça Guéladio en sueur.

— Eh bien, cesse de te mesurer à Cheikou Amadou. C'est son spectre qui t'a inspiré tant d'effroi. Rentre à Goundaka et recherche par tous les moyens ses bonnes grâces. Si tu t'insurgeais contre lui, tu perdrais sans faute soit la vie, soit ton commandement.

Il est en tous cas certain que Cheik Sid Mahamman refusa son appui à Guéladio, qui quitta Tombouctou et rentra à Goundaka plus triste qu'il n'en était parti. Ne pouvant garder plus longtemps pour lui la peine qui le minait, il s'ouvrit à son frère Ousmane Hambodédio :

Je suis revenu de Tombouctou plus morose que jamais. Je n'ai pas trouvé auprès du marabout Sid Mahamman le réconfort sur lequel j'avais fortement compté. Il me prédit le pire. Tu seras battu si tu fais la guerre à Cheikou Amadou, telle a été sa conclusion. Mais je ne me laisserai pas intimider. Sans honneur, que ferais-je de la vie ? Mourir est une loi inévitable, mais se laisser honnir sans réaction, c'est manquer de courage et de vertu. J'ai foi en ma chance. Je préfère périr, voir tous les miens mourir ou quitter le pays, plutôt que de me soumettre aux gens de Hamdallay qui font et refont des coupes territoriales en dépit de tout bon sens. Si je ne sais pas réciter le Coran, mon esprit est rompu aux tactiques de la guerre. Mes chevaux, mes sabres et mes lances me redonneront la préséance que les versets du Coran, dit-on, me refusent. Je ferai aux marabouts une guerre sans merci. Ils pourront avoir ma vie comme ils ont eu celle de mon cousin Ardo Amadou 22. Mais auparavant, ils auront eu de moi des nouvelles sanglantes. Tant que tu vivras, toi, Ousmane mon frère, tant que mes lances ne seront pas émoussées ni mes chevaux déchaussés de leurs sabots, les marabouts ne dormiront pas sur leurs deux oreilles et ils ne réciteront pas tranquillement des passages de leur livre dans la salle aux sept portes qui fait tant leur orgueil.

Ousmane qui avait attentivement écouté son frère jusqu'au bout dit :

— Alors ce sera la guerre entre nous et les marabouts ?

— Oui, dit Guéladio, je vais déclarer la guerre aux marabouts. Alors Ousmane Hambodédio convoqua les 130 chefs de jungo et les avertit secrètement de la décision prise par son frère.

A cette époque, Ardo Ngourori suivait l'enseignement que Cheikou Amadou lui donnait sur le Coran et les dogmes de l'Islam. Guéladio lui fit demander de profiter de sa présence à Hamdallay pour préparer la révolte.

— Ma conversion est sincère, répondit Ngourori, et je ne veux pour rien au monde trahir Cheikou Amadou. J'ai eu l'occasion d'éprouver son courage, sa foi et sa moralité. Je déplore, ô mon cousin, que tu te laisses tenter et engager dans une affaire qui ne peut être que mauvaise. Quant à moi, je ne regrette qu'une chose, c'est d'avoir envoyé mon frère Boubou Ardo à Ségou pour demander main forte aux Bambara.

Soutenu dans le Farimaké par Amadou Alfa Koudiadio, Guéladio se tourna alors vers Ardo Boubou qui était revenu de Ségou. Des agents furent recrutés parmi les griots et les jaawamBe pour vilipender Ardo Ngourori et faire courir le bruit que sa foi était mal entendue et qu'il ne s'en servait que pour masquer sa couardise. Sur l'air de njaru, composé par Gale, Séguéné Maabo, le guitariste personnel de Boubou Ardo, les griots chantaient des satires contre tout Ardo qui délaisse la guerre sous prétexte de religion. Boubou Ardo, au lieu d'examiner la façon dont Ardo Ngourori s'était rendu à Hamdallay et les circonstances qui l'avaient amené à embrasser l'islamisme, considérait seulement le fait que son frère était parti sans attendre son retour de Ségou. Il lui fit dire :

— Tu peux rester à Hamdallay puisque tu y as élu domicile. Tu peux te faire inscrire sur la liste des marabouts car tu es rayé de celle des Ardos. Ne compte plus sur le Macina. Puisque tu as renoncé à venger Ardo Guidado, ma place est maintenant aux côtés de Guéladio.

Hamdallay, informé de l'insurrection de Boubou Ardo, comprit qu'il était soutenu par Guéladio et Amadou Alfa Koudiadio. Le grand conseil, pour savoir à quoi s'en tenir, envoya 100 cavaliers dans le Macina. Boubou Ardo les arrêta non loin de Néné 23 et les tailla en pièces. Deux autres détachements subirent le même sort. C'est alors qu'un contingent de 1.000 cavaliers fut confié à Hambarké Oumarou Alfa Gouro, avec ordre de capturer coûte que coûte Boubou Ardo qui devenait dangereux pour la sécurité du pays. On vint dire à Ardo Boubou :

— Les hommes qui cachent leur visage avec un turban et qui portent leur livre en bandoulière 24 arrivent montés sur des chevaux rouges.

Il s'arma d'une entrave de fer et répondit :

— Les marabouts frappent les enfants avec une corde pour leur apprendre le Coran ; je les frapperai eux-mêmes avec cette chaîne pour leur apprendre la guerre.

Puis il fit seller son cheval blanc, appelé Barewal Kinke, et ordonna à son maabo de lui jouer l'air njaru. Mais Galo Séguéné, pris de peur, improvisa de nouvelles paroles et chanta :

« Les marabouts étaient venus 100, puis 200, puis 400, et maintenant ils sont innombrables ; tu ne viendras pas à bout d'eux. »

— Assez de iyyâ ka na' budu 25, je sais comment les traiter ; je leur ferai oublier les versets coraniques, tu peux te fier à ma lance.

Effectivement, Boubou Ardu culbuta les cavaliers de Hamdallay, qui refluèrent en désordre jusqu'au Niger. Ils retraversèrent le fleuve à Sahara. La nouvelle de cet échec parvint à Hamdallay et des renforts partirent immédiatement. Ils avaient été bénis par Alfa Nouhoun Tayrou 26 et vinrent se mettre aux ordres d'Hambarké Oumarou. Celui-ci marcha sur Néné, attaqua la ville avec toutes ses forces et l'enleva. Boubou Ardo fut tué les armes à la main. Mais avant de mourir, il avait donné une chaîne d'or à Gala Séguéné et avait envoyé celui-ci auprès de Guéladio, qui restait seul capable de continuer la lutte contre Cheikou Amadou, après la défaite de tous les Ardos.

Toutes les entrevues et les préparatifs de Guéladio ne pouvaient demeurer ignorés de Cheikou Amadou qui était très régulièrement et exactement informé au jour le jour de tout ce qui se passait dans ses territoires, même les plus éloignés. Le cas de Guéladio était grave, il demandait à être réglé sans faiblesse, mais aussi sans maladresse politique. Cheikou Amadou exposa l'affaire au madjilis consultatif 27 en ces termes :

« Le cas de Guéladio sur lequel nous avons à délibérer est très délicat. Rien ne nous empêche de faire crédit aux informations de nos espions et agents de renseignement attitrés. Mais si fidèles que soient leurs rapports, peuvent-ils valablement être admis comme preuves suffisantes pour décider la mise en état d'arrestation d'un homme ? Aller à Tombouctou sans autorisation et sans nous en avoir informé, boire de l'hydromel en cachette, ne pas prier régulièrement ni convenablement, s'insurger contre l'ordre établi par la Dina, sont autant de délits graves et de crimes répréhensibles. Mais a-t-il jamais été énoncé dans l'une des trois sources de nos droits : Coran, Sounna et Idjma, que le nombre de violations de la loi ou leur importance peut enlever à l'incriminé le droit d'être entendu et de présenter sa défense ? Pouvons-nous refuser à Guéladio un droit que Dieu lui accorde ? Je propose que Guéladio soit invité à se rendre à Hamdallay où il sera régulièrement interrogé et, s'il y a lieu, inculpé conformément à la loi coranique.»

Hambarké Samatata dépêcha un cavalier pour convoquer Guéladio. Celui-ci réunit les siens et leur dit :

— Les marabouts me convoquent. Je sais à quoi m'en tenir. Mais si je ne répondais pas à leur invitation, les mauvaises langues diraient que le fils d'Hambodédio est un couard. Préparez-vous à venir me délivrer, mais n'attaquez jamais sans ordre de ma part.

Guéladio fut reçu à Hamdallay avec tous les honneurs dus à son rang. Cheikou Amadou lui fit savoir qu'il avait à répondre de plusieurs délits graves et qu'il serait interrogé par cinq notables véridiques et instruits. Le tribunal secret se réunit après la prière d'icha. L'interrogatoire fut pathétique.

— Guéladio Bayo Boubou Hambodédio, jouis-tu en ce moment de toute ta lucidité ? Es-tu malade ou incommodé ?

— Je jouis de toute ma lucidité, je ne suis ni malade ni incommodé. Mais pourquoi me poser des questions aussi saugrenues ?

— Parce que tu es accusé de trahison, de renonciation tacite à la foi musulmane et d'attentat contre l'ordre établi. Hambarké Samatata va déposer contre toi. Tu dois répondre et nous sommes chargés de trancher l'affaire, conformément au droit de Dieu et à la tradition de son Prophète.

Hambarké Samatata prit la parole :

— Guéladio Bayo Boubou, que vous avez devant vous, a été depuis le jour de sa conversion, constamment surveillé par mes agents.

— De quel droit m'as-tu fait surveiller ? s'écrie Guéladio indigné.

— Je suis chargé de la sûreté et du tadbir 28 de la Dina. Je t'ai fait surveiller parce que, contrairement aux autres, j'ai toujours considéré ta conversion comme une astuce de prince impuissant qui se plie pour mieux se venger. Tes moindres faits et gestes ont été scrupuleusement consignés. Toi et les tiens, vous avez bien souvent eu la tête lourde. Combien de fois ne vous a-t-on pas vu aller de travers, tituber contre les palissades, vomir en plein marché, proférer entre deux hoquets des injures contre les choses sacrées et traiter dédaigneusement les marabouts de noircisseurs de planchettes et de buveurs de charbon délayé.

Après une pose Hambarké Samatata se tourne vers les cinq juges et continue :

— Je tiens à la disposition de qui veut le voir, un matériel complet pour préparer l'hydromel. Il a été enlevé de chez Guéladio. Le voyage de Guéladio à Tombouctou est suffisant comme preuve de trahison. Je demande que Guéladio soit considéré comme traître et coupable à l'égard de Dieu de renonciation tacite à la foi. Je souhaite que la justice le décapite et raye sa descendance ainsi que ses parents proches ou éloignés de la liste des notables partout où des muezzins appellent et réappellent à la prière.

Un des juges dit :

— Hambarké Samatata, il n'est question dans cette affaire que de Guéladio. Le crime de cet homme, même s'il est prouvé, ne peut être reporté sur la tête des siens, car Dieu a dit : « Allah n'imposera pas de charge à une âme si ce n'est selon ses facultés.

Elle recevra selon ce qu'elle aura fait et il sera reporté sur elle ce qui a été obtenu d'elle. »

Le tribunal demande lors à Guéladio ce qu'il a à répondre à la véhémente accusation d'Hambarké Samatata.

— Je n'ai pas beaucoup de chose à dire. Je me suis converti à votre religion croyant que cette profession de foi me donnerait les mêmes droits qu'à tout autre de même condition que moi. Mais le partage du territoire tel qu'il a été fait par les conseillers, m'a prouvé à mes dépens que je m'étais bien trompé. Je n'ai pas dissimulé mon mécontentement et je ne cache pas ma ferme décision de chercher à laver ma honte. Je vous confirme donc ce que j'ai écrit dans une lettre adressée à Cheikou Amadou. Je n'ai pas voulu agir immédiatement contre lui. Je suis allé demander conseil et aide à Sid Mahamman le Kounta. Il ne peut rien pour moi. Tant pis. Un Ardo ne ment pas et je ne veux pas être le premier à le faire. Je bois de l'hydromel et, ma foi, je prie comme je peux. Je reconnais que le matériel dont parle Hambarké Samatata m'appartient. Mais le proverbe a raison : « les excréments de l'éléphant se ramassent en son absence. » Hambarké m'a volé, et je ne peux pas admettre qu'un voleur me charge. Je récuse son accusation et je dépose une plainte contre lui pour avoir pénétré chez moi en mon absence.

Sur ces paroles Guéladio quitte la séance sans permission et se retire chez lui.

Les juges proposent la peine capitale. Le grand conseil approuve la sentence. Mais l'exécution d'un homme comme Guéladio ne peut avoir lieu sans précautions. Cheikou Amadou demande que le secret soit gardé jusqu'au jour de la décapitation. En attendant, Guéladio jouira de toute sa liberté dans la ville de Hamdallay.

Guéladio, fatigué d'attendre, se rend discrètement chez Bouréma Khalilou et lui dit :

— C'est toi, plus que tout autre, qui m'a poussé vers Cheikou Amadou, et j'ai suivi tes avis. Je viens te demander un conseil. Ma situation est équivoque. Les marabouts m'ont interrogé avec malignité et m'ont dit d'attendre. Cette attente me pèse d'autant plus que l'on m'interdit de sortir de Hamdallay. Je suis en réalité prisonnier, entouré de soins plus ou moins empressés, jusqu'au jour où l'on me dira de tendre le cou.

— Les marabouts t'ont condamné à mort, répond Bouréma Khalilou. Mais ton exécution pose un problème encore à résoudre. Je vais te donner un conseil. Oublie que tu es pereejo et considère-toi comme un homme attiré dans un guet-apens dont le devoir est de chercher à s'échapper. Je ne voudrais pas, après t'avoir fait venir à l'Islamisme, assister sans intervenir à ton exécution au nom de l'Islam. Je me considérerais comme un racoleur de victimes pour le sabre d'Hambarké Samatata. Tu as commis des fautes graves contre la religion et contre l'autorité de la Dina, mais on aurait dû admettre des

circonstances atténuantes. Personnellement, Cheikou Amadou ne manquera pas de t'accorder un premier pardon, mais il n'est pas seul à décider de ton sort. Les versets du Livre sont impératifs et les marabouts du madjilis consultatif sont implacables même pour leurs propres enfants. Il faut t'échapper de Hamdallay.

— Je ne pourrai jamais, les portes sont bien gardées et les consignes formelles.

— C'est par ruse que tu sortiras de la ville. Nous sommes à deux jours de la fête. Tous les chefs, tous les marabouts, tous les guerriers des alentours y viendront. Demande à Cheikou Amadou la permission d'assister à la grande prière. Je vais faire dire à ton frère Ousmane Hambodédio de venir ici avec les cent trente. Il s'arrangera pour être près de Hamdallay à l'heure de la prière. Si les espions d'Hambarké Samatata surprenaient Ousmane et ses hommes, il dira qu'il vient à la fête et aussi pour avoir de tes nouvelles. Quant à toi, au moment de la prière, dès que les marabouts donneront l'ordre de former les rangs, tu te prépareras à sauter à cheval. Aussitôt que le takbir 29 de la prière sera prononcé tu sortiras des rangs comme si tu étais incommodé par un saignement de nez inopiné. Tu sauteras sur ton cheval. Mais donne-moi ta parole que tu ne profiteras pas du recueillement des musulmans pour les attaquer.

Guéladio promet que s'il réussit, il rentrera à Goundaka. Ensuite, il déclarera la guerre à Cheikou Amadou dans les formes voulues par la tradition des hommes de souche noble.

— Si tu réussis, ajoute Bouréma Khalilou, je serai quitte avec toi. Sinon, nous subirons le même sort.

Le lendemain même, Guéladio fait demander à Cheikou Amadou l'autorisation d'assister à la grande prière de la fête, qui devait avoir lieu sur un vaste espace éloigné d'environ deux kilomètres du mur d'enceinte. Hambarké Samatata émet l'avis que Guéladio ne doit être autorisé à sortir de la ville sous aucun prétexte. Bouréma Khalilou réplique :

— Je ne partage pas la façon de voir d'Hambarké Samtata. Il ne faut pas empêcher Guéladio de se rendre à la prière. Un tel acte serait en contradiction avec la mission de Cheikou Amadou qui est de faire la guerre aux gens pour qu'ils prient. Qui sait si Guéladio ne sera pas touché par le repentir et si la vue de la foule des musulmans prosternés ne le remettra pas dans le bon chemin ? Il faut exploiter les sentiments de cet homme au lieu de traîner, comme il dit, son honneur dans la boue, après lui avoir fait subir un interrogatoire indigne et présupposant une condamnation ignominieuse.

Cheikou Amadou donne à Guéladio la permission d'assister à la prière. Cependant l'envoyé secret de Bouréma Khalilou rejoint Ousmane Hambodédio. Les cent trente chevaux de Goundaka se mettent en route, ils arriveront à temps voulu, pendant que les fidèles seront à la prière.

Le jour de la Tabaski arrivé, tous les habitants de sexe masculin, en habits de fête, sortent de Hamdallay pour se rendre au lieu de la prière.

Guéladio les accompagne. Après s'être assuré qu'aucun notable ne manque, Cheikou Amadou donne l'ordre d'ouvrir la cérémonie. Les fidèles forment des rangs impeccables et la prière commence. Guéladio se lève alors comme s'il venait d'être subitement incommodé, saute lestement sur son cheval et fonce dans les buissons. Son frère qui n'attendait que ce signal débouche avec les cent trente et l'escorte en direction de Goundaka. Après la prière, Cheikou Amadou sans s'émouvoir, ordonne de continuer la fête. Guéladio ne sera pas immédiatement poursuivi, l'affaire demande à être sérieusement examinée. Hambarké Samatata incrimine Bouréma Khalilou et l'accuse d'avoir préparé la fuite de Guéladio. Bouréma est cité devant le conseil et condamné, à une année de réclusion totale et à la confiscation de tous ses biens.

De tout Hamdallay, Bouréma Khalilou était le plus fin diplomate, l'homme le plus rusé et le plus éloquent. Il remplissait au sein du grand conseil le rôle d'une sorte d'avocat général. Cheikou Amadou l'estimait an plus haut point et tenait toujours grand compte de ses suggestions. Mais, bien que ne l'approuvant pas, il ne put s'élever contre la condamnation de Bouréma Khalilou. Il dit simplement :

— J'ai bien peur que le grand conseil, uniquement composé de gens du livre, est-à-dire de théoriciens, ne commette de graves fautes politiques. La connaissance de l'âme humaine et de ses facultés est aussi une science et en cette matière Bouréma Khalilou, que nous avons condamné, était passé maître. Il connaît les hommes et obtient d'eux ce qu'il désire. La preuve en est que c'est Bouréma qui a fait venir Guéladio et Tiambadio diôro YaalaBe 30 à l'Islam.

— Cheikou Amadou, répliqua Hambarké Samatata, libérer Bouréma c'est scandaliser les musulmans.

Et les choses en restèrent là.

Guéladio, rentré à Goundaka, convoqua ses cent trente chefs de guerre. Il réunit une puissante armée, envoya à Cheikou Amadou une déclaration de guerre et vint occuper toute la région à l'est de Hamdallay. Durant sept années, il tint les marabouts en échec. Chaque rencontre coûtait à Hamdallay les meilleurs éléments de son armée.

Cheikou Amadou dit :

— Je constate que Bouréma Khalilou nous manque. Je demande sa mise en liberté et la restitution de ses biens. Il faudrait que cet homme reprenne sa place au sein

du conseil. Tant qu'il en sera absent, nous ne pourrons nous débarrasser de Guéladio et de son frère Ousmane.

Bouréma Khalilou fut remis en liberté. En reprenant sa place au grand conseil, il déclara :

— Cheikou Amadou, c'est par respect pour toi que j'accepte de siéger parmi les marabouts qui méprisent mon expérience des hommes. Ils persistent à ne voir en moi qu'un jahili 31. Savoir lire et écrire ne garantit pas la vivacité de l'intelligence, la puissance de déduction, la promptitude dans la réplique ni le don de persuasion. Je ne voudrais plus être à la merci des marabouts et spécialement d'Hambarké Samatata, qui me déteste manifestement.

— Tu es assuré contre tes ennemis, répondit Cheikou Amadou. Dis la vérité chaque fois que tu la connaîtras. Je serai ton juge et au besoin ton défenseur, tant que tu ne commettras pas le péché d'associer une créature à Dieu.

Le conseil de guerre se réunit pour dresser un nouveau plan contre Guéladio, qui rendait la vie impossible à Hamdallay. Chaque conseiller donna son avis, sauf Bouréma Khalilou qui resta silencieux. Cheikou Amadou demanda :

— Qu'en pense Bouréma ?

— Je demande à réfléchir et demain je vous proposerai un plan d'action.

Les conseillers se levèrent en maugréant, mais force leur fut d'attendre le bon plaisir de Bouréma Khalilou.

Après la séance, Bouréma se rendit discrètement chez Cheikou Amadou et lui dit :

— Pour combattre et réduire Guéladio, il ne faut pas un plan dressé par plusieurs personnes. Guéladio est un des princes les mieux renseignés. Nous n'avons plus à Hamdallay un chef de cavalerie ni d'infanterie capable d'entreprendre une action efficace contre les Hambodedié. Fais venir le plus sûr de tes auxiliaires, le chef qui ne connaît pas de défaite, le soleil de tes victoires, l'homme qui le premier s'est donné à Dieu et s'est mis sous tes ordres, Amirou Mangal. Il viendra secrètement avec sa cavalerie en passant par Dienné, Koumaga, Dankolisa, Mégou, Soy ; il rentrera à Hamdallay au commencement du dernier tiers de la nuit.

Cheikou Amadou donna ses instructions dans le plus grand secret. L'armée d'Amirou Mangal quitta Dienné et arriva à Hamdallay sans avoir été repérée par l'ennemi. Cheikou Amadou réunit alors le grand conseil et donna la parole à Bouréma Khalilou. Celui-ci exposa son plan qui reçut l'approbation de tous les conseillers.

Amirou Mangal entra en campagne. Après quelques mois d'escarmouches, Guéladio commença à perdre du terrain. Hamdallay fut entièrement dégagé. Mais il fallait pour en finir s'emparer d'Ousmane Hambodédio. Un jour, Amirou Mangal obtint des renseignements selon lesquels Ousmane était à Sio 32 et se préparait à attaquer Hamdallay. Il envoya Samba Abou et trente cavaliers en reconnaissance. Ousmane Hambodédio de son côté, accompagné de son fidèle Hoorefowru, se dirigeait vers Hamdallay dans l'espoir de surprendre quelques voyageurs et de savoir par eux ce qui se passait chez les marabouts. En effet, Ousmane avait eu vent, mais sans grande précision, de l'arrivée de la redoutable armée d'Amirou Mangal chargée de liquider l'affaire de Goundaka au bout de laquelle Al Hadji, neveu de Cheikou Amadou, n'arrivait pas depuis un an.

A un tournant de sentier, Hoorefowru aperçoit les trente chevaux rouges de Samba Abou. Il veut éviter à Ousmane Hambodédio une rencontre inégale. Il dit :

— Ousmane, fils d'Hambodédio Paté Hammadi Yellé, tu as toujours prétendu que ton cheval était plus rapide que le mien. D'ici Sio, la distance est raisonnable ; mesurons nos chevaux à la course et si le mien bat le tien, personne n'en saura jamais rien. — Allons, dit Ousmane.

Mais au moment de partir, son cheval fait une volte et il aperçoit les chevaux rouges de la célèbre troupe de Samba Abou.

— Honte à toi, crie-t-il à Hoorefowru. Tu as voulu me faire tourner le dos à l'ennemi. Tu avais vu les chevaux des marabouts et tu voulais assurer ma vie par la fuite. Je ne devrai jamais mon salut à la rapidité de mon coursier, mais à la pointe de ma lance et au tranchant de mon sabre.

— Oui, j'ai voulu t'éviter une rencontre où tu ne peux que trouver la mort sans espoir de te venger. Ta perte condamne l'armée de Goundaka et ton frère sera défait, pris ou mis en fuite.

— Ce n'est pas le moment de s'attarder à ces sortes de considérations. L'ennemi est là, il faut l'attaquer et durement. Allons !

Et il éperonna son cheval. Mais Samba Abou le hèle :

— Ne fonce pas ainsi comme un fou, pour pouvoir dire que nous avons été trente à te tuer. Je suis ton homme. Affrontons-nous en combat singulier.

Les deux combattants sont amis d'enfance, mais leur rivalité n'en est que plus vive. Le duel s'engage. Les spectateurs assistent à une dramatique exhibition d'escrime et d'équitation, à une série d'attaques, de parades, de feintes et d'esquives, sans autre résultat que de légères blessures mutuelles. Les deux adversaires se séparent et se donnent rendez-vous pour le lendemain au même lieu.

Une action générale est inévitable, car les hommes d'Ousmane et ceux de Hamdallay tiennent à assister au combat singulier de leurs chefs. Les deux armées ne se sépareront pas sans avoir été aux prises. Elles prennent position et le lendemain matin les trouve face à face, Samba Abou et Ousmane Hambodédio sortent des rangs. Ils se saluent de leur lance et se précipitent l'un vers l'autre. Les chevaux se cabrent au moment du choc et les deux cavaliers désarçonnés roulent à terre. Ousmane Hambodédio se relève le premier et se jette sur Samba Abou. Celui-ci a la présence d'esprit de présenter la pointe de sa lance. Emporté par son élan, Ousmane vient s'y transpercer. Titubant de douleur il assène un violent coup de sabre à Samba Abou. Les deux adversaires tombent pour ne plus se relever.

Les deux armées n'attendaient que l'issue de cette lutte singulière. Elles s'élancent l'une contre l'autre : le choc est dur et meurtrier ; les pertes sensibles de part et d'autre. L'armée de Goundaka, privée de son chef et fort éloignée de ses bases, lâche pied. Elle est poursuivie par l'année de Hamdallay, mais bat en retraite en bon ordre. Amirou Mangal donne l'ordre de rentrer à Hamdallay pour inhumer les morts et soigner les blessés. Ceux de l'armée adverse, abandonnés sur le champ de bataille furent également relevés et traités comme le veut la coutume et la bienséance.

L'armée du Kounari arrive à Goundaka et annonce à Guéladio deux malheurs : la mort de son frère et la défaite de ses troupes. Guéladio envoie un exprès à Bouréma Khalilou, dont il a appris la réhabilitation, pour lui demander avis une fois de plus. Bouréma Khalilou lui conseille de quitter le pays. Comprenant que les prédictions de Cheik Sid Mahamman sont en train de se réaliser et connaissant la valeur des avis que lui donne son vieil ami Bouréma, Guéladio réunit un conseil de notables et dit :

— Je ne peux plus continuer la guerre contre Cheikou Amadou. Je vais m'expatrier. Que ceux qui veulent me suivre se préparent.

Les Tangara de Barbé 33 étaient ses meilleurs fusiliers, il leur demande de l'escorter en raison des risques qu'il courrait si la situation s'aggravait. Les anciens de la ville décident de diviser les familles en deux groupes et de tirer au sort celles qui resteront dans le Kounari et celles qui partiront avec Guéladio. Ce dernier dit à ses propres parents :

— Ceux qui veulent m'accompagner me feront plaisir, mais je me séparerai sans rancoeur de ceux qui préfèrent rester ici.

Alors son maabo s'approcha :

— Fils d'Hambodédio, dit-il, ta mère est vieille ; elle ne peut suivre le fugitif que tu es à travers un pays inconnu où tu ne pourras peut-être avancer qu'en donnant des coups de lance ou en faisant parler la poudre.

Guéladio se souvenant du maabo de Boubou Ardo qui dans les derniers moments fut pris d'une telle peur qu'il ne pouvait ni jouer de son luth, ni chanter les louanges de son maître, comprit que son maabo était sui le point de lui fausser compagnie. Pour sauver la situation, il répliqua :

— Maabel Guéladio ! Tu as raison. Je vais demander à ma mère si elle veut me suivre.

La mère de Guéladio était effectivement très âgée ; gâtée par son mari et par son fils, elle avait toujours connu une vie facile ; c'était icomme disent les Peuls une tamre nebam 34. Elle dit à Guéladio :

— Pars et laisse-moi ici. Je serai toujours la veuve d'Hambodédio et la mère de Guéladio et comme telle respectée après ton départ. Hamdallay aura des égards pour la vieille femme peule que je suis.

Guéladio quitta le pays de nuit. Il avait mis plusieurs centaines de mutukal d'or dans une gourde en calebasse et avait remis cette petite fortune à sa mère en lui disant :

— Avec cela, tu pourras vivre à ta guise sans être à la charge de personne.

Maabel Guéladio s'offrit pour rester tenir compagnie à la vieille femme. Son maître accepta avec une facilité qui surprit Maabel lui-même. Le grand conseil chargea Al Hadji de poursuivre Guéladio. Le neveu de Cheikou Amadou voulait rattraper le fugitif pour venger les échecs qu'il avait essuyé avant l'arrivée d'Amirou Mangal. Mais Guéladio avait sur lui une avance considérable. Il traversa la plaine de Bankassi, le pays Yatenga, le Dyilgodyi et pénétra dans le Liptako, territoire dépendant de Bello, le sultan de Sokoto, successeur d'Ousmane dan Fodia. Al Hadji s'arrêta à Beléhédé, dans le Dyilgodyi, dont le marigot était considéré comme la limite du Macina 35. Il revint bredouille. Cheikou Amadou n'en fut nullement surpris. Guéladio obtint de Bello l'autorisation de se fixer aux environs de Say. Il y fonda Wouro Guéladio et donna au pays environnant le nom de Kounari, en souvenir de son Kounari du Macina où il avait régné en maître.

La mère de Guéladio fut transférée à Hamdallay. Sa foi n'était pas tiède comme celle de son fils. Cheikou Amadou qui avait de bons renseignements sur elle, la prit en grande considération. Il l'installa avec toutes ses servantes dans un logement spacieux, à l'intérieur de sa propre concession. Maabel Guéladio lui resta attaché. Sur la demande de Cheikou Amadou, le grand conseil décida que la Dina prendrait à sa charge les frais d'entretien de la mère de Guéladio. Ainsi celle-ci vécut et mourut à Hamdallay en bonne musulmane. A son décès, les curateurs chargés d'inventorier ses biens trouvèrent une gourde très lourde et hermétiquement scellé à la bouse de vache. On interrogea Maabel Guéladio sur le contenu de cette gourde :

— Avant de partir, expliqua-t-il, Guéladio l'avait remplie d'or et donné, à sa mère .

— Dans quel but ? Et pourquoi la gourde est-elle restée intacte ?demandèrent encore les curateurs.

— Mon maître ne pouvant emmener samère avec lui, avait voulu lui assurer ses vieux jours. Mais elle n'a jamais eu la curiosité d'ouvrir la gourde. Elle m'avait laissé entendre que grâce à la générosité de la Dina, elle n'avait pas besoin d'en connaître le contenu.

Le fait fut rapporté à Cheikou Amadou. Il se rendit à la demeure de la défunte et constata que la gourde n'avait pas été ouverte. Il ordonna de la laisser telle et désigna quelques cavaliers pour porter à Guéladio la succession de sa mère. Il y joignit une lettre ainsi rédigée :

« Moi Amadou Hammadi Boubou, par la grâce de Dieu imam de Hamdallay, au fils d'Hambodédio. Allah répand ses grâces et accorde le salut au sceau des Prophètes, notre Seigneur Mohammed le véridique, ainsi qu'à sa famille. Sache, ô Guéladio, que Dieu a rappelé à Lui ta pieuse mère. Elle est morte en paix et sur la voie de la rectitude. Je t'envoie, escortés par un groupe de cavaliers, les biens constituant sa succession. Celle-ci comporte, entre autres objets de valeur, une gourde scellée à la bouse de vache, que tu aurais offerte à ta mère avant de te séparer d'elle. J'espère que Dieu aidant, le tout te parviendra en bon état. Salut et condoléances de la part de tous. »

Guéladio reçut les envoyés, les logea et les nourrit convenablement. Il prit connaissance de la lettre de Cheikou Amadou et de l'inventaire de la succession. Il fut ému et surpris de retrouver la gourde d'or telle qu'il l'avait donnée à sa mère.

— Aurait-elle dédaigné l'or que je lui ai laissé ?

— Certes non, répondit le chef des envoyés. Mais ta mère a été transférée à Hamdallay et hébergée par Cheikou Amadou lui-même. En tant que bonne musulmane et femme de haute condition, elle fut entretenue aux frais de la Dina et n'a jamais manqué de rien. Elle n'a donc pas eu besoin de la réserve d'or que tu lui avais constituée.

— De ma vie entière, reprit Guéladio, je ne regrette que trois actes, dont je me mords les doigts jusqu'à la seconde phalange.

Avoir refusé d'écouter Cheik Sid Mahamman qui me conseillait de suivre Cheikou Amadou.

Avoir engagé une guerre folle, où mon frère a été sacrifié et où j'ai tout perdu en perdant le Kounari.

Avoir manqué de perspicacité et n'avoir pas décelé la valeur religieuse et la droiture civique de Cheikou Amadou.

Guéladio donna ensuite l'ordre aux envoyés de se préparer à partir. Il fit à chacun un cadeau magnifique et dit :

— Vous allez remmener tous les biens laissés par ma mère, y compris la gourde d'or. Vous direz à Cheikou Amadou que je verse le tout au beyt el mâl en faveur des pauvres. Puisse ce geste valoir à ma mère et à moi la miséricorde d'Allah le Clément.

Notes

1. arDo dérive du radical ar-. Idée de précéder, d'entrouvrir ; arDo est le nom donné au doyen d'une tribu qui marche en tête et vient le premier en toutes choses. Les Peuls comparent en outre la Nature à une maison fermée ; le arDo en entrouvre la porte pour que ses compagnon, puissent y pénétrer. Les Ardos furent donc des guides avant de devenir des chefs ayant droit de vie et de mort sur leurs sujets. Le premier ArDo du Macina fut Maghan ou Manga, venu du Kaniaga, à l'est du Kaarta, à la tête d'une fraction dissidente. Il reçut du chef du Bakounou, Baghéna Fari, l'autorisation de s'établir au lieu dit Macina. Les Peuls WuuwarBe, ceux du Farimaké et de Sendègué qui venaient depuis fort longtemps nomadiser sur les pâturages du Macina, se fixèrent autour de Maghan Diallo, dit Dikko, en qui Ils trouvaient un défenseur et un chef de même race qu'eux. Les Ardos choisirent pour capitale Kékey, à 15 kilomètres nord-nord-est de Ténenkou. Tous les descendants de Maghan ont droit au titre d'ArDo, et se font saluer du nom de Dikko. Mais seul le plus âgé de la famille est ArDo du Macina, ou grand Ardo, arDo mawDo. Le arDaaku est dignité de arDo mawDo. On conserve le souvenir de vingt-six Ardos qui se sent succédés au arDaaku ; vingt-deux sont enterrés à Kékey, un à Ségou, un près de Sossobé Togoro et le dernier, ArDo Ngurori, à Hamdallay. Les Ardos étaient animistes. Ils n'avaient pas de fétiches, mais accordaient une grande importance aux dires des devins. Leurs plaisirs favoris étaient la chasse, les razzias et la fréquentation des foires pour y boire de l'hydromel au son des luths et des flûtes.

2. Expression désignant les Peuls éleveurs de bovidés, généralement réfractaires à l'islamisme.

3. Le chef marka de la région, Kémon, résidait à Manga, sur le marigot de Kouakourou à Dienné, à 9 kilomètres sud de Kouakourou. Si le nombre de 502 ans est exact, la famille de Némon aurait pris le pouvoir au début du XIVe siècle, date tout à fait vraisemblable. A cette époque en effet le pays était aux mains des Marka, dont les chefs portaient le nom de manga.

4. Dans les villes, on vend dans les rues des bottes d'herbe, surtout de « bourgou » (Echinochloa stagnina) pour la nourriture des chevaux et des autres animaux domestiques qui ne quittent pas la concession de leur maître.

5. Cheikou Amadou donna en effet à Beidari Koba le commandement des RimayBe de toute la Dina.

6. Toggere Sanga se trouve sur la rive droite du Diaka à 10 kilomètres sud-est de Ténenkou ; Kombé est situé entre Koumbé Niasso et Oualo ; Wouro Nguiya à 75 kilomètres nord-nord-est de Ténenkou ; Saare Toumou sur la rive gauche du Diaka à 12 kilomètres est-nord-est de Ténenkou.

7. Voir chapitre 2, note p. 29.

8. Hambodédio avait épousé Ténen, fille de Da Monson. A la mort de Hambodédio, Ténen voulut se remarier avec Guéladio, conformément à la coutume bambara. En effet Ténen avait eu peur fils Ousmane Hambodédio, mais Guéladio était fils de Welaa Takkaade de Samanay. Guéladio refusa ce mariage que la coutume peule considère comme inceste. Ténen insulta Guéladio. Celui-ci la frappa. Elle alla se plaindre à son père Da Monson, lequel envoya Guéladio en expédition dans le Same persuadé qu'il y serait tué. Contre toute attente, Guéladio revint sain et sauf et couvert de gloire. Da Monson, depuis ce jour, tenait Guéladio en grande estime.

9. Sembe signifie force, puissance ; sembe Segu désigne de façon impersonnelle le roi de Ségou.

10. Cette première conversion d'Ardo Ngourori n'était pas plus sincère que celle de Guéladio. Mais alors que ce dernier se rebelle contre Cheikou Amadou dans les conditions qui seront relatées plus loin, Ardo Ngourori au contraire ne tarda pas à se convertir une seconde fois an toute sincérité. On ne sut donc jamais la raison de sa première conversion.

11. Ardo Guidado était le fils d'Ardo Amadou, mais en tant que chef de famille, Ardo Ngourori pouvait le considérer comme son propre enfant.

12. Ce fut Bori Hamsala, résidant à Ténenkou, qui prit le commandement du Macina.

13. Fortune de l'état.

14. Les leçons coraniques sont écrites sur une planchette par le maître puis lues par celui-ci à haute voix. L'élève se retire ensuite avec la planchette pour apprendre le texte par coeur. Quand il le sait, le maître le lui fait réciter, puis écrit un nouveau texte à apprendre sur la planchette, etc.

15. Dans les écoles coraniques, les santaaji sont très jaloux de leur rang et ne le cèdent pour rien.

16. Jugga, exclamation poussée par celui qui obtient le premier une chose.

17. Au sujet du rôle joué par Cheik Sid Mahamman et Amadou Alfa Kondiadio, voir chap. X.

18. ngel bindi, celui des lettres. Alfa Nouhoun Tayrou était le fils d'un riche habitant de Dari dans le Fittouga. Il étudia d'abord vingt ans dans le Sahel, puis encore vingt ans auprès des Maures Kounta. Il entreprit ensuite le pèlerinage de La Mekka mais arrivé à Wourma, dont le Haoussa, il fut épris de l'enseignement d'Ousmane dan Fodio et voulut rester auprès de celui-ci. Au bout de quelques années Ousmane dan Fodio lui conseilla de retourner dans le Macina où il serait appelé à jouer un rôle religieux magnifique. Alfa Nouhoun Tayrou revint près des Kounta. Lorsqu'il fut envoyé comme secrétaire auprès de Guéladio, c'était déjà un homme âgé, mais sa carrière, devait se prolonger jusque vers la fin du régne d'Amadou Cheikou, c'est-à-dire au moins jusqu'à 1850. C'était le doyen de Hamdallay et une tradition prétend qu'il vécut jusqu'à l'âge de 120 ans. Ce chiffre est peut-être exagéré, mais il était de toute façon extrêmement vieux lorsqu'il mourut à son domicile de Niakongo. Son corps fut ramené à Hamdallay et inhumé à côté de celui de Cheikou Amadou.

19. Localité à 8 kilomètres au sud de Konna où Alfa Nouhoun Tayrou allait probablement prendre une pirogue pour Tombouctou.

20. Il est vraisemblable que Cheikou Amadou, sachant la réponse que Nouhoun Tayrou ne pouvait pas manquer de faire à sa première lettre, avait envoyé en même temps les lettres à Sid Mahamman. Ceci cadrerait mieux avec la suite du récit.

Cheikou Amadou avait, par courtoisie religieuse, ménagé les Kounta en qui il reconnaissait une vieille famille maraboutique. Il avait même promis au chef Kounta de lui envoyer, chaque fois qu'il en aurait l'occasion, un cadeau prélevé sur la part de butin destiné à l'entretien des savants. Mais il avait interdit aux Kounta toute immixtion dans les affaires de la Dina parce qu'il avait constaté que les Kounta se conduisaient parfois d'une manière peu orthodoxe, et que même si cette manière était conforme au droit ésotérique, elle choquait et allait à l'encontre du droit exotérique. Comme les Kounta ont toujours joui d'une réputation de sainteté, il était à craindre qu'ils ne soient initiés dans des pratiques qui, si elles sont admissibles pour l'élite, ne pouvaient mener la masse qu'au désordre religieux. Durant toute la vie de Cheikou Amadou, les Kounta sont restés

dans leur pays et n'ont pas violé les conventions établies avec Cheikou Amadou. Comme on le verra, les relations étaient parfois assez tendues [cf. chapitre X].

21. Doukombo, localité à 5 kilomètres à l'ouest de Bandiagara.

22. La tradition reste nette sur la fin d'Ardo Amadou. Il fut probablement livré par trahison aux marabouts, condamné à mort et décapité. Son corps aurait été jeté dans une mare du Mourari. Mais les circonstances exactes paraissent oubliées. Dans un tel cas, d'après la loi coranique, des marabouts restaient pendant trois jours auprès du prisonnier pour lui faire embrasser l'Islam. En cas de refus, il était exécuté le troisième jour. Son corps n'était pas inhumé et ses héritiers n'avaient pas droit à sa succession.

23. Néné, localité située à 8 kilomètres nord-ouest de Ténenkou.

24. Il s'agit des marabouts.

25. Iyyâ ka na' budu, c'est Toi que nous adorons (I, 5) : formule extraite de la sourate Fatiha, répétée par les musulmans dans leurs prières et qui sert à les désigner.

26. Une légende prétend qu'Alfa Nouhoun Tayrou aurait fait appel à Ali Soutoura, le génie auxiliaire de Cheikou Amadou. Ali serait allé à Néné et aurait réveillé Galo Séguéné en lui présentant un panier de braises et en lui disant : « Si tu ne t'en vas pas d'ici, je te crèverai les yeux avec ces braises. » Gala Séguéné, terrorisé, ne pouvait plus chanter, ni même jouer de son luth à quatre cordes, hoddu. Boubou Ardo, voyant qu'il était le jouet d'un charme et devait abandonner tout espoir de vaincre, aurait donné une chaîne d'or à son maabo en lui disant : « Avec cet or, tu pourras vivre après moi. »

27. Grand conseil juridique.

28. Politique.

29. Le tekbir est la formule qui ouvre la période sacrée durant laquelle le fidèle se donne tout entier à l'accomplissement de la prière. Cette période dure jusqu'au salut terminal, taslima. Durant toute sa durée, les fidèles ne doivent pas interrompre la suite des actes qui constituent la prière sous peine de rendre celle-ci nulle.

30. Tiambadîo du clan Ba, était chef du groupe des YaalaBe, sous-groupe des 'UrurBe. Il était réputé pour sa bravoure et le seul capable d'affronter victorieusement les Touareg.

31. Illettré.

32. Localité à 7 kilomètres au nord de Hamdallay.

33. Barbé, localité à 12 km. Est de Mopti.

34. boule de beurre moulée entre les doigts ; au figuré, désigne que personne qui na jamais travaillé et qui s'effrondrerait sous l'effet de la fatigue comme le beurre sous l'effet de la chaleur.

35. Béléhédé, localité située entre Ouahigouya et Dori, à un peu plus de 300 kilomètres est de Hamdallay.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre VII

La bataille de Noukouma gagnée par Cheikou Amadou sur Diamogo Séri Diara n'avait été pour les Bambara qu'un épisode malheureux de leurs luttes contre les Peuls du Macina. Ces luttes avaient été entreprises par Ségou sous le règne du fameux Biton Mamari Kouloubali (1712-1755) ; Saro devait les poursuivre pour son propre compte jusqu'à l'arrivée des Toucouleurs. Il est nécessaire pour comprendre l'enchaînement des faits, de rappeler l'origine de la fortune de Saro et les rapports entretenus par ce pays avec le royaume de Ségou, à l'époque de Cheikou Amadou.

Un homme du clan Taraoré 1 émigra du Mandé avec sept personnes de sa famille. Il était âgé de 33 ans. Ayant entendu parler de Ségou et de son roi, il y alla dans l'intention de s'y livrer au commerce. Mais il trouva le pays troublé par le conflit sanglant qui divisait les Tõ dyõu et Dékoro 2. Il jugea les circonstances peu favorables aux bonnes affaires et s'aperçut en outre que les marabouts réputés pour leurs connaissances occultes étaient très recherchés et craints. Il résolut malgré son âge d'aller à Dia pour y apprendre à confectionner des amulettes et acquérir la science qui permet de disposer à son gré des forces de la nature. Il fut un élève dévoué à son maître et favorisé par la chance : au bout de dix ans seulement d'études, il était devenu un petit thaumaturge. Son maître lui dit alors :

— Il faudrait que tu songes à aller t'installer quelque part, afin d'y faire une carrière brillante pour toi et tes descendants.

Puis à la suite d'une pratique magique, il indiqua le pays de Saro 3 comme propice à l'épanouissement de la gloire de son élève. Taraoré remercia son maître et alla se fixer dans le pays indiqué. Il s'installa avec les siens dans un petit campement de pêcheurs bozo, en bordure de la zone d'inondation. Ses pouvoirs magiques assurèrent la fortune de ses hôtes et furent bientôt connus dans toute la région ; de partout on venait consulter le marabout, lui demander des bénédictions et solliciter son intervention occulte.

A Ségou, Ngolo Diara (1766-1797) avait du lutter contre certains chefs Tõ dyõu à l'intérieur et contre plusieurs territoires voisins à l'extérieur pour consolider et étendre sa domination. Il avait pendant ce temps laissé le pays de Saro vivre à sa guise. Les habitants avaient pris goût à l'indépendance ; ils refusèrent d'obéir à Ségou et devinrent même insolents. Ngolo se tourna contre eux. Plusieurs fois et en plusieurs points les Tõ dyõu assaillants furent repoussés. L'audace de Ngolo s'émoussa, mais son orgueil blessé s'insurgea. Il venait de réduire tous les chefs du pays Mianka qui s'étaient coalisés

contre lui et de déclarer la guerre au Macina qui refusait de payer le di sõnho 4. Cette taxe s'élevait à plusieurs kilos d'or par an. Le Saro en profita pour s'insurger sous la conduite de petits chefs de bande. Durant trois ans, Ngolo se battit sans résultat contre les Peuls du Macina, conduits par Silamaka Ardo Dikko et contre le Saro. Il dit un jour à ses sacrificateurs :

— Mes assauts contre le Macina sont brisés par Silamaka, mais ceux contre le Saro ? Je voudrais bien savoir qui réussit à les rendre vains.

Un de ses sacrificateurs lui répondit :

— Achète toi-même à une potière vierge un vase de terre non cuit ; immole dessus une poule blanche qui caquette pour sa première couvaison. Tu te rendras discrètement au bord du fleuve par une nuit sans lune et tu rempliras le vase d'eau. Tu le porteras ensuite sur la place du marché et tu l'y briseras en disant : que le secret de Saro soit rendu aussi public qu'une parole dite au marché un jour de foire, qu'il soit répandu partout comme est répandue l'eau du fleuve. Puis, tu rentreras chez toi sans te retourner durant tout le trajet.

Ngolo exécuta ce que lui avait recommandé son magicien. Quelques mois après, il apprit que le Saro bénéficiait de l'aide occulte d'un marabout du clan Taraoré, installé depuis quelques années dans le pays, et qui montrait plus de penchant pour les Peuls que pour les hommes de sa propre race. Ngolo lui envoya un messager pour lui demander des explications et savoir s'il était pour ou contre lui. A toutes fins utiles, il lui fit en même temps parvenir des cadeaux et notamment un cheval en signe de haute considération. Le messager lui dit :

— Le roi de Ségou te salue par ma bouche. Il me charge de te mettre en garde contre les gens de Saro. Il veut déverser sur eux « une eau chauffée par la poudre ». Il veut les inonder sous une averse de balles rouges. Il veut que le tonnerre de ses fusils qui ne ratent pas, leur prouve qu'on ne méprise pas impunément le trône de Ségou. Il les empêchera de dormir sur leurs deux oreilles comme un enfant gavé de lait. Il leur apprendra que si les femmes de Ségou sont expertes dans la préparation des parfums à briller, les hommes savent faire sentir l'odeur de la poudre à leurs adversaires.

Le marabout demanda une nuit pour réfléchir.

Le soir venu, il s'isola. Il prit son formulaire magique et passa une bonne partie de la nuit à consulter ce grimoire. Il finit par y découvrir les éléments d'un thème géomantique afin d'en déduire les chances de Ngolo et la conduite à tenir vis-à-vis de ce dernier. Après avoir procédé à toutes les opérations prescrites, il se retira dans sa case, sans lumière. Vers le premier chant du coq, le spectre de Ngolo lui apparut. Il tenait dans la main droite une hache d'or ; il portait un turban indigo sur son bonnet « gueule de crocodile » de couleur wölö gè 5. Ses dents étaient toutes rouges de kola et ses lèvres

teintes en bleu comme celles des coquettes. Il était entouré de cinq salon armés de branches vertes d'Acacia albida. Au-dessus de lui planait une nuée resplendissante.

Le marabout comprit que Ngolo était appelé à un brillant avenir et qu'il valait mieux être avec que contre lui. Il vit également que ses chances étaient étroitement liées à celles de Ngolo. Le lendemain matin, il fit venir l'envoyé de Ségou :

— Va, dit-il, annoncer à Ngolo que je me range à ses côtés ; je vais par ma puissance occulte abattre le courage des Peuls. Silamaka ne résistera plus longtemps à Ségou.

L'envoyé reprit le chemin du retour, porteur d'une nouvelle qui ne devait pas manquer de réjouir Ngolo, ses amis et ses serviteurs. Introduit auprès de son roi, il s'accroupit comme l'imposait l'étiquette et toussota pour s'éclaircir la voix. Un chef Tõ dyõ haut placé et qui n'aimait pas trop le messager, se permit alors cette réflexion, tout en lorgnant de l'oeil le porte-glaive du roi :

— Malheur à la bouche étourdie. Elle peut brouiller l'esprit et mettre l'imite sur le chemin de la mort plutôt que sur celui de la vie.

L'envoyé saisit toute la malveillance de ce propos qui ne pouvait s'adresser qu'à lui. Il dit d'un air renfrogné :

— O roi, quand un ambassadeur revient bredouille de la mission qui lui avait été confiée, il approche de son maître dans l'attitude du chien malade : oreilles basses, museau allongé.

Ngolo, répondit d'un air qui ne présageait rien de bon :

— Ce Taraoré a-t-il méprisé le roi de Ségou ?

L'envoyé, à son tour, lança un regard au porte-glaive, puis sourit comme s'il s'adressait au trésorier général, dispensateur de riches cadeaux, et reprit :

— Au contraire, il te salue. Va, m'a-t-il dit annoncer au grand roi que sa maison est sûre. Ceux qui seront contre lui seront traités si durement que les âges futurs en seront étonnés. Fais-lui savoir que je suis avec lui et pour lui. Son astre brillera plusieurs fois vingt-cinq ans avant que les ténèbres de l'oubli ne voilent la gloire de sa famille. Mais qu'il se méfie des Peuls d'où qu'ils viennent. Il n'y a rien de bon pour la puissance de Ségou chez les Peuls.

Ngolo répondit :

— Ces nouvelles me transportent d'aise. Mais je voudrais en avoir le coeur net. Quant à toi, messager de bonheur, je te donne 5 vaches laitières, 10 gros d'or, 80

charges de mil, 80.000 cauris, un turban d'honneur, une queue de bœuf agrémentée de grelots, un cheval, un jeune palefrenier et une jeune fille nubile pour soigner ta toux 6.

Puis il ajouta :

— Maintenant que je n'ai plus le Saro sur mon chemin, il me faut envahir le Macina, grimper sur la montagne 7, sonder ce que les hommes tatoués porteurs d'arcs 8 ont dans la poitrine et la nature de la chose qu'ils cachent entre l'abdomen et les cuisses 9.

Avant de partir lui-même à la tête de cette expédition, Ngolo envoya une colonne contre Ngolokouma, un village du Saro qui ne cessait de razzier des animaux et des personnes dans le pays de Ségou. Ses hommes ne purent réduire le village, malgré la présence du chef de guerre Zan Fato à la tête de 1.600 combattants dont 400 cavaliers. Le marabout Taraoré, ayant appris l'échec de Ségou, se porta au secours de Zan Fato avec une poignée d'hommes et dix cavaliers. Il surprit le village de Ngolokouma endormi, réussit à escalader le mur d'enceinte et à allumer l'incendie à l'intérieur. Ses hommes brisèrent alors les portes du village et attaquèrent les habitants désemparés au cri de : « notre chef est dans vos murs, votre sort est réglé ». Zan Fato, apercevant l'incendie, fonça sur le village, dégagea Taraoré et les rares survivants de sa petite troupe. Les habitants de Ngolokouma furent attachés et emmenés en captivité, leur village pillé et rasé.

Zan Fato rentra à Ségou et rendit compte de l'exploit réalisé par Taraoré et ses hommes. Ngolo comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de cette victoire. Il réunit son conseil et déclara :

— J'élève le marabout à la dignité de Saro masa, c'est-à-dire chef du Saro. Je lui abandonne tous les revenus de ce pays en échange d'une alliance militaire et d'un pacte d'entr'aide mutuelle en toutes circonstances.

C'est ainsi que Saro masa, dont on ne connaît pas le vrai prénom parce que Ngolo avait interdit de le prononcer, devint roi du Saro. La sanãkuya entre Taraoré et Diara fut la garantie impérissable de l'alliance entre Saro et Ségou.

Saro Masa, grâce à ses qualités de marabout, de magicien et de vaillant guerrier, devint une sorte de fétiche vivant, connu, craint et vénéré de tous. Le pays à la tête duquel il avait été placé en profita largement car il fut désormais à l'abri des attaques de bandes armées. Saro Masa jeta l'anathème contre ceux qui introduiraient des fétiches dans le village de Saro, où il devait lui-même enterrer on carré magique pour protéger les habitants contre les maladies, les guerres et la stérilité des femmes.

Saro Masa engendra Tyon qui servit sous son père, comme envoyé puis comme chef de guerre, pendant 50 ans. Il commanda lui-même 50 ans et mourut centenaire la même année que Cheikou Amadou 10. Vers la fin de sa vie, il mit à la tête de ses armées, comme kèlè tigi, son fils Solo, dit Sologo Kèlètigi, qui lui succéda d'ailleurs à la tête du Saro.

Le mercredi 7 redjeb 1233 (13 mai 1818), Cheikou Amadou ordonna de réunir tous les prisonniers de guerre 11. Il fit dresser leur liste par race et par lieu d'origine afin de déterminer les pays et les groupements qui s'étaient alliés avec Ségou. On repéra ainsi un nombre considérable de Bambara du Saro.

— Qui vous a envoyé contre nous, leur dit Cheikou Amadou ? Je ne me souviens pas vous avoir provoqués et je vous croyais sur les traces de Saro Masa qui adorait Dieu et combattait les fétiches. Votre présence dans une armée d'animistes est une preuve de trahison. Etes-vous contre la foi islamique ? Ou, chose encore plus grave, êtes-vous des hypocrites ?

Un guerrier bambara qui, tout prisonnier et à la merci du vainqueur qu'il était, n'avait rien perdu de la fierté de sa race ni de sa crânerie naturelle, s'avança vers Cheikou Amadou :

— Saro Masa a ses os réduits en poussière, dit-il. Nous sommes nés bamana, l'honneur nous commande de rester fidèles à nos ancêtres. Tyon, notre grand lien de guerre, n'a pas partagé les croyances de son père. Il a abjuré l'islamisme, mais il n'est pas retourné au culte des fétiches. Il est allié au roi de Ségou par sympathie raciale.

Cheikou Amadou s'écria :

— Qui es-tu donc, toi qui parles avec tant de hauteur ? Sais-tu que tu viens de livrer tous tes compagnons, non pas au joug de l'esclavage mais au tranchant du sabre qui châtie légalement les renégats. Vous avez trois soleils pour revenir au culte du Dieu unique. Conformément à la loi, je vais mettre avec vous des marabouts justes et savants pour vous convertir. Mais si le soleil de vendredi prochain empourpre le couchant sans que vous soyez sincèrement revenus dans le giron de l'Islam, vous aurez tous la tête tranchée.

Le prisonnier rit du bout des dents :

— Mon père et ma mère, répliqua-t-il, m'ont nommé Maa nyuma wara 12. Pour ma part, je ne crains pas d'en finir avec une vie qui me trahit en mettant un pied grêle sur ma poitrine large et velue 13. Tu ne verras jamais mon front plongé dans la poussière ni mon fondement en l'air sous prétexte d'adorer ton Dieu. N'attends pas trois jours, fais-moi tuer tout de suite.

— Que tu le veuilles ou non, tu as un sursis de trois soleils ; je n'ai pas le droit de passer outre. Si Dieu le veut, nous mettrons fin à ta malignité, mais crois bien que tes paroles n'arriveront pas à nous irriter, quelques provocantes qu'elles soient. Je sais que tu agis sous l'empire de la colère. Ton ignorance a bandé son arc et nous décoche ses traits : le bouclier de la sagesse nous garde. Ton âme est en ce moment troublée. Nous avons pitié de ta bravoure et prions Dieu qu'il ait pitié de toi et te rende plus attentif aux choses saintes.

— Je t'abhorre, toi, les tiens, tes planchettes, tes roseaux taillés, tes gourdes et tes peaux de mouton, dit Maa nyuma wara.

Il fut envoyé avec tous les prisonniers dans un village surveillé et trois marabouts furent chargés de les convertir. Mais les gardes ayant manqué de vigilance, les captifs les plus notoires réussirent à s'échapper avant le troisième jour. Maa nyuma wara les ramena à Saro et ils se joignirent aux troupes bambara reconstituées sous les ordres de Solo, fils de Tyon.

Pendant ce temps, les rescapés de l'armée de Diamogo Séri étaient rentrés à Ségou, désarmés, déguenillés et faméliques. Les fuyards ne voulurent pas se présenter d'emblée au Dyi tigi 14. « Il va bouillir de colère et nous laver la tète, se dirent-ils. Nous risquons fort d'y laisser notre peau. » Ils envoyèrent donc un des leurs auprès de Tyètige Banãtyeni, griot doué de finesse et favori de Da, pour lui demander de parler au roi en leur faveur. Le griot se fit conter toutes les péripéties du combat et dit :

— Venez demain matin à l'audience, vêtus de vos haillons. Ne dînez pas ce soir et ne prenez comme petit déjeuner que quelques gorgées de bouillie pour vous soutenir. Il est indispensable que vous vous présentiez avec une mine aussi piteuse que possible.

Le lendemain, Tyètige Banãtyeni informa Da que Diamogo Séri Diara avait envoyé quinze mille hommes pour le mettre au courant du résultat de sa mission dans le Macina. Da crut que l'affaire peule était liquidée et que ses quinze mille sofa avaient escorté captifs et butin jusqu'à Ségou. Il fit battre son tam-tam de guerre et donna ordre à tous les habitants mâles de se rassembler sous les Acacia albida des grandes palabres. Tout Ségou sortit comme pour un jour de fête. Da, à son tour, se transporta sur les lieux, escorté de ses pages, gardes du corps, griots, courtisans, ministres et chefs de guerre. Il s'assit sur le tara 15 recouvert de plusieurs couvertures historiées et donna ordre d'introduire les envoyés de Diamogo Séri.

Da ne put en croire ses yeux quand il vit apparaître devant lui cinquante loqueteux, au visage ravagé par la faim, la fatigue et la terreur. Il se dressa sur ses pieds, brandissant la queue de boeuf agrémentée de clochettes d'or et d'argent qu'il tenait dans la main droite, et dit :

— Tyètige sont-ce là les notables des quinze mille hommes dépêchés vers moi ?

— Certes, Dyi tigi, ce sont eux-mêmes. Les autres ne sont pas dignes de se présenter : ils risqueraient d'attrister ton regard qui n'a l'habitude de se poser que sur des objets magnifiques.

— Mon armée est donc défaite ?

— Non, Dyi tigi; tes combattants, pour mieux tromper les Peuls, se sont scindés en plusieurs unités qui ont marché en ordre dispersé. Chaque unité n'a fait qu'avancer dans la direction qui lui a été imposée par les circonstances. Il n'y a qu'un détail regrettable, c'est qu'elles n'ont pas eu la bonne idée de se concerter et de convenir d'un point de ralliement. Les quinze mille hommes de l'unité de Banankoro, ne voyant plus leur chef Gonblé, ont voulu le rejoindre. Mais avec la bêtise habituelle aux Tõ dyõu, ils ont cru que Gonblé était revenu à Ségou avec les huit cent cinquante et un de leurs camarades, restés en position immobile dans les plaines du Sébéra.

Da se tourna vers son griot :

— Que penses-tu de cette affaire. Quel traitement infliger à ces couards ?

— Dyi tigi, il sied mal à ta grandeur de traîner l'honneur de tes guerriers dans la boue. Un homme qui ne fuit pas devant un ennemi plus fort, s'ôte toute possibilité de revanche. Le proverbe assure que tout vainqueur sera un jour vaincu. Les caprices de la guerre, les vicissitudes de la vie, le veulent ainsi. N'es-tu pas le grand Da qui, animé par le désir de venger Monzon, a triomphé de Basi de Samaniana et imposé silence aux habitants de Dina 16 ? N'as-tu pas dévasté Fombana alors que Sikasso te regardait faire sans oser bouger ? Quand Diakourouna se remplit de guerriers, qu'on y pila de la poudre et qu'on y fondit des balles, n'as-tu pas dévasté la ville et rendu Toto triste et sans force ? Quand Douga de Korè vint te saluer par dérision, n'as-tu pas rempli des pirogues de tes guerriers ? Lorsque tes troupes furent rangées en bataille aux portes de Korè, Douga n'a-t-il pas été pris et tué ? Son fils n'a-t-il pas été rebaptisé par toi Monè bö m fa la ? O Tõ kömö 17, renvoie la foule, convoque les chefs de guerre et prend avec eux les dispositions nécessaires pour vaincre les Peuls.

Da réunit le conseil de guerre à l'intérieur du dyõ futu 18. Parmi les quinze mille fuyards, il se trouvait quinze chefs de groupe de combat. Ils furent seuls invités à la séance. Ils contèrent en détail comment les Peuls avaient été attaqués, mais ne purent expliquer la panique qui s'empara de l'armée bambara alors qu'elle avait pour elle la supériorité numérique et celle de l'armement. Les chefs de guerre discutèrent six jours pleins : ils furent incapables de trouver un moyen radical de prendre Noukouma, comme si un mauvais sort les empêchait de s'entendre. Ils se séparaient chaque fois plus opposés que la veille. Ce que voyant, Da envoya discrètement chercher le marabout Alfa Seydou Konaté, de Sinzani, pour lui demander comment opérer afin d'avoir raison d'Amadou Hammadi Boubou et de ses partisans. Le marabout répondit :

— Tu m'appelles, mais il est déjà trop tard. La page du destin est tournée. Je t'avais interdit trois choses, à savoir : tuer un fils unique ; mépriser par orgueil un ancien lien moral et à plus forte raison le briser ; prêter hypocritement un serment que tu es décidé à trahir. Or tu as violé ces trois interdictions à l'occasion de ton affaire avec Mama Dyétoura, un ami d'enfance intime et par surcroît fils unique, que tu as fait assassiner. Pour commettre cet acte odieux, tu l'as attiré dans un guet-apens, en jurant à Mousa de Séguéla, seul capable de t'amener Mama, que tu ne ferais aucun mal à ce dernier. Mousa a cru à la sincérité de ton serment. Dans ta folie, tu as en outre prononcé des paroles sacrilèges telles que : il me tarde de faire des captifs et des captives de race blanche et de pouvoir offrir à mes fétiches de la chair des compagnons du Prophète. En la chétive personne d'Amadou Hammadi Boubou tu as un puissant ennemi contre qui tes fétiches ne prévaudront pas. Dieu l'a appelé à prendre les armes pour punir ton orgueil et décevoir tes espoirs, car ton fils n'héritera pas de toi. La défaite de ton armée, pourtant fortement équipée, est un indice clair de la mauvaise position dans laquelle tu te trouves désormais.

Da furieux chassa Alfa Seydou Konaté et décida de le faire assassiner. Mais il se rappela une conversation qu'il avait eue avec le marabout Sid Mohammed Lamine, fils du grand chérif Ismaïla, qui le mettait en garde contre son orgueil démesuré et ses tentatives de guerre contre des peuples musulmans, tels que ceux du Fouta, du Sahel, de l'Egypte, etc. Da fut pris d'une peur rétrospective et donna ordre de surseoir au meurtre d'Alfa Seydou qu'il avait déjà commandé. Le lendemain, il parut au conseil avec une mine à la fois bouleversée, fatiguée et découragée.

— L'affaire peule sent mauvais, dit-il à ses conseillers. Il faut nous en débarrasser en envoyant quelqu'un d'autre à notre place. Que chacun de vous réfléchisse jusqu'à demain sur les moyens capables de gagner à notre cause Tyon, fils de Saro Masa, et ses chefs de guerre.

Quand les conseillers et courtisans se retrouvèrent entre eux, ils se dirent : « Malheur à nous-mêmes. Qu'allons-nous devenir si la race des Peuls prenait le dessus. Nous ne sommes à leurs yeux que des impies, buveurs de bière de mil et d'hydromel. Ils nous traiteront de façon peu magnanime bien qu'ils se disent adorateurs et serviteurs d'un Dieu miséricordieux. »

Un chef de guerre coupa court à ces jérémiades tout juste bonnes à ramollir le courage.

— Voilà que vous êtes en train de vous gaver de craintes, dit-il, et pour des guerriers c'est une nourriture indigeste. Il s'agit de trouver qui envoyer auprès de Tyon d'une part et de Falé de Ndokoro 19 d'autre part. Ce sont là les deux énergumènes que nous avons intérêt à envoyer contre les Peuls à notre place. Tyon, depuis la révolte du Macina, est favorable à Ségou par sympathie raciale. Il a fait un geste qui le prouve en

donnant l'ordre à Maa nyuma wara et à quarante mille hommes d'aider Diamoge Séri. Quant à Falé, c'est autre chose.

— Falé, dit un assistant, est un lion redoutable. Ce ne sont ni les honneurs, ni la gloire, ni les richesses qui lui tourneront la tête. Pour le gagner et faire de lui un âne bâté, il faut une...

— Une quoi ? répliqua Mpéba Sotigi, un chef de guerre et homme de confiance de Da.

— Je suis un pauvre griot, je ne puis me permettre de révéler en public une chose capable de blesser un noble dans son orgueil. Mais si mon seigneur Mpéba Sotigi inclinait son oreille jusqu'à ma bouche ou plutôt me permettait de lever ma bouche jusqu'à la hauteur de son oreille... tout serait dit d'un mot.

— Fais vite, manant. Mais si tu ments, une pierre de ton poids attachée à ton cou t'ouvrira dans le fleuve le chemin pour aller retrouver tes ancêtres.

— Et si je disais vrai ?

— Tu seras admis au rang des griots du grand tam-tam. Tu auras de l'or, de l'argent, de riches vêtements, des chevaux fringants et une jolie femme que tu pourras choisir entre trois cent trente trois pucelles séduisantes. Fais vite, manant ! Ordure !

Le griot se pencha et dit à l'oreille de Mpéba Sotigi

— Une femme belle et experte.

Méba Sotigi sourit et se trémoussa comme si le griot l'avait agréablement chatouillé. Il plongea la main gauche dans la poche de son vêtement fait de 80 bandes de coton et sortit sa tabatière. Sans se presser, il l'ouvrit, prit entre le pouce et l'index droit une pincée de tabac préparé à Tombouctou, inclina légèrement la tête sur son épaule gauche et aspira avec un sifflement aigu la fine poudre blanchâtre en portant ses deux doigts à ses narines. Deux grosses larmes s'échappèrent de ses yeux et roulèrent de chaque côté de son gros mufle de lion avant de se perdre dans les poils rudes et roussis de sa barbe drue.

Tout le monde avait respecté cette scène. Le griot, qui ne savait s'il venait de s'engager sur le chemin de la fortune ou sur celui de la ruine, demeurait immobile, comme pétrifié : il attendait les résultats de sa révélation. Mpéba Sotigi toussota pour s'éclaircir la voix ; il congédia tous les assistants sauf quelques-uns qu'il désigna et le griot qui se nommait Dyéliba Mari Kouyaté. Ils se rendirent ensemble auprès de Da. Ils trouvèrent le roi de Ségou assis sous un hangar, avec pour seule compagnie une jeune fille qui l'éventait et son griot Tyètige Banãtyeni.

Mpéba Sotigi vint s'accroupir à quelques pas de la peau sur laquelle Da était assis. Il lui dit :

— Dyi tigi ! Tõ kömö ! Dyéliba que voici a tranché le nœud qui nous embarrassait. Il connaît le point faible de Falé Tangara.

Da se tourna vers Tyètige Banãtyèni :

Dis au « fils de ton père » 20 qu'il se trouve entre deux précipices. L'un est plein d'honneurs et de richesses, l'autre de supplices mortels. Selon ce qu'il dira, il tombera d'un côté ou de l'autre. Sa destinée est à la merci de sa langue et de son adresse.

— Fils de mon père, dit Tyètige, réfléchis et parle.

— Je connais Falé Tangara, reprit Dyéliba, je l'ai amusé trois lunes. Il est brave, intrépide. Il est physiquement fort et leste. Il méprise la fortune. Il dort peu et s'enivre rarement. Son ouïe est aussi fine que celle du lamantin.

— Quel est donc le point faible de ce chien du diable ? s'écria Da excédé et rendu jaloux par l'énumération des qualités de Falé Tangara.

— Dyi tigi, quand Falé Tangara voit une jolie femme, surtout une étrangère, son membre le travaille et le rend semblable à un âne. Il confond les points cardinaux, braie, lève la tête en l'air, écarte les lèvres, montre les dents comme pour sourire au ciel de lui avoir envoyé une aubaine. Il acceptera tout pour se satisfaire comme un baudet en rut après sa femelle.

— Et Tyon, comment pourrais-je l'avoir avec moi ?

— Attrape Falé, Tyon te sera donné par surcroît.

Da combla le griot, mais le fit mettre en résidence surveillée pour que le secret soit bien gardé. A Mpéba Sotigi, il confia 6.000 cornes 21 de poudre arabe, 15.000 de poudre locale, 6,000 esclaves, 500 têtes de bovidés, 10 chevaux du Sahel et 2 autruches aux pieds cerclés d'or.

— Tu porteras ces présents à mon parent Falé Tangara, dit-il. Tu lui demanderas de ma part de les transmettre à Tyon. C'est une marque de reconnaissance pour avoir envoyé quarante mille combattants du Saro contre la race peule.

Da eut soin, comme l'avait conseillé Dyéliba, d'adjoindre au convoi sa courtisane Baro Téné. Cette femme avait sous son pendelu 22 tout ce qu'il fallait pour séduire un homme comme Falé Tangara, au tempérament fougueux et lascif, toujours avide de jouissance.

Le convoi partit de Ségou sous les acclamations de la foule. Il passa par Komina, Koïla, Tia et Niangolola. Arrivé dans ce village, Mpéba Sotigi convoqua le

grand féticheur de Kamia 23. Il lui remit plusieurs gros d'or de la part de Da et lui confia que le roi de Ségou voulait avoir Falé Tangara, non pour le tuer, mais pour l'envoyer combattre les Peuls. Le féticheur de Kamia déclara :

— Il faut que vous trouviez une femme experte et de grande beauté. Je lui fournirai une ceinture aphrodisiaque et un philtre magique. Je donne ma tête à couper qu'en voyant cette femme, Falé Tangara acceptera pour passer une nuit avec elle de devenir le captif de Da.

— J'ai ce qu'il te faut, dit Mpéba Sotigi au magicien et il lui présenta Baro Téné.

La courtisane était dans la pleine lune de ses charmes. On pouvait lui appliquer les louanges chantées par les poètes peuls :

« Ni trop grosse pour embarrasser son partenaire, ni trop maigre pour le piquer dans l'intimité, elle ressemble à une belle biche du Sahel, au long cou, à la croupe ferme et arrondie. Ses gencives sont naturellement teintes en bleu indigo, ses dents sont blanches comme des cauris lavés au savon. Son sourire rend heureux, son rire, affole les plus froids. Sa voix est une musique mélodieuse aux doux accords. Sa démarche est plus souple que celle de l'autruche femelle. De tous les creux formés par les jointures de ses membres suinte une sueur plus odoriférante que le muse de la civette. »

Baro Téné reçut pendant trois jours les soins magiques du féticheur de Kamia.

Mpéba Sotigi, d'accord avec ce dernier, se dirigea avec son convoi sur Gan où il devait rester une dizaine de jours. Quant au féticheur lui-même, il se dirigea sur Sara en passant par Sokouni, Bambougou, Ngolofina et Kossola 24. Tyon, averti qu'un convoi venant de Ségou traversait sans préavis son pays, avait déjà réuni à Sara ses chefs de guerre, dont Falé Tangara de Ndokoro. Quand il vit arriver le féticheur de Kamis, il le convoqua pour le consulter, malgré l'interdiction d'introduire des fétiches dans Sara.

— Le roi de Ségou ne te veut point de mal, dit le magicien. Il tient au contraire à te témoigner sa reconnaissance pour ton action contre Noukouma.

Il profita en outre de son séjour auprès de Tyon, de ses courtisans et de ses ministres, pour les rendre favorables à ses desseins. Il envoya alors dire secrètement à Mpéba Sotigi que tout était prêt et qu'il pouvait se diriger sur Sara.

Le convoi quitta Gan et alla passer la journée à Difola 25. Il y avait dans ce gros village une troupe de chasseurs réputés. Craignant une trahison de la part de Ségou, ils

prirent leurs armes et se portèrent au devant de Mpéba Sotigi pour lui demander le but de son voyage.

— Chasseurs de Difola, je sais que vous êtes braves et décidés. Je n'ai nullement peur de me mesurer avec vous. Mais cette fois-ci, mon maître m'envoie pour une mission de paix afin d'entretenir des relations amicales avec des gens de sa race. Pour vous assurer de mes bonnes intentions, je vous invite à m'accompagner à Sélé où nous boirons à la santé de nos chefs et à Berta où nous mangerons un repas pour sceller notre alliance. Les chasseurs de Difola se rendirent compte que le convoi de Ségou n'était pas une expédition militaire. Ils suivirent Mpéba Sotigi jusqu'à Berta.

Tyon rassuré à la fois par le féticheur de Kamia à la solde de Da et par ses propres agents, envoya à Berta une brillante cavalerie, des danseurs et des tam-tams pour fêter l'arrivée de Mpéba Sotigi. Falé Tangara avec trois cents chevaux, montés par de jeunes guerriers âgés de 22 à 33 ans, servit de garde d'honneur à Tyon qui tint à aller lui-même au devant de Mpéba. Après les salutations d'usage, Tyon fit organiser des danses de guerriers en l'honneur de son hôte. Toute la nuit se passa en fête. Les chanteurs et les chanteuses de Saro et de Berta mirent un point d'honneur à prouver aux habitants de Ségou que leur pays comptait des artistes. Mais Mpéba Sotigi n'avait d'yeux que pour le fougueux et indomptable Falé Tangara. Ce dernier assista à la fête avec une grande indifférence, impassible comme s'il avait été de pierre. Aucun sourire, aucun geste, ne laissait voir ce qui se passait en cet homme énigmatique. Avant de regagner son logement, Mpéba Sotigi se fit présenter :

— Ah, voilà « l'homme Tangara » dit-il au chef de Ndokoro, celui qu'aucun chef de guerre de Ségou n'a pu approcher jusqu'ici. Je me félicite d'être un favorisé.

Falé Tangara voulut répondre, mais Tyon ne lui en donna pas le temps, craignant de le voir altérer les bonnes relations qui étaient en train de se nouer par une réplique maladroite.

— Falé Tangara connaît tout dans ce pays, dit-il, il est tout naturel qu'il soit impassible devant un spectacle cent fois vu et revu.

Tyon fit préparer des gîtes à Saro pour la délégation de Ségou. Il convoqua tous les habitants des villages situés à moins de trois jours de marche, pour assister au dã tige 26. Une grande séance se tint sur la place publique en présence de tous les notables de Sara et des environs. Mpéba Sotigi s'y rendit richement habillé, avec tous les membres de son convoi. Quand il fut assis, Tyon fit dire à son griot de demander à la foule de faire silence. Tyon :

— Griot !

Le griot :

— Le grand fils du grand Saro Masa m'a appelé. Me voici.

Tyon :

— Je bénis mon père et ma mère, je bénis nos aïeux. Paix aux mânes de nos morts. Richesse et longévité à nos vivants. De nombreux fils pour cultiver nos champs et garder nos villages. De nombreuses filles pour la prospérité de nos ménages et pour le plaisir de nos âmes. Dis aux poils blancs et aux poils noirs ici présents que nous ne sommes pas réunis pour du mal. Nous sommes ici parce qu'un envoyé de Ségou est venu nous voir. Or quand un homme émet l'interjection : o gala ! 27 c'est pour bénir ou maudire.

Le griot :

— Vous avez tous entendu les paroles de mon maître, votre chef. Nous avons parmi nous un illustre envoyé du Dyi tigi. Cet envoyé honorable a dit : ngala ! Puisse le complément de son interjection être une bénédiction.

Puis se tournant vers le griot de Mpéba Sotigi :

— Fils de mon père, dis à ton illustre maître que les bouches sont closes, les oreilles tendues, les yeux attentifs. Le moindre son de la voix de ton maître n'échappera à notre ouïe. Le moindre de ses gestes n'échappera à nos yeux.

Le griot de Mpéba Sotigi à son maître :

— Seigneur, l'ambassadeur participe de la grandeur de celui qu'il représente. Tu es grand parce que Da, qui t'a envoyé, l'est. Saro t'écoute. Parle car la parole sied à ta bouche sans que tu sois pour cela ni griot ni tyapurta 28.

Mpéba Sotigi, sans se lever de son siège :

— Griot, je salue les habitants de Saro de la part de mon maître Da et de ses hommes. Da m'envoie porter à son grand ami et frère Tyon, fils de Sara Masa, les cadeaux qui lui seront présentés ici. Tout le monde pourra juger de leur valeur.

Les 6.000 esclaves, portant les 21.000 cornes de poudre, défilèrent à la file indienne devant Tyon. Puis vinrent les 500 bovidés, les 10 chevaux du Sahel et les deux autruches aux pieds cerclés d'anneaux d'or. Mpéba :

— Da veut que ces cadeaux soient présentés à son parent Falé Tangara qui se chargera de les remettre à Tyon.

La foule s'écria :

— La manière de donner est jolie. Elle honore Falé Tangara et tout Saro avec lui.

Au même moment, Baro Téné enleva le voile sous lequel elle avait jusqu'alors soigneusement dissimulé ses charmes. Elle se mit à chanter les guerriers et les grands rois bambara. Au vu de cette femme extraordinaire, les désirs de plus d'un homme s'allumèrent. Le griot de Tyon :

— Cette fille du diable est digne de la couche d'un roi. D'où l'avez-vous extraite et à qui la destinez-vous ?

Le griot de Mpéba Sotigi :

— C'est une courtisane de notre seigneur Da. Elle a tenu à venir voir le Saro, pays des guerriers invincibles.

Le griot de Tyon :

— Qu'elle soit la bienvenue.

La mèche des désirs de Falé Tangara se mit à brûler par les deux bouts et par le milieu. Après la présentation des cadeaux, la fête continua toute la journée et fort tard dans la nuit. Baro Téné fut hébergée par le griot de Tyon. Elle reçut, en cadeaux de bienvenue, plusieurs gros d'or offerts par des guerriers de Saro qui tenaient à se mettre en valeur aux yeux de la favorite de Da et à attirer sur eux l'attention de celle-ci. Quand tous les habitants de la ville furent rentrés chez eux, Falé Tangara déguisé se présenta chez Baro Téné qui s'apprêtait à se coucher. Elle étendit une natte, la garnit de deux coussins pour son visiteur et prit place à côté, sur une autre natte.

— Que ma maison soit spacieuse pour le brave Falé Tangara, dit-elle.

— Je préférerais que ce soit ton cœur.

— Mon cœur appartient à Da.

— Je vais lui demander de me le revendre.

— S'il refuse que feras-tu ?

— Les pas de mon cheval imprimeront leurs traces dans Ségou.

— Quand tu auras mérité mon amour, Da ne pourra empêcher mes mains de te prodiguer leurs caresses. Au lieu de Ségou, fonce contre les Peuls. Prouve-moi que les femmes bambara peuvent dormir sur leurs deux oreilles et qu'elles n'iront jamais piler du mil à Noukouma.

Falé Tangara se leva et dit :

— Tant que les 561 de Saro 29 seront sur pied, le Macina ne marchera pas sur Ségou.

Baro Téné venait de conquérir Falé Tangara. Elle lui demanda un gage de sa promesse. Falé Tangara lui donna sa tabatière. Baro Téné le réaccompagna chez lui et les deux amants passèrent le reste de la nuit ensemble.

C'est ainsi que Falé Tangara mit son courage au service de Ségou. Da envoya un fort contingent à Tyon, pour soutenir l'armée à Saro. Il était désormais tranquillisé au sujet du Macina et put consacrer tous ses soins aux affaires du Kaarta.

Durant tout son règne Cheikou Amadou ne put vaincre ni dominer le Saro. Sur la frontière de ce pays, l'état d'hostilité fut constant entre Peuls et Bambara ; mais il s'agissait surtout de razzias et d'embuscades. Rares furent les opérations de grande envergure dont la tradition a conservé le souvenir. Da, qui n'avait pu digérer la défaite subie par Diamogo Séri à Noukouma, décida de venger son général dès qu'il se fut débarrassé du Kaarta. Il convoqua son conseil de guerre et déclara qu'il voulait qu'on lui amène Cheikou Amadou à Ségou. Ses généraux lui firent remarquer que ce n'était pas là Une entreprise facile, car Bori Hamsala surveillait la rive gauche du Niger, Amirou Mangal la rive droite du Niger jusqu'au Bani et l'armée du Fakala interdisait le passage sur les hautes terres de la rive droite du Bani. Da ordonna de mobiliser tous les guerriers valides du Ségou et des autres pays qui lui étaient soumis. Il les répartit en quatre armées. L'une devait traverser le Niger et, par la rive gauche, aller surprendre Bori Hamsala. Une autre devait fixer les troupes d'Amirou Mangal sur la frontière du Saro. Une troisième traverser le Bani et attaquer le Fakala. Enfin une quatrième suivant le lit du Niger devait foncer rapidement sur Hamdallay, détruire la ville et capturer Cheikou Amadou. Ce dernier fut prévenu à temps par un homme qui se trouvait à Ségou et qui rejoignit Hamdallay en doublant les étapes. Il annonça que Da avait déjà pris toutes ses dispositions pour surprendre les Peuls avec des forces si considérables qu'aucun adversaire ne pourrait lui résister.

Cheikou Amadou se fit apporter sa tablette de fer 30, écrivit dessus des prières et dit :

— Il est possible que Dieu nous vienne encore en aide comme il l'a toujours fait jusqu'ici.

Puis il entra en retraite spirituelle. Le troisième jour, on apprit que les quatre armées étaient démobilisées. Da venait de mourir et le chef général de l'expédition était trop intéressé à la succession au trône de Ségou pour se lancer cette année-là dans des opérations militaires 31. Lorsque cette heureuse nouvelle fut annoncée à Hamdallay, quelqu'un dit à Cheikou Amadou :

— C'est toi qui as tué Da Monzon.

— C'est plutôt Dieu, répondit Cheikou Amadou. Mais l'essentiel est que nous en soyons débarrassé.

Falé Tangara prit la tête d'un fort contingent de Bambara de Saro et de Ségou et marcha contre les Peuls 32. Il quitta Saro en passant par Kangara, se ravitailla dans la région de Soum et alla camper à Simina. De ce village, il envoya des éclaireurs se renseigner sur les forces de la garnison de Poromani qui surveillait le Bani. Laissant quelques guerriers à Simina, il descendit sur Wolon où il rassembla tous ses hommes, assuré que les Peuls étaient loin et ne pouvaient le surprendre. Avec toute son armée, il traversa le Bani à Banédaga et marcha sur Barmandougou, un des greniers de Dienné et du Fakala. Sur son chemin, il détruisit plusieurs villages, enleva des troupeaux et pilla les récoltes. Bobo et Marka prirent la fuite à son approche.

Cheikou Amadou informé de la marche de Falé Tangara demanda qu'une colonne fut envoyée contre lui. Gouro Malado, qui patrouillait dans le Fakala, reçut l'ordre de se porter à sa rencontre. Un contingent, parti de Hamdallay sous le commandement d'Abdoukarim Kombaka, passa par Kouna et vint opérer sa jonction avec les forces de Goure Malade à Kounnaraka, ou campa l'année peule. Au cours de la nuit, Goura Malade fit un rêve où il se vit en train d'amarrer un éléphant. Il se réveilla en sursaut et fit appeler les marabouts de l'expédition 33. Il leur raconta son rêve qui lui causait de fortes appréhensions. Les marabouts le rassurèrent affirmant que l'éléphant symbolisait l'adversaire, que la partie serait dure mais que Falé Tangara serait finalement capturé. Le lendemain, des fuyards marka arrivèrent à Kounnaraka et renseignèrent Gouro Malado sur l'importance des forces commandées par Falé Tangara. Les Bambara qui n'avaient rencontré aucune résistance depuis leur départ de Sure, ne faisaient que boire, manger, chanter et danser dans tous les villages traversés.

Falé, convaincu que les Peuls avaient fui, vint camper à Madiongo, dans le but de razzier toute la région de Poromani. Gouro Malado envoya un courrier à Dienné pour demander à Amirou Mangal de couper la retraite aux Bambara. Une colonne bien armée quitta Dienné à la faveur de la nuit et traversa les marais jusqu'à Soala. Des groupes de combat furent égrenés tout le long de la rive gauche du Bani de Soala à Mpébougou, avec ordre de traverser le fleuve au jour qui leur serait indiqué. Goure Malade avait décidé de se diriger sur Poromani. Arrivé à Parandougou, il captura quelques guerriers bambara qui razziaient pour leur propre compte. Il les fit interroger et les envoya sous escorte à Nounnaraka, où il avait laissé quelques forces pour assurer ses arrières. Fort des renseignements obtenus, Gouro Malado tint un conseil de guerre et proposa de modifier son plan de campagne initial. Au lieu d'aller directement à Poromani où une garnison était sur le pied de guerre, prête à toute éventualité, il proposa de se diriger en forçant la marche sur Kirsédougou, de disposer des troupes de choc sur tout le parcours,

d'attaquer les bambara de flanc et de les culbuter dans les zones marécageuses inhabitées de la rive droite du Bani.

Falé Tangara avait deux passions : les femmes et le jeu. Depuis son arrivée à Madiongo, il passait ses journées et une bonne partie de ses nuits à jouer au mpari 34. Celui qui le dérangeait durant une partie risquait sa vie On l'avait déjà vu pourfendre un sofa de son sabre pour l'avoir dérangé au tours d'un jeu ou d'un tête-à-tête galant. Un chef de guerre bambara, malgré toutes les précautions prises par Gouro Malado, eut vent de la marche rapide des Peuls en direction de Kirsédougou. Il se trouvait à Siragourou avec 1,500 chevaux et 10.000 fantassins. Il envoya prévenir Falé Tangara à Madiongo. L'envoyé trouva Falé occupé à ses jeux et de très mauvaise humeur car il n'avait pas eu de chance de la journée. Plusieurs partenaires l'avaient successivement gagné. Aucun chef ni courtisan ne voulut se charger d'introduire l'envoyé qui perdit un temps précieux à attendre. Vers la fin de l'après-midi, il résolut de se présenter lui-même. Il chargea son fusil, sella son cheval, l'enfourcha et piqua comme un fait sur les joueurs. A quelques pas d'eux il tira en l'air. Cette fantasia ne réussit pas à distraire Falé Tangara et son partenaire qui essayaient de se damer réciproquement le pion. Un sofa apostropha l'impertinent qui osait déranger les joueurs :

— Qui es-tu ? Tu désires donc te suicider!

— Je suis envoyé pour dire à notre chef de guerre Falé que les Peuls sont en train de nous encercler. Ils marchent rapidement sur Kirsédougou.

Falé Tangara, sans cesser de jouer, répondit :

— Et que fait donc le fils de chien qui tient Siragourou ? Tant pis si les Peuls lui passent sur le corps. Ce n'est pas un jour où je manque de chance au jeu qu'il faut venir me parler de combattre.

L'envoyé, sachant à quoi s'en tenir, se hâta de retourner à Siragourou où il arriva de nuit. Les troupes bambara étaient en état d'alerte. Il se garda bien de rapporter l'injure proférée par Falé Tangara ; il se borna à déclarer :

— Falé Tangara est un guerrier aux qualités militaires incontestables, mais il manque un peu d'éducation. Lorsqu'il est occupé avec un partenaire de jeu ou avec une jolie femme, il oublie tout jusqu'à son devoir. Il ne faut pas compter sur lui, il ne décidera rien pour nous secourir et nous devrons soutenir le choc par nos propres moyens.

Vers la fin de l'après-midi, les troupes peules, les unes venant de Parandougou sous la conduite de Gouro Malado, les autres venant de Poromani, se ruèrent à l'attaque

de Siragourou. Les onze mille cinq cents bambara sortirent pour soutenir le choc, doublement furieux d'être attaqués par les Peuls et délaissés par Falé Tangara. Ils combattirent avec vigueur et l'engagement se prolongea une bonne partie de la nuit. Ayant épuisé leur poudre et leurs balles, ils jugèrent imprudent de se mesurer aux Peuls à l'arme blanche ; ils évacuèrent le village au petit jour et se replièrent sur Madiongo. Mais n'osant affronter la colère de leur chef, ils se barricadèrent à Nérékoro et envoyèrent dire à Falé qu'il pouvait continuer ses jeux à condition de leur faire parvenir de la poudre et des balles.

Falé Tangara commença à s'inquiéter. Il décida de combattre et s'organisa dans Madiongo. Quant à Gouro Malado, il envoya un détachement à Kirsédougou avec ordre d'aller occuper Donkoroni. Puis il marcha sur Nérékoro avant que Falé n'ait envoyé des munitions. Les Bambara sortirent armés de haches, de coutelas, de lances et de gourdins ferrés. Ils furent repoussés après un engagement qui fit beaucoup de victimes dans les deux camps. Ils se réfugièrent à Madiongo.

Alors les troupes de Dienné traversèrent le Bani sur plusieurs points et convergèrent sur Madiongo. Lorsqu'elles y arrivèrent, on se battait déjà depuis trois jours. Les hommes de Gouro Malado et du Fallada, épuisés par la marche et les nombreux engagements, commençaient à flancher. A chaque sortie Falé semait la mort dans les rangs peuls. Il faisait planter en terre les têtes de ses victimes : on en compta plusieurs dizaines quand survinrent les troupes fraîches de Dienné. Madiongo fut totalement encerclé et assailli. Guidado Ali Modi, du groupe des GaylinkooBe, dit :

— Il faut couper la tête de la vipère bambara. Tant que nous n'aurons pas Falé Tangara, la résistance durera. Je vais me dévouer.

Il réussit à se camoufler dans un fourré, entre deux arbres 35 où Falé, après chaque assaut, venait réparer ses forces avant de reprendre l'attaque. Le chef bambara, ayant une fois de plus repoussé les Peuls, se dirigea vers les deux arbres. Au moment où, tout joyeux, il descendait de son cheval et allait s'asseoir, une voix lui cria :

— Ce n'est pas le moment de t'asseoir.

Falé Tangara, très maladroit à pied, courut aussitôt vers sa monture. Il allait sauter en selle quand Guidado Ali lui lança adroitement son écharpe indigo autour du cou. Au même instant, d'autres cavaliers peuls arrivèrent à la rescousse. Falé fut maîtrisé avant que les Bambara eussent eu le temps de lui porter secours. Sachant la situation perdue, il fit dire à ses troupes de se rendre. Ainsi finit la bataille de Madiongo.

Les prisonniers et le gros butin furent dirigés sur Hamdallay. Le tribunal militaire condamna Falé à la peine capitale. Le grand conseil décida qu'avant l'exécution de la sentence prononcée par les marabouts de l'expédition, Falé serait invité à embrasser l'Islam. Il ne pouvait, en droit, être mis à mort avant d'avoir refusé pertinemment de se convertir. Cheikou Amadou en personne essaya de le gagner à l'islamisme.

— Si je me convertissais, dit Falé, je ferais une mauvaise action, car je serais le premier à renier la tradition de mes ancêtres, et je donnerais aux chanteurs bambara le droit de me vilipender.

— Tu t'exposes à une mort qui ne servira à rien, répondit Cheikou Amadou. Si demain ta tête est tranchée, toute ton armée se convertira. On pourra compter sur les doigts ceux qui préféreront t'imiter.

Falé Tangara demeura inébranlable et choisit ainsi de son propre gré la mort. Il fut exécuté le jour même devant une immense foule. Il marcha bravement au supplice. On n'enregistra pas la moindre défaillance chez cet homme dont le bras avait plongé plus de vingt cinq familles peules dans le deuil. Personne n'insulta sa dépouille et d'aucuns même se permirent de dire :

— C'était un brave. Dommage qu'il ait lui-même choisi cette mort.

Le sort des compagnons de Falé Tangara capturés fut discuté par le grand conseil. Il fut décidé qu'aux chefs bambara, on offrirait à choisir entre la mort et la conversion et que les soldats seraient réduits à l'esclavage. Parmi les conseillers, il se trouva des marabouts qui jugèrent nécessaire de frapper durement les Bambara, à titre d'exemple, pour dégoûter les autres de reprendre la lutte. Ils demandèrent une exécution massive des guerriers faits prisonniers. Les partisans de l'extermination allaient l'emporter sur les modérés. Bouréma Khalilou n'avait jusque là rien dit. Un conseiller qui avait remarqué sa réserve significative s'écria :

— Je voudrais bien connaître l'avis de Bouréma Khalilou sur cette question.

L'interpellé, avec son sans-gêne habituel, était à demi couché en pleine séance et faisait semblant de somnoler. Il se redressa, secoua ses vêtements et dit malicieusement :

— Cheikou Amadou, tes marabouts prennent souvent des décisions d'après le seul témoignage du livre. Mais est-ce que celui-ci peut prévoir tous les cas ? Moi je pense que pour décider le sort des Bambara, il est bon de demander l'avis des témoins vivants et pas seulement celui des lignes tracées sur du papier. Chaque fois que des

ennuis nous viennent du côté bambara, c'est aux troupes de Wouro Ali qu'est confié le soin périlleux de contenir l'ennemi. Ces troupes ont été désignées par toi-même, Cheikou Amadou, pour surveiller et combattre les Bambara. C'est leur avis qui est indispensable.

Le conseil fut obligé de suspendre la discussion. Quelques cavaliers furent choisis parmi les cinquante expressément réservés au transport des courriers urgents. Le diawanDo Khawdo Boukkari, de Soy, fut chargé d'aller avec eux à Dienné. Il invita Amirou Mangal à envoyer une délégation pour assister aux débats concernant les prisonniers et le butin de Saro. Ibrahima Amirou fut désigné par son père qui, très âgé, ne pouvait plus se déplacer facilement. Aller devant le grand conseil n'était pas une petite affaire. Aussi Ibrahima Amirou jugea plus prudent de se renseigner exactement sur la conduite de tous ses chefs de troupe durant l'action menée contre Falé. Assuré qu'aucun de ses hommes n'avait commis de faute répréhensible, il partit de Dienné avec cent chevaux, passa la nuit à Mégou, traversa le Bani à Saare Mala et, sans s'arrêter, poursuivit sa route jusqu'à Hamdallay. Amadou Cheikou fut chargé d'aller au-devant de son ami Ibrahima Amirou. Les envoyés de Dienné furent fêtés à leur arrivée.

Ibrahima Amirou fut introduit devant le grand conseil. Bouréma Khalilou prit la parole avec l'autorisation du doyen :

— O fils d'Amirou Mangal, le grand conseil a voulu, contrairement à son habitude et à ses droits, consulter les représentants du Wouro Ali avant de prendre une décision concernant les hommes de Saro capturés à Madiongo.

—A quoi devons-nous un si grand honneur ? reprit Ibrahima Amirou

— Si Falé Tangara, malgré son courage et le nombre de ses soldats, a préféré faire le détour par Barmandougou plutôt que de foncer directement sur Hamdallay, c'est que la barrière du Wouro Ali a su se faire respecter. Falé, cependant, n'a pu vous éviter. Le grand conseil, à titre d'honneur exceptionnel, tient à savoir comment vous traiteriez ceux qui nous ont coûté des centaines de vos plus braves soldats et des centaines de vos meilleurs chevaux.

— Les vénérables me prennent au dépourvu, répondit Ibrahima. Je m'attendais à toute autre question. Nous étions chargé de contenir les Bambara, nous les avons empêchés de passer sur le territoire que nous avions à surveiller. Falé Tangara devait être capturé, nous nous sommes emparés de lui. Notre mission s'arrêtait là. En outre mon opinion personnelle ne peut être considérée comme celle de tout le Wouro Ali. Je vous demanderai donc de m'autoriser à aller consulter notre conseil privé, et ce soir je vous rapporterai son avis.

Ibrahima Amirou réunit les notables porte-paroles du Wouro Ali. Il leur demanda quelle réponse faire au grand conseil. Abdarahamane, plus connu sous le nom de Kembou Boubou, dit :

— Les Bambara du Saro, tout animistes qu'ils soient, sont des hommes loyaux et braves. Ils n'ont jamais trahi les Peuls de Wouro Ali. Avant la Dina, il y avait entre nous du liens de famille. Il faut leur prouver que si nous savons nous battre, nous respectons également le courage infortuné et reconnaissons la magnanimité de nos adversaires.

Ibrahima Amirou retourna au grand conseil et déclara :

— Nous demandons que les Bambara du Saro ne soient pas réduits à un esclavage avilissant. Nous souhaitons que leur vie soit épargnée en reconnaissance de leur conduite vis-à-vis des prisonniers qu'ils ont souvent faits parmi les GaylinkooBe.

Cette requête soulevait une question de droit difficile à résoudre sans violer l'esprit de la Châria quant aux prisonniers de guerre non musulmans.

— Bouréma Khalilou, dit un conseiller, est un hérisson malencontreux. Il suffit de le croiser en chemin pour qu'il nous oblige à marcher sur ses piquants. Je demande au grand conseil de laisser Bouréma Khalilou résoudre le problème qu'il a lui-même soulevé.

— O hommes de livres et de roseaux ! reprit Bouréma. Vous vous laisssez désemparer par si peu ? Cheikou Amadou, ici présent, a souvent déclaré devant moi que le Prophète de Dieu avait dit : « la pitié doit l'emporter au moins une fois sur le devoir. Oubliez le traitement que la loi réclame pour les prisonniers de guerre non monothéistes, et appliquez celui qu'inspire la pitié. »

Lorsque Cheikou Amadou eut entendu cette déclaration, il leva les bras au ciel et dit :

— L'homme dont la langue se plaît à limer l'esprit, vient de me décharger d'une pénible angoisse. Je demande au grand conseil de décider que le trésor de la Dina rachètera tous les prisonniers de Saro, de façon que la part de butin des combattants ne soit pas diminuée. Les prisonniers ainsi rachetés seront dotés de terres et libres de vivre à leur guise.

Le grand conseil approuva la proposition. Les Bambara du Saro furent rachetés et installés dans le Dérari actuel. Ils furent plus ou moins bons musulmans, mais restèrent fidèles à Cheikou Amadou et précieux auxiliaires de la Dina.

Le village de Soum 36, qui s'était soumis et avait prêté serment de fidélité à Cheikou Amadou, se révolta contre l'autorité peule. Amirou Mangal écrivit une lettre au grand conseil pour demander l'autorisation d'attaquer le village comme étant en état de rébellion. Le cas était d'autant plus grave qu'il y avait à Soum des marabouts marka influents qui servaient de conseillers au chef. La discussion fut chaude au sein du grand conseil pour savoir s'il fallait entreprendre la guerre dite contre infidèles ou celle dite

contre hypocrites. On finit par opter pour la seconde. Amirou Mangal reçut l'ordre de se mettre en campagne. Il confia le commandement de l'expédition à son fils, Amadou Amirou Mangal.

Soum avait appelé à son secours les villages de Kélé et de Kara 37, lesquels avaient envoyé des troupes de renfort. Amadou Amirou Mangal attaqua les rebelles à deux reprises, sans succès tant les défenseurs de Sonna se servaient adroitement de leurs fusils. A la faveur de la nuit, il fit une troisième tentative ; il réussit à faire appliquer une échelle contre les murs du village et à introduire un de ses hommes à l'intérieur du système de défense. Cette homme défonça la porte par surprise et les cavaliers peuls purent dans l'obscurité envahir le village qui fut ainsi réduit. Mais ses défenseurs s'étaient enfuis. Ils allèrent se réfugier à Saro. Tyon fit battre le BauDi Bogolo 38 et déclara :

— Je ne puis rester inactif quand les Peuls, des gens qui ne se nourrissent que de lait caillé durant une partie de l'année, pénètrent dans mes états.

Il envoya une lettre à Amirou Mangal, lui donnant rendez-vous aux basses eaux sous les murs de Dienné. Puis il fit fabriquer de la poudre et des balles en grandes quantités. Tyon, très âgé, avait alors à la tête de son armée son fils Sologo, guerrier redoutable dont on chantait :

Nyi seera taa yè, n'i seera Saro taa yè,

I k'i yerè kolosi, wara be sira kã,

Keletigi Sologo de ye wara ye.

Si tu es prêt à partir, si tu es prêt à partir pour Saro,

Fais attention à toi, un fauve est sur le chemin,

C'est Kèlètigui Sologo qui est le fauve 39.

Amirou Mangal transmit la lettre de Tyon à Hamdallay. Cheikou Amadou lui fit donner carte blanche, à condition que les Bambara Soient attirés dans la région de Kouima 40. L'armée peule vint se fixer dans cette localité et envoya des korooji 41 épier les mouvements de l'ennemi. Lorsqu'il fut averti que celui-ci était rassemblé à Sara et prêt à combattre, Amadou Amirou Mangal envoya son avant-garde à Sakay. Ce village

avait toujours été fidèle aux Peuls et c'était même une des bases habituelles de l'armée d'Amirou Mangal. Les Bambara crurent donc que les troupes adverses allaient opérer leur concentration à Sakay. Quand tous les cavaliers peuls de l'avant-garde y furent rentrés, Sologo donna ordre d'investir le village, croyant y bloquer le gros de l'armée. Mais celui-ci avait pris un chemin détourné vers le Sud, et était allé prendre position à Kerta. Les Bambara qui n'avaient prêté attention qu'au mouvement de l'avant-garde, ne se doutaient pas qu'ils avaient été tournés. Amadou Amirou Mangal avait réussi à placer l'adversaire face à l'avant-garde qui ne devait résister que peu de temps après avoir pris contact et simuler une retraite. Alors le gros de l'armée surgirait pour prendre les Bambara à revers. Ce plan astucieux réussit de bout en bout.

Les soldats bambara demandèrent à leurs chefs de leur servir à boire afin d'attaquer les Peuls avec davantage de mordant. Ils chantaient :

Tõ dyõu ma nyumaa fö, wulu saga baana.

Tyè min te blö min u te monè bö.

Dunã fabali sõ te dõ.

Les Tõ dyõu n'ont pas dit du bien, la viande de chien est finie.

Les hommes qui ne boivent pas n'enlèvent pas l'affront.

Le caractère de l'étranger non rassasié ne se connaît pas 42.

L'avant-garde peule attaqua les Bambara déjà grisés par la boisson. Ils furent reçus par un feu de salve bien nourri, mais foncèrent avec d'autant plus de courage qu'ils savaient que leur chef était derrière l'ennemi, prêt à se démasquer. Peu après ils tournèrent bride, les Bambara, croyant la victoire acquise, les poursuivirent sans surveiller leurs arrières. Amadou Amirou Mangal n'attendait que cela pour les prendre à revers. Un moment, les Bambara crurent qu'un renfort arrivait, mais quand ils virent fondre sur eux les cavaliers habillés de blanc, ils furent désorientés et ne savaient plus de quel côté tirer. Mamoudou Soumaïla Béla, qui désirait se distinguer, ne visait que le chef Bambara, Sologo. Il réussit à le serrer de près. Sologo se dressa sur ses étriers et voulut tirer sur Mamoudou ; mais son cheval buta et son fusil lui échappa des mains. Le Peul lui jeta sa lance ; il eut le temps de l'esquiver. Mamoudou était déjà sur lui, il sauta à terre et saisit son adversaire à bras le corps. Les deux combattants roulèrent sur le sol.

Sologo était un colosse 43, facile à désarçonner mais non à maîtriser ; il se dégagea. Des cavaliers peuls avaient eu le temps de venir à la rescousse et il fut finalement fait prisonnier et envoyé sous escorte à Sakay avec 400 cavaliers bambara qui furent également capturés.

Amadou Amirou Mangal interrogea Sologo.

— Pourquoi as-tu pris les armes contre nous ?

— Avant d'être à la tête de l'armée de Cheikou Amadou, ton père venait mendier chez nous.

— Ce n'est pas la réponse à la question que je t'ai posée. D'autre part mon père était allé chez vous parce que ton père l'y avait invité à titre de marabout.

L'interrogatoire ne fut pas poursuivi. Après le repas du soir, Amadou Amirou Mangal se rendit secrètement auprès de son prisonnier et lui dit :

— Je vais te faciliter l'évasion. Tu iras vers le nord et j'enverrai des cavaliers te rechercher vers le sud. Mon père ne te devra plus rien. Tu l'as hébergé et nourri : je te tends la liberté.

Il diminua la garde disant qu'il avait parlé au chef bambara. Vers trois heures du matin, il retourna voir Sologo, qui n'était pas encore parti. Il le pressa de fuir. Alors le Bambara prit son cheval et s'en alla. Après la prière du matin, Amadou Amirou Mangal envoya un garde chercher Sologo. On ne le trouva pas. Tout le camp peul fut en émoi. Amadou laissa discuter tout le monde et dit:

— A mon avis, Sologo n'a pu fuir que vers le sud.

Il dépêcha quelques cavaliers dans cette direction. Ceux-ci revinrent sans avoir vu les traces du fugitif.

Sologo réussit à rejoindre Saro où il rendit compte de sa défaite. Les tambours de guerre se mirent à jouer un air de deuil et les Bambara chantaient :

A naana ni dyãnfa yè,

Fula kèlè naana ni dyãnfa yè

Fula Amadu kèlè naana ni dyãnfa ye,

. . . .

Il est venu avec la ruse,

La guerre peule est venue avec la ruse,

La guerre du peul Amadou est venue avec la ruse, etc

... en citant le nom de tous les Peuls.

Notes

1. Il s'agit du clan Taraoré dit par les Bambara Taraorè nökã sanãku des Diara et non du clan Taraoré marka auquel appartenaient beaucoup de chefs marka.

2. Dékoro régna de 1755 à 1757. Taraoré ayant passé dix ans à Dia, son arrivée dans le Sera peut donc être située approximativement à 1766 , au moment où Ngolo prend le pouvoir. Ce qui est en parfait accord avec la suite du récit.

3. Saro s'écrit en Arabe avec sâd (60), alif (1) et râ (200), sa valeur numérique est 261, c'est-à-dire le grand nombre du nom de Dieu, augmenté de « l'unité principielle ». La grand nom de Dieu s'écrit avec douze lettres :

Lettre

Valeur numérique

alif

1

lâm

30

râ

80

lâm

30

alif

1

mîm

40

lâm

30

alif

1

mîm

40

hâ

5

alif

1

hamza

1

4. Di sõnho, prix du miel ; nom donné aux impôts perçus par Ségou parce qu'à l'origine ils servaient à préparer l'hydromel.

5. Wölö gè, couleur jaune pâle.

6. Les rapports sexuels avec une jeune partenaire sont censés améliorer l'état général des vieillards, habituellement sujets à des quintes de toux.

7. Il s'agit du pays dogon, la montagne désignant le plateau dogon.

8. Les Mossi.

9. C'est-à-dire voir si ce sont des hommes ou des femmes, des courageux ou des couards.

10. Tyon régna donc sur le Saro de 1796 à 1846, à la suite de son père Saro Masa qui avait régné de 1766 environ à 1796.

11. La 6 redjeb, par une incursion victorieuse dans le Saro, les partisans de Cheikou Amadou s'étaient débarrassés des derniers éléments de l'armée coalisée qui avait attaqué Noukouma.

12. Maa nyuma wara, le fauve des gens bons.

13. Une poitrine velue est considérée comme un signe de virilité et de bravoure par les Bambara qui qualifient les Peuls de pieds grêles.

14. Voir chapitre II, note 4, p. 37.

15. Tara, sorte de lit, qui servait d'estrade au mi de Ségou. Durant les audiences, le roi était seul à s'y asseoir.

16. Le griot va énumérer toutes les victoires de Da afin de le mieux flatter. Monzon en mourant avait chargé son fils Da de le venger de Basi, chef de Samaniana (30 km. sud-sud-ouest de Bamako sur l'ancienne route de Siguira, de Tato, chef de Diakourouna (près Sansanding ?) et de Douta, chef de Korè (au sud du Bani ?). Les victoires sur Dina (60 km. ouest-sud-ouest de San 7) et Forabana près de Sikasso, avaient été acquises durant la guerre contre le pays Mianka. Da avait l'habitude de donner des surnoms. Celui qu'il imposa au fils de Douga, monè bö n fa la, signifie enlève l'affront de mon père.

17. Tõ kömö, surnom de Da, qui signifie le fétiche de la société.

18. Dyõ futu, résidence du roi.

19. Ndokoro, localité située à 13 kilomètres nord-nord-est de Saro.

20. Fe den, littéralement fils de père (ou d'oncle) ; ici il faut entendre homme de même caste, puisqu'il s'agit de griots.

21. La poudre était toujours conservée dans des cornes d'Hippotrague.

22. Pendelu, petit pagne que les coquettes portent à même le corps, sous le ou les pagnes dits fini.

23. Kamia, localité située à 19 kilomètres ouest-sud-ouest de Saro, résidence d'un ancien chef marka. Komina est à 4 kilomètres sud-ouest de Dioro ; Kolla, Tia, Niangolola se trouvent sur le chemin direct de Komina à Saro. Niangolola, juste au sud et à proximité immédiate de Kamia, se trouve à 22 kilomètres de Saro.

24. Pour aller de Kamia à Saro, le féticheur fait un détour afin d'arriver à Saro venant du nord ; au contraire, Mpéba Sotigi et son convoi feront un détour afin d'aborder Saro par l'est. Ceci afin de ne pas éveiller les soupçons de Tyon.

25. Gan, localité située à 8 kilomètres sud de Saro. Difola, Sélé et Berta sont d'autres villages à proximité Immédiate de Sara.

26. Dã tige, exposé des faits qu'un envoyé fait en publie.

27. Ngala, puissance suprême dont le ciel ngala kolo entoure le mystère.

28. Tyapurta, personne de souche noble et non de caste, devenue un parleur public, plus entouré qu'un griot. Toute cette scène montre le rôle joué par les griots dans les réunions publiques.

29. Saro avait une troupe de 561 chevaux, protégés par des amulettes spéciales et qu'aucun ennemi ne pouvait battre.

30. Pour certaines incantations magiques, les marabouts au lieu d'écrire sur une planchette de bois, se servent d'une tablette de fer.

31. La mort de Da est de 1827. On peut supposer que c'était Tyékoura, fils de Do, qui était désigné pour commander l'expédition contre Cheikou Amadou. En effet, Tyèkoura, soutenu par l'armée, se pose en successeur de Da. Mais il fut évincé par Tyèfolo, frère de Da, qui régna de 1827 à 1839.

32. Cette expédition de Falé Tangara n'est pas datée par la tradition, C'est donc sous toute réserve, que nous la plaçons immédiatement après la mort de Da. Il est en effet logique de pesnser que Da ayant mobilisé des forces importantes et fait préparer les armements correspondants, Falé Tangara en ait profité pour tenter une action beaucoup plus sérieuse que celles qu'il avait l'habitude de mener avec ses guerriers. On verra en effet qu'on lieu d'attaquer le Pondori ou le Diennéri à proximité immédiate de ses bases, il s'enfonce dans le Fakala et oblige Hamdallay à déployer les deux armées de Gouro Malado et d'Amirou Mongol pour le bloquer à Madiongo (voir carte).

33. Toutes les expéditions militaires étaient accompagnées de marabouts, pour faire du prières en cas de danger et pour veiller à l'application de la justice en cas de victoire

34. Le mpari se joue sur une sorte de damier composé de trente cases (6 x 5). Chaque joueur disposant de douze pions.

35. La tradition rapporte que ces deux arbres étaient l'un un kenkenwi (Ficus ileophulla), l'autre un njami (Tamarindus indica).

36. Soum, ou Soumounou, village situé à 13 kilomètres au sud de Say.

37. Kélé, village situé à 13 kilomètres est-nord-est de Sara ; Kara, résidence d'un ancien chef Marka, 30 kilomètres ouest-nord-ouest de Saro.

38. BauDi Bogolo, tambour de Bogolo ; battre le tambour de BauDi Bogolo se dit proverbialement pour une affaire où l'on est sûr de vaincre ou de mourir.

39. Une légende prétend qu'au cours d'un combat, Sologo aurait par ses connaissances magiques fait sortir un lion de sous sa selle.

40. Kouïma, localité située à 27 kilomètres est-sud-est de Say ou Sakay ; Kerta est à 7 kilomètres sud-ouest de Say.

41. Korooji, éclaireurs, vedettes.

42. Les tõ dyõu, c'est-à-dire les soldats, sont mécontents parce qu'ils n'ont pas eu suffisamment de viande de chien, et que si on ne leur sert pas de la bière de mil ils ne pourront pas combattre.

43. Lorsqu'il se déplaçait, Sologo était obligé d'avoir deux chevaux qui se relayaient pour le porter.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre VIII

Contre la ville de Djenné, qui lui avait été si hostile alors qu'il résidait à Roundé Sirou, Cheikou Amadou dut avoir recours à la force des armes. Quelques mois après la bataille de Noukouma et avant même que les eaux ne soient hautes, il envoya Amirou Mangal avec sa cavalerie pour s'assurer de la ville. Mais celle-ci était bien décidée à résister et ni les cavaliers peuls, ni les fantassins rimayBe ne purent franchir ses murailles très hautes et solidement construites. Après plusieurs jours d'escarmouches, Amirou Mangal se décida à faire un siège en règle. Il fit occuper tous les villages environnants. Il réquisitionna toutes les pirogues du pays et les plaça sous le commandement de Samba Abou, avec mission d'intercepter tout ce qui sortirait de la ville ou essayerait d'y entrer. Ainsi bloquée, Djenné ne pouvait recevoir aucun ravitaillement. Au bout de neuf mois, les habitants affamés se rendirent sans combat et prêtèrent serment de fidélité à Cheikou Amadou 1. Celui-ci laissa le commandement de la ville et la direction des affaires publiques au chef coutumier en fonction, Bilmahamane 2, mais il lui adjoignit un marabout, Alfa Gouro Modi, choisi pour sa piété et sa sagesse.

Les Songhay ne tardèrent pas à trouver insupportable la surveillance exercée par Alfa Gouro Modi. La présence du marabout les obligeait à aller régulièrement à la prière, à ne pas boire d'hydromel, boisson à laquelle ils étaient habitués, et à s'abstenir de toutes les pratiques défendues par la loi musulmane. Sur tous ces points, le représentant de Cheikou Amadou ne transigeait pas. Ils cherchèrent à s'assurer le concours des Bambara du Satu et de Ségou et à se débarrasser d'Alfa Gouro Modi. Bilmahamane ayant eu vent des projets de ses compatriotes, leur déconseilla d'y donner suite et les mit en garde contre les représailles que Cheikou Amadou ne manquerait pas d'exercer si la ville se révoltait. Les Songhay, suspectant leur chef, décidèrent de régler l'affaire à son insu. Un complot fut ourdi sur l'instigation d'un certain Kombé Al Hakoum. Des assassins forcèrent la porte d'Alfa Gouro Modi et le tuèrent. Le lendemain, on fit traîner son cadavre dans les rues avant de l'abandonner sur la place du

marché 3. Outrés par ce traitement infamant infligé à un homme de leur race, les Peuls de Djenné prirent les armes et allèrent trouver Bilmahamane. Celui-ci réussit à prouver son innocence. Il demanda aux Peuls de ne pas se faire justice eux-mêmes, mais d'en référer à Cheikou Amadou. Un exprès quitta Djenné pour Hamdallay. Cependant les Peuls de la ville réussirent à s'emparer de correspondances émanant des Songhay, où Bilmahamane était traité comme un traître à sa race et où le concours de Saro et de Ségou était demandé. Furieux de savoir leur duplicité découverte, les Songhay chassent alors les Peuls de la ville après avoir emprisonné le plus grand nombre des notables de cette race.

Pendant ce temps, Cheikou Amadou saisissait le grand conseil de l'affaire. L'envoyé venu de Djenné fut interrogé publiquement et les jurisconsultes de Hamdallay déclarèrent Djenné en état de rébellion. Une expédition fut décidée, sous le commandement d'Amirou Mangal. Celui-ci, instruit par l'expérience du siège qu'il avait du faire deux ans auparavant, prépara soigneusement sa campagne durant trois mois. C'est seulement au début de la décrue qu'il se dirigea à marche forcée vers Djenné 4. Il établit son quartier général un peu au nord de la ville, au lieu dit Yenteela hinnde et qui prit par la suite le nom de Welingara 5. Il y manda immédiatement Bilmahamane et chargea celui-ci d'inviter les habitants de la ville à se rendre sans condition. Bilmahamane, soutenu par Almami Issiyaka, essaya de défendre ses concitoyens. Amirou Mangal qui avait eu connaissance des lettres envoyées par les Songhay aux Bambara, leur dit :

— Je suis renseigné. Je sais même que les gens de votre ville ont agi en dehors de vous et à votre insu. Ils vous suspectent plus que vous ne le pensez : ils vous considèrent tous deux comme traîtres à votre race.

Bilmahamane et Issiyaka furent indignés, mais n'en continuèrent pas moins à défendre leurs concitoyens en invoquant la sottise songhay. Amirou Mangal proposa aux deux notables restés fidèles à Cheikou Amadou de faire sortir de la ville leurs parents et amis, ainsi que tous ceux qui se mettraient sous leur protection. Bilmahamane et Almami Issiyaka se déclarèrent touchés des égards que leur témoignait Amirou Mangal, mais ne pas pouvoir abandonner la ville dont ils étaient les chefs. Ils quittèrent le camp peul et rentrèrent à Djenné.

Bilmahamane convoqua les notables et leur tint ce discours :

— Vous voici presque tous réunis pour m'entendre parler. Je peux aujourd'hui vous montrer du doigt le danger que j'avais pressenti et contre lequel j'ai plus d'une fois essayé de vous mettre en garde. Vous n'avez pas voulu m'écouter. Vous n'avez pas non plus voulu écouter votre imam Issiyaka. Vous avez cru pouvoir faire plus que les Ardos. Vous avez escompté l'aide de je ne sais quelle armée. Avez-vous jamais cru qu'un mouvement militaire pouvait réussir dans ce pays, sans que Cheikou Amadou en soit averti à temps ? D'aucuns parmi vous ont prétendu qu'Almami Issiyaka et moi-même

étions des traîtres à notre race. Le moment n'est plus celui des confrontations et des justifications. L'ennemi est à nos portes qui nous assiège. Nous allons, coupables et innocents, payer le meurtre d'Alfa Gouro Modi et tous les actes de mutinerie qui ont suivi. Almami Issiyaka et moi avons refusé le sauf-conduit que nous accordait Amirou Mangal. Nous préférons partager votre sort. Allez vous armer car l'attaque de la ville ne saurait tarder et il faut nous défendre comme des braves.

Amirou Mangal, ne voyant pas revenir Bilmahamane et Almami Issiyaka, prit ses dispositions pour se rendre maître de la ville en ménageant autant que possible les vies humaines. Pour cela, il usa d'un stratagème. Il envoya un fort détachement en pirogue, avec ordre de s'embusquer derrière Dyene dyeno 6. N'ayant pas vu l'importance des forces peules embarquées et croyant avoir à faire à quelques soldats isolés, les guerriers songhay montèrent dans des pirogues pour aller à la rencontre des Peuls. Ils avaient revêtus leurs habits de parade et, excités par le bruit des tamtams et les cris des femmes, ils brandissaient leurs lances en disant qu'ils allaient à la chasse aux lièvres, car les Peuls ne sont que des lièvres, de la race des grandes oreilles. Ils chantaient en songhay :

Yer amirdi si havi, mahallu bese go gandyi,

Notre chef n'aura pas honte, tant que du gibier est (dans) la brousse.

Lorsqu'ils furent tous sortis par la porte de Konofia, Amirou Mangal, avec quelques cavaliers, attaqua le côté opposé de la ville et réussit à pénétrer dans le quartier Sankoré 7. Les femmes se mirent alors à crier disant:

— Nous n'avons pas l'habitude de porter sur nos têtes des calebasses de laitage en annonçant : voici du lait ! voici du beurre ! Or c'est à cela que nous allons être réduites. Il faut nous en prendre à Kombé, il a attiré le malheur sur nous au lieu de l'attirer sur nos ennemis.

Alors les pirogues montées par les rimayBe d'Amirou Mangal se démasquèrent et se précipitèrent sur celles des Songhay. Ces derniers, surpris par l'attaque, ne savaient s'ils devaient faire face ou se replier en hâte pour secourir la ville d'où provenaient les clameurs alarmantes des femmes. Leur confusion était d'autant plus grande que, pour la plupart, ils ne savaient pas nager et que ceux d'entre eux qui tombaient à l'eau étaient incapables de se sauver par leurs propres moyens.

Almami Issiyaka fit tendre à la hâte un pagne blanc entre deux perches, comme signe de reddition de la ville. Amirou Mangal s'était rendu maître de Djenné sans coup

férir. Il convoqua aussitôt les marabouts de race songhay et leur demanda de juger leurs concitoyens. Ils refusèrent et en appelèrent à Cheikou Amadou. Amirou Mangal fouilla la ville, saisit nombre de documents écrits en arabe et il dirigea sous escorte papiers saisis et notables sur Hamdallay. Le grand conseil se réunit. Les notables songhay déposèrent un à un. La ville de Dienné fut déclarée insurgée et réduite par la force armée. De ce fait, tous les habitants étaient à considérer comme prisonniers de guerre et leurs biens comme butin, Bilmahamane et Almami Issiyaka demandèrent que la vie des prisonniers fut épargnée. Cheikou Amadou se fit leur avocat auprès des conseillers et les guerriers de Djenné, qui devaient avoir la tête tranchée, obtinrent la faculté de racheter leur vie et leur liberté. Seuls les deux instigateurs du meurtre d'Alfa Gouro Modi, Kombé Al Hakoum et Mahamane Traoré, furent condamnés à mort et exécutés.

Amirou Mangal reçut le commandement de Djenné et des pays environnants. Il était assisté de Beydari Koba pour les questions intéressant les rimayBe. Le Diennéri fut alors divisé en sept circonscriptions religieuses, relevant chacune d'une famille dans laquelle était choisi l'imam :

- Wouro Ali
- Wouro Amadou
- Kofagou
- Wouro Hamma
- Houté
- Wouro Dyadyé
- Pérou

Ces familles avaient été choisies parmi les premières venues au secours de Cheikou Amadou ; elles étaient spécialisées dans l'élevage et l'agriculture, sauf les Wouro Ali qui possédaient une force armée.

Quelques huit ou dix ans après la seconde prise de Djenné, le grand conseil décida de supprimer la grande mosquée dite de Malaha Tanapo 8 parce que les Marocains l'avaient souillée par des pratiques contraires à la tradition et à la religion. Lorsque Amirou Mangal fut averti de cette décision, il réunit ses conseillers et les mit au courant. Les métis d'Arabes et de Marocains, par la voix de leurs notables, demandèrent à ce que la mosquée fut respectée en raison des souvenirs historiques qui y étaient attachés. Tous les autres notables consultés s'associèrent au voeu de leurs

concitoyens et Amirou Mangal transmit la requête à Hamdallay, disant que les habitants de Djenné souhaitaient conserver leurs mosquée et qu'au besoin ils verseraient à l'état une taxe de compensation. Le grand conseil reçut la lettre et demanda l'avis de Cheikou Amadou. Celui-ci déclara :

— Amirou Mangal s'est fait l'interprète des gens de Djenné et nous a transmis leur requête pour ne pas blesser leur amour-propre. Il faudrait que chacun de nous réfléchisse sur les moyens de supprimer la mosquée de Malaha Tanapo sans blesser la susceptibilité des autochtones ni violer le texte de la loi.

L'affaire resta en suspens.

Sur ces entrefaites, le fils de Cheikou Amadou, Amadou Cheikou, sollicita le poste de gouverneur de Djenné. La ville qui n'avait jamais été dévastée par la guerre, connaissait depuis l'avènement de Cheikou Amadou une prospérité sans égale. Tout le luxe et les richesses du Soudan s'y trouvaient réunies, la renommée de ses splendeurs hantait toutes les imaginations. Amadou Cheikou vit un jour venir ses camarades qui lui dirent :

— Trouve-nous un moyen d'aller à Djenné, car depuis que nous entendons vanter les charmes et les beautés de cette ville, nous désirons ardemment la connaître.

Amadou fit demander par personne interposée le poste de gouverneur de Djenné, qui n'était pas pourvu. En effet Amirou Mangal était la plupart du temps éloigné de la ville pour les nécessités du commandement militaire qu'il exerçait. Mis au courant de la demande de son fils, Cheikou Amadou répondit :

— Je ne puis ni accepter ni refuser. Amadou a les mêmes droits que chacun de nous : il peut solliciter le poste qui l'intéresse. Mais c'est au grand conseil de décider.

Ce dernier déclara qu'il ne voyait aucun inconvénient à nommer Amadou Cheikou gouverneur de Djenné, poste qui lui permettrait de se préparer dans les meilleures conditions à l'exercice du commandement civil et militaire, sous la direction d'Amirou Mangal. Il fallait toutefois que celui-ci fut consentant. Une lettre lui fut envoyée. Il répondit très favorablement car il avait déjà demandé à Cheikou Amadou de lui confier l'éducation militaire de son fils.

Le grand conseil nomma donc Amadou Cheikou gouverneur de Djenné et lui remit la lettre d'investiture. On lui adjoignit pour rejoindre son nouveau poste un détachement de 300 cavaliers, comprenant 100 peuls, 100 jawamBe et 100 rimayBe, tous de même âge que lui. Son arrivée à Djenné fui fêtée par tous les habitants qui lui firent de riches présents, à l'exception toutefois de Malmoudou Wayé, un notable qui passait pour être le plus fortuné de la ville. Amadou Cheikou lui fit demander les raisons de cette abstention, soit qu'il se fut estimé lésé dans ses intérêts, soit qu'il eut été

blessé par quelque propos calomnieux. Malmoudou Wayé répondit qu'il rendrait visite en personne à Amadou Cheikou, le vendredi suivant, après la grande prière.

En sortant de la mosquée, revêtu de ses plus riches habits, il se rendit au domicile d'Amadou Cheikou et lui dit :

— Si je me suis abstenu de paraître lors de ton arrivée à Djenné, ce n'est pas par insubordination, ni dans l'intention de te manquer d'égards. Mais si j'avais été t'offrir un cadeau de bienvenue, en rapport avec le rang que j'occupe dans la ville, personne d'autre ne t'aurait rien offert. Je suis, au su de tous, le plus riche et aussi le plus jalousé à cause de mes largesses. Personne n'aurait voulu te donner moins que moi, et n'ayant pas les moyens de te donner autant, mes concitoyens auraient préféré ne rien t'offrir. C'est la raison pour laquelle je ne me suis pas dérangé pour fêter ton arrivée. Mais maintenant mon tour est venu de te faire un présent digne de toi et de moi. Avec combien d'hommes es-tu venu ?

— Avec 300 cavaliers, répondit Amadou Cheikou.

— Eh bien, je donne à chacun un cheval harnaché, un habillement complet avec un sabre de parade, une bague sarde horBö hireere 9, un palefrenier, une barre de sel pour le cheval et une servante pour faire chauffer de l'eau. Voilà le cadeau de bienvenue par lequel je désirais t'honorer, car c'est grâce à ton père que nous pouvons commercer librement avec Tombouctou sans être pillés par les Touareg et que nos convois atteignent Kong sans encombre.

Cheikou Amadou avait dit à son fils :

— Puisque tu es maintenant gouverneur de Dienné, use de tes droits pour faire reconstruire la mosquée de Koykoumboro et ensuite tu feras enlever la toiture de celle de Malaha Tanapo, en respectant les murs.

Ainsi fut fait et Cheikou Amadou décida le transfert de la prière publique à la mosquée de Koykoumboro 10. L'imam Boukanon Ténentao aurait dit à Amadou Cheikou :

— Nous avons demandé à ton père de nous laisser notre mosquée. Il n'a pas voulu. Mais sache que tôt ou tard la mosquée de Koykoumboro, que tu viens de reconstruire, sera détruite et celle de Malaha Tanapo restaurée. 11

Amadou Cheikou n'avait pas tardé à constater les effets amollissants du luxe et de la richesse qui régnaient à Dienné. Chaque jour des mets délicieux, parmi lesquels le fameux dugudugu 12 flattaient le goût des convives. Pauvres et riches habitaient de somptueuses maisons à étage. Autour de la ville, des melons savoureux croissaient dans les jardins et des vaches grasses réjouissaient la vue dans les prairies. En voyant les Peuls habillés de vêtements brodés, portant des burnous de drap de Fez, des turbans de

mousseline fine, des cordons de soie pour suspendre leur sabre et des bottes à la mode songhay, Amadou Cheikou soupira :

« O Peuls pasteurs, vous qui avez l'habitude de ne porter qu'une tunique de laine grossière, de coucher à la belle étoile et de marcher appuyés sur un bâton de Diospyros, vous voici logés, habillés et nourris comme des élus du paradis, mais vous risquez la damnation en perdant la protection divine 13. Je crains de vous voir assaillis malgré les murs qui entourent Dienné et à l'abri desquels vous dormez sans crainte.»

Il écrivit secrètement une lettre à Bouréma Khalilou en lui demandant de lui indiquer un moyen de se faire destituer. Bouréma Khalilou lui répondit :

— Rends visite à ton père et prends soin que tous ceux qui t'accompagnent soient vêtus comme des princes, montés sur des chevaux superbes, qu'ils caracolent dans toute la ville, parlent haut et dévisagent tout le monde insolemment comme des gens pris de boisson. Si ton père ne te destitue pas, c'est que je ne le connais plus.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. A la Tabaski, une délégation devait se rendre à Hamdallay pour participer à la fête religieuse et au conseil annuel, qui durait sept jours. Amadou Cheikou demanda à Amirou Mangal l'autorisation de se rendre lui-même à Hamdallay avec une escorte deux fois plus nombreuse que celle qui l'avait accompagné lors de son arrivée à Dienné. Il partit donc à la tête de 600 jeunes gens, tous de son âge : 200 Peuls montés sur des chevaux blancs, 200 jawamBe montés sur des chevaux noirs à tête et pattes blanches, 200 maabuuBe montés sur de chevaux rougeâtres à pattes et front blancs. Tous étaient habillés de la même façon, à la dernière mode de Dienné, les Peuls en blanc, les jawamBe en bleu foncé, les maabuuBe en bleu. Les cavaliers étaient précédés de fantassins, vêtus de couleur, avec une ceinture, et portant des lances. Le cortège quitta Dienné, passa par Koumaga dans le Femay, Kaka et Kouna. De ce dernier lieu à Hamdallay, l'étape est courte. Tous les habitants de la capitale sortirent pour aller au-devant d'Amadou Cheikou dont l'arrivée était attendue le matin de bonne heure. Cheikou Amadou sortit également, mais se dissimula dans un bosquet pour voir comment les choses allaient se passer. On vit d'abord arriver les fantassins.

— Comment, dirent les gens de Hamdallay, Amadou Cheikou vient à pied ?

— Nous ne sommes que l'avant-garde, expliquèrent les arrivants. Un peu plus tard, les 200 maabuuBe se présentèrent. En voyant des cavaIiers vêtus de bleu, les gens de Hamdallay dirent :

— Cette fois, c'est Amadou Cheikou et son escorte de Peuls. Quand ils eurent reconnu leur erreur, ils dirent :

— Ces maabuuBe sont vêtus d'étoffes qu'ils n'ont pas tissées eux-mêmes.

Ensuite arrivèrent les 200 jawamBe. Seulement après le passage de ceux-ci, on vit venir Amadou Cheikou, escorté de 200 Peuls, tous habillés de blanc, montés sur des chevaux blancs et chantant des hymnes à la gloire de Dieu et de son Prophète. La foule les acclama. Les griots se mirent à chanter leurs louanges et lorsqu'ils rentrèrent à Hamdallay, toutes les femmes nobles, intriguées par ce tapage insolite, regardaient par-dessus les murs de leurs concessions 14.

Cheikou Amadou était rentré sans se faire voir. Son fils lui demanda audience le soir même ; il refusa de le recevoir. C'est seulement au milieu de la nuit qu'il le fit appeler. Amadou Cheikou se leva et, enveloppé d'une couverture, se présenta devant son père qui le sermonna sur sa légèreté puis le congédia en lui disant : — Pour aller dans l'autre monde, tu n'auras que la couverture dans laquelle tu t'enveloppes en ce moment et je te donne ma parole que tu ne retourneras pas à Dienné, quoiqu'en puisse décider le grand conseil.

Amadou Cheikou remercia le lendemain Bouréma Khalilou et lui fit un somptueux cadeau. Cheikou Amadou cita son fils devant le conseil et l'accusa de folles dépenses et de dissipation du bien public. Amadou Cheikou n'eut pas de peine à se disculper devant ses juges. Bouréma Khalilou prit sa défense et reconnut être l'instigateur de l'affaire. Le conseil décida alors de faire venir deux familles de chacun des territoires de la Dina, et de fonder un village aux environs de Hamdallay dont le commandement fut confié à Amadou Cheikou. Ce village fut appelé Allah 'e Amadu, contracté en Allay Amodu 15. Amadou Cheikou n'était resté qu'un an à Dienné et dès son retour, sa sagesse et ses vertus furent remarquées de tous.

A l'exemple des Bambara du Saro, ceux du Nyansanari 16 refusèrent de se soumettre à Cheikou Amadou. Quelques villages, indépendants les uns des autres, mais obéissant aux directives du chef de Souala, continuèrent à vivre de razzia aux dépens des troupeaux peuls et des villages de la Dina. Cheikou Amadou donna l'ordre de pourchasser les Bambara du Nyansanari. Durant six ans, l'armée d'Amirou Mangal les empêcha de semer et de récolter, si bien que la vie était devenue impossible pour eux. Un forgeron féticheur du clan Koné fit convoquer à Diabolo les anciens des familles Koulibali, Bouaré, Tangara, Pléa (= Traoré), Dembélé, Koné et Dyara qui constituaient la population du Nyansanari. Il leur dit :

— Mon fétiche m'a révélé que pour résister à la race des Peuls noircisseurs de planchettes il faudrait que le Nyansanari forme un état obéissant à un seul chef et sacrifiant à un seul fétiche.

On procéda à une divination : Diabolo apparut comme étant le lieu protégé par les esprits tutélaires de la région. Les anciens des Koné et des Dyara, forgerons du pays

et maîtres des masques Kama et autres, désignèrent Séri Pléa comme chef du Nyansanari, dont Diabolo devint le chef-lieu. Le village de Souilla avait été jusque là le centre des grands sacrifices saisonniers et la prééminence donnée à Diabolo ne fut pas agréée par tous. Mais personne n'osa protester de peur de semer le désaccord au moment où le danger commandait au contraire de s'unir pour pouvoir résister. Séri Pléa lutta encore six ans contre les Peuls sans succès. A chaque rencontre, les Bambara perdaient leurs plus braves guerriers et les membres des familles les plus nobles étaient emmenés en captivité.

Séri Pléa, dit aussi Diabolo Séri, choisit parmi les plus âgés sept vieillards sûrs et fidèles au fétiche Nya, patron du Nyansanari. Il leur exposa la situation du pays ; ne pouvant plus trouver assez de fer et de potasse pour fabriquer des balles et de la poudre, ni se procurer des chevaux de remonte, il allait être obligé d'abandonner la guerre contre les Peuls, ravitaillés par des génies rouges puissants. Un des vieux conseilla d'offrir la paix à Cheikou Amadou.

— Ce serait une honte à notre actif, répliqua Séri. Les Bambara de Saro, de Monimpé et de Ségou nous considéreront comme des sots, punis à juste titre pour avoir voulu par fanfaronnade résister à des gens qui ont battu Ségou. Ce que nous avons de mieux à faire c'est de nous en aller du pays comme nos ancêtres y étaient venus. Mais pour endormir la méfiance de Cheikou Amadou et de ses limiers, il faut lui envoyer un ambassadeur qui proposera notre soumission, et lui déclarera notre désir de plonger désormais, à leur manière, notre front dans la poussière pour sentir si elle ne pue pas la charogne.

— Mais, dit un des assistants, si Cheikou Amadou découvre notre duplicité, celui que nous aurons envoyé est perdu. Il sera mis à mort et nous aurons sur la conscience d'avoir livré un des nôtres aux Peuls.

— Ceux que je vais envoyer, répondit Diabolo Séri, sont deux parents que nous avons intérêt à perdre car ils sont pires que nos ennemis. Ce sont mon homonyme Séridian, fils de Tiétien, petit-fils de Néné, le tlo mina 17 de Kalfadyougou, et son âme damnée le géomancien Ba Koulibali. Kalfadyougou et son père Mousa Kantara ont été la cause de notre malheur. Venus de Gamakoro 18 ils ont réussi à faire de Souala une sorte de capitale au détriment de Diabolo. Il n'y a pas de crime à livrer un descendant de perturbateur à un autre perturbateur.

En ayant ainsi décidé en secret, Diabolo Séri envoya chercher Séridian Bouaré, et déclara à ce dernier, en présence de ses sept vieux complices :

— Mon cousin Bouaré, quand un objet de la famille se trouve accroché dans les branches d'un arbre trop grand ou trop touffu, c'est au singe de la famille qu'on s'adresse pour le récupérer. Tout le Nyansanari voudrait envoyer un homme auprès de Cheikou Amadou pouf lui offrir

la paix. Car voici douze ans que nous luttons sans espoir de succès. D'accord avec les anciens, j'ai décidé que tu iras à Hamdallay accompagné de Ba Koulibali.

Pour mettre Séridian Bouaré en confiance, on lui remit une somme importante pour ses frais de voyage et pour faire des cadeaux aux jawamBe de Hamdallay et à tous ceux qui pourraient d'une manière quelconque parler en faveur des gens du Nyansanari.

Séridian Bouaré et son ami géomancien Ba Koulibali, se mirent en route pour Hamdallay. Ils passèrent la nuit à Simatogo 19. Avant de repartir, Ba Koulibali selon sa coutume consulta le thème géomantique du jour.

— Rebroussons chemin, dit-il à Séridian. Nous sommes trahis. Si les nôtres ne nous ont pas livrés en nous envoyant à Hamdallay, de toute façon les Peuls nous retiendrons captifs.

— J'ai été envoyé auprès de Cheikou Amadou, répliqua Séridian, je me rendrai à Hamdallay, advienne que pourra. Mais aucun Bambara n'apprendra que j'ai failli à ma mission. Quant à toi, reste ici : tu serviras de soutien à ma famille.

Ba Koulibali resta à Simatogo ; Séridian Bouaré, accompagné de deux serviteurs, atteignit Hamdallay sans encombre. Pendant ce temps, Diabolo Séri émigrait avec tous les habitants du Nyansanari, moins les familles de Séridian Bouaré, de Ba Koulibali et de Séti Souroun. Les gardes-frontière de la Dina réussirent à arrêter la moitié des fuyards.

Un courrier rapide lut envoyé à Hamdallay pour rendre compte de la conduite des Bambara du Nyansanari. Séridian Bouaré était descendu étiez Bokari Sidibé, délégué des Peuls du Pérou 20. Il se fit conduire au grand conseil et exposa le but de sa mission. Le soir même, Hambarké Samatata reçut le rapport sur l'émigration des habitants du Nyansanari et la capture de plusieurs familles. Diabolo Séri avait réussi à s'échapper et était passé on ne savait où Hambarké Samatata, qui avait le matin même entendu la déclaration de Séridian Bouaré, fit arrêter ce dernier, malgré les protestations de son logeur, sous l'inculpation de soumission frauduleuse pour égarer la police. Il le fit mettre aux fers et le lendemain, demanda sa tète au grand conseil.

Bokari Sidibé, aidé par Bouréma Khalilou, réclama une enquête plus approfondie afin d'établir les responsabilités de Séridian dans toute cette affaire. Il avait été informé que l'ami de l'inculpé, Ba Koulibali resté à Simatogo, pouvait aider à faire connaître la vérité, et il demanda à suivre les enquêteurs en vite de défendre les intérêts de son hôte. Hambarké Samatata accepta. Or parmi les émigrants arrêtés, se trouvaient trois des sept vieillards qui avaient tenu conseil avec Diabolo Séri. Ba Koulibali qui l'avait appris par suite d'une indiscrétion en fit part à Bokari Sidibé, lequel demanda la comparution de l'un des vieillards en question. Avant de l'interroger, on lui fit jurer sur le Nya de dire toute la vérité. Le pauvre homme vendit le secret de Diabolo Séri pour

rester fidèle à Nya. Des lors, il ne fut pas difficile d'établir que Séridian Bouaré était une victime et non un complice de Diabolo Séri.

Le grand conseil délibéra longuement pour savoir si les gens du Nyansanari devaient être considérés comme traîtres et quel sort on devait leur réserver. Finalement, ils furent déclarés welneleeBe, c'est-à-dire gens à amadouer pour les attirer à l'Islam. On présenta des excuses à Séridian Bouaré, qui reçut un riche cadeau et fut nommé chef du Nyansanari. Gagné par ces bons procédés et par tout ce qu'il avait vu à Hamdallay, il embrassa l'islamisme.

Ce fut Bokari Sidibé qui alla installer Séridian dans sa nouvelle chefferie. Un an après, Cheikou Amadou lui dit :

— J'ai entendu dire que l'une de tes femmes est enceinte. Elle accouchera d'un garçon. C'est un otage auquel tu donneras mon nom.

Effectivement la femme de Séridian eut un fils qui fut nommé Amadou et que l'on connaît sous le nom de Sékou Séri ou Amadou Séri 21.

De tous les grands conseillers Alfa Samba Fouta était celui qui con naissait le mieux les peuples au sud de Hamdallay, dont le courage à la guerre était aussi notoire que leur aversion pour]'Islam. Ces peuples étaient des Bobo, des Samo, des Mossi, des Mianka et des tribus peules habitant parmi eux et ayant les mêmes croyances. Alfa Samba Fouta était chargé de leur islamisation en même temps que de la défense de Hamdallay. Les Bobo étaient soutenus et conseillés par les Peuls de Ngonkoro 22 et de Barani. Ndiobo Maliki Séga, chef de Barani et guerrier redoutable, se montrait toujours prêt à fondre sur les musulmans ; le chef de Ngonkoro également. Tous deux ne cessaient de harceler les ressortissants du Macina. Il suffisait qui une caravane obtienne de Hamdallay l'autorisation de circuler pour que Ndiobo Maliki et ses hommes la prennent en chasse et la rançonnent.

Le grand conseil excédé décida une action contre le Sud. Alfa Samba Fouta reçut pleins pouvoirs. Il leva trente-six juuDe bien équipés et en mis deux sous les ordres de Ba Lobbo et de son fils Maliki Alfa Samba. Il donna au premier l'ordre de marcher sur Gouri en passant par Nia, Toumbaga, Golo, Lagassagou, Pissa et Bai, au second de suivre l'itinéraire Sofara, Yaro, Dimbal, Diamana, Selem, Tanga. Lui-même, après avoir accompagné la fraction des troupes confiées à Ba Labbo jusqu'à Golo, alla attaquer Dialassagou et Mougué. A son approche, les habitants de Tanga et de Ntori s'enfuirent à Mankamou : Alfa Samba Fouta les y rejoignit et les battit. Les Peuls de Tégué et de Sirakoro allèrent se réfugier à Ngonkoro, où la résistance s'organisa : tous les FittooBe prirent les armes.

Ba Lobbo, campé à Gouri, surveillait les Peuls du Sâmori et les empêchait de se porter au secours de Ngonkoro. Maliki Alfa Samba défendait le flanc ouest. Ainsi protégé, Alfa Samba Fouta se porta sur Ngonkoro. Au bout d'une semaine, voyant qu'il ne pouvait réduire la ville avec ses seules troupes, il donna l'ordre à Ba Lobbo et à Maliki Alfa Samba d'attaquer Ngonkoro tour à tour et sans répit pendant trois jours. Ces attaques continuelles fatiguèrent les défenseurs qui, à bout de forces et désespérant de recevoir tout renfort extérieur, se rendirent le quatrième jour vers walluha 23.

La défaite de Ngonkoro intimida les Peuls du Sourou 24 et de Lanfiéra qui envoyèrent leur soumission. Alfa Samba Fouta occupa militairement la ville et tout le pays environnant. Durant dix jours, des pugaaji envoyés à travers le pays démasquèrent des meneurs parmi les Peuls animistes et leurs alliés, Samo mattya, Marka dafii 25 et Dogon de la plaine de Bankassi. Mille quatre cents notables furent arrêtés et déférés au tribunal de guerre sous l'inculpation de refus systématique d'embrasser l'Islam, pillage de caravanes, résistance à mains armées à l'autorité de la Dina et sévices sur la personne de musulmans. Au cours de l'interrogatoire, les juges constatèrent que les prévenus s'accusaient eux-mêmes de tout le mal commis pour essayer de sauver leurs compatriotes. Alfa Samba Fouta savait que le jury prononcerait contre les inculpés la peine capitale et que celle-ci serait immédiatement appliquée. Pour ne pas avoir la douleur de trancher tant de tête à la fois, il demanda la suspension de l'audience et écrivit à Hamdallay pour demander des instructions.

Le grand conseil répondit qu'il fallait exécuter quatre-vingt prisonniers pris parmi les Peuls. Alfa Samba Fouta réunit de nouveau le tribunal pour que le jury lui désigne quatre-vingt grands coupables peuls qui furent décapités. Puis il traça le plan d'une mosquée à Ngonkoro et la fit bâtir entièrement et uniquement par les mille trois cent vingt notables graciés, afin de venger l'Islam. La construction terminée, il convoqua tout le monde et inaugura le sanctuaire par la grande prière du vendredi.

Les Sidibé du Mbobori, qui ne vivaient que de razzia, avaient besoin d'amulettes pour se rendre invulnérables et invisibles. Ils s'adressaient pour cela aux marabouts de Taslima, un village Bobo au nord de Kombori et ce commerce avait créé un lien d'amitié solide entre les Sidibé de Barani et l'imam de Taslima connu sous le nom d'Almami Taslima. Quand ils apprirent la défaite des FittooBe à Ngonkoro, les Sidibé se réunirent autour de Ndiobo Maliki Séga. Ce grand aventurier et pillard intrépide avait prêté son concours à Guéladio, à la tête d'un contingent de trois cents cavaliers. Après la fuite de Guéladio, il avait pris la brousse avec ses hommes et rançonnait le Sâmori, le Bendougou et le Menkalari ; il poussait même jusqu'au Lobi 26. Ndiobo se décida à venger ses alliés FittoBe. Il s'en ouvrit au fils de l'imam de Taslima avec qui il vivait en très bons termes. Ce dernier, sans en parler à son père, prêta main forte à Ndiobo pour attaquer Alfa Samba Fouta. Le chef de guerre de Cheikou Amadou réunit toutes ses forces, encercla Ndiobo, et ses partisans dans la région de Kombori, les battit et fit beaucoup de prisonniers. Mais Ndiobo et son allié réussirent à se retrancher derrière les

murs de Kombori. Alfa Samba Fouta investit le village, renversa les murailles et incendia les cases ; Ndiobo put s'échapper ainsi que le fils de l'imam de Taslima qui rejoignit son village et décrivit à son père la position difficile où il s'était placé. Alunirai Taslima prit violemment son fils à partie. Il lui reprocha sa légèreté et surtout son manque de courage :

— Avant de combattre un chef de guerre envoyé par Hamdallay, lui dit-il, tu aurais pu me prévenir et surtout le laisser venir jusqu'à moi. Maintenant, je ne pourrais me justifier devant Cheikou Amadou qu'en t'accusant et si je faisais cela je passerais aux yeux de tous pour un père dénaturé. En effet, il n'est pas correct qu'un père décline une responsabilité engagée par son fils quand des conséquences fâcheuses en découlent.

Almami Taslima donna l'ordre à ses partisans de se préparer à soutenir le siège qu'Alfa Samba Fouta ne manquerait pas de mettre à son village.

Effectivement, Alfa Samba Fouta, désireux de demander à l'imam des explications sur la conduite de son fils, se présenta avec toutes ses forces aux portes de Taslima. Les trouvant closes, il essaya de parlementer mais en vain. Après une journée d'attente il réunit son conseil de guerre et décida d'attaquer. Le lendemain, au premier chant du coq, il lança ses cavaliers à l'assaut. Les défenseurs étaient sur leurs gardes et la journée se termina sans que les troupes de Hamdallay aient pu ébranler la muraille m trouver une façon de s'introduire dans le village. Tous ceux qui s'étaient risqués à sauter à l'intérieur de Taslima avaient été tués ou faits prisonniers. Les attaquants regagnèrent leur camp au coucher du soleil avec la ferme intention d'incendier le village le lendemain au moyen de flèches enflammées.

Almami Taslima s'était mis à prier Dieu, lui demandant de le débarrasser d'Alfa Samba Fouta qui avait toujours pris les villes et villages assiégés. Le soir, il annonça à ses hommes :

— Demain nous serons débarrassés d'Alfa Samba et des siens : Dieu nous viendra en aide. Un météore se produira cette nuit, juste au moment où l'étoile du berger pointera à l'horizon oriental. Il faut qu'une poignée d'hommes braves et adroits en profitent pour se glisser parmi les soldats de Hamdallay : ils tâcheront de repérer l'endroit où Alfa Samba Fouta se repose et à la première occasion se précipiteront pour le tuer.

En effet, à peine l'étoile du berger était-elle apparue à l'horizon qu'une violente bourrasque se déchaîna sans que rien l'eût fait prévoir. Les troupes surprises prirent les armes. Alfa Samba Fouta se leva en sursaut et s'avança pour voir de quoi il s'agissait. Il fut immédiatement entouré par six guerriers de Taslima qu'il prit d'abord pour ses propres hommes. Il leur demanda :

— Que se passe-t-il ?

Celui qui conduisait la petite troupe lui répondit :

— Il se passe que tu ne verras pas monter dans le ciel le soleil de demain.

Alfa Samba Fouta n'eut pas le temps d'appeler au secours, les six Peuls, tous de Barani, le criblèrent de coups. Il tomba et mourut sans pousser un cri, par pudeur. Les assassins voulurent s'emparer du corps de leur victime, afin de le promener comme trophée. Mais la bourrasque ayant cessé au même instant, ils furent eux-mêmes capturés et mis à mort avant que la dépouille d'Alfa Samba Fouta n'ait été enterrée.

Ba Lobbo prit le commandement de l'armée. Il annonça la mort de son chef et sa ferme décision de ne rentrer à Hamdallay qu'après la prise de Taslima. Il finit par ouvrir une brèche dans la muraille et par enlever le village d'assaut, mais il trouva l'imam mort et couché dans sa case. Les survivants de Taslima se regroupèrent et allèrent se barricader à Douma, un gros village abondamment approvisionné en vivres et munitions. Ba Lobbo, malgré le deuil qui avait frappé la Dina et privé l'armée de son chef, décida de poursuivre l'ennemi pour en finir. Il marcha sur Douma avec la totalité des troupes d'Alfa Samba Fouta. Tous ses assauts furent repoussés. Si les défenseurs de Douma ne tentèrent aucune sortie pour se mesurer à Ba Lobbo, ils réussirent à tenir les Peuls en échec.

Ba Lobbo comptait parmi les chefs qui économisaient le plus la vie de leurs hommes. Il résolut d'affamer Douma et mit le siège devant le village. Chaque jour, durant cinq mois, les belligérants échangèrent des coups de fusil et s'envoyèrent des traits ou d'autres projectiles par-dessus les murailles. Ba Lobbo, ayant épuisé ses vivres et ses munitions, réunit son conseil de guerre pour examiner la situation. Il écrivit personnellement à Cheikou Amadou : — Nous sommes en face de Douma depuis déjà cinq mois ; mes hommes sont fatigués par les marches et les combats qu'ils ont soutenus depuis le départ de l'expédition. Ils sont actuellement à court de nourriture et de vêtements. Leurs chevaux sont fourbus, leurs armes émoussées ou hors d'usage. Je demande que l'on m'envoie des vivres, des armes et des vêtements, faute de quoi, au lieu de prendre Douma nous risquons d'être battus et faits nous-mêmes prisonniers.

Le grand conseil, saisi par Cheikou Amadou, donna l'ordre au chef de Dienné d'envoyer les secours demandés par Ba Lobbo. Or un gros commerçant de Dienné venait justement de réunir dans ses magasins une grande quantité de vivres et d'étoffes qu'il se proposait d'expédier à Tombouctou. Le chef de la ville fit réquisitionner les marchandises, et promis à leur propriétaire qu'il serait payé après la prise de Douma. Puis il rendit compte de sa décision au grand conseil. El Hadj Amadou, l'avocat des opprimés s'écria :

— Cheikou Amadou, je m'élève contre l'iniquité de la réquisition ordonnée par le chef de Dienné. Pourquoi ne peut-on plus dans ce pays jouir de ses biens ? Lorsqu'on

a payé la zekkat imposée par Dieu, n'est-on pas maître de sa fortune ? Si le commerçant a payé toutes les taxes et redevances légales, de quel droit peut-on lui prendre ses marchandises et lui imposer d'attendre pour être réglé qu'une ville qui nous tient en échec depuis cinq mois soit prise ? C'est disposer du bien d'autrui dans des conditions hasardeuses. On ne peut mériter la récompense divine en commettant de pareilles fautes il faut trouver une autre solution.

Cheikou Amadou proposa au grand conseil de donner ordre à Ba Lobbo de lever le siège de Douma et de rentrer à Hamdallay, ce qui fut accepté. Les soldats qui s'attendaient à passer le reste de l'année autour de Douma ne purent contenir leur joie. Ba Lobbo par contre s'affecta quelque peu de l'ordre reçu. Il fit préparer le départ en secret et au milieu de la nuit, l'armée décampa sans rien laisser sur place. Le lendemain, les assiégés ne purent en croire leurs yeux. Certains se demandaient si les troupes peules n'avaient pas été englouties sous terre durant la nuit. Le chef de Douma, heureux de cette issue, réunit ses notables et leur dit :

— Je connais les Peuls. Loin d'être engloutis sous terre comme le supposent naïvement nos hommes, ils sont partis se refaire pour mieux nous faire payer notre résistance. Assurons-nous d'abord que Ba Lobbo est bien parti et qu'il n'est pas tapi en embuscade, prêt à fondre sur nous lorsque nous sortirons du village.

On envoya des cavaliers en reconnaissance s'assurer que les Peuls étaient bien partis. Cette certitude acquise, le chef de Douma dit à ses notables :

— Vous connaissez la force de Hamdallay. Ce que vous pouvez ignorer c'est l'angoisse qui va tenailler Ba Lobbo. Il obtiendra sûrement des marabouts l'autorisation de revenir. Nous n'aurons plus alors à faire face à un ennemi épuisé par la marche et les engagements multiples, se déplaçant sur des montures fourbues par une longue expédition, mais à des troupes fraîches décidées à forcer la victoire. Ils nous assailleront de tous côtés et ne manquerons pas de nous battre. Ne donnons pas à Ba Lobbo le plaisir de venir détruire nos cases et emmener nos femmes et nos enfants en captivité. Aux yeux de tous notre honneur est sauf. J'estime que pour tirer notre pays du péril de mort ou d'esclavage qui le menace le seul moyen c'est de jurer fidélité à Cheikou Amadou.

Après des pourparlers entre notables et vieillards, Douma décida de se soumettre. Son chef fit venir un marabout et lui demanda d'écrire une lettre à Cheikou Amadou. La missive fut remise à un cavalier rapide avec ordre de doubler les étapes pour arriver à Hamdallay avant Ba Lobbo. Le cavalier réussit parfaitement sa mission et remit la lettre à Cheikou Amadou. Ce dernier, habituellement impassible, se montra pour une fois visiblement ému. Il se leva sur-le-champ, alla trouver les membres du grand conseil et remit la lettre à El Hadj Amadou en lui disant :

— Lis ceci à l'assemblée.

L'inquiétude se peignit sur le visage de tous les marabouts. El Hadj Amadou parcourut les lignes en silence puis s'écria :

— Louange à Dieu et compliments à son Prophète. Miséricorde à nous tous. Le document que j'ai en main n'apporte pas une mauvaise nouvelle. Il prouve que la force des armes et les réquisitions arbitraires ne sont pas les plus sûrs moyens pour assurer la victoire. Les habitants de Douma viennent librement se ranger sous la bannière de Dieu. Ils reconnaissent Cheikou Amadou comme leur imam et leur guide. Le Prophète a dit : « faire venir un seul homme à Dieu par la paix vaut mieux que d'en faire venir mille par le sabre ».

Avant même que les marabouts ne sortent de la salle du conseil, Ba Lobbo se présenta avec ses chefs de guerre. Comme le compte-rendu des expéditions devait se faire en présence des conseillers, il préférait en finir avec cette pénible obligation ; il s'adressa au doyen :

— La mauvaise excuse la plus naturelle qu'un lutteur vaincu puisse invoquer, est celle qui consiste à dire : mon adversaire m'a saisi à bras le corps avant que je me sois mis en garde, sinon il ne m'aurait pas terrassé car il n'est pas plus fort que moi et je n'ai pas eu peur de lui. Je n'agirai pas ainsi dans la présente occasion et je confesserai simplement que j'ai échoué devant Douma. J'ai obtempéré à votre ordre et j'ai levé le siège. Mais je demande une nouvelle armée et je désire reprendre la lutte samedi prochain si le grand conseil estime comme moi que Douma ne doit pas se croire une forteresse imprenable et continuer à nous narguer.

— Eh bien, répondit le doyen, tu nous trouves justement en train de régler l'affaire de Douma. Dieu te dispense d'avoir à y retourner en ennemi car la ville vient de se soumettre. Ses habitants sont déjà nos frères en Dieu. Oublie donc ton ressentiment à leur égard et prépare-toi à incorporer leur contingent dans ton armée. Ils feront partie de la garde de Hamdallay dont tu es nommé aujourd'hui chef en remplacement d'Alfa Samba Fouta Ba, le brave des braves, tombé en martyr. Tu auras comme adjoint Maliki Alfa Samba. Il servira sous tes ordres comme tu as servi sous ceux de son père.

Ainsi Ba Lobbo oublia l'amertume de son échec devant Douma. Il donna ordre à ses hommes de regagner leur domicile et lui-même prit congé des conseillers après avoir juré de servir loyalement la Dina.

Le Dyilgodyi était soumis à Hamdallay, mais il échappait quelque peu au contrôle du grand conseil. Celui-ci, contrairement à ses habitudes, n'y avait envoyé personne pour gouverner et unifier les trois chefferies de Dyibo, Baraboullé et Tougoumayel qui vivaient indépendantes l'une de l'autre et se faisaient la guerre chaque fois qu'elles n'avaient pas à combattre à l'extérieur. L'anarchie était devenue telle dans le Dyilgodyi qu'aucun chef ne pouvait se vanter de posséder une autorité sûre et durable.

Des intrigants de toute nature pullulaient dans le pays et l'incurie de Hamdallay fit croire aux habitants qu'on les craignait.

Le chef de Baraboullé mourut pendant que son fils aîné était en transhumance dans la montagne, du côté de Douentza. Son second fils, poussé par des griots, s'empara de la chefferie en faisant croire à la population qu'il assurait l'intérim de son frère. Le fils aîné apprit le décès avec quelque retard. Il recruta des cavaliers et se dirigea vers Baraboullé pour y prendre la chefferie qui lui revenait légitimement. Arrivé à Noadyé, il rencontra un serviteur fidèle à sa cause et qui s'était porté au devant de lui pour le mettre en garde.

— Ne va pas, lui dit-il, te jeter dans le puits que ton frère a creusé pour te faire périr, Il s'est emparé du bonnet et a ceint le sabre du commandement. Il cache au peuple le véritable mobile de ses actes. Il te tuera sans merci. Ne te fie pas aux liens du lait que vous avez sucé tous deux aux mêmes mamelles. Le sang de la convoitise a gonflé les veines de ton cadet. Il a oublié que vous avez été conçus dans le même sein. Il a levé contre toi une main criminelle et ne reposera le bras qu'après avoir fait sauter ta tête de ton cou. Il a posté des assassins à Yaro, Ségué, Delga et Bâné. Il marchera contre toi dès que tu atteindras Dyoungani. Mais tu as des partisans sûrs ; ils vont s'efforcer d'atteindre Dina-ogourou dont le chef t'est favorable. Pour éviter les espions postés à Yaro, ils passeront dans la haute brousse. Cette route, sans eau et sans village risque toutefois de fatiguer tes hommes et de les mettre en état d'infériorité.

L'Ardo de Baraboullé remercia son informateur. Il passa la nuit à réfléchir sur la conduite qu'il devait tenir. Il ne pouvait se résoudre à mettre en doute les renseignements fournis par un serviteur dont il n'avait jamais eu qu'à se louer ni à croire que son frère était prêt à pousser la folie des grandeurs jusqu'au fratricide. Le lendemain matin, il décida d'éviter Dyoungani. Il se rendit à Guesséré où il trouva 1600 combattants dévoués à sa cause. Il apprit par eux

que son frère avait fait occuper militairement tous les gros villages de la chefferie de Baraboullé et qu'il avait massé des forces du côté de Yaro pour interdire l'accès de Baraboullé. L'Ardo se dirigea sur Dina-ogourou où il trouva 800 partisans. A la tête de ses 2400 hommes, dont 1400 cavaliers, il résolut d'entrer dans Baraboullé.

L'usurpateur, informé des mouvements de troupes en faveur de son frère, disposa ses combattants en jawe 27 afin de barrer la route du côté de Yaro et d'empêcher du côté de Fawandé l'arrivée d'un secours possible de Dyibo ou Tongomayel. Voyant le choc inévitable, l'Ardo réunit ses partisans et leur dit :

— Mon cadet a perdu la raison. Il eut mieux valu pour lui qu'il me demande de lui céder ma place plutôt que de vouloir me la prendre par la violence. Quant à vous qui êtes venus me rejoindre, soyez magnanimes et n'oubliez pas que nos adversaires sont nos frères. Economisez vos vies tout en épargnant les leurs.

De son côté, l'usurpateur harangua ses hommes en leur disant :

— Mes amis et frères, vous allez combattre avec moi contre celui qui, se disant mon aîné, veut jouir du miel que j'ai été seul à récolter. Il a toujours préféré la transhumance au commandement et refusé d'aider mon père dans l'exercice de ses fonctions. J'ai accepté de le remplacer et supporté tous les inconvénients que cela comporte dans un pays comme celui-ci. Maintenant que mon père est mort, mon frère arrive comme un taureau gavé pour ruminer tranquillement à l'ombre de l'abri que j'ai bâti. Il lui en cuira. Demain, attaquez-le ainsi que tous les hypocrites qui sont partis le rejoindre. Fendez leur le crâne, crevez leur les yeux, coupez leur la langue et qu'aucun d'eux ne survive à l'engagement. Les griots chanteront nos exploits et nous nous parerons des dépouilles de nos ennemis.

Il donna ordre à ses soldats d'aller s'embusquer la nuit même à mi-chemin de Dina-ogourou. L'héritier légitime marcha sur Yaro pour une ultime tentative de réconciliation avec son frère. Il n'était pas sur ses gardes, quand brusquement des hommes armés de lances sortirent des buissons en criant :

— Empoignez-les, attachez-les, tuez-les 28.

Lui et les siens ripostèrent; l'engagement dura toute la journée. L'usurpateur, assuré que son frère ne disposait que de forces très réduites et qu'il ne pouvait de ce fait ni tenter un mouvement tournant, ni soutenir une longue action, fit venir des renforts et profita de la nuit pour le surprendre. Il défit son aîné qui réussit à se sauver avec seulement quarante cinq cavaliers. Ces rescapés allèrent à Hamdallay demander l'intervention de la Dina.

Cheikou Amadou dit à l'Ardo de Baraboullé :

— Le Dyilgodyi est un pays complexe : il est difficile de dire si ses habitants sont musulmans ou non. Les chefs sont des Ardos. Or après toutes les difficultés que nous avons eues de la part des Ardos et des FeroBBe, nous ne pouvons agir sans que tu t'engages solennellement à embrasser l'Islam et à faire appliquer strictement ses lois.

L'Ardo de Baraboullé prit l'engagement demandé. Son cas fut ensuite examiné par le grand conseil. Celui-ci émit l'avis qu'il serait plus politique d'écrire à Mohammed Bello pour lui signaler l'anarchie qui régnait dans le Dyilgodyi où les rares musulmans qui y habitaient étaient traités comme des crapauds, et lui faire également connaître que Hamdallay s'offrait pour y remettre de l'ordre et y placer un chef qui ne serait pas à la merci du premier intrigant venu.

Mohammed Bello répondit qu'il laissait Hamdallay libre d'agir jusqu'à Béléhédé, limite des états de Sokoto. Le grand conseil décida alors d'envoyer une puissante armée pour punir l'usurpateur de la chefferie de Baraboullé et restaurer le commandement sur des bases solides. Sur la demande de Bouréma Khalilou, tous les

grands chefs de guerre furent convoqués à Hamdallay. On leur exposa que l'éloignement de Sokoto ne permettait pas aux Dan Fodio d'exercer un contrôle efficace sur le Liptako et le Dyilgodyi, ni d'y assurer la sécurité, des musulmans et la prospérité de l'Islam. D'accord avec Mohammed Bello, une armée accompagnerait l'héritier légitime du chef de Baraboullé ; elle inviterait à l'Islam le Dyilgodyi et le cas échéant l'Aribinda et le Liptako 29. Cinq contingents furent désignés pour en faire partie :

- un de Dienné sous le commandement d'Ismaïla Amirou
- un du Fittuga sous le commandement d'Allay Galowal
- un du Hayre sous le commandement d'Alfa Amadou de Dalla
- un du Macina sous le commandement de Bori Hamsala
- un du Fakala-Kounari sous le commandement de Ba Lobbo.

Le commandement général était assumé par El Hadji Modi.

La cavalerie reçut l'ordre de marcher sur Baraboullé en contournant la montagne du Pignari et en suivant le trajet Bangassi, Kido, Koro, Tou, Bané, Delga et Tibbo. L'infanterie devait passer par Pigna, To, Doukoumbo, Boumbou, Madougou, Sandigué, Dyougani, Gangafani et Yaro. El Hadji Modi partit avec la cavalerie, en ayant Ba Lobbo comme adjoint. Il confia l'infanterie à Alfa Amadou de Dalla, qui connaissait bien les moeurs des habitants et la topographie des pays traversés ; il lui adjoignit Allay Galowal. La marche de ces deux colonnes, malgré leur division en nombreux détachements, fut vite connue dans le Dyilgodyi et à Ouahigouya. La menace imminente rapprocha les Ardos de Dyiho et Tongomayel de leur cousin, l'usurpateur de Baraboullé. Ils réunirent autant de troupes que le Dyilgodyi pouvait en fournir et les massèrent non loin de Baraboullé. Le Yatenga naba, non moins inquiet, mobilisa ses forces. Il demanda à ses sujets peuls d'en faire autant. Il fit surveiller nuit et jour la frontière du pays dogon de Kiri-Koro et il offrit un cadeau de prix au chef de Tou pour qu'il le renseigne sur la marche des Peuls de Hamdallay et l'importance de leur armée. Lorsque la cavalerie fut arrivée à Tibbo et l'infanterie à Yaro, un détachement de l'une reçut l'ordre d'aller renforcer l'autre et réciproquement.

L'Ardo de Tongomayel fit dire à l'usurpateur de Baraboullé :

— Il ne faut pas donner aux MaasinankooBe le temps de s'organiser et surtout de déployer leur armée entre Tibbo et Yaro. Le mieux est de les attaquer et de manœuvrer pour obliger la cavalerie à se replier vers la falaise. Si nous y réussissons, elle sera à notre merci. Quant à l'infanterie, nos guerriers de Dyibo essayeront de l'entraîner vers l'intérieur du pays où elle sera facilement capturée, ou bien de la rejeter vers les Mossi qui la massacreront.

Avant que les MaasinankooBe eurent regroupé leurs forces, les JelgooBe, partant de Baraboullé, attaquèrent dans les quatre directions de Yaro, Ségué, Débéré et Yerga.

Alfa Amadou de Dalla connaissait bien la manière de combattre des JelgooBe. Dès que les cavaliers envoyés pour renforcer ses fantassins furent arrivés à Yaro, il fit marcher ses hommes sur Baraboullé en se frayant un chemin à travers la brousse. Il ne laissa à Yaro que quelques combattants avec ordre de se replier vers la montagne après une matinée d'escarmouches ; si l'infanterie ne pouvait soutenir le choc de l'ennemi, elle devait se rendre aux JelgooBe pour les occuper et les embarrasser, tandis que la cavalerie simulerait une fuite vers Dina-ogourou et Gangafani.

L'usurpateur de Baraboullé, avec le gros de son armée, alla attaquer Tibbo où il croyait trouver El Hadji Modi. Mais ce dernier, conseillé par l'héritier légitime, avait déplacé la plus grande partie de ses forces. Sous la conduite de guides, il était allé s'embusquer dans la brousse à l'ouest de Fawandé et au sud-est de Baraboullé. L'usurpateur attaqua et enleva Tibbo après deux jours de lutte. Il apprit que les siens avaient également chassé les défenseurs de Yaro. Il voulut revenir sur Baraboullé menacé par Alfa Amadou. C'est alors que les troupes fraîches d'El Hadji renforcées par des détachements d'Alfa Amadou, tombèrent sur lui entre Tibbo et Baraboullé. La journée fut rude et la nuit meurtrière. L'usurpateur fut défait et pris. Entre temps, les cavaliers de Yaro qui, suivant les ordres reçus avaient simulé une fuite, s'étaient retournés contre les JelgooBe. Ceux-ci, ignorant que l'armée de Hamdallay occupait déjà la région, voulurent rejoindre leur base Baraboullé. Ils furent faits prisonniers les uns après les autres. Tout le pays se soumit, l'usurpateur fut exécuté et l'héritier légitime rentra dans ses droits.

El Hadji envoya dire aux deux Ardos de Dyibo et Tongomayel de se soumettre ou de se préparer à la guerre. Il leur demanda en même temps le mobile qui les avait poussés à envoyer des troupes pour soutenir l'usurpateur de Baraboullé contre le Macina.

— Les liens du sang et la peur de te voir venir nous attaquer sont les seuls motifs qui nous ont incités à te combattre aux côtés de notre cousin, bien qu'il n'ait pas été en droit de chasser son frère. Mais nous sommes prêts à te présenter des excuses et à payer ce que tu exigeras de nous.

Telle fut la réponse des deux Ardos. El Hadji, qui avait militairement occupé les villages de Baraboullé, Piladyi, Sindé, Béléhédé d'une part, Ingani, Diguiyel et Niangay d'autre part, pouvait imposer sa volonté sans condition. Accompagné de ses chefs de guerre et d'une forte escorte, il se rendit à Dyibo. Il y convoqua les notables ardos pour traiter avec eux de la paix. El Hadji ne fut pas long à remarquer leur esprit séditieux et leur volonté sourde mais ferme de reprendre les armes à la première occasion. Après une semaine de discussions, il les invita dans une concession qu'il avait fait aménager et

entourer de hautes murailles. Il retint les notables jusqu'à une heure avancée de la nuit et les congédia l'un après l'autre. Mais aucun ne sortit de la concession ; chaque homme pénétrant dans le vestibule était saisi par cinq ou six captifs, rapidement décapité et le corps était jeté dans un grand puits creusé à cette intention.

Le chef de Dyibo seul 30 échappa à ce meurtre organisé par El Hadji sans l'autorisation de Hamdallay. Le rescapé se rendit auprès du Yatenga naba pour lui demander une armée afin de se venger des MaasinankooBe. Il fut introduit auprès du monarque mossi qui l'écouta d'une oreille distraite et ne donna aucune réponse. Le chef de Dyibo, malgré son mécontentement, ne pouvait qu'attendre. Trois jours se passèrent. Au cours d'une réunion où tous les ministres et courtisans étaient assis autour du Yatenga naba, la Pugu-tyema 31, qui avait une certaine influence sur les décisions de son époux, dit en s'adressant au Wudiranga 32 :

— J'ai l'impression qu'aucun homme ne naît plus dans ta province.

— A quoi vois-tu cela ? demanda le Wudiranga.

— A ce que depuis trois jours le chef de Dyibo a formulé sa demande au roi et ce dernier, ne sachant que dire, se retranche derrière le bouclier de l'indifférence. Il n'a rien fait pour honorer celui qui est venu demander une armée afin d'aller enterrer honorablement ses parents assassinés par les Peuls du Macina.

— J'ai à ma disposition plus d'hommes, de chevaux et d'armes qu'un vaste champ de mil n'a de grains. Je n'attends qu'un ordre de mon seigneur pour envoyer mes soldats boire dans le crâne des Peuls du Macina, et leur ôter à tout jamais l'envie de venir fouler notre brousse. La Pugu-tyema, s'adressant au Balum et au Togo 33, ajouta :

— Je ne pense pas que le Yatenga 34 ait peur de se décider à aller tirer aux Peuls leurs grandes oreilles de lièvres.

Le monarque dit alors au Wudiranga :

— Demain matin, tu donneras tout ce qu'il faut pour que les Peuls de la zone d'inondation ne viennent plus jamais boire l'eau de nos puits. Qu'on les chasse de tout le haut pays.

Quelques jours plus tard, une puissante armée, composée d'éléments recrutés à Koussoudougou, Roum-tenga, Paspanga 35, Kourzanga, Boulanga, etc., fut massée à Pobé. Elle se dirigea sur Dyibo en passant par Pouga, Omo et Diguiyel. De ce point, le Wudiragga lança ses hommes à l'attaque d'Ingani et de Béléhédé ; les MasinankooBe qui tenaient garnison dans ces deux villages, furent délogés de haute lutte. La prise de Béléhédé encouragea les hésitants de Tongomayel à prendre les armes pour prêter main forte aux Mossi. Le détachement qui s'était emparé d'Ingani, alla assiéger Wouro Saba et en chassa les Peuls du Macina. El Hadji rappela toutes ses forces à Dyibo, qu'il fut

obligé d'évacuer malgré la vaillance de ses troupes. Il se replia sur Fawandé puis Baraboullé avec des pertes sévères en hommes et en montures. Bori Hamsala et Alfa Amadou conseillèrent d'attirer les Mossi vers Dina-ogourou ; mais l'armée d'El Hadji fut mise en pièces avant Yaro. Les rescapés rejoignirent Hamdallay, le Wudiranga ayant donné l'ordre à ses soldats de ne pas dépasser Yaro. Quand El Hadji Modi vint rendre compte au grand conseil de sa victoire puis de sa cruelle défaite, il fut hautement blâmé, non pas d'avoir été vaincu, mais d'avoir organisé un guet-apens contre les notables. Il fut déféré devant le tribunal de guerre. Un jugement secret décida qu'il ne recevrait plus jamais le commandement suprême d'une expédition.

Le Wudiranga, grisé par ses victoires, envoya dire au Yatenga qu'il valait mieux ne faire qu'une seule bouchée de tous les Peuls. Il prenait sur lui d'installer des chefs mossi à Dyibo, Baraboullé et Tongomayel.

Le Yatenga acquiesça. Dès lors les Mossi traitèrent les habitants du Dyilgodyi comme leurs esclaves. Les Peuls se soulevèrent et les massacrèrent dans une série de rencontres autour de Dyibo, dont la mare est restée célèbre dans les chants en honneur des JelgooBe.

Débarrassés des Mossi, les Peuls des trois chefferies du Dyilgodyi écrivirent à Hamdallay pour demander leur rattachement aux états de la Dina. Pour tenir compte de leur bonne volonté, le grand conseil décida que le pays choisirait lui-même son chef et qu'aucun étranger n'y serait envoyé pour exercer une fonction à quelque titre que ce soit.

Notes

1. Ce premier siège de Dienné ayant débuté avant la montée des ceux et ayant duré neuf mois, la reddition de la ville serait du début 1819.

2. Mahamane Bilmahamane Touré, dont les descendants qui se font appeler Taraoré, exercent encore un commandement à Dienné.

3. Alfa Gouro Modi fut enterré à Guémbou, dans la partie nord du cimetière actuel, envahie par la végétation. Il serait resté deux ans à Dienné. Sa mort serait donc du début 1821 et le second siège de Dienné serait de la fin de la même année.

4. Donc vers décembre 1821, an moment où les communications par terre deviennent possibles. C'est aussi l'époque de la recette du riz, nécessaire au ravitaillement d'une armée en campagne.

5. Welingara, de weli, c'est doux et ngara, viens.

6. Dyene dyeno en songhay ou Dyene sire en bozo est l'ancien emplacement de Dienné, au sud de la ville actuelle.

7. Konofia est le quartier sud de Dienné, en face le marigot qui mène à Dyene dueno. Sankoré est le quartier nord, en face de Welingara.

8. La première grande mosquée fut construite à Dienné par Koykoumboro au retour d'un pèlerinage à La Mekke, sur l'emplacement de l'école actuelle. A la mort de Koykoumboro, Malaha Tanapo prit le titre de Dyene were. Il n'était pas musulman. Il rasa la mosquée de Kaykoumboro et en construisit une autre, dite de Malaha Tanapo, à l'emplacement de l'actuelle Il divisa l'édifice en deux parties : une réservée aux musulmans et l'autre aux fétiches. Askia Mohamed, jugeant cette façon de faire incompatible avec la religion musulmane, détruisit la mosquée de Malaha Tamapo et reconstruisit celle de Koykoumboro. Les Marocains à leur tour détruisirent la mosquée de Koykoumboro, et rétablirent celle de Malaha Tanapo. L'édifice était somptueux, trop probablement au goût de Cheikou Amadou qui préférait l'austérité. La tradition prétend également que des rôtisseries et des débits de boisson étaient installés jusque dans ses dépendances, ce qui aurait motivé sa destruction décidée par le grand conseil de Hamdallay dans les circonstances relatées ici. Ces événements se placeraient vans 1830.

Signalons an passant que René Caillié, au cours de son célèbre voyage à Tombouctou, séjourna à Dienné du 11 au 23 mars 1828. « Les Foulahs, écrit-il, sont les plus fanatiques (des mahométans) ; Ils ne permettent pas l'entrée de leur ville aux Infidèles, et quand les Idolâtres viennent à Dienné, ils sont obligés de faire la prière, sans quoi ils seraient impitoyablement maltraités par les Foulabe qui forment la majeure partie de la population » (cité par P. Marty, 1920, Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan, II, p. 138).

La surveillance exercée par les marabouts et les agents secrets de Cheikou Amadou avaient dû paraître particulièrement odieuse au voyageur français qui risquait à chaque instant d'être démasqué. Sa réussite n'en est que plus admirable.

9. Sarde, bague d'homme portée de préférence à l'annuaire, sarde horbö hireere est une bague de cornaline en forme d'anneau monté d'un triangle.

10. Enlever la toiture d'une mosquée en laissant les murs, n'est pas détruire l'édifice. Mais en obligeant les habitants de Dienné à faire la prière publique à la nouvelle mosquée, Cheikou Amadou était sûr que les murs de l'ancienne ne tarderaient pas à tomber en ruine d'eux-mêmes.

11. Ce sont les Français qui reconstruisirent la mosquée actuelle de Malaha Tanapo.

12. Dugudugu, Anas querquedula.

13. Jeux de mot sur jannatu, ceux du paradis, jinnatu, ceux du diable et junnatu, bouclier, protection.

14. A Hamdallay, les fêtes profanes étaient interdites, les griots ne devaient pas se faire entendre et les femmes nobles ne sortaient pas de leurs concessions, dont les murs devaient être en principe assez hauts pour qu'on ne puisse les voir de l'extérieur.

15. Les ruines d'Allay Amadu se voient encore à quelques kilomètres au nord de Sofara, le long de la route de Mopti.

Cette anecdote montre la richesse de Dienné et de ses gros commerçants contrastant avec l'austérité de Hamdallay, voulue par Cheikou Amadou. René Caillié a donné de Dienné uns description moins enthousiaste, ce qui est tout à fait compréhensible. Il a simplement noté : « les maisons sont en briques ornées, avec terrasses et sans fenêtre sur la rue. C'est une cité commerçante, bruyante, où les marchands crient leurs produits dans la rue, où arrivent et partent chaque jour du caravanes. » (cité par Jaunet et Barr, 1949, Histoire de l'A.O.F., p. 152).

16. Nyansanari, région située sur la rive gauche du Bani, au sud de Dienné ; Diabolo et à 7 kilomètres sud-sud-est de Dienné, Souala, à 5 kilomètres au sud de Diabolo.

17. Tlo mina, littéralement attrape oreille ; l'arrière petit-fils est dit tlo mina parce que chaque fois qu'il essaye d'attraper l'oreille de son aïeul, on lui paie une friandise pour l'en empêcher ; sinon l'aïeul mourrait dans l'année.

18. Gomakoro, village situé à 6 kilomètres sud-sud-est de Sansanding.

19. Simatogo, village du Dérari situé à 11 kilomètres nord-est de Dienné.

20. Pérou, région située au sud-est de Dienné, sur la rive gauche du Bani.

21. Amadou Séri fut un vaillant chef de guerre et succéda à son père comme chef du Nyansanaari, jusqu'à l'arrivée des Français en 1893.

22. Ngonkoro, prononcé Nhonkörö, se trouve à 82 kilomètres sud-sud-est de Sofara (Ouenkoro de la carte). Barani est à 30 kilomètres au sud de Ngonkoro, sur la limite du Sâmori et du Mbobori.

23. Walluha, moment de la journée compris autre 8 et 9 heures.

24. Le Sourou est la région située sur les bords de la Volta vers Dédougo.

25. Les Samo se divisent en quatre grands clans, dits mattya, mayaa, makaa et mandaa. Les Marka sont répartis en trois groupes dits nditee, dyalaa et dafii.

26. Plusieurs clans Lobi seraient descendants de Peuls émigrés pour se soustraire au pillage des aventuriers de la boucle du Niger. Le plus important de ces groupes émigrés est celui qui partit de Manha et alla fonder le village de Maw dans la région de Bobo. Manha est un village à 8 kilomètres au sud de Kouakourou.

27. Jawo bracelet non fermé, par opposition au bracelet circulaire fermé dit ngiifu.

28. L'Aribinda est la région à l'est du Dyelgodyi et le Liptako la région à l'est de l'Aribinda. Ces deux régions faisaient partie des états de Sokoto.

29. JelgooBe (sing. Jelgoowo), habitants du Dyelgodyi.

30. Le chef de Dyibo n'avait probablement pas accompagné les autres notables invités par El Hadji Modi.

31. Pugu-tyema, femme du Yatenga naba intronisée en même temps que ce dernier.

32. Wudiranga, chef des chevaux, ministre de la guerre.

33. Balum, sorte de chambellan chargé des affaires concernant la famille du Yatenga naba. Togo, autre dignitaire important à la cour du Yatenga.

34. Yatenga est le nom du pays de Ouahigouya et aussi celui de son chef ou naba.

35. Pas panha, augmente force, en mossi : village réputé pour la bravoure de ses habitants.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre IX

Lorsque Bodian Moriba monta sur le trône du Kaarta 1, son premier geste fut de sacrifier selon la coutume au serpent fétiche des Massassi. D'après les mouvements du corps, de la tête et des yeux du reptile, les devins prédisaient les événements heureux ou malheureux qui devaient marquer le règne du nouveau monarque. Le chef des captifs, auquel était confiée la garde du fétiche, présenta l'offrande de Bodian Moriba. Le serpent sortit du vase de terre qui lui servait de retraite et s'avança sur un tapis de sable fin disposé à son intention. Le chef des captifs examina les empreintes et dit :

— Dans vingt-six ou trente-six mois, ô Bodian Moriba, il nous viendra de l'Est une mauvaise nouvelle de la part des oreilles rouges.

— Je ne redoute pas le Boundou, répondit le nouveau monarque, et je briserai les Oulad m'Barak. Les rouges m'importent peu.

En 1818, le Kaarta apprit la nouvelle de la défaite de Ségou à Noukouma et l'avènement de Cheikou Amadou. Bodian Moriba prit toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les mbimi 2 de l'Ouest et ceux de l'Est de communiquer entre eux. Il entretint des relations amicales avec les Peuls de la région de Nioro et accorda une place importante dans les affaires aux jawaamBe du Kaarta ; il connaissait leur astuce, leur esprit d'initiative et les liens du sang qui les rattachent aux Peuls. Grâce à cette politique, Bodian Moriba évita tout incident avec les mbiimi jusqu'à sa mort. Garan lui succéda et se choisit un favori, nommé Négué Alao Karagnara, parmi les JawamBe du Kaarta. Ce favori ne tarda pas à devenir une personnalité marquante du pays : il était même parfois plus craint que Garan. Mais il entretenait des relations secrètes avec les JawamBe du Boundou et du Macina et ne cessait de faire allusion à la splendeur de

Hamdallay et à la puissance islamique de Cheikou Amadou. Ces propos vexèrent Caran, mortel ennemi des musulmans en général et des Peuls en particulier. La puissance du Kaarta atteignait alors son apogée. Les griots chantaient les louanges de Garan en disant :

« Le fils de Nyagalen 3 entretient une cavalerie qui rendrait jaloux le pharaon d'Egypte. N'a-t-il pas dix mille chevaux de chaque robe ? »

Un jour, Garan discutait une affaire au milieu de ses cinq cents chefs de guerre, quand le tonnerre se mit à gronder ; la violence de l'orage finit par rendre toute conversation impossible. Garan, furieux contre le ciel, s'écria :

— Je voudrais que pendant une semaine ngala ne puisse pas dormir ! Puis il commanda à chacun de ses cinq cents chefs de guerre de lui fournir de la poudre et vingt fusiliers, afin de faire tirer une salve monstrueuse. Durant sept nuits consécutives, dix mille hommes tirèrent contre le ciel pour troubler le sommeil de Ngala. Les griots se mirent à chanter :

— S'il y a dans les cieux une force qui tonne et fait trembler les coeurs, il y a sur terre un homme capable de lui tenir tête : c'est Garan. Les faiseurs de salam prétendent que Garan, le lion qui a sucé la mamelle de Nyagalen, n'est qu'une sauterelle ; nous leur répondrons que si Garan est une sauterelle, c'en est une qui croque de la pierre 4.

Négué Alao, imbu de l'Islam, ne pouvait assister à tant de blasphèmes sans en être affecté. Garan s'en aperçut et voulut le punir. Mais avant d'arrêter son favori, il lui fallait d'abord le discréditer dans l'opinion publique. Garant délaissa petit à petit son jaawanDo qui tomba dans la disgrâce la plus totale et fut remplacé par un autre favori. Puis il infligea aux Peuls des taxes exorbitantes, et prit des mesures vexatoires contre les musulmans, particulièrement les jaawamBe partisans de Négué Alao. Ce dernier apprit que Garan donnerait un jour prochain l'ordre de l'arrêter et de le mettre aux fers.

Le jawanDo, disent les Peuls, est le neveu du monde : ce dernier lui vient toujours en aide 5. D'ailleurs Négué Alao possédait de solides relations et une fortune considérable. Il se renseigna auprès des opprimés, notamment des jawamBe, en vue de savoir s'ils étaient prêts à se révolter contre Garan ou à quitter le pays pour aller vivre en paix sous le commandement d'un chef de même race et de même religion. Tous répondirent qu'ils suivraient Négué Alao pour échapper au joug de Garan « le cruel ». Le favori disgracié se prépara à partir pour Hamdallay. Chaque famille jawamBe lui envoya un secours en argent. Il quitta discrètement le Kaarta au moment même où

Garan venait de décider son arrestation et la confiscation de ses biens. Les jawamBe avaient gardé le secret sur la fuite de Négué Alao. Ils égarèrent les recherches prescrites en fournissant aux enquêteurs des renseignements faux.

Négué Alao parvint sans encombre à Hamdallay, où se trouvaient quatre cents familles jawamBe. Il demanda l'hospitalité à Bouréma Khalilou, l'homme le plus astucieux de son temps et le plus écouté des membres du grand conseil. Ce dernier logea son bête et sa suite dans une concession à part. Il offrit à Négué Alao vingt taureaux comme cadeau de bienvenue ; il mit à sa disposition une dizaine de jeunes servantes pour les soins domestiques et une dizaine de jeunes serviteurs pour l'entretien des chevaux de son escorte. De son côté, Négué Alao distribua deux mille gros d'or aux personnes de caste attachées à la famille de Bouréma Khalilou. Il fut présenté à Cheikou Amadou et aux principaux notables de Hamdallay ; il leur exposa la situation des musulmans dans le Kaarta et la façon dont Garan l'avait élevé puis abaissé ; enfin il sollicita l'envoi d'une armée pour aller délivrer ses frères jawamBe.

L'affaire fut portée devant le grand conseil. Les jurisconsultes rejetèrent la demande de Négué Alao, alléguant que les opprimés avaient la ressource d'émigrer individuellement.

— Nous avons en face de nous le Saro, dirent-ils ; Tiéfolo et les siens n'attendent qu'une occasion pour nous menacer ; Monimpé est calme mais peut du jour au lendemain nous devenir hostile. Chercher querelle au Kaarta en ce moment, parce que Négué Alao est venu implorer le secours de Hamdallay dans un but qu'il avoue lui-même intéressé, ne serait pas raisonnable.

Bouréma Khalilou conseilla à Négué Alao de ne pas insister.

— Les membres du grand conseil sont obtus, dit-il, ils ont toujours tendance à prendre parti pour les absents qu'on accuse. Fais-toi des relations parmi les marabouts et les chefs de guerre de Hamdallay et parle leur de l'idolâtrie de Garan, de ses sacrilèges, des mauvais traitements qu'il fait subir aux musulmans et surtout de ses projets de guerre contre les croyants.

Négué Alao, suivit les conseils de Bouréma Khalilou. Il déploya un zèle religieux tel qu'à la fin de l'année on le citait parmi les plus pieux de la ville. Il n'oubliait pas par ailleurs de distribuer de l'or autour de lui. Autant les puritains le citaient comme un modèle de piété, autant les guerriers et les hommes de caste vantaient ses libéralités. Après un an de séjour d'après les uns, trois ans d'après les autres, fatigué d'attendre et presque ruiné, Négué Alao demanda à son hôte s'il ne valait pas mieux pour lui d'aller s'adresser à l'Almami du Fouta Dialon, à celui du Fouta Toro ou à la famille de Dan Fodio à Sokoto, plutôt que de rester à Hamdallay où personne ne paraissait décidé à l'aider. Bouréma Khalilou lui répondit :

— Donne-moi une semaine pour réfléchir. Il se pourrait que Dieu m'inspire une manière d'agir qui obligera Cheikou Amadou à prendre une décision au sujet de ton affaire.

Dans la nuit du jeudi au vendredi suivant, Bouréma Khalilou fit venir son hôte dans une pièce retirée et lui donna des instructions précises. Après la grande prière du vendredi, Négué Alao, en tenue de voyage, écourta ses dévotions surérogatoires et alla se poster juste en face de la grande porte par laquelle Cheikou Amadou devait quitter la mosquée pour rentrer chez lui. Dès qu'il l'aperçut sur le seuil, Négué Alao, récitant la leçon que lui avait apprise Bouréma Khalilou, poussa un you-you strident comme s'il s'agissait d'un convoi surpris par des brigands, et s'écria :

— O Cheikou Amadou Hamman Lobbo Aissa, Dieu a dit :

« Certes, Nous vous éprouverons par un peu de crainte, de faim et de diminution dans (vos) biens, (vos) personnes et (vos) fruits ! (Mais) fais gracieuse annonce aux Constants qui, atteints par un coup du sort, disent : nous sommes à Allah et à Lui nous revenons (II, 150-151/155-156). »

Si je suis venu plein d'espoir à Hamdallay comme le pêcheur qui va à La Mekke se purifier aux lieux sacrés As-Safa et Al-Marwâ, c'est pour que Dieu me cite parmi ceux qui accomplissent volontairement le bien. J'ai demandé en vain une armée pour aller délivrer mes frères opprimés : Cheikou et ses hommes ont fait la sourde oreille. Dieu l'Omniscient me sera miséricordieux. Garan figure au nombre de ceux « qui prennent en dehors d'Allah des parèdres qu'ils aiment comme on aime Allah (II, 160/165). » J'espérais qu'à Hamdallay « ceux qui croient sont les plus ardents en l'amour d'Allah (II, 160/165). » Je m'en irai vers d'autres imams. Il y en a au pays haoussa et dans les deux Fouta. Peut-être m'écouteront-ils ; peut-être feront-ils quelque chose pour confondre les pervers. Je ne veux combattre Garan que parce qu'il opprime des croyants. Je ne veux me séparer de lui que parce qu'il s'est séparé de Dieu, du Dieu qui a dit :

« Or quiconque se sépare d'Allah (en subit la punition), car Allah est redoutable en (Son) châtiment (LIX, 4). »

Je partirai ce soir, et je répéterai partout du grand conseil de Hamdallay les paroles que Dieu a prononcées par la bouche du Prophète :

« Dis à ceux des Bédouins laissés en arrière : vous êtes appelés contre un peuple plein d'une redoutable vaillance. (Ou bien) vous les combattrez ou bien ils se convertiront à l'Islam. Si vous obéissez, Allah vous donnera une belle rétribution, alors que si vous tournez le dos, comme vous avez tourné le dos antérieurement, Il vous infligera un tourment cruel (XLVIII, 16).

Les marabouts furent atterrés par ce réquisitoire public aussi précis qu'implacable. Cheikou Amadou, tremblant d'émotion, répondit :

— Je demande une armée pour Négué Alao et je souhaite que le grand conseil se réunisse demain samedi, notre jour bénéfique, pour tout décider.

« Quiconque obéit à Allah et à Son Apôtre sera introduit dans des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux. A quiconque tournera (au contraire) le dos, (Allah) infligera un tourment cruel (XLVIII, 17). »

Le samedi matin, le grand conseil se réunit et décida qu'une armée accompagnerait Négué Alao pour demander à Garan de se convertir à l'Islam, d'alléger les charges qu'il faisait peser sur les Peuls, et de reprendre Négué Alao à sa cour pour qu'il y représente les JawamBe. Dans le cas où Garan refuserait, lui demander de laisser émigrer au Macina les JawamBe qui le voudraient. Et si Garan ne voulait rien entendre, lui livrer une guerre sans merci. Pour commander l'armée, il fallait un jeune chef, dynamique et bon diplomate, capable d'en imposer aux Bambara du Kaarta dont l'orgueil est proverbial. La discussion se prolongeait. Bouréma Khalilou souffla à Négué Alao de demander Amadou Cheikou pour commander l'expédition et de refuser de partir avec tout autre que lui. Négué Alao prit la parole :

— Le proverbe peul : « on ne petit trouver un organe mieux approprié que l'oreille pour suspendre un bijou d'or » trouve ici son application. Amadou Cheikou, fils aîné de Cheikou Amadou, est le plus qualifié pour assurer le commandement de l'expédition. Son rang fera comprendre à Garan que l'affaire est jugée importante à

Hamdallay. Il ne pourra pas dire qu'on l'a méprisé et envoyé vers lui un homme de condition inférieure.

— Je donne mon Amadou, dit Cheikou Amadou.

Sambourou Kolado, le grand chef de guerre de Doursé, dont le fils était cité parmi les plus intrépides des jeunes Peuls, s'écria :

— Amadou Cheikou ne peut partir sans son homonyme. Moi aussi je donne mon Amadou.

L'exemple fut suivi par tous les chefs de famille qui avaient un fils en âge de combattre et portant le prénom d'Amadou. On en compta quatre-vingt-deux selon les uns, cent deux selon les autres. Hammadi Oumar Alfa Kolado, un des cadis de Hamdallay, exhorta les fidèles, si bien qu'en fin de journée dix mille cavaliers volontaires s'étaient inscrits pour aller au Kaarta. Le départ fut fixé à la semaine suivante.

Pendant que ces événements se passaient à Hamdallay, la lutte qui opposait à Dia animistes et musulmans entrait dans une phase aiguë qui devait trouver soit dénouement dans la destitution du chef traditionnel Diawara. Amadou Karsa dit Koreïchi 6, originaire du Goumbou, était venu à Dia, attiré par la réputation islamique de la ville. Il s'était fait instruire par l'imam, qui appartenait à la famille Kanta. Amadou Karsa plut à son maître et gagna sa confiance ; mais il souffrait silencieusement en voyant les pratiques animistes rivaliser et souvent même l'emporter sur les rites de l'Islam orthodoxe. Le commandement temporel était aux mains des Diawara, magiciens redoutables que personne n'osait affronter en raison des forces occultes qu'ils utilisaient couramment contre leurs ennemis. Amadou Karsa était bien décidé à réagir, mais il attendait une occasion. C'est alors que le vieux Kanta le désigna pour recueillir sa succession spirituelle et le remplacer comme imam de Dia. Amadou Karsa devait cet honneur à sa science, à son dévouement envers son maître et à ses intentions manifestes de purifier l'Islam de Dia de tous les apports magico-animistes qui le défiguraient.

Le chef de Dia, un Taraoré, avait épousé une proche parente d'Amadou Karsa. Celle-ci devint vite la femme préférée et connut tous les secrets des Diawara. En tant que grand sacrificateur, son mari attrappait régulièrement et une fois par an un mal tenu secret ; il demeurait invisible pendant une semaine. Amadou Karsa apprit par sa parente que le chef Diawara restait couché six jours à la porte d'une pièce où une jarre fétiche était déposée. Le septième jour, il se lavait avec l'eau puisée dans cette jarre et paraissait en public pour haranguer la foule. Fort de ces renseignements, Amadou Karsa alla trouver Alfa Bokari Karabenta et lui demanda de se joindre à lui pour dénoncer au grand conseil de Hamdallay les pratiques animistes du chef de Dia. Alfa Bokari fit venir Baba Lamine Taraoré, un éminent marabout qui avait souvent visité Cheikou Amadou

lorsque ce dernier se trouvait encore à Roundé Sirou. Il le mit au courant de l'affaire et lui demanda conseil. Baba Lamine Taraoré proposa d'envoyer à Cheikou Amadou une délégation de marabouts, dont Amadou Karsa lui-même ; Moussa Dienta, Mama Sanenta, Moussa Komota, Amadou Karsa et trois autres notables furent désignés.

Lorsqu'ils arrivèrent à Hamdallay, ils trouvèrent l'expédition du Kaarta en préparation. Amadou Karsa s'offrit pour accompagner les marabouts prêts à partir.

— Je suis du Goumbou, dit-il, je connais le pays Kaarta et les usages des Massassi contre lesquels les Peuls vont lutter. Ce sera en outre pour moi une occasion de prouver mon dévouement à la cause de Dieu.

Cette proposition ne pouvait être repoussée. Par ailleurs le grand conseil, mis au courant des pratiques des Diawara, envoya à Dia et dans les environs des pugaaji recrutés parmi des Bambara du Saro convertis à l'Islam. Ils avaient mission de dépister les fétiches et leurs sacrificateurs. Puisque Amadou Karsa suivait l'expédition du Kaarta, on ne pourrait l'accuser d'avoir dirigé personnellement les investigations contre les Diawara.

Sept mille cavaliers et trois mille fantassins quittèrent Hamdallay sous le commandement d'Amadou Cheikou. L'armée devait passer par Ténenkou pour y recevoir en renfort un contingent du Macina. Elle fut divisée en trois colonnes qui traversèrent le Diaka respectivement à Naréwal, Penga et Mayataake, et opérèrent leur jonction à Ténenkou. Les notables furent convoqués dans la mosquée. Le porte-parole d'Amadou Cheikou exposa les faits qui avaient motivé l'expédition. Il souligna l'esprit belliqueux, le courage et le nombre des KaartankooBe.

— Nous pouvons, dit-il, juger de la valeur des adversaires que nous aurons à combattre d'après le comportement de leurs compatriotes, nos voisins les Diawara de Dia !

Bouréma Ba Yaya Taraoré, du groupement des TooroBBe, sortes de bouffons, s'écria :

— Eh bien, porr 7. Le Kaarta est loin, sans eau, et ses habitants sont de vrais démons. Chaque guerrier du Kaarta est marié à un génie femelle.

— Qui a osé s'exclamer de la sorte en pleine mosquée ? demanda un marabout.

Personne ne répondit.

Après la séance, et avant même que les partants n'eussent été désignés, le doyen du conseil des JawamBe alla trouver

Bori Hamsala, amiiru du Macina et lui dit :

— Si Amadou Cheikou ne fait pas une distribution massive de cadeaux auxTooroBBe, ceux-ci vont pousser les combattants à la révolte ; il leur suffira d'une nuit de démarches auprès des chefs de groupe pour que tout le contingent du Macina refuse de se battre.

Amadou Cheikou appela Bouréma Ba Yaya Taraoré. Il lui donna une grande quantité de vivres et de vêtements, de l'or et un cheval de parade ; il mit à sa disposition une forte somme d'argent pour distribuer aux TooroBBe. Il ajouta :

— Cheikou Amadou vous confie le soin d'arranger les choses afin que les plus braves du Macina aillent faire sentir leur valeur aux fétichistes du Kaarta.

Lorsque la deuxième réunion eut lieu, on demanda des volontaires, après avoir rapporté comment les fils aînés de chaque famille avaient été désignés pour partir à Hamdallay. Bouréma Ba Yaya Taraoré s'écria :

— Le Diennéri, le Fakala et le Kounari n'ont pas plus d'hommes vaillants que le Macina. Les administrés du fils de Hamsala n'auront pas à baisser la tête : fils aînés des familles nobles, jeunes captifs de case qui avez les mêmes droits que vos maîtres, offrez-vous pour la lutte contre le Kaarta.

Avec enthousiasme, les jeunes gens se précipitèrent à qui serait le premier porté sur la liste des volontaires. Quand le contingent du Macina fut prêt, l'armée prit la direction du Kaarta.

Tous ces préparatifs de guerre ne pouvaient se faire sans que Garan en soit informé. On suppose que les Djawara de Dia envoyèrent discrètement un des leurs prévenir Garan qu'une puissante armée marchait contre lui. Ce dernier envoya un espion au devant des Peuls se renseigner sur le nombre de ses adversaires, leur armement, la façon dont ils campaient et leurs dispositifs de sécurité aux heures de repos. L'armée peule, nombreuse et ignorant le pays, avançait lentement. L'espion du Kaarta la repéra facilement. Il réussit à se mêler aux serviteurs qui accompagnaient la colonne et, sa mission remplie, retourna auprès de Garan. Ce dernier réunit ses conseillers et demanda à son espion de lui décrire les Peuls.

— Ce sont des hommes frêles qui cachent leur visage sous une bande d'étoffe bleue. Ils portent en bandoulière de petits sachets rectangulaires de cuir qui renferment leurs amulettes ou leur Coran. Ils sont armés de sabres et de fers aux formes bizarres emmanchés sur des bâtons. Ce sont de bons cavaliers ; la plupart de leurs chevaux sont rouges. Lorsqu'ils campent, ils passent une partie de leur temps à se laver les deux exutoires naturels, les mains, les bras, le visage et les pieds ; puis ils se rangent sur plusieurs lignes et sous la conduite d'un des leurs, ils exécutent une série de gestes baroques dont le plus digne de risée est celui qui consiste à se plonger le front dans la poussière en se tenant le fondement en l'air.

La foule rit aux larmes. Garan, ne pouvant contenir sa joie, s'écria :

— Un Peul du Macina ! Je pensais que ce n'était pas plus gros qu'une tourterelle. Mais puisqu'ils se croient assez importants pour venir m'attaquer, il leur en coûtera autant de sang qu'il y a d'eau dans les puits de Hamdallay. Dès ce soir, il faut me construire une case transportable, réunir dix mille chevaux gris et dix mille fantassins.

Garant voulait se porter lui-même au devant des Peuls qui avaient atteint la lisière de ses états. Mais son frère Mamari Kandian lui dit :

— Il ne sied pas que mon père 8 aille à la rencontre du fils du chef du Macina. Ce rôle me revient. Je désire que mon père me laisse accomplir mon devoir.

Ce fut donc le frère de Garan, à la tête de ses cavaliers et de ses fantassins qui marcha contre l'ennemi.

Amadou Cheikou fit dire à Mamari Kandian qu'il était porteur de quelques propositions de la part du grand conseil de Hamdallay ; il lui demanda de surseoir à toute action en attendant la réponse de Garan. Hammadi Oumar, Alfa Kolado, cadi, de Hamdallay, Hambarké Hammadi Ali de Douentza, Oumarou Amadou de Wouro Nguiya, Dyadyé Bambaranké du Ndodyiga, Amadou Bouba Baba et Hamidou de Soy furent envoyés auprès du chef du Kaarta. Ils furent reçus avec une hauteur qui prouvait de la part de Garan un manque total de considération pour les Peuls. A chaque proposition, Garan, sans consulter personne répondait :

— Ntè, ntè, n'sebe körö ntè !, je refuse, je refuse, de toutes mes forces, je refuse.

La guerre était inévitable.

— Si vous ne détalez pas d'ici avant demain matin, ajouta Garan en s'adressant aux marabouts peuls, vous serez mis aux fers ou enfouis sous terre.

Puis il se leva, secoua les pans de son grand vêtement et regagna ses appartements en maugréant :

— Fula ko seera nin bè la wa ? est-ce qu'une affaire peule vaut tout cela ?

Avant de disparaître aux yeux de la foule, il lança à la cantonade :

— Qu'on aille dire à Mantari de laver les yeux des Peuls avec de la poudre, demain matin de bonne heure, et de leur servir en guise de petit déjeuner une bouillie de balles de cuivre rouge et jaune.

Les plénipotentiaires peuls, sachant à quoi s'en tenir, regagnèrent leur base au plus vite. Ils racontèrent comment ils avaient été reçus et congédiés. Amadou Cheikou fit battre le tambour de guerre et attendit que Mamari Kandian engage l'action. Celui-ci, selon l'ordre de son frère, fonça dès le point du jour sur les Peuls qui, surpris par la

rapidité et la force du choc, lâchèrent pied. Mamari fit plusieurs centaines de prisonniers ; il ordonna de suspendre les cadavres peuls aux branches des arbres. Puis il retourna auprès de Garan.

— Où sont Négué, Alao et Amadou Cheikou ? demanda ce dernier.

— Je n'ai pas encore mis la main sur eux, mais cela ne saurait tarder.

Garan secoua la tête et dit :

— Dyögörame suu kungolo körö bè dugu ti, dyãngo o nyènèma. 9

Puis il ajouta : «

— Quelles mesures as-tu pris pour assurer tes arrières ?

— Aucune, répondit Mamari.

Garan entra en fureur :

— J'aurais du te nommer Tö 10, puisque tu pousses la bêtise jusqu'à croire que les Peuls se considéreront comme battus du fait que tu as eu l'avantage de la journée. Avoir exposé les corps de leurs morts est une injure qu'ils voudront venger.

Garan renforça ses troupes et la nuit même se mit en marche pour surprendre les Peuls. Mais à sa grande surprise, arrivé sur les lieux où la bataille s'était livrée la veille, il n'y trouva que des cadavres déjà en voie de décomposition et quelques retardataires égarés. En effet, dès que l'ennemi, fier de son avantage, s'était retiré, Négué Alao avait conseillé à Amadou Cheikou de se diriger sur le village de Dianguirde par un chemin détourné.

— Garan, dit-il, en voudra à son frère de n'avoir pas exterminé notre armée. Il marchera lui-même sur nous dans les plus brefs délais. Profitons du répit qui nous est accordé pour lui couper la retraite.

L'armée peule arriva à Dianguirde le matin, juste après le passage de Garan. Les partisans de Négué Alao n'attendaient que cette occasion pour se manifester. Ils vinrent grossir l'armée peule et firent partir leur famille et leurs biens pour le Macina, par plusieurs chemins.

Garan se déplaçait à la tête de son armée, assis dans une case construite sur pilotis que des captifs transportaient. Il avait avec lui tout son arsenal magique et notamment sa fameuse jarre contenant des serpents cracheurs. Il apprit le soir que l'armée peule avait contourné la sienne et lui coupait la retraite. Il rebroussa chemin et tomba sur l'avant-garde peule qu'il écrasa comme un fétu. En apprenant cette nouvelle, les fils aînés nommés Amadou qui, au nombre de plus de cinq cents, servaient de garde du corps à Amadou sous le commandement d'Amadou Sambourou Kolado,

demandèrent à se mesurer avec Garan. Ils relevèrent les troupes des GaylinkooBe et du Fakala qui avaient jusque là fait les frais de la bataille.

Le lendemain, au premier chant du coq, à l'heure où le son des cornes retentissait dans le camp de Garan, 313 cavaliers, tous nommés Amadou, sortirent en bon ordre, reçurent la bénédiction des marabouts et prirent position en face de Garan. Amadou Sambourou Kolado fit mettre ses hommes en ligne et au cri de : « Là ilaha illa Allah », chargèrent les Bambara. Garan les reçut par un feu de salve suivi d'un tir à volonté nourri. Mais les Peuls avaient pris contact avec les soldats bambara qui, serrés de près, n'avaient plus la possibilité de recharger rapidement leurs fusils et commencèrent à lâcher pied. Garan, les armes à la main, combattait lui-même au milieu de ses soldats. Il tonna et menaça de lâcher ses serpents contre les fuyards. L'aile bambara qui se débandait se ressaisit à temps. De leur côté, les Peuls accouraient à la rescousse. La mêlée devint générale ; elle se prolongea toute la journée. La case de chaume de Garan avait été respectée par crainte des sortilèges et des serpents venimeux, qu'elle abritait. L'armée bambara réussit à se frayer un chemin et à regagner Dianguirde qu'elle trouva dévastée par les Peuls et les JawamBe.

Amadou Cheikou avait perdu une bonne partie de ses troupes, mais il était assuré que tous les jawamBe avaient pris la route du Macina. Il jugeait sa mission accomplie et avait décidé de se replier. Mais Garan n'entendait pas les choses de la même oreille. Il voulait poursuivre la guerre jusqu'à Hamdallay pour récupérer ses sujets et punir ses assaillants. Il leva de nouvelles troupes et se porta contre les Peuls. Ceux-ci, tout en rejoignant le Macina, se battaient de leur mieux. Garan ordonna à une partie de ses cavaliers de forcer les étapes pour couper la route aux Peuls. La manoeuvre réussit, quelques groupements seulement échappèrent à l'encerclement. Amadou Cheikou, convaincu que son armée allait être anéantie, soit par l'ennemi, soit par la soif et la faim, décida de jouer le tout pour le tout. Il appela son jawanDo, Yérowel Yêgui Aïssa et son maabo Tougué :

— Il va falloir nous battre, dit-il, comme nous ne l'avons encore jamais fait. Je vais moi-même donner l'exemple et je désire que vous restiez à mes côtés afin qu'au cas où je serais tué vous puissiez faire disparaître mon corps et éviter qu'il ne soit profané.

Quand les Peuls virent Amadou Cheikou en personne prendre les armes et charger l'ennemi, ils se ruèrent au combat comme des panthères blessées acculées par les chasseurs. Garan comprit que la partie qui s'engageait était décisive. Il désigna une dizaine de Massassi.

— Votre mission, leur dit-il, est de capturer Amadou Cheikou. Tant que cet homme sera debout, nous ne pourrons en finir avec les Peuls. Je les prenais pour des tourterelles, mais ce sont des démons.

Les marabouts, dont le rôle consistait à prier pour les combattants, se concertèrent :

— Que dirions-nous au grand conseil si Amadou Cheikou se faisait tuer sous nos yeux?

Cinq d'entre eux, sans hésiter, piquèrent des deux et suivirent Amadou Cheikou pour le protéger. Amadou Karsa de Dia, se trouvait parmi les cinq. Une lutte sans merci s'engagea entre les dix Massassi et les huit Peuls 11 entourant Amadou Cheikou. En un clin d'œil les premiers mirent hors de combat cinq de leurs adversaires. Un Massassi sauta de cheval et voulut prendre Amadou Cheikou à bras le corps, mais au même instant un gâwal lui transperça l'abdomen et le fit tomber à terre la tête la première. C'était Amadou Karsa qui venait, par ce coup heureux, de sauver le fils de Cheikou Amadou. Ce dernier lui cria :

— Merci mon homonyme ! Ta récompense est à la charge de Dieu pour qui tu te bats !

La lutte se poursuivit toute la journée. Vers le soir, les hommes de Garan, tenaillés par la faim et moins résistants à la soif que leurs adversaires, se retirèrent les uns après les autres pour aller se restaurer. Les Peuls reprirent un léger avantage. Au coucher du soleil, alors que les combattants exténués allaient se séparer pour prendre un peu de repos, on entendit un grand bruit et des cris d'appel à la prière : « Allahu akbar ! Allahu akbar ! »12. C'était Ba Lobbo, qui venait au secours d'Amadou Cheikou avec cinq mille cavaliers et deux mille cinq cents fantassins. La nouvelle des pertes sévères subies par l'armée peule était en effet arrivée à Hamdallay et le grand conseil avait décidé d'envoyer en toute hâte un important renfort. Reconnaissant les leurs, les hommes d'Amadou Cheikou reprirent courage et repartirent à l'attaque. Garan donna l'ordre de battre en retraite. Lui-même couvrit le repli de ses troupes, poursuivi une bonne partie de la nuit par les Peuls.

Amadou Cheikou sachant les JawamBe émigrés parvenus au Macina, jugea inutile de sacrifier d'autres vies humaines ; il reprit la direction de Hamdallay. Entre Peuls et Massassi, la victoire était restée indécise : les uns et les autres prétendirent avoir eu l'avantage. Quoiqu'il en soit, les JawamBe du Kaarta avaient été affranchis du joug de Garan et ce dernier ne vint jamais les réclamer au Macina. Amadou Cheikou démobilisait ses soldats au fur et à mesure qu'ils arrivaient dans leurs pays d'origine. S'il pouvait être satisfait de rentrer à Hamdallay sa mission accomplie, il avait à déplorer la perte d'un grand nombre de ses compagnons, jeunes gens ardents et courageux tombés sous les coups des Massassi.

Si l'on ne peut soutenir qu'Amadou Karsa s'était couvert de gloire pendant toute l'expédition du Kaarta, il faut bien lui reconnaître le mérite d'avoir, dans des circonstances difficiles, écarté le deuil cruel qu'aurait causé la mort d'Amadou Cheikou

ou la honte militaire qu'aurait entraîné sa capture. Il avait à ce titre mérité la reconnaissance de l'intéressé et celle de la Dina. Le grand conseil le félicita. Par ailleurs, l'enquête menée par les pugaaji en vue de déceler les pratiques animistes des Diawara avait été positive, mais aucun fétiche n'avait été saisi. On donna carte blanche à Amadou Karsa pour mettre la main sur quelque pièce à conviction.

On avait remarqué que chaque année, depuis la conversion des habitants à l'Islam, on déplorait la mort d'un homme faisant partie du personnel attaché au service de la mosquée. Ce décès avait toujours lieu le jour qui suivait la harangue annuelle du chef Diawara et était attribué à l'action maléfique de ce dernier. Amadou Karsa, faisant partie du personnel de la mosquée, avait donc à craindre pour sa propre vie. Il demanda à sa parente de l'avertir dès que le chef Diawara tomberait rituellement malade. Quelque temps après, elle vint dire que son mari avait commencé sa retraite. Amadou Karsa compta les jours et le septième, grâce à la complicité de sa parente, il s'introduisit dans la chambre du chef et se posta derrière le battant de la porte. Le chef Diawara, qui était resté une semaine malade sous l'influence des fétiches, se fit apporter la jarre pour y puiser l'eau magique qui devait le guérir instantanément. Au moment où il soulevait le couvercle, Amadou Karsa sortit brusquement de sa cachette et d'un coup de pied envoya promener la jarre au fond de la pièce. La poterie se brisa et le liquide qu'elle contenait se répandit à terre, mais en même temps un reptile immonde qui s'y trouvait se dirigea sur Amadou Karsa et le mordit au pied.

— Tu as de la chance, lui cria le chef Diawara, que je ne puisse me lever de ma natte, sans quoi je te jetterais un sort et tu ne compterais plus au nombre des vivants.

Amadou Karsa, qui sentait déjà l'effet du venin, lui répondit tout en se sauvant :

— Par la puissance de Dieu, tu ne survivras pas à la jarre, puisque, privé du liquide qu'elle contenait, tu resteras cloué sur ta natte. C'est ton sang que j'ai répandu à terre en la brisant, tu le sais bien. Avant d'arriver chez lui, Amadou Karsa avait la jambe entièrement paralysée. Il prit son chapelet et récita des prières contre le mal injecté dans ses veines et contre le magicien Diawara qui avait promis de le tuer. La population s'était réunie comme de coutume quelques temps après le lever du soleil, afin d'entendre son chef discourir et prescrire les sacrifices annuels. Ne le voyant pas paraître, on envoya un homme s'informer. Celui-ci arriva juste au moment où un parent, tête baissée et en larmes, sortait de la chambre dans laquelle le chef Diawara venait d'expirer en citant Amadou Karsa comme son meurtrier occulte. Une grande rumeur se répandit dans la ville. Le chef-sacrificateur n'avait pas eu le temps de désigner rituellement son successeur : personne n'osait prendre le couteau rituel après lui. La jarre fétiche étant brisée, les génies allèrent se réfugier dans les coins de la mosquée où, chaque année sur l'ordre de leur chef, ils abattaient un serviteur du sanctuaire.

Contrairement à l'attente des Diawara, Amadou Karsa ne mourut pas. Il resta couché quelques semaines. A ceux qui lui faisaient part de leur inquiétude, il répondait :

— Diawara a parlé sans citer Dieu comme s'il pouvait quelque chose sans Lui. Quant à moi je me suis mis sous Sa protection : Il me guérira.

Il se rétablit, mais son pied resta paralysé. Il ne regretta nullement d'avoir perdu l'usage d'un membre au service de Dieu, et, Kanta étant mort entre temps, il devint imam titulaire de Dia. Mais à partir du jour où les prières furent présidées par Amadou Karsa, des démons se mirent à troubler celles de l'aurore et de la nuit. Les fidèles ne pouvaient plus se recueillir sans être bousculés les uns contre les autres ou recevoir des soufflets retentissants. La voix de l'imam était couverte par un charivari de coassements de crapauds et de braiments d'ânes. La mosquée fut désertée le matin et le soir à telle enseigne qu'Amadou Karsa n'avait souvent derrière lui que deux ou trois personnes.

On fit un compte-rendu de la situation à Hamdallay. Le grand conseil soumit l'affaire à Hafidiaba, l'exorciste le plus puissant pour dompter les génies malfaisants et les démons malins. Hafidiaba, assisté d'Alfa Haman Samba Alfaka, après une retraite spirituelle, déclara que les phénomènes constatés à la mosquée de Dia étaient un effet de la vengeance des démons réfugiés dans les coins de la mosquée contre Amadou Karsa qui avait brisé leur habitat. Aucun des marabouts de Dia ne pouvait les déloger, en raison des services que les dits marabouts avaient rendus aux Diawara ou qu'ils s'étaient fait rendre par eux. Cette réciprocité avait créé une sorte d'alliance qui rendait l'action des marabouts de Dia inopérante contre les démons serviteurs des Diawara.

Hammadoun Abdoulay Nouhoun 13, grand occultiste et imam de Wandiéré, fut chargé de liquider l'affaire de la mosquée de Dia. Il reçut des instructions de Cheikou Amadou. Il se rendit sur place et choisit an endroit pour extraire de la terre. Il donna lui-même le premier coup de houe et pétrit la première brique. Il désigna également un bosquet pour couper le bois nécessaire à la construction d'une grande et belle mosquée et abattit lui-même le premier arbre. Quand bois et briques furent prêts, Hammadoun Abdoulay Nouhoun passa une nuit entière en prière, puis il réunit les notables de Dia et leur dit :

— J'ai reçu de Cheikou Amadou trois ordres : détruire votre mosquée devenue un lieu de refuge pour les esprits malins et les démons; construire à la place une mosquée inviolable; vous donner un imam orthodoxe et pur de toute souillure fétichiste.

Ceci dit, il prit un instrument dont les maçons de Dia se servent pour démolir les murs ou tailler les briques et appelé sassile 14. Il récita dessus un certain nombre de versets coraniques dont les suivants:

« La Vérité est venue et l'Erreur est dissipée. L'erreur doit se dissiper. Nous faisons descendre, par la Prédication, ce qui est remède et miséricorde pour les Croyants et qui ne fait qu'accroître la perte des Injustes (XVII, 83-84-81-82). »

Puis il donna un coup de sassile dans le mur de la mosquée. Au même instant, des cris pareils à ceux que poussent les gens surpris par un incendie, s'élevèrent des quatre coins de l'édifice. C'étaient les démons chassés par les lettres de feu des versets récités 15.

Hammadoun Abdoulay Nouhoun fit raser la mosquée. Il traça les plans d'une plus grande, posa la première brique et surveilla les travaux jusqu'à leur achèvement. Il présida dans le nouveau sanctuaire les prières du mercredi, du jeudi et celle de l'aurore du vendredi. Pour la prière solennelle de l'après-midi, tous les personnages les plus illustres du Diakari étaient présents. Hammadoun Abdoulay entra dans la mosquée et monta sur la chaire. Toute l'assistance s'attendait à un brillant prône de sa part. Mais il redescendit aussitôt et se dirigea vers Amadou Karsa qui se tenait au premier rang. Il remit à ce dernier le texte du prône à lire, le fit monter sur la chaire et lui dit :

— Cheikou Amadou, d'accord avec le grand conseil, te nomme vicaire de la Dina à Dia. Au nom d'Allah et de son Prophète, Amadou Karsa est le chef spirituel et temporel de Dia.

— Allah townu Dina 16, clamèrent les Peuls venus de Hamdallay et du Macina pour assister à la cérémonie.

Toute l'assistance reprit la même formule avec enthousiasme. Amadou Karsa lut le prône, présida la prière et demanda aux musulmans de Dia de l'aider dans ses nouvelles et doubles fonctions.

Hammadoun Abdoulay Nouhoun déclara :

— Amadou Karsa s'est révélé aussi brave guerrier que bon musulman. Hamdallay retient à son actif deux actes qui prouvent son courage et sa ferveur. N'écoutant que sa conscience, il a d'un coup de pied brisé la jarre fétiche des Diawara afin de redresser le culte pur d'Allah qui n'a point d'associé. Par ce geste courageux, qui lui a coûté un membre, il s'est mis au nombre de ceux qui vouent à Dieu un culte sincère et qui bénéficieront des vertus de la sourate CXII :

« Au nom d'Allah, le Bienfaiteur miséricordieux. Dis : Il est Allah, Unique, Allah le Seul. Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré. N'est égal à Lui personne. »

Secondement, sa conduite au Kaarta, près de Dianguirdé, a sauvé la vie à Amadou Cheikou et rendra illustre son nom dans les annales du Macina.

Personne ne trouva excessif que Hamdallay nommât Amadou Karsa comme chef religieux et temporel de Dia. Hammadoun Abdoulay Nouhoun ajouta :

— Alfa Bokari Karabenta est nommé grand cadi du Diakari. A ce titre, il peut juger Amadou Karsa lui-même. Le grand conseil cornait sa moralité, son savoir et sa nature réfléchie : ces qualités en font le symbole de la justice. Avec lui, les droits des faibles seront sauvegardés et les grands ne seront pas à l'abri des poursuites judiciaires.

Tous ceux qui connaissaient le Kaarta et qui avaient vu partir Amadou Cheikou, étaient unanimes à croire qu'il n'en reviendrait pas vivant. Son retour sain et sauf à la tête de son armée, grandit son prestige de saint homme et de « protégé d'Allah ». Il se trouvait que les Peuls WuuwarBe, sous le commandement d'El Hadj Bougouni et WolarBe sous la conduite de leur ardo Sambounné 17 fils de Boubakari, étaient en guerre. Leur querelle était entretenue par les Maures Oulad m'Barak, dont le chef Sidi Mouktar Eli Ammar mettait tout en oeuvre pour diminuer la puissance des Peuls afin d'en faire ses vassaux. Au cours de son expédition, Amadou Cheikou avait pu s'entretenir tour à tour avec Sambounné et El Hadj Bougouni. Il leur communiqua tous les renseignements qu'il avait recueillis sur les Oulad m'Barak. Les deux chefs peuls, qui avaient jusqu'alors eu recours à l'arbitrage des marabouts maures, acceptèrent de porter leur différend devant Hamdallay. Cette volte-face n'était faite pour plaire à Sidi Mouktar et nous verrons plus loin quelle fut sa réaction.

Sambounné arriva le premier à Hamdallay. Il fut reçu convenablement plusieurs boeufs gras furent tués pour son ndefu koDu 18. Au cours de sa première entrevue avec Cheikou Amadou, ce dernier l'interrogea sur les causes du différend qui l'opposait à El Hadj Bougouni, de même race que lui.

— El Hadj Bougouni, répondit Sambounné, est indigne de l'estime d'un homme comme toi. C'est un marabout, j'en conviens, mais son ambition ternit sa science religieuse. C'est un Peul sans parole, un chef sans vertu. Il n'aime pas la guerre, mais veut commander. Quand un coup dur se prépare, il se contente d'envoyer de pauvres bougres se faire rompre les vertèbres du cou à sa place. Lui accorder quelque crédit ou une parcelle de commandement, c'est allumer et entretenir un foyer de discorde entre les Peuls. Nous lui devons la séparation des WuuwarBe et des WolarBe, groupements unis de tous temps et en toutes circonstances. Depuis qu'El Hadj Bougouni a brillé, la

discorde voit clair, la haine s'est développée et le Toufi 19 est devenu un vaste champ semé de tombes.

Cheikou Amadou se renfrogna et dit :

— Notre frère en Dieu, El Hadj Bougouni viendra incessamment. Sambounné reprit avec une vivacité qui marquait sa contrariété :

— Et tu nous confronteras ?

— A moins que tu ne m'y obliges, répliqua Cheikou Amadou.

— Tu ne m'as ni arrêté ni encouragé, dit Sambounné, et je tiens à ce que tu juges El Hadj Bougouni.

— Dieu, répondit Cheikou Amadou, a dit :

« Donnez juste mesure quand vous mesurez, et pesez avec la balance la plus exacte ! C'est un bien (pour vous) et meilleur, comme supputation (XVII, 37/35). »

Je n'ai émis aucun avis, ni approbateur ni désapprobateur parce que Dieu a dit :

« Ne suis point ce dont tu n'as pas connaissance ! L'ouïe, la vire, le coeur, de tout cela il sera demandé compte (XVII, 38/36). »

Sambounné, sans répondre, se leva, secoua les pans de son vêtement et quitta la salle.

— C'est curieux, s'écria un assistant, tous les Ardos ont les mêmes manières. Voyez la façon insolente dont Sambounné vient de nous quitter, en nous faisant voler la poussière au visage.

— J'ai le pressentiment, dit un autre, qu'en quittant ainsi Cheikou Amadou, c'est la Dina que l'âme de Sambounné vient de quitter, en attendant que son corps fasse de même.

Cheikou Amadou ajouta :

— Dieu a révélé à son Prophète :

« Ne marche point sur la terre avec insolence ! Tu ne saurais déchirer la terre et atteindre en hauteur les montagnes (XVII, 39/37). »

Sambounné se lia d'amitié avec le Peul Mâna Bidane, un homme intelligent et beau parleur, conseiller technique de la Dina, et fit des largesses à Hamdallay. El Hadj Bougouni, retenu auprès de ses administrés, n'arriva que quelques mois plus tard. Il reçut le même accueil que Sambounné, et au cours d'une audience, Cheikou Amadou lui posa la même question au sujet de l'inimitié existant entre WolarBe et WuuwarBe. El Hadj Bougouni expliqua que les Oulad m'Barak en étaient les grands responsables et se contenta de regretter que son compatriote Sambounné, ait mis si longtemps à démasquer le jeu des Maures. Cheikou Amadou lui demanda alors ce qu'il savait de Sambounné au point de vue caractère et moeurs. Comme s'il avait été surpris par cette question, El Hadj Bougouni promena longuement son regard sur les assistants et répondit à Cheikou Amadou :

— Puisse le Seigneur te donner longue vie. Le temps aidant, Sambounné t'apprendra lui-même tout ce que tu désires savoir sur lui. Je serais heureux que l'on m'épargne d'aborder un sujet qui ne manquera pas de s'éclairer tout seul.

Cheikou Amadou regarda l'assistance et sourit en récitant le verset :

« Nous avons certes envoyé Nos Apôtres, avec les Preuves, et fait descendre, avec eux, l'Ecriture et la Balance, afin que les Hommes pratiquent l'équité et afin qu'Allah, en secret, reconnaisse ceux qui Le secourent (Lui), et ses Apôtres. Allah est fort et puissant (XVII, 25). »

Quelqu'un ajouta :

— Sambounné et El Hadj Bougouni représentent bien le fer symbolique dont parle le Coran, et dont la nature est double ; les avis qu'ils ont émis, chacun sur le compte de l'autre, montrent que si l'un est un péril imminent, l'autre est une utilité en puissance.

El Hadj Bougouni comprit que son rival l'avait chargé :

— Je ne sais à quoi l'on vient de faire allusion, dit-il, en nous comparant, mon compatriote Sambounné et moi, au fer de la parabole divine, mais je m'en remets à

Allah qui a dit: « Nul coup du sort n'atteint la Terre et vos personnes qui ne soit consigné dans un écrit avant que Nous ne les ayons créées. Cela pour Allah est aisé. »

La conversation se poursuivit familièrement sur des sujets dogmatiques et scientifiques. Cheikou Amadou fut très heureux de trouver en son hôte un homme érudit et pondéré.

Bouréma Khalilou d'une part et Mâna Bidane de l'autre furent chargés de préparer les deux chefs peuls en vue de leur réconciliation. Les deux habiles diplomates aplanirent toutes les difficultés si bien qu'à leur première rencontre, Sambounné et El Hadj Bougouni se précipitèrent l'un vers l'autre pour se demander mutuellement pardon. Ceci se passa au cours d'une réunion restreinte chez Cheikou Amadou. Quelques heures plus tard, les cent marabouts qui composaient le grand conseil, étaient réunis dans la salle aux sept portes pour assister à la prestation du serment de fidélité par les deux chefs. Ardo Sambounné et El Hadj Bougouni déclarèrent remettre entre les mains de la Dina l'administration de leur pays et reconnaître l'obédience religieuse de Cheikou Amadou. Hamdallay fut en liesse.

La soumission de Sambounné ne dura pas plus longtemps que n'avait duré celle de Guéladio. En tant que chef, il était tenu, ainsi d'ailleurs qu'El Hadj Bougouni, à résider une partie de l'année à Hamdallay pour assister aux discussions et donner son avis dans les affaires intéressant son territoire. Sambounné, quoique le plus brave des SaybooBe et le Peul le plus belliqueux de tous, s'aperçut qu'au sein du grand conseil sa voix ne comptait que peu à côté de celle d'El Hadj Bougouni. Il en conçut de la jalousie, oublia son serment enthousiaste et se mit à tenir ouvertement, et parfois publiquement, des propos malséants contre la façon dont les marabouts dirigeaient les affaires. Plus l'humeur de Sambounné devenait chagrine, plus il baissait dans l'estime des conseillers. Mâna Bidane, en vain, lui fit des remontrances et compara sa morgue à un arbre produisant plus d'épines que de fruits.

— Ne vois-tu pas, lui dit-il, El Hadj Bougouni s'abaisser volontairement et que cette humilité, sincère ou simulée, lui vaut le respect et l'admiration de tous ? Il s'applique, avec une vigilance toute maternelle, à ne violer aucune des règles de savoir-vivre en vigueur à Hamdallay.

Sambounné, crachant à terre en signe de mépris, s'écria :

— El Hadj Bougouni ! Il est heureux de se retrouver au milieu des « bâtons fourchus » et des « turbans arrondis » 20, mais quand je leur casserai les humérus des deux bras et que je leur couperai à tous la langue, ils n'écriront, ne goûteront, n'avaleront et ne parleront plus jamais. Il faut que je leur apprenne qu'on doit toujours compter avec un Bolaaro, or j'en suis un de la plus noble lignée. Quant à toi, Mâna Bidane, et malgré l'amitié que nous avons l'un pour l'autre, ne cherche pas à me retenir. Sache que je ne continuerai pas à vivre au milieu des marabouts comme un taureau castré dans un

troupeau. Mes cornes ne sont pas émoussées et quand il faut affronter un péril j'attaque hardiment.

Sambounné écrivit à Sérim ag Baddi pour lui demander son alliance militaire secrète. Il offrit aux Touareg de leur donner tous les renseignements d'ordre militaire dont ils pourraient avoir besoin pour attaquer les Peuls de Hamdallay ; il se joindrait à eux dès que les circonstances le permettraient.

Hambarké Samatata découvrit la duplicité du chef des WolarBe. Il réunit des preuves de l'alliance militaire contractée par ce dernier à l'insu du grand conseil. Il demanda l'autorisation de perquisitionner chez Sambounné afin de mettre la main sur une lettre que Sérim ag Baddi aurait envoyée et qui aurait constitué une pièce à charge capitale contre l'incriminé. Hambarké Samatata n'obtint pas du grand conseil l'autorisation demandée, mais seulement celle d'interroger publiquement Sambounné. Ce procédé valait une citation devant la justice et était très diffamatoire.

Sambounné, bouillant d'indignation, alla trouver son ami Mâna Bidane et lui dit :

— On me notifie que je vais subir un interrogatoire de Hambarké Samatata au sujet d'une alliance militaire que j'ai contractée avec Sérim ag Baddi. Il est évident que le sabre du bourreau est suspendu sur ma nuque. Fais quelque chose si tu le peux. Evite-moi d'être immolé comme un animal impur. 21 »

Le grand conseil se réunit et Hambarké Samatata prit la parole :

— Mon rôle est l'un des plus pénibles qu'un homme de cœur, de moeurs pures et de noble naissance, ait à jouer dans une société comme la nôtre. Pour mes ennemis, je ne suis qu'un vulgaire mouchard, un intrus intempestif qui se mêle de tout ce qui ne le regarde pas. Mais les appréciations humaines, si défavorables et accablantes qu'elles soient, ne m'empêcheront pas de remplir mon devoir. Je suis responsable de la sûreté de la Dina ; je ne crains que le Seigneur. Même si la rumeur publique faisait descendre sur moi de quoi faire éclater une montagne, je ne faillirai pas à ma tâche. Aujourd'hui, je cite devant vous Sambounné Boukari, ardo des WolarBe. Il a pactisé avec le chef targui Sérim ag Baddi. Ils ont échangé une correspondance secrète et conclu une alliance militaire. La vaillance de Sambounné ne lui donne pas le droit d'entrer en relation avec un ennemi de la Dina ni surtout de pactiser avec lui sans l'autorisation du grand conseil. Je déclare que Sambounné, que nous voyons ici, ne nous est uni que de corps. Son coeur est aussi loin de nous que la terre du soleil. Le grand conseil ne m'a pas permis de perquisitionner chez lui. Ce n'est donc pas de ma faute si nous sommes privés d'une pièce à conviction, preuve de sa trahison. Sambounné, que je vous demande de condamner impitoyablement, est de ceux qui oublient Dieu quand leur orgueil est blessé.

— Un autre peut-il parler? 22 s'écria Mâna Bidane.

— Pourquoi pas, reprit Hambarké Samatata. Je serais plutôt étonné que tu gardes le silence quand j'accuse ton ami et confident Sambounné.

— Chaque fois que Hambarké Samatata demande la tête de ceux qu'il qualifie de traîtres ou de renégats, sa véhémence l'aveugle. Il ne voit en tout interrupteur qu'un fourbe qui cherche à altérer le sens de ses paroles et masquer l'éclat de son éloquence. J'espère que le grand conseil qui a fort équitablement refusé la perquisition demandée par Hambarké, tiendra compte de l'insistance qu'il met à charger son inculpé. Sambounné a pu se tromper comme avant lui Guéladio s'était trompé.

— Arrête, arrête ! hurla Hambarké, Mâna Bidane, ami intime de Sambounné, et à ce titre son défenseur, est en train de reprendre la comédie qui nous a été jouée par Bouréma Khalilou lors de l'affaire Guéladio. En ce moment, les intérêts de la Dina se trouvent en opposition avec ceux de Sambounné. Celui-ci a placé ses espoirs en Sérim ag Baddi et en Mâna Bidane. La Dina, elle, a placé les siens en Dieu et en vous, ô conseillers sages et instruits, qui devez vous montrer sans faiblesse en cette affaire. N'oubliez pas que Dieu a dit:

« Nous avons fait descendre vers toi l'Ecriture (chargée) de la Vérité, pour que tu arbitres entre les hommes, selon ce qu'Allah t'a fait voir. Ne sois point un avocat pour les traîtres (IV, 106/105).»

Mâna Bidane, gesticulant et criant, couvrit la voix de Hambarké Samatata :

— La suite du verset que Hambarké vient de citer devrait l'inspirer lui-même, car Dieu a ajouté ;

« Demande pardon à Allah ! Allah est absoluteur et miséricordieux (IV, 106)».

Je sais que le conseil des marabouts ne manquera pas de psychologie et qu'il verra en Sambounné Boukari un malade à soigner plus qu'un coupable à exécuter.

— Explique-toi plus clairement, reprit Hambarké, car si le grand conseil se méprend sur tes sentiments, il n'en est pas de même de moi.

— Pourquoi ne m'expliquerai-je pas ? Je n'ai ni rage de dent ni furoncle sur la langue et tu n'as pas le droit de me dire : tais-toi ou je te coupe le cou. Nous ne sommes ni chez Da Monson ni chez Mogo Naba, mais à Hamdallay. Je ne suis pas juge, d'accord, mais en tant que musulman majeur et ayant droit à la parole, je mets en garde le grand conseil contre une injustice vis-à-vis de Sambounné Boukari. Guéladio blessé dans son amour-propre nous a coûté beaucoup de sang. Il en sera de même avec Sambounné. Cet Ardo peut lancer contre la Dina des bandes de guerriers entraînés et endurcis par la vie dans le Sahara. Par ailleurs, la prétendue lettre de Sérim ag Baddi est pour moi un mythe. L'insistance de Hambarké Samatata à vouloir perquisitionner chez Sambounné pour s'en emparer, me paraît louche. D'ailleurs, même si cette lettre a

jamais existé, Sambounné serait-il assez simple pour la laisser traîner chez lui ? On ne trouvera dans sa maison, en fait de correspondance subversive, que celle qui y aurait été déposée au bon moment par des mains criminelles.

Hambarké Samatata intervint :

— Mâna Bidane essaye, par tous les moyens, de soustraire son ami Sambounné à la justice. Mais il oublie que les coupables n'échappent pas au châtiment de Dieu. Mâna Bidane va jusqu'à insinuer que les marabouts accepteraient d'écrire une lettre compromettante et de la faire déposer chez Sambounné pour le perdre. Je demanderai à Mâna Bidane de se faire commenter le verset suivant :

« Voici ce que vous êtes : vous discutez en faveur de (ces traîtres) en la vie Immédiate. Qui donc discutera en leur faveur, au jour de la Résurrection ? Qui donc (alors) sera leur protecteur ? (IV, 109).

Mâna Bidane, sans laisser Hambarké achever, répliqua :

— Tu précises trop les choses : un bonnet trop étroit irrite les nerfs des tempes et donne mal à la tête.

Le doyen du grand conseil proposa que le cas de Sambounné fût examiné par une commission de quelques membres choisis parmi les conseillers suppléants ignorant tout de l'affaire. Mâna Bidane fit si bien que ce conseil restreint accorda des circonstances atténuantes. Sambounné ne fut pas décapité comme le demandait Hambarké Samatata, mais on lui retira la confiance de la Dina en attendant qu'il ait fourni de nouvelles preuves de sincérité. Quelques jours plus tard, El Hadj Bougouni reçut le commandement de tous les pays habités ou parcourus par les Peuls WuuwarBe et WolarBe 23. Sambounné ne dit rien ; après quelque temps, il demanda à quitter Hamdallay pour aller se fixer dans le Nhanyaari 24. On lui accorda l'autorisation avec empressement, car il s'éloignait ainsi lui-même de son ancien fief le Bakounou.

Une fois dans le Nhanyaari, Sambounné appela près de lui ses captifs et ses anciens administrés restés fidèles à sa cause. Il reconstitua son armée et se prépara à la guerre. Il écrivit à Cheikou Amadou une lettre ainsi conçue 25 :

« Dieu est le meilleur des Protecteurs. O Dieu, répands le salut et accorde la paix à la Source de Ta Miséricorde brillante, notre Seigneur Mohammed et aux siens par le sang et par la pensée. Amen. De la part de Sambounné fils de Boubakari, Ardo des WolarBe, exilé dans le Nhanyaari pour y contracter la gale et y mourir, à Cheikou Amadou, fils de Hammadi Boubou, à la tête de Hamdallay. Je ne suis pas allé à Hamdallay pour y mendier. Je ne suis pas un besogneux réduit à la misère au point de ne pouvoir me déplacer. J'ai reconstitué mon armée et je reprends ma liberté. Je renie mon serment de fidélité envers toi. Je retourne à l'ouest, d'où je suis venu. Salut et paix. »

Le grand conseil comprît combien Hambarké Samatata avait eu raison de se montrer implacable envers Sambounné. Une commission se réunit sous la présidence de Cheikou Amadou. Comme s'il avait oublié tout ce qui s'était passé entre lui et Mâna Bidane, Hambarké Samatata déclara :

— Il n'y a que Mâna Bidane qui puisse faire revenir Sambounné à de meilleurs sentiments. Il faut l'envoyer à la tête d'une délégation pour persuader son ami de renoncer à sa folle tentative de lutte contre la Dina.

Mâna Bidane quitta Hamdallay, accompagné de neuf notables. Il trouva Sambounné dans le Bakounou et fut reçu avec beaucoup de marques de considération. L'Ardo réunit son conseil et Mâna Bidane prit la parole, pour exposer le motif de sa venue :

— O musulmans et cousins, dit-il, nous ne sommes pas envoyés pour vous dire ni vous faire du mal, mais comme des médiateurs paisibles désireux de planter l'arbre de la paix. Mes neuf vénérables compagnons, tous marabouts notoires, ont été désignés par le grand conseil et Cheikou Amadou lui-même. Quant à moi, je viens au double titre d'ami personnel de Sambounné et d'homme de confiance de la Dina. Nous venons offrir au fils de Boukari, Ardo et chef des WolarBe, la paix et la réconciliation. Hamdallay ne veut pas tenir compte de la lettre qu'il a envoyée. Le grand conseil considère cette missive comme un acte irréfléchi. Or un réflexe inconscient ne peut être jugé aussi sévèrement qu'un geste prémédité. J'espère que Sambounné, qui connaît tous les bons sentiments que je nourris pour lui, renoncera à son projet. Il ira avec nous à Hamdallay pour y clore l'incident et reprendre sa place dans la Dina.

Sambounné laissa ses conseillers débattre la question. Après de longues discussions, ils déclarèrent que leur chef devait, par égard pour Cheikou Amadou et par amitié pour Mâna Bidane, renoncer à quitter la Dina et le Macina. Sambounné, impassible, écouta jusqu'au bout ; puis il sourit comme satisfait et dit :

— A moi maintenant de vous poser une question, ô mes compagnons et amis. Comment nous, bouviers, faisons-nous pour capturer au lasso 26 un boeuf effarouché qui prend la brousse ? Ne faisons-nous pas venir à son côté une bête calme du même troupeau, pour l'adoucir afin que nous puissions lui glisser le noeud coulant au pied au moment où il s'y attend le moins ? Or, convenez que je suis un taureau furieux et que Mâna Bidane est la bête docile que l'on m'envoie pour calmer mon ardeur. Cheikou Amadou qui n'a pas oublié ses connaissances de pasteur avisé, pense que Mâna Bidane me rendra docile et m'entraînera dans une voie dont l'issue pour moi n'est pas douteuse.

Voici ma réponse : « mi harmini maayo, mi harmini maaro, mi harmini Mâna Bidane », j'abomine le fleuve, j'abomine le riz,j'abomine Mâna Bidane. Repartez et allez dire à Cheikou que je refuse de me rendre à Hamdallay sur sa convocation. Je méprise

son offre de paix et de réconciliation. J'irai un jour à Hamdallay, mais ce sera pour y prendre une revanche qui servira de thème à des chansons guerrières.

Il renvoya Mâna Bidane et ses compagnons à Hamdallay après les avoir bien traités.

Quand le grand conseil apprit le résultat de l'entrevue, Cheikou Amadou déclara publiquement :

— Notre frère Sambounné Boubakari, parti de Hamdallay la rage au coeur, veut y revenir verser du sang afin d'assouvir sa haine. Que Dieu fasse qu'il ne franchisse jamais le mur d'enceinte de Hamdallay.

Cette prière fut rapportée à Sambounné ; il en rit et dit :

— C'est une précaution inutile. Elle prouve que le marabout sait que je suis un homme à tenir mes promesses.

Il envoya à la Dina une déclaration de guerre qui fut lue au grand conseil. Puis il écrivit à Sérim ag Baddi pour lui dire :

— J'ai rompu avec Hamdallay, j'attaquerai les marabouts dès que l'occasion m'en sera offerte 27.

Sambounné quitta le Nhanyaari et se dirigea sur le Bakounou. Pour signer soit passage et prouver aux marabouts qu'il n'avait pas peur et ne cherchait ni à se réconcilier avec eux, ni à les ménager, il viola le territoire du Kala, dépendant du Macina. Il attaqua et détruisit Dougouninkoro. Il y captura Abbal El Hadj Ibrahima Ba, un homme vénéré pour sa sainteté, et l'exécuta. Quand la mort de cet innocent fut connue à Hamdallay, Cheikou Amadou s'écria :

— Mon Dieu ! Quelle peine mérite celui qui supprime froidement un homme aussi pur qu'El Hadj Ibrahima, dont l'âme n'a jamais connu de malice ?

Il convoqua les marabouts chargés des choses de la guerre et leur demanda de hâter les mesures à prendre pour arrêter la main sanglante de Sambounné. Le conseil de guerre décida de combattre l'Ardo des WolarBe et les siens jusqu'à ce qu'ils soient hors d'état de nuire. Il écrivit à El Hadj Bougouni :

— Au nom de Dieu unique qui suffit quand il s'agit de procurer un puissant secours contre la perversion et l'orgueil, compliments choisis à outre modèle et guide, notre instructeur Mohammed le Prophète, envoyé pour répandre la miséricorde et unifier ce que des coeurs malsains ont falsifié et diversifié par une interprétation ignorante ou coupable. Par la grâce de Dieu, les marabouts du grand conseil, saisis par Cheikou Amadou leur imam, le Vicaire du Prophète de Dieu, ont discuté. A la lumière des nombreux renseignements obtenus auprès de personnes honorables et dignes de foi,

renseignements corroborés par une lettre émanant d'Ardo Sambounné lui-même, les dits conseillers de guerre ont émis l'avis juridique :

— Ardo Sambounné est devenu parjure. Il peut être considéré comme tel et combattu en conséquence.

Plus de scrupules, il faut le traiter durement comme il le mérite. Quiconque est fidèle à Allah, à son Prophète et à Cheikou Amadou, doit considérer Sambounné comme un ennemi de la Dira et un agitateur. Sambounné a, en effet, oublié qu'en prêtant serment à Cheikou Amadou, c'est à Dieu lui-même qu'il l'a prêté. Allah a dit :

« Ceux qui te prêtent serment d'allégeance prêtent seulement serment d'allégeance à Allah, la main d'Allah étant (posée) sur leurs mains. Quiconque est parjure est seulement parjure contre soi-même (XLVIII, 10). »

Le conseil de guerre vient, en outre, d'être saisi d'un méfait et d'un crime à la charge de Sambounné. Cet homme a poussé l'orgueil jusqu'à attaquer Dougouninkoro et à tuer an homme de Dieu auquel il n'avait rien à reprocher. Il ne peut racheter la mort de cet homme que par sa propre vie. Allah a dit encore :

« Si (au contraire) ils violent leurs serments après avoir conclu un pacte et (s') ils attaquent votre Religion, combattez les guides de l'Infidélité 1 En vérité, ils ne tiennent nul serment (IX, 12). »

Or il est manifeste que Sambounné a violé son serinent. Il a attaqué la religion en détruisant Dougouninkoro et en tuant Abbal El Hadj Ibrahima Ba. Par ce fait : 1.Il est donné ordre formel, au nom de Dieu, de son Prophète et de Cheikou Amadou, à tous chefs de territoire dépendant de Hamdallay, d'arrêter Sambounné et les siens partout où ils se présenteront et partout où ils seront surpris.

2.El Hadj Bougoum, que Hamdallay reconnaît comme seul chef des WuuwarBe et des WolarBe est chargé de lever autant de fantassins et de cavaliers qu'il pourra ci de barrer le chemin à Sambounné. Il lui coupera la route du Bakounou où il veut aller se réfugier.

3.El Hadj Bougouni mettra tout en oeuvre pour que des patrouilles soient organisées dans chaque village et des guetteurs placés aux abords des points d'eau et aux carrefours des routes. Il faut que Sambounné soit harcelé jour et nuit jusqu'à ce qu'il soit dégoûté du commandement et même de la vie. Ces ordres sont formels et irrévocables, s'il plaît à Dieu et jusqu'à ce que Sambounné ne soit plus ce qu'il est.

« Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang (serré), comme s'ils étaient un édifice scellé de plomb (LXI, 4).

Wa salam 28.»

Malgré le courage et le nombre des guerriers d'El Hadj Bougouni, Sambounné semant sur sa route les plus braves de ses partisans, enjambant les ruines et les cadavres de ses ennemis, réussit à regagner le Bakounou. Il alla se réfugier à Fogoti. Mais le meurtre d'Abbal El Hadj Ibrahima Ba ruina son crédit. Il ne put, comme il l'espérait, récupérer son prestige passé. Après plusieurs années de luttes plus malheureuses les unes que les autres, Sambounné comprit que, dans l'intérêt de sa famille, il valait mieux céder le commandement à quelqu'un de moins impopulaire que lui. Un beau matin, il disparut de la scène publique. Toutes les recherches furent vaines. Les WolarBe se choisirent un autre chef. Cet événement amena une détente entre Hamdallay et Fogoti ; les liens de famille qui avaient été, pour la plupart, rompus entre WuuwarBe et WolarBe, furent renoués.

Tout le monde considéra Sambounné comme mort. Ses femmes portèrent le deuil et se remarièrent. Ses biens furent répartis entre ses héritiers. Mais, en réalité, l'Ardo des WolarBe s'était volontairement éclipsé. Il était allé se réfugier dans un village bambara du Bélédougou, où, travesti en chevrier, il vécut jusqu'à l'arrivée d'El Hadj Oumar, au service duquel il joua un rôle important jusqu'à sa mort, survenue en 1862.

Les Loudamar ou Oulad m'Barack, qui sont des marabouts et guerriers maures, avaient été en relation avec les rois de Ségou auxquels ils servaient de conseillers techniques et de magiciens. Ils prirent ainsi goût au commandement et fondèrent de petites colonies dans le Bakounou. Leurs prétentions au commandement leur valut quelques inimitiés : tantôt celle des Bambara du Kaarta, tantôt celle des Bambara de Ségou et celle finalement celle des Peuls du Macina. En effet, l'expédition du Kaarta avait eu pour conséquence l'émigration des JawamBe et la soumission des Peuls WuuwarBe et WolarBe à Hamdallay. Cette soumission affranchissait les Peuls Sambourou 29 de l'influence des Oulad m'Barack. Mais le chef de cette tribu, Sidi el Mouktar n'entendait pas voir sa clientèle lui échapper. Il décida de châtier le Macina. Pour cela, il réunit une forte armée et marcha sur Hamdallay.

Montés sur des chevaux rapides et endurants ou sur des dromadaires de course, les Oulad m'Barack descendirent du nord de la région de Nara. Ils vinrent à Agor, d'où ils prirent la route du Macina. L'armée levée par Sidi el Mouktar était forte de 20.000 hommes : 10.000 montés sur des chevaux, 7.000 montés sur des dromadaires et 3.000 à pied. Toutes ces troupes vinrent camper à Boudiougouré. Sidi el Mouktar divisa ses forces en deux colonnes, celle dite « des chameaux » et celle dite « des chevaux ». Avant le départ, il donna ses instructions sur la manière de combattre et de se comporter envers les habitants des pays à traverser.

— Tout Peul que vous rencontrerez sur votre chemin, dit-il, selon qu'il sera ami ou ennemi, vous le retiendrez comme otage ou comme prisonnier. Vous couperez la gorge à ceux qui vous résisteront ou vous paraîtront suspects.

Le départ de Boudiougouré fut donné au petit jour. La colonne des chevaux sous le commandement de Sidi el Mouktar prit la direction de Gouré ; celle des chameaux, sous les ordres de Mohammed el Lamine, se dirigea sur Farabougou. Sidi el Mouktar fit ses provisions d'eau à Bangala, puis arriva à Tio. Les habitants, effrayés, prirent la brousse. Pour les punir, les Maures vidèrent leurs greniers, emmenèrent leurs bestiaux et, au moment de quitter le village, incendièrent les cases. Pour éviter un traitement identique, les gens de Diambé envoyèrent une délégation dirigée par un marabout sarakolé nommé Sidiki Wagué. Sidi el Mouktar accepta les cadeaux offerts, mais exigea que hommes et femmes lui prêtent serment de fidélité sans restriction mentale et s'engagent à combattre pour lui.

Bori Hamsala fut informé qu'une armée maure marchait contre le Macina ; les uns disaient qu'elle venait par Ndioura, d'autres soutenaient que c'était par Tougou et Monimpé. Les deux versions étaient également vraies. En effet, la colonne des chameaux avait reçu l'ordre d'aller à Niasso ; elle était passée par Farabougou et avait atteint Ndioura sans encombre. Ayant quitté Ndioura, Mohammed el Lamine rencontra un gros convoi de Peuls de Nampala qui descendaient sur les bords du Diaka. Il attaqua vivement ; les Maures se ruèrent sur les bergers et en capturèrent beaucoup, mais une partie des animaux leur échappa. Effrayés par les chameaux et les cris des chameliers, les bœufs se dispersèrent dans les villages ; c'est ainsi que le troupeau de Hammadi Bori parvint à Diguisiré. Le chef de ce village envoya immédiatement un cavalier à Ténengou pour aviser Bori Hamsala.

L'amiiru Maasina fit battre le tambour de guerre ; il leva une armée de 8.000 hommes et prit position à Kangou, Dia et Soumounou. Puis il écrivit à Hamdallay pour signaler l'imminence du danger. Il demanda également au chef du Wouro Nguiya de prendre ses dispositions pour couper la retraite aux Maures dès que ceux-ci se seraient engagés à fond dans le Macina. Les chameaux de Mohammed el Lamine bousculèrent tout sur leur passage jusqu'à Guellédyé, sans rencontrer de résistance. Les Maures firent beaucoup de prisonniers et amassèrent un important butin composé principalement de gros et menu bétail. Mohammed el Lamine faisait chanter ses louanges par des musiciens qui accompagnaient les combattants pour ranimer leur courage. Arrivé à Naïdé, il déclara :

— Il faut que demain je dise ma prière de maghreb à Niasso et que ma chamelle fatiguée se désaltère dans les eaux du fleuve 30.

Mais les pays conquis se révoltaient immédiatement après le passage du chef maure qui ne s'en doutait nullement et ne prenait aucune précaution pour assurer ses arrières.

Hamdallay donna ordre à Amirou Mangal de lever 12.000 combattants et de se porter au secours de Bori Hamsala. Les Peuls de Nampala s'armèrent d'eux-mêmes, mettant un point d'honneur à récupérer leurs animaux razziés par surprise. Ils étaient d'autant plus décidés que leurs femmes ne cessaient de pleurer en réclamant, qui sa belle vache aux couleurs chatoyantes, qui son taureau à la bosse majestueuse, orgueil du troupeau, qui son taurillon dont les jeunes cornes promettaient de se développer et de rivaliser avec les branches fourchues du doum. Le contingent de Nampala, évalué à 2.000 hommes armés de lance, se mît en liaison avec celui du Wouro Nguiya, à peu près aussi important. Bori Hamsala reçut de Hamdallay la direction générale des opérations. Il envoya ses ordres à tous ses chefs de guerre.

Cependant Sidi el Mouktar était arrivé à Tougou. Il envoya demander l'autorisation de passer au chef de Monimpé. Ce dernier allégua la parole donnée à Hamdallay pour refuser la libre traversée de son territoire. Sidi el Mouktar répondit :

— Un chasseur qui poursuit un lion peut supporter momentanément la piqûre d'un taon, mais cela ne veut pas dire qu'il n'écrasera pas l'insecte importun.

Par ces paroles blessantes, le chef maure indisposa un homme qui aurait pu lui être utile. Monimpé mobilisa des troupes, barra tout le sud de Dionkobougou à Kouli, et fit connaître sa volonté de raser la tête de Sidi el Mouktar. Amirou Mangal, assuré que les Maures seraient arrêtés s'ils essayaient de descendre vers le sud, traversa le Niger à Koa, le Diaka à l'est de Niémané et alla camper à Dia.

Le contingent peul de Soumounou reçut l'ordre d'attaquer Sidi el Mouktar. Il marcha sur lui, mais pas assez vite car il tomba sur l'aile droite de l'arrière-garde maure à Kersi. Les Maures, très bons tireurs, décimèrent les Peuls dont les survivants s'enfuirent jusqu'à Diakolo. Sidi el Mouktar atteignit Téley ; ivre de colère et sans nouvelle de Mohammed el Lamine, il déploya ses troupes pour attaquer Ténengou. Bori Hamsala désigna quatre juuDe de la garnison de Kangou pour arrêter l'avant-garde maure qui, après avoir détruit Nagou, marchait sur Tyial. Les Peuls atteignirent ce village au milieu de la nuit ; ils se cachèrent dans la brousse à l'ouest de Tyial. Au petit jour, les Maures tombèrent dans l'embuscade et se firent culbuter. Sidi el Mouktar alla se retrancher à Kassa et organisa la résistance qui devait coûter aux gens du Macina plus de 1.600 morts.

Toutes les forces de Ténengou se portèrent sur Kassa où Sidi el Mouktar, pendant trois jours, repoussa tous les assauts. Epuisés et décimés, les attaquants se replièrent sur Kangou, pour céder là place à l'armée d'Amirou Mangal. Mais Sidi el Mouktar, ignorant les dispositions prises par Bori Hamsala, crut que les Peuls se débandaient ; il fit sortir ses hommes et leur donna l'ordre de poursuivre l'ennemi jusqu'à Ténengou. Il ne laissa dans Kassa que quelques défenseurs. Les troupes d'Amirou Mangal, auxquelles s'était joint un petit contingent conduit par Amadou Karsa, chef et imam de Dia, campaient à Toguel Kolé et Diakolo. Elles foncèrent sur

Kassa. Amadou Karsa et ses hommes réussirent à pénétrer dans le village et à en exterminer les défenseurs, tandis que l'armée de Diermé partait à la poursuite des Maures. Ceux-ci se trouvèrent pris entre deux feux, car les troupes du Macina, ayant reçu des renforts de Ténengou, Penga et Kouli, s'étaient ressaisies. Sidi el Mouktar, ayant perdu les deux tiers de ses soldats, ne pouvait se replier sur Kassa dont la route lui était barrée par l'armée de Dienné. Il se dirigea avec le reste de ses forces vers Ya Salam 31, espérant le secours de Mohammed el Lamine. Mais ce dernier était en aussi mauvaise posture que son chef.

Le chef du Wouro Nguiya, qui avait reçu la direction des opérations du côté nord, avait attendu que Mohammed el Lamine et ses chameaux fussent arrivés au bord du Diaka. Il demanda aux Peuls de Nampala de descendre jusqu'à Ndioura et d'égrener leurs combattants jusqu'à Soulasandala, pour empêcher les Maures de faire sortir du pays les animaux razziés. Puis, avec un grand nombre de cavaliers, il marcha sur Niasso.

Mohammed el Lamine fut obligé d'évacuer le village ; il voulut regrouper ses forces à Naïdé, mais en fut également chassé. Il apprit que Sidi el Mouktar se trouvait à Ya Salam. Il se préparait à rejoindre ce dernier village quand un contingent des Peuls de Nampala l'encercla. Il sortit de Naïdé et se fit tuer à l'ouest de ce village. On coupa sa tête qui fut envoyée à Sidi el Mouktar pour lui faire comprendre qu'il ne pouvait plus compter sur aucun secours.

Les Maures, démoralisés par l'encerclement qui les empêchait de battre en retraite, se rendaient au fur et à mesure que l'étreinte peule se resserrait autour d'eux. Sidi el Mouktar, à bout de forces et ayant perdu le seul homme qui aurait pu continuer la guerre après lui, alla se rendre à Bori Hamsala. Il fut envoyé sous escorte à Hamdallay où il mourut en prison avant la fin de son procès.

Notes

1. Bodian Moriba régna sur le Kaarta de 1815 à 1834. Cf. Tauxier, 1942, Histoire des Bambara, p. 134.

2. mbiimi, je dis, en peul ; surnom donné par les Bambara à tous ceux qui parlent la langue peule.

3. Nyagalen, mère de Garan.

4. Fara nyimi ntõ.

5. Chez les Peuls, le neveu est toujours gâté par ses oncles surtout ses oncles maternels. Ici, l'idée est que le monde offre tôt au tard au jawanDo l'occasion de se venger d'un affront ou de ruiner une entreprise montée contre lui.

6. Ancêtre d'Almami Koréissi, actuellement chef de canton de Dia et grand conseiller de l'A.O.F.

7. Porr, interjection triviale évoquant le bruit d'un pet.

8. Chez les Masassi, le chef de famille est appelé père par tous les membres de la famille, y compris ses frères plus jeunes. Mamadi Kandian régna sur le Kaarta de 1813 à 1854.

9. Le vieux crâne d'un cadavre de JawanDo détruit un village, à plus forte raison étant vivant.

10. Ta signifie reste en bambara.

11. Ces huit Peuls étaient un serviteur d'Amadou Cheikou, son jawanDo, son maabo, déjà nommés et cinq marabouts dont Amadou Karsa.

12. Début de la formule musulmane d'appel à la prière et qui signifie : « Dieu est le plus grand ! Dieu est le plus grand ! »

13. Cet homme, considéré comme un saint, est enterré dans un toggere qui occupe le milieu d'une série de trois togge appelés togge hinneyeeje, bosquets de la miséricorde, et qui sont situés sur la rive gauche du Niger à une dizaine de kilomètres en aval de Wuro Modi. Les notables et hommes de marque de la région se font enterrer dans ces togge. On y trouve notamment les tombes d'Alfa Baba Diénaba et Almami Deyna de Wouro Modi. Wandiéré est à 4 kilomètres ouest de Wouro Modi.

14. Tige de fer à extrémité tranchante et aplatir la spatule.

15. L'alphabet arabe est composé de 28 lettres, dont sept sont attribuées au feu, 7 à la terre, 7 à l'air et 7 à l'eau.

16. Que Dieu élève la Dina.

17. Sambounné est une corruption de sammannde, hérisson, qui symbolise un homme rébarbatif.

18. ndefu, repas qu'on prépare pour célébrer un événement. Il y en a sept principaux :

◦ndefu lamru, repas de baptême

◦ndefu taYordi, repas de circoncision

◦ndefu Quraana, repas de fin d'étude du Coran

◦ndefu julde, repas de fête

◦ndefu kurtugu, repas de mariage

◦ndefu koDu, repas de l'étranger

◦ndefu sadaka, repas votif

19. Région de Nare on nomadisaient les Peuls WolarBe et les Maures Oulad m' Barack.

20. Bâtons fourchus, turbans arrondis, sobriquets attribués aux marabouts au même titre que noircisseurs de planchettes, buveurs de charbon délayé. Caka naabudu, etc.

21. Les animaux immolés par section de la nuque, deviennent impurs.

22. Expression pour interrompre un orateur et demander la parole.

23. Le pays en question sont le Karéri, région de Ndioura, le Kurmaari, région de Kogoni, l'Agoro, région d'Agor et le Bakunu, région de Fogoti.

24.Nhanyaari, région limitée d'une part par le Karéri et d'autre part par le Farimaké, et dans laquelle se trouve la mare dite Fakuma. nhayaari signifie rugueux.

25. D'après la tradition orale.

26. Le lasso dont se servent les bergers peuls, dit teppol, est soit lancé pour attrapper les cornes soit passé à l'aide d'un bâton à une patte de derrière.

27. On verra dans le second volume comment en 1862 Sambounné embrassa la cause d'El Hadj Oumar et mourut à une étape de Hamdallay. La prière de Cheikou Amadou fut donc exaucée.

28. Wa salam, la paix : formule pour terminer une lettre. Cette lettre n'est connue que par la tradition orale.

29. Les Peuls Sambourou sont les WolarBe et les WuuwarBe.

30. Il s'agit du Diaka sur les bords duquel se trouve Niasso.

31. Ya salam, ô paix.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre X

La région de l'Issa Ber, vaste étendue de terres bien arrosées et riches en excellents pâturages, mais peu peuplées, servait de parcours de nomadisation à plusieurs clans peuls et touareg. A l'époque où Cheikou Amadou fonda la Dina, la rive gauche du fleuve était contrôlée par les Touareg de la tribu Tenguéréguif, qui nomadisaient pendant la saison froide entre Tombouctou et Gao. Pendant la saison chaude, ils descendaient plus au sud et passaient même dans le Gourma, sur la rive droite ; leur

siège principal était Arham 1, gros village qui passe pour l'un des plus anciens de cette région du Soudan. Une sous-fraction des Kel Tedmekket, dite Amiker, descendait dans la région de Niafounké et poussait quelquefois jusqu'au Macina où elle restait durant toute la saison chaude. La rive droite de l'Issa Ber était soumise et payait tribut à Galo Alasseyni Samba et à Guidado Galo, chefs peuls obéissant à l'Ardo du Hayre qui nomadisait sur les falaises de la région de Douentza.

Tous ces Peuls et Touareg n'étaient pas musulmans au sens strict du mot. Hamdallay pouvait donc alléguer de ce fait pour s'ingérer dans leurs affaires. Le grand conseil décida d'envoyer des convertisseurs armés, sous la conduite du marabout Amadou Alfa Koudiadio, originaire du Farimaké et jouissant, dans ce pays, d'une influence personnelle considérable. Ce dernier, par la persuasion, acquit le Ndodyiga, le Dirma et le Fittouga 2 à la cause de la Dina. Dans ces différents pays, les musulmans de race noire étaient heureux de se soumettre au commandement temporel et d'appartenir à l'obédience spirituelle de Cheikou Amadou. Mais il n'en était pas de même des Touareg. Ces derniers voyaient dans l'Islam une entrave à leurs habitudes de pillage ; habitués à dicter leur volonté aux Peuls et aux indigènes de race noire, ils n'entendaient pas subir le joug de Hamdallay et s'apprêtèrent à repousser par la force les convertisseurs de la Dina. Invités à prendre les armes, leurs anciens tributaires peuls et bambara refusèrent de combattre. Woyfan, un chef Tenguéréguif, décida de s'opposer à l'expansion de l'Islam sur la rive gauche du fleuve où il avait l'habitude de nomadiser. Il leva des troupes et attaqua Alfa Amadou Koudiadio près de Tiouki, au bord du marigot dit Naïlé. Les Touareg furent repoussés avec des pertes sévères, mais Woyfan, tout en reculant, regroupait ses hommes et les ramenait au combat. Il eut huit engagements avec les Peuls, les plus sanglants ayant lieu au passage des marigots, Gendou à l'ouest de Fafou, Dyobori à l'est de Bouta, Mayel Sempi entre Wouméré et Soumpiné, Fansi qui relie Mayel Soumpiné à Niawlé et au bord de Niawlé entre Kassamba et Attara.

Alfa Koudiadio s'étant rendu maître du pays par ces victoires, fut nommé par le grand conseil à la tête du Farimaké. Il reçut l'ordre de fixer les Peuls nomades et de doter chaque village d'une mosquée. Instruit et très ambitieux, il avait essayé lui-même de lever l'étendard de la guerre sainte et le fait d'avoir prêté serment de fidélité à Cheikou Amadou ne l'avait pas fait renoncer à briguer un jour le titre de Vicaire du Prophète et de faire de Tiouki, le village qu'il avait choisi comme capitale et qu'il avait fortifié, le siège d'une seconde Dina. Ses succès rapides n'avaient fait que renforcer son désir de s'affranchir à la première occasion de la tutelle de Hamdallay. Le Haoussa Kattawal et le Sobboundou 3 s'étaient soumis. Cette circonstance permit à Alfa Amadou Koudiadio de savoir tout ce qui se passait chez les Touareg et de nouer sur la rive gauche de l'Issa Ber de solides amitiés. Mais, appliquant les lois selon ses intérêts plus que d'après les instructions données par Hamdallay, il envoya dans le Haoussa Kattawal et le Sobboundou deux hommes entièrement dévoués à sa cause. Ceux-ci se comportèrent comme de véritables inquisiteurs. L'un, nommé Sirifi, avait été chargé de surveiller Samba, chef du Sobboundou, l'autre, nommé Bou Ali, jouait le même rôle

auprès de Bouyé, chef du Haoussa Kattawal. La surveillance excessive et parfois mesquine qu'ils exerçaient finit par indisposer les Touareg. Bouyé alla se plaindre à Hamma Hassa, un chef d'une sous-tribu des Tenguéréguif. Ce dernier, qui ne jugeait pas encore le moment venu de tenter un soulèvement, conseilla à Bouyé d'abdiquer en faveur de son fils Elmou Zamilou et de venir le rejoindre à Tombouctou pour préparer une guerre de libération. A la suite de cette abdication, l'Attara fut séparé du Haoussa Kattawal et placé sous le commandement du marabout Sambourou Kolado, en remerciement de l'appui qu'il avait fourni à la bataille de Naïlé contre Woyfan.

Les Touareg avaient évacué les régions soumises à Hamdallay ou nomadisaient paisiblement. Mais, en réalité, ils se préparaient à la révolte. Quand ils se jugèrent prêts, des contingents de près de dix tribus descendirent des zones désertiques vers les deux grandes mares de Tanda et Kabara et de ces deux bases se dispersèrent dans tout le nord du Farimaké. Amadou Alfa Koudiadio essaya de parlementer, rejetant sur Hamdallay la responsabilité des rigueurs exercées envers les tribus du Haoussa Kattawal et de l'Attara. Sambourou Kolado déjoua les manoeuvre des Touareg et les tractations d'Amadou Alfa Koudiadio qui, au lieu d'attaquer Woyfan, entretenait avec lui des rapports plus amicaux que belliqueux. Il écrivit à Hamdallay une lettre dont la teneur était la suivante :

« L'imam Amadou Alfa Koudiadio, après avoir fait appliquer les lois selon son bon plaisir et provoqué le mécontentement des BurdaaBe 4, assiste presque sans réaction à l'envahissement de son territoire. Woyfan, à la tête de plus de 2.000 cavaliers et appuyé par plusieurs centaines de chameaux de guerre, a disposé ses hommes de Diartou à Lanadiéri. J'ai repéré un groupe de guerriers Tenguéréguif camouflés aux abords de la mare de Soumpiné. Des renseignements obtenus par des bergers que j'ai envoyés parcourir la région, il résulte que de Bouta à Pikili, on ne trouve pas une seule mare importante qui ne soit occupée par cinq cents à mille Touareg. L'absence de femme, d'enfant et de menu bétail prouve que ce sont des guerriers venus avec l'intention d'attaquer. De deux choses l'une : ou bien Amadou Alfa Koudiadio est trahi par ses auxiliaires qui le tiennent mal au courant des faits et lui font croire que Woyfan est simplement venu nomadiser, ou lui-même est en train de trahir Hamdallay en pactisant avec Woyfan et en laissant ce dernier envahir le Farimaké. Dans les deux cas, il me paraît indispensable que le grand conseil soit informé afin de prendre des dispositions pour éviter le pire. Quant à moi, dès aujourd'hui, je mobilise mes troupes et fais occuper Gourey, Bodié, Horé Séno et Diana. »

Le grand conseil décida l'envoi d'une armée pour défendre le Farimaké . Plusieurs contingents partirent de Hamdallay, sous le commandement de Bokari Modi, cousin de Cheikou Amadou, auquel était adjoint Alfa Guidado Sammali. Ces troupes longèrent la rive droite du fleuve jusqu'à Korienzé, puis se divisèrent en plusieurs

colonnes ; les unes allèrent occuper Ngorkou, Saréfara, Dari et Garnati de façon à surveiller les abords du lac Haougoungou et empêcher des renforts touareg de venir par l'est ; une autre, composée de 1.500 cavaliers commandés par Bokari Modi lui-même, se dirigea vers Enguem où Sambourou Kolado devait venir la rejoindre. Pendant ce temps, les contingents du Macina et du Wouro Nguiya, commandés par Cheikou Seydou, venaient camper à Sélingourou.

Des renseignements envoyés de Wouro Nguiya avaient prouvé la trahison d'Amadou Alfaka. On apprit même qu'il avait emprisonné l'envoyé de Hamdallay, Dahirou, qui lui avait porté l'ordre de chasser Woyfan du pays. Se fiant à sa grande culture et au fait qu'il avait agrandi et fortifié Tiouki, il se crut de taille à tenir tête à Cheikou Amadou. Il conclut un pacte secret avec Woyfan et autorisa ce dernier à venir camper avec deux mille cavaliers aux environs de Tiouki afin de pouvoir lui porter secours en cas de besoin. Il avait par ailleurs interdit à Cheikou Seydou de dépasser le village de Sélingourou sous peine d'être englouti avec toute son armée dans les entrailles de la terre, par le seul effet de ses prières. Quelques jours auparavant, après le prône dit vendredi, Alfa Amadou Koudiadio avait dit à la mosquée :

— Dieu avait décidé qu'un Amadou lèverait l'étendard de la Dina dans la boucle du Niger. Par mon origine 5, ma science et ma fortune, je suis l'Amadou le plus qualifié à cet effet. Amadou Hammadi Boubou n'est qu'un usurpateur. S'il désire la paix et veut profiter de ses victoires, qu'il me laisse les territoires du nord ; je lui laisserai ceux du sud et nous vivrons en bonne intelligence. Dans le cas contraire, il verra ce dont je suis capable.

Toute la population ne partageait pas les vues d'Amadou Alfaka, mais la proximité des Touareg en armes l'incitait à ne rien dire.

Entre temps, une lettre envoyée de Hamdallay parvint à Cheikou Seydou ; Cheikou Amadou y déclarait qu'Amadou Alfa Koudiadio s'était révolté et qu'il fallait le combattre avec des tiges de mil taillées en pointe, afin d'éviter toute effusion de sang, car il s'agissait d'une guerre fratricide entre musulmans. Amadou Alfa Koudiadio sortit de Tiouki avec une poignée de combattants et il fut battu par un détachement commandé par Amadou Sissé et n'ayant pas d'autres armes que des tiges de mil. Amadou Alfaka s'enfuit et alla se réfugier dans le camp de son allié secret Woyfan. Lorsqu'ils apprirent comment s'était déroulée la rencontre, les Touareg, naturellement superstitieux, refusèrent de combattre. Les éléments avancés dans le Farimaké se replièrent sous la pression de Sambourou Kolado et Bokari Modi d'une part, et de Cheikou Seydou d'autre part. Il n'y eut pas de véritable combat, mais une suite d'escarmouches au cours desquelles les Touareg abandonnaient un nombre important de bestiaux. Les Peuls faisaient aussitôt passer les troupeaux razziés sur la rive droite de l'Issa Ber puis les conduisaient dans les bourgoutières 'uruBBe de Sendégué à Konza. La situation demeura incertaine jusqu'à l'approche des inondations. Craignant alors de se faire

encercler par les troupes peules échelonnées le long du Bara Issa de Korienzé à Toundia, toutes les tribus touareg belligérantes remontèrent vers Tombouctou. Sambourou Kolado et son fils Amadou Sambourou qui faisait ses premières armes, se distinguèrent dans presque tous les engagements.

Pendant que ces événements se déroulaient sur la rive gauche de l'Issa Ber, le reste de l'armée de Hamdallay surveillait la lisière est de la zone d'inondation. Ba Lobbo, qui commandait les juuDe du Fakala, avait reçu l'ordre dès Gouloumbou de couper au plus court afin de visiter le sud des lacs Haougoungou et Niangay. Il s'était dirigé sur Ngordian, Tambéni où il avait fait bénir ses troupes par le saint marabout qui y résidait, Saré Demba, Boundé, Toggéré et Ngouma. Après avoir inspecté tout le sud du lac Haougoungou, il était allé camper à Hoore Wendou. Ibrahima Amirou à la tête des troupes du Diennéri et Alfa Amadou Guidado à la tête de celles du Kounari, suivirent un itinéraire plus long et plus difficile. Partis de Gouloumbou, ils passèrent par Moussa, Galdiouma, Dari, Wouro Dyam Allah, et Horé Wendou. Ba Lobbo, ayant le premier atteint ce dernier village et inquiet de ne pas voir arriver ses compagnons, envoya un détachement à leur recherche. Les hommes d'Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado, épuisés par la marche et les privations, furent très heureux de recevoir les vivres que Ba Labbo leur envoyait. Les deux colonnes réunies à Horé Wendou se dirigèrent ensemble sur Kanioumé

Bokari Modi étant dans le Farimaké, Ba Lobbo, Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado au sud du lac Niangay, le reste de l'armée de Hamdallay, sous les ordres d'Al Hadji Modi, campait dans la région de Garnati. On raconte qu'étant arrivée un jour de marché dans un village du Fittouga, tout le monde s'enfuit à son arrivée, sauf une petite fille qui vendait du lait. Nullement effrayée, elle s'avança au milieu des cavaliers et offrit comme cadeau de bienvenue le contenu de sa calebasse à Al Hadji Modi. Ce dernier fut si touché qu'il refusa le logement que lui proposait le chef de village et descendit chez les parents de la petite vendeuse de lait. C'était une famille pauvre qui ne pouvait, sans se ruiner, recevoir un chef militaire avec sa suite. Al Hadji Modi la dédommagea largement.

Le hukkum 6 de Sérim ag Baddi, qui avait passé la saison sèche dans la région de la mare de Gossi, reçut l'ordre de rejoindre Kabara. Escorté par 500 cavaliers et 450 chameaux, il se mit à traverser le Gourma en piquant droit vers Kabara, sans se soucier de la présence de l'armée peule. Il devait donc passer au-dessus de Bambara Mawnde et du lac Niangay. L'année précédente, l'escorte du hukkum de Sérim avait fait un crochet pour aller piller Bambara Mawnde et ses environs. Cheikou Amadou avait écrit à ce propos à Cheik Sid Mahamman pour lui demander de conseiller aux Touareg de ne plus venir razzier ses sujets. Le chef maure, qui ne voyait pas d'un très bon oeil l'empire du Macina, avait répondu que courir le pays étant dans les moeurs et coutumes des

Touareg, et le pillage étant leur principal moyen de vivre, il ne pouvait s'immiscer dans leurs affaires. Il avait ajouté qu'il appartenait à Cheikou Amadou de défendre l'empire qu'il avait fondé et de protéger la vie et les biens de tous ceux qui lui payaient la dîme et la zekkat.

Al Hadji, renseigné sur le mouvement du hukkum de Sérim, se mit en rapport avec les troupes peules campées à Kanioumé. Il fut décidé qu'il couperait la route aux Touareg en passant au nord du lac et que Ba Lobbo, Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado, passant au sud et à l'est, essayeraient de s'emparer de l'arrière du convoi. Effectivement, Al Hadji Modi rencontra l'avant-garde du hukkum commandée par Nta. Il se fit battre lamentablement. Mais, craignant un guet-apens, le chef targui donna l'ordre de rebrousser chemin. Attawal prit la tête du convoi et tomba dans l'embuscade tendue par Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado. Les guerriers touareg étaient gênés dans leurs évolutions par la présence des bestiaux et des femmes prises de panique à la vue de l'ennemi et qui, juchées sur des chameaux, risquaient de tomber à terre et d'éclater comme des outres trop pleines 7. Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado attaquèrent Attawal de deux côtés différents. Ba Lobbo, profitant d'une défaillance des défenseurs du hukkum, lança ses hommes à l'attaque et captura la femme de Sérim. Ibrahima Amirou et Alfa Amadou Guidado firent immédiatement un barrage pour permettre à Ba Lobbo de s'enfuir avec le butin le plus précieux que les Peuls aient jamais fait.

Nta se porta au secours d'Attawal. Ibrahima Amirou se retourna contre lui et le culbuta, mais en laissant 70 morts sur le terrain. Alfa Amadou Guidado, ne pouvant soutenir le choc d'Attawal battit en retraite, poursuivi par les Touareg. Ibrahima Amirou, laissant un rideau de troupes pour couvrir ses arrières contre un retour offensif possible de Nta, fonça sur Attawal pour le prendre à revers ; aux cris de “mbirfe ! mbirfe !” 8 que lançaient ses hommes, les soldats d'Alfa Amadou se ressaisirent et firent volte face. Attawal, encerclé avec 200 Touareg, fut fait prisonnier, après une résistance farouche, qui coûta la vie à 90 Peuls. Ce combat eut lieu entre Tin-Gangarabé et Takaleyta, à l'est de Bambara Mawnde.

Prisonniers et butin furent acheminés sur Hamdallay en passant par Banzayna, Kikira, Walo, Douentza, Perga, Aruba, Tey, Dé, Toupérê, Sissango, Wouro Ferro, Singama, Fiko et Pigna. Sur cette route, absolument inconnue des Touareg, le convoi ne courait aucun risque. Bokari Modi, donna ordre à tous les chefs de guerre de distribuer le butin et de n'envoyer à Hamdallay que le cinquième revenant à la Dina. Cette part fut de 40.000 bovidés et 15.000 chevaux, sans compter une quantité considérable d'or et d'argent. Au retour de cette expédition, connue sous le nom de ndukkuwal 9, les habitants de Hamdallay passèrent la nuit entière en réjouissances. Vers le milieu de la nuit, Cheikou Amadou se leva et se glissa discrètement chez son fils Amadou, ce dernier était en prière ; Cheikou Amadou, sans rien dire, attendit jusqu'à l'aurore : son

fils priait toujours ; alors il rentra chez lui. Dans la matinée, Amadou Cheikou alla saluer son père et lui demanda la raison de sa visite nocturne.

— Toute la ville a passé la nuit à fêter l'acquisition d'un bien périssable et j'ai voulu savoir si tu participais aussi aux réjouissances publiques. Dieu merci, je t'ai trouvé sur la vraie voie, car les richesses de ce monde n'ont qu'un temps et Hamdallay même finira par être ruinée.

En fin politique, Cheikou Amadou demanda au grand conseil de lui laisser le soin de régler l'affaire des prisonniers touareg. Il les libéra tous et restitua à chacun son bien. Quant à la femme de Sérim, qui était enceinte, il la logea chez Adya, lui rendit toutes ses richesses et lui promit qu'elle pourrait rejoindre son mari dès qu'elle aurait accouché. Quelques mois plus tard, elle mit au monde un garçon ; or Sérim attendait vainement cette naissance depuis des années. Quand Cheikou Amadou qui présidait le baptême fit demander à la mère comment elle désirait nommer son enfant, elle répondit :

— Je l'aurais volontiers appelé Cheikou Amadou si je n'avais pas à lui donner un nom plus approprié aux circonstances ; je désire que mon fils soit appelé Fondo Gumo, « chemin heureux », car le chemin de Hamdallay a été pour moi le plus heureux de tous ceux que j'ai suivis. Quand elle fut en état de voyager, Cheikou Amadou fit équiper une véritable flottille pour la reconduire à Diré où elle devait débarquer pour rejoindre son mari campé à Arham.

Lorsque, après la bataille des tiges de mil, Alfa Amadou Koudiadio se fut réfugié auprès de Woyfan, Bokari Modi désigna provisoirement Guidado Ali Guidado, fils du héros de Simay, pour commander le Farimaké. Trois cents fonctionnaires peuls, tous originaires du Fakala, furent répartis dans le pays pour le surveiller et faire appliquer les lois de la Dina. Quand Bokari Modi rejoignit Hamdallay, il rendit compte de sa mission. Le grand conseil n'entérina pas la nomination provisoire de Guidado et désigna Cheikou Seydou. Woyfan qui ne s'était replié que devant les progrès de l'inondation, préparait une revanche pour l'année suivante : il voulait aux basses eaux attaquer l'Issa Ber et le Macina. Alfa Amadou Koudiadio de son côté s'efforçait d'obtenir l'appui de Cheik Sid Mouktar, frère de Cheik el Bekkay. Il avait emmené avec lui ses partisans, pour la plupart ses élèves, originaires de 70 villages du Farimaké, pour lui servir de témoins contre Hamdallay.

Woyfan demanda le concours de toutes les tribus touareg dispersées entre Goundam et Gao sur la rive gauche du Niger, et dans le Gourma sur la rive droite, de Kabara à Gossi et de Gossi à Bamba.

— Les Peuls nous ont chassé de nos terrains de parcours, leur disait-il ; ils ont razzié les deux tiers de notre cheptel. Ils ont souillé notre honneur en capturant la

femme de Sérim, un grand chef de notre race. Une si grande offense ne peut rester impunie.

Les Irregenaten et les Kel Temoulaït de la région de Rharous se décidèrent à marcher avec les Tenguéréguif, devenus ennemis des Peuls. Ils formèrent une confédération sous le nom de Kel Tadmakket. Leurs chefs les plus notables étaient Ennoua, Woyfan, Sérim ag Baddi et Elwagalis. Tout fut préparé à Arham, base habituelle des Tenguéréguif.

Quelle ne fut pas la surprise de Sérim ag Baddi quand un envoyé du chef de la flottille venant de Hamdallay, vint lui annoncer que sa femme et son fils l'attendaient à Diré. Sérim, à la tête de cent chevaux et quarante méhara, se dirigea vers le fleuve, après avoir demandé qu'on vienne le secourir si les Peuls en renvoyant son épouse n'avaient fait que tendre une souricière pour le capturer. En arrivant à Diré, il retrouva non seulement sa femme et son fils, mais aussi ses guerriers qui avaient été faits prisonniers par les Peuls, puis libérés. Il offrit de riches présents aux convoyeurs de la flottille qui reprit le chemin de Hamdallay.

Sérim ag Baddi n'avait plus beaucoup de griefs contre Cheikou Amadou. Il cessa de prendre une part active aux projets d'attaque contre les Peuls ; il se contentait de dire à ses alliés :

— Je serai toujours avec vous.

Il finit par quitter Arham et se retira dans la région de Tombouctou. Mais les autres chefs de tribus qui avaient éprouvé des pertes considérables en biens et en hommes, jurèrent de faire payer aux Peuls les boeufs et les chevaux razziés, ainsi que le prix du sang de leurs guerriers tués dans le Farimaké, l'Attara et le Gourma 10.

Les préparatifs des Touareg dans la région de Goundam ne pouvaient être ignorés des Peuls du Tyooki 11. Le marabout Amadou Boubakari dit Wuldu Hoore Gooniya 12, et Bonyé Boubanté chef des SilluBe, écrivirent à Hamdallay. Le grand conseil discuta plusieurs jours avant de mettre sur pied un système de défense contre la coalition targui. Cheikou Amadou savait que les hostilités s'engageraient de Niafounké à Gao. Il ne voulait pas risquer une expédition malheureuse qui aliénerait le prestige de la Dina, en même temps que l'honneur peul. Il demanda au grand conseil de le laisser préparer cette guerre extraordinaire ; il voulait avant tout frapper Goundam.

— Ce point est, dit-il, le centre d'où seront lancées les attaques les plus violentes et qui sera défendu avec le plus d'acharnement.

Il se mit en prière et, durant une semaine, personne ne le vit vaquer aux choses de la vie courante. Quand il sortit de sa retraite, il réunit le conseil de guerre et déclara :

— Dieu et son Prophète m'ont permis de trouver un moyen de réduire Sérim ag Baddi qui a massé contre nous des troupes comme jamais les Touareg ne l'ont fait contre qui que ce soit.

Il fit venir son fils Hamidou, qui n'avait pas encore atteint sa majorité 13, et lui donna des instructions secrètes sur la façon d'aborder le chef des Touareg, que ce fut Sérim ou un autre. Puis il désigna trois chefs de guerre, Al Hadji Modi, Sambourou Kolado et Tyambadio jeero YaalalBe, donna à chacun le commandement d'un contingent de près de 15.000 hommes et leur dit :

— Vous aurez pour chef suprême mon fils Hamidou que je vous confie et à qui j'ai donné la mission de réduire Sérim ag Baddi. Il s'avancera jusqu'à Goundam, escorté de 121 cavaliers et guidé par Mahamane Boubou Niawal. Votre mission à vous est différente. Si Hamidou échoue ou s'il se faisait prendre, vous attaquerez les Touareg avec toute votre armée et vous les poursuivrez jusqu'au delà de Tombouctou.

En sortant, les trois chefs se dirent entre eux:

— Cheikou Amadou sacrifie son fils et nous avec lui.

L'armée quitta Hamdallay, traversa le Macina, le Farimaké, passa au village de Farana, puis pénétra dans le Tyooki et arriva à Goundam avant les Touareg. Les habitants de la ville voulaient les uns offrir l'hospitalité aux Peuls et les autres leur fermer les portes par crainte de représailles de la part des Touareg. Ceux-ci avaient été avertis par des espions qu'une armée comparable à un vol de sauterelles s'était abattue sur le pays et que les Peuls du Tyooki pactisant avec ceux de Hamdallay, la position de Goundam se trouvait compromise. Sérim Ag Baddi qui se trouvait à Amolass 14, du côté de Tombouctou, donna ordre à son parent Al Wab de se porter au devant de l'ennemi, de commencer à parlementer sans faiblesse, mais aussi sans fanfaronnade et, le cas échéant, de combattre sans attendre son arrivée. Il est possible que la femme de Sérim ait réussi à calmer l'ardeur belliqueuse de son mari et son inimitié contre les Peuls en lui rappelant l'hospitalité magnanime de Cheikou Amadou et les honneurs dont elle avait été comblée, elle-et son fils. Al Wab était un guerrier fameux et son nom avait plus d'une fois suffi à faire rebrousser chemin à des assaillants farouches. Il descendit vers Goundam avec 30.000 combattants. Il avait en outre derrière lui une armée forte d'environ 50.000 cavaliers, méharistes et fantassins. Il campa sur la hauteur où est bâtie actuellement la résidence administrative.

Hamidou avait laissé le gros de son armée à 12 kilomètres environ de Goundam et il était venu camper avec son escorte personnelle à Tafiqa, à 5 kilomètres au sud de la ville. Il manda auprès de lui l'imam Sangar et le cadi Abdoulay Almami, tous deux dévoués à la cause de Hamdallay, et eut avec eux un entretien secret. Puis, sans avertir aucun de ses partisans, Hamidou sortit avec les deux marabouts. Il n'avait comme armes

que trois petites lances qui lui avaient été remises par son père et qui étaient sûrement bénites. Il se fit conduire seul au camp d'Al Wab et se fit annoncer comme un émissaire du chef de l'armée peule. Al Wab, sans se déranger de sa tente, dit de faire entrer l'envoyé. Il ne cacha pas sa surprise en voyant arriver un garçonnet, armé de trois lances à la mesure de sa taille et qui se présenta sans timidité ni frayeur après avoir traversé un camp où 30.000 guerriers prêts à l'attaque fourbissaient leurs armes.

— Qui es-tu ? demanda Al Wab.

— Un combattant de l'armée de Hamidou Cheikou, venue du Macina pour affronter Sérim ag Baddi.

— Hamidou Cheikou est-il venu en personne à Goundam et l'y as-tu vu de tes yeux ?

— Oui, c'est lui-même qui m'envoie vers toi.

A ces mots, Al Wab bondit sur son bouclier, saisit ses lances, sortit de sa tente, et poussa un cri lugubre comme celui d'un lion blessé. Il donna ordre à tous ses hommes d'enfourcher leurs montures et de se tenir prêts à l'attaque.

Quand son armée fut rangée en ordre de bataille, Al Wab s'écria en s'adressant à ses guerriers :

— C'est une insulte de plus de la part des Peuls à notre adresse. Hamidou Cheikou nous méprise au point de nous envoyer un garçonnet armé de trois roseaux bons pour aller à la chasse aux oiseaux.

— Est-ce que Al Wab connaît Hamidou Cheikou ? répondit le jeune Peul imperturbable.

— Non, je ne l'ai jamais vu, mais je ne tarderai pas à faire sa connaissance, car je vais foncer à l'instant dans sa direction et nulle force ne m'empêchera d'atteindre le lieu où il se retranche.

— Tu n'as pas besoin de courir ni de déployer tant de forces pour voir Hamidou Cheikou, car c'est moi.

Al Wab saisit violemment son jeune interlocuteur par les deux épaules et lui dit :

— Si tu continues à me narguer, il ne te poussera jamais de poils à la puberté, car je te trancherai la tête, sans pitié pour tes tendres os.

— Prends-moi pour qui tu voudras, cela ne changera rien, car c'est moi Hamidou Cheikou. Mon armée est à une journée de marche et mon escorte de 121 cavaliers est campée à Tafiqa. J'ai tenu à te voir en personne afin de traiter de vive voix avec toi, avant d'avoir recours au fer et au feu.

— Je ne te crois pas, répondit Al Wab. Tu n'es peut-être qu'un fétiche vivant que Hamdallay m'envoie. Je connais la force de vos sortilèges. L'année dernière, vous avez combattu avec des tiges de mil, et cette fois-ci vous m'envoyez un gamin armé de roseaux. Je ne serai pas dupe. Je sais que Hamidou Cheikou est embusqué quelque part et qu'il essaye de me distraire par ton intermédiaire pour me surprendre au moment opportun.

Le chef targui monta sur son méhari de combat, agita son large bouclier orné de dessins et de boucles d'or et dit à un de ses hommes :

— Va vite à Tafiqa annoncer à Hamidou Cheikou qu'il va recevoir des nouvelles sanglantes de Sérim ag Baddi par la main d'Al Wab.

Le méhariste partit au galop. En arrivant à Tafiqa, il trouva les 121 cavaliers de l'escorte d'Hamidou Cheikou en grand désarroi car ils s'étaient aperçus de la disparition de leur chef. La nouvelle arriva au camp du gros de l'armée. Al Hadji Sambourou Kolado et Tyambadio Jooro YaalalBe partirent immédiatement pour Tafiqa en disant :

— Nos appréhensions étaient malheureusement justifiées. Le jeune homme a eu peur et il a pris la fuite. Il va mourir de faim ou se faire prendre par les Touareg. Notre honneur est engagé, à moins que nous mourrions tous trois pour n'avoir pas à rendre compte au grand conseil de cette disparition qui sera pour, Cheikou Amadou, plus cruelle qu'une défaite.

Les trois chefs, en arrivant à Tafiqa, trouvèrent l'envoyé d'Al Wab entouré et serré de près au point qu'il n'avait pas encore pu parler librement. Ils ordonnèrent de le laisser s'expliquer et le targui déclara :

— Al Wab m'envoie vers Hamidou Cheikou pour lui faire savoir que l'enfant fétiche envoyé pour l'ensorceler est retenu prisonnier. Il le restera tant qu'Hamidou Cheikou lui-même ne se démasquera pas pour traiter ou pour combattre. L'enfant prétend être Hamidou Cheikou et Al Wab le garde comme tel.

Al Hadji Modi déclara :

— L'affaire est grave, car Hamidou est prisonnier du chef targui. On ne peut l'abandonner plus longtemps, mais que faire ? Aller négocier avec Al Wab ou l'attaquer ?

On finit par adopter la négociation. Al Hadji Modi et les 121 cavaliers de l'escorte se rendirent à Goundam, tandis que Sambourou Kolado et Tyambadio rejoignaient l'armée pour donner l'ordre de se préparer au combat. Hamidou était bel et bien prisonnier d'Al Wab qui ne le quittait pas des yeux et ne pouvait s'empêcher de subir le charme de ce garçonnet à l'esprit déjà mûr. Quand on prévint le chef targui

qu'un groupe de cavaliers s'approchait au galop, il sortit, fit mettre Hamidou debout au pied de son méhari, puis sauta en selle et dit :

— Enfant fétiche, tu me plais, mais je crains d'être obligé, dans quelques instants, de te transpercer de ma sagaie. Tout dépendra du comportement de ces cavaliers qui semblent nous charger et s'approchent entourés d'un nuage de poussière.

Quand les Peuls ne furent plus qu'à une faible distance, ils s'arrêtèrent. Le méhariste envoyé par Al Wab s'avança seul, ce qui rassura les Touareg prêts au combat. Al Hadji Modi et sept cavaliers mirent pied à terre et se présentèrent à AI Wab resté en selle. En voyant Hamidou, ils se jetèrent à ses pieds et Al Hadji Modi s'écria :

— Dieu soit loué ! Comment, Hamidou Cheikou, as-tu osé te lancer dans une telle aventure ? Venir te livrer à Al Wab que tu étais venu combattre et cela sans nous consulter ni même nous prévenir. Si tu crois que tout le monde est aussi magnanime que ton père, tu fais une erreur profonde.

Al Wab l'interrompit :

— Assez de ruses, dit-il. Cheikou Amadou n'est pas assez imprudent pour confier le commandement d'une expédition de cette envergure à un garçon de cet âge.

Il finit cependant par comprendre que personne ne se jouait de lui. De plus en plus stupéfait, il descendit de son dromadaire et examina Hamidou avec un étonnement mêlé de crainte superstitieuse. Il donna l'ordre à quatre guerriers Tenguéréguif de noble souche de mettre pied à terre ; lui-même posa son bouclier sur le sol et dit à Hamidou Cheikou :

— Petit garçon à Hamdallay, grand chef de guerre à Goundam, monte sur cette peau, c'est un trône que je t'offre.

Sans hésiter, Hamidou s'assit sur le bouclier que les quatre guerriers soulevèrent. Ainsi porté en triomphe, il rentra à Tafiqa suivi d'Al Wab. Ce dernier lui prêta serment de fidélité et lui donna rendez-vous pour le lendemain à Goundam.

Personne ne pouvait croire qu'une guerre qu'on augurait sanglante et que l'on envisageait avec terreur, put se transformer ainsi en fêtes et en réceptions. Le lendemain, l'armée de Hamidou réunie au complet à Tafiqa partit pour Goundam. Al Wab, de son côté, avait aligné, ses troupes. Monté sur une chamelle blanche, portant ses habits de fête, ses amulettes et ses armes de parade, il se tenait sur une éminence 15 pour voir défiler les soldats du garçon prodigieux qui l'avait vaincu la veille sans combattre. Hamidou traversa le premier le marigot, entouré des 121 cavaliers de son escorte ; il fut accueillit sur l'autre rive par l'imam Sangar et le cadi Abdoulay Almami ; ces deux marabouts, après avoir accompagné Hamidou jusqu'aux abords du camp d'Al Wab, étaient rentrés à Goundam et avaient réussi à convaincre les habitants de faire bon

accueil aux Peuls ; le bruit de la soumission d'Al Wab, merveilleusement réalisée, avait grandement facilité leur tâche ; ils étaient fiers de guider la délégation de notables envoyée au devant de Hamidou pour lui prêter serment de fidélité au nom des habitants de Goundam, Songhay et Arma.

Hamidou salua la délégation et se dirigea vers la proéminence où Al Wab l'attendait ; quand il fut à la distance d'une traite de coursier, le chef targui sauta de sa chamelle sur un pur sang richement harnaché et fonça au galop, la sagaie haute, suivi par une dizaine de cavaliers qui l'imitaient en tout. Arrivé à quelques pas du cortège peul, il mit pied à terre ; Hamidou l'imita et les deux chefs se serrèrent la main avec une affection visible. Les guerriers des deux armées se mêlèrent fraternellement et tous se dirigèrent vers Goundam. Chefs et notables furent reçus par Al Wab sous une immense tente dressée exprès.

— Hamidou Cheikou ! s'écria AI Wab.

— Voilà! répondit Hamidou.

— Il est d'usage que celui qui reçoit fasse un cadeau au nouvel arrivant.

— Certes oui ; c'est une coutume chère aux gens bien élevés et dans les bonnes traditions.

— Eh, bien, je te donne comme gage de mon amitié toutes les terres dépendant de Goundam. Aucun Targui n'y lèvera plus sa sagaie contre toi.

— Ce don, que tu viens de faire, ce n'est ni à moi ni à mon père, mais à Dieu et à son Prophète que tu l'as fait.

Hamidou demanda à Al Hadji Modi de remercier Al Wab.

— Le seigneur AI Wab a compris que cette vie n'est qu'un bien misérable et sans grande importance, dit Al Hadji. Nous sommes témoins qu'il a cru en Dieu et en son Apôtre ; il vient de nous éviter à tous une lutte qui, débutant comme une guerre sainte pour la défense d'une cause juste et pieuse, risquait de dégénérer en un combat où nos deux races n'auraient cherché qu'à venger leur honneur. Le différend qui nous opposait n'est plus qu'un cauchemar évanoui : qu'Al Wab en soit loué !

Après trois jours, le chef targui dit à Hamidou et à ses notables :

— Il faudrait que nous allions à Amolass, chez mon oncle Sérim vers qui vous aviez été envoyés.

Les troupes d'Al Hadji Modi furent désignées pour accompagner Hamidou. Celles de Sambourou Kolado devaient rester dans le Tyôki et celles de Tyambadio

rejoindre les forces de Cheikou dans le Farimaké en attendant l'issue de l'entretien avec Sérim ag Baddi.

Arrivé près d'Amolass, Al Wab fit camper l'armée peule et s'avança vers la tente de Sérim accompagné seulement de Hamidou et de quelques notables. Sans préambule ni détours, il déclara :

— Mon oncle, l'homme peul est venu : c'est un garçon de quinze ans. Mais il est plus grand que le poisson qui avala Jonas. Je lui ai prêté serment de fidélité et suis prêt à combattre pour lui.

Sérim, qui était à demi couché, se dressa brusquement sur son séant et, frappant son bouclier avec la garde de son sabre, il s'écria :

— Qu'as-tu fait, misérable ?

Sur ces entrefaites, la femme de Sérim apparut, tenant le petit Fondo Goumo dans ses bras ; elle reconnut Hamidou Cheikou et lui dit :

— O mon frère Hamidou Sissé, sois le bienvenu sous la tente du père de Fondo Goumo, comme lui et sa mère le furent dans la demeure de ton père. Qu'on apporte du lait !

Une servante apparut tenant une écuelle de bois sculpté remplie de lait frais. La femme de Sérim la prit et l'offrit de ses mains à Hamidou. Ce dernier, connaissant les usages touareg depuis qu'il était avec Al Wab, prit l'écuelle en souriant, y porta les lèvres, but à long trait et rota bruyamment pour marquer sa satiété et sa satisfaction 16. Ce spectacle simple et touchant acheva d'attendrir le cœur de Sérim. Il regarda Hamidou et dit :

— Le lion et la panthère sont féroces, mais jamais avec leurs petits. Tu as bu mon lait, Hamidou Cheikou. Eh bien, tant pis pour Al Wab : son père, Hamalas Wantakiya, qui était mon frère, a été tué par les Peuls. S'il consent à ne pas le venger, je ne vois pas pourquoi je combattrais plus longtemps Cheikou Amadou qui pouvait tuer ma femme et mon fils et ne l'a pas fait.

Al Wab, vexé, répondit :

— Ton père, tué par les Mossi à Bourgoubangou, attend encore d'être vengé ; le mien pourra bien attendre aussi sans que j'ai à en rougir.

Sérim ag Baddi reprit :

— A mon tour, je prête serment de fidélité à Cheikou Amadou. Je donne à son fils, comme cadeau de bienvenue, tout le territoire de la boucle du Niger, de Tombouctou à Gao.

Sérim, Hamidou et leur suite se rendirent à Tombouctou où tous prêtèrent également serment de fidélité sans difficulté. Ces événements étendirent l'empire de Hamdallay jusqu'à Gao.

Al Hadji Modi reçut du grand conseil l'ordre de placer Sambourou Kolado à la tête du Tyôki, à Atta, et Tyambadio Jooro YaalalBe à Youwarou sur le bord du lac Débo. Des représentants de Hamdallay furent envoyés dans tous les villages importants, mais la région de Tombouctou continua à s'administrer directement selon les lois établies par les Arabes. Quant à Hamidou, il resta à Tombouctou pour y terminer ses études.

La soumission à Hamdallay du pays de Tombouctou n'était pas faite pour plaire à la famille Kounta dont le chef était Cheik Sid Mahamman ben Cheik Sid Mouktar el Kébir. Cette famille qui avait répandu l'Islam dans ces régions et qui comptait un nombre considérable de saints, ne pouvait se laisser supplanter sans réaction par des bergers peuls convertis de la veille. La résistance Kounta débuta timidement. Pour un oui ou pour un non, Cheik Sid Mahamman, abusant des égards que lui prodiguait personnellement Cheikou Amadou, revendiquait des droits inexistants, protestait contre des décisions judiciaires ou politiques et exprimait ses désirs d'un ton si impératif et doctrinal qu'ils en devenaient des ordres. Finalement Cheikou Amadou vit le grand conseil se dresser contre lui en raison des faiblesses manifestes qu'il avait pour Cheik Sid Mahamman et qui le poussaient à faire au chef de la famille Kounta des concessions en opposition avec le droit et la justice.

Les Arma, de leur côté, se mirent à protester contre les agissements arbitraires de leur chef Alkaydi Abâbakar, laissé en fonction à Tombouctou par les Peuls. Le mécontentement devint général à tel point qu'une guerre civile allait éclater. Le grand conseil, malgré l'avis de Cheikou Amadou, déclara que les Kounta étaient à la base de toutes les difficultés rencontrées dans la région de Tombouctou, que celle-ci devait recevoir le même statut que les autres provinces de l'empire et être gouvernée par un fonctionnaire choisi à Hamdallay. Amadou Alqali fut nommé gouverneur militaire de tout le pays allant de Diré à Gao. Il reçut l'ordre d'installer des chefs autochtones qui administreraient directement. Il fut décidé que les Touareg seraient soumis aux mêmes lois que les sédentaires. En arrivant à Tombouctou, et conformément aux instructions reçues de Hamdallay, Amadou Alqali ferma toutes les mosquées privées qui foisonnaient dans tous les quartiers ; il décréta Dyinguéray Ber mosquée du vendredi et unique sanctuaire de la ville : tous les habitants étaient tenus d'aller y faire les prières canoniques. Un certain Baber, homme dévoué à la cause Kounta y présidait les prières. Amadou Ailloli remarqua vite le manque de tenue de cet imam. Il réunit le conseil des notables et nomma à la place le chérif Sansirfi ben Ousmane. Puis il rendit compte à Hamdallay. Sa décision fut entérinée et Sansirfi devint en fait le chef civil et religieux de Tombouctou.

Cheik Sid Mahamman se fâcha et on ne peut dire qu'il eut tort, car le grand conseil ne lui avait réservé aucun rôle à jouer ni dans le domaine spirituel ni dans le domaine temporel. Il prit le parti de combattre en se servant de sa plume, qu'il avait alerte et élégante, comme d'une épée. Secondée par un esprit prodigieusement cultivé, elle devint une arme terrible contre les Peuls. Les Kounta dirigeant l'opinion politique et religieuse du pays, tous les habitants se liguèrent naturellement avec leur directeur spirituel. Ce fut pour lui un jeu de retourner les Arma et les Touareg contre Hamdallay. Il accepta de soutenir Amadou Alfaka Koudiadio et le jawanDo Housseyni qui avaient suivi Woyfan et cherchaient partons les moyens une occasion de se venger de Cheikou Amadou. Cheik Sid Mahamman s'offrit par ailleurs pour défendre tous les mécontents. C'était une façon manifeste de provoquer Hamdallay et de pousser le grand conseil à une réaction qui devait servir ensuite aux Kounta de prétexte pour engager la lutte contre Cheikou Amadou.

Entre autres interventions intempestives, Cheik Sid Mahamman demanda la restauration de la famille d'Alkaydi Abâbakar dont le fils Mohammad avait détourné le tiers de la zekkat destinée à acheter des armes pour la Dina. Cheikou Amadou fut obligé de suivre le grand conseil et refusa de donner satisfaction au chef Kounta. Mais pour justifier son refus, il écrivit des lettres dans le style onctueux et déférent qu'il ne cessa d'utiliser jusqu'à sa mort pour ses relations épistolaires avec Cheik Sid Mahamman 17. Les Arma et tous les habitants de la région de Tombouctou refusèrent tacitement d'obtempérer aux prescriptions religieuses de Hamdallay. Ils suscitèrent un mouvement d'opposition contre Sansirfi. Tout jugement rendu par celui-ci était l'objet d'un appel à Cheik Sid Mahamman qui reprenait la procédure et prononçait une sentence, la plupart du temps identique à celle de Sansirfi. Amadou Alqali, qui était juriste, comprit le manège. Il demanda à Hamdallay de lui donner l'ordre d'interdire aux Kounta toute immixtion dans les affaires civiles et religieuses des territoires relevant de son commandement. Cette mesure réduisait les Kounta à l'impuissance et les plaçait dans une situation sociale qu'ils ne pouvaient supporter. Quand Amadou Alqali reçut l'ordre de l'appliquer, Cheik Sid Mahamman conseilla à tous ceux qui relevaient de son obédience de ne plus payer aucune redevance à Hamdallay. Non seulement les taxes de l'année en cours ne furent pas payées, mais certains percepteurs arma se permirent de détourner celles qui avaient été déjà perçues. Des pétitions appuyées par le chef des Kounta furent adressées à Hamdallay contre Sansirfi et le gouverneur militaire. Amadou Alqali très bien informé, n'eut aucune peine à démasquer la cabale montée contre lui et contre l'imam ; il se justifia aisément en fournissant un compte-rendu précis au grand conseil. Il demanda en outre que l'on envoie un percepteur armé pour faire rentrer les taxes dues.

Le grand conseil décida que les impositions dues seraient payées de gré ou de force. Il envoya les instructions suivantes à Cheikou Seydou :

— Les habitants de la province de Tombouctou et dépendances, ont porté plainte contre les représentants de la Dina, Amadou Alqali et Sansirfi, nos deux frères en Dieu. Ils les ont accusés de choses graves. Une enquête menée par des hommes craignant Dieu a confirmé phrase par phrase le compte-rendu fait par Amadou Alqali et établi la non-culpabilité des accusés. Par leur conduite, les habitants de la région de Tombouctou semblent suivre une voie autre que celle de Dieu. Ils ont calomnié les représentants du Vicaire du Prophète. Ils ont dit insidieusement à ceux qui voulaient les entendre : secourez vos maîtres spirituels maltraités par Hamdallay. Certes, des polythéistes avaient dit aux leurs, en parlant d'Abraham, notre père spirituel : « Brûlez-le ! » Mais Dieu le clément a dit : « O feu ! sois froid et salut pour Abraham ! et alors qu'ils voulurent perdre Abraham, nous fîmes d'eux les pires perdants (XXI, 69-70). » Allah a sauvé l'honneur et la réputation d'Amadou Alqali et Sansirfi comme Il sauva jadis Moise des eaux et de la calomnie de Pharaon l'impie. Le grand conseil applique aux deux accusés le verset suivant : « Nous fîmes d'eux (tous) des conducteurs dirigeant (le peuple) sur Notre ordre, et Nous révélâmes la réalisation des bonnes œuvres, l'accomplissement de la Prière et le versement de l'Aumône et ils furent envers Nous en dévotion (XXI, 73). »

Ceux qui font la prière et refusent de payer la zekkat manquent à un article de foi. Ils sont pareils à ceux qui traitent les versets coraniques de mensonge. Nous ordonnons de les combattre jusqu'à ce qu'ils s'acquittent des sommes dues tant pour le présent que pour le passé. Nous donnons au nom du Vicaire Cheikou Amadou, agissant pour le compte de Dieu et de son Prophète, ordre à Cheikou Seydou d'user de toutes les mesures, sans en exclure le fouet, le bâton, le sabre et même l'arme à feu, pour faire rentrer Dieu, son Prophète et les pauvres, dans leurs droits légitimes. Au cas où Cheikou Seydou se trouverait dans l'obligation de faire parler la poudre, il en avisera à l'avance les chefs du Farimaké, d'Attara et de Tombouctou qui s'apprêteront à la rescousse le cas échéant.

Quand cette lettre parvint à Tyouki, Cheikou Seydou de son propre chef, se fit remplacer par son frère Nouhoun Seydou, un homme violent et cupide 18. Les percepteurs commencèrent par Diré. Haman Sidali qui commandait la région réunit les gros commerçants, les cultivateurs et les éleveurs. Chacun était tenu de faire une déclaration exacte de sa fortune. Tous s'exécutaient avec une bonne volonté telle qu'on ne parlait plus que de la lâcheté des gens de la contrée. Quand vint le tour des habitants de Diré même, Haman Sidali, pour donner l'exemple, se mit à dénombrer ses biens avec une précision qui irrita sa femme Nana Filali, originaire de Tombouctou. Elle sortit de sa case et laissa tomber à terre avec fracas une écuelle de bois qu'elle tenait à la main. A ce bruit insolite, tous les regards convergèrent sur elle. Profitant de l'attention générale, elle s'écria :

— Sawda ! Sawda ! 19 sors mes affaires et emballe-les. Je préfère m'en aller d'ici et me noyer dans le fleuve plutôt que de partager la couche d'un homme qui, par lâcheté, en arrivera à énumérer pour être taxées les rangées de perles que je porte à mes hanches, sous mon pagne, pour agrémenter nos ébats intimes.

Haman Sidali fut pris d'un accès de colère violent et soudain. Machinalement il sortit une tabatière de sa poche et aspira par les narines la poudre que l'on cachait soigneusement aux agents de Hamdallay, l'interdiction de priser étant formelle. Un des hommes de Cheikou Seydou, avec la vivacité d'un maître qui surprend un élève en faute, lui dit :

— Es-tu fou de priser ?

— Je suis plus fou que tu ne le penses, reprit Haman Sidali, et pour te donner un avant-goût de ma folie, prends toujours ceci en attendant quelque chose de mieux envoyé.

Et joignant le geste à la parole, il appliqua une gifle retentissante sur la joue droite de son interlocuteur. Ce fut le signal d'une bagarre. Les agents peuls durent faire usage de leurs armes pour se dégager et ils allèrent se retrancher dans leur forteresse.

Le lendemain, Cheikou Seydou fit cerner la ville. Tous les notables arma furent arrêtés. Haman Sidali avait pu s'enfuir à la faveur de la nuit, il alla se réfugier à Tombouctou et se mit sous la protection de Cheik Sid Mahamman disent les uns, sous celle d'Alkaydi Abâbakar, ancien chef des Arma disent les autres. Sérim ag Baddi, apprenant l'incident de Diré, se rendit à Goundam pour obtenir un complément d'information.

— Tu ne perds rien pour attendre, lui dit-on ; toi aussi tu devras déclarer toutes tes richesses et les étaler aux yeux des agents peuls comme une revendeuse étale sa marchandise à la vue des chalands. Cheikou Seydou, appuyé sur sa lance, dira : « prenez-lui tant ; laissez- lui tant, et s'il réclame, faites-lui mordre la poussière. » Et ce n'est pas tout, les nomades seront obligés de se sédentariser ! »

— Et quoi encore ? reprit Sérim qui perdait visiblement contenance. Si Hamdallay veut traiter les Touareg comme les cultivateurs et les pêcheurs, je reprendrai mes territoires. Mais j'irai auparavant à Tombouctou voir Cheik Sid Mahamman : il me fixera sur ce que je dois dire et faire.

Sérim, en arrivant dans la ville, trouva le recensement en train de se faire avec une rigueur excessive. Il en fut indigné. Il demanda au chef Kounta s'il pouvait, sans encourir la colère de Dieu, reprendre sa parole et combattre Cheikou Amadou pour soustraire les Touareg au traitement qu'on voulait leur infliger comme s'ils avaient été sédentaires.

La réponse de Cheik Sid Mahamman fut évasive, mais il est certain que Sérim reçut bénédictions et amulettes, du chef Kounta lui-même disent les uns, de son jeune et fougueux fils Cheik el Bekkay disent les autres. Ces amulettes devaient assurer à Sérim la victoire sur les Peuls redoutables par leur nombre et leur valeur militaire. Le chef targui envoya dire à Amadou Alqali et à Sansirfi que les Arma et les Touareg s'étaient affranchis désormais de la suzeraineté de Hamdallay. Amadou Alqali voulut faire arrêter Sérim, mais trop tard : celui-ci avait quitté Tombouctou le jour même à l'aube, il était en train de courir vers son repaire pour s'y préparer à secourir Tombouctou. Tous les notables de la ville furent arrêtés, y compris les gros traitants étrangers fixés depuis des années : les uns venaient du nord, d'autres du pays Mossi, de Kong, de Koutougou. Ils furent dirigés sur Hamdallay.

Bokari Borel 20 reçut une armée pour aller secourir Amadou Alqali et Cheikou Seydou. Il fut nommé chef militaire de la région, en remplacement d'Amadou Alqali qui, n'ayant pu tenir, avait évacué Tombouctou. Les partisans d'Alkaydi Abâbakar s'étaient retirés à temps dans la ville et y avaient organisé la résistance. Bokari Borel les assiégea. Les Arma firent prévenir Sérim ag Baddi. Cheik Sid Mahamman reçut un sauf-conduit pour sortir de Tombouctou avec toute sa famille. Dès que le saint homme, dont les Peuls redoutaient manifestement la puissance occulte, se fut éloigné, Bori Borel, ayant appris que des troupes blanches étaient concentrées dans la ville et y préparaient une sortie, ordonna de renverser le tata. Ce fut une rude opération. Mais les Peuls possédaient des chevaux de choc spécialement dressés. Par vagues successives, ils ne cessèrent d'ébranler les murailles jusqu'à ce qu'un pan en fut renversé 21. Les Arma et les Maures se réfugièrent alors dans les cases et en barricadèrent les entrées. Les Peuls pénétrèrent dans Tombouctou et commencèrent à démolir les murs et enfoncer les portes. Un combat de rues s'engagea un peu partout. Mais la résistance arma manquait de vigueur. Ces citadins habitués à la vie facile furent vite culbutés par les troupes de choc peules, ils déposèrent les armes en offrant toute leur fortune pour avoir la vie sauve 22.

Sérim ag Baddi, peut-être encore retenu par des scrupules ou redoutant les maléfices de Hamdallay, ne s'était pas immédiatement porté au secours de Tombouctou comme l'avaient espéré les Arma. Il n'en continua pas moins à préparer les Touareg au combat en vue d'opérations ultérieures. Bori Borel pacifia le pays, depuis Diré, aidé par Cheikou Seydou. Mais ce dernier fut rappelé à Hamdallay : il avait à répondre des événements graves qui s'étaient déroulés dans le Farimaké et au cours desquels les SonnaBe révoltés avaient sauvagement assassiné Nouhoun Seydou qui assurait l'intérim de son frère. Bori Borel chargea Cheikou Seydou de faire le compte-rendu des opérations qui lui avaient permis de rétablir l'ordre de Diré à Gao ; il lui confia en outre le cinquième du butin et le montant des taxes perçues. Ainsi, comme un chef victorieux

couvert de gloire, Cheikou Seydou prit le chemin de Hamdallay où une disgrâce cruelle l'attendait.

Reçu avec honneur lors de son arrivée, il voulut rendre compte au grand conseil de la prise de Tombouctou, mais le doyen l'interrompit :

— Cheikou Seydou, lorsque tu as à annoncer à la fois à un même homme un malheur et un bonheur, la sagesse recommande de commencer par l'événement fâcheux afin que la joie de l'événement heureux vienne adoucir l'amertume causée par le premier. Tu t'es couvert de gloire à Tombouctou, mais tu te trouves en mauvaise posture dans le Farimaké. Tu as de ton propre chef désigné ton frère Nouhoun Seydou pour te remplacer. Si sa gestion avait été irréprochable, le grand conseil n'aurait eu que des compliments à t'adresser pour avoir su choisir avec discernement ton suppléant. Mais tu as écouté la voix du sang et fait passer le sentiment familial avant l'intérêt public. Tu as confié ton territoire à un homme au coeur dur, aveuglé par la violence et l'amour des richesses. Il s'est rendu coupable de concussions et a voulu étouffer les protestations des contribuables par une force illégale. Il a péri sous les coups d'une réaction populaire. Une enquête a établi son entière responsabilité. Ton frère est mort victime de sa brutalité. Le grand conseil n'ayant été ni consulté, ni informé, et par conséquent n'ayant pu approuver la désignation de Nouhoun Seydou, ce dernier ne peut juridiquement être considéré comme un agent de l'autorité attaqué et tué dans l'exercice de ses fonctions.

Le grand conseil déclare et décide :

« Nouhoun Seydou, tué par les SonnaaBe, a été victime de sa propre violence. Son meurtrier n'ayant pu être identifié, les SonnaaBe de Tiouki seront considérés comme complices et verseront solidairement aux héritiers de la victime le prix du sang fixé par la loi. D'autre part, ton retour dans le Farimaké et la reprise de contact avec les assassins de ton frère, pouvant devenir une source de nouveaux incidents graves et susceptibles d'entraîner des effusions de sang, le grand conseil estime, dans ton propre intérêt et dans celui de la tranquillité publique, qu'il est de son devoir de te relever de ton commandement dans le Farimaké. Il te demande, au nom de Dieu et de son Prophète, d'accepter sans murmure ni rancoeur cette décision grave qu'il a la douleur de prendre à ton égard au moment même où il va avoir à rendre un vibrant hommage à tes vertus militaires.

Pour prouver au public proche et lointain que cette mesure n'est pas une disgrâce honteuse et pour dégoûter les SonnaaBe de leurs moeurs vindicatives, le grand conseil décide que le Farimaké te versera à titre de dédommagement : 2.500 bovidés, 10 chevaux de race, 1.500 gros d'or, 10 captifs, 10 servantes, 7.300 sawal en denrée de ton choix, et deux millions 23 de cauris. Les denrées et les cauris seront payés chaque année

jusqu'au jour où tu seras désigné pour prendre le commandement d'une autre province. Tes propriétés foncières dans le Farimaké seront rachetées par la Dina. »

Cheikou Seydou accepta docilement la décision prise par le grand conseil et remercia pour les ménagements pris à son égard pour lui permettre de supporter plus facilement la mort de son frère et la perte de son commandement. Après la grande prière du vendredi, toutes les notabilités de Hamdallay furent réunies devant la mosquée et Cheikou Seydou fut invité à faire publiquement le compte-rendu de l'expédition de Tombouctou. Il s'en acquitta sans que rien dans sa voix ne trahisse l'amertume de sa récente destitution. Il remit la liste du butin. Cheikou Amadou en personne le félicita et le bénit ; tout Hamdallay se réjouit en son honneur.

Dans la même semaine, le grand conseil procéda à des nominations. Hamidou Cheikou, qui venait de terminer ses études et d'atteindre sa majorité, fut placé à la tête de Goundam. Bokari Modi fut désigné pour prendre la succession de Cheikou Seydou dans le Farimaké. Gouro Seydou fut nommé chef civil de Tombouctou et Bori Borel gouverneur militaire de la région de Diré à Gao.

Le chef peul de la ville de Tombouctou, Gouro Seydou, devint vite très populaire, au point que sa réputation surpassa celle de Bori Borel, gouverneur militaire de la région. Ce dernier, par jalousie, se mit à créer des ennuis à son collègue. Extrêmement susceptible, comme tout Peul de bonne race, Gouro Seydou, se retranchant derrière le droit et la justice, prit une attitude qui fit vite comprendre à Bori Borel qu'il n'était pas homme à se comporter en subordonné docile. Il en résulta une tension entre les autorités civile et militaire à Tombouctou. Les riches commerçants arma et les Kounta, qui dirigeaient les Touareg, s'employèrent à élargir la déchirure qui séparait les deux chefs peuls et leurs partisans. La région retomba ainsi dans une anarchie qui ranima ou réveilla les espoirs de ceux qui désiraient être débarrassés des Peuls.

Les commerçants maures et arma se concertèrent. Leur corporation réunit une forte somme pour permettre à Cheik Sid Mahamman de revenir d'Azouad où il s'était retiré depuis les événements de Tombouctou. Le chef Kounta, plus célèbre par sa piété que par ses intrigues politiques, n'accepta pas la proposition. Mais il n'abandonna pas la lutte contre les deux grands dangers qui menaçaient l'influence de sa famille : l'homogénéité des foulaphones d'une part, l'expansion de la secte Tidjaniya d'autre part. Avant de mourir le 2 chawwal 1241 (12 mars 1826), il fit venir ses enfants et notamment : Cheik Sid Hammâda, Cheik Mouktar Sêghir, Cheik Hamman Lamine, Cheik Sidiyya, Cheik el Bekkay (Ahmed). A chacun, il donna une bénédiction spéciale et un nom divin permettant de lutter contre les mauvais esprits et de résister aux

ennemis. Pour les Kounta, les tidjanistes incarnent les mauvais esprits et Hamdallay représentait l'ennemi à vaincre.

Après le deuil de son père, Cheik Sid Mouktar Séghir accepta volontiers de venir se fixer à Tombouctou auprès de ses fidèles. Mais son activité déborda le cadre des affaires spirituelles ; ses moqqadems se mirent à briguer en sourdine l'autorité politique et le monopole du gros commerce ; ils reçurent l'ordre précis de se montrer tolérants et hospitaliers envers tous, sauf les tidjanistes et les sujets de Hamdallay. Les Touareg, enhardis par le retour à Tombouctou d'un représentant de leur saint patron, se remirent au pillage. De 1242 à 1247 (1826 à 1831), la réaction peule fut timide et sans effet. Bori Borel dans la région de Tombouctou, Bokari Modi dans le Farimaké, et toutes les troupes échelonnées le long du Bara Issa et de l'Issa Ber, n'arrivèrent pas à maintenir les Touareg en respect 24.

La mésentente entre Gouro Seydou et Bori Borel ne facilitait d'ailleurs pas les choses. Hamdallay recevait tour à tour des renseignements contradictoires et les marabouts kounta à l'arbitrage de qui il était fait recours, ne cherchaient ni à éclaircir ni à arranger les affaires. Les hésitations du grand conseil achevèrent de ruiner l'autorité peule dans la région. Cheikou Amadou tenait à ne pas prendre les armes contre la famille Kounta. Mais cette dernière, poussait les Touareg à la révolte en leur prodiguant bénédictions et amulettes contre Hamdallay. Le grand conseil déclara :

— Voilà environ cinq ans que la région de Tombouctou nous échappe ; notre souveraineté n'y est que nominale. Pour redresser la situation, il n'y a que la force des armes.

Cheikou Amadou répondit :

— Nous ne pouvons pas combattre un adversaire dont la ruine entraînerait la nôtre. Les Kounta semblent ignorer que j'ai été béni par l'un d'eux et que la décadence de ma famille ou de la Dina d'Allah que j'ai restaurée ne pourrait être que la leur. Laissons Cheik Sid Mouktar accumuler les torts de son côté, et nous aurons alors un compte facile à rendre à Dieu.

Si cette réponse était philosophique et mystiquement louable, elle ne pouvait rétablir l'autorité chancelante de Hamdallay. Le grand conseil passa outre et décida de combattre les Touareg. Vers la fin de l'année 1246, des ordres furent envoyés à Bori Borel, à Bokari Modi, à Amadou Sambourou qui assurait l'intérim de son père, et à tous les chefs de guerre du Gourma. En 1247 de l'hégire, le grand conseil envoya à Cheik Sid Mouktar el Kounti une lettre conçue dans les termes suivants :

« Au nom d'Allah le Bienfaiteur, dont les effets de la miséricorde dépassent la rigueur des châtiments. O Dieu ! répands le salut et accorde tes grâces à Notre Seigneur Mohammed, l'Apôtre illettré dont le cerveau, illuminé par tes rayons divins, nous apprit comment célébrer matin et soir ton Nom sanctifié. O Dieu, répands tes grâces sur la famille et les Compagnons de ton Prophète, jusqu'à la fin des siècles.

Le collège des marabouts, humbles et sans grande science 25, entourant le Vicaire du Prophète, le savant et sage Cheikou Amadou, fils de Mohammed, imam de Hamdallay et chef de la Dina, à son excellence Cheik Sid Mouktar Séghir el Kounti, le pieux descendant du grand ascète Cheik Sid Mahamman, illustre rejeton de Cheik Sid Mouktar el Kébir le saint.

A partir du moment où, en 1241 de l'hégire, vous avez hérité les objets sacrés laissés par notre saint maître, Cheik Sid Mahamman votre père, un espoir heureux avait pénétré nos coeurs. Nous nous étions dit en public et en privé : l'homme qui guidera désormais l'ensemble des Arma et des Touareg est de ceux dont le coeur n'est rempli que du désir de la dévotion pure et désintéressée. Il recherche le moyen de faire régner la paix autour de lui et autour de nous. Abandonnons-lui tacitement les affaires. Mais, contre notre attente et à notre grande stupéfaction, la source que nous avions augurée fraîche et désaltérante, semble déverser sur nous un feu qui nous brûle. Nous avions abandonné jusqu'ici le droit que nous avions de donner des ordres et d'imposer nos décisions. Or, depuis six ans, il ne nous vient de Tombouctou que des nouvelles de nature à oppresser notre poitrine, et à nous laisser perplexes. Le devoir nous impose le chagrin d'avoir à réagir contre un désordre qui ne fait que s'aggraver, sous votre regard impassible. Bori Borel, en conséquence, a reçu des ordres précis. Il ira disperser les Touareg comme le soleil levant dissipe les ténèbres de la nuit. Nous lui avons prescrit de ménager tous ceux qui ont du sang de Cheik Sid Mouktar el Kêbir el Kounti dans les veines, sauf s'ils prenaient les armes pour aider ceux qui violent le droit des gens et la paix du pays. Quiconque se placera sous votre excellente protection sera épargné. Telle est encore une fois de plus notre déférence pour vous et les vôtres. N'oubliez pas qu'une main de fer peut être gantée de soie, mais que le tissu qui la recouvre finit par s'user.

Wa salam. »

Cheik Sid el Mouktar avertit tout le monde du danger qui menaçait le pays, mais il ne semble pas qu'il ait cherché à l'écarter. Quelques semaines en effet après cette lettre, Sérim ag Baddi abandonnait définitivement l'attitude bienveillante qu'il avait gardée jusque-là envers Hamdallay. Sourd à la voix de sa femme, il réunit un conseil de tous les Touareg hostiles à Cheikou Amadou 26 et leur dit :

— Nous avons poussé les Peuls à la guerre. Notre inimitié réciproque qui sommeillait ne peut plus être maîtrisée. Nos marabouts, notamment Cheik Sid Mouktar

Séghir et son puîné Cheik Sid el Bekkay, nous assurent la victoire et la libération de nos territoires. Il faut marcher contre l'adversaire afin que de Gao à Diré, sur la rive gauche du fleuve et dans l'est du Gourma, il n'y ait plus qu'un vaste et unique champ de bataille où un Peul ne pourra ni uriner ni satisfaire un besoin naturel sans qu'un soldat monte la garde à ses côtés.

Les Arma levèrent une armée. Ils chassèrent Gouro Seydou qui rejoignit Bori Borel et se réconcilia avec lui. Avant de quitter Tombouctou pour aller combattre les Peuls, le chef arma Alkaydi Abâbakar alla consulter le sort auprès de son marabout de confiance Alqali Alhakoum, demeurant dans le quartier de Sankoré. Il lui dit :

— Semblable à Kesra, alarmé par les signes menaçants qu'il voyait sans comprendre, je viens à toi, Alqali Alhakoum pour que, usant de ta grande science des pronostics, tu me dises le sort qui m'est réservé à moi et à mes hommes.

— Certes je ne suis pas Satih 27, et tu ne me trouves pas affaissé sous le poids des ans et à l'agonie sur mon lit de mort. Mais en vérité je te le dis : aucune armée, aucun cheval, aucune chamelle ne pourra éviter de terribles revers à tes hommes si tu en prends la tète et les mène à l'attaque. Bori Borel a ébranlé le pays, et si tu marches contre lui, ce sera la fin de la gloire des Arma. Envoie à ta place ton neveu Biga Alkaysaydou Idyé. Qu'il entraîne les Peuls loin de Tombouctou, vers Goundam où Sérim et ses alliés les anéantiront.

L'armée sortit. Alkaydi Abâbakar, monté sur un cheval de parade, vint haranguer ses guerriers ; il leur dit :

— Mon neveu Biga Alkaysaydou Idyé sera votre chef. C'est lui que le destin a choisi pour chasser les Peuls de notre pays. Sa glorieuse destinée doit soulever votre enthousiasme. Attaquez nos ennemis et tuez-les comme des idolâtres ; qu'il en reste plus sur le champ de bataille qu'il n'en rentrera à Hamdallay. La malédiction de Dieu a été promise à ceux qui useraient de miséricorde envers un serpent, car cet animal a fait sortir nos premiers parents du paradis terrestre. Or Tombouctou et Dienné sont deux paradis dont les Peuls nous ont chassés. Pour nous, ce sont donc des serpents : tuez les plus considérables d'entre eux, ne les épargnez pas.

Quand Biga Alkaysaydou Idyé parut chevauchant un pur sang blanc, les griots arma se mirent à chanter :

— Les Indyo iyo idye 28 sauront que nous n'avons pas peur d'eux. C'est à leur tour d'être plongés dans l'angoisse. Nos troupes les poursuivront et ne leur donneront même pas le temps de défaire leurs pantalons pour uriner. Ils seront obligés de se soulager en courant, leurs vêtements sentiront mauvais, nous nous moquerons d'eux et nous reviendrons nous reposer des fatigues de la guerre auprès de nos femmes parfumées.

L'armée arma, en quittant Tombouctou, s'engagea dans les épineux et prit la direction de Kabara. Bori Borel, qui avait des troupes massées à Koreytaga, essaya de leur barrer la route. Il se fit battre et les Arma le poursuivirent jusqu'à Koura. Il voulait profiter de la nuit pour se replier vers Minassingué, mais ne put traverser le fleuve et dut remonter le long de la rive gauche pour se réfugier finalement à Sina, sur la rive droite. Les Arma, au lieu de le talonner comme un chasseur qui poursuit un gibier blessé à mort, se rendirent à Diré. Bori Borel eut ainsi le temps de réparer ses forces et de faire appel à des troupes fraîches venues de Saréyamoy et qui campaient à Baney et à Danga. Ayant reconstitué et renforcé son armée, il traversa le fleuve à Koura et se porta rapidement sur Diré. Il échelonna ses hommes le long du marigot, depuis le village de Koundi jusqu'à celui de Kobé.

La victoire remportée au cours de leur premier engagement contre les Peuls, avait gonflé les narines des Arma et leur chef Biga Alkaysaydou Idyé se faisait saluer de futur pacha. Un de ses hommes quitta Dié et alla trouver Alkaydi Abâbakar à Tombouctou ; il lui dit :

— J'ai déserté pour venir te faire part de mes appréhensions. Ton siège mal assis chancelle et ton neveu, qu'il le veuille ou non, finira par le renverser et avec l'appui de ses soldats, il prendra ta place.

En entendant ces paroles, l'entourage d'Alkaydi Abâbakar, ses amis et ses favoris déclarèrent :

— Nous avions toujours craint de voir ton neveu agir ainsi. On prétend qu'il ne faut jamais prêter ni sa femme ni son bandeau de commandement. Biga Alkaysaydou Idyé juge ce dernier trop beau pour ta tête chenue. Comme tous les usurpateurs, il profitera de la popularité que lui donnera sa victoire sur les Peuls pour te renverser. Ce sera le point de départ d'une longue guerre civile. Nous estimons indispensable et urgent que tu t'envoles comme un faucon et que tu fondes sur cet usurpateur en puissance pour lui reprendre le commandement des mains alors qu'il en est encore temps. Ce coup le rendra semblable à une graine sans germe : il se repentira et se soumettra.

Alkaydi Abâbakar réunit une escorte de 350 cavaliers, prit ses armes et se dirigea sur Diré en longeant le marigot qui va de Koriyomé à Goundam afin d'éviter l'armée peule sur les positions de laquelle il était renseigné. Il passa par Almansarata, Dongoy, et Bankoré, ne s'arrêta à Goundam que le temps nécessaire pour laisser souffler les montures et continua sur Diré. Biga Alkaysaydou Idyé, apprenant l'arrivée inopinée de son oncle, se porta au devant de lui pour le recevoir. Dès qu'Alkaydi Abâbakar aperçut son neveu, il se leva sur ses étriers et s'écria :

— Enfant parjure, je te somme de descendre de ton cheval et de venir te prosterner dans la poussière à mes pieds. Si tu refuses, le soleil ne disparaîtra pas à l'occident sans que tu sois passé, ainsi que tous tes partisans, au fil de l'épée.

Ne tenant aucun compte de ces menaces, Biga Alkaysaydou répondit :

— Mon oncle, tu es venu alors que tu connais le désastre que peut nous coûter ta présence à la tête de notre armée...

— Tais-toi, ingrat ! Je suis venu te relever de ton commandement et étouffer dans l'oeuf tes espoirs criminels.

— Mais, mon oncle, nous allons être battus.

— Tant pis ! Je préfère obéir aux Peuls plutôt que de voir le bandeau de commandement arma sur ta tête maligne.

Biga Alkaysaydou, qui n'avait vraisemblablement pas les intentions qu'on lui prêtait, descendit de son cheval et rendit hommage à son oncle avec une telle humilité qu'Alkaydi Abâbakar regretta d'avoir suspecté les sentiments de son neveu.

Les Peuls, qui depuis deux jours ne se décidaient pas à attaquer, malgré les provocations de l'adversaire, se rangèrent en ordre de bataille et foncèrent sur Diré. Les Arma résistèrent toute une journée, mais perdirent courage le soir ; ils lâchèrent pied et allèrent se réfugier dans la ville dont ils barricadèrent les portes. Bori Borel investit Diré. Les Arma tinrent une semaine grâce aux renforts qui leur venaient par le fleuve.

Bori Borel s'en aperçut ; il donna l'ordre à la garnison peule du Tyôki, et qui était massée à Atta, de barrer la route fluviale. Tindirma, Dongouradié et El Waladyi furent occupés. Des troupes venues de Saréyamoy allèrent en outre prendre position à Minassingué et Baney. Les Arma n'avaient pas pris de dispositions pour soutenir un long siège. Le nombre des combattants bloqués dans Diré, rendit vite la situation intenable. Alkaydi Abâbakar décida de tenter un grand coup. Il ordonna de percer les lignes des assiégeants ou de mourir, pour éviter la famine. A l'aube du dixième jour de siège, les Arma firent une sortie avec une telle impétuosité que l'armée peule surprise ne put leur barrer le passage.

Bori Borel s'étant ressaisi, donna l'ordre de poursuivre les fuyards. Ils furent rejoints entre Diré et Goundam. Ce fut un véritable carnage. Haman Sidali Ali, Alkaydi Abâbakar, Alfa Kalifa Sanadyé et 410 autres notables arma furent tués. De partout, les Arma envoyèrent leur soumission et de l'argent pour racheter les prisonniers de marque dont le nombre s'élevait à 800.

Les Arma défaits, Bori Borel envoya à Hamdallay un butin considérable mais aussi un avertissement inquiétant. La coalition des Touareg était devenue redoutable : conformément à la volonté de Serim ag Baddi, la rive gauche du Niger de Diré à Gao et l'est du Gourma sur la rive droite de Saréyamoy à Gao étaient sillonnées par de puissants rezzou décidés à ne laisser les Peuls, comme on dit, ni vivre ni mourir. Le

grand conseil décida la mobilisation générale. Du Bakounou au Dyilgodyi, chaque gros village devait fournir dix combattants dont quatre cavaliers, chaque village moyen deux cavaliers et trois fantassins et chaque petit village deux cavaliers ou deux fantassins au choix. On eut ainsi sur le pied de guerre 500 000 hommes susceptibles de se relayer dans la lutte contre les rezzou touareg.

Chaque année, durant la période des basses eaux, dans les régions de l'Issa Ber, de Tombouctou et de Bamba, des escarmouches avaient lieu sur les deux rives du fleuve. Les Peuls arrivaient à saisir les troupeaux, mais les guerriers touareg échappaient toujours. Sérim ag Baddi résolut d'en finir. Vers 1260 (1844) il réunit un conseil de guerre et dit :

— Depuis plus de dix ans, nous luttons vainement contre les Peuls. Nos rencontres ne se comptent plus : de Naïlé à Zalam-Zalam, nous avons été aux prises trois fois à Saréyamoy, deux fois à Passipangou, deux fois à Taoussa, à Bamba, à Séléguindé 29, etc... Or à chaque engagement, sans être battus, nous sommes finalement perdants et notre cheptel est ruiné. Il faut que cette année nous nous débarrassions de Bori Borel, et pour cela, que nous puissions masser entre Kabara et Bourem 25 000 méharistes et 10 000 cavaliers bien entraînés.

Dès les basses eaux, Sérim vint à Koriyomé et contrairement à l'interdiction que les Touareg avaient reçue de ne plus mettre les pieds à Tombouctou, il rendit visite à Cheik Sid Alouktar Séghir. Ce dernier, en plus de tous les talismans qu'il lui avait déjà donnés, lui en remit un encore plus merveilleux qui devait être porté non par lui-même mais par son fils Fondo Gumo.

— Cet enfant, dit le saint homme, est né à Hamdallay. Les effluves mystérieuses que son nom laisse échapper quand on le prononce, t'assureront la victoire sur les Peuls.

Gouro Seydou, qui avait repris ses fonctions à Tombouctou, convoqua ses conseillers : Alfa Seydou, Alfa Kassoum d'Araouane, Baba Gouddo le Peul, le grand occultiste Almami Yaya, Salika Al Boukari, un targui fidèle aux Peuls, Sidi Alwata le Kounta, Cheik Sidi Ammar el Abidine le Maure. Il les mit au courant des renseignements qu'il avait obtenus au sujet de la venue de Sérim ag Baddi et de la guerre qu'il préparait. Sidi Alwata, Sidi Lamine et Cheik Sidi Ammar furent très gênés car ils ne voulaient ni mentir, ni reconnaître une vérité qui pouvait coûter des mesures graves contre les Kounta. Gouro Seydou comprit leur embarras. Il appela Baba Gouddo le Peul à part et le chargea d'aller prévenir Bori Borel que Sérim ag Baddi préparait une attaque contre Tombouctou et Goundam. Bori Borel, qui se trouvait dans le Daouna 30, écrivit à Hamdallay pour demander une armée de 50.000 hommes décidés à en finir avec les Touareg et leurs alliés.

40.000 hommes quittèrent Hamdallay sous le commandement d'Amadou Cheikou, assisté d'Amadou Sambourou Kolado, Amadou Bouréma Khalilou, Amadou

Hamma Koral, Amadou Maliki, Amadou Ali, Amadou Hamma Teddi, Amadou Alqali Arkodyo. Cet état-major fut appelé « l'assemblée des Amadou présidée par un Amadou ». Parmi les chefs de combat, on notait :

•Aldya Gouro Malado

•Maliki Al Hadji

•Ali Guida

•Hamma Teddi

•Abdoulay Bori Hamsala

•Ibrahima Amirou Mangal

•Maliki Alfa Samba

•Belko Hadi Mâdi

•Tyambadio jooro YaalalBe

•Hamma Hammadi Ba le Buwaaro ????

L'armée peule, à son arrivée dans l'Issa Ber, fut renforcée par 10.000 hommes sous le commandement d'Alfa Guidado Sammali, chef du Sobboundou. Les 50.000 combattants, sous l'autorité suprême de Bori Borel, furent répartis en groupes de combats et échelonnés sur les deux rives du fleuve, de Kabara à Bourera, aux meilleurs points stratégiques.

Quant aux Touareg, de Bourem à Mabrouk et de Mabrouk à Araouane 31, ils avaient mobilisés tous leurs guerriers valides et leurs alliés. Ils prirent position entre Agonégifal au nord de Tombouctou et Tédédni au nord de Taoussa 32. De ces bases, des rezzou rapides attaquèrent tous les points occupés par les Peuls sur la rive gauche du fleuve, entre Goungoubéri et Taoussa. Durant toute la saison sèche, les troupes de Hamdallay résistèrent sur leurs positions. Mais à l'approche de la crue, Bori Borel jugea plus prudent de regrouper ses forces : il ordonna aux garnisons de Taoussa, Dongoy, Agata et Gourzongoy de se replier sur Goungoubéri et Arnessey 33. Pendant que les troupes effectuaient sur la rive droite le mouvement de repli prescrit, des guerriers Tinguéréguif, Igouadaren et Irréguénaten que Sérim avait tenus cachés dans une vallée, au pied d'une longue chaîne de falaises de la rive droite 34, fondirent sur l'arrière garde peule et lui infligèrent des pertes sévères. Al Hadji Modi, qui commandait les troupes de l'est, envoya le jungo de Hamma Hammadi Ba le Buwaro à la rescousse. Les Touareg ne purent enfoncer complètement les Peuls comme ils l'escomptaient. Après plusieurs engagements au cours desquels leur chef Assolum et son fils Garakoy furent tués, ils

durent repasser sur la rive gauche. Les Peuls de leur côté avaient à déplorer la mort de Haman Sambourou. Les Touareg, sur la rive gauche, ramenèrent rapidement toutes leurs forces vers Tombouctou pour y livrer un combat décisif.

Bori Borel, qui patrouillait dans le Daouna, rejoignit au plus vite Fatakara et Goundam. Il donna ordre aux garnisons de Sina, Sandyi et Koura, de prendre position le long de la rive droite du fleuve, en remontant jusqu'à Nonga et en laissant 1.000 hommes à Koura même. Pendant ce temps, les Touareg venant de l'est, du nord et de l'ouest de Tombouctou, avaient investi la ville. La garnison peule se fit presque entièrement massacrer. Sansirfi et Gouro Seydou réussirent à s'échapper et à gagner Tassakané.

Les Touareg occupèrent alors la région marécageuse de Toya, de Koriyomé à Issafay. Sansirfi et Goura Seydou leur échappèrent encore une fois de justesse ; ils ne quittèrent Tassakané qu'après avoir obtenu des renseignements qui, transmis à temps à Bori, évitèrent à ce dernier d'aller se jeter aveuglément sur le gros de l'armée ennemie. De Boya Houndou, Bori Borel se dirigea sur Dinadébé et Makalkoyré. Il traversa le fleuve et alla camper dans la zone marécageuse située entre Dyédaro et Nonga.

Les Touareg, informés de la nouvelle position de Bori Borel, disposèrent des groupes de combat sur la ligne Douwoytiré-Kiéssoubibi. Pendant un mois les Peuls soutinrent la pression des Touareg aidés par les Arma et les Songhay. Aucun avantage décisif ne fut obtenu ni par les uns ni par les autres. Sérim réussit cependant à nettoyer la rive gauche du fleuve et à rejeter tous les Peuls de l'autre côté du Niger. Il donna ordre à la puissante garnison qu'il tenait en réserve à Arham d'attaquer Koura et d'essayer de rejeter les Peuls vers le nord en leur coupant leur ligne de retraite. La garnison de Koura était commandée par Hamman Hammadi Ba. Ayant eu vent de la manœuvre projetée par les Touareg, il prit l'initiative, traversa rapidement le fleuve et surprit l'ennemi à Bourem, non loin d'Arham. Il le tailla en pièces et le poursuivit jusqu'à Tarbassan où il le mit définitivement en déroute. Les hommes de Sérim se dispersèrent dans la brousse du côté d'Arham-goy.

Revenu à Koura chargé de butin, Hamman Hammadi Ba apprit le lendemain qu'un groupe de 700 cavaliers marchait contre Taoussa. Il se porta à leur rencontre, mais trouva le village déjà pillé et détruit. Il se lança à la poursuite des Touareg, les rejoignit près de Koriya et les culbuta dans le fleuve où plusieurs se noyèrent. Ce double succès grisa les Peuls. Croyant que toutes les forces de Sérim étaient concentrées dans la région d'Arham, Bori Borel déplaça les siennes ; il leur fit traverser le fleuve au nord de Samdiar. Tablant sur des renseignements qui laissaient entendre que les Touareg se trouvaient dans l'île qui s'étend de Targassan à Makoulagoungou, il donna à toutes les troupes peules disponibles des instructions en vue d'encercler l'ennemi dans la dite île. Mais les Touareg avaient déjà fait évacuer toute cette zone par Sandyi Lambou.

Des renforts venus de Takoubawo étaient descendus jusqu'à Gallaga et avaient pris position sur la ligne Kalandyabi, Kondi, Morikoyré, Diawadon et Douta. Traversant le fleuve et opérant leur jonction avec les troupes repliées par Sandyi Lambou, ils avaient occupé Koundarma, Kongo, Baney et Binkorou. Par ce vaste mouvement tournant, les Touareg avaient coupé toute ligne de retraite à l'armée peule et ils tenaient celle-ci à leur merci.

Sérim, à la tête de 10.000 combattants, quitta Arham et longea le bras de fleuve qui mène à Ourgoungou. Bori Borel, de Garkiré, apprit la marche des Touareg ; il se porta rapidement à leur rencontre. Les avant-gardes des deux armées se heurtèrent dans la brousse entre Kaboua et Garkiré. La mêlée devint générale et les Peuls, culbutés, durent battre en retraite jusqu'à Bani. Au cours de cet engagement, ce furent les hommes d'Al Hadji Modi qui furent les plus éprouvés. Les survivants réussirent à se frayer un chemin à travers les lignes ennemies et se replièrent en désordre vers le fleuve. Harcelé par les Touareg, ayant perdu toute possibilité de contre-attaque et de manoeuvre, Bori Borel recula jusqu'à Issafay. Les Peuls furent bloqués, les uns dans l'île de Nonga, les autres entre les deux bras de fleuve au nord-est de la ligne Koyrétaga-Makoulagoungou. Les Touareg occupaient toute la rive nord de Koriyonté à Issafay.

Alfa Guidado Sammali, avec 150 cavaliers tenta une sortie. Il chargea les lignes ennemies au sud de Tassakané et enfonça le point attaqué. Mais les Touareg n'avaient fait que simuler une fuite; ils se retournèrent et Alfa Guidado Sammali fut tué avec 90 des siens. Les survivants rentrèrent harassés et découragés. Al Hadji Samba voulut venger son camarade; il surprit dans Issafay un important rassemblement de troupes. Mais lui aussi fut battu : il dut fuir jusqu'à Bani et s'y réfugier. Les eaux montaient et la situation de l'armée peule, encerclée dans une île complètement submergée aux hautes eaux, devenait chaque jour plus critique. En attendant que la flottille demandée à Hamdallay ne vienne pour assurer l'évacuation générale, Bori Borel réunit un conseil de guerre. On décida de tenter une ultime manoeuvre pour desserrer l'étreinte des Touareg. Toutes les troupes peules reçurent l'ordre d'abandonner leurs positions, d'évacuer les îles et de se retrancher sur la rive droite du fleuve, entre Dyédaro et Toya.

Ce mouvement de diversion trompa Sérim ; croyant que les Peuls se débandaient, il lança ses hommes à leur poursuite. Les troupes d'Amadou Sambourou Kolado qui tenaient le secteur au nord de Nonga, retraversèrent le fleuve à l'ouest de Toya, à l'insu de l'ennemi, et prirent position sur la rive gauche. Cependant sur la rive droite, les Touareg bousculaient les Peuls qui tout en combattant se repliaient dans les broussailles qui bordent, du côté est, les marais entre Dyédaro et Nonga. Arrivés sur une position favorable, ils se retournèrent, firent face à leurs poursuivants et leur opposèrent une résistance désespérée. Les troupes de Hamman Sidali passèrent à la contre-attaque et rejetèrent les Touareg dans l'île de Nonga. Amadou Sambourou Kolado, embusqué derrière un coude du fleuve, surprit les Touareg qui se repliaient sur la rive gauche, et les battit à l'est de Tassakané ; les Touareg s'enfuirent dans les dunes qui s'étendent à

l'ouest de Tombouctou et où ils tenaient des renforts en état d'alerte. Amadou Sambourou Kolado, qui eut les honneurs de la journée, était monté durant la bataille sur son célèbre cheval Mussagga, un pur sang qui avait coûté un sawal d'or et trente captifs 35. Cet animal était si beau et si plein de feu qu'Amadou Cheikou, qui pourtant attachait peu de prix aux choses d'ici-bas, avait demandé avec insistance à l'acquérir ; mais son propriétaire ne voulait ni le vendre ni le donner. Après cet engagement victorieux, le beau-père d'Amadou Sambourou Kolado qui assumait le commandement, perdit toute prudence. Par fanfaronnade, il voulut passer la nuit sur les lieux mêmes du combat, malgré l'avis de ses conseillers qui jugeaient plus raisonnable de repasser sur la rive droite du fleuve ou, au moins, de retraverser un bras et de camper dans l'île de Nonga. Ne pouvant convaincre leur chef, ils allèrent trouver Amadou Sambourou Kolado et lui dirent :

— Va trouver ton beau-père et demande-lui de ne pas nous faire tous massacrer par les Touareg qui reviendront en force, au plus tard demain avant que le soleil ne soit au zénith. Il vaut mieux passer dans l'île pour éviter une surprise ou même un désastre. Ton beau-père aura certainement des égards pour toi, en raison de vos liens de famille et de la valeur de ta lance : il t'écoutera.

Amadou Sambourou Kolado répondit:

— Vous m'obligez à une démarche délicate. Je préférerais mourir plutôt que de laisser mon beau-père me soupçonner d'avoir peur. Mais puisque vous croyez que je peux lui faire entendre raison, j'irai le trouver après la prière de maghreb 36.

Quelques instants après cette prière, Amadou Sambourou Kolado, accompagné de son inséparable et intrépide maabo, Sorba Am Tayrou, se fit annoncer chez son beau-père. Contrairement à la bienséance peule, ce dernier le fit longuement attendre. Il avait certainement deviné pourquoi son gendre venait le voir et ne savait comment éconduire celui sur la valeur duquel il comptait le plus pour parfaire sa gloire en battant de nouveau les Touareg s'ils revenaient le lendemain. Quand il fut enfin reçu, Amadou Sambourou Kolado exposa avec un embarras visible le motif de sa visite. Après un long silence, son beau-père lui dit :

— Amadam 37, Dieu a décidé que nous coucherions sur cette rive. Il est trop tard pour changer de camp. D'ailleurs les Touareg, ayant éprouvé notre force à leurs dépens, ne viendront pas nous déranger avant demain.

Ayant essuyé l'affront d'un refus, Amadou Sambourou Kolado quitta son beau-père, glacé de honte. Il rejoignit ses camarades qui lui dirent :

— Que tu es donc resté longtemps, nous allions manger sans toi. Puisque tu arrives, viens d'abord partager notre repas et après, nous aurons toute la nuit pour t'écouter. L'entrevue avec ton beau-père a tant duré que tu dois en avoir long à nous dire. Amadou Sambourou répliqua avec un sourire amer :

— Je ne dînerai pas ce soir, et peut-être plus jamais ici-bas. Je suis transi de deux froids également mortels et qui ont transpercé mon honneur. Je ne puis demander réparation à mon offenseur car sa personne m'est sacrée. Je vais dès demain quitter cette vie pour échapper à la honte.

— Quels sont ces deux affronts? lui demanda un ami.

— Pour la première fois que je me rends chez mon beau-père, il me fait attendre pendant des heures, planté à sa porte comme un piquet usagé de vieille jument. Pour la première fois que je lui demande quelque chose, il m'éconduit, en affectant une familiarité qui rend son refus encore plus blessant.

Personne ne répliqua.

Après le repas, Sorba Am Tayrou, qui savait à quelles extrémités la pudibonderie d'Amadou Sambourou pouvait le pousser, se leva, et pour rendre la veillée moins longue et moins pénible, il lui dit publiquement :

— Pourquoi le fils de Sambourou Kolado se croit-il insulté ? La brousse n'a pas d'enceinte, ni de porte devant laquelle un homme puisse en laisser un autre planté. Quand un coeur est rempli de bravoure comme la pleine lune de clarté, il doit être plus enclin à la miséricorde qu'à la rancoeur. Ne sois pas ferme dans ton désir de mourir demain, car il y a beaucoup de jours à venir et chacun d'eux est une occasion de mourir. Si tu te faisais tuer demain, tu causerais un grand deuil à la Dina et une douleur intolérable à un coeur que je me garderai de nommer. Les marabouts qui monteront en chaire dans toutes les mosquées diront : « Paix à l'âme du fils de Sambourou Kolado ». Mais les épouses légitimes et chastes à la chevelure abondante et au regard modeste, qui attendent dans l'espoir le retour du héros, quel ne sera pas le poids de leur misère ? Fils de Sambourou Kolado, ne les oblige pas à se rouler dans la poussière de la douleur ni à s'asseoir sur la cendre du désespoir. Ne fuis pas dans la mort, en nous laissant faibles et désemparés sur le rivage où les vagues furieuses de la vie nous assaillent.

Amadou Sambourou répondit aux paroles évocatrices de son griot :

— Sorba fils d'Am Tayrou, mon coeur est loin d'être insensible. Mais les accents de ma supplication n'ont pu remuer certaines entrailles alors que mes amis angoissés en attendaient leur salut. Si un seul d'entre eux perd la vie du fait de l'entêtement d'un mien parent, comment pourrais-je garder la mienne? Les Touareg, je le sais, reviendront venger leur échec. Ils sont trop « blancs » 38 il pour laisser le souvenir d'une défaite dans leurs annales de guerre. A cette heure, ils ont déjà tenu conseil. Ils reviendront avant la fin de la nuit et l'aurore jettera ses premières lueurs sur les corps des nôtres teints de leur propre sang. Sorba Am Tayrou, selle Mussayga. Assieds-toi près de ton cheval et prépare tes lances. Ne laisse pas tes pensées s'égarer auprès des épouses qui nous attendent : leur beauté pourrait séduire ton courage et l'évocation de leurs charmes amollir ta fermeté.

Au loin dans la plaine, une hyène poussa un cri lugubre et prolongé.

Un guerrier voulut plaisanter :

— Bête immonde, va-t-en au loin, nos braves ne sont pas encore ensevelis pour que tu viennes les déterrer !

Sorba Am Tayrou ajouta :

— Pelage fauve ! cavalière de la charogne ! Reviens demain au crépuscule, tu me trouveras sans vie et partant sans défense. Tu pourras dresser ta crinière épaisse et rude, chevaucher mon cadavre et déchirer ma chair en lambeaux, je te le promets !

— Allons nous coucher, dit Amadou Sambourou Kolado. Les cris de l'hyène ne sont pas une musique mélodieuse ni de bon augure pour des guerriers en mauvaise position comme nous.

Au premier chant du coq, des ombres et des bruits insolites attirèrent l'attention des sentinelles peules qui donnèrent l'alerte à temps. Les guerriers, aussitôt sur pied, aperçurent seulement quelques méharistes qui disparaissaient vers le nord. Il n'y avait pas de doute que les Touareg étaient tout près et que, n'ayant pas réussi à surprendre les Peuls endormis, ils allaient attaquer de front. Effectivement, ils surgirent quelques instants après ; l'engagement dura jusqu'au milieu de la matinée puis, brusquement, les Touareg abandonnèrent le combat. Les Peuls traversèrent le bras du fleuve et se retranchèrent dans l'île de Nonga. Vers midi, ils entendirent des cris et virent à l'horizon des rezzou venant de quatre points différents: Tin Taïloti, Kérouat, Téchar et Tadeîna. Au lieu de rester dans l'île et d'y attendre du renfort, le beau-père d'Amadou Sambourou Kolado, plus entêté que la veille, donna l'ordre de traverser le bras du fleuve et de barrer la route aux Touareg sur une ligne qui allait du sud de Tassakané au village de Toya. Amadou Sambourou, suivi de son fidèle maabo partit dans les premiers, suivi par les plus vaillants. Arrivé sur l'autre rive, il descendit de cheval, s'habilla de buge 38 et enserra sa tête dans un turban également de buge. Puis, à la tête de son jungo, il chargea le rezzou venant de Tin Taïlou et le repoussa jusqu'à hauteur d'Issafay. Mais les autres groupes de combat peuls, qui se battaient contre les rezzous venus respectivement de Téchar, Kérouat et Tadeïna, furent enfoncés, coincés entre Toya et Koriyomé, et précipités dans le fleuve. Les Touareg se retournèrent alors contre le jungo d'Amadou Sambourou qui cherchait à les attaquer de flanc, entre Sourgou et Toya. Le rezzou de Tin Taïlou, qui, fidèle à la tactique targui n'avait fui que pour entraîner son adversaire le plus loin possible, revint à la charge. Amadou Sambourou Kolado, attaqué de partout à la fois, fut acculé au fleuve ; plusieurs de ses soldats se jetèrent à l'eau ; il resta bientôt seul avec son maabo sur la rive gauche. Voyant que tous deux allaient succomber sous le nombre, il sortit une chaîne faite de gros anneaux d'or et la tendit à Sorba Am Tayrou en lui disant :

— Prends ceci pour assurer ta vie matérielle ; je ne voudrais pas qu'après ma mort tu sois obligé de mendier auprès d'un autre Peul. Traverse vite le bras, car les Touareg que tu vois là-bas venir à fond de train me serviront de cortège pour aller dans l'autre monde.

Sorba Am Tayrou reçut la chaîne d'or, la soupesa dans la paume de sa main comme pour en apprécier la valeur, puis regarda fixement Amadou Sambourou Kolado et lui dit :

— Ta précaution est inutile ; voici ce que j'en fais de l'or que tu me donnes il, et, jetant la chaîne dans le fleuve, il ajouta : « Dès l'instant où je t'ai vu habillé en buge ce matin, j'ai su que tu resterais sur cette rive, quoiqu'il arrive. Le buge ne se lave pas, et ce n'est pas Amadou Sambourou Kolado Doursé qui serait le premier à le faire. Par ailleurs, la tradition veut que ce soit moi qui retienne un gîte partout où tu vas. Comment veux-tu que je me dérobe à ce devoir ?

Ce disant, Sorba Am Tayrou piqua des deux et lança son cheval dans la direction des attaquants en criant à Amadou Sambourou :

— A tout à l'heure dans l'autre monde où je vais te précéder pour te retenir une place !

Amadou Sambourou regarda partir son maabo en disant :

— On ne peut être plus brave ni plus fidèle. »

Dix cavaliers touareg essayèrent de barrer la route à Sorba Am Tayrou Aux cris de : « Arrêtez-le, tuez-le», qu'ils poussaient, il tira sur les rênes de son cheval et dit :

— Que le plus brave vienne se mesurer à moi 39.

Il n'avait pas dit ces mots qu'un jeune targui, qui s'était glissé derrière lui, leva sa sagaie pour le transpercer. Sorba Am Tayrou aperçut l'ombre et d'instinct se retourna pour esquiver. L'arme passa par-dessus son épaule et celle de son cheval, se ficha en terre et le manche entra en vibration.

— Ta mère a accouché d'un cadavre 40, cria-t-il à l'adresse de son agresseur, et il fit cabrer son cheval en levant son sabre. Le Targui se couvrit la tête de son bouclier, mais Sorba, connaissant cette parade, lui enfonça son arme dans le flanc gauche et le renversa inanimé. Deux autres Touareg qui se présentèrent successivement subirent le même sort. Alors, cinq guerriers s'avancèrent et criblèrent de coups l'héroïque maabo. Ils voulurent s'emparer de ses armes et de ses vêtements. Mais, au même instant, surgit Amadou Sambourou Kolado qui réussit, on ne sait comment, à les mettre tous hors de combat. Se plaçant entre le corps de son ami et les Touareg, il chargea plusieurs fois ces derniers et en tua plusieurs dans des conditions telles que les autres crurent avoir à faire à l'incarnation du diable.

Un vieux Targui, touché par tant de courage inutile, s'approcha du Peul et lui demanda :

— De qui es-tu fils à Hamdallay ?

— Je suis le fils de Sambourou Kolado Doursé.

— J'admire la bravoure même chez un ennemi. Quel service puis-je te rendre avant ta mort, car il est certain que tu ne sortiras pas vivant de ce combat.

— Je ne suis pas venu avec l'espoir de sauver ma vie. Mon compagnon que j'ai tenu à venger et qui est couché là, a déjà retenu ma place dans l'autre monde. Avant de le rejoindre, je voudrais me préparer à comparaître devant Dieu. Je désire faire les deux rekât solennelles par lesquelles un musulman en position désespérée prie pour obtenir la délivrance, soit par une mort digne, soit par un adoucissement de son sort.

Le Targui éloigna ses compagnons. Amadou Sambourou Kolado pria par deux rekât ; il se dépouilla de toutes les amulettes qui le rendaient invulnérable, les mit dans ses sacoches accrochées à l'arçon de sa selle, et resangla son cheval comme s'il allait reprendre le combat. Mais, à la surprise et à la rage des Touareg, il fit tourner Mussayga vers le fleuve et lui donna un grand coup d'entrave 41. Le magnifique coursier, pour lequel Sérim ag Baddi avait promis cinquante chameaux, cent boeufs, cinquante esclaves et un sawal d'or, partit au grand galop. Les Touareg, revenus de leur étonnement se précipitèrent les uns à la poursuite du cheval, les autres sur Amadou Sambourou. Mussayga franchit comme un vent impétueux la distance qui le séparait du fleuve, se jeta à l'eau et, remontant le courant du grand bras en direction de Nonga, il s'engagea dans les marais qui bordent la rive droite et rejoignit seul le camp peul à Zoungouhouet. Les Touareg criblèrent Amadou Sambourou de sagaies. Il s'était mis dans la position de prière musulmane dite sujjudu 42 à côté du corps de son maabo. Il mourut sans relever la tête ni pousser un cri. Les Touareg eurent la magnanimité d'enterrer les deux cadavres dans une même fosse.

Bori Borel comprit, à la suite de tous ces échecs, qu'il avait perdu la guerre. Avec toutes ses troupes, il se replia sur l'Issa Ber. Bien que battu, il avait cependant, depuis le début de la campagne, réuni un butin qui s'élevait à 80.000 bovidés, 600 chevaux et 15.000 armes de toutes sortes. L'armée peule avait à déplorer 2.050 tués et 3.152 blessés, dont 190 rendus définitivement impotents 43.

Les Touareg qui s'étaient emparés de Tombouctou y nommèrent des fonctionnaires choisis par Cheik Sid el Mouktar et contrôlés par lui. Le grand conseil, furieux, décida de bloquer entièrement la région afin de réduire la population par la famine. Il fit approvisionner tous les pays de la Dina en sel 44 et en étoffes pour une durée d'au moins quatre ans. Cheik Sid el Mouktar comprit, dès la première année du blocus, que Tombouctou ne pouvait se passer du Macina. Il tenta de négocier un rapprochement. Le grand conseil refusa. Cheikou Amadou, dominé par son esprit de

charité, demanda que l'on étudie un moyen de venir en aide aux pauvres des régions de Goundam et de Tombouctou. Mais, pour le grand malheur de ces derniers, il mourut l'année suivante sans avoir réussi à fléchir l'intransigeance du grand conseil.

Notes

1. Arham, village situé a 11 kilomètres , nord de Diré.

2. Ndodyiga, région de Sa, sur la rive droite du Bara Issa ; Dirma, région entre l'Issa Ber et le Bara Issa ; Fittouga, région au nord de Saréfara

3. Sobboundou, région située sur la rive gauche de l'Issa Ber, à hauteur de Niafounké ; Haoussa Kattawal, région à l'ouest de la

4. BurdaaBe, tuareg.

5. Alfa Amadou Koudiadio était d'origine maure.

6. Hukkum, ensemble des femmes et des enfants d'un chef, avec toits leurs serviteurs.

7. Les femmes Touareg du Soudan sont engraissées an point de ne plus pouvoir se déplacées par leurs propres moyens sans être soutenues par leurs captives.

8. mbirfe, retournez

9. ndukkuwal signifie en peul chance inespérée et profit considérable ; il semble bien que les chiffres ci-dessus pour le butin soient nettement exagérés.

10. Le renvoi de la famille de Sérim et la reconnaissance que ce dernier manifesta aux convoyeurs, indisposèrent Woyfan et tout porte à croire que n'ayant plus l'appui de Sérim, il préféra abandonner la partie, car il n'est plus question de lui par la suite. D'après certains, Woyfan serait allé se réfugier à Ségou.

11. Tyooki, région comprise entre le lac Fati et le lac Horo, ayant pour centre Atta.

12. Wuldu Hoore porte-bonheur ; Gooniya est le nom du marigot qui alimente le lac Fati.

13. Hamidou devait avoir environ dix-huit ans ; certains disent qu'il avait été circoncis deux ans auparavant.

14. Amolass, au sud-ouest de Tombouctou, entre Kabara et Tassakané.

15. Cette éminence est celle où est brui actuellement le logement de l'adjoint au Commandant de Cercle de Goundam.

16. Chez les Touareg, les Maures, les Peuls et toutes les races noires d'Afrique, roter n'est pas considéré comme une incongruité ; c'est une marque de satiété et de satisfaction.

17. Ouane, 1952, L'énigme du Macina, pp. 131-138, a publié la traduction d'un type de lettres envoyées par Cheikou Amadou à Cheik Sid Mahamman (Mohammed). Il est fait allusion dans cette lettre à divers événements relatés ici. Mais la date est erronée de même que certaines interprétations.

18. Nouhoun Seydou fut assassiné, comme on le verra plus loin par les Peuls SonnaaBe, du clan Ba, ce qui provoqua finalement la destitution de Cheikou.

19. Sawda, nom de la servante de Nana Filali.

20. Bari Borel ou Bokari Borel est aussi connu sous les noms de Modi Goral, Bokari Goral et Bori Gorel.

21. Barth, Voyages, en Afrique, 1853-54, IV, p. 36, écrit : « Tombouctou n'a pas d'enceinte actuellement, celle qui y existait et consistait en un simple rempart de terre, ayant été détruite par les Foulbé lorsqu'ils s'emparèrent de la ville au commencement de 1826. »

22. Barth, Voyages en Afrique, 1853-54, IV, p. 32, parlant de Tombouctou, écrit :

« Toutefois cette ville conserve son existence comme place de commerce, en dépit des vicissitudes de la lutte de l'islamisme contre le paganisme, jusqu'à ce que sa conquête par les fanatiques Foulbé du Massina, en 1826, faillit anéantir à tout jamais son activité commerciale. Habitants et étrangers se virent traités de la manière la plus dure et les actes arbitraires n'eurent pas seulement pour victimes les marchands idolâtres du Wangara et du Mossi, mais les coreligionnaires septentrionaux des intolérants Foulbé eux-mêmes et spécialement les commerçants de Ghadamès et du Touat. »

23. Uuna ujunaaji DiDi ou ujunaaji uua DiDi, c'est-à-dire deux fois mille fois mille.

24. Deux voyageurs européens passèrent à Tombouctou durent cette période. En 1826, le major anglais Laing arriva dans la ville ; « au bout de peu de jours il en fut chassé par les Foulbé » (Barth, Voyages en Afrique, 1953-54, IV, p. 38 en note) et il périt assassiné le 23 septembre 1826.

En 1828, ce fut René Caillé. A. Lamandé et J. Nanteuil, La vie de René Caillé, 1928, p. 179 écrivent d'une façon imagée :

« A cette époque, deux ans s'étaient écoulés depuis que les Peuhls de Macina avaient chassé de Tombouctou les guerriers touareg, mais ils n'avaient pas pu dégager la rive nord du fleuve, en amont comme en aval de la ville. Les tribus nomades venues du Hoggar y patrouillaient au galop de leurs chevaux... »

« Le 20 avril au coucher du soleil, René caille entre à Tombouctou. Son rêve est enfin réalisé, en dépit des périls et des souffrances, grâce à sa volonté et à son énergie. Il écrivit :

« Je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille et ma joie était extrême. Hélas, René Caillé est bientôt déçu. Tombouctou n'est pas ce qu'il avait imaginé. Il dit : Je m'étais fait de la grandeur et de la richesse de celle ville une tout autre idée elle n'offre au premier aspect qu'un amas de maisons de terre mal construites. Dans toutes les directions (autour de Tombouctou) on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune et de la plus grande aridité. Le ciel à l'horizon est d'un rouge pâle ; tout est triste dans la nature ; le plus grand silence y règne ; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau. »

René Caillé ne séjourna que quatorze jours à Tombouctou (H. Jaunet et J. Barry, Histoire de l'A.O.F., 1949, pp. 152-134.)

25. Manière humble de s'exprimer, très courante chez les musulmans du Soudan.

26. La liste des tribus touareg confédérées n'a pas être établie avec certitude. Quelques-unes seront citées dans la suite du récit.

27. Satih était un célèbre interprète de visions qui demeurait à Mécharif, à l'orient de la Syrie, dans le Yemen. C'est lui qui donna, le sens de la vision du roi de Perse Kesra. Abdl el Mêçith, qui avait été envoyé vers lui, le trouva presque mort.

28. Les choeurs peuls, pour accompagner la danse dite direere, repètent indyo iyo, mots qui n'ont pas de sens. Les chanteurs de Tombouctou, pour ridiculiser les Peuls, les traitent de Indyo iyo idye.

29. Naïlé, près de Tiouki est la première rencontre entre les Touareg et les Peuls. Zalam-Zalam est une dépression à 50 kilomètres nord-nord-ouest de Hombori. Saréyamoy est à 25 kilomètres sud-est de Diré. Taoussa est à une vingtaine de kilomètres ouest de Bourem. Passipangou et Séléguindé n'ont pu tire identifiés. Sur tous ces engagements, sauf celui de Naïlé, dont il a été question au début du présent chapitre, nous ne possédons aucun détail.

30. Daouna, région au sud-ouest du lac Faguibine.

31. Araouane est a 250 kilomètres environ au nord de Tombouctou ; Mabrouk à 275 kilomètres environ au nord de Bomba.

32. Agonégifal, point d'eau à 30 kilomètres au nord de Tombouctou, sur la piste d'Araouane. Tédédni n'a pas été identifié. Les Peuls ayant pris position sur la rive gauche du fleuve, les Touareg s'installent un peu plus au nord.

33. Dongoy, sur la rive droite du Niger à une douzaine de kilomètres en amont de Taoussa. Agota, sur la rive droite à une douzaine de kilomètres en amont de Bamba. Gourzongoy n'a pas été identifié. Gongoubéri est sur la rive droite, à 70 kilomètres environ est de Tombouctou ; Arnassey est sur la rive gauche à 25 kilomètres de Tombouctou.

34. Il s'agit probablement des falaise indiquées sur certaines cartes au sud de Gourma Rbarous sous le nom de Monts Borna et Monts du Takamadasset.

35. Ce prix est certainement exagéré, au moins en ce qui concerne le sawal d'or.

36. Quatrième prière de la journée, juste après le coucher du soleil.

37. Mot composé de Amadu et du suffixe possessif am, mien. Amadam qui peut se traduire par « mon Amadou » est une expression familière ou intime qui, étant donné les circonstances dramatiques, était plutôt désobligeante pour Amadou Sambourou Kolado.

38. Etre blanc, c'est-à-dire avoir de la dignité.

39. Buge, étoffe teinte en indigo foncé et illustrée, qui ne se lave pas.

40. Expression que prononce un guerrier sûr de tuer son adversaire, tant pour se donner à soi-même du courage que pour intimider l'ennemi.

41. Lorsqu'un cavalier monte un cheval, il prend l'entrave à la main et s'en sert comme d'une cravache.

42. Prosternation front et nez contre terre.

43. Cette campagne, qui dura une bonne partie de l'année 1844 et se termina par la défaite des Peuls à Toya, fut, comme on le verra, encore plus désastreuse pour les Touareg et les habitants de la région de Tombouctou que pour les Peuls. Barth, Voyages en Afrique, 1853-54, IV, p. 33. écrit :

« A la suite de ces discordes incessantes, les Foulbé furent complètement chassés de Tombouctou par les Touareg en 1844 ; il en résulta une bataille au bord du fleuve où un grand nombre des premiers furent massacrés ou noyés. Cette victoire des Touareg fut stérile et ne servit guère qu'à pousser la malheureuse ville un peu plus vers l'abîme ; en effet, Tombouctou, situé au bord du désert, ne peut se suffire et doit

toujours dépendre de la tribu qui domine le pays fertile situé en amont du fleuve ; or le Massina n'avait qu'à prohiber l'exportation des blés pour mettre Tombouctou dans la situation la plus critique. »

44. Le sel est une denrée indispensable et Tombouctou en avait pratiquement le monopole. C'était d'ailleurs le commerce du sel qui avait fait la fortune de la ville. Le grand conseil avait fait constituer des stocks pour quatre ans, ce qui lui permettait d'être intransigeant et de refuser toute négociation.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre XI

Tierno Seydou Ousmane Tall, du village de Halwar sur le marigot Doué aux environs de Guédé, dans le Fouta Toro, au Sénégal, avait construit à l'intérieur de sa concession un embryon de mosquée pour y prier à l'écart de ses concitoyens. Ceux-ci, jaloux de la prospérité de la famille de Seydou qui comptait douze enfants remarquables par leur intelligence et leur bonne conduite, ne cessaient de chercher chicane à Tierno Seydou Tall pour un oui ou pour un non. Ils le citèrent finalement devant l'Almami du Fouta en disant :

— Ce Tierno Seydou se croit un autre Jacob. Il se pique de sainteté. Il estime que les siens ont été choisis pour guider le Fouta. Grande est son erreur. Nous te demandons, ô Almami, de signifier à Seydou Ousmane de détruire sa mosquée et de faire comme tout le monde, c'est-à-dire d'aller prier à la mosquée de son village.

L'Almami convoqua Tierno Seydou Ousmane et lui dit :

— Tes concitoyens que voici se plaignent de ce que tu ne vas plus prier à la mosquée publique ; ils interprètent cette attitude comme une marque de mépris à leur égard. Ils ne veulent pas tolérer la présence de deux sanctuaires dans leur village. Je suis obligé, attendu qu'ils possèdent la majorité, de te conseiller de détruire ta mosquée et ceci en vite d'éviter tout désordre dont les conséquences pourraient être plus graves qu'on ne le prévoit.

Tierno Seydou Ousmane était un homme de Dieu qui ne s'était tenu à l'écart de ses semblables que pour éviter d'entendre les propos malveillants tenus sur son compte. Il répondit humblement mais courageusement :

— Almami, je ne suis pas homme à créer des ennuis à mon prochain. Je cite devant Dieu ceux qui m'ont cité devant toi. J'obtempère à ton ordre de détruire ma mosquée.

Les ennemis de Tierno Seydou Ousmane, ne pouvant contenir leur joie, se vantèrent avec affectation. D'aucuns disaient :

— Pour qui Seydou Ousmane tient-il les habitants de Halwar ?

— Pour des hommes sans pantalon, surenchérissaient d'autres. Or, durant cette scène, Tierno Seydou tenait par la main un jeune garçon, son fils Oumar Seydou, le

dernier né de sa pieuse femme Adama Aïssé, respectueusement surnommée Sokna en raison de ses vertus. L'Almami imposa silence aux excités et déclara à tous :

— J'ai demandé à Tierno Seydou Ousmane de détruire sa mosquée, cela ne veut pas dire qu'il a tort. Il a obtempéré à mon ordre, cela ne veut pas dire non plus qu'il a peur. Si vous saviez, ô Fouta 1, par combien de grandes mosquées nouvelles sera payée la disparition de la petite mosquée de Tierno Seydou Ousmane, et sur quels vastes territoires ces mosquées nouvelles seront construites, vous seriez moins enthousiastes. Je vous le dis par la grâce du Dieu Eternel : cet enfant que Tierno Seydou Ousmane tient par la main, construira à lui seul plus de mosquées que tous les chefs du Fouta et du Boundou réunis n'en ont jamais construit.

Ce disant, l'Almami caressa la grosse tête du jeune Oumar Seydou. L'enfant se laissa faire sans cligner des yeux qu'il avait clairs et expressifs.

Oumar Seydou fut un enfant précoce. La maturité de son esprit à un âge où ses camarades ne savaient pas encore compter correctement, et sa prodigieuse mémoire attirèrent sur lui l'attention des plus éminents marabouts. Il apprit à réciter le Coran dans un temps record. Puis il attaqua les autres sciences islamiques tant celles dites principales que celles appelées auxiliaires, et avec le même succès. Tout ce qu'il apprenait restait gravé dans sa mémoire. Il n'avait pas besoin de livres pour enseigner les leçons qu'il lui arrivait de donner à ceux qui venaient l'en solliciter. A l'exemple des jeunes étudiants musulmans, Oumar Seydou se mit à voyager et à visiter les hommes réputés de la Mauritanie, du Fouta Toro et du Fouta Dialon. C'est ainsi qu'il fut amené à fréquenter le saint Abd el Karim. Il le choisit comme maître pour l'initier à la vie mystique et à l'ésotérisme du Coran. Abd el Karim était originaire du Fouta Dialon. C'était un des grands maîtres de l'ordre tidjaniste et c'est à ce dernier qu'il initia Oumar Seydou. Il engagea, en outre, son élève à faire avec lui un pèlerinage à La Mekke pour se parfaire aux choses de l'Islam.

Oumar Seydou quitta le Fouta Dialon. Il se rendit à Halwar pour se préparer au pèlerinage. Son maître devait venir le rejoindre pour plaider sa cause auprès de ses parents qui auraient pu le détourner d'entreprendre sans escorte un si long et périlleux voyage. Mais, étant tombé malade en cours de route, Abd el Karim retourna au Fouta Dialon où il fixa un rendez-vous à Oumar Seydou. Ce dernier ne réussit pas tout de suite à obtenir le consentement de ses parents. Ses compatriotes, étonnés par sa grande érudition, mirent tout en oeuvre pour le faire rester parmi eux. On lui promit or, argent et femmes. De partout des étudiants affluaient vers le jeune savant qu'on ne nommait plus sans faire précéda son nom du titre d'Alfa, c'est-à-dire « l'homme aux mille sciences ». La renommée d'Alfa Oumar devint telle que des Maures quittèrent leur pays et vinrent au Fouta Toro dans le but unique de tenir en échec le jeune savant toucouleur. Ils s'en retournèrent confondus, forcés d'avouer qu'Alfa Oumar était un maître de la science.

A cette époque, une lettre du Macina parvint aux chefs peuls du Fouta Dialon. Elle annonçait la victoire de Cheikou Amadou sur les animistes coalisés et la fondation d'une capitale musulmane appelée Hamdallay. Cette lettre demandait en outre le concours de tous les savants musulmans afin que la victoire fut exploitée convenablement. Elle invitait aimablement tout homme de science désireux de visiter le siège du nouvel empire à y venir en toute confiance. Abd el Karim attendit vainement son élève et se décida finalement à partir le premier. Il laissa une lettre dans laquelle il disait à Alfa Oumar de venir le rejoindre à Hamdallay, d'où ils partiraient ensemble pour La Mekke.

Abd el Karim arriva à Hamdallay et y fut reçu avec beaucoup de marques de considération. Il fut autorisé à enseigner. Durant une année, il donna des cours sur plusieurs matières. En initiation, il enseignait les théories tidjanistes. Cela ne pouvait scandaliser personne, car le différend qui opposera plus tard les Toucouleurs, essentiellement tidjanistes, aux Peuls du Macina, habituellement qadriites, n'était pas encore né. D'autre part, la tolérance était grande dans le coeur de Cheikou Amadou qui, pour avoir choisi la voie d'Abd el Kader, fondateur de la Qadriya, n'avait pas manqué de donner le nom de Cheik Tidjani à un de ses fils. Celui-ci ne vécut que quelques jours : on pense que ce fut, en réalité, le premier enfant de Cheikou Amadou.

A la fin de l'année, Abd el Karim tomba malade. Il mourut à Hamdallay après avoir annoncé la visite de son éminent élève Alfa Oumar le Foutanké et l'avoir recommandé comme un homme destiné par Dieu à une brillante carrière maraboutique.

— Alfa Oumar, déclara-t-il, sait tout ce que je sais, mais il saura plus tard ce que je ne sais pas. Recevez-le, aidez-le et demandez-lui ses bénédictions.

Alfa Oumar, après avoir prouvé à tous les marabouts du Fouta et de la Mauritanie que sa réputation n'était pas uniquement due à une savante propagande, mais qu'elle était fondée sur son incontestable valeur morale et intellectuelle, s'arracha aux mains des siens. Il se rendit au Fouta Dialon, accompagné par son frère consanguin Aliou. Il apprit que son maître était déjà parti pour le Macina. Lui-même se rendit à Hamdallay où Abd et Karim avant de mourir, avait préparé sa venue. Il fut reçu d'autant plus cordialement que les principaux marabouts et membres influents du grand conseil, ainsi que les chefs de guerre du Macina, étaient des FutankooBe 2, portant le nom ethnique de Futa kinndi, c'est-à-dire « vieux habitants du Fouta ». Ils voyaient en Alfa Oumar un brillant compatriote et s'efforcèrent de lui rendre aussi agréable que possible le séjour à Hamdallay. Alfa Oumar ne fut pas au-dessous de la réputation qu'Abd el Karim lui avait faite.

Il séjourna à Hamdallay jusqu'au début de l'année musulmane 1249, qui aurait été celle de la naissance d'Amadou Amadou, petit-fils de Cheikou Amadou 3. Il est de

coutume qu'un nouveau-né soit présenté aux personnages réputés par leur piété et leur savoir et qu'on leur demande une bénédiction en faveur du nouvel être. C'est ainsi qu'Amadou Amadou fut présenté à l'hôte illustre de son grand-père, Alfa Oumar le Foutanké. La légende prétend qu'au moment où on lui montra l'enfant, Alfa Oumar avança la main pour la poser sur la tête du bébé. Mais celui-ci se mit à agiter ses petits membres et à pousser des vagissements stridents comme pour se défendre de tout contact. Alfa Oumar tint sa paume ouverte au-dessus de la tête d'Amadou Amadou et, levant les yeux, il s'aperçut que toute l'assistance avait remarqué l'incident. Il lut sur les visages contractés l'inquiétude et la crainte d'un mauvais présage. Instinctivement, il regarda fixement le grand-père du bébé comme pour lui demander une explication ou lui en donner une. Cheikou Amadou, détendu et souriant; lui dit :

— Alfa Oumar, je te confie notre petit-fils 4.

— Alfa Oumar bénit J'enfant malgré les protestations véhémentes et impuissantes de ce dernier.

Il ajouta :

— Me crois-tu, Cheikou Amadou, capable de violer les lois de]'hospitalité et de payer le bien par le mal ? Ne sais-je pas qu'Allah a dit :

« Ne semez point le scandale sur la terre après réforme de celle-ci. Priez-Le avec crainte et convoitise (d'obtenir Son pardon) ! La miséricorde d'Allah est proche des Bienfaisants (VII, 54/56). »

Si je fais du mal à notre petit-fils, qu'Allah ne me fasse pas dépasser Baboy 5.

— Certes, reprit Cheikou Amadou, Allah a dit :

« La récompense du bien est-elle autre chose que le bien ? (LV, 60). »

La séance fut levée après que d'autres bénédictions eussent été données au petit Amadou Amadou. En ville, l'incident fut diversement commenté, chacun en déduisant des prédictions plus ou moins tendancieuses. Les mauvaises langues s'en mêlèrent ; quelques marabouts, jaloux de la fortune intellectuelle d'Alfa Oumar et désireux de lui

faire, écourter son séjour à Hamdallay où il les éclipsait tous depuis son arrivée, répandirent des bruits malveillants sur les intentions d'Alfa Oumar. Mais ce dernier comptait déjà de nombreuses amitiés et des admirateurs sincères dans la ville. Tout porte à croire qu'il fut informé des rumeurs qui couraient sur son compte et qu'il reçut officieusement le conseil de partir. Il fit ses préparatifs et se joignit à une caravane qui partait pour Kong. L'incident n'eut pas de suite, grâce à l'attitude de Cheikou Amadou qui, en réponse aux insinuations des calomniateurs d'Alfa Oumar, déclara simplement que cet homme était une lumière et que Dieu le destinait à jouer un grand rôle dans l'Islam. Alfa Oumar avait reçu de la Dina et de particuliers des dons importants. Il quitta Hamdallay avec une certaine amertume au coeur. Il devait y revenir une seconde fois pour se justifier et une troisième fois pour punir, mais hélas aussi pour périr non loin de Baboy, village que lui-même avait demandé à Dieu de ne pas dépasser s'il faisait du mal à Amadou Amadou.

De Kong, Alfa Oumar se dirigea sur le Haoussa. Il séjourna sept mois à Sokoto. Il ne cessait d'accroître et d'affermir ses connaissances, tout en donnant à ceux qui le lui demandaient des leçons sur le Coran et le droit musulman. Nanti d'abondantes richesses, en or et en argent, et d'une vaste culture musulmane. Alfa Oumar put traverser les pays touareg, le Fezzan, et le Soudan égyptien, sans autres difficultés que les fatigues physiques qu'entraîne une telle randonnée. Il franchit la Mer Rouge et atteignit Djedda puis La Mekke. Il accomplit le pèlerinage et acquit le titre d'El Hadj. En tant qu'adepte de la voie tidjaniste, il rendit une pieuse visite à Cheik Mohammed el Ghali, chérif et khalife général de l'ordre Tidjaniya en Arabie. El Hadj Oumar se dépouilla de tous ses biens au profit du chérif. Il le suivit à Médine et poussa l'humilité jusqu'à aller faucher de l'herbe pour le cheval de Cheik Muhammad el Ghali et ramasser du bois mort pour faire sa cuisine. Il couchait dans son antichambre et mangeait les restes de ses plats. Il agit ainsi durant un an, sans que le chérif lui prêta l'attention qu'il méritait. El Hadj Oumar se montrait chaque jour plus patient et plus dévoué. Le manque d'égards qu'on lui témoignait stimulait son humilité. Vers la fin de l'année, Cheik Muhammad el Ghali projeta d'aller à La Mekke pour le pèlerinage. El Hadj Oumar obtint l'autorisation de l'accompagner. Il fit ses préparatifs.

On notera que durant toutes ses pérégrinations, du Fouta Toro à La Mekke, El Hadj Oumar était accompagné de son frère consanguin Aliou Seydou dit le pieux. C'est ce dernier qui subvenait aux besoins des membres de la famille de son frère, afin que celui-ci se consacre entièrement au service du Maître de la Tidjaniya. Durant l'année passée à Médine, Cheik Mohammad el Ghali s'était contenté de donner à El Hadj Oumar le livre mère de la Tidjaniya, le Djawahiral-ma'aani 6 en disant :

— Lis-le avec attention ; tâche de te pénétrer de son enseignement et surtout d'en retenir les principaux passages. Cette dernière recommandation était inutile, car El Hadj Oumar n'oubliait jamais une chose apprise. Bientôt, il sut réciter de mémoire tout le livre ; il savait également combien de fois chacune des vingt-huit lettres de l'alphabet

arabe y était répétée et le nombre des mots dont il était composé. Un jour, Cheik el Ghali cita un mot du livre mère et dit à son élève :

— El Hadj Alfa Oumar, as-tu rencontré ce mot dans le Djawahiral-ma'aani ?

Aussitôt et sans affectation, l'interpellé répondit :

— Maître, j'ai rencontré ce mot tant de fois dans le Djawahiral-ma'aani et le même mot se trouve répété tant de fois dans le Coran 7.

A partir de ce jour, Cheik Muhammad el Ghali, qui ne voyait en El Hadj Oumar qu'un « visage de poix », un « corbeau , seulement capable de coasser la langue arabe sans jamais la posséder parfaitement, revint sur son erreur. Il accorda à ce « nègre rarissime » une attention et une considération qui ne cesseront d'intriguer et de choquer les quelques Arabes de l'entourage de Cheik el Ghali. El Hadj Oumar allait, une fois de plus, se trouver en butte à la malveillance générale.

Cheik Muhammad el Ghali, n'écoutant que sa conscience et n'envisageant que les intérêts de l'Islam, et de la secte qu'il administrait, s'affranchit de la négrophobie qui sommeille au cœur de tout Arabe. Il ferma les yeux sur la couleur de l'homme pour ne voir que ses dispositions intellectuelles extraordinaires. El Hadj Oumar va, sous la direction de Cheik el Ghali, réviser le Djawahiral-ma'aani et graver dans sa prodigieuse mémoire les secrets de chaque lettre, de chaque mot et de chaque phrase du grand livre tel que le Pôle des Saints, Patron des déshérités, Cheik Abal Abass Ahmed ben Muhammad ben Tidjani l'a enseigné, bouche à oreille, aux grands piliers de son ordre 8. Cheik Mohammed el Ghali et son élève, devenu son confident, son conseiller et son secrétaire, quittèrent Médine pour La Mekke où ils accomplirent les rites qui firent Alfa Oumar deux fois El Hadj.

Dès les premières leçons, Cheik Mohammad el Ghali s'était aperçu que son élève en savait plus long sur les secrets de l'ordre tidjaniste qu'il ne le laissait voir. Il en fut très heureux. Il réunit des soufis et des savants et en leur présence, donna la parole à El Hadj Alfa Oumar. Celui-ci disserta avec la même aisance tant sur les passages obscurs du Coran que sur les paraboles mystiques des grands maîtres de la voie de Dieu. Il ne fut jamais intimidé ni pris de court en aucune matière ni par aucun des assistants. Il ne manquait plus à El Hadj Alfa Oumar que la « baraka ». Cette vertu ne dépend ni du savoir, ni de la fortune et encore moins de la naissance. Elle doit être donnée par un dépositaire consacré. Cheik Mohammad el Ghali en était un pour l'obédience Tidjaniya. Il donna le titre de moqqadem à El Hadj Alfa Oumar, mais ne voulut rien faire quant à la « baraka ».

El Hadj Oumar revint à Médine avec son maître. Il lui demanda et obtint l'autorisation de se rendre à Jérusalem en pèlerinage. C'est donc en tant que moqqadem de l'ordre tidjaniste qu'El Hadj Oumar visita la Terre Sainte. Il ne manqua pas de se présenter et de prier partout où la tradition musulmane a fait passer le « Messie Verbe

de Dieu », lhça (Jésus) fils de Marie. C'est pieusement qu'il visita les lieux les plus sacrés de Galilée : montagnes saintes, collines bénies et plaines heureuses autour du lac de Tibériade.

Le passage d'El Hadj Oumar en pays arabe ne pouvait passer inaperçu pour trois raisons. L'abnégation avec laquelle il avait donné toutes ses richesses à son maître Mohammad el Ghali, faisait du bruit partout. Sa grande érudition musulmane lui valait d'être cité, malgré sa couleur, comme un docteur remarquable et un génie sur lequel pouvait compter l'Islam en Afrique noire occidentale. Enfin son titre de moqqadem de l'ordre Tidjaniya, cet ordre qui, bien que presque le dernier en date, gagne du terrain sur les plus anciens et tend à les supplanter aussi bien en Orient qu'en Occident. Si des savants impartiaux accueillaient et assistaient gracieusement El Hadj Oumar, moqqadem de l'ordre Tidjaniya, il en était tout autrement des docteurs et maîtres des congrégations ; les plus acharnés furent les dirigeants des sectes Qadriya et Taïbya. Pendant sept mois, El Hadj Oumar eut à faire face aux attaques dirigées contre la Tidjaniya à travers sa propre personne. N'ayant pu le vaincre dans le domaine de la science, ses adversaires essayèrent de tabler sur la couleur de sa peau pour le ridiculiser.

C'est ainsi qu'au cours d'une discussion scientifique, un de ses détracteurs malicieux déclara à son adresse :

— O science, toute splendide que tu sois, mon âme se dégoûtera de toi quand tu t'envelopperas de noir ; tu pues quand c'est un abyssin qui t'enseigne.

La foule éclata de rire. El Hadj Oumar attendit que l'hilarité générale se fut calmée pour répliquer :

— L'enveloppe n'a jamais amoindri la valeur du trésor qui s'y trouve enfermé. O poète inconséquent, ne tourne donc plus autour de la Kaaba, maison sacrée d'Allah, car elle est enveloppée de noir. O poète inattentif, ne lis donc plus le Coran car ses versets sont écrits en noir. Ne réponds donc plus à l'appel de la prière, car le premier ton fut donné, et sur l'ordre de Mohammed notre Modèle, par l'abyssin Bilal. Hâte-toi de renoncer à ta tête couverte de cheveux noirs. O poète qui attend chaque jour de la nuit noire le repos réparateur de tes forces épuisées par la blancheur du jour, que les hommes blancs de bon sens m'excusent, je ne m'adresse qu'à toi. Puisque tu as recours à des satires pour essayer de me ridiculiser, je refuse la compétition. Chez moi, dans le Tekrour, tout noir que nous soyons, l'art de la grossièreté n'est cultivé que par les esclaves et les bouffons.

El Hadj Oumar retourna ensuite à La Mekke pour tripler son titre d'El Hadj. Les pèlerins syriens rapportèrent à Cheik el Ghali le succès remporté par son élève ; ils louèrent la profondeur de sa science et la façon dont il avait riposté aux attaques malveillantes de ses détracteurs ou éclairé ceux qui étaient venus le trouver de bonne foi. Après le pèlerinage, Cheik el Ghali invita El Hadj Oumar à l'accompagner à Médine

pour y recevoir sa dernière initiation tidjaniste. El Hadj Oumar en fut d'autant plus heureux qu'il devait retrouver sa famille restée à Médine et notamment une fille qui y était née avant son voyage à Cham. La légende prétend qu'une nuit, après les prières canoniques et surérogatoires, Cheik Tidyani en personne apparut à son représentant Cheik Muhammad el Ghali et lui dit :

— Voici trois ans que mon adepte, Oumar le Différenciateur, te demande le secret du Grand Nom qui recèle la « baraka ». Ne tarde pas davantage à le lui révéler. Sinon, je le lui donnerai directement et, dans ce cas, il ne sera pas de ton obédience, ce qui serait bien dommage pour toi.

Le lendemain de cette apparition, Cheik Mohammad el Ghali prit El Hadj Oumar par la main et le conduisit à la tombe du Prophète.

— Je prends, dit-il, à témoin mon grand père et Prophète Mohammad, ici couché, que sur l'ordre de mon aîné, maître et patron, Sidi Ahmad ben Mohammad ben el Mokhtar et Tidjani, je te consacre, toi, El Hadj Alfa Oymar ben Seydou ben Ousmane, grand maître des secrets de la secte Tidjaniya et khalife général de la même secte pour tous les pays noirs. Je te passe la formule « istikhâra » 9, ainsi que la « baraka » et le pouvoir de les transmettre à qui te sera désigné, le tout en vertu des pouvoirs divins qu'Allah a donné à Cheik Tidjani par l'entremise de notre Prophète.

Cheik Mohammad el Ghali communiqua ensuite les secrets de l'hexagramme, symbole caché de la secte, à El Hadj Oumar et lui ordonna de retourner dans son pays.

— Va balayer les pays.

Tel fut la consigne qu'El Hadj Oumar reçut de son maître en même temps que la dignité de cheik et khalife de l'ordre Tidjaniya.

Quel que soit le sens que les commentateurs donneront à ce mot d'ordre, « va balayer les pays », El Hadj Oumar trouvera à le suivre plus de peines que de joies. Il aura non seulement à affronter le paganisme noir, mais encore à parer les coups que, par rivalité humaine, les tenants des ordres Qadriya, Taïbya et Chadelya lui porteront jusqu'au bout. El Hadj Oumar avait coutume de dire :

— On m'a fait, on me fait, et, longtemps après ma mort, on continuera à me faire toutes sortes de réputations. Les marabouts sont mes plus fidèles détracteurs ; ils m'ont attribué tous les travers et toutes les fautes morales ; ils ont tout fait pour me faire paraître odieux. J'ai tout entendu dire de moi en mal, sauf que j'ai été « enceinte d'un bâtard». L'impossibilité matérielle pour un homme d'enfanter est la seule raison qui m'ait évité cette calomnie.

Des traditions contradictoires font en effet d'El Hadj Oumar, tantôt un cheik sublime, tantôt un despote sanguinaire qui incendie et pille tout sur son passage. S'il est

vrai que la calomnie est la rançon de la grandeur, on ne peut contester qu'El Hadj Oumar fut un grand homme. En quittant Médine, il était bien décidé à ne jamais devenir roi ni courtisan de roi, c'est-à-dire marabout officiel. La preuve en est cette déclaration qu'on lui prête : a Je n'ai pas fréquenté les rois et je n'aime pas ceux qui les fréquentent 10.

Voici donc El Hadj Oumar, cheik de l'ordre Tidjaniya, en route pour les pays de l'Occident africain. Il passe par Le Caire où les savants de la célèbre Université essayent vainement de le prendre en défaut. Ce nouveau succès augmente encore son prestige. Une réputation de science et de piété le précède, mais éveille la défiance des rois païens et des marabouts locaux. Au Bornou, El Hadj Oumar échappe par miracle aux machinations criminelles du sultan. Celui-ci, pour réparer sa tentative avortée, donne au voyageur une de ses propres filles Mariatou 11 qui sera mère de Makki, Seydou, Aguibou et Koréichi. Enfin l'infatigable pèlerin atteint Sokoto où Mohammadou Bello, fils de Cheik Ousmane Dan Fodio, a succédé à son père comme sultan.

Pour permettre aux lecteurs non avertis des questions islamiques en Afrique occidentale, de comprendre l'enchaînement des faits qui seront rapportés plus loin, il est indispensable de donner quelques précisions sur la congrégation Tidjaniya. En effet, le conflit qui mit aux prises El Hadj Oumar et les Peuls du Macina, aidés des Kounta, s'explique mal pour qui ignore l'histoire de l'ordre tidjaniste et l'opposition qui a toujours existé entre cet ordre relativement récent et les plus anciens, notamment Qadriya et Taïbya en Afrique du Nord, Bekkaya en A.O.F. et en Nigéria.

Le fondateur de la Tidjaniya, Sid Ahmed ben Mohammed ben el Mokhtar, naquit en 1150 (1737-38) à Aïn Mahdi, dans le Sud algérien. Il fonda sa congrégation en 1196 (1782). Celle-ci, plus jeune que ses rivales, se révéla également plus dynamique. Dix ans après sa fondation, elle se classait déjà au quatrième rang des 67 congrégations qui se partageaient alors le monde musulman. Cette extension rapide inquiéta les dirigeants des autres ordres auxquels elle portait ombrage. Les gouvernants turcs s'émurent. Le bey Mohammed el Kébir pour avoir raison d'Ain Mahdi, fixa à ce village un impôt excessif qui ne put être perçu qu'à coups de canons en 1785. Deux ans plus tard, le bey Ousmane, fils du précédent, envoya également une expédition contre Aïn Mahdi pour se faire payer le tribut imposé par son père (1787). Sid Ahmed quitta alors son pays d'origine et se réfugia à Fez, où le sultan du Maroc, Moulay Shamir, l'accueillit et lui offrit une demeure somptueuse. Mais les attaques auxquelles Sid Ahmed avait cru se soustraire par l'exil, reprirent de la part des adeptes de l'ordre Taïbya, qui était celui de l'état chérifien. Sid Ahmed réussit cependant à vivre en bons termes avec Moulay Ali ben Ahmed, chef dudit ordre, grâce à l'adresse politique et à l'érudition religieuse du sultan Moulay Sliman. La tolérance de ce dernier était telle qu'il

autorisait chaque chef religieux à professer librement ses idées dans le cadre du canon musulman.

Après la mort de Moulay Ali ben Ahmed, chef de la Taïbya, de cheik Ahmed Tidjani, fondateur de la Tidjaniya et de Moulay Sliman, sultan du Maroc ; les attaques reprirent de plus belle contre la congrégation tidjaniste. Le nouveau sultan du Maroc, Moulay Yazid ben Ibrahima, poussé par les dirigeants de la Taïbya, parmi lesquels il avait recruté ses conseillers, retira de la succession de cheik Ahmed Tidjani le magnifique palais donné par son prédécesseur, le sultan Moulay Sliman. En outre, pour achever de ruiner le crédit de la Tidjaniya, des fanatiques soutenus par le bey turc d'Oran, vinrent assiéger Aïn Mahdi, mais sans succès. Le bey crut devoir intervenir et attaqua lui-même Aïn Mahdi en 1820 : il essuya un échec. Ces violences avaient coûté beaucoup d'argent et de vies humaines aux tidjanistes, mais leur prestige sortait rehaussé de l'aventure. L'autorité turque ne pouvait tolérer cet état de choses. Le bey Moustafa ben Mezraz ordonna en 1822 de canonner Aïn Mahdi. La ville soutint le siège et les troupes turques durent se replier. En 1826, cheik Mohammed Kébir, fils aîné de cheik Ahmed Tidjani, fut attiré dans un guet-apens près de Mascara et blessé par des Arabes, serviteurs religieux de la Taïbya et de la Qadriya coalisées. Enfin en 1827, les Turcs surprirent Mohammed Kébir et quatre cents de ses partisans dans Mascara. Ils les firent tous assassiner pour venger leurs échecs répétés devant Aïn Mahdi.

Quand Abd el Kader ben Mahi ed Din fut proclamé sultan des Arabes en 1832, il voulut à son tour supprimer la Tidianiya. Moqqadem de l'ordre Qadriya, il pensait que l'anéantissement de la puissance tidjaniste lui laisserait les mains libres dans ses états pour joindre le pouvoir spirituel au pouvoir temporel ; il invita les tidjanistes à l'aider contre les chrétiens qui avaient envahi l'Algérie. Devant le refus des dirigeants de la Tidjaniya, Abd el Kader vint assiéger Aïn Mahdi durant huit mois (1839). Il rasa les murs de la ville mais ne réussit pas à porter atteinte au prestige de la congrégation tidjaniste. De grandes richesses affluèrent à Aïn Mahdi, venant de l'Egypte, du Soudan Egyptien, de la Tunisie et du centre de l'Afrique Noire. En effet la Tidjaniya, qui avait lutté victorieusement contre les Turcs d'une part et contre les Algériens et Marocains, partisans de la Qadriya et de la Taïbya d'autre part, s'était étendue rapidement du côté de la Tunisie, de l'Egypte et de l'Arabie. Elle avait envoyé des moqqadems dans ces divers pays. C'est ainsi que cheik Mohammed el Ghali avait été désigné pour représenter l'ordre en Arabie. Il avait élu domicile à Médine. C'est lui qui donna à El Hadj Oumar le titre de cheik et l'envoya propager la Tidjaniya en Afrique noire.

A l'époque où cheik Ahmed Tidjani parcourait le Sud algérien, Mokhtar el Kébir était directeur de la Bekkaya. Cet ordre, issu de la Chadelya avait été fondé en 960 (1553), par cheik Omar ben Sid Ahmed el Bekkay. Une amitié intellectuelle semble avoir existé entre Mokhtar el Kébir et cheik Ahmed Tidjani ; mais les successeurs de ces deux hommes ne suivirent pas la même politique religieuse. Tant que la congrégation Tidjaniya, de deux cent trente-six ans plus jeune que la leur, ne fit que peu

d'adeptes dans leur pays, les Bekkay ne lui opposèrent qu'un mépris hautain. Mais ils ne pouvaient assister impassibles aux relations que les tidjanistes se créaient en Afrique noire et parmi les Touareg. Il s'agissait en fait d'une question d'ordre financier. L'apparition d'un nouvel ordre dans des régions où la Bekkaya était seule à faire la loi religieuse et à percevoir les ziara 12 était un motif valable pour justifier les attaques violentes des Kounta contre les propagateurs de la Tidjaniya. La Bekkaya a joué le rôle d'une digue dressée en travers de la route de la Tidjaniya vers l'Afrique noire. Pour colmater les brèches que les tidjanistes ont fait et font encore chaque jour dans cette digue, tous les moyens sont bons pour les tenants de l'obédience des Bekkay. Aussi, dès que le retour d'El Hadj Oumar, élevé à la dignité de khalife de l'ordre pour l'Afrique noire, fut annoncé, la colère de Sid Ahmed el Bekkay gronda comme un roulement lointain de tonnerre. Il mit tout en oeuvre pour barrer la route à El Hadj Oumar. La sainteté et la naissance illustre n'avaient nullement modéré le tempérament belliqueux du chef Kounta. Tout était martial chez cet homme aux décisions promptes, aux idées tenaces, à l'entêtement irréductible. Il ne reculera pas devant l'avalanche tidjaniste. Il ira jusqu'à envoyer ses forces militaires au secours des Peuls afin d'écraser définitivement El Hadj Oumar à Déguembéré.

Avant de mourir, Cheik Ousmane Dan Fodio, le chef de l'empire théocratique haoussa, manda son fils et successeur Mohammadou Bello et lui dit :

— L'heure de quitter ce monde a sonné pour moi. Ne crois pas que j'en ressente une vive douleur. L'immobilité du corps, son gonflement et sa décomposition n'affectent pas l'âme. La mort n'épuise pas celle-ci.

Puis il fit, entre autres, les recommandations suivantes à son fils :

— Quand tu recevras la visite d'un personnage de race blanche, maure ou targui, comble-le de richesses ; il deviendra aussi docile qu'un chien dressé. Le blanc apprécie la fortune, il la place au-dessus de tout. Quand tu recevras la visite d'un personnage de race peule, honore-le. Le Peul, naturellement orgueilleux, aime la pompe. Il est prêt à mourir pour celui qui ménage sa susceptibilité comme il est prompt à tuer celui qui lui manque d'égard. Quand tu recevras la visite d'un personnage de race noire, ne le reçois qu'entouré de toute ta cour et de tout ce qui indique la force. Garde tes distances. Le noir admire l'air puissant. Il se laisse dominer facilement par les apparences. Ceci dit, au cours de ton règne, tu verras arriver deux personnages antagonistes, également savants et meneurs d'hommes. Le premier viendra de l'est, de La Mekke. C'est un tekrour, un compatriote de nos ancêtres. Il sera à la recherche d'un empire. Il sera donc dangereux pour toi d'entretenir un commerce intime avec lui, mais aussi de le mépriser. Son âme ardente, sa vaste science, ses dons de persuasion auront vite fait de frapper l'imagination

des foules et de les entraîner. Tu le recevras avec tout le faste possible ; tu le logeras en dehors de la ville ; tu éviteras de le voir autant que tu le pourras et tu n'enverras vers lui que des gens de caste et des captifs. Quant au second, il viendra de la région de Tombouctou. C'est un Arabe, rejeton d'une illustre famille. Tu te porteras au devant de lui avec toute ta cour, avant même qu'il ne pénètre dans tes domaines. Tu te confieras à lui. Tu le logeras dans tes appartements. Tu lui dispenseras toutes les marques d'égard et de soumission.

El Hadj Oumar, avant d'arriver à Sokoto, avait écrit à Mohammadou Bello pour lui annoncer son arrivée et son intention de séjourner quelque temps dans la ville. Une foule considérable, attirée par la réputation exceptionnelle du pèlerin, précédait celui-ci. Elle attira l'attention de Mohammadou Bello et lui permit de reconnaître en El Hadj Oumar le premier visiteur annoncé par cheik Ousmane Dan Fodio. Il fit aussitôt construire hors de la ville une série d'habitations pour recevoir cet hôte qu'il devait à la fois honorer et tenir à l'écart. A son arrivée, El Hadj Oumar fut accueilli par une délégation de griots et de captifs de case, qui l'escortèrent jusqu'au gîte qu'on lui avait réservé. En son honneur, des bœufs et des moutons offerts par Mohammadou Bello, furent immolés.

Les suivants d'El Hadj Oumar attirèrent l'attention de ce dernier sur le fait qu'aucun homme libre ni aucun notable ne figurait parmi ceux qui l'avaient accueilli. Malgré l'amertume que lui inspirait cette singulière façon de l'honorer par la plus basse classe de la société, El Hadj Oumar ne laissa rien apparaître de ses sentiments.

— Tout est leçon dans cette vie, dit-il. Il faut savoir en tirer profit.

Toute la journée se passa sans que Mohammadou Bello et ses notables ne vinssent saluer El Hadj Oumar. Le lendemain ce dernier fit dire à Mohammadou Bello qu'il désirait lui-même aller lui rendre visite. Le sultan se déclara fatigué et ajouta qu'il ferait prévenir son hôte lorsqu'il serait rétabli. El Hadj Oumar attendit un certain nombre de jours pendant lesquels on ne le laissa manquer de rien.

Sur ces entrefaites, Sid Ahmed el Bekkay, venant de Tombouctou, se fit annoncer. Mohammadou Bello convoqua ses notables et donna l'ordre à tous les propriétaires de chevaux de se porter en habits de fête au devant du chef Kounta. Lui-même prit la tête du cortège. Quand il eut rencontré cheik El Bekkay, à une demi-journée de marche de Sokoto, il lui dit après les salutations :

— Il serait bien séant qu'un saint homme comme toi bénisse la ville de Sokoto avant d'y pénétrer.

Sur ce, le cheik composa un poème de bénédiction en faveur de la famille Fodio et des terres qui relèvent de son commandement. Mohammadou Bello répondit à son

tour en improvisant un poème pour souhaiter la bienvenue à son hôte et l'assurer du dévouement des siens. Le cortège se dirigea vers Sokoto. Mohammadou Bello logea Cheik el Bekkay dans ses propres appartements.

La différence dans la manière de recevoir les deux illustres visiteurs ne manqua pas d'intriguer les habitants de Sokoto. Toute la ville se mit à en parler. El Hadj Oumar, qui n'avait jusque là reçu ni la visite de Bello ni l'autorisation d'aller se présenter à celui-ci, sollicita avec insistance la permission de saluer son collègue marabout Cheik el Bekkay.

Ce dernier, consulté, se montra empressé de voir El Hadj Oumar dont on lui avait tant vanté les qualités intellectuelles. Tout porte à croire que Cheik el Bekkay n'était venu dans le Haoussa que pour contrebalancer l'action tidjaniste d'El Hadj Oumar. Il était de l'intérêt Kounta que le crédit religieux du Toucouleur fut ruiné le plus rapidement possible. Le meilleur moyen d'y arriver aurait été de le confondre publiquement en prouvant soit son hérésie, soit son peu de science par rapport aux dirigeants Kounta. Cette dernière alternative paraissait la plus facile, car aux yeux des Bekkay, un Noir peut être lettré en Arabe, mais pas au point d'en imposer à un Maure. C'est dire que Sid el Bekkay n'accordait aucun crédit aux bruits qui avaient précédé El Hadj Oumar et selon lesquels ce dernier aurait remporté des victoires sur des Arabes qui l'avaient mis à l'épreuve en Syrie, en Egypte et même en Arabie.

Quand les deux voyageurs se rencontrèrent, chacun se présenta en employant des termes choisis et des tournures élégantes pour mettre en valeur l'étendue de son savoir. Cheik el Bekkay ne se gênait pas d'afficher quelque mépris pour la couleur de son interlocuteur. Il lui parlait avec la condescendance d'un supérieur envers un inférieur intelligent. Choqué de cette manière d'agir, El Hadj Oumar changea la tournure de la conversation. Il posa une première question, puis une seconde, puis une troisième. Soit qu'elles manquassent de netteté, soit que leur tournure littéraire laissât à désirer, les réponses de Cheik el Bekkay amenèrent un sourire sur les lèvres d'El Hadj Oumar. Le chef Kounta se fâcha ; sa nature agressive domina sa raison et il sortit des limites de la courtoisie. Il dit à El Hadj Oumar .

— Avec tout ce que tu as acquis de science et avec la suite nombreuse que tu traînes derrière toi, tu me sembles aspirer à te faire passer pour un rénovateur de l'Islam. S'il en est ainsi, permets que je te mette en garde contre toi-même. Le Prophète a déclaré qu'après lui cinquante personnes essayeront de se faire passer comme rénovateurs de l'Islam. Parmi elles, il y en aura trois répondant au prénom d'Oumar. Deux seront véridiques et hommes de Dieu. Mais la troisième ne sera qu'un imposteur et un ambitieux qui entraînera les hommes avec lui dans l'abîme. Sais-tu, ajouta El Bekkay, que deux Oumar sur les trois prédits, sont déjà apparus ? Ce sont Oumar ben Khatab et Oumar ben Abd el Aziz. Tous deux ont rénové l'Islam. Ils ont prouvé leur sainteté par les fruits de leur oeuvre. Il ne reste plus à venir qu'Oumar le maléfique. Il

sera doué d'une science diabolique qui lui permettra d'induire en erreur une foule considérable de peuple. Sous couleur de rénover la religion, il entraînera la masse au vol et au pillage. Il sera cause de la mort de beaucoup d'innocents.

El Hadj Oumar encaissa cette diatribe avec sa philosophie habituelle et pour laisser à Cheik el Bekkay l'illusion d'une victoire, il ne répondit rien. Mais il continua à poser des questions et le chef Kounta ne put se tirer d'affaire avec le brio et l'élégance que lui-même et ses fidèles escomptaient. Pour éviter une seconde rencontre avec le savant Toucouleur ou pour d'autres raisons, Cheik el Bekkay décida d'écourter son séjour à Sokoto, El Hadj Oumar au contraire y resta bien que Mohammadou Bello gardât toujours la même attitude à son égard. Mais, entre autres qualités, El Hadj Oumar possédait une volonté inébranlable ; il n'a jamais manqué de relever un défi, ni jamais désespéré d'une situation. Il dit à ses gens qui le pressaient de quitter la ville :

— Je resterai ici tant que je serai l'objet du mépris de tous. Et Dieu aidant, ce pays reviendra à moi ; l'attitude de Mohammadou Bello changera au point qu'il me préfèrent à sa propre tête.

Après quelques années de séjour, et grâce aux leçons qu'il donnait, El Hadj Oumar se fit une foule d'adeptes ; il en compta même parmi les ministres du sultan. L'attitude des habitants de Sokoto et de Mohammadou Bello devenait de moins en moins hostile. Les choses en étaient là quand Mohammadou Bello fut obligé d'entreprendre une expédition militaire. El Hadj Oumar qui avait à sa disposition une troupe de guerriers, offrit ses services au sultan. Celui-ci refusa. El Hadj Oumar demanda alors sur quelle châria il se basait pour l'exempter de la guerre sainte. Sur le plan juridique, c'était un piège pour Mohammadou Bello et les siens ; en effet aucun chef n'a le droit de refuser un service qu'un fidèle offre à Dieu. El Hadj Oumar posa la question par écrit au sultan et à son collège de jurisconsultes.

— Est-ce que la guerre que Mohammadou Bello va entreprendre est une guerre sainte ou une guerre pour son compte personnel? Si l'expédition est faite au titre de guerre sainte, Mohammadou Bello a-t-il le droit d'en écarter un volontaire musulman? Si elle est faite pour son compte personnel, a-t-il le droit d'y entraîner des musulmans? Quels sont les textes sur lesquels il s'appuie?

La réponse des ulémas de Sokoto fut qu'El Hadj Oumar était libre de se joindre à l'expédition.

Pour surprendre l'ennemi, l'armée voulut prendre un raccourci. Elle marchait de préférence le soir et la nuit, se fiant aux connaissances astronomiques et topographiques d'un guide. Une nuit, ce dernier se perdit et mena l'armée dans une région désertique. Après deux jours de marche, sans eau, hommes et bêtes étaient épuisés. Mohammadou Bello fit faire des prières par ses marabouts : ce fut en vain. On commença à compter des décès par la soif. Alors Mohammadou Bello, bien malgré lui, appela El Hadj Oumar

à l'aide. Celui-ci accepta de faire des prières à condition que le sultan lui prêtât serment de fidélité et acceptât le chapelet de l'ordre Tidjaniya. Mohammadou Bello fut obligé de se soumettre. El Hadj Oumar pria. Une heure après, le ciel se couvrit de gros nuages et une pluie abondante tomba. L'armée fit sa provision d'eau et reprit sa marche sous la conduite occulte d'El Hadj Oumar. L'ennemi fut rejoint et battu, Mohammadou Bello revint avec un important butin.

Cet épisode créa des liens solides entre le sultan et son sauveur qui ne tarda pas à occuper une situation avantageuse dans le pays. Convaincu de la puissance et de la sainteté d'El Hadj Oumar, Mohammadou Bello lui remit un jour un document écrit par lequel il le désignait comme son successeur temporel à la tête de l'empire haoussa. En 1253 de l'hégire, le sultan mourut 13. Le conseil de Sokoto se réunit et désigna Atiq, fils d'Ousmane dan Fodio pour remplacer son frère. Au moment d'introniser Atiq, El Hadj Oumar se présenta et exhiba le document écrit par lequel Mohammadou Bello le désignait comme sultan du Haoussa. Les marabouts, pour la plupart adeptes dévoués à sa cause, voulaient prendre l'acte en considération. Mais Atiq, prévenu, réunit le conseil et demanda à avoir communication du document. El Hadj Oumar le lui montra. Atiq le prit, le lut à haute voix et dit :

— Certes, je reconnais là l'écriture de mon frère Mohammadou Bello, de son vivant chef de la famille Fodio et sultan de Sokoto. Mais le sultanat n'était pas sa propriété personnelle, c'était celle de notre père Ousmane Dan Fodio. J'y avais autant de droits que lui. Il ne pouvait disposer à sa guise de ma part d'héritage. Je refuse de reconnaître la légitimité du legs qu'il a fait par ce papier. El Hadj Oumar sentit que s'il insistait, il en résulterait une effusion de sang entre ses partisans et ceux d'Atiq. Ce dernier fut intronisé.

Le nouveau sultan fit mander El Hadj Oumar auprès de lui et lui dit :

— Il va falloir que tu quittes le pays : cela m'évitera d'avoir à te surveiller.

El Hadj Oumar comprit qu'il avait intérêt à quitter discrètement le Haoussa, plutôt que de risquer d'en être expulsé par la force. Un prétexte se présenta fort à propos. Alfa Amadou Seydou 14, frère aîné d'El Hadj Oumar arriva à Sokoto, à la recherche de son cadet qui s'éternisait dans le Haoussa. Les deux frères partirent ensemble, ce qui parut normal à tout le monde, l'incident provoqué par le testament écrit de Mohammadou Bello n'ayant pas été divulgué.

En quittant Sokoto, El Hadj Oumar se dirigea sur Hamdallay. Il était accompagné d'élèves, de partisans, de serviteurs, de femmes et d'enfants, environ un millier de personnes. Chemin faisant, il initiait à la Tidjaniya et s'assurait la sympathie des habitants des pays traversés. S'il ne put profiter de celle-ci pour revenir régler ses

comptes avec Atiq, du moins son fils Amadou Cheikou, fuyant les Français en 1893, fut reçu cordialement au Haoussa.

A Hamdallay, Cheikou Amadou réserva à El Hadj Oumar le même accueil qu'à son premier passage. Mais Cheik el Bekkay avait pris ses dispositions et il avait donné ordre à tous ceux qui relevaient de son obédience de créer des difficultés au pèlerin Toucouleur. La suprématie religieuse des Kounta avait tout à craindre d'une union peule entre El Hadj Oumar et les Hamman Lobbo 15. Lorsqu'il sut El Hadj Oumar arrivé à Hamdallay, Cheik et Bekkay lui envoya un poème très élogieux terminé par ces mots :

— Tu es le plus instruits des fils de captifs qu'il m'a été donné de rencontrer.

Cette façon insidieuse de l'insulter irrita El Hadj Oumar qui répondit en envoyant une lettre acerbe au chef Kounta. Ce dernier prit une feuille de papier et écrivit en tête :

— Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux. O Dieu, répands tes grâces et accorde le salut à notre Seigneur Mohammed.

Au milieu de la page le mot :

— Salut.

Et en bas le mot :

— Fin.

Quand il reçut cette lettre, El Hadj Oumar comprit que c'était un méchant rébus à son intention. Il le montra à un de ses compagnons, le savant Abdoul Halim, des Ida ou Ali.

— Cheik Ahmed el Bekkay, dit ce dernier, te traite de jahil c'est-à-dire ignorant, sans-loi.

— Sur quoi te bases-tu pour donner une telle interprétation à ce rébus ?

— Sur le verset coranique suivant :

« les serviteurs du Bienfaiteur sont ceux qui marchent sur la terre modestement et qui, interpellés par les Sans-Loi répondent : salut (XXV, 63/64). »

El Hadj Oumar écrivit une seconde lettre plus violente que la première et l'adressa à Cheik el Bekkay. Ce dernier prit une nouvelle feuille de papier et y écrivit seulement :

— Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux.

Ce fut encore Abdoul Halim qui expliqua le sens de cette missive à El Hadj Oumar.

— Cheik el Bekkay, dit-il, te considère comme étant Satan. Il se base sur la tradition du Prophète : « le chien se chasse avec un gourdin : Satan est un chien et la formule « au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux » est le gourdin qu'il faut utiliser pour le chasser. »

C'est alors que Cheik Yerkoy Talfi, condisciple de Cheik el Bekkay et adepte d'El Hadj Oumar, dit à ce dernier :

— Ne t'obstine pas à poursuivre cette polémique avec El Bekkay ; il réussira à te faire dire beaucoup de sottises et te déprécier dans l'estime des gens de bien. Laisse-moi répondre à ta place, je connais les travers de mon ancien condisciple.

Cheik Yerkoy Talfi composa alors un poème satirique connu sous le nom : « A faire pleurer Bekkay », parce que ce dernier en le lisant ne put s'empêcher de pleurer.

Amadou Amadou était devenu un garçonnet qui fréquentait beaucoup la pièce où se tenait habituellement son grand-père. Mais El Hadj Oumar ne réussissait jamais à caresser l'enfant qui se sauvait chaque fois qu'il le voyait. Un jour, Amadou Amadou, occupé à quelque jeu, ne s'aperçut pas de l'arrivée d'El Hadj Oumar. Ce dernier l'attrapa par le bras avant qu'il ait eu le temps de s'enfuir et il l'amena à Cheikou Amadou en disant:

— Oh, Cheik Amadou veux-tu parlementer entre mon nawli 16 et moi ?

Cheikou Amadou prit la main de son petit-fils qui se débattait et quand l'enfant fut calmé, il dit à El Hadj Oumar :

— Les prières que tu as formulées en tournant autour de la Kaaba et dans lesquelles tu as demandé à Dieu de te donner Hamdallay, seront exaucées aux dépens d'Amadou Amadou. Comment veux-tu qu'il te voie avec plaisir ? Mais advienne que pourra. Voici mon petit-fils, je te le confie et je te renouvelle ce que j'ai dit il y a quelques années alors que tu assistais à son baptême.

El Hadj Oumar prit la main d'Amadou Amadou et dit :

— Je te renouvelle, Cheik Amadou, mon premier dire concernant notre petit-fils.

Sentant l'hostilité sourde des partisans de Cheik el Bekkay cachés à Hamdallay et qui cherchaient à le discréditer, El Hadj Oumar prit congé et se dirigea sur Diafarabé. Amirou Mangal, très avancé en âge, n'avait pu se rendre à Hamdallay pour saluer El Hadj Oumar, dont il avait tant entendu parler. Il se rendit à Diafarabé pour le voir au passage. Très ému du long voyage et des fatigues que s'était imposé ce patriarche, un des plus vieux de l'empire du Macina 17, El Hadj Oumar lui dit :

— Que puis-je faire pour toi ?

— Je suis venu pour que tu dises sur moi la prière des morts.

El Hadj Oumar accepta. Amirou Mangal se fit faire la toilette rituelle des morts, il s'enveloppa d'un linceul puis se fit rouler dans une natte comme un cadavre. El Hadj Oumar récita sur lui les prières : ce fut son dernier acte dans le Macina au temps de Cheikou Amadou.

Sentant sa mort prochaine, Cheikou Amadou, beaucoup plus soucieux des intérêts de la Dina que des siens propres, profita d'une séance du grand conseil pour déclarer:

— Je ne suis pas immortel. La Dina n'étant pas ma propriété personnelle, je ne peux en disposer comme bon me semblerait. C'est à vous, les quarante marabouts siégeants, et à vos soixante suppléants que revient le soin de prendre toute disposition utile afin de pourvoir, le moment venu, à mon remplacement. Je vous demanderai surtout de ne pas confier ma succession spirituelle à un homme qui ferait perdre tous ses ressorts à la Dina. N'oubliez pas qu'il s'agit des intérêts de Dieu. Cherchez donc pour lui confier la direction de l'empire, celui qui vous paraîtra le plus digne par son tact, sa science, sa foi, son humilité et surtout son caractère. Discutez de cette question entre vous et faites-moi connaître votre décision. J'aimerais, je le répète, vous voir suivre un idéal plutôt qu'un homme, c'est-à-dire l'idée de Dieu et non pas Amadou Hammadi Boubou dont la présence vous est agréable et la descendance chère.

Les cent marabouts se réunirent en séance extraordinaire; après de longues discussions, ils finirent par adopter comme principe que la famille Hamman Lobbo représenterait la famille Koréichite au sein de laquelle l'imam, c'est-à-dire le chef de la Dina, sera choisi par le collège des marabouts. Ce point fixé, une liste de tous les Hamman Lobbo, de sexe masculin et majeurs, fut dressée. On procéda à des éliminations successives en tenant compte des mérites de chacun. Finalement, Ba Lobbo et Amadou Cheikou furent les deux seuls noms retenus. Si Ba Lobbo, neveu de Cheikou Amadou, était connu de tous par sa bravoure et ses largesses proverbiales, Amadou Cheikou avait pour lui la science, la dévotion, la finesse et surtout le mépris des plaisirs de la vie. On procéda à un vote et Amadou Cheikou fut élu. Alfa Nouhoun Tayrou,

président de l'assemblée, déclara que sous la direction du fils aîné de Cheikou Amadou, la Dina continuerait à prospérer dans la ferveur.

Cependant, ce n'avait pas été sans un violent débat intérieur que les membres du parti militaire, fidèles à Ba Lobbo, avaient renoncé à leur candidat. Ce dernier nourrissait l'espoir de remplacer Cheikou Amadou. Le rôle militaire qu'il avait joué sous les ordres d'Alfa Samba Fouta et qu'il continuait à jouer depuis la mort de ce dernier, sa naissance, les marques de considération que Cheikou Amadou lui avait toujours témoignées, constituaient à ses yeux autant de titres pour être nommé à la tête de la Dina. Il oubliait que l'imamat est une dignité purement religieuse. Aussi, quand le résultat du vote fut proclamé, son attitude désappointée ne manqua pas d'attirer l'attention d'Alfa Nouhoun Tayrou qui s'écria :

— Les cent sont d'accord pour qu'Amadou Cheikou succède à son père. Mais si quelqu'un parmi les Hamman Lobbo a un avis différent à émettre, qu'il le fasse avant que j'aille rendre compte à Cheikou Amadou. Je sens que certains d'entre vous gardent un silence qui me parait désapprobateur.

Amadou Alfami, délégué général des marabouts de Tombouctou répondit:

— Quant à nous, bien que ne pouvant invoquer que des raisons de sentiment, nous choisissons Amadou Cheikou.

Le parti de Ba Lobbo s'abstint de toute réplique. Alors les sept doyens du grand conseil, sous la conduite d'Alfa Nouhoun Tayrou, se rendirent auprès de Cheikou Amadou et lui annoncèrent que son fils aîné avait été choisi :

— C'est parmi nos frères, ajoutèrent-ils, l'homme que nous avons désigné, sur ta demande, pour te succéder, à la tête de la Dina. Cheikou Amadou répondit avec une émotion visible :

— Quelqu'un n'a-t-il pas usé de ruse pour le faire désigner dans le but de me plaire et de réjouir mon coeur de père?

— Que Dieu sois content de toi, Cheikou Amadou. Le grand conseil n'a écouté que sa conscience. Il n'a considéré la naissance d'Amadou Cheikou qu'après avoir apprécié ses vertus, la force de son caractère, son âge et sa résistance tant physique que morale. Le conseil l'a d'abord jugé et c'est ensuite qu'il a béni le ciel d'en avoir fait ton fils aîné. La succession qu'il prendra n'est pas une coupe d'or dans laquelle les rois temporels ont coutume de se désaltérer au son des instruments et des chants licencieux pour que le grand conseil la laisse passer de père en fils, sans autre considération que le droit de naissance. Nous sommes sûrs qu'Amadou Cheikou saura préserver la Dina des malheurs que ses ennemis voudraient lui attirer. Il sera un imam véridique.

— Le grand conseil saura-t-il convaincre le pays qu'Amadou Cheikou a été choisi pour ses mérites et non parce qu'il me doit ses jours ? Saura-t-il faire taire les rancoeurs que cette désignation va soulever ? Il ne faut pas qu'après ma mort l'opinion se retourne contre mon successeur. Je préfère qu'il soit écarté plutôt que d'être un sujet de mésentente pour ses frères en Dieu.

— Le grand conseil se porte garant que rien de tel n'est à craindre. Il saurait d'ailleurs, au besoin, faire taire les rancunes personnelles au nom de l'intérêt général.

— J'ai entendu votre opinion, dit Cheikou Amadou, mais il a été depuis longtemps convenu qu'aucune décision importante concernant ma propre famille ne pourrait être prise sans consulter au préalable la famille d'Amirou Mangal.

En ce temps-là, Bouréma Amirou Mangal remplaçait son père. On lui dépêcha une commission lui enjoignant de se rendre immédiatement à Hamdallay pour une affaire importante. Bouréma quitta Dienné, où il résidait ; il passa la nuit à Koummaga et de là se rendit à Allay Amadou où se trouvait Amadou Cheikou 18. Il lui dit :

— Le conseil des anciens m'a fait appeler, mais je ne me rendrai pas à Hamdallay sans toi.

Amadou Cheikou le suivit docilement. Lorsqu'ils furent arrivés dans la ville, Cheikou Amadou réunit le grand conseil ; le doyen, s'adressant à Bouréma Amirou Mangal, prit la parole :

— Les hommes du Livre, après discussion, se sont mis d'accord pour désigner celui qui remplacera Cheikou Amadou. Mais ils voudraient connaître l'opinion des hommes du Sabre de Dienné. Nous avons choisi Amadou Cheikou, mais son père tient à demander l'avis de la famille d'Amirou Mangal ; le choix définitif en dépend.

— Les hommes du Sabre de Dienné, dont je suis le chef et le porte parole, sont heureux du choix fait par le grand conseil et ils acceptent la désignation d'Amadou Cheikou pour succéder à son père

L'accord de la famille d'Amirou Mangal vous est acquis.

Cette déclaration réglait définitivement la question ; Cheikou Amadou donna son approbation.

Ba Lobbo n'accepta pas de gaîté de coeur cette désignation qui ruinait ses espoirs. Contenant mal son dépit, il alla trouver son oncle et lui dit:

— Mon père 19, est-ce que les deux oreilles ne sont pas à la même hauteur dans le visage?

— Si, mon fils, elles le sont.

— Je me croyais ton fils au même titre qu'Amadou.

— Pourquoi en doutes-tu?

— Parce que je suis plus âgé qu'Amadou et le fait de le proclamer ton successeur viole mon droit d'aînesse. Par ailleurs, je crois que mon procréateur, ton frère, et toi aviez les mêmes droits sur la Dina, comme Amadou et moi devons en avoir.

— Détrompe-toi, mon fils, sur tous les points. Mon frère, ton père, et moi n'avions pas les mêmes droits sur la Dina. J'avais la préséance dite du samedi initial 20. Je n'étais pas le seul à l'avoir sur ton père. Tous ceux qui avaient participé à l'action de Noukouma, eussent-ils été captifs, avaient également préséance sur ton père. Pour ce qui est de la désignation de ton frère Amadou, je n'y suis pour rien. L'affaire a été discutée en dehors de moi. Les décisions du grand conseil sont sans appel : je ne suis qu'un instrument docile dont il se sert pour faire vivre et prospérer la Dina. Lui seul dirige et décide au nom de Dieu dont je ne suis, comme toi, qu'une simple créature. La Dina n'a jamais été ma propriété personnelle ni celle de ton père ; elle ne sera jamais celle d'Amadou. Ne t'en prends donc ni à lui ni à moi ; mais le moment venu, prête serment à l'imam que le grand conseil a choisi pour défendre les intérêts de Dieu lorsque je n'y serai plus.

Ba Lobbo reprit tout décontenancé :

— Je demande pardon à Dieu. En ce qui me concerne, quels conseils me donnes-tu pour que ma ligne de conduite soit irréprochable ?

Cheikou Amadou lui dit :

— Tu ne prendras jamais la tête d'une armée pour aller attaquer qui que ce soit en dehors de ton territoire. Attends l'ennemi dans ton propre pays. Ta chance est plus dans la défensive que dans l'offensive. Et lorsque le Macina sera envahi par ton adversaire et que tu ne pourras plus résister, ne te replie jamais vers le sud.

Avant de regagner Dienné, Bouréma Amirou Mangal vint prendre congé de Cheikou Amadou et lui demanda également quelques conseils sur la conduite à tenir lorsqu'il ne serait plus là pour diriger les affaires publiques.

— Voici, dit Cheikou Amadou, entre autres recommandations celles qu'il faudra suivre pour en retirer un bénéfice moral et matériel.

•Ne donnez jamais le commandement suprême de la Dina, ni celui de l'armée, à un étranger. Ce sont les liens du sang et du lait qui engendrent la pitié et commandent la clémence. Un étranger serait toujours porté à vous traiter avec dureté.

•Ne faites jamais de faux témoignage : une déposition mensongère avilit l'homme qui s'en rend coupable et se retourne tôt ou tard contre son auteur.

•Ne recevez jamais mal un étranger : manquer de courtoisie envers un hôte de passage est une forme de lâcheté, lui manquer d'égard est une preuve de sottise.

•N'insultez jamais vos chefs, même si vous les trouvez injustes et sans finesse d'esprit ; nul ne peut exercer un commandement sans y avoir été appelé par Dieu ; insulter un de ceux que Dieu aura placé à votre tête entraînerait, pour vous et pour votre pays, les pires misères.

•Cherchez à accroître vos connaissances par tous les moyens ; la science engendre un bien-être et procure des satisfactions que les armes et la fortune ne peuvent assurer.

•Faites des réserves de vivres de peur que la famine n'oblige les familles à se disperser et à émigrer.

•Qu'aucun de vous ne prenne une décision sans avoir demandé avis et conseil à des amis sages ou à des personnes honorables ; quand un homme conçoit seul une idée, il ne peut s'affranchir des suggestions de Satan ; mais s'il la soumet à d'autres, il s'en libère aisément.

Bokari Hamsalla, amiiru de Ténenkou, ne voulut pas non plus repartir sans avoir reçu quelques conseils.

— Tu reproches aux MaasinankooBe, lui dit Cheikou Amadou, de vouloir chaque année un nouveau chef. Sache que la recherche de la nouveauté est inhérente à la nature humaine. Ne voudrais-tu pas toi-même avoir chaque année un nouveau commandement en plus, une nouvelle femme, de nouveaux bœufs, de nouveaux chevaux et des vêtements neufs ? Aussi, pour satisfaire les MaasinankooBe, offre leur donc chaque jour une preuve nouvelle de ta justice et de ta bonté. Comme je l'ai conseillé à Ba Lobbo, garde-toi d'aller au-devant de celui qui menacera ton pays. Attends l'armée adverse sur ton propre territoire. Quand celui-ci aura été violé, tu auras la cause belle car celui qui viole un territoire met les torts de son côté. Cette dernière remarque, ajouta Cheikou Amadou, te concerne, toi et tes fils.

Cheikou Amadou aurait donné ces conseils 21 un an ou deux avant sa mort. Il n'aurait ensuite plus pris contact avec ses conseillers et le reste de sa vie aurait été consacré uniquement aux choses du ciel.

La maladie qui emporta Cheikou Amadou ne dura pas plus de deux semaines. Jusqu'à son dernier jour, il put présider la prière, mais des hommes le soutenaient pour aller à la mosquée. Au dernier moment, étendu sur sa natte de mort, il fit venir Amadou Cheikou et lui dit en présence d'Alfa Souleymane Bari, de Dalla:

— Je voudrais qu'Alfa Nouhoun Tayrou fasse ma toilette mortuaire ; qu'il préside la prière à faire sur mon corps ; qu'il épouse ma veuve Adya 22 ; que je sois inhumé à l'endroit même où je mourrai ; qu'Alfa Nouhoun Tayrou 23 et toi Amadou, vous soyez enterrés au même, endroit que moi.

Ces dernières volontés furent rendues publiques à l'instant même et approuvées par les membres du grand conseil.

Dès que Cheikou Amadou eût rendu le dernier soupir, après avoir prononcé la double formule de profession de foi musulmane, son fils Amadou Cheikou, qui l'avait assisté, lui ferma les yeux, étendit son corps, le massa et le recouvrit d'une couverture blanche. Les autres fils et les neveux s'empressèrent alors discrètement autour de l'illustre défunt. Alfa Nouhoun Tayrou procéda à la toilette mortuaire. Le corps de Cheikou Amadou fut enveloppé de sept pièces de vêtement : un pantalon, un surtout, un bonnet, un turban 24, deux couvertures dites lifaafa 25 et une grande couverture par dessus. Quand tout fut prêt, Amadou Cheikou appela Alfa Amadou Ba, du Farimaké, et lui dit :

— Homonyme, voici le corps de ton homonyme. Son âme a été rendue à Dieu. Annonce la nouvelle aux marabouts qui attendent.

Alfa Amadou Ba franchit les quelques pas qui séparaient la chambre mortuaire de la salle du grand conseil ; il était suivi d'Amadou Cheikou et d'Alfa Tayrou.

— Mes frères, dit-il, c'est pour nous le moment de nous reporter aux versets du « Livre de la Guidance » : “quand (l'âme) remonte à la gorge (du moribond), que vous, à ce moment, vous regardez et que nous sommes plus près de lui que vous, bien que vous ne nous voyiez pas, si vous n'êtes pas à notre discrétion, que ne refoulez-vous cette âme, si vous dites vrai ? Si ce mort est parmi ceux admis à la proximité du Seigneur (à Lui) repos, parfum et jardin de délice, s'il est parmi les compagnons de la Droite, paix à toi, parmi les compagnons de la Droite (XXIII, 82-90). Paix, ajoute-t-il, à Cheikou Amadou Hamman Lobbo Aïssa 26. Paix à Cheikou Amadou Hammadi Boubou ! Paix au grand conducteur de la Dina ! Paix à notre grand témoin, pour qui nous témoignons qu'il n'a pas été dans l'insouciance d'un jour comme celui-ci ! Cheikou Amadou est mort : la corde est coupée, à Amadou Cheikou de la nouer 27.”

Les marabouts qui attendaient, prostrés, comprirent que la mort avait fait son œuvre. Ils se levèrent et sortirent de la salle, les uns pleurant doucement, les autres priant à haute voix. Amadou Cheikou, surmontant sa douleur, mais le dos déjà voûté par la charge qui allait peser sur lui, s'avança suivi d'Alfa Nouhoun Tayrou et des marabouts. Cheikou Amadou fut étendu à même la terre. C'est à ce moment qu'un envoyé vint dire aux marabouts que la veuve demandait à voir une dernière fois le corps de son époux.

— La parole est à Amadou Cheikou, dit Alfa Nouhoun Tayrou.

— Dites à ma mère, répondit Amadou, de venir faire ses adieux à mon père et qu'elle lui pardonne les torts qu'il a pu commettre à son égard.

Adya, drapée de blanc, s'avança courageusement et se tint debout près de la dépouille de Cheikou Amadou. Elle déclara d'une voix altérée par l'émotion :

— Je jure par Dieu qui m'a créée et qui connaît le terme de ma vie, que depuis mon union avec Amadou Hammadi Boubou, je ne l'ai vu étendu de la sorte. Cette position ne peut être prise que par son corps dépouillé de son âme. Ta mort, ô Amadou, père d'Amadou et grand-père d'Amadou, ne fait qu'accroître mon aversion pour ce bas monde. Va en paix, toi qui n'a jamais mangé plus que le nécessaire, qui n'a jamais dormi tout ton saoul, qui n'a jamais fait le superbe. Tu m'as toujours tenu un langage doux. Je demande à Dieu d'alléger le poids de la détresse où ta mort me plonge...

D'abondantes larmes jaillirent de ses yeux, ses mains se crispèrent sur ses flancs : elle allait défaillir. Son fils la reçut dans ses bras et la serra un moment sur sa poitrine. Adya reprit ses esprits ; elle s'excusa de sa faiblesse auprès des marabouts et regagna ses appartements d'où jaillit une rumeur de pleurs.

Après la prière funèbre, Cheikou Amadou fut enterré dans sa chambre même, à l'exemple du Prophète. Il fut couché sur le côté droit, la tête tournée vers le sud. Ce vendredi, 12 rebi 1er 1261, vingt-huitième année de la Dina, fut un jour de grand deuil pour le Macina 28. C'est après l'inhumation que la mort fut annoncée en ville. Au même instant, celle-ci retentit de cris et de lamentations. Des élégies étaient improvisées. Voici, les plus typiques :

•« Il est mort, Amadou, fourche du droit et de la justice.»

•« Il est mort, Amadou, qui déteste le mensonge et chérit la vérité ; Amadou, qui est plus indulgent pour les autres que pour lui-même ; Amadou, qui donne à l'esclave le même droit qu'à l'homme libre 29.»

•« Puisse Dieu faire que les forces cachées qui soutenaient son âme, éclairaient ses pensées et commandaient ses actions, pénètrent dans le cerveau d'Amadou, père d'Amadou et successeur d'Amadou.»

•« Si sa mort nous attriste et nous surprend au premier abord, nos coeurs ne peuvent manquer de se réjouir à l'idée que la vérité divine, qu'il a tant aimée et recherchée, l'affranchira.»

•« Il est mort, Amadou qui, lorsqu'on lui demanda : ton ennemi peut-il espérer le salut ? répondit : ne pas s'accorder avec moi n'entraîne pas la damnation. Je suis humain, faillible, pétri de défauts, tissé d'imperfections, plein d'iniquité. Le salut est à la discrétion de Dieu. Ce qui prive l'homme au bénéfice du salut, c'est sa révolte contre la

Vérité d'où qu'elle vienne, c'est le meurtre et l'adultère, la dilapidation des biens des orphelins, l'oppression des faibles et faire pleurer les veuves.»

•« Il est mort, Amadou, dont la lance spirituelle a plus tué de maux que le sabre temporel n'a coupé de cous humains.»

•« Le père des pauvres et leur soutien est mort aujourd'hui.»

•« Il est mort, Amadou, qui distribuait le karaaje aux indigents et le nganiima 30 aux combattants.»

•« Il est mort, Amadou, qui fut toujours soumis à Dieu et qui recourut tant de fois à l'indulgence alors qu'il avait la possibilité de sévir.»

•« Il est mort, Amadou, le vainqueur de l'idolâtrie ; Amadou, qui disait : la miséricorde est une belle parure pour le puissant qui la pratique; Dieu est miséricordieux.»

•« Le protecteur des troupeaux est mort. Chaque vache en vêlant se demandera maintenant : à qui confier mon petit puisqu'Amadou le grand est mort.»

•« Il est mort, Amadou, qui a fait régner la paix et permis aux femmes de garder la retraite prescrite 31.»

•« Il est mort, Amadou, qui a porté si haut le renom des Peuls.»

•« Si Amadou, fils d'Amadou et père d'Amadou, qui réunira dans ses mains le Sabre et le Livre 32, ne modifie pas l'ordre existant, la Dina conservera ses attraits et des privilèges divins continueront à se répandre sur les hommes, les bêtes, les plantes et les choses du Macina.»

•« Que la terre soit légère sur le corps de Cheikou Amadou. Que la miséricorde divine rafraîchisse sa tombe. Que son premier interrogateur soit doux et que le plus haut paradis soit sa demeure. Amen ! Trois fois amen !»

Amadou Cheikou, après avoir dirigé les funérailles, assisté d'Alfa Nouhoun Tayrou et d'Alfa Amadou Ba, entouré de la famille Hamman Lobbo, alla s'asseoir dans la salle du grand conseil pour recevoir les condoléances d'usage. Il y resta jusqu'à une heure très avancée de la nuit du vendredi au samedi. Quand tout le monde prit congé et qu'Alfa Nouhoun Tayrou voulut en faire autant, Amadou Cheikou lui dit :

— Vénérable, j'ai à te parler. Je voudrais que tu te retires le dernier.

Quand ils furent seuls, Amadou Cheikou reprit :

— Alfa, mon père m'a dit dans ses derniers moments : ô mon fils Amadou, la charge la plus lourde qui puisse faire ployer les épaules et voûter le dos d'un honnête homme, c'est le commandement. Il donne le pouvoir, je ne dis pas le droit, de frapper, de mettre aux fers et de punir de mort. La défense du pouvoir implique parfois la nécessité de faire périr son ennemi. Les chefs sont ceux qui sont le plus portés à croire qu'ôter la vie à son prochain est indispensable pour conserver la sienne, et que violer les droits de son prochain est légitime pour sauvegarder les siens. Si tu n'es pas sûr de pouvoir faire taire ton amour-propre, brider ta colère et enchaîner ton parti-pris, je préfère que tu passes le turban à quelqu'un d'autre et que tu restes près de Dieu. Or, depuis que j'ai vu mon père mort et étendu devant nous, puis descendu dans sa tombe, j'ai fait mon examen de conscience. Je me suis reconnu beaucoup de travers. Je crains d'en arriver à croire que, par le sang de Cheikou Amadou, je suis un privilégié divin qui peut tout se permettre. Comment saurai-je quand il faut tirer le glaive ? pour quelle cause ? contre qui ? Je préférerais te passer le turban. Cheikou Amadou a demandé que tu le laves, que tu pries sur lui, que tu le remplaces dans son lit 33, et que tu sois enterré à ses côtés. Il n'en faut pas plus à mes yeux pour que tu sois tout désigné pour continuer l'oeuvre de celui que nous pleurons.

Alfa Nouhoun Tayrou sourit, malgré la tristesse qui altérait ses traits :

— Louange à Dieu, ô Amadou Cheikou, dit-il, sache que tes paroles prouvent la sagesse que Dieu t'a inspirée. Je suis convaincu que tu sauras trouver la juste mesure en tout. Avec ta conscience, tu tiendras tes engagements vis-à-vis de Dieu et des hommes. Ne te défie pas du pouvoir. Tu as hérité de ton illustre père la sagesse et l'éloquence pour exhorter le peuple à venir à Dieu. Je suis sûr que tu sauras convaincre tout le monde, amis et ennemis. Ceux qui s'éloignent du droit chemin n'éprouvent pas ce que tu viens d'éprouver et s'ils l'éprouvaient, ils manqueraient de scrupules pour le manifester. Dieu connaît ceux qui suivent la bonne direction. Mais, dès le début, nous avons pris, ton père et moi, un engagement réciproque. Lui s'est engagé à ne m'imposer aucun commandement temporel, pas même celui d'un quartier. Quant à moi, je me suis engagé à prier pour que, durant toute la vie de Cheikou Amadou, la Dina prospère et ne connaisse pas de troubles intérieurs ; à répondre à toutes les questions de droit ou de théologie qui seraient posées au grand conseil par n'importe qui de Tombouctou à Dienné ; à prévenir par mes prières toutes les calamités générales qui pourraient s'abattre sur les territoires de la Dina. Cet engagement que j'ai pris vaudra également pour toi, à condition que tu renouvelles celui que ton père avait pris à mon égard.

Amadou Cheikou accepta et c'est seulement après cette conversation qu'il se décida à prendre le commandement de la Dina. Et, tandis que le Macina faisait éclater sa douleur, des tam-tams joyeux retentissaient dans le Kalari et les pays bambara ; les Touareg de la mare de Gossi organisaient des fêtes pour remercier le ciel de les avoir débarrassés de leur plus redoutable ennemi.

Notes

1. C'est-à-dire ô gens du routa ; le pays est pris ici pour ses habitants.

2. Les autochtones du Fouta, sans distinction de race, portent le nom de FutankooBe (sing. Futanke). Les Peuls habitant le Fakala sont des Toucouleurs et des Peuls émigrés du Fouta Toro à une époque bien antérieure à la venue du premier Ardo dans le Macina.

3. Les traditions prétendent en effet qu'Amadou Amadou vécut vingt-neuf années musulmanes, soit de 1249 (1834-35) à 1278 (1862). Mais El Hadj Oumar, qui était parti pour son pèlerinage en 1827 (d'après A. Le Chatelier, L'Islam en Afrique occidentale, 1899, p. 167) n'a pu séjourner aussi longtemps à Hamdallay, comme le montre la suite du récit. Il est vraisemblable qu'il y a eu une confusion et qu'il faut lire : il séjourna à Hamdallay jusqu'au début de l'année 1244 (fin 1828). Amadou Amadou aurait donc vécu en réalité trente-quatre années musulmanes et pris le pouvoir à 25 ans.

4. L'étiquette soudanaise recommande l'emploi du pluriel au lieu du singulier pour les possessifs entre personnes de même

âge ou de même condition sociale. Manquer à cette règle serait manquer de savoir-vivreet mériter en Peul le qualificatif de 'amboowo (qui n'aime pas partager, égoïste). Un africain parlant français et connaissant les nuances de notre langue devra donc dire, pour se conformer à l'étiquette traditionnelle : « Je te présente notre femme, en parlant de son épouse. » Les Européens non avertis ne comprennent pas toujours le véritable sens de cette façon de parler qui montre seulement combien l'égoïsme était sévèrement jugé dans l'ancienne société africaine.

5. Baboy, localité à 28 kilomètres de Hamdallay, sur la route de Bandiagara. C'est dans cette régionqu'Alfa Oumar, devenu El Hadj Oumar, périra en 1864, après la prise

du Macina.

6. Livre rédigé par Cheik Tidiani lui-même et renfermant la doctrine de la Tidjaniya.

7. Ce mot est secret et connu seulement des grand maîtres de l'ordre. C'est un nom divin qui permettrait à ceux qui le connaissent d'accomplir des prodiges. Inutile de dire qu'il ne nous a pas été révélé.

8. Mohammad ben el Arbi, El Hadj Ali el Harazimi, Ali al Tamaçni, Mohammad el Hafed, El Fadel al Moufdali al Fasi, Mohammad el Ghali ben Azouz, Cheik Rian.

9. Formule secrète pour prier Dieu afin d'être sûrement guidé dans toutes les circonstances de la vie. (Voir H. Gaden, 1935, Vie d'El Hadj Omar, Qacida en Poular, p. 13.)

10. Cité par J. Salenc. La vie d'El Hadj Omar, Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A.O.F., 1916, p. 422

11. Gaden, 1935, p. 17, doute que Mariatou ait été me fille de sultan du Bornou. L'un de nous, bien placé pour en juger, estime au contraire qu'Aguibou n'aurait pu faire la superbe auprès de ses autres frères en se vantant de son ascendance maternelle, si celle-ci avait été obscure. D'autre part, il est incontestable que Makki et Aguibou furent, entre tous, chéris de leur père.

12. Ziara : tournée que font les Marabouts dans le but de recevoir des dons pieux de la part de leurs adeptes ; ces dons eux-mêmes

13. D'après Barth, Travels and Discoveries in north and central Africa, 1857-58, IV, p. 527. Mohammadou Bello mourut le 25 redjeb 1253 (25 octobre 1837). Comme El Hadj Oumar quitta Sokoto peu après et se dirigea sur Hamdallay, il dut passer pour la seconde fois dans la capitale du Macina, en fin 1837 ou début 1838.

14. Père de Tidjani, qui succéda à El Hadj Oumar.

15. Famille de Cheikou Amadou.

16. Nawli, rival, partenaire dans une compétition. Les petits-enfants sont considérés en termes de plaisanterie traditionnelle comme les rivaux de leurs grands-parents et de toutes les personnes de l'âge de leurs grands-parents.

17. En 1838, Amirou Mangal devait avoir près de 80 ans. Il mourut en 1843, et fut enterré dans sa concession à Dienné, à l'emplacement du dispensaire actuel.

18. Voir chapitre VIII, note, p. 158.

19. Ba Lobbo était fils du frère de Cheikou Amadou, donc cousin germain d'Amadou. Mais en Peul, comme dans bien d'autres langues africaines, il n'existe qu'une seule appellation pour désigner le père et les oncles paternels, une seule pour les frères et cousins paternels, une seule pour les fils et neveux. Dans le cas présent, Cheikou Amadou était chef de famille et d'après la coutume peule, c'était le plus âgé de ses fils et neveux qui devait lui succéder comme chef de famille des Hamman Lobbo. Mais ce dernier n'était pas forcément imam et chef de la Dina.

20. Voir chapitre II.

21. Ces conseils constituaient en quelque sorte le testament politique de Cheikou Amadou. S'ils avaient été suivis à la lettre, bien des événements pénibles du règne d'Amadou Amadou auraient pu être évitées.

22. Cheikou Amadou fit cette demande pour éviter qu'après sa mort on n'invoque l'exemple du Prophète pour empêcher le remariage de ses femmes.

23. Alfa Nouhoun Tayrou, dont il a été souvent question, était l'un des deux marabouts qui assistaient constamment Cheikou Amadou et ne le quittaient jamais depuis la prière du matin jusqu'à celle du soir. L'identité du second marabout est contestée. Les uns disent que C'était Dyoro Hammadi Baba, les autres Alloy Takandé, Samba Poullo, ou Alfa Hamman Samba Alfaka. Il se peut que tous ceux-ci aient été attachés successivement à la personne de Cheikou Amadou.

24. L'extrémité dit turban est toujours rejetée vers l'arrière, mais pour un mort, on la ramène sur le visage.

25. Lifaafa, couverture de laine, pliée de façon à former une sorte de capuchon.

26. C'est-à-dire Hamman Lobbo, fils d'Aissa. C'est honorer quelqu'un que de nommer sa mère, en souvenir de l'expression : Ihça (Jésus), fils de Marie.

27. Métaphore pour dire qu'Amadou Cheikou est appelé à remplacer son père

28. 19 mars 1845.

29. Allusion aux droits de ceux qui avaient été présents au samedi initial.

30. nganiima, butin de guerre.

31. Les femmes musulmanes ne devraient sortir que la nuit pour aller saluer des parents on faire des condoléances. Avant Cheikou Amadou, cette prescription coranique n'était pas appliquée chez les musulmans de la boucle du Niger, sauf dans les centres comme Dienné, Tombouctou, Tindirma. Cheikou Amadou la fit appliquer à Hamdallay.

32. Le Sabre et le Livre, c'est-à-dire le pouvoir temporel et spirituel.

33. Reprendra la femme de quelqu'un, c'est le remplacer dans son lit.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre XII

Après l'inhumation, ordre fut donné d'envoyer des lettres dans tout l'empire, annonçant la mort de Cheikou Amadou et l'intronisation de son fils aîné. En même temps, tous les territoires étaient invités à envoyer des délégations pour la cérémonie officielle de l'instauration d'Amadou Cheikou au cours de laquelle tous les chefs civils, militaires et religieux devaient prêter serment, afin de pouvoir à leur tour recevoir le serment du peuple.

Les membres du grand conseil se réunirent dans la grande mosquée de Hamdallay et vinrent prêter officiellement serinent à Amadou Cheikou. Puis ils lui offrirent leur démission. Amadou accepta le serment mais refusa la démission.

— Je n'ai pas l'intention, dit-il, de changer quoi que ce soit à l'ordre des choses établi par mon père.

Ce fut son premier acte d'autorité. L'un des membres du grand conseil, d'aucuns supposent que ce fut le doyen Alfa Nouhoun Tayrou, prit la parole :

— Cheikou Amadou, avant de quitter cette terre pour retourner auprès de Celui à qui seul appartient la puissance, a demandé au grand conseil de désigner pour le remplacer l'homme que nous jugerions le plus apte et le plus digne. S'inspirant de la façon dont la communauté musulmane avait choisi un successeur au Prophète, les membres du grand conseil ont décidé tout d'abord que la famille de Cheikou Amadou aurait la prééminence sur les autres. Cette famille jouera pour nous le rôle de celle des Koréichites. Or le Prophète a dit : « La fonction de présider appartient aux Koréichites.» Le grand conseil a donc décidé que le pouvoir restera dans la famille de Cheikou Amadou. Ce point de droit, qui aura désormais force de loi, étant acquis, les parents mâles de Cheikou Amadou, frères, cousins, fils et neveux furent méticuleusement pesés sur les plateaux d'une balance ; leurs diverses aptitudes furent passées au crible ; leurs qualités et leurs défauts soigneusement notés. Amadou Cheikou que voici apparut entre tous comme un soleil au milieu des étoiles. Le grand conseil l'a investi parce qu'il saura respecter les droits de chacun de nous et, comme son père, nous traiter selon nos mérites. Il faudra dire à tous qu'Amadou n'a pas été choisi uniquement parce qu'il est le fils aîné de Cheikou Amadou. En effet, le neveu de ce dernier, Ba Lobbo, étant plus âgé, avait, selon la coutume, préséance sur Amadou. La volonté du grand conseil est que Ba Lobbo devienne le chef général de l'armée.

Tout Hamdallay vint alors prêter serment à Amadou Cheikou.

Les jours suivants, ce fut le tour des chefs de province, de canton, et des principaux ministres du culte venus de l'intérieur du pays, de reconnaître publiquement Amadou Cheikou et de recevoir de lui le pouvoir d'agir pour le compte de Dieu. A la fin des cérémonies qui durèrent une semaine, Amadou Cheikou prononça l'allocution suivante :

« Musulmans, mes frères en Dieu, vous avez, sans aucune contrainte, prêté serment à Dieu et vous m'avez accepté comme votre imam. Comme Aboubakar Siddiki, quand des circonstances graves l'eurent amené à prendre la suite du Prophète, je vous dirai : je serai demain l'égal de chacun de vous, aussi bien que je l'ai été aujourd'hui ou hier. Je reste Amadou, frère aîné cousin, neveu, ami ou camarade des uns et des autres : votre frère en Dieu dévoué à tous. Ce que le grand conseil et le peuple attendent de moi, je ne puis l'accomplir sans l'aide de Dieu et de vous tous. Je ne suis qu'un homme, c'est-

à-dire un être qui porte en soi la possibilité d'agir en vue du bien, mais aussi, et plus souvent hélas, en vue du mal.

Mon père a dit :

« Hamdallay a été bâti pour que Dieu y soit loué sans cesse et pour que le droit y trouve asile. Le jour où il n'en sera plus ainsi, puisse Dieu détruire la ville. »

A vous tous de m'aider pour que Hamdallay dure encore longtemps. Vous me remettrez dans le droit chemin lorsque je m'en écarterai ; vous me réveillerez lorsque je manquerai de vigilance ; vous ne me suivrez pas si je m'éloignais des ordres de Dieu. Je vous ai dit ce que j'attends de vous, je vous demande de le graver dans vos mémoires et de ne l'oublier jamais. »

Amadou Cheikou accepta la décision du grand conseil concernant la désignation de Ba Lobbo comme chef général de l'armée et amiiru du Fakala en remplacement d'Alfa Samba Fouta Ba 1. Ba Lobbo fut convoqué et le doyen du conseil le harangua en ces termes:

— Ba Lobbo, fils de Bokari, Alfa Samba Fouta, auquel tu étais adjoint, est mort. Notre imam Amadou t'a désigné comme maître de la défense de la Dina. Les fantassins et les cavaliers, les lances, les flèches, la poudre et les balles vont t'être confiés. C'est là un lourd fardeau que ton cousin dépose sur tes épaules. Nous espérons qu'entre tes mains, la force des armes sera au service de Dieu, car la Dina n'appartient à personne si ce n'est au Tout-Puissant. Tu mettras à son service toutes les ressources de ton habileté. Tu feras ton possible pour ne pas te laisser séduire par la violence noire et aveugle afin de ne préparer ni ton malheur ni le nôtre. Par la grâce de Dieu, tu seras le coeur de l'empire. Or si le coeur est sain, tout le corps vit et prospère ; mais s'il se noircit, c'est-à-dire s'il fonctionne mal, du sommet du crâne au talon, tous les organes en pâtissent. Sois docile, simple, et fais en sorte que tes mains ne se souillent pas de sang. Si Cheikou Amadou n'a pas été ébranlé durant les vingt-huit années de son imamat, c'est qu'il s'appuyait sur la bonté, la justice et la charité.

Ba Lobbo écouta avec attention, sans émotion apparente. Il sut garder un visage impassible et ne laissa pas deviner sa pensée intime.

Lorsque Amadou Cheikou prit le pouvoir, certains crurent qu'il allait attaquer les animistes. Il n'en fit rien et se contenta de demander au grand conseil de veiller sur l'organisation intérieure. Le parti belliciste aurait préféré un imam fougueux et intransigeant. On entendit souvent, dans les rues de Hamdallay, des jeunes gens en âge de porter les armes, déclamant avec emphase :

« Combattez dans le Chemin d'Allah ceux qui vous combattent... » (II, 186).

Amadou Cheikou fit alors publier dans tous les quartiers de la ville :

« Tout habitant majeur, sain d'esprit, qui récitera le verset de la deuxième sourate commençant par : “combattez dans le Chemin d'Allah...” sans achever le verset, sera puni de flagellation sur la place du marché. »

La fin de la citation, que les jeunes guerriers omettaient, est en effet :

« mais ne soyez pas transgresseurs ! Allah n'aime pas les Transgresseurs. »

Cette mesure obligea les bellicistes à changer de tactique. Ils soudoyèrent les jeunes filles et les jeunes femmes qui se mirent à chanter, soit pendant les heures de repos, soit durant les travaux du ménage, des pamphlets dirigés contre les grands turbans chenus, membres du conseil. Cette situation dura environ un an. Amadou Cheikou ne prit aucune mesure contre les frondeurs.

— Je ne veux rien savoir des critiques qui sont formulées dans l'intérieur des cases ou exprimées à mi-voix, disait-il.

Cependant, il soupirait de temps en temps :

— Le plus désagréable des devoirs est celui qui consiste à défendre des insensés contre eux-mêmes. Je suis étonné qu'un peuple souhaite son malheur et s'impatiente de voir la calamité s'abattre sur lui.

Vers la fin de l'année de son avènement, Amadou Cheikou reçut sept cavaliers, venus de Kagnoumé se plaindre des Touareg qui avaient razzié les troupeaux peuls et les avaient emmenés à Gossi 2. Amadou Cheikou convoqua ses conseillers privés et examina la situation avec eux. Après s'être assuré qu'il y avait des preuves irréfutables de violation de territoire, il réunit le grand conseil et lui soumit l'affaire. La lettre envoyée par Gallo Hamma Mana, chef de Kagnoumé, fut lue devant les quarante et la discussion s'engagea. Les uns, s'appuyant sur le droit de légitime défense, recommandaient une action énergique contre les ravisseurs. D'autres, plus confiants en la diplomatie qu'en la force des armes, voulaient qu'on envoyât des émissaires auprès des chefs touareg avant toute action militaire. Les deux partis s'opposèrent violemment et finalement la véhémence du parti belliciste l'emporta. Le grand conseil donna carte blanche à Ba Lobbo. Celui-ci était décidé à profiter de l'occasion qu'on lui offrait pour grandir sa réputation. Il désirait prouver aux membres du grand conseil combien ils avaient eu tort de lui préférer son cousin Amadou Cheikou et de ne pas le placer à la tête de la Dina. Ba Lobbo, en tant que responsable de la guerre, pouvait envoyer des ordres

militaires dans tout le pays. Mais sa correspondance devait être rédigée par l'un des kâtib, secrétaires assermentés choisis parmi les quarante membres du grand conseil. Elle devait, en outre, être communiquée, avant expédition, à l'imam, en l'occurrence Amadou Cheikou, et au chef de la sûreté générale, Hambarké Samatata. Ba Lobbo fit rédiger des ordres de levée d'hommes à l'adresse de tous les amiraaBe. En l'espace de quinze jours, une armée de 52.000 hommes fut réunie. On convoqua les chefs de groupes de combat à Hamdallay et un grand conseil de guerre se tint sous la présidence d'Amadou Cheikou. La lettre de Gallo Hamma Mana y fut lue et traduite en langue peule. L'ordre du départ fut donné pour le lendemain. Les jeunes guerriers passèrent la nuit en réjouissances. Quelques-uns poussèrent la crânerie jusqu'à contracter des dettes payables au retour de l'expédition.

L'armée quitta Hamdallay au premier chant du coq et se dirigea vers Hombori en passant par Konna, Boré et Boni 3. Le chef peul de Boni, Mamoudou Ndouldi, était un guerrier fameux, spécialiste de la guerre contre les Touareg, ce qui lui avait valu le surnom d'aménokal. Ba Lobbo le manda près de lui, lui exposa la situation et lui demanda comment mener l'affaire.

— Tu peux compter sur moi, répondit Mamoudou Ndouldi, mais pour vaincre les Touareg il faut que tes guerriers soient braves, dociles et patients.

Il conseilla la tactique suivante : forcer la marche et couper la retraite à l'ennemi qui s'était replié après avoir razzié les bœufs des Peuls, mais ne pouvait se déplacer rapidement, étant encombré de femmes et d'enfants. Mamoudou Ndouldi partit lui-même avec quelques cavaliers légers pour repérer le gros des Touareg et surtout les bestiaux. Il fut assez heureux dans sa reconnaissance et reconnut que les Touareg avaient envoyé les femmes, les enfants et les troupeaux vers Gossi, les guerriers étant restés en arrière pour couvrir la retraite. Mamoudou Ndouldi, au lieu d'attaquer, revint vers Ba Lobbo. Il fit passer l'armée peule à travers les broussailles jusqu'à serrer de près le campement ennemi, puis il dit à Ba Lobbo :

— Nous allons passer la nuit ici et au premier chant du coq nous tomberons sur les Touareg qui nous croient encore loin, sur la piste de Douentza à Hombori.

Quelques cavaliers, appelés wullooBe, les crieurs, furent désignés. Leur rôle devait consister à entraîner les boeufs par des cris spéciaux que savent faire les bergers. Au premier chant du coq, les wullooBe foncèrent vers les troupeaux parqués pour la nuit en poussant de grandes clameurs ; les bœufs chargèrent et les wullooBe, qui n'attendaient que cela, partirent au grand galop, suivis par tous les bovidés tant peuls que touareg. Les guerriers touareg, réveillés en sursaut, sautèrent qui sur le dos d'un dromadaire, qui sur le dos d'un cheval, pour aller à la rescousse. Le jungo d'Alqadri, un fils d'Amirou Mangal, les prit à revers les obligeant à se retourner pour se défendre. Ba Lobbo et Mamoudou Ndouldi, après avoir capturé les femmes et les enfants du campement, se portèrent au secours d'Alqadri, en assez mauvaise position au milieu des

Touareg qui s'étaient ressaisis et se battaient comme des lionnes ayant des petits et dont on aurait tué les mâles. Voyant que les Peuls, après avoir eu l'avantage de la surprise, avaient également celui du nombre, les Touareg abandonnèrent la lutte et ne cherchèrent leur salut que dans la vitesse de leurs montures.

Boeufs et captifs restèrent aux mains des Peuls. Ba Lobbo chargea un jungo de conduire le tout vers Hamdallay.

— Nous n'avons pas fini avec les Touareg, dit Mamoudou Ndouldi. Ils n'ont fui que pour aller chercher du renfort. Leur contre-attaque ne tardera pas. Elle sera d'autant plus vigoureuse que nous avons emmené leurs épouses, leurs enfants, leurs captifs et leurs bestiaux, sans lesquels ils n'ont aucune raison de vivre.

L'armée peule s'avança jusqu'à Diona. Mamoudou Ndouldi conseilla une nouvelle arme, dite liwndu, consistant en une lame de fer recourbée en demi-cercle et montée au bout d'un manche de trois à quatre coudées de long. Chaque guerrier en fut doté.

Alqadri Amirou Mangal était resté en arrière avec un petit détachement pour défendre l'armée contre toute surprise. De leur côté, les Touareg avaient chargé l'un des leurs de dépister les Peuls. Ignorant la position d'Alqadri, le cavalier targui marchait à bonne allure lorsqu'il vit surgir des broussailles deux cavaliers peuls. Il fonça sur eux, en désarçonna un après lui avoir passé sa sagaie à travers la cuisse et se précipita pour l'achever. Mais à ce moment précis, un coup formidable fit tomber son cheval sous lui. Alqadri, qui était le second cavalier peul, l'avait asséné de toute sa force réputée prodigieuse. Le Targui, agile comme une panthère, se releva et bondit vers son bouclier et sa deuxième sagaie qui lui avaient échappé des mains au moment de sa chute. Alqadri ne lui laissa pas le temps d'ajuster son coup, il lança son cheval, accula le Targui dans un buisson d'épineux et se levant sur ses étriers il cloua littéralement sur place son adversaire de sa lance sonssiyaawal. L'arme, entrée par le creux de la clavicule, traversa tout le tronc et l'extrémité du fer ressortit entre les deux fesses. Alqadri releva ensuite son compagnon blessé, et le prit en croupe sur son cheval. Pour le consoler, il lui fit voir le cadavre du Targui resté debout au milieu des buissons.

— Il servira d'avertissement aux Touareg, dit-il, et il montrera aux fils des marabouts de Dalla 4 comment se battent ceux de Dienné.

Alqadri, après avoir posté des sentinelles, se dirigea sur Diona où il rendit compte de son exploit. Mamoudou Ndouldi estima que les Touareg reviendraient au plus tard dans trois jours. On réunit un conseil de guerre et il fut décidé que tous les guerriers touareg capturés les armes à la main seraient exécutés. Or il y avait, parmi eux, un jeune guerrier d'une beauté remarquable. Ba Lobbo trouva inhumain d'écourter la vie d'un être aussi charmant. Il s'avança vers le prisonnier, délia les cordes qui serraient ses poignets et lui donna une poignée de main en disant :

— Reprends ta monture et tes armes et va-t-en retrouver les tiens.

Les chefs militaires pestèrent contre cette manifestation de pitié qu'ils jugeaient mal venue. Mais ils n'osèrent pas faire de reproches au chef général responsable de l'expédition.

Ba Lobbo, après trois jours de repos à Diona, songea à rejoindre son butin qu'il savait hors de danger. Il donna des ordres en conséquence. Après le dîner, un étranger se fit annoncer ; il demandait à parler à Ba Lobbo lui-même. Introduit auprès de ce dernier, l'homme leva son voile et Ba Lobbo reconnut son jeune Targui.

— Malheureux, cria-t-il, que reviens-tu chercher au milieu des lions affamés de ta chair et qui ne me pardonnent qu'à contre-coeur de t'avoir laissé échapper ?

— Je viens payer une dette de reconnaissance. J'ai croisé en route notre armée. Elle campe non loin d'ici. Si tu dors cette nuit sur tes deux oreilles, nous te surprendrons à l'aube et nous enfoncerons nos lances dans le ventre de tes guerriers endormis. Tiens-toi prêt et ainsi nous n'aurons pas sur vous l'avantage de la surprise. Je me considère comme quitte vis-à-vis de toi.

Attends-toi à me voir combattre avec toute la violence qu'il faut pour effacer une trahison qui m'est inspirée par la reconnaissance.

Ba Lobbo, après le départ du jeune Targui, fit battre le tambour de guerre. Il recommanda à chacun de ses hommes de seller son cheval et de conserver ses armes à portée de la main. Il profita de l'événement pour rappeler aux combattants que la clémence est une qualité qu'il ne faut pas mépriser. Il dévoila à tous la source des renseignements inestimables qui allaient les empêcher d'être surpris de nuit et embrochés comme poulets à rôtir. L'armée peule sortit du village et alla s'embusquer à droite et à gauche du chemin que devaient suivre les Touareg.

Bien avant l'aube, les Touareg se mirent en route, croyant que les Peuls ne se tenaient pas sur leurs gardes. Arrivés au village, ils se lancèrent à l'attaque en poussant de grands cris et en frappant leurs boucliers. Les Peuls, lorsqu'ils surent que les Touareg étaient dans le village, sortirent de leur embuscade et encerclèrent l'ennemi. Quelques coups de fusil incendièrent les paillottes. Les dromadaires prirent peur. Les Touareg étaient le plus souvent deux sur une même monture. Les cavaliers peuls se mirent par deux pour attaquer simultanément les dromadaires par les deux flancs. Les méharistes se trouvaient ainsi gênés dans leurs mouvements, avec leurs armes et leurs boucliers, pour faire face chacun de leur côté à leur adversaire direct. Les Peuls en profitaient pour accrocher le cou des Touareg au moyen de leur liwndu. Il suffisait ensuite de tirer à soi l'instrument crochu et tranchant pour faire tomber l'adversaire avec une entaille au cou. Malgré tout le courage des Touareg, les Peuls eurent l'avantage. Ils firent un grand nombre de prisonniers et capturèrent quantité d'armes et de montures.

On rendit à leurs propriétaires les boeufs qui avaient été razziés à Kagnoumé et, après des réjouissances ordonnées par les chefs de ce pays, l'armée rejoignit Hamdallay. Le butin fut partagé après prélèvement du cinquième destiné à la Dina. Chaque fantassin eut cinq boeufs, deux captifs, un cheval, trois lances, deux barres de sel, vingt boules d'ambre, une outre de beurre de vache et des coussins de cuir. Chaque cavalier eut le double 5. Ce fut la première guerre du règne d'Amadou Cheikou.

Mais les Touareg continuèrent à piller les villages de la boucle du Niger et dépendant de la Dina. Bambara Mawnde était parmi les plus éprouvés. Les habitants de la région écrivirent une lettre à Hamdallay pour signaler les représailles que les Touareg exerçaient sur le pays. La lettre fut communiquée au grand conseil. Les marabouts chargés de la sécurité de la Dina furent chargés d'étudier et de proposer les mesures à prendre. Un daande 6 de sept membres, dont Amadou Cheikou fut le hoore haala et Hambarke Samatata le jokko, se réunit et discuta toute une matinée. Le soir, après la prière de zohr, il proposa de bloquer complètement la région de Tombouctou. Le grand conseil accepta la mesure. Un corps de 1.500 cavaliers mobiles fut envoyé avec mission de surveiller les lacs Korarou, Haougoungou et Niangay. Un second corps de 1.500 cavaliers fut envoyé dans le Farimaké. Ces 3.000 soldats devaient empêcher les Touareg de descendre dans les pâturages de la boucle du Niger et d'arraisonner toutes les pirogues se dirigeant vers Tombouctou et Goundam. Celles qui étaient chargées de céréales, de condiments, de colas ou de fer devaient être retournées ou confisquées. Les contrevenants payaient en outre une forte amende. Tout Touareg ou ressortissant targui qui se faisait prendre dans le pays ou qui était fait prisonnier au cours d'une escarmouche, était, jugé comme brigand et condamné à mort. Les exécutions de Touareg se faisaient à Bambara Mawnde, et un jour de foire, pour servir d'exemple. Les 3.000 cavaliers envoyés par Hamdallay étaient répartis par petits groupes de 100, sous le commandement d'un chef qui avait pleins pouvoirs pour faire appliquer les mesures ci-dessus.

Les moyens de répression décrétés par le grand conseil causèrent une grande terreur parmi les Touareg qui ne pouvaient plus approcher des pâturages de Bambara Mawnde. Or ils ne pouvaient se passer de cette région. Ils envoyèrent un des leurs trouver Cheik el Bekkay pour lui demander d'intervenir auprès d'Amadou Cheikou et de demander des accommodements. Le chef kounta, qui savait que son budget ne pouvait être alimenté sans les Touareg, promit d'intervenir.

Apprenant que Hamdallay était en guerre contre les Touareg du côté de la mare de Gossi, le chef du Kala 7, Sirman Koulibali, manda son frère Bina Koulibali et lui dit :

— C'est pour nous le moment d'aller faire un tour dans le Macina. Les deux races de singes rouges 8 sont aux prises. Les Peuls ont sûrement envoyé du côté de

Gossi leurs hommes les plus vaillants. Il ne reste plus, dans le nid que des oisillons ; allons les dénicher.

Des cavaliers bambara firent une incursion dans l'ouest du pays de Ténenkou.

Bori Hamsala, amiiru Maasina, envoya une lettre à Hamdallay, dans laquelle il disait :

— Les Bambara de Monimpé ont razzié nos bœufs et tué des bergers. Ils ont proclamé partout, qu'occupés à l'est par les Touareg, nous ne pouvions mettre sur pied une armée pour aller reprendre notre bien et encore moins pour vaincre le Kala.

Il n'y avait alors pas plus d'une vingtaine de jours que Ba Lobbo était revenu victorieux de Gossi. Amadou Cheikou réunit le grand conseil et fit lire la lettre de Bori Hamsala. La discussion s'engagea. Amadou Cheikou proposa d'envoyer toutes ses forces contre le Kala afin d'en finir, une fois pour toutes, avec les Bambara. Quelques marabouts, par contre, auraient voulu essayer de parlementer avec l'adversaire afin d'écarter, ne fut-ce que pour un temps, une guerre qu'ils craignaient sanglante. Ba Lobbo dit :

— Après la campagne victorieuse que nous venons de faire contre les Touareg, je pense que nos hommes sont encore assez chauds de leur enthousiasme pour se mesurer aux Bambara, sans que nous ayons àcraindre de défections parmi eux. Il est donc préférable de renoncer à tout pourparler et de lancer, comme le demande Amadou Cheikou, toutes nos forces contre les nko 9.

Bouréma Khalilou prit la parole :

— Qu'Amadou Cheikou et Ba Lobbo veuillent bien me pardonner, je suis opposé à leur façon de voir. Envoyer toutes nos forces contre le Kala est une imprudence qui pourrait profiter aux Touareg. Qui nous garantit que les guerriers des autres tribus ne vont pas par sympathie raciale et aussi pour contrecarrer notre influence, essayer de venger les pertes cruelles que nous leur avons infligées à Gossi. Pour dégarnir son pays de tous ses défenseurs, il faut être sûr que des ennemis aussi puissants et vaillants que les Touareg, ne sont pas en embuscade. Or la haine qu'ils nourrissent contre nous ne cessera que quand ils auront vengés leurs morts. Leurs chanteurs sont certainement en train de les exciter contre nous par des poèmes séditieux. S'ils apprenaient que nous avons engagé toutes nos forces contre le Kala, ce serait pour eux une occasion de fondre sur nous et de frapper un coup qui ne manquerait pas d'être décisif et retentissant.

Le grand conseil nomma une commission restreinte, avec Bouréma Khalilou comme hoore haala. Cette commission fit la proposition suivante : un jungo de cent cavaliers, choisis parmi ceux qui s'étaient bravement conduits à Gossi, ira renforcer le konu de Wouro Ali, à Dienné. L'ensemble de l'expédition sera sous le commandement

de Biréma Amirou Mangal. Le grand conseil approuva et Ba Lobbo, en tant que chef suprême de l'armée, fut chargé de désigner les cent partants. Il fit recenser les héros de Gossi et de Diona, en choisit cinq cents parmi lesquels il en désigna cent par urwa. Il les plaça sous le commandement d'Abdoullay Cheikou, frère d'Amadou Cheikou. Le commandement général était confié à Biréma Amirou Mangal par une lettre du grand conseil, visée par l'imam Amadou Cheikou.

Abdoullay fut chargé de remettre cette lettre à son destinataire dès qu'il serait arrivé à Dienné.

En voyant arriver les cent de Hamdallay, les habitants de Dienné ne surent que penser. La ville fut en émoi durant toute la nuit. Les guerriers eux-mêmes ne savaient pas au juste contre qui on allait les envoyer combattre, car ils avaient seulement reçu l'ordre d'obéir à Abdoullay Cheikou. Ils ne pouvaient donc satisfaire la curiosité des uns ni calmer l'inquiétude des autres. Abdoullay Cheikou fut reçu avec les honneurs dus au frère de l'imam. Avant même de regagner son gîte, il demanda à Biréma Amirou de faire venir ses deux seedeejii 10, et en présence de ceux-ci il lui remit la lettre du grand conseil.

Le lendemain, après la prière du matin, Biréma dit aux fidèles:

— Abdoullay Cheikou, frère de notre imam, est envoyé vers nous accompagné de cent cavaliers. Le grand conseil nous charge de lever sans tarder un corps d'expédition pour aller reprendre les bœufs du Macina razziés par les Bambara du Kala. Il nous exhorte à combattre énergiquement les ravisseurs car il serait déplorable que leur acte restât impuni. Il faut faire vite; si les Bambara avaient vent de notre marche, ils pourraient faire appel à leurs frères de race des régions voisines et nous aurions alors une armée considérable à réduire. Un homme cria dans la foule :

— A qui revient la préséance dans cette expédition? Au chef des cent de Hamdallay ou à celui du Wouro Ali ?

Biréma Amirou, comprenant que cette question était un moyen détourné de semer la division entre les envoyés de Hamdallay et ses hommes, répondit :

— Qu'est-ce qui nous retient d'honorer Dieu en la personne du fils de notre cheik et frère de notre imam, Abdoullay le pieux 11 ? Ce n'est pas en recherchant la préséance ici-bas que vous accroîtrez vos richesses éternelles. C'est dans l'obéissance que Dieu garantira votre vie et votre félicité. Mais apprenez que le grand conseil est souverain. Ses décisions seules comptent. Or il nous a chargé de l'expédition et m'a désigné pour en être le chef.

La même voix reprit, plus insinueuse :

— Alors pourquoi faire les cent cavaliers de Hamdallay?

Biréma Amirou répliqua :

— Les gens de Hamdallay ont l'avantage sur nous à cause de leur résidence. Ils témoigneront pour ou contre nous, selon la façon dont nous nous serons comportés. Ils ramèneront le butin si nous sommes vainqueurs ou iront chercher du renfort si nous sommes vaincus.

A sa sortie de la mosquée, Biréma Amirou fit battre le tubal de guerre à Dienné et dans tout son territoire. En une semaine, il leva une troupe nombreuse. Les Peuls étaient armés de gaawe, nhatte, kaafaaje, et jalle 12 de différents types. Quelques RimayBe portaient des fusils à la manière des Bambara convertis. Des auxiliaires Bobo, Saron et quelques Yarsé avaient des arcs. L'expédition partit de Dienné après avoir été solennellement bénie par les marabouts de la ville. Elle passa par Say, traversa le Niger à Diafarabé et alla camper à Komora 13 où elle attendit le contingent du Macina.

Les Bambara, avertis de la marche des musulmans, se concentrèrent aux environs de Nyaro 14, dit joolegala. Des espions peuls vinrent dire qu'ils s'étaient retranchés dans le village et y passaient tout leur temps à battre le tam-tam. Biréma Amirou distribua trois étendards, un au contingent du Macina qui formait l'aile droite, un aux cent de Hamdallay qui formaient l'aile gauche, et un troisième au corps de Wouro Ali qui occupait le centre. Puis il avança contre Nyaro. Dès que l'on fut à une traite de cheval du village, l'aile gauche reçut l'ordre d'attaquer. Le centre se disposa en ligne de bataille et l'aile droite attendit.

Un cri de guerre perçant sortit du village. D'autres cris lui répondirent, aussitôt suivis par le roulement lugubre du tam-tam de guerre. Une nuée de « chasseurs » 15 envahit les terrasses et se mit à tirer sans ensemble sur les assaillants. L'élan des cavaliers qui fonçaient la lance en avant et tête baissée, ne fut pas brisé par le feu. Quelques-uns parvinrent au pied du mur d'enceinte. Mais ce dernier était infranchissable. Ils furent obligés de reculer, ne pouvant tenir sous la pluie de balles que les « chasseurs » faisaient tomber sur eux. Le centre, voyant l'aile gauche se replier, fonça à son tour et se heurta aux mêmes difficultés. L'aile droite tenta ensuite si chance mais échoua également. Biréma Amirou donna l'ordre d'attaquer le village par trois côtés. L'assaut se prolongea trois jours, sans autre résultat que des pertes sérieuses aussi bien chez les assaillants que chez les défenseurs. Le quatrième jour, Biréma Amirou décida d'utiliser ses chevaux dits keleejii tata 16, spécialement choisis et dressés pour briser les murs d'enceinte, et nourris à double ration. A l'aube, 30 chevaux, montés par leurs cavaliers foncèrent contre un pan de muraille, autant de fois qu'il fallut. Ils ouvrirent une large brèche par laquelle les fantassins des trois corps peuls firent irruption dans le village, protégés par les fusiliers et les archers musulmans.

Ce succès découragea les combattants bambara. Les Peuls firent sauter à la hache la porte principale et ils n'eurent plus qu'à capturer les fuyards. Moussa blen 17, chef de la région de Nyaro, fut pris au moment où il allait se faire sauter avec les siens

sur sa poudrière. En apprenant la prise de Nyaro, qui était un village fortifié, les Bambara des environs ne songèrent qu'à sauver leur tête. Biréma Amirou n'eut aucune peine à vaincre les quelques noyaux de résistance qu'il rencontra en marchant sur Monimpé. C'était là que les Bambara avaient caché, leurs chevaux, ânes, moutons, chèvres et bovidés, ainsi que tous les animaux razziés dans le Macina. Monimpé, abandonné par ses principaux défenseurs, capitula sans condition. La vie du chef de village fut épargnée contre livraison de tous les biens du pays.

L'armée pente revint sur ses pas et alla camper à Tilembéya 18. La nouvelle de la défaite des Bambara se répandit rapidement : elle consterna beaucoup les gens du Saro qui espéraient une victoire de leurs frères de race. Biréma Amirou et Abdoullay Cheikou envoyèrent à Hamdallay un compte-rendu de la campagne. Le grand conseil désigna Abdoullay pour procéder au partage du butin, après restitution à leurs propriétaires des animaux qui avaient été razziés. Un cinquième du butin revenant à la Dina, deux cinquièmes furent attribués au corps du Macina, un cinquième à celui de Wouro Ali et un cinquième à celui de Hamdallay.

Durant tout son règne, Amadou Cheikou eut à lutter contre les Bambara du Saro, dont le chef Sologo assurait en personne le commandement de l'armée. Mais il s'agit toujours de combats peu importants, Ba Lobbo ayant, semble-t-il, répugné à tenter une action énergique contre le Saro, pays dont sa mère était originaire, et qu'il considérait pour cette raison un peu comme sa propre patrie. La tradition a conservé le souvenir d'un engagement à Koba 19, où les Bambara furent battus. Abandonné de ses hommes, Sologo se retrancha dans un fourré d'épineux. Les Peuls cernèrent le bosquet et voulurent y mettre le feu pour obliger le chef bambara à sortir. Sologo s'écria alors :

— Je ne suis pas un rat de brousse pour que l'on m'enfume. Donnez-moi le temps de sortir et je suis votre homme.

Il se présenta seul, noir de poudre, les vêtements en lambeaux. Ba Lobbo lui dit alors :

— Va, je te prête la vie pour cette fois-ci. Et il ordonna à son détachement de ne pas capturer Sologo. Celui-ci alla ensuite s'enfermer dans Nguémou où les Peuls l'assiégèrent sans succès pendant trois ans avant de réussir à l'en déloger. Les forces de Saro se montaient alors à 700 cavaliers et plusieurs dizaines de milliers de fantassins. Durant les trois ans que dura le siège de Nguémou, Bakari tyeni, frère de Tankarba Taraoré, aurait tué 85 cavaliers peuls.

A Bossoba 20, Sologo fut battu. Le gros de son armée s'étant débandé, il descendit de cheval et jura de se faire tuer sur place plutôt que de fuir. Ses fidèles sofau formèrent un cercle autour de lui. Son fils Bakari Sologo, qui avait été entraîné par les fuyards, s'aperçut de l'absence de son père et lança le cri d'alarme :

— Saro ! Saro !

Les soldats en déroute s'arrêtèrent.

— Où est mon père ? demanda Bakari.

— Ton père est resté en arrière et tout porte à croire que c'est lui qui fait tonner la poudre pour assourdir le cliquetis des sabres et ternir l'éclat des lances peules.

Avec la fougue juvénile d'un jeune guerrier qui défend l'honneur de son père, Bakari Sologo lança son coursier contre les Peuls, la lance en avant, le gabã 21 rabattu sur le visage. Renversant les fantassins, désarçonnant les cavaliers, il réussit à se frayer un chemin jusqu'à son père et à le dégager. En le voyant noir de poudre, les vêtements fumants et la main collée au manche de sa lance par le sang coagulé de ses victimes, Sologo lui dit simplement :

— Taraoré !

— Je te dois ce nom, répondit Bakari au comble de la joie, et j'ai voulu te prouver que je le conserverai sans tache.

On cite encore les combats de Tyédyama, de Wori sur le Bani, de Saro, de Farakou près de Ségou, de Kamis et de Ninga. A Wori, les Peuls furent battus. Un captif bambara, nommé Ntyin tua plus de 15 adversaires et en avait déjà capturé 22 lorsqu'il fut lui-même tué en essayant d'en faire prisonnier un dixième. Les Bambara de Ségou, ne comprenant pas que les gens de Saro puissent tenir tête à ceux de Hamdallay, avaient prétendu qu'un accord tacite existait entre les deux armées pour éviter tout combat sérieux. Afin de prouver à tous qu'il n'en était rien, les hommes de Sologo jetèrent dans le Bani tous les cadavres peuls restés sur le terrain. Lorsque Amadou Cheikou mourut, Sologo cessa la lutte disant, selon l'habitude des Bambara :

— Moa tyi nyogõ kèlè k'i nyogõ den kèlè ; i ko kè nyoõ mana bã, ko kè tyi ma, c'est-à-dire : personne ne combat son semblable et le fils de son semblable (s-e. après); si ton partenaire est fini (mort) tu n'as plus rien à faire.

Sologo devait d'ailleurs mourir quelques mois après Amadou Cheikou.

Le pays de Ngonkoro 23 avait pour chef un éleveur guerrier nommé Daba Hâli qui avait recherché l'alliance d'Amadou Cheikou pour assurer la sauvegarde de son territoire et de ses biens. A cette époque, Alfa Ibrahima Nambolé, originaire de Kara dans le Femay, remplissait auprès d'Amadou Cheikou les fonctions de secrétaire public : la rédaction de la correspondance administrative lui incombait. Or, pour des causes inconnues, il nourrissait une sourde animosité contre Daba Hâli et ne cherchait qu'une occasion de nuire à ce dernier. Un jour, un agent de renseignement vint dénoncer au

grand conseil la tiédeur de la foi de Daba Hâli, ses négligences religieuses et ses nombreuses transgressions graves.

Amadou Cheikou, avant d'ordonner l'envoi sur place de marabouts enquêteurs, préféra adresser une demande écrite d'explications à l'accusé. Alfa Ibrahima fut chargé de la rédiger. Celui-ci, obéissant à sa rancune, écrivit une lettre de menaces d'autant plus violente qu'il voulait pousser à bout son ennemi afin d'en finir une fois pour toutes. Daba Hâli, ne soupçonnant pas le piège qu'on lui tendait, fut très choqué ; il répondit mot pour mot aux injures contenues dans la lettre envoyée au nom d'Amadou Cheikou. Lorsqu'il reçut cette réponse, Alfa Ibrahima ne put cacher sa satisfaction. Il était sûr que, lue au grand conseil, elle provoquerait l'envoi immédiat d'une expédition de représailles, car elle insultait à la fois Dieu et la Dina.

Après la première lecture de la lettre de Daba Hâli, Amadou Cheikou regarda fixement Alfa Ibrahima Nambolé. Celui-ci, lisant dans les yeux de son chef une demande d'explications, hasarda cette réflexion:

— Amadou Cheikou, ni Daba Hâli, ni aucun homme de Ngonkoro ne m'a jamais inspiré confiance.

— Il me semble que tu n'aimes pas beaucoup les Peuls rouges de Ngonkoro.

— Certes, pour dire vrai, je ne les aime pas du tout. Ils sont grands consommateurs de konjam 24 et aucun d'entre eux ne refuserait une calebasse de besu 25. Ils sont traîtres et insolents : cette lettre en est la meilleure preuve.

Amadou Cheikou sourit. Alfa Ibrahima, ne sachant à qui s'adressait ce sourire énigmatique plutôt amer, ajouta :

— Dieu a dit : Réponds-leur :

« Allez par la terre et considérez quelle fut la fin des coupables ! (XXVII, 71). »

En guise de réplique, Amadou Cheikou récita le verset suivant de la même sourate :

« Ne t'attriste pas sur eux et ne sois point dans l'angoisse du fait de ce qu'ils ourdissent. »

Alfa Ibrahima, de plus en plus gêné par le regard inquisiteur de son chef, continua :

— Fie-toi à Dieu, mais en vérité, tu ne pourras rien faire entendre aux Peuls de Ngonkoro. Ils sont parfaitement morts à la religion. Tu perdras un temps précieux à prêcher des sourds qui te tournent le dos.

— A Dieu revient le pouvoir de départager les enfants d'Adam, reprit Amadou, et je ne pense pas que les Peuls de Ngonkoro soient aussi sourds et morts que tu désirerais qu'ils fussent.

Amadou Cheikou et son secrétaire se rendirent au grand conseil. La lettre de Daba Hâli fut lue publiquement ; elle indigna toute l'assemblée. Les avis étaient partagés. Certains demandaient l'envoi immédiat de Ba Lobbo pour châtier Daba Hâli et les siens ; Alfa Ibrahima Nambolé défendit ardemment cette proposition. D'autres envisageaient de faire comparaître Daba Hâli devant le tribunal de la Dina et de lui appliquer la loi, les autres habitants de Ngonkoro ne pouvant être a priori rendus responsables de l'attitude de leur chef. Amadou Cheikou déclara :

— Dieu me garde de prononcer un arrêt de quelque gravité sans avoir cherché, par tous les moyens, à établir la preuve des faits incriminés. Je demande aux conseillers d'écouter plus attentivement la lecture de la lettre de Daba Hâli. Il me semble que chacun des termes de celle-ci répond de façon précise aux termes de celle que j'ai chargé Alfa Ibrahima de rédiger et d'envoyer.

— Aviez-vous lu la lettre expédiée ? interrogea un conseiller.

— Non. J'avais jusqu'ici placé toute ma confiance en Alfa Ibrahima. Je voudrais que vous désigniez un homme impartial pour aller à Ngonkoro demander à Daba Hâli communication de la lettre qu'il a reçue de ma part.

Alfa Gouro Sissé, dit l'Intègre, fut chargé de cette mission. Alfa Ibrahima Nambolé, se sentant démasqué et redoutant les conséquences de son criminel abus de confiance, décida alors de jouer sa propre tête. Il dépêcha un cavalier rapide auprès de Daba Hâli pour l'informer que Hamdallay envoyait contre lui une puissante expédition de représailles, conduite par Alfa Gouro l'implacable. Ce dernier devait se présenter en plénipotentiaire, accompagné seulement de quelques cavaliers. Le gros de l'armée devait camper non loin de Ngonkoro, prêt à intervenir au moindre signe de son chef. Daba Hâli crut de bonne foi que Hamdallay mettait à exécution les menaces contenues dans la lettre d'Amadou Cheikou. Il tint un conseil de guerre et envoya son fils Sali Daba Hâli demander secours à tous les Peuls animistes du Séno et à leurs alliés Samo, Marka et Dafing des pays voltaïques.

Alfa Gouro ne se doutait de rien. Il avait plus de cinq jours de retard sur l'envoyé d'Alfa Ibrahima quand il arriva auprès de Daba Hâli. Il voulut, avant toute chose, exposer le but de sa mission. Mais Daba Hâli, qui avait reçu d'Alfa Ibrahima le conseil de n'accorder aucun entretien à Alfa Gouro, dit à celui-ci :

— Rien ne presse quant à ta mission. Nous avons toute la nuit pour en examiner les motifs à tête reposée.

— Alfa Gouro, et sa suite furent logés dans une concession entourée d'une épaisse muraille. On leur offrit du lait et de la nourriture en abondance.

Après minuit, Daba Hâli fit assassiner Alfa Gouro et ses compagnons. Sur les douze qui l'escortaient, deux seulement réchappèrent : Samba Dialalo, un Peul des YaalalBe de Youwarou et Didia Tammoura, captif de Ba Lobbo. Les deux rescapés doublèrent les étapes et rentrèrent à Hamdallay où ils rendirent compte du guet-apens dressé par Daba Hâli. Le même jour, on apprit que les Sanio, les Dafing et presque tous les Peuls des bords de la Volta s'étaient alliés pour combattre sous les ordres du chef de Ngonkoro. Il n'y avait plus une minute à perdre. Le grand conseil se réunit. Bouréma Khalilou demanda aux deux rescapés si Alfa Gouro et ses compagnons avaient manqué aux lois de l'hospitalité.

— Nous n'avons eu que le temps de nous installer, de nous laver et de nous restaurer, dit Samba Dialalo. Nous ne sommes pas sortis du gîte qui nous avait été réservé, nous n'avons donc pu, en aucune façon, violer les règles de l'hospitalité.

Bouréma Khalilou exigea que la lettre de Daba Hâli fut confiée au secrétaire du grand conseil. Sur sa demande, il fut décidé qu'aucune lettre concernant les affaires de la Dina ne serait désormais rédigée par un seul marabout, fût-il Amadou Cheikou en personne. On créa, séance tenante, au sein du grand conseil la commission dite épistolaire, composée de sept membres et dont trois au moins devaient être présents simultanément pour pouvoir travailler valablement. Le grand conseil décréta ensuite la guerre.

Les troupes de Dienné, commandées par Ibrahima Amirou, reçurent l'ordre de se diriger à marche forcée contre Daba Hâli. Elles quittèrent leur base de nuit et traversèrent le Bani à Sanouna 26. Les troupes d'Alfa Allay, Alfa Nouhoun Tayrou, en garnison à Niakongo dans le Kounari, vinrent renforcer celles de Hamdallay commandées par Mohammoudou Cheikou, frère d'Amadou Cheikou.

Daba Hâli, qui continuait à recevoir des renseignements précis d'Alfa Ibrahima Nambolé, savait déjà que trois puissants corps de troupes marchaient, sur lui. Il se hâta afin de pouvoir prendre position à Fittédougou 27. Mais il fut devancé par ses adversaires qui occupèrent le haut de la colline commandant la plaine à cet endroit. Daba Hâli fut obligé d'y camper avec son armée pour y attendre le choc de pied ferme, l'initiative des opérations restant aux gens de Hamdallay. Mohammoudou Cheikou, au centre, assuma le commandement suprême, flanqué, à l'est, par Alfa Allay et, à l'ouest, par lbrahima Amirou. Chacun de ces trois groupes de combat fut lui-même divisé en trois : le centre et les ailes. Mohammoudou Cheikou donna les instructions suivantes :

— Nos ennemis nous attendent sur l'autre versant de la colline. Ils sont en nombre et très combatifs. Il y a pour nous deux raisons de vaincre ou de mourir. La première est que nous combattons dans la voie de Dieu. La seconde est que notre ennemi appartient à la même lignée que nous. L'honneur de notre race nous interdit de fuir devant lui. Il doit ignorer la mesure de notre dos et sentir la puissance de nos poitrines. Le centre du groupe est attaquera le premier ; il s'efforcera d'attirer l'adversaire loin de ses bases en simulant une retraite. Si l'ennemi le poursuit, le centre du groupe ouest surgira pour le prendre à revers et le placer entre deux feux. Si une partie de l'ennemi fait face au centre du groupe ouest, celui-ci simulera à son tour une retraite. Le centre du troisième groupe essayera alors de couper l'ennemi en deux. Les trois centres ainsi engagés seront relevés ou renforcés tour à tour par leurs ailes qui feront le plus de tapage possible afin de démoraliser l'adversaire.

Daba Hâli, ses hommes massés autour de lui, surveillait toutes les directions pour ne pas être attaqué par surprise. Brusquement, il vit déboucher des cavaliers et des fantassins : c'était les troupes d'Alfa Allay. Reconnaissant les turbans des jeunes Peuls, Daba Hâli dit à son fils Sali :

— Prends la tête des jeunes Peuls de Ngonkoro. C'est sur ces turbans prétentieux qu'il faut essuyer vos lances. Tous les cavaliers, entraînés par l'intrépide Sali Daba, foncèrent sur les hommes d'Alfa Allay. Le choc fut meurtrier pour les troupes de Hamdallay qui plièrent et simulèrent un mouvement de recul. Confiant dans ce début de victoire et ne voyant que ce côté du théâtre des opérations, Daba Hâli dégarnit ses arrières pour lancer ses archers bobo et samo à la poursuite des assaillants. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant apparaître, du côté opposé, une cohue précédée de cavaliers fonçant sur lui tête baissée et la lance en avant. Son fils, trompé par le simulacre de fuite de ses adversaires directs, fut d'autant plus désemparé que les troupes d'Alfa Allay s'étaient ressaisies et que lui-même commençait à perdre du terrain. Un cavalier fendit les combattants au péril de sa vie ; il poussa sa monture jusqu'à Sali engagé au plus fort de la mêlée et lui cria :

— Ton père est serré de près. Les marabouts se sont abattus sur nos arrières comme un vol de sauterelles.

Sali Daba se fit remplacer par un cousin et se porta au secours de son père. Alors le centre d'Ibrahima Amirou engagea à son tour le combat.

Sali Daba exigea que son père se retire, afin qu'en cas de défaite il puisse lever une nouvelle armée. Daba Hâli obéit, emmenant avec lui quelques unités. L'action dura toute la journée. Les troupes de Daba Hâli, toutes engagées dès le début, n'en pouvaient plus. Celles de Hamdallay, qui se relayaient par tiers, n'avaient rien perdu de leur mordant. Les Samo et les Bobo, ayant épuisé tous leurs traits, ne savaient plus comment se défendre ; ils se débandèrent entraînant avec eux les Dafing. Sali Daba s'était battu

comme un lion, mais n'étant plus soutenu par les siens, il fut obligé de fuir. Il ne put aller loin. Sa capture mit un terme à la résistance : ses derniers partisans se rendirent.

Daba Hâli, apprenant que son fils avait été fait prisonnier avec ses meilleurs soldats, essaya de lever une nouvelle armée pour aller les dégager. Personne ne voulut répondre à son appel. Il dut aller se réfugier dans le Bendougou 28. Sali Daba fut dirigé sous escorte vers Hamdallay où il fut reçu avec de grands honneurs. Des femmes peules se permirent de lui offrir des colas de bienvenue, marque profonde de considération pour ce héros malheureux. Devant le conseil, Sali justifia son père en communiquant la lettre écrite par Alfa Ibrahima Nambolé. Le grand conseil rendit ce dernier responsable de l'affaire. Il fut arrêté séance tenante, jugé et exécuté, ses biens furent confisqués et ses enfants mineurs pris en charge par l'Etat. Le grand conseil indemnisa les héritiers des victimes de la guerre et amnistia Daba Hâli. Son fils fut chargé d'aller l'inviter à reprendre son commandement.

Sali Daba, accompagné de quelques notables de Hamdallay, se rendit auprès de son père pour lui annoncer les décisions prises à son égard. Daba Hâli se montra très touché, mais dit à son fils :

— J'abdique en ta faveur, Tu n'as pas fui devant l'ennemi et tu pourras, dans Hamdallay comme partout, marcher en levant fièrement la tête. Quant à moi, je serai toujours l'homme battu et mis en déroute. Tu as, pour venir me parler, une brillante escorte. Moi, si je voulais rentrer, je ne pourrais le faire qu'accompagné par des femmes et par mes bagages. Ma place est ici et non à Ngonkoro. Je remercie Amadou Cheikou et ses hommes.

Sali Daba prit congé de son père et retourna à Hamdallay, puis, de là, à Ngonkoro. Il demeura jusqu'à sa mort un fervent musulman et un bon chef. Daba Hâli fit souche dans le Bendougou et devint l'ancêtre de plusieurs familles peules de cette région.

Notes

1. Alfa Samba Fouta Ba avait été tué à Taslima (voir chapitre VIII) et n'avait pas été remplacé comme amiiru du Fakala. Son fils Maliki assurait en quelque sorte l'intérim.

2. Kagnoumé, localité située à 90 kilomètres nord-nord-ouest de Douentza, sur les bords du lac Niangaye ; Gossi, mare à 190 kilomètres est de Kagnoumé. L'avènement d'Amadou Cheikou étant du 12 rabbi 1er 1261 (19 mars 1845), l'expédition contre les Touareg aurait été décidée au début 1846, après la saison des pluies.

3. Konna est à 55 kilomètres nord-nord-est de Mopti ; Doré à 52 kilomètres est-nord-est de Konna, sur la route actuelle de Douentza.. Boni est à 86 kilomètres est de Douentza, un peu au sud de la route actuelle de Hombori. La mare de Gossi est à 65 kilomètres nord-nord-est de Hombori et Diona, à une trentaine de kilomètres nord de Gossi.

4. Dalla, localité située à 38 kilomètres est-nord-est de Douentza. Bien que partisans de Cheikou Amadou, les marabouts de Dalla étaient les rivaux de ceux de Dienné, pays d'origine d'Alqadri.

5. Ces chiffres sont probablement fort exagérés. Mais il est évident par ailleurs que les effectifs réellement engagés avaient été très faibles, bien qu'au départ de Hamdallay l'armée ait été dite forte de 52.000 hommes. C'est un fait constant que les effectifs « engagés » dans une action étaient toujours infimes par rapport aux effectifs « alertés » et sur le pied de guerre. Or c'est toujours le chiffre de ces derniers qui est donné comme ayant pris part aux opérations.

6. Réunion de quelques membres pour discuter une affaire importante ; hoore haala, président après lequel vient immédiatement le jokko.

7. Le Kala est tout le pays bambara de la rive gauche du Niger.

8. Les Bambara qualifient les Peuls, les Touareg et aussi les Maures de singes rouges.

9. Nko, en bambara, je dis ; surnom que les Peuls donnent aux Bambara parce que cette expression, nko, revient constamment dans leurs discours.

10. Seedeejii, témoins (sing. seedee) ; il s'agit de deux conseillers personnels comme en avait Cheikou Amadou.

11. Abdoullay, fils de Cheikou Amadou, était considéré comme le plus pieux des enfants de son père. Jusqu'à maintenant, les Peuls n'invoquent jamais l'un sans l'autre, la formule étant : Sèku Amadu 'e Allay mum, Cheikou Amadou et son Allay.

12. Le jallal (pl. jalle) est une lance entièrement de fer. C'est plutôt une arme des Touareg que des Peuls.

13. Komora, localité située à 12 kilomètres ouest de Diafarabé, sur la rive gauche du Niger.

14. Nyaro, localité située à 4 kilomètres nord-ouest de Kolongotomo.

15. Les chasseurs, dönsou, bambara combattaient armés de fusil et étaient réputés pour la justesse de leur tir. A peu près à l'époque des événements relatés ici, Anne Raffenel eut l'occasion de voir l'armée bambara du Kaarta (21 octobre 1847).

Selon lui, les fusils qui constituaient l'armement étaient « destinés surtout à faire du mal à ceux qui s'en servent. » (A. Raffenel, Nouveau voyage au pays des nègres, 1856. p, 435).

16. Keleeji tata, briseurs d'enceinte. Il s'agit de chevaux généralement appelés diroodî. La proportion étant de 150 chevaux pour un mur de deux coudées, soit environ 1 mètre d'épaisseur, le mur de Nyaro ayant été brisé par 30 chevaux ne devait pas avoir plus de 20 centimètres d'épaisseur.

17. Moussa Blen était un albinos.

18. Tilembéya, localité située à 2 kilomètres est de Diafarabé, sur la rive gauche du Niger.

19. Koba, localité à 12 kilomètres ouest-nord-ouest de Dienné, non loin de Nguémou (voir chapitre 1, note p. 25).

20. Bossoba est un ancien gros village fondé par les Bobo, probablement le Bassola de la carte, à 42 kilomètres sud-ouest de Djenné.

21. Gabã, grand chapeau de paille conique à large bord.

22. Le lieux dits Tyédyama, Wori et Farakou n'ont pu être localisés sur la carte. Kamia est à 19 kilomètres ouest-sud-ouest de Saro (voir chapitre VII, note p. 137). Niaga est probablement le Ninga de la carte, à 5 kilomètres sud-ouest de Kamia.

23. Ngonkore, prononcé Nyokere, se trouve à 82 kilomètres sud-sud-est de Sofara (Ouenkoro de la carte).

24. Kondyam, bière de mil

25. Besu, hydromel.

26. Sanouna, gué sur le Bani à 5 kilomètres sud-est de Dienné.

27. Fittédougou, localité à 75 kilomètres sud-est de Dienné, sur le versant nord-ouest d'une ligne de hauteurs orientées nord-est sud-ouest. Daba Hâli, devancé par les troupes de Hamdallay, ne peut occuper les hauteurs et verrouiller le passage. Il est obligé de camper au bas du versant sud-est des hauteurs, position désavantageuse d'où il ne peut surveiller les mouvements de l'adversaire.

28. Bendougou, région située au sud de San.

webPulaaku

Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget

L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

Chapitre XIII

A la mort de Cheikou Amadou, les Touareg et les Kounta avaient commis la maladresse de se réjouir publiquement. Le grand conseil, pour répliquer, dicta des mesures plus sévères et le blocus de Tombouctou, qui commençait à s'adoucit, redevint plus serré. Cheik Sid el Mouktar essaya de nouer personnellement des relations avec Amadou Cheikou, élevé à la dignité d'imam à la place de son père. Il lui demanda d'accomplir ce que Cheikou Amadou avait promis de faire s'il avait vécu plus longtemps, c'est-à-dire débloquer Tombouctou. Amadou Cheikou, tout en témoignant à Cheik Sid el Mouktar son estime et sa considération, lui fit comprendre qu'une décision

ne pouvait être prise que par le grand conseil. Il fit part à ce dernier des démarches du chef kounta, mais le grand conseil resta sur sa position et Cheik Sid el Mouktar mourut en 1263 (1847), laissant Tombouctou dans une situation des plus critiques. Cette mort fut, pour la ville, le point de départ d'une regrettable anarchie qui précipita sa décadence et, pour la famille Kounta, le début d'une division intérieure douloureuse.

En effet, à partir de 1263, la famille Kounta, sous la conduite d'El Bekkay Ahmed le combatif, verra tantôt ses propres membres opposés entre eux, tantôt opposés aux Peuls, tantôt alliés à ceux-ci pour lutter contre les Toucouleurs d'El Hadj Oumar, le grand maître de l'ordre Tidjaniya en pays noir. La boucle du Niger connaîtra alors une longue période de guerres et de misères. Ceux qui auraient dû naturellement être d'un même parti se combattront avec une férocité sauvage et se réclameront de guerre sainte, alors qu'il ne s'agissait même pas d'une lutte d'intérêts justifiée. Les chefs périront tous dans des conditions plus ou moins horribles et comparaîtront devant Dieu lavés dans leur propre sang 1.

La mort de Cheik Sid el Mouktar posa le problème de sa succession. Cheik Sid el Bekkay Ahmed, se targuant d'être son plus proche parent, s'empara du titre de cheik el Kunti. Ce titre revenait de droit à Cheik Sid Hammâda, son frère consanguin, qui était plus âgé que lui et menait à Lakhba, dans le Gourma, une vie d'ermite. Cheik Sid Hammâda vint à Tombouctou pour recueillir la succession de son frère. Il avait compté sans l'ambition dévorante qui poussait son cadet Cheik el Bekkay à prendre le commandement. Il réunit un conseil de famille et dit à ses frères :

— Je suis votre aîné. Notre père, avant de mourir, m'avait livré le secret du « grand nom de Dieu. » Grâce aux vertus de ce puissant nom, j'ai mené une vie toute de prière et de paix. Le devoir me commande, aujourd'hui, de venir prendre la succession de mon frère, celui dont nous pleurerons longtemps la mort, Cheik Sid el Mouktar, l'étoile brillante de notre famille, l'ascète avisé des choses célestes, le grand visionnaire de l'ordre sans rival fondé par notre ancêtre Cheik Omar ben Sid Ahmed el Bekkay le Grand.

Après un silence long et pesant, Cheik Sid el Bekkay Ahmed répondit :

— Tu es certes mon aîné, mais Tombouctou est une forteresse dont je tiens, envers et contre tout, à garder les clefs. J'ai secouru la population par mes prières. J'ai assisté mon aîné, Cheik Sid el Mouktar, contre les méchants. Mon cœur ne serait plus jamais dans l'allégresse si je cédais le commandement à qui que ce soit, fut-ce à toi Hammâda .

— Ainsi tu n'écoutes ni la voix de la raison, ni celle des supplications fraternelles, ni celle de la justice ! Rien de tout cela ne trouve écho dans ton coeur ! s'exclama Cheik Sid Hammâda. Je suis soufi, ajouta-t-il, et je venais empêcher que tu deviennes un artisan de l'iniquité. Je ne nie pas ton érudition ni même ta sainteté, mais

ta langue est un sabre aiguisé au service d'un cœur violent. Si je n'avais pas craint que tu ne deviennes un feu qui brûle tout sur son passage, je ne me serais pas dérangé, car, bien que le plus âgé de vous tous, je ne vous disputerai ni un honneur ni un bien matériel. Mais je sais que tu mets facilement ta plume et tes prières au service de la discorde et j'ai peur que l'Histoire ne nous accable un jour.

— Dieu couvrira d'ignominie la face de mes ennemis, répondit simplement Cheik el Bekkay.

Parmi les notables convoqués pour assister à cet entretien se trouvaient Sidi Babakar, Sidi Abdallah, Tâli Zoubeyrou Koreïch, Tâli Mahamman Ould Abdarahmane Talmouz qui étaient les plus influents des Arma. Ils essayèrent vainement de raisonner Cheik Sid el Bekkay. Ce dernier, qui se savait soutenu par un nombre considérable de partisans et par tous les Touareg, laissa entendre qu'il prendrait au besoin les armes contre celui qui voudrait lui disputer le commandement de la famille Kounta. Personne ne pouvait affronter la colère de Cheik Sid el Bekkay. Pour le flatter en public, les chanteurs de caste disaient de lui :

« O vipère élevée dans les faveurs divines. Quand tu frôles quelqu'un ou que tu te frottes à lui, tu le mords. Quand quelqu'un te frôle ou se frotte à toi, tu le mords ; et ta morsure est douloureuse et mortelle. Quand tu entres en colère, Dieu se met en furie pour t'appuyer et même si ta crise s'apaise, la sienne continue à faire rage. Poète lyrique aux accents vibrants, ta malédiction raye tes ennemis de la liste des saints et des élus. Quand toi, Sid el Bekkay, tu prends ton luth, et que, dans la profondeur des nuits calmes, tu te mets à parler aux astres qui scintillent au firmament, les vers mélodieux que tu composes ne charment-ils pas les puissances célestes qui se mettent à tes ordres, sans souci de l'équité ou de l'iniquité de tes desseins ? Frère de Cheik Sid el Mouktar Séghir, frère de Cheik Sid Hammâda, frère de Cheik Bekkay Hamman Lamine, ô père d'Abidine et oncle d'Abidine, où caches-tu ta sagesse héritée de Cheik Sid Mahamman ton père et de Cheik Sid el Mouktar Kébir, ton grand-père ? O grande énigme de la famille Kounta, la foudre tue mais nul ne peut nier qu'elle lance des éclairs. Montagne gigantesque surgie au milieu des grandes dunes de sable, souris pour nous afin que le ciel nous soit favorable et que Tombouctou ne soit jamais ébranlé. Que la ville soit une forteresse imprenable et que le choeur de ses habitants rende gloire à Dieu en chantant des cantiques d'action de grâces, composés par ton esprit et écrits par ton calame fin et alerte. »

Les notables arma décidèrent Cheik Sid Hammâda à retourner à Lakhba et à laisser la zaouia kounta de Tombouctou sous la direction de Cheik Sid el Bekkay

Ahmed. Ainsi la famille Kounta se divisa sans effusion de sang en deux maisons-mères de tendances opposées : celle de Lakhba devint un centre spirituel rayonnant, tandis que celle de Tombouctou s'engluait dans la vase de la politique temporelle en vue de fonder un empire kounta.

L'ingérence de Cheik Sid el Bekkay dans le commandement de Tombouctou, ainsi que son caractère agressif et peu conciliant, aggravèrent la situation. La ville bloquée depuis trois ans par les Peuls ne pouvait plus tenir : elle était prête à se rendre sans condition. Les Touareg eux-mêmes voulaient en faire autant, car, ne pouvant plus descendre dans les pâturages de la rive gauche du Niger, leur cheptel dépérissait avec une rapidité inquiétante. Des murmures désapprobateurs circulaient dans la ville à l'adresse de Cheik el Bekkay. D'aucuns allaient jusqu'à déclarer publiquement que l'on avait eu tort d'éconduire Cheik Sid Hammâda, et les plus affamés étaient sur le point de renier Cheik el Bekkay. Ce dernier se décida à tenter une démarche pour sauver sa réputation : il demanda une entrevue à Amadou Cheikou pour traiter avec lui l'affaire de Tombouctou (1263/1847).

Amadou Cheikou soumit la requête au grand conseil. Après délibération, l'assemblée émit un avis défavorable et envoya au chef Kounta une lettre dans les termes suivants :

« Le conseil des marabouts peu illustres et de peu de science qui ne se maintiennent et ne dirigent les affaires de la Dina qu'assistés des faveurs émanées de la sagesse divine que Dieu répand sur ceux qui se recommandent à Lui, collaborateurs de l'éminent Amadou, fils de l'excellent Cheikou Amadou, imam juste de Hamdallay et dépendances, à Son Excellence très sainte et très considérée Cheik Sid el Bekkay Ahmed.

L'imam de la Dina, Amadou Cheikou, nous a fait part de votre désir de venir à Hamdallay pour discuter avec nous et trouver une solution aux affaires de Tombouctou. La concorde entre frères, les bonnes relations entre voisins et parents sont des choses qui comptent au nombre de celles qui plaisent le plus à Dieu et c'est pourquoi Il a dit : “Les croyants sont seulement des frères. Etablissez donc la concorde entre vos frères et soyez pieux envers Allah ! Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde (XLIX, 10).” Nous aurions volontiers accordé l'entrevue demandée, si de son vivant le grand imam Cheikou Amadou n'avait demandé expressément aux descendants directs de Cheik Sid el Mouktar el Kounti le Grand, de ne jamais essayer de venir dans le Macina. En retour, Hamdallay s'engageait à leur envoyer, sur leur demande ou non, des subsides et des cadeaux pour leur marquer sa sympathie et son respect envers la famille Kounta. Pour que le grand Cheik ait pris de telles mesures, il fallait qu'il ait des raisons solides. Ces

raisons sont toujours valables, et nous ne pouvons vous autoriser à venir dans le Macina. Mais nous sommes, illustres et modestes, prêts à examiner vos doléances et à vous satisfaire dans la mesure permise par la Châria. A cet effet, écrivez-nous ou envoyez-nous un homme qui vous soit dévoué et dont la mémoire soit fidèle. Nous traiterons avec lui sur ce qu'il convient de faire. Wa salam. »

Cheik Sid el Bekkay reçut cette lettre et se fâcha. Il dit :

— Je vais voir comment on me reconduira hors de Hamdallay que je m'en vais visiter !

Il fit des préparatifs rapides et partit discrètement. Mais, malgré le soin qu'il prit à cacher son voyage, les agents de renseignements de Hambarké Samatata furent vite au courant. Amadou Cheikou et le grand conseil étaient exactement renseignés sur tous les faits et gestes de Cheik Sid el Bekkay. Le jour où il devait entrer à Hamdallay, le chef kounta fut très surpris de rencontrer sur son chemin 5.000 sur les 10.000 cavaliers qui constituaient la garde de la capitale, en vêtements de parade pour fêter son arrivée. On le conduisit dans un appartement pour la construction duquel les maçons de Dienné avaient dépensé toutes les ressources de leur art. Ce logement, composé de plusieurs pièces, était réservé aux hôtes de marque. L'intérieur était meublé à l'arabe, avec des objets donnés par les riches commerçants de Dienné et Tombouctou.

Lorsque Cheik Sid el Bekkay fut installé dans ce domicile, le plus magnifique de la ville, tous les notables vinrent, un à un, présenter leurs respects au grand maître kounta. Ces visites durèrent six jours pleins. Le septième jour, un vendredi, après la grande prière, les quarante membres du grand conseil reçurent Cheik el Bekkay dans la salle aux sept portes. Après la présentation des membres de l'assemblée, l'illustre visiteur alla prier sur la tombe de Cheikou Amadou ; il visita le « grenier de livre » 2 et les écoles de la ville.

Dans la nuit du vendredi au samedi, Cheik el Bekkay fit mander Amadou Cheikou et lui dit :

— O Amadou, fils d'Amadou, en venant vers toi, je n'avais l'intention de discuter que d'une seule chose ; mais maintenant que je suis à Hamdallay, je désirerais formuler auprès de toi sept voeux et te poser six questions. Cependant, je voudrais que notre conversation ait lieu en privé.

Sans se départir de la courtoisie respectueuse qu'il n'avait cessé de manifester à Cheik el Bekkay, Amadou Cheikou répondit :

— Je ne puis accorder une entrevue privée sans y avoir été, au préalable, autorisé par le grand conseil.

— Et pour quelle raison ?

— Tu es une personnalité marquante ; tu as derrière toi un état spirituel à gérer et un peuple à conseiller. De mon côté, je suis le représentant d'un ensemble de musulmans sur les intérêts desquels je dois veiller.

Cheik el Bekkay sourit pour masquer sa gêne et répondit :

— Qu'il soit fait selon ta parole.

Amadou Cheikou fit part du désir de Cheik el Bekkay au grand conseil. Ce dernier, s'en remettant à la sagesse d'Amadou Cheikou, autorisa une entrevue sans témoins.

— Tu as demandé à ce que nous puissions parler en tête-à-tête, fit dire Amadou Cheikou à Cheik el Bekkay. Le grand conseil m'y autorise. Le jour et le lieu que tu choisiras seront les miens. Agissant comme s'il était le maître absolu, le chef kounta attendit une semaine. Le huitième jour, à l'heure la plus chaude de la journée, il demanda à Amadou Cheikou de venir lui parler. Amadou Cheikou se leva aussitôt et suivit le messager qui était venu le prévenir. En le voyant arriver en sueur, Cheik el Bekkay lui dit, plus pour se moquer que pour s'excuser :

— Je me repends, ô Amadou fils d'Amadou, d'avoir choisi une heure aussi accablante pour t'avoir fait sortir de sous l'ombre.

— La morale et la justice de tous les pays imposent à l'homme le respect de la parole donnée. Manquer à cette dernière, c'est violer le droit divin et se rayer du rang des honnêtes gens. Cette heure que tu as choisie, si chaude qu'elle soit, ne l'avais-je pas acceptée à l'avance ? Je n'ai donc rien à te reprocher et je ne vois pas pourquoi tu aurais à te repentir puisque tu n'as commis aucune faute.

Cheik el Bekkay était assez fin pour savoir que la meilleure façon de dégoûter un moqueur ou un provocateur, est de ne pas faire attention à ses propos. Comprenant qu'Amadou Cheikou répondrait du tac au tac à toutes ses pointes, il lui dit :

— Trêve de coups de langue. Je vais te parler de ce qui m'amène ici. Je désirerais :

1.Que tu lèves l'interdiction que tu as faite de cultiver du tabac sur tout ton territoire.

2.Que tu contractes une alliance avec Ségou et que tu entretiennes de bonnes relations avec les chefs bambara de ce royaume.

3.Que tu me confies la direction des affaires de Tombouctou et dépendances ou que tu me donnes une armée sur la rive droite du Niger et une flottille sur le fleuve, afin

que je tienne les Touareg en respect et les oblige à reconnaître Sawel 3 comme leur chef. Je n'aime pas dépendre de Sansirfi.

4.Que tu permettes aux femmes des nomades de Katawane 4 à Douentza de ne pas observer la retraite ni le port du voile imposés par la Dion, Cette coutume est contraire à leurs habitudes et les gêne considérablement car ils ne cultivent pas et vivent avec leurs troupeaux.

5.Que tu affranchisses les pêcheurs hombalBe 5 de l'esclavage et que tu permettes aux vieilles femmes veuves de Hamdallay de sortir pour aller au marché, vaquer à leurs affaires et gagner leur vie. Elles n'ont rien de séduisant.

6.Que tu cesses d'envoyer des lettres interprétant les lois et imposant des mesures rigoureuses.

7.Que tu m'attribues des terrains à Tombouctou, car je désire m'y fixer avec ma famille et abandonner la vie nomade.

Quant aux six questions que je tenais à te poser, les voici : 1.Pourquoi les Dogons de la montagne et les pêcheurs hombalBe sont-ils réduits en esclavage ?

2.Pourquoi les captifs sont-ils régulièrement levés pour combattre dans les armées de la Dina alors que la loi ne les y astreint pas ?

3.Pourquoi attribue-t-on une part de butin aux captifs combattants, alors que la loi ne leur y donne pas droit ?

4.Pourquoi fait-on payer le murgu 6 et le karaaje ?

5.Pourquoi fait-on payer le karaaje aux uns et pas aux autres ?

6.Pourquoi Hamdallay va faire la guerre sainte aux Touareg jusque dans le Gourma, alors qu'il y a encore tant de Dogons animistes à soumettre aux environs ?»

Amadou Cheikou, qui avait écouté Cheik el Bekkay avec un recueillement presque religieux, lui répondit :

— Tout ce qui se trouve sur la terre et dans les cieux glorifie Dieu. Je le glorifie aussi par piété et reconnaissance. Dieu déteste qu'on ne fasse pas ce qu'on a promis de faire et il aime ceux qui procèdent avec ordre. La vérité est un matériau de qualité dont il faut avoir le courage de se servir pour construire un édifice solide. La vérité ne saurait offenser les hommes de Dieu ; je vais donc répondre à tes questions, ô vénérable cheik, en suivant l'ordre que tu as choisi.

1.Les marabouts du grand conseil, d'accord avec Cheikou Amadou en son vivant imam de Hamdallay, ont trouvé que le tabac faisait plus de mal que de bien. Il empeste l'haleine, noircit les dents et ne remplit pas l'estomac. Sa consommation abusive tend à se répandre et sa culture à s'étendre aux dépens de cultures vivrières indispensables à l'économie du pays. Ils ont proscrit le tabac. Dieu me garde de rapporter une décision que je trouve sage et utile, et de voir la culture de cette plante se développer dans notre territoire.

2.Quant à l'alliance que tu me demandes de contracter avec Ségou, le grand conseil, sur l'intervention de ton aîné, le vénérable Cheik el Mouktar, y avait consenti. Mais Ségou n'a aucunement respecté les clauses. Cette alliance nous a coûté plus cher qu'une guerre. Nous en sommes venu aux armes pour remettre Ségou à sa place, il ne saurait plus être question de nous allier de nouveau 7.

3.Pour nous, Sansirfi, bien qu'expulsé de Tombouctou par les Touareg reste l'imam et le cadi nommé par le grand conseil. Personne autre que toi ne nous a fait parvenir une plainte contre lui. Ta prévention à son égard est affaire de sentiments personnels. En ce moment où Tombouctou nous échappe, je ne peux proposer au grand conseil la destitution de Sansirfi. Je te conseille donc de t'arranger avec lui car nous le replacerons à Tombouctou, incha Allah. Si tu ne peux souffrir la juridiction de cet homme, tu auras la ressource d'interjeter appel pour les jugements qu'il rendra, ou bien de t'adresser à un autre cadi hors de Tombouctou.

Pour ce qui est de l'armée et de la flottille que tu me demandes, tu les obtiendras dès que tu me prêteras serment de fidélité à la mosquée de Hamdallay.

Cheik el Bekkay ne put masquer sa colère et s'écria avec l'accent d'un homme outragé par un inférieur :

— Moi, prêter serment à un Peul ! Que Dieu ne me fasse jamais

voir un tel jour ! Amadou Cheikou imperturbable, reprit d'un ton mi-poli, mi-moqueur :

— Comment veux-tu, ô Cheik el Bekkay, que je mette une armée et une flottille à la disposition d'un homme qui a le pouvoir occulte de lancer les forces célestes contre ses adversaires, alors qu'il refuse de me prêter serment de fidélité, c'est-à-dire de me prouver ses bonnes intentions ? D'autre part, il ne t'incombes pas de tenir les Touareg en respect. N'étant pas encore le chef temporel du pays, les nominations et les destitutions aux postes importants ne sont pas de ton ressort. Jusqu'ici, Hamdallay a laissé les nomades choisir leurs chefs comme ils l'entendaient et je ne comprends pas pourquoi tu voudrais intervenir à main armée.

— Tu n'as que des refus à opposer à mes doléances, remarqua Cheik el Bekkay.

— Ce sont plutôt des mesures de prudence ou de justice, dont tu dois apprécier l'opportunité.

— J'attends les autres réponses.

Les voici, précédées de mes respects :

4.En ce qui concerne ta demande de permettre aux femmes nomades de Katawane à Douentza de ne pas observer la retraite ni le port du voile imposés aux musulmanes de condition libre, si tu n'étais pas Cheik el Bekkay et si tu n'étais pas venu de si loin après avoir supporté privations et fatigues, je ne me serais même pas donné la peine d'écouter et encore moins de répondre. Je ne comprends pas qu'on me demande de violer une des bases de la bienséance musulmane à laquelle les femmes de notre seigneur Mohammed lui-même furent astreintes. Mon père et ses conseillers ont imité notre Modèle. Les choses resteront telles jusqu'au jour où Dieu en décidera autrement. Les transformations dépendent de Lui et tout est soumis à cette loi, sauf son Essence et son Unicité.

5.Les Somono n'ont été libérés de l'esclavage par aucun acte fait à Hamdallay du temps de mon père. Je ne puis changer leur condition. Mais il va sans dire que tout Somono qui viendra franchement à l'islam ou qui se rachètera entre les mains de son maître, ne sera plus considéré par nous comme esclave. Une libération accordée aux Somono sur ton intervention ne saurait être valable au regard de la loi.

Quant aux vieilles femmes veuves de Hamdallay, ce n'est pas à cause de leur physique séduisant que nous les obligeons à garder la retraite, mais pour deux raisons : la Dina pourvoit à tous leurs besoins et si largement que certaines arrivent à amasser des biens avant de mourir ; on ne peut donc pour les autoriser à sortir, invoquer la nécessité de gagner leur vie et d'aller au marché. D'autre part, si la vieillesse et la décrépitude les protègent de la concupiscence des hommes, la retraite que nous leur imposons évite aux vieillards de se remémorer leur jeunesse en rencontrant leurs camarades d'âge. Notre sage Bouréma Khalilou se plaît à dire : « Deux coeurs de même âge gardent éternellement le même élan l'un vers l'autre.»

6.Nous n'envoyons des lettres pour interpréter les lois que dans les territoires soumis par les armes et dont les habitants mettent une mauvaise volonté manifeste à comprendre les prescriptions légales les plus simples. Nos lettres sont des mises en demeure précises et toute violation de la loi après leur réception, nous donne le droit de punir sans que les délinquants puissent invoquer aucune excuse. Peut-on raisonnablement nous demander de renoncer à ce qui peut être la justification de notre conduite au point de vue juridique, dans un domaine où le droit de Dieu et celui de l'homme s'entremêlent et parfois s'opposent à embarrasser le juge?

7.Ton désir de fixer les tiens est bien compréhensible, car la vie nomade est rude. Le fleuve immense et limpide que tu es, désaltérera certainement beaucoup plus d'hommes en se fixant dans une ville comme Tombouctou. Mais un grand fleuve a besoin d'un lit considérable, et je ne peux t'attribuer des terrains à Tombouctou sans l'avis des habitants de la ville. Je verrai cela quand Tombouctou sera revenu dans le giron de la Dina.

— En définitive Amadou Cheikou me refuse tout, dit Cheik el Bekkay. Je n'ai plus qu'à écouter la réponse à mes six questions.

— La Loi seule peut refuser quelque chose à Cheik el Bekkay. Quant à tes six questions, voici les réponses :

1.Les Dogons et les HombolBe ont été réduits en esclavage par un acte bien antérieur à Hamdallay. Ce sont en effet les juristes musulmans des temps anciens qui ont dressé la liste des groupements soudanais qui peuvent être contraints à la servitude. Le Tarikh el Fattach la cite ainsi : Hombolbé, Tombo, Tangaratibé, Diara Korobakari, Korongoy, etc... Comme l'établissement de cette liste n'a été basé ni sur les lois instituées par nous, ni sur des instructions données par nous, nous ne pouvons ni en endosser la responsabilité, ni y apporter de modifications.

2.Le grand conseil a décidé l'enrôlement des captifs dans les troupes régulières pour deux raisons :

Dieu nous demande de mettre nos personnes et nos biens à son service ; nos captifs sont nos biens et nous les enrôlons à ce titre pour plaire à Dieu.

De plus, Dieu fera briller au milieu de ses semblables un captif qui aura combattu aux côtés de son maître pour empêcher la lumière de la Dina de s'éteindre. Cet éclat lui vaudra le mérite d'être libéré par son maître.

3.Nous attribuons une part de butin aux captifs combattants pour leur prouver que nous les traitons sur un pied d'égalité quand ils savent partager nos peines et nos épreuves. Ce sont là les meilleurs liens pour nous attacher nos captifs qui, même libérés, restent nos frères dévoués.

4.Nous ne pouvons citer aucun texte justifiant le murgu et le karaaje, et nous confessons que ce sont là des impositions supplémentaires à celles qui sont légales. Mais il n'y a non plus aucun texte interdisant à un état de chercher le moyen d'alimenter son trésor en vue du bien public. Il n'y a pas de doute que le murgu et le karaaje peuvent être imposés aux pays vaincus par les armes et cela tant que leur conversion à l'Islam n'est pas devenue sincère et totale. Le Prophète de Dieu a imposé d'une façon identique les habitants de Kaybara. L'exemple du grand Modèle constitue notre justification.

5.Le Sébéra seul est exempté du payement du murgu et du karaaje et cela sur la demande de Cheikou Amadou, qui ne fit qu'imiter le Prophète. En effet, la tradition nous enseigne que notre seigneur Mohammed a demandé à la communauté musulmane d'exempter la ville de Médine de toute corvée et contribution que les nécessités du temps ou les besoins de la cause, imposeraient aux peuples musulmans et protégés. C'était dans l'esprit du grand Sage, la meilleure manière d'être reconnaissant envers Médine de l'hospitalité offerte par cette ville aux musulmans durant les jours d'adversité. Or le Sébéra a joué dans ce pays le rôle de Médine au temps de Mohammed.

6.Les Dogons se sont soumis à Hamdallay qui accepta leur alliance. Ce peuple, laborieux et fidèle à la parole donnée, nous a dit : « Laissez-nous venir librement à votre Dieu, nous ne vous ferons jamais la guerre si vous ne nous la faites pas. » Le grand conseil a jugé bon d'accorder une large tolérance à ce peuple sans malignité, afin de l'amener sans heurt à l'Islam. Pourquoi la violence quand on peut user de douceur et de persuasion ? Le Prophète de Dieu n'a-t-il pas dit à son gendre : « Je préfère une conversion par la douceur qui amène un homme à croire en Dieu, à la prouesse d'un guerrier qui par son sabre y amène mille hommes. » Si Hamdallay n'a pas contraint tous les Dogons à l'Islam et les tolère dans ses environs, c'est par imitation du traité de paix conclu entre Mohammed et les Korêichites. Si notre Prophète leur a accordé une trêve de dix ans, pourquoi Cheikou Amadou et le grand conseil n'en auraient-ils pas accordé une aux braves Dogons ? Notre éminent Cheik el Bekkay, en nous reprochant cette mesure, ne fait qu'imiter Seydina Omar ben el Kettab qui, voyant l'Apôtre de Dieu traiter avec les Korêichites animistes à Hodaïbia, s'écria avec une nuance de reproche respectueux : « O Apôtre de Dieu, ne sommes-nous pas musulmans ? » Nous avons heureusement à opposer à la surprise de Cheik el Bekkay la réponse que le Prophète fit à son fidèle compagnon : « Je suis le serviteur de Dieu et son Apôtre ; croyez bien, Omar, que je ne serai jamais rebelle à ses commandements 8. » Si nous portons la guerre contre les Touareg jusque dans le Gourma et même le Haoussa, c'est par nécessité. Ils ont plus d'une fois razzié nos boeufs et le droit de défendre son bien contre un voleur est la justification de notre action contre eux. Je ne pense pas que tu approuves les Touareg et que tu leur reconnaisses le droit de nous piller tout en nous contestant celui de nous défendre et de reprendre notre bien volé en punissant les coupables. Dieu n'aime pas ceux qui l'offensent et Cheik el Bekkay est certes parmi les grands maîtres qui ont mission de sanctifier la Dina en redressant ceux qui agissent mal.

Cheik el Bekkay dit :

— Amadou Cheikou, j'ai été attentif, de tout mon esprit. Notre entrevue est terminée.

Amadou Cheikou sortit et rentra chez lui. Il fit immédiatement venir Hambarké Samatata et lui rapporta fidèlement les propos échangés avec Cheik el Bekkay.

Hambarké jugea nécessaire et urgent d'en rendre compte au grand conseil. Les quarante furent discrètement convoqués et se réunirent tard dans la nuit. Amadou Cheikou prit la parole ; il énonça les voeux émis par le chef kounta, puis les questions posées et enfin les réponses qu'il avait faites. Un conseiller remarqua :

— Tes réponses sont excellentes, mais elles seront une cause de rupture entre nous et les Kounta. Je propose que chacun de nous étudie d'ici demain un moyen de nous réconcilier avec Cheik el Bekkay ou de nous préparer à une guerre sans merci.

— Certes, dit un autre conseiller, en mettant en question la condition servile des HombolBe, Cheik el Bekkay agite une idée qui peut être pour nous une cause de désordre intérieur. Adroitement présentée, cette défense des pêcheurs est de nature à les faire passer sous son obédience ; ils deviendront ses clients au même titre que les Touareg. Il nous faut porter toute notre attention sur ce problème.

Le grand conseil désigna Hambarké Samatata, Bouréma Khalilou et cinq autres de ses membres pour liquider l'affaire de Cheik el Bekkay.

Bouréma Khalilou vint trouver Amadou Cheikou et lui dit :

— Pour moi, l'affaire de Cheik el Bekkay est grave. Aucun marabout n'osera en face discuter avec lui, pour beaucoup de raisons. Il a donc sur nous des atouts décisifs. Je propose de lui donner 160 Bozo et HombolBe dont 80 très jeunes et belles filles et 80 gaillards aptes aux travaux de force. Ces captifs seront concentrés sur deux points, Konna et Saréfara. Ils seront remis à Cheik el Bekkay comme étant sa part de butin. J'ai entendu dire que notre maître et cheik Ousmane Dan Fodio, avant de mourir, avait dit à son fils et successeur :

« Tu auras à gouverner trois sortes d'hommes : des Raneeɓe, des Fulɓe et des Ɓaleeɓe 9. Voici comment tu dois agir pour les dompter. Aux premiers, tu feras des cadeaux répétés : leur cupidité est telle qu'ils sont prêts à toutes les bassesses pour acquérir la richesse. Ils auront de la vénération et se feront tuer pour celui qui leur donne. L'argent prime la foi dans leur coeur : tu leur parleras de gain d'abord et de Dieu ensuite. Envers les Peuls il faut des égards. Ils tiennent plus aux marques d'estime qu'aux cadeaux si somptueux qu'ils soient, et ils sont capables des pires folies si l'on blesse leur amour-propre trop délicat. L'amabilité, la douceur, le dévouement sont inhérents à l'âme peule, mais ces qualités sont recouvertes d'une pelure d'irascibilité presque morbide. Celui qui saura dépouiller l'âme peule sans écorcher son honneur, trouvera en elle un appui qui ne se dérobera jamais et une source qui ne tarira pas.

Quant aux Nègres, il faut toujours leur faire sentir la mesure de ta puissance. Par nature, ils admirent et respectent tout ce qui est fort, brillant et tapageur. Pour les visiter, tu te feras escorter de cavaliers tirant des coups de fusil, de griots battant des tambours, de suivants amplement vêtus marchant avec des airs de grands seigneurs et gardant leurs distances. Il faut offrir des fêtes, laisser danser la masse, fermer les yeux sur la tiédeur de la foi des notables, ne jamais violer leurs femmes et, le cas échéant, augmenter le nombre de celles-ci pour les plus influents. »

Amadou Cheikou remercia Bouréma Khalilou et envoya des ordres à Konna et Saréfara.

Pendant une semaine, Cheik el Bekkay ne voulut recevoir personne. Il resta enfermé chez lui où, disait-on, il pratiquait une retraite spirituelle qui l'empêchait de communiquer avec l'extérieur. Le vendredi matin, huitième jour après son entrevue avec Amadou Cheikou, Cheik el Bekkay demanda à ses serviteurs si Amadou Cheikou était venu le saluer chaque jour comme de coutume.

— Il est venu quotidiennement prendre de vos nouvelles, accompagné de Hambarké Samatata et d'une délégation de marabouts, lui répondit-on.

Alors il fit venir Amadou Cheikou et lui dit : «

— Sais-tu qu'il ne pleuvra pas cette année sur Hamdallay ?

— Non, mais je sais que Dieu y fera mûrir du mil plus que toutes les autres années 10.

Cheik el Bekkay salua son visiteur et le reconduisit à la porte de son vestibule.

Après la grande prière, Cheik el Bekkay fit le prône et souligna les grâces sans nombre que Dieu réserve à ceux qui sont justes et charitables. Puis il sortit en demandant à ne pas être accompagné jusqu'à son domicile. La raison en était qu'il avait donné l'ordre de seller son dromadaire et qu'il avait décidé de quitter Hamdallay sans prévenir pour marquer son mécontentement. Tout le monde crut que le chef kounta avait quelque prière surérogatoire à faire hors de la ville quand on le vit sauter sur le dos de sa monture et se diriger vers l'une des portes de Hamdallay.

Mais Cheik el Bekkay avait compté sans Hambarké Samatata qui, avec son flair de policier, se douta que le marabout cachait ses intentions. Il le fit suivre discrètement et donna des ordres dans toutes les directions pour que tous ses actes lui soient rapportés. C'est ainsi qu'avant le coucher du soleil Hambarké Samatata put venir affirmer à Amadou Cheikou que Cheik el Bekkay avait définitivement quitté Hamdallay, et avait pris la route de Kentia. Ils décidèrent aussitôt de se lancer sur ses traces avec un détachement de cinquante cavaliers. Ils marchèrent une partie de la nuit.

Le samedi matin, informé que Cheik el Bekkay avait passé la nuit à Fâtema, Amadou Cheikou se précipita dans le village. Le chef kounta était déjà sur son dromadaire et partait pour Manako. Amadou Cheikou le rejoignit non loin de la sortie du village. Cheik el Bekkay, fièrement campé sur sa monture et suivi de quelques serviteurs, ne voulut ni détourner la tête pour voir venir la troupe des Peuls, ni s'arrêter pour l'attendre. Arrivé à quelques pas de lui, Amadou Cheikou fit mettre pied à terre à tous ses compagnons en signe de déférence. Cheik el Bekkay continua sa marche, ignorant la présence des Peuls jusqu'au moment où il fut entouré par ceux-ci. Amadou Cheikou salua. Cheik el Bekkay répondit sans s'arrêter. Amadou Cheikou essaya en vain d'engager la conversation avec le chef kounta. Finalement ce dernier trancha :

— Nous nous sommes tout dit; je ne vois pas la nécessité de me retarder davantage.

Il venait, sans s'en douter, de blesser l'amour-propre des Peuls : il pourra les avoir comme alliés, plus comme serviteurs religieux dévoués jusqu'à la mort.

Hambarké Samatata monta sur son cheval et barra la route à Cheik el Bekkay en lui disant :

— Quelle que soit la hauteur à laquelle tu te tiennes sur ta monture, Dieu est encore plus haut que toi. Daigne donc t'arrêter pour parler à des hommes qui sont comme toi des créatures de Dieu et qui ont passé toute la nuit à te chercher afin d'accomplir leur devoir. Nous n'avons pas couru après Cheik el Bekkay, mais après un hôte qui a violé les bonnes traditions.

Le chef kounta, qui avait pris les Peuls pour une délégation de Hamdallay, venue se jeter à ses pieds et présenter des excuses, fut désillusionné. Il comprit que l'intimidation n'avait aucune prise sur les Peuls et que la crédulité de ceux-ci n'allait pas jusqu'à le considérer comme un dépositaire de la puissance divine dont il faut souffrir toutes les humeurs. Il déclara :

— Eh bien, vous autres Peuls serez toujours les mêmes. Nés proches parents des bovidés, ainsi vous mourrez. Je vous écoute. Abreuvez-moi d'amertume car vous n'avez eu ni égard pour ma lignée, ni admiration pour ma science, ni crainte pour la sainteté des ancêtres que je représente.

Amadou Cheikou lui dit :

— Cheik el Bekkay, en venant dans le Macina, tu as logé dans ton corps une âme qui est loin d'être celle de l'illustre descendant du grand Cheik Sid Mahamman le célèbre. Tu es venu voir si après la mort de son ami et disciple Cheikou Amadou, Hamdallay était passé en bonnes mains. Or tu as pu constater que rien ne peut nous faire dévier de la rectitude.

Cheik el Bekkay leva les mains et dit :

— Dieu en soit loué. Je suis effectivement venu vous mettre à l'épreuve. Je suis fixé. Je rentre, croyez-le, très satisfait, car vous m'évitez l'obligation de venir chez vous rénover la Dina. Amadou Cheikou, Hambarké Samatata et tous les conseillers, êtes des personnalités capables de maintenir la renommée de Hamdallay et de continuer à marcher dans la voie de Dieu. Puisse ce dernier vous assister et la grâce de mon ancêtre Sidi Mouktar el Kebir vous secourir.

Amadou Cheikou reprit :

— J'ai couru après toi pour te demander une faveur. Je me suis rappelé que toute personne qui te refuse une chose ne survit pas longtemps. Or moi, je t'en ai refusé six à la fois. La longueur de la vie importe peu quand elle a été bien remplie. Mais que je meure bientôt ou non je voudrais que tu récites sur moi la prière des morts.

Cheik el Bekkay y consentit. Il pria sur Amadou Cheikou comme l'on prie sur un cadavre. Amadou lui fit donner séance tenante 10 vaches laitières, 40 chevaux, 40 ânes, 40 moutons et 10 chèvres. Avant de remonter sur son dromadaire, Cheik el Bekkay dit :

— Il n'a manqué au don qui m'est fait que 40 gros d'or 11, si Amadou Cheikou me les avait donnés en même temps que le reste, Hamdallay aurait duré des milliers d'années. Mais quoi qu'il advienne, Amadou Cheikou ne verra pas les ruines de sa capitale.

Amadou Cheikou écrivit à Gouro Seydou pour qu'il donne à Cheik el Bekkay, lors de son passage à Koufra, 80 captifs pêcheurs, 40 garçons et 40 filles, 80 disaaje DialluBe 12, 10.000 sawal de grain, 10.000 noix de cola, 8.000 coudées de bandes de coton et cinq grandes pirogues. Puis il reprit le chemin de Hamdallay. Arrivé à Konna où il comptait s'embarquer, Cheik el Bekkay trouva une véritable flottille qui l'attendait avec tous les captifs, et les présents qui lui étaient offerts. A Saréfara, il fut reçu par tous les notables qui, chacun selon ses moyens, lui firent un don pieux en exécution des ordres reçus de Hamdallay. En outre, le chef du territoire lui amena, comme étant sa part de butin, 10 filles bozo et somono de 15 à 20 ans et autant de jeunes gens. Cheik el Bekkay formula des prières pour la gloire d'Amadou Cheikou, mais ne manquer pas de souligner à nouveau l'absence d'or, métal roi et symbole de pérennité 13. Il ajouta :

— Dans quelques années, Hamdallay chancellera, des jeunes gens y prendront le pas sur les Conseillers. Les poils noirs se moqueront des vieillards. Un homme de rien dirigera l'imam et lui fera opprimer ses administrés par plaisir. On n'entendra plus : « Venez à la prière! » mais : « Hamdallay est rempli d'or, venez vous y amuser ! Le pays

regorge de chevaux et de jeunes guerriers, pourquoi écouter ce que bavent les anciens ? » Alors des hommes fougueux viendront du couchant ; ils arracheront les boucles d'oreille des femmes et leur déchireront le lobe pour prendre leur or ; ils leur casseront les poignets pour prendre leurs bracelets ; ils dépouilleront les pauvres...

Après cette prophétie, Cheik el Bekkay regagna Tombouctou. On n'entendit plus jamais aucune protestation au sujet de la condition servile des Somono. Une fois de plus Bouréma Khalilou avait vu juste.

Cheik el Bekkay conseilla aux Touareg et aux gens de Tombouctou de se soumettre à Hamdallay.

— C'est pour peu de temps, ajouta-t-il. Un ouragan se prépare qui sera causé par la mort d'Amadou Cheikou. Les ambitions de Ba Lobbo et d'Abdoullay Cheikou y formeront des tourbillons et leur opposition fera exploser des passions impétueuses. Le pays ne finira pas de compter un nombre d'années égal à celui des doigts des deux mains qu'un cataclysme, venant de l'ouest, s'abattra sur Hamdallay et alors tous nous grincerons des dents 14.

Tombouctou se soumit sans condition 15. Le grand conseil y renvoya Sansirfi et Gouro Seydou. Ce dernier fut ensuite remplacé par Abdoullay Cheikou, frère d'Amadou Cheikou et qui s'entendait bien avec Cheik el Bekkay.

Après un magnifique règne de huit ans, pendant lequel les institutions de Cheikou Amadou furent rigoureusement respectées, Amadou Cheikou fut pris d'un malaise dont il sentit du premier coup la gravité ; il demanda que l'on fasse venir ses frères Abdoullay et Mohammoudou pour l'assister et régler des affaires de familles. Ba Lobbo, qui était la seconde personnalité de l'empire, et qui jouissait auprès du grand conseil d'une autorité incontestable, ne voulut rien en faire. Il expliqua à la famille du malade qu'une fièvre n'est pas mortelle et qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer.

On a va plus haut qu'à l'avènement d'Amadou Cheikou, son cousin Ba Lobbo Bokari, de quelques années plus âgé, s'était estimé lésé. Son élévation au commandement suprême de l'armée n'avait pu apaiser sa rancoeur. Il était entré au grand conseil à la mort d'Alfa Samba Fouta dont il avait repris les charges civiles et militaires. Grand guerrier, merveilleux orateur, il avait su se concilier par ses qualités de coeur tous les grands de l'empire. Mais après la mort de Cheikou Amadou, il se servit de son prestige comme d'un atout décisif pour diviser ses cousins, descendants de Cheikou Amadou dit Amadou Hamman Lobbo et ruiner leur crédit, tout en élevant ses frères descendants de Bokari Hamman Lobbo. La maladie d'Amadou Cheikou fut pour Ba Lobbo une occasion propice d'imposer sa volonté au grand conseil. Il ne pouvait demander ouvertement la succession qu'il convoitait, mais s'il arrivait à éliminer ses rivaux les plus redoutables, Abdoullay Cheikou, gouverneur civil de Tombouctou et

Mohammoudou gouverneur du Hayre et résidant à Douentza, il pensait avoir les mains libres. Pendant les trois premiers jours de la maladie d'Amadou Cheikou, il déploya tant d'habileté qu'Amadou Amadou trouva Ba Lobbo le meilleur et le plus dévoué des oncles ; n'ayant pas décelé les mobiles du zèle de ce dernier, il embrassa sa politique.

Amadou Cheikou mourut quatre jours plus tard, le 16 dioumadou 1er 1269 (27 février 1853). Ba Lobbo demanda au grand conseil de confier le commandement à Amadou Amadou, premier fils du défunt. Cette demande se heurta à la loi établie par Cheikou Amadou qui voulait que l'imam, c'est-à-dire le chef suprême de l'empire soit élu par le grand conseil et les amiraaBe gouverneurs de province. Les marabouts appliquant cette loi, dressèrent comme suit la liste des candidats autorisés à se présenter :

•Ba Lobbo, chef suprême de l'armée et gouverneur du Fakala.

•Abdoullay Cheikou, deuxième fils de Cheikou Amadou, frère puîné de l'imam défunt.

•Mohammoudou Cheikou, troisième fils de Cheikou Amadou.

•Amadou Amadou, fils de l'imam défunt.

Ba Lobbo, incertain d'être choisi de préférence à Abdoullay dont Cheikou Amadou lui-même se plaisait à vanter la science, la foi et la conduite, prit Amadou Amadou à part et lui dit :

— Je désire que tu succèdes à ton père comme celui-ci a remplacé le sien. Je suis le plus âgé de la famille et le premier nommé des ayants-droit à l'imamat. Je vais te céder ma place à condition que tu t'engages à me nommer gouverneur du Macina en plus de mes attributions actuelles 16.

Amadou Amadou était un jeune homme gâté par sa grand-mère Adya qui, âgée et vénérée de tous, l'avait élevé avec beaucoup trop d'indulgence. Il n'aspirait nullement au commandement et fut effrayé de la hardiesse des projets de Ba Labbo. Il voulut décliner les propositions de son oncle, mais les assurances de ce dernier eurent raison de ses hésitations et firent taire ses scrupules. La vieille Adya, première femme de Cheikou Amadou et grand-mère paternelle d'Amadou Amadou fut travaillée et disposée en faveur de son petit-fils contre ses propres fils.

— Je désire, déclara hypocritement Ba Lobbo, que notre famille reste unie et que la compétition à l'imamat ne soit pas chaque fois une occasion de division. Je cède ma place à mon neveu. Il faut que mes cousins Abdoullay et Mohammoudou en fassent autant. Ainsi la branche aînée des descendants de Cheikou Amadou aura seule droit à l'imamat à partir de maintenant.

Cette proposition trouva des défenseurs au sein du grand conseil. Bouréma Khalilou approuva sous réserve du consentement d'Abdoullay.

— Ba Labbo, dit-il, peut disposer de ses droits mais il n'est pas juste qu'il dispose de ceux de ses deux cousins sans leur consentement patent.

On fit intervenir la vieille Adya. Au nom de ses deux fils, elle demanda au grand conseil d'entériner la proposition de Ba Lobbo. Elle assura que Abdoullay et Mohammadou accepteraient la décision : elle s'en portait garante. Elle ajoutait qu'il fallait prendre rapidement une décision car elle ne voulait pas voir son fils pourrir. Pendant toutes ces tractations, en effet, la dépouille d'Amadou Cheikou attendait. On ne devait l'inhumer que sous la conduite de son successeur ou de son représentant légal.

Amadou Amadou reçut le bonnet, le turban, le sabre et le chapelet du défunt. Il présida l'inhumation et reçut le serment de fidélité du grand conseil. La tombe d'Amadou Cheikou avait été creusée au pied de celle de son père.

Notes

1. Ces événements sanglants seront relatés, dans le volume II.

2. C'est le grenier dans lequel Cheikou Amadou rangeait ses livres.

3. Sâwel, chef targui grand ami et protégé de Cheik el Bekkay.

4. Katawane ou Haoussa Kattawal, voir chapitre X, note p. 200

5. Les pêcheurs bozo sont appelés en peul SeBBe ; les HombalBe, sont des captifs installés au bord du fleuve par les anciens chefs pour pêcher. On peut traduire HombalBe par Somono, mais dans le Macina la plupart sont d'anciens captifs des chefs marka.

6. Murgu, contribution extraordinaire pour aider à faire la guerre ou renflouer le trésor de l'état ; karaaje (voir chapitre IV).

7. La tradition est muette sur cette alliance avec Ségou, suivie d'une rupture. Da était un ennemi irréductible des Peuls. Tiéfolo, qui régna jusqu'en 1839, et ses successeurs furent peut-être mieux disposés entre Ségou etHamdallay, si elle ne fut véritablement conclue, ne dut pas durer longtemps.

8. Cet événement eut lieu au mois de djulkâda, an VI de l'hégire.

9. Raneeɓe ou Woɗeeɓe, littéralement des Blancs, désigne à la fois les Maures, les Touaregs, les Berbères, etc. ; Fulɓe, Peuls, s'applique ainsi aux JawamBe ; Ɓaleeɓe, Noirs, à toutes les races noires.

10. Le manque de pluie est une malédiction appelé par Cheik el Bekkay sur Hamdallay. Amadou Cheikh, sans se démonter, répond que par ses prières il est sûr de faire mûrir le mil, même sans pluie. La tradition rapporte que cette année-là la rosée fut suffisante pour que la récolte mûrisse et le mil ainsi obtenu fat appelé amaduuri.

11. Donner de l'or à quelqu'un, c'est reconnaître sa souveraineté. Amadou Cheikou avait intentionnellement évité d'en offrir à Cheik el Bekkay.

12. Il doit plutôt s'agir de kaasaaji que de disaaje car le DialluBe est un pays où l'on ne tisse pas de coton. On sait en effet que ce ne sont pas les mêmes maabuuBe qui tissent les diisaaje et les kaasaaji (sing. kaasa).

13. Les humoristes peuls font remarquer que Cheik el Bekkay en acceptant les captifs bozo et somono qu'on lui offrait, ne fit aucune objection sur la légitimité de leur réduction en esclavage.

14. Prophétie de l'arrivée d'El Hadj Oumar que Cheik el Bekkay connaissait bien (voir chapitre XI), mais qui ne fit la conquête du Macina qu'en 1862. Or Cheik el Bekkay dut venir à Hamdallay en 1847.

15. Barth, Voyages en Afrique, 1853-54, IV, p. 33, écrit : « En 1846, il fut conclu par les soins de Cheik el Bekkay, une convention en vertu de laquelle Tombouctou serait soumis au Foulbé, mais sans être occupée militairement, tandis que les impôts seraient recueillis par deux cadis, l'un Poullo, l'autre Songhay. Ces deux fonctionnaires devaient de commun accord juger toutes les questions secondaires, tandis que les autres devaient être déférées à l'autorité de la capitale. »

16. Etant chef suprême de l'armée et gouverneur du Fakala et du Macina, les deux territoires les plus importants de la Dina, Ba Labbo aurait pu renverser facilement Amadou Amadou qui n'avait pas l'étoffe d'un chef et prendre sa place sans que personne n'y fasse opposition.

webPulaaku
Maasina

Amadou Hampaté Bâ & Jacques Daget
L'empire peul du Macina (1818-1853)

Paris. Les Nouvelles Editions Africaines.

Editions de l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales. 1975. 306 p.

A.H. Bâ-Daget	Bataille de Toya	Bataille de Bobori	Couverture	Bataille de Dukkuwal
ataille de Jilgoji	Expéd. Maures	Généal. Cheikhou Amadou	Bataille de Madiongo	Bataille de Nukuma
Parures d'or	Kottone kaŋŋe	Ménagère	Berger/chapeau	Berger/troupea
assemblement troupeau	Traversée	Cornes en lyre	Mobilier nomade	Village

Village	Village	Mosquée	Toits	Prière
Runnde Siru	Runnde Siru	Hamdallahi	Hamdallahi	Hamdallahi
Hamdallahi	Mausolée	Mosquée Jenne	Mosquée Jenne	Ruelle Jenne
Survol Jenne	Niger, Jaafarabe	Pirogue bozo	Mopti, 1950	Rezzou Bamba
	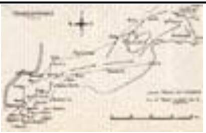			
Transhumance	Transhumance			

[Home| Defte | Recherche | Takrur| Adamawa | Bagirmi | Baushi |
Borgu | Dallol-Boso | Darfur | Fellata | Fulakunda| Fuuta-Ɓundu
Fuuta-Jaloo | Fuuta-Tooro | Gambia | Gorgaawe | Guinea-Bissao |
Gurma | Jelgooji | Khaso | Krio Fulɓe | Liptako
Maasina | Mauritanie | Niger | Sokoto | Tchad | Togo | Wasolon|
Woɗaaɓe | Ɗemgal | Diina]

Contact: info@webpulaaku.net

webPulaaku — webAfriqa © 1997-2010 Afriq Access & Tierno S. Bah. All rights reserved.

Fulbright-Hayes Scholar. Rockefeller Foundation Alumnus. Pioneer member, Internet Society. Smithsonian Institution Research Associate.